This is a reproduction of a library book that was digitized by Google as part of an ongoing effort to preserve the information in books and make it universally accessible.

Google™ books

https://books.google.com

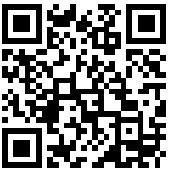

A propos de ce livre

Ceci est une copie numérique d'un ouvrage conservé depuis des générations dans les rayonnages d'une bibliothèque avant d'être numérisé avec précaution par Google dans le cadre d'un projet visant à permettre aux internautes de découvrir l'ensemble du patrimoine littéraire mondial en ligne.

Ce livre étant relativement ancien, il n'est plus protégé par la loi sur les droits d'auteur et appartient à présent au domaine public. L'expression "appartenir au domaine public" signifie que le livre en question n'a jamais été soumis aux droits d'auteur ou que ses droits légaux sont arrivés à expiration. Les conditions requises pour qu'un livre tombe dans le domaine public peuvent varier d'un pays à l'autre. Les livres libres de droit sont autant de liens avec le passé. Ils sont les témoins de la richesse de notre histoire, de notre patrimoine culturel et de la connaissance humaine et sont trop souvent difficilement accessibles au public.

Les notes de bas de page et autres annotations en marge du texte présentes dans le volume original sont reprises dans ce fichier, comme un souvenir du long chemin parcouru par l'ouvrage depuis la maison d'édition en passant par la bibliothèque pour finalement se retrouver entre vos mains.

Consignes d'utilisation

Google est fier de travailler en partenariat avec des bibliothèques à la numérisation des ouvrages appartenant au domaine public et de les rendre ainsi accessibles à tous. Ces livres sont en effet la propriété de tous et de toutes et nous sommes tout simplement les gardiens de ce patrimoine. Il s'agit toutefois d'un projet coûteux. Par conséquent et en vue de poursuivre la diffusion de ces ressources inépuisables, nous avons pris les dispositions nécessaires afin de prévenir les éventuels abus auxquels pourraient se livrer des sites marchands tiers, notamment en instaurant des contraintes techniques relatives aux requêtes automatisées.

Nous vous demandons également de:

+ *Ne pas utiliser les fichiers à des fins commerciales* Nous avons conçu le programme Google Recherche de Livres à l'usage des particuliers. Nous vous demandons donc d'utiliser uniquement ces fichiers à des fins personnelles. Ils ne sauraient en effet être employés dans un quelconque but commercial.

+ *Ne pas procéder à des requêtes automatisées* N'envoyez aucune requête automatisée quelle qu'elle soit au système Google. Si vous effectuez des recherches concernant les logiciels de traduction, la reconnaissance optique de caractères ou tout autre domaine nécessitant de disposer d'importantes quantités de texte, n'hésitez pas à nous contacter. Nous encourageons pour la réalisation de ce type de travaux l'utilisation des ouvrages et documents appartenant au domaine public et serions heureux de vous être utile.

+ *Ne pas supprimer l'attribution* Le filigrane Google contenu dans chaque fichier est indispensable pour informer les internautes de notre projet et leur permettre d'accéder à davantage de documents par l'intermédiaire du Programme Google Recherche de Livres. Ne le supprimez en aucun cas.

+ *Rester dans la légalité* Quelle que soit l'utilisation que vous comptez faire des fichiers, n'oubliez pas qu'il est de votre responsabilité de veiller à respecter la loi. Si un ouvrage appartient au domaine public américain, n'en déduisez pas pour autant qu'il en va de même dans les autres pays. La durée légale des droits d'auteur d'un livre varie d'un pays à l'autre. Nous ne sommes donc pas en mesure de répertorier les ouvrages dont l'utilisation est autorisée et ceux dont elle ne l'est pas. Ne croyez pas que le simple fait d'afficher un livre sur Google Recherche de Livres signifie que celui-ci peut être utilisé de quelque façon que ce soit dans le monde entier. La condamnation à laquelle vous vous exposeriez en cas de violation des droits d'auteur peut être sévère.

À propos du service Google Recherche de Livres

En favorisant la recherche et l'accès à un nombre croissant de livres disponibles dans de nombreuses langues, dont le français, Google souhaite contribuer à promouvoir la diversité culturelle grâce à Google Recherche de Livres. En effet, le Programme Google Recherche de Livres permet aux internautes de découvrir le patrimoine littéraire mondial, tout en aidant les auteurs et les éditeurs à élargir leur public. Vous pouvez effectuer des recherches en ligne dans le texte intégral de cet ouvrage à l'adresse `http://books.google.com`

Digitized by Google

1038
Fr. 23835 d. 17
1-2

Digitized by Google

Digitized by Google

Digitized by Google

Digitized by Google

Digitized by Google

REVUE

NATIONALE

DE BELGIQUE.

Digitized by Google

Imprimerie de Delevingne et Callewaert

Digitized by Google

REVUE

NATIONALE

DE

BELGIQUE.

Tome Deuxième.

BRUXELLES.
LIBRAIRIE POLYTECHNIQUE,
RUE DE LA MADELAINE, N° 9.

1840

Digitized by Google

Digitized by Google

LE

TRAITÉ DE LA BARRIÈRE.

(DEUXIÈME ET DERNIÈRE PARTIE.)

Après avoir pris possession de la Belgique au nom de la maison d'Autriche leur alliée, les deux puissances maritimes s'étaient arrogé la prérogative d'en disposer comme d'une conquête, de mettre à leur libéralité les conditions qu'elles croyaient utiles à leurs intérêts; Charles VI ne l'avait donc pas obtenue en vertu des droits successifs de sa famille. Ne pas accepter le traité de la Barrière, eût été la meilleure protestation; mais il l'avait déjà ratifié depuis deux mois, quand son ministre aux Pays-Bas, le comte de Kinigsegg, hasarda la première mesure d'exécution, en écrivant au conseil de Flandre de s'abstenir de toute espèce de juridiction dans l'étendue

Digitized by Google

du territoire cédé [1]. Cette dépêche ayant été communiquée aux États de la province, ils se hâtèrent d'informer le ministre qu'à la réception de l'art. 17, le seul dont copie leur eût été transmise, une nouvelle députation [2] était partie pour Vienne, afin d'engager le monarque à ne pas accorder sa ratification, et qu'en attendant ils avaient fait surseoir à la publication.

Les États de Flandre avaient provoqué une démarche semblable de la part des États de Brabant [3]. Les députés se rendirent à Vienne dans les derniers jours de février 1716; ils y apprirent que les ratifications avaient été échangées le mois précédent. Retarder et même empêcher l'exécution, fut dès lors le but qu'ils se proposèrent. Leurs efforts obtinrent quelque succès dès la première audience qui leur fut accordée [4]; Charles leur donna sa *bénigne réponse* [5] : toute mesure d'exécution, quant à l'extension des limites, était ajournée jusqu'à disposition ultérieure.

L'Empereur reçut un mémoire présenté au nom des États de Flandre [6], et dirigé exclusivement contre l'art. 17; car on n'avait, à l'époque où il fut rédigé, que des indices vagues sur les autres

[1] Dépêche du 21 février 1716.

[2] Ceux qui en faisaient partie étaient MM. *l'évêque de Gand; Vandermeersch*, échevin de la Keure; *Triest, baron d'Aughem*, secrétaire de Gand; *Vanderstype*, vicaire général de Bruges; *de Gras de Bouchaute*, bourgmestre de Bruges; *de Camargo*, échevin de Bruges; *Peellart*, bourgmestre du Franc; *Cordonnier*, pensionnaire du Franc. L'article 17 était celui qui réglait la cession de territoire.

[3] La députation des États de Brabant se composait de l'*évêque d'Anvers*, du comte *d'Ursel*, du bourgmestre d'Anvers *del Campo*.

[4] Le 5 mars 1716.

[5] Ce sont les termes employés par les députés dans une requête postérieurement présentée.

[6] Il porte la date du 9 janvier 1716, et a été publié sous le titre de *Griefs et considérations présentés à S. M. I. et C. par le clergé général et les trois chefs-colléges représentant les États-Généraux de la province de Flandre*. In-4° de 32 pages.

Digitized by Google

clauses du traité. Il règne dans ce mémoire un ton de douloureuse amertume. Nous l'analyserons avec soin ; il résume les motifs allégués contre la cession du territoire, et constate l'état de l'opinion publique.

L'art. 17 dit en commençant que l'expérience a démontré la nécessité, pour la Hollande, de consacrer à la défense de ses frontières, du côté de la Flandre, une armée considérable ; c'est pour obvier à cet inconvénient qu'elle réclame une extension de limites destinée à faciliter les inondations en cas d'attaque. Les États répondent à cette allégation, qui sert de base à la cession demandée, que l'expérience, loin d'en démontrer l'exactitude, a prouvé au contraire que, de ce côté, « leur situation rend les États-Généraux « inaccessibles et tout à fait inattaquables ; » qu'ils en ont eux-mêmes jugé ainsi, puisque, dans la dernière guerre, ils se sont contentés de tenir, sur cette partie de leurs frontières, cinq à six bataillons, qui ont suffi pour faire échouer plusieurs expéditions dirigées contre le Cadsand. L'extension est donc uniquement réclamée dans des vues d'agrandissement. La cour de Vienne aussi ne doit pas perdre de vue, qu'en la supposant nécessaire pour faire des inondations sur une échelle plus large, on accorde par là à la Hollande les moyens de s'emparer, à la première rupture, d'une grande partie de la Flandre. « D'ailleurs, le droit des gens ne dicte pas « qu'un prince se défasse du sien et le voie périr, sous prétexte « qu'une puissance voisine a à craindre de ses ennemis propres. »

Les États passent ensuite en revue les différents paragraphes de l'article qui déterminent la ligne des nouvelles limites. La cession de la moitié au moins de l'intervalle compris entre Blankenberg et l'embouchure du Zwyn, s'applique aussi à la souveraineté de la mer qui baigne cette partie des côtes. « Cette ville étant la prin- « cipale et presque l'unique pêche de la Flandre, il sera impossible « aux pêcheurs de sortir et d'entrer avec leurs barques, sans passer « à la hauteur de la côte des nouvelles limites ; et par conséquent

Digitized by Google

« ils se trouveront empêchés d'y faire leur pêche, à moins de payer « telles sommes que trouveront bon d'exiger les commandants hol- « landais et les officiers de police. Cela est évident, puisque l'on est « informé par des habitants de Blankenberg, que plusieurs fois on « leur a pris leurs rets et filets, et qu'on les a rançonnés à un prix « excessif. Et quand ces pêcheurs ont évité cette avanie, ceux de « l'Écluse n'ont pas manqué de se saisir de ces pauvres gens par « voie de fait dans le territoire de Blankenberg même, et les ont « menés par force dans leurs prisons, où il y en a actuellement un « depuis longtemps, sans qu'on ait voulu seulement l'écouter. S'ils « ont osé le faire avant le traité de la Barrière, et lorsque de ce « côté-là ils n'avaient aucune souveraineté sur la mer, que ne feront- « ils pas si l'extension reçoit son exécution? » Leur but évidemment est de ruiner le commerce de Blankenberg pour accroître d'autant celui de la Zélande. « Il y a longtemps qu'ils y travaillent, afin « qu'eux seuls aient le débit de tout le poisson de mer dans la Flan- « dre, et soient en état de nous le faire échanger avec nos écus « blancs. »

Permettre, comme le fait le § 3, d'élever des fortifications sur le point de la côte où commence la ligne [1], c'est fournir toutes facilités pour inquiéter, en cas de guerre, le port d'Ostende, qui n'en est qu'à quatre lieues.

Le territoire cédé par les §§ 4, 5 et 6 comprend, ajoutent les États, plus de 30,000 mesuresde terre, *toutes poldres et des plus fertiles de l'Europe;* se faire adjuger, sans entrer dans des détails, tout ce qui se trouve au nord de la ligne, est une vieille tactique dont le but est de dissimuler l'importance de la cession [2]. Le fort

[1] Près de Heyst.

[2] Un pamphlet de l'époque nous apprend que, pour rendre le cabinet de Madrid plus facile sur les morcellements successifs dont notre territoire fut l'objet dans le cours du XVIIe siècle, on lui représentait chaque fois qu'il n'était question que d'*un poco de tierra*.

Digitized by Google

St-Donat, qui s'y trouve compris, est en quelque sorte la clef de la Flandre : il donne à son possesseur le moyen de tenir sous les eaux la partie septentrionale de la province. Les États-Généraux n'ignorent pas qu'il les met en position de s'agrandir encore. « Ce ne se- « rait pas la première fois que des ruses semblables leur ont réussi, « exemple à ce qu'ils ont fait du temps de la séparation de l'an 1664, « depuis laquelle ils ont encore usurpé plus de 8,000 mesures, de- « puis le nord de Bruges jusqu'à Anvers. »

Le mémoire revient sur l'injustice d'exiger d'un souverain une portion de ses États, parce que la sûreté d'une puissance voisine l'exige ; « à la fin, dit-il, le monde entier serait trop petit à Leurs « Hautes Puissances, et il faudrait bien en faire un nouveau à leur « contemplation, pour être inondé et pour servir à la garantie des « pays qu'ils ont en souveraineté dans l'un et dans l'autre hémi- « sphère. Mais ce serait faire injure à la haute prudence de ces sei- « gneurs que de penser seulement qu'ils sont d'intention d'inonder « 14,000 mesures de terre et de cette qualité, avec une ville et trois « bourgs [1] ; ils sont naturellement ménagers, et savent trop ce qu'un « tel morceau porte dans leur caisse publique ; ainsi, leurs prétextes « ne sont que des amusements. »

Quant aux trois polders, dont le § 10 stipule la cession [2], la cause déterminante n'est pas, comme on l'allègue, la défense du bas Escaut ; que la Hollande y pourvoie de son côté, l'Autriche le fera du sien. Le motif véritable est toujours le désir de s'agrandir ; les États-Généraux espèrent bien obtenir un jour la Flandre entière, et l'art. 17 du traité de la Barrière, tout onéreux qu'il est, *n'est pas encore le pire, à ce qu'on apprend.*

Le § 11 autorise la Hollande à s'emparer, en cas de guerre, du fort de la Perle, si important pour Anvers, sauf à le restituer à la

[1] Watervliet, Audeman, Ste-Marguerite et St-Jean.

[2] Doel, Ste-Anne et Ketenisse.

Digitized by Google

paix. Son intention est de le retenir, ou elle se défie de l'Empereur; « sans quoi elle en laisserait la garde à Sa Majesté et à ses troupes « nationales ou autres, qui ne doivent rien en bravoure et encore « moins en fidélité à celles des États-Généraux. Peut-être même se « fâcheraient-elles de la comparaison qu'on fait ici. »

La faculté d'inonder est réduite aussi au cas de guerre; mais que l'on prévoie donc le cas possible où une brouille vienne à éclater entre les deux puissances; croit-on que la Hollande ne profitera pas à notre détriment de la possession de ces forts et de ces écluses qu'on lui accorde si bénévolement? Quant à l'indemnité promise à ceux qui souffriraient de ces inondations, « voilà justement ce qui « s'appelle dorer la pilule sans en ôter l'amertume. » Il faudra, en effet, se pourvoir à La Haye, faire des dépenses qui absorberont l'indemnité, et tout cela pour être renvoyé *d'Anne à Caïphe et de Caïphe à Pilate.*

La garantie stipulée par le § 15, en faveur des catholiques de la partie cédée, est illusoire; les Hollandais, à cet égard, n'ont jamais tenu leurs promesses, et il suffit, pour s'en convaincre, de recourir aux édits publiés depuis la *grande révolution.*

Le § 16 et dernier ordonne le démantèlement du fort de Roodenhuyse. On voit encore ici percer, dit le mémoire, de la part des Etats-Généraux, l'intention « de tenir bridée à jamais cette pauvre « province; car pour un seul petit fort qui pourrait encore servir « contre eux, en cas d'attaque, ils ont soin de le faire démolir, dans « le temps même que, de leur côté, ils tiennent tous les Pays-Bas « autrichiens en leur puissance, en partie par la possession des « places fortes, et en partie par leurs propres villes et forts, avec « toutes nos écluses; ce qui les met en état d'inonder une partie du « pays pendant qu'ils ont l'autre dans leur pouvoir absolu. »

A ce mémoire, qui n'envisageait la cession du territoire que sous le rapport matériel et politique, s'en trouvait joint un autre auquel se réfère le premier, et qui examine la question du point de vue

Digitized by Google

religieux [1]. On y résume les inconvénients, qu'à défaut de garanties solides, doit entraîner sous ce rapport l'exécution du traité. Les actes de l'administration des deux puissances maritimes en Belgique sont rappelés; c'est dans cet intervalle de temps, sous le patronage de leurs agents, que des mariages ont été contractés avec des hérétiques, que le droit d'asile a été violé, que des religieuses ont été attirées hors de leurs cloîtres, que des ecclésiastiques incarcérés pour infraction à leurs vœux ont été mis en liberté, etc. Ces faits, ainsi que la manière dont les catholiques sont traités en Angleterre et en Hollande, prouvent qu'il n'y a aucune sûreté pour les habitants du territoire cédé [2]. Puis, ne se trouvera-t-il point parmi eux des âmes faibles qui ne sauront résister aux récompenses dont on payera leur apostasie? Quelle responsabilité pour l'Empereur!

Il n'est fait dans ces deux pièces aucune allusion aux clauses de l'article séparé [3]; on en sait la raison. Pour suppléer à cette lacune, les députés flamands rédigèrent une représentation, dans laquelle ils insistèrent de nouveau sur les conséquences funestes des inondations permises à la Hollande. Le but, disent-ils, est « de rendre « la Flandre tributaire, ou de la désoler et ruiner quand on le « trouvera à propos. » Ce sera, aux Hollandais en possession des écluses, chose aisée : ils les fermeront, pour empêcher l'écoule-

[1] Ce mémoire est rédigé en latin. Il est imprimé à la suite du premier, et porte pour titre : *Reflexiones suæ Cæsareæ ac catholicæ majestati exhibitæ, per deputatos Flandro-Belgicæ, super articulum 17^um^ eorum qui discussi sunt et conclusi in conferentiis Antverpiensibus, quoad ea quæ concernunt sacram religionem.*

[2] Le nombre en est porté à 100,000. Les renseignements nous manquent pour juger si ce chiffre est exagéré ou non. Il est vrai qu'il semble comprendre la partie cédée de la Gueldre.

[3] L'article séparé, ainsi que nous l'avons dit, établissait que plusieurs districts du Brabant et de la Flandre seraient chargés du payement des subsides, et la République autorisée, en cas de retard, à user de voies de contrainte contre les receveurs et même contre les États des provinces hypothéquées.

Digitized by Google

ment des eaux douces; ils les ouvriront, pour faire entrer celles de la mer. Les députés reviennent sur l'étendue et la fertilité des terrains cédés; ils touchent ensuite à diverses clauses de l'article séparé, et la dernière partie de la représentation est consacrée à l'examen de ce point de droit public, qu'il n'est pas de démembrement possible sans le consentement des États. Charles-Quint se dessaisissant de la souveraineté en faveur de Philippe II, et celui-ci cédant ses droits sur la Belgique à sa fille Isabelle, le leur ont demandé. Et cependant il s'agissait uniquement là d'une succession anticipative, non d'un démembrement au profit de l'étranger. S'appuyer, comme d'un précédent, de ce qui eut lieu lors de la conclusion du traité de 1664 [1] entre Philippe IV et la Hollande, n'est pas possible; une illégalité ne peut en légitimer une autre, et l'Autriche est l'alliée de la Hollande, avec laquelle au contraire l'Espagne se trouvait en guerre.

« Nous supplions Sa Majesté, disaient les députés en terminant, « qu'il lui plaise non-seulement d'empêcher et de défendre l'exé« cution du susdit traité, vu qu'il lui est si préjudiciable, qu'il blesse « la religion, et qu'outre la ruine entière de la province de Flandre « et la destruction de son commerce, il exposerait ses bons et fi« dèles sujets à un esclavage inévitable; mais aussi que pour com« bler leurs vœux, et les délivrer de la domination des puissances « étrangères sous laquelle ils ont gémi pendant plusieurs années, « sadite Majesté soit encore servie de se faire inaugurer, et de pren« dre en conséquence possession de toute la province et comté de « Flandre, dans laquelle ils promettent de la maintenir et défendre « contre tous, de sacrifier à ces fins tous leurs biens et leur sang, « comme aussi de ne jamais cesser leurs vœux et leurs prières pour « sa conservation, sa prospérité et celle de son auguste maison [2]. »

[1] Ce traité fut conclu pour déterminer les limites entre la Hollande et la Flandre, ce que n'avait pas fait le traité de Munster de 1648.

[2] Nous n'avons pu découvrir la date de cette représentation, et nous avons été forcé

Digitized by Google

De leur côté les États de Brabant adressèrent un mémoire à l'Empereur. Ils y invoquent d'abord les promesses faites en 1706 par le duc de Marlborough et le député hollandais Van Collem [1], promesses réitérées plus tard de la part des puissances maritimes que tous deux représentaient. Ces priviléges, qui devaient être observés si religieusement, sont cependant enfreints par le traité. L'art. 16 notamment, qui autorise la Hollande à occuper, en cas de guerre, les places situées sur le Demer, de l'Escaut à la Meuse, et l'article 17 qui lui accorde, dans le même cas, la garde du fort de la Perle, sont des stipulations contraires à la constitution, qui défend toute aliénation de territoire. La restitution de ces localités doit s'effectuer à la paix; « mais quelles sont les sûretés de cette restitution? « On a tout sujet d'appréhender, s'il est permis de juger de l'avenir « par le passé, que Leurs Hautes Puissances ne manqueront ja« mais de prétexte pour retenir ce fort, aussi bien que les retran« chements qu'ils auront formés sur le Demer, ne fût-ce que pour « mieux garder l'hypothèque si soigneusement stipulée; témoin ce « qu'elles ont pratiqué depuis tant d'années au regard de la ville de « Maestricht. » L'article 19 et l'article séparé, qui n'en est que la conséquence, enlèvent aux États la prérogative de consentir les subsides; ils hypothèquent ces subsides sans leur participation; ils les exposent eux-mêmes aux voies de contrainte et d'exécution. Ce sont là trois points contraires à la Joyeuse entrée. En effet les subsides sont volontaires et non de droit, et les États toujours ont eu la faculté d'en réclamer l'emploi à certains usages, de mettre des conditions à leur consentement. Les exemples aussi ne manquent pas pour démontrer que le souverain ne peut, sans l'agrément des États,

de recourir à des inductions résultant de son contenu, pour l'attribuer aux députés envoyés à Vienne.

[1] Nous avons déjà parlé de cette pièce, par laquelle il était promis que le nouveau souverain maintiendrait les priviléges du pays. Voir la *Collection des documents inédits*, vol. III, p. 223.

Digitized by Google

disposer de ses domaines quels qu'ils soient, par vente, oppignoration, engagère ou tout autre mode d'aliénation. Enfin, le prince, qui doit traiter ses sujets en justice réglée, qui n'oserait recourir aux voies de fait contre le dernier d'entre eux, peut-il transférer à une puissance étrangère plus de droits qu'il n'en a lui-même, accorder à la Hollande des moyens de contrainte en cas de retard dans le payement du subside?

Les États terminent en demandant à l'Empereur de faire déclarer à Londres et à La Haye, « qu'il ne trouve pas comment donner « exécution aux susdits articles, contre la foi publique de la pro- « messe solennelle que ces deux puissances ont faite elles-mêmes, « et contre le serment qui se fait à son inauguration; » ils provoquent l'envoi d'un ambassadeur aux deux puissances maritimes, pour obtenir des modifications, et citent, comme un exemple à suivre, le refus de la reine Anne d'observer le traité conclu en 1709 avec la Hollande, parce qu'il était contraire aux intérêts de la nation anglaise.

La province de Namur [1] s'attachait à d'autres griefs que la Flandre et le Brabant. Elle ne réclamait ni contre l'extension des limites, ni contre la répartition du subside. Elle déplorait le préjudice qu'allait subir la religion catholique dans la province de Namur, si la capitale de cette province devenait ville de barrière. Les États suppliaient l'Empereur « de ne pas délaisser un peuple qui se trouvait « dans la dernière désolation, en voyant, avec la plus vive douleur, « leur ville et château commis à la garde seule des troupes des « États-Généraux, et que presque tous les Pays-Bas allaient être rem- « plis et environnés d'hérétiques, nonobstant les grandes précau-

[1] Il ne paraît pas que la province de Namur ait envoyé une députation à Vienne, et nous n'avons pas découvert de réclamations émanant de provinces autres que les trois dont il a été parlé. Cependant une lettre des États de Flandre aux États de Brabant mentionne des démarches faites à ce sujet auprès de ceux de Hainaut et de Namur.

Digitized by Google

« tions que leurs souverains avaient toujours prises pour qu'ils « n'en fussent pas infectés, et les justes et rigoureuses défenses « qu'ils avaient faites pour en empêcher le moindre établisse- « ment. »

Les États de Namur s'élevaient aussi, mais seulement en ce qui concernait la province, contre le droit de garnison et l'énormité des charges pécuniaires; la Hollande, disaient-ils, spéculait sur le non payement des sommes promises, espérant y trouver un prétexte, et dans la possession de nos principales forteresses un moyen facile pour s'emparer du pays. Ces points toutefois n'occupaient dans leur représentation qu'une place secondaire.

Ces réclamations des États des provinces sont tristes à d'autres titres, que par les griefs auxquels elles s'attachent. Il est impossible en effet de ne pas reconnaître, dans cette manifestation des sentiments du pays, les déplorables traces de la domination étrangère. Chaque province se renferme dans ses griefs locaux. Malgré l'amertume des expressions, les vues sont étroites et timides. On ne songe plus même à s'élever contre la continuation de la fermeture de l'Escaut; à peine ose-t-on encore réclamer faiblement contre l'occupation des places fortes [1]. Le gouvernement de l'étranger avait empêché le développement du sentiment national dans les Pays-Bas. Ballotté d'une domination à une autre, sans unité et par conséquent sans force en face de l'étranger, qui l'accablait de ses guerres, le pays avait le douloureux sentiment de son impuissance; sa vie politique avait perdu sa dignité, ses opinions n'avaient ni étendue ni élévation.

La presse toutefois ne resta pas muette. Une dette de plus de

[1] Il est juste cependant de ne pas oublier que Menin, Furnes, Warneton et Ypres appartenaient à la France depuis le traité de Nimègue, c'est-à-dire, depuis près de quarante ans; et Tournay, depuis le traité d'Aix-la-Chapelle (1668). L'occupation de ces places, devenues presque étrangères aux Pays-Bas, était une condition de leur rétrocession, et devait comme telle paraître moins dure.

Digitized by Google

15,000,000 en capital, dont la réalité n'était pas à l'abri de la critique, et qui ne concerne pas, du moins en grande partie, la monarchie autrichienne; un subside annuel de 1,250,000 florins, voilà bien, disait-on [1], de compte fait, un total d'environ 40,000,000 dont l'Empereur, à notre préjudice, se reconnaît débiteur envers la Hollande. Il ne doit pas se soumettre à cette injustice, et « si Leurs « Hautes Puissances n'admettent aucune raison, qu'il leur déclare « la guerre; nos députés offriront nos richesses, sang et vie, pour « détourner la ruine de la patrie, pour éviter la calomnie de la « postérité, laquelle nous reprocherait avec justice la lâcheté, la pa- « resse et la négligence d'avoir accepté, sans opposition, un joug « insupportable et tyrannique. »

Le traité, ajoutait-on [2], déclare que les États-Généraux ne pourront mettre dans les places de la barrière, des troupes *d'une nation suspecte d'être dans des engagements contraires aux intérêts de l'Empereur;* « mais peut-on trouver une nation plus « suspecte à Sa Majesté que celle de Hollande, qui s'agrandit et « s'engraisse de jour en jour de la dépouille de la maison d'Au- « triche? » La remise du fort de la Perle, dont la garde lui est confiée en cas de guerre, doit s'effectuer à la paix; et cela aura lieu, si toutefois « les États-Généraux ne forment pas derechef de « nouvelles prétentions pour avoir fourni des mèches, poudres ou « autres munitions de guerre; car chez eux tout est à vendre, et « rien à donner. » Sous prétexte de leur défense, ils se font céder

[1] *Réflexions sur la députation de la patrie à Sa Majesté Impériale et Catholique touchant le traité de la Barrière. A Cologne, à l'enseigne de la Patrie désolée.* 1716. In-4° de 15 pages. On se figurerait difficilement le jargon de ces pamphlets; ce n'est ni latin, ni français, ni flamand, ni wallon, et c'est tout cela à la fois.

[2] *Discussion universelle de tous les articles du traité de la barrière des Pays-Bas, entre Sa Majesté Impériale et Catholique, le roi de la Grande-Bretagne et les seigneurs États-Généraux des Provinces-Unies. A Cologne, à l'enseigne du Parfait patriote germain, Jacques le Sincère,* 1716. In-4° de 32 pages.

Digitized by Google

les polders de Doel, Sainte-Anne et Ketenisse ; « car, quoiqu'ils ne « fassent pas grande fête de sainte Anne et des autres bienheureux, « néanmoins ils font grand cas de la fertilité et richesse de tous les « polders compris dans les trois villages dédiés à cette bienheu- « reuse. »

L'envoyé de Hollande à Vienne [1] ayant eu connaissance des démarches actives des États de Brabant et de Flandre, adressa au ministère autrichien une note destinée à en paralyser l'effet [2]. Selon lui, « le terrain qui a été cédé est si petit et de si peu d'étendue, « bien que mesuré fort au large, que cela ne mérite aucunement « de si grandes oppositions. » L'Empereur n'obtient-il pas d'ailleurs une ample compensation dans la partie de la Flandre rétrocédée par la France? Peu importe que ces districts aient été violemment distraits de la province ; la Hollande a contribué à les reconquérir, et en les cédant à l'Autriche, son alliée, ce n'est pas une restitution au légitime propriétaire, mais une libéralité qu'elle fait. Quant au subside, « ce ne doit pas être non plus un sujet de « tant de cris, puisque, outre que la somme n'est pas grande en « elle-même, elle est très-peu proportionnée aux dépenses qui re- « jaillissent par là sur l'État (la Hollande). » On voit que la Hollande voulait faire considérer la garde de nos places fortes comme une charge pour elle, et comme un service rendu à l'Autriche.

Dans l'impossibilité où se trouvaient nos députés de faire au mémoire de l'envoyé hollandais une réponse officielle et directe, ce fut à la presse encore qu'ils confièrent leur défense. Plusieurs pamphlets paraissent avoir été rédigés sous leur inspiration. L'un d'eux [3]

[1] J.-J. Hamel Bruynincx.

[2] Datée du 30 mars 1716. Elle a été publiée, et forme un in-4° de quatre pages.

[3] *Solutions satisfactoires au mémoire des États-Généraux des Provinces-Unies, présenté à Sa Majesté Impériale et Catholique par leur ministre, le sieur Hamel Bruynincx, le 30 mars 1716, contre la réponse présentée à Sa Majesté par la députation des Pays Bas. A Vienne, à l'enseigne de la Députation.* In-4° de 13 pages.

Digitized by Google

commentait phrase par phrase le mémoire publié au nom des États-Généraux ; il les accusait formellement de n'avoir mis dans les négociations ni bonne foi ni sincérité, et « d'avoir employé la finesse, « afin que l'article 17 ne fût communiqué aux membres de Flan- « dre que quinze jours après la signature. » Il ne faut pas croire que cette accusation de mauvaise foi fût lancée à la légère ; le cabinet de Vienne, pour obtenir plus tard la reprise des négociations, se fit une arme de l'inexactitude des renseignements fournis aux plénipotentiaires qui dressèrent le traité [1]. Dans un autre pamphlet [2], on disait aux États-Généraux « que tous les pays où ils pouvaient « mettre la patte, étaient inaliénablement annexés à leur couronne. » L'envoyé hollandais prétendait que c'était à l'Autriche à payer les frais de la barrière ; « il est juste, lui répondait-on à cet égard, « que qui dîne ou soupe paye l'écot, et non un tiers par force. »

Les arguments pouvaient sans doute revêtir une forme plus noble ; mais peut-être cette forme vulgaire même servait-elle à les populariser, et à éveiller davantage l'attention sur les projets de la Hollande. Ces publications engagèrent à plus de circonspection le cabinet de Vienne, qui redoutait l'explosion du mécontentement, sans avoir pris la ferme détermination d'en écarter les causes.

Aussitôt après leur arrivée à Vienne, les députés de Flandre et de Brabant avaient été mis en rapport avec le ministère [3]. Des conférences s'établirent, et, dès le principe, la pensée du cabinet autrichien fut mise au jour : on promit de sa part que l'article séparé serait modifié, et que l'on négocierait pour obtenir le redressement des articles 16 et 22. Quant au point essentiel pour la Flan-

[1] Lamberty, vol. X. p. 203.

[2] *Contre-mémoire à la défense de la requête de la députation des provinces de Brabant et de Flandre à leur auguste maître. Vienne,* 1716. In-4° de 14 pag. avec la date de *Gand, le* 23 *avril* 1716 et la signature *A. Flamand.*

[3] Représenté par le comte *Gundacker* et le comte *Th. de Stahremberg.*

Digitized by Google

dre, l'extension des limites, le comte de Stahremberg « après avoir « fait connaître aux députés la douleur que Sa Majesté témoignait « à l'égard des mauvaises conséquences que le traité de la Barrière « entraînerait, leur fit en même temps connaître la nécessité qu'a- « vait Sa Majesté d'y donner les mains, et de céder aux Hollandais « un petit terrain pour en retirer les Pays-Bas, sans quoi ils s'y « seraient maintenus encore davantage; qu'il fallait aussi consi- « dérer que cette cession venait d'être remplacée et récompensée « par l'acquisition du pays rétrocédé par la France, c'est-à-dire, « Ypres, Tournay, Menin, etc.; qu'au reste Sa Majesté ne man- « querait pas de tâcher de dédommager la province de Flandre de « cette extension, par les soins qu'elle aurait de relever les Pays- « Bas, autant qu'il serait possible, et de leur procurer tous les avan- « tages. Son Excellence conclut en assurant les députés qu'elle fe- « rait rapport à Sa Majesté de tous leurs griefs, et ne manquerait « pas de les appuyer de son côté, pour voir si on ne pourrait pas « trouver quelque expédient pour y remédier [1]. »

Ce langage, que les États-Généraux eux-mêmes n'eussent pas désavoué, prouve avec quelle facilité la cour de Vienne prenait son parti sur les sacrifices imposés à la Belgique; il ne présageait pas une issue favorable aux instances de nos députés. Heureusement, le jour même où se tint cette conférence, l'envoyé hollandais fit sa maladroite communication, qui provoquait de nouveaux débats sur un point qu'il eût dû regarder comme décidé. Le cabinet autrichien ne manqua pas d'en tirer parti; à sa demande, il lui fut remis un mémoire intitulé : Recueil des raisons les plus importantes par où les députés de Flandre font voir que les prétextes et motifs dont les seigneurs députés des États-Généraux des Provinces-Unies se sont servis pour faire passer le 17e article du traité de la Barrière, sont abusifs, erronés et insubsistants; de plus, que le préjudice que la sainte

[1] Extrait de la minute d'un procès-verbal de ces conférences.

Digitized by Google

religion catholique apostolique romaine, les intérêts de Sa Majesté, sa province de Flandre et son plus fidèle peuple en souffriraient (si cet article avait son exécution), deviendrait irréparable. A la suite de cette pièce se trouve une *lucubration juridique sur la matière de l'aliénation du domaine*, destinée à prouver que le souverain ne peut, même en France, aliéner de son chef une portion quelconque du territoire. Le mémoire ne contient pas de moyens nouveaux. Nous y trouvons seulement cette allégation, qu'en restreignant, d'après les calculs des Hollandais eux-mêmes, la cession à 35,000 mesures ou arpents de terre, avec une population de 12,000 âmes, cela faisait un revenu de 341,600 florins, dont il fallait diminuer l'actif du budget de la province.

Le mécontentement des Belges donnait au cabinet de Vienne des craintes sérieuses; il prévoyait le moment où, pour faire exécuter le traité, il eût dû joindre ses troupes à celles de la Hollande. Il se décida donc à renouer les négociations, à considérer comme non avenues des stipulations qu'il avait lui-même ratifiées. Ajoutons que les États-Généraux ne se montraient pas, de leur côté, scrupuleux observateurs de la parole donnée : après la ratification du traité, ils avaient remis à l'Empereur les provinces belges, mais ils continuaient à retenir, sans motif plausible, la partie rétrocédée par la France. L'Autriche était en droit de se prévaloir de cette inexécution partielle.

Le conseil suprême des Pays-Bas à Vienne fut appelé à délibérer sur la conduite à tenir dans cette circonstance. D'après le protocole de la séance des conseillers de l'Empereur [1], leur avis portait en substance, qu'une demande de communication des griefs allégués contre le traité, équivalait à une reprise des négociations; les Etats-Généraux étaient d'autant moins en droit de se plaindre, que la publication de l'article séparé, qui avait surtout provoqué les ré-

[1] Le 17 avril 1716.

Digitized by Google

clamations, était leur fait propre ; qu'en outre, le traité contenait des infractions patentes aux lois fondamentales dont ils avaient garanti le maintien. Cependant, pour ne pas s'exposer à leur mécontentement, il convenait, pensait le conseil, d'adjoindre au plénipotentiaire de l'Empereur des députés belges sur lesquels retomberait naturellement la responsabilité de ces nouveaux débats.

Cette manière de voir fut adoptée par Charles VI, et l'envoi du marquis de Prié à la Haye fut résolu [1]. La dépêche qui en donne avis aux États de Brabant et de Flandre, contient de grandes protestations d'intérêt [2]. L'adjonction de députés belges au marquis de Prié y est représentée comme étant uniquement déterminée par le désir que nos intérêts fussent mieux défendus.

Le public augura favorablement des négociations qui allaient se rouvrir, et du caractère de l'homme qui devait les diriger [3]. On a pourtant été trop loin, quand on a dit que les mesures décrétées *calmèrent les esprits et rendirent la confiance à la nation* [4]. La correspondance du marquis de Prié avec le conseiller fiscal Neny, qui négociait en son nom les modifications au traité [5], nous fournit la preuve du contraire. Une lettre du ministre [6] contient entre autres ce passage remarquable : « Je puis bien dire avec toute « vérité, que je n'ai guère eu de repos depuis que je suis arrivé en « ce pays-ci, tant par rapport aux affaires de la barrière qu'à l'ex-

[1] Hercule-Joseph Turinetti, marquis de Prié, fut ensuite nommé ministre plénipotentiaire en Belgique, et remplaça en cette qualité le comte de Kinigsegg.

[2] Cette pièce a été publiée dans les *Documents inédits concernant les troubles de la Belgique sous le règne de l'empereur Charles VI.* Vol. I, p. 90.

[3] *Remarques sur la lettre de Sa Majesté Impériale et Catholique écrite aux clergé général et chefs-colléges du comté et pays de Flandre, ou leurs députés. Cologne, à l'enseigne de la Patrie consolée.* In-4° de 14 pages.

[4] *Documents inédits concernant,* etc. Ibid.

[5] Cette correspondance, qui se trouve aux archives de l'État, forme deux volumes in-folio : l'un de ces volumes contient les lettres de Prié, l'autre celles de Neny.

[6] Datée du 15 juillet 1718.

Digitized by Google

« travagance de ces peuples, et aux mauvaises manœuvres qui se « font pour causer tous ces troubles. Louvain commence à remuer, « et l'on travaille à Gand et à Bruges pour exciter la populace. L'on « se sert présentement des prétextes que fournit l'affaire de la bar- « rière; l'on se récrie principalement sur la cession du bureau « d'Ostende, qui est devenue publique. M. le résident Pesters [1] est « très-bien informé des mauvaises explications et du bruit qu'en « font des principaux du pays. » Plus loin, le ministre dit que s'il y a quelque mouvement à Gand et à Bruges, il craint que *cela ne passe à une révolte formelle et générale du pays;* il prévoit le cas où l'on serait forcé de réclamer l'assistance de la Hollande elle-même, et compte, *pour éteindre ce feu dans sa naissance,* faire venir des troupes d'Allemagne.

Le marquis de Prié est formel; sa lettre donne droit de supposer que le mécontentement excité par le traité de la Barrière ne fut pas étranger aux troubles qui éclatèrent à Bruxelles, et qui se terminèrent par le supplice du malheureux Agneessens. Sans doute ce n'en fut pas la cause directe; mais quand on voit le pays entier à la veille d'une insurrection, il est difficile de croire que l'unique motif qui mit en mouvement le peuple de la capitale, fût la levée du gigot et des vingtièmes arriérés; que ce soulèvement eût pris un caractère aussi grave, si d'avance les esprits n'eussent été aigris.

La reprise des conférences ne pouvait amener que des résultats partiels. Car, au fond, l'Empereur n'était pas sincère; la crainte seule d'un soulèvement l'avait empêché d'exécuter le traité. La Belgique devait subir les fatales conséquences de la domination étrangère, aux yeux de laquelle les intérêts belges n'étaient que des intérêts accessoires et subordonnés à de bien autres exigences. Charles VI n'était pas aussi pacifique, ni aussi dépourvu d'ambition qu'il le

[1] L'envoyé hollandais à Bruxelles.

Digitized by Google

disait; au moment où il envoyait le marquis de Prié à la Haye, il lançait le prince Eugène contre les Turcs. Deux guerres à la fois, c'eût été trop, et la possession de Belgrade avec une partie de la Valachie, lui souriait probablement beaucoup plus que les modifications que le traité de la Barrière aurait pu subir. L'Empereur, d'un autre côté, n'avait pas encore fait la paix avec Philippe V, et renoncé à ses prétentions sur la monarchie espagnole. Des traités avaient, il est vrai, donné au petit-fils de Louis XIV la reconnaissance de la plupart des puissances européennes; mais le vent des alliances est changeant, et ces traités pouvaient être modifiés par d'autres. Le XVIII[e] siècle vit de si singuliers revirements dans la politique des cours! Le traité de la Barrière n'était pas seulement pour l'Autriche la condition de l'acquisition des Pays-Bas espagnols, c'était aussi le prix auquel elle achetait les possessions de l'Espagne en Italie (Milan, la Sardaigne, Naples, etc.), qui lui tenaient plus à cœur que la Belgique. L'Espagne menaçait de nouveau ses anciennes possessions italiennes; il fallait à l'Autriche un appui. Où le chercher, si ce n'était auprès des deux puissances maritimes, ses alliées naturelles contre l'Espagne et la France? Renouer la grande ligue dont l'ambition de Louis XIV avait déterminé la formation, et qu'avait anéantie la paix d'Utrecht, devint le but de la diplomatie autrichienne. Un traité qui assurait à chacune des parties contractantes ses possessions actuelles, et même ce qu'elles pouvaient acquérir de commun accord, avait d'abord été conclu avec l'Angleterre [1]; cette convention, qui était un acheminement à la quadruple alliance de 1718, réclamait l'accession de la Hollande [2].

Obtenir cette accession, associer de nouveau les deux puissances maritimes à sa cause, fut le but principal que dès lors se proposa la cour de Vienne; il fallut se décharger sur la Belgique de la respon-

[1] Ce traité, conclu à Westminster, le 25 mai 1716, fut ratifié le 30 juillet suivant. Dumont, vol. VIII, part. 1re, p. 477.

[2] Art. 7.

Digitized by Google

sabilité des nouvelles négociations, prouver que le refus d'exécuter le traité de la Barrière avait été forcé, résister pour la forme, et obtenir quelques modifications secondaires, pour calmer les esprits. Que tel fut le mobile qui guida le cabinet autrichien, c'est ce dont fait foi la correspondance officielle. Les instructions données au marquis de Prié par le prince Eugène, qui, en sa qualité de gouverneur général de la Belgique, était l'intermédiaire obligé entre la cour de Vienne et son négociateur, lui enjoignent de hâter la conclusion, de terminer à tout prix, *pour frayer le chemin à l'alliance;* pas de lettre qui ne renferme des recommandations de cette nature.

Les dispositions de l'Autriche étant telles, toutes difficultés devaient aisément s'aplanir. Il y a même lieu de s'étonner qu'il ait fallu deux ans pour tomber d'accord, et que la Hollande se soit relâchée de ses prétentions; elle tenait du reste principalement à deux points, contre lesquels son adversaire ne chercha pas à se débattre : le subside, et le droit de garnison dans les places de la barrière. S'il faut en croire un annaliste déjà cité [1], la cour de Vienne eut un instant la velléité de placer la question sur un terrain différent, en soutenant qu'il ne devait plus être question de barrière, depuis qu'un traité avait réuni la France, l'Angleterre et la Hollande [2]; mais elle renonça bientôt à sa prétention, sans doute pour ne pas éloigner l'accession qu'elle sollicitait.

Les négociations ne portèrent donc que sur l'extension des limites et sur des points secondaires, tels que le payement des arrérages, la réduction du subside, la désignation de l'hypothèque, la propriété du matériel d'artillerie qui garnissait certaines places, et autres questions d'argent. Le traité ne fut pas attaqué dans ses clauses les plus désastreuses; ainsi il ne fut fait aucune mention de

[1] Lamberty, vol. X, p. 196.

[2] Le 4 janvier 1717. Dumont, vol. VIII, part. Ire, p. 484.

Digitized by Google

l'interdiction à la navigation sur l'Escaut, et il était réservé seulement à Joseph II de chercher à nous y soustraire. Tentative mal conduite, comme la plupart de celles qui signalèrent le règne de cet infortuné monarque !

Les prétentions à la cession d'une partie de la Flandre Septentrionale étaient si peu fondées, l'extension des limites si évidemment demandée dans des vues d'agrandissement, que, dès le principe des conférences, et malgré les vives réclamations de la Zélande [1], les États-Généraux réduisirent notablement leur demande; l'acceptation de l'Empereur mit fin à cette première difficulté. Les Hollandais consentirent aussi au déplacement de l'hypothèque; mais, en prudents créanciers, ils exigèrent que les nouvelles sûretés équivalussent aux anciennes. Longtemps on disputa sur ce point. Enfin, au mois d'août 1717, l'Espagne ayant envahi la Sardaigne, et menaçant les autres possessions de l'Autriche en Italie, Charles VI se montra disposé à céder aux exigences de la Hollande. « L'Empereur, écrivait Eugène à Prié [2], veut absolument voir la fin d'une « affaire dont les longueurs causent du préjudice à ses intérêts. » Il faut donc lever toutes les difficultés, et ne plus écrire que pour informer de la signature du traité. « Si la sûreté du payement, fort « naturelle, n'est pas acceptée telle que vous l'offrez, Votre Excellence doit en donner une autre, *même celle qu'on demande*, « cela étant ainsi conforme aux ordres et à la souveraine volonté de « Sa Majesté. »

Les instructions transmises à l'envoyé impérial [3] furent rédigées

[1] Lamberty, vol. X, p. 199, rapporte une pétition des États de cette province aux États-Généraux, où se trouve cette phrase : « Cette affaire les (États de Zélande) touche de si près, qu'ils sont résolus de maintenir fermement ce point, comme l'on dit, « avec les mains et les dents, sans aucune diminution dans le plus ou le moins des « limites obtenues. »

[2] Le 15 janvier 1718.

[3] Elles portent les dates du 30 mars et du 5 septembre 1718.

Digitized by Google

en ce sens : elles lui permettaient de céder après une résistance de pure forme. Plusieurs chapitres de la dette mise à charge de l'Autriche étaient contestés, et leur réalité même révoquée en doute; on passa condamnation à cet égard. L'Empereur avait déclaré qu'il regardait comme une atteinte injurieuse à sa souveraineté, les voies d'exécution qu'une puissance étrangère demandait d'exercer sur son territoire; le marquis de Prié fut d'abord autorisé à consentir à ce que cette exécution eût lieu, avec l'intervention du gouverneur général, puis à se désister même de cette réserve, par le motif singulier que l'on pouvait éviter cette extrémité en payant aux échéances fixées.

Les seules modifications obtenues furent le déplacement de l'hypothèque et une réduction dans la cession territoriale et dans le montant de la dette. Le subside fut affecté moitié sur les droits d'entrée et de sortie, moitié sur les revenus du pays rétrocédé par la France. Cette partie de la Belgique fut ainsi plus maltraitée encore que les autres. La Flandre rétrocédée, conquise par la France en 1678, avait été dépouillée de ses priviléges, et malgré le vieil axiome de droit, qui rendait au citoyen sorti de captivité l'usage de ses prérogatives d'homme libre, on décida qu'elle continuerait à vivre sous les lois du bon plaisir; elle ne fut plus, comme auparavant, représentée aux États de la province. L'Empereur accorda aussi à la Hollande, en cas de retard dans le payement du subside, le droit d'exécution, *même par voie de fait*, contre le receveur général des finances et les États du pays rétrocédé; il se réserva toutefois la satisfaction de stipuler que cette exécution, dont les ecclésiastiques et les magistrats des villes étaient seuls exceptés, se ferait en son nom et de sa part.

Quelques mois après la conclusion de ce nouveau traité [1], la Hollande abandonna à l'Autriche les districts qu'elle avait jusqu'alors

[1] Il fut conclu à la Haye, le 22 décembre 1718. Dumont, vol. VIII, part Ire. p. 551.

Digitized by Google

retenus comme gage, et ses troupes entrèrent dans les villes dont la garde lui était confiée. Elle n'obtint cependant pas l'exécution de toutes les clauses convenues : la cession du territoire n'eut lieu qu'en partie, et cette question resta, entre les deux États, une cause de rupture permanente, qui amena enfin une explosion soixante-dix ans plus tard.

Les autres conditions elles-mêmes, quoique fidèlement accomplies dans le principe, étaient d'une nature trop onéreuse pour que la cour de Vienne ne saisît pas la première occasion de s'en affranchir.

Malgré les modifications qu'elle avait obtenues, l'Autriche prit possession de notre pays sous des auspices bien défavorables; l'administration fiscale du marquis de Prié, et la conduite de Charles VI dans l'affaire de la compagnie d'Ostende, ne rachetèrent pas la faiblesse de ses premiers actes, ne calmèrent pas le mécontentement des Belges. Il fallut le règne de Marie-Thérèse, le gouvernement paternel du prince Charles de Lorraine, l'influence de la paix et de la longue résignation du pays, pour donner à la domination autrichienne chez nous, le caractère de popularité qu'elle obtint pendant quelque temps, et que lui enlevèrent les intempestives réformes de Joseph II.

Digitized by Google

L'EUROPE

PENDANT

LE CONSULAT, L'EMPIRE ET LA RESTAURATION,

Par Capefigue [1].

S'il est une histoire qui semblait pouvoir être écrite de nos jours, c'est celle du puissant génie dont la renommée jette un si vif éclat sur la fin du siècle dernier et sur le commencement du nouveau. Quand l'édifice politique colossalement échafaudé par la main d'un grand homme s'est écroulé tout entier avec lui ; quand le souffle dont il avait animé sa gigantesque création s'en est exhalé, avant son dernier soupir ; quand tout de lui enfin s'est si bien englouti dans le gouffre du passé, que le présent, à quelque distance de là, n'en a plus conservé qu'un idéal souvenir, ne devait-on point s'attendre à ce que la postérité commençât aussitôt pour lui, et ne ferait-on pas mieux, pour ne point embarrasser davantage le sol de la politique du jour, déjà si encombré de questions et de systèmes, d'en balayer les ruines dispersées d'une œuvre à qui l'ouvrier manque?

[1] Les deux premiers volumes viennent de paraître.

Digitized by Google

C'est un point sur lequel, avec un peu de jugement, les partis seraient d'accord, s'ils le voulaient; mais les partis raisonnent-ils? Tout drapeau leur est bon, pourvu que la multitude le salue. Il en est de certaines opinions comme de ces hardis imposteurs qui, dans tous les temps et dans tous les pays, ont exploité les morts mystérieuses. Ces résurrections soudaines, auxquelles les hommes de sang-froid ne croient point, frappent fortement l'imagination du peuple et lui inspirent quelquefois de grands actes de folie dont il est toujours la victime. Le système napoléonien arrivant aujourd'hui, dix-neuf ans après l'agonie de Sainte-Hélène, est une manière de faux Démétrius, de Mathurin Bruneau, par rapport au système fini, au système tout personnel de l'Empereur Napoléon.

Car est-il de nos jours rien qui ait plus complétement disparu des champs de la réalité, que l'œuvre de ce grand génie? Son système dont on parle tant, individuel comme celui des grands conquérants, n'est-il pas mort tout entier avec lui? La défaite n'en avait-elle pas, de son vivant, retourné jusqu'aux dernières racines si peu profondes encore? Plus malheureux que tous les héros dont il suivit les traces, n'a-t-il pas survécu assez à l'anéantissement de l'ouvrage de sa force et de sa pensée? L'abîme ouvert entre Moscou et Waterloo n'était-il donc point assez grand pour engloutir tout d'un coup son colossal empire? Et quand l'abîme se referma enfin avec des mugissements étranges, qu'en resta-t-il à la surface? Une dynastie sans passé comme sans avenir, aux prises avec un germe de mort dans la poitrine du fils de deux empereurs; une famille de frères et de neveux, que la possession passagère des plus beaux trônes de l'Europe n'avait pu *débourgeoiser*, tout gentilshommes qu'ils étaient, et le Code civil, dont encore la Révolution pouvait réclamer la meilleure part. Oui, lorsque le fils de l'homme du destin fut rejeté de la vie, on put dire que l'Empire et l'Empereur, et ses fabuleux souvenirs, entrèrent dans les hautes régions de la postérité, inaccessibles d'ordinaire aux profanations des hommes du présent. De quel vertige a donc été frappé le jeune homme qui descendit, quatre ans après l'extinction de la nouvelle dynastie

Digitized by Google

impériale, sur la place publique de Strasbourg et vint crier à quelques soldats surpris : Proclamez-moi empereur, je suis le neveu de Napoléon? Nous sommes à une époque bien étrange ; les choses les plus graves ont leur côté grotesque, les choses les plus grotesques ont leur côté grave ; jamais peut-être on n'a si bien mis en relief les ridicules politiques, et jamais la nation française, d'ordinaire impitoyable dans ses moqueries, n'a pris au sérieux tant de choses qui le sont si peu. On se rappelle cette burlesque conspiration, si mal amenée, si mal justifiée, qui fit hausser les épaules à tous les hommes sensés; cela n'empêche point qu'il n'y ait un parti napoléonien aujourd'hui, un journal napoléonien et un Stuart napoléonien. On pense bien que nous ne nous arrêterons pas à discuter le système de ce parti. Ce qu'il veut, c'est l'Empire sans l'Empereur, ou, ce qui est pis encore, avec ce jeune étourdi à son prodigieux sommet. Cependant c'est déjà quelque chose qu'un tel parti existe; l'absurde même, quand il touche aux destinées des peuples, est respectable à nos yeux. Le parti napoléonien n'a point d'avenir; abandonné à lui-même, il tomberait bientôt de toute la hauteur de son impuissance; mais, jeté dans la mêlée des opinions qui troublent les esprits en France, il n'est pas sans valeur, en ce qu'il propage des idées fausses et nourrit des espérances qu'il ne pourrait en aucun cas réaliser.

Deux éléments composent ce parti : d'abord l'enthousiasme du peuple pour le grand nom de Napoléon. Un empire si hâtivement bâti, et si vite disparu, a beau crouler sur ses fondements; on n'a pas achevé une si puissante entreprise sans laisser au moins de profonds souvenirs dans le peuple. Le nom de Napoléon remue, électrise encore les masses, comme s'il n'était pas mort à mille lieues de l'Europe, comme si l'on pouvait redire ce mot du poëte : *Vient-il encore pour demander le monde?* Il en fut de même de Charlemagne : la brillante traînée de lumière que laissa son passage à travers la barbarie, éblouissait encore les multitudes un siècle après sa mort. Ces apparitions prodigieuses de météores dans l'humanité, produisent, à l'énorme hauteur où ils s'élèvent tout d'un coup, l'effet de ces globes célestes dont nous voyons, s'il faut en croire les as-

Digitized by Google

tronomes, la lumière éblouissante bien longtemps après qu'ils se sont éteints; tant cette lumière a du chemin à faire pour venir jusqu'à nous des profondeurs du firmament. Ainsi de la sympathie des masses. C'est cette sympathie qui est acquise au parti napoléonien, fût-il cent fois plus absurde qu'il ne l'est : le grand nom de Napoléon couvre tout.

L'autre élément, le seul sur lequel il puisse un peu compter, c'est le parti de la conquête, si populaire en France surtout; c'est le parti qui rêve l'agrandissement de la France depuis les traités de 1815. Ce parti, il l'absorbe en lui, il lui donne un corps et un nom : il n'en faut pas davantage pour ramener une opinion morte sur la scène du monde. Si les folles idées du neveu de l'Empereur reposent sur une base un peu solide, c'est sur celle-là, et s'il peut espérer jamais de faire quelque tentative réelle, quelque effort qui ne soit pas ridicule, c'est quand ce parti sera plus fort et plus impérieux, si l'intérêt bien entendu de la France n'en fait pas justice.

Il y a donc un parti de la conquête en France? où se cache-t-il? quels sont ses journaux, ses chefs et ses meneurs? et que veut-il? Il ne nous serait pas difficile de répondre à ces questions, si on nous les adressait. En France, depuis les victoires de la République, il y a toujours eu un parti de la conquête. La conquête en France est nationale comme la guerre. Seulement, il y a des époques où il semble assoupi, d'autres où il se réveille et se remue; jamais il ne meurt. Le parti de la conquête, on ne peut se le dissimuler, c'est le parti de la France, et si le principe gouvernemental qui a dirigé jusqu'à ce jour la politique intérieure n'en est pas, c'est que l'impérieuse nécessité de sa conservation lui en fait une loi, quoiqu'il semble un peu confus au fond du cœur de ne point se ranger à l'opinion la plus populaire, la seule populaire qu'il y ait en France. Aussi on dirait qu'il sent qu'un peu de gloire attirerait à lui l'enthousiasme qui lui manque; car on le voit saisir toutes les occasions qu'il peut d'en montrer au moins le fantôme. Le parti de la conquête est le seul qui n'ait pas besoin de journaux ni de meneurs. Il est un peu dans tous les partis. Il est surtout dans le parti napo-

Digitized by Google

léonien, quoiqu'il ne soit pas assez sot pour accepter son prétendant.

Que le parti républicain exploite au profit de sa cause cette soif aveugle d'agrandissement qui tourmente la France, nous ne nous en étonnons point. N'est-ce pas le Comité de salut public qui avait réuni la Belgique à l'héritage de l'ancienne monarchie; n'est-ce pas lui encore qui en avait reculé les limites jusqu'au Rhin? Que le parti napoléonien retrace le tableau magnifique des conquêtes impériales, quoique l'Empire les ait toutes perdues et qu'il ait enveloppé dans sa ruine les conquêtes de la République, rien de plus naturel; mais ce dont il est moins facile de se rendre compte, c'est que le parti légitimiste ranime, lui aussi, de dangereux souvenirs qui pourraient, par un de ces hasards qu'on n'ose point prévoir, rejeter l'Europe dans toutes les horreurs d'un nouvel embrasement général. Nous savons bien que les partis, quand ils sont faibles, n'y regardent pas de si près. Ce qu'on ne peut faire seul, on l'obtient par la coalition. Le but est différent, mais les moyens sont les mêmes; voilà l'essentiel. On se séparera quand on en viendra au point où l'on ne peut plus s'entendre. La légitimité donne la main à la république; toutes deux ont besoin de l'anarchie. La légitimité exploite l'esprit de conquête; cela augmente le nombre des mécontents. Rien de mieux. Ne parlez point de moralité aux partis. Il faut pourtant prouver aux Français qu'une restauration nouvelle ne serait point incompatible avec l'esprit de conquête, que les Stuarts bourbonniens tiendraient ce que promettent les Stuarts napoléoniens; et nous ne serions pas surpris que ce fût tout bonnement cette démonstration difficile que M. Capefigue eût entreprise dans son ouvrage nouveau, dont il n'a paru encore que deux volumes, mais dont nous pouvons pressentir dès ce moment la pensée.

On ne saurait trop s'élever contre cette manie qu'ont tant d'écrivains de nos jours, de faire des histoires de circonstance. Comment juger sainement une époque quand on n'a pas l'esprit libre de toute préoccupation, le cœur dégagé de toute antipathie? Il est évident que le livre de M. Capefigue est un livre de parti; mais avons-nous bien deviné en croyant qu'il a consacré sa plume

Digitized by Google

et ses convictions, au service de la cause légitimiste? Nous sommes dans un grand embarras à ce sujet. Une histoire qui ne se passionne que pour les faits est facile à juger; mais une histoire qui laisse percer une opinion et qui ne dit pas son dernier mot, est une énigme bien difficile à résoudre, surtout quand on n'en connaît point la suite; en effet, il serait possible que les derniers volumes accusassent plus nettement un projet que nous ne démêlons pas bien encore. On dirait qu'en se hâtant de lancer dans le public les deux premiers volumes de son *Histoire de l'Europe, sous le consulat et l'empire de Napoléon*, l'auteur ait voulu gagner de vitesse l'*Histoire du Consulat et de l'Empire*, dont on sait que M. Thiers s'occupe dans les loisirs de son interrègne ministériel. La pensée que M. Capefigue indique dans sa préface, et dont son ouvrage ne serait que le développement, est sans doute grande et belle. Mais faut-il croire aux préfaces? Son entreprise, telle qu'il la dessine à grands traits dans cet avant-propos, ne ferait en aucune façon concurrence à l'œuvre annoncée de M. Thiers. M. Thiers se placera, on n'en peut point douter, au point de vue français pour juger le Consulat et l'Empire. M. Capefigue annonce, au contraire, qu'il va faire l'histoire du reste de l'Europe pendant ces deux prodigieuses époques. Si M. Capefigue tenait sa promesse, il serait donc dans un camp et M. Thiers dans un autre. L'un verrait la France, de Londres, de Vienne, de Pétersbourg, de Berlin; l'autre ne la verrait que de Paris, cette cité triomphale vers laquelle Napoléon avait toujours les yeux tournés dans ses plus lointaines conquêtes; de même que César se souvenait partout de Rome, ce centre du monde; de même qu'Alexandre pensait toujours à ce que dirait Athènes. Voici en quels termes M. Capefigue annonce son dessein :

« Dans la période de quinze ans que je vais parcourir, Napoléon est la figure exceptionnelle; mais l'on se tromperait pourtant si l'on ne groupait pas autour de lui les peuples, les gouvernements et les hommes d'État qui ont marqué dans cette vaste résistance qui brisa l'Empire. L'Angleterre n'offre-t-elle pas aussi l'aspect d'une magni-

Digitized by Google

fique épopée dans sa lutte contre Napoléon ? Pitt a bien son génie national : ce que Napoléon fit en remuant les idées de gouvernement et les armées, Pitt le réalisa avec les subsides et le crédit public. Le ministre agit sur le continent avec la même puissance que l'Empereur; ils se disputèrent la domination des cabinets et des peuples; l'Angleterre fut le type d'une nation aristocratique et commerciale, d'une grande Venise, résistant à un nouvel empereur couvert de l'armure des princes de la maison de Souabe. Il y a bien quelque curiosité à suivre cette force d'une nation commerciale et libre contre un dictateur, le plus liant, le plus fin, le plus intelligent. La presse anglaise a fait autant de mal à Napoléon que les armées de l'Europe. L'Autriche, patiente et militaire, ne fut pas sans gloire. Elle défendit avec persévérance sa couronne, son territoire et sa nationalité. Elle eut des hommes d'État de première force; le prince de Metternich fut pour la pensée continentale ce que Pitt avait été pour le triomphe de la suprématie maritime. Pourquoi n'oserait-on pas le dire? La lutte de la nation germanique fut belle; on la voit se déployer sur tant de champs de bataille, jusqu'au jour où l'Allemagne fit entendre des accents de liberté en évoquant l'ombre d'Arminius..... Partout vous trouverez dans cette époque des hommes de premier ordre et des caractères de valeur. En Russie, l'empereur Alexandre; en Prusse, le baron de Hardenberg; en Angleterre, Pitt, Nelson, le duc de Wellington, Canning. »

Nous avons donné ce long extrait de la préface de M. Capefigue, ne pouvant mieux faire comprendre à nos lecteurs la pensée dans laquelle il annonce qu'il écrira son livre. Certes, cette pensée est belle; elle suppose une hauteur de vues que nous ne sommes point accoutumés à voir chez les hommes de talent qui ont écrit une histoire presque contemporaine. Les Anglais, qui sont si profondément nationaux, ne seraient point capables encore de concevoir de la sorte l'*Histoire du Consulat et de l'Empire*, eux qui en sont encore au *vainqueur du vainqueur du monde*. Malgré nous pourtant, nous nous sommes défiés de la préface de M. Capefigue.

Digitized by Google

Elle nous semblait promettre plus d'impartialité qu'il n'est possible d'en tenir quand on écrit la relation d'événements si près de nous. Il n'est pas mauvais de cesser un moment d'être Français, quand on raconte les belles actions des ennemis de la France; mais ne doit-on pas craindre de devenir aussi par trop Russe ou par trop Anglais? Quand on fait profession d'une admiration aussi éclairée pour les constants adversaires du grand homme autour duquel tourne l'histoire du monde pendant près de vingt ans, n'est-il pas à craindre qu'on ne soit entraîné à les louer aux dépens de sa gloire? Nous ne sommes point au nombre des fétichistes de Napoléon. Si au point de vue poétique nous l'admirons comme le génie le plus prodigieux des temps modernes, nous savons aussi parfois peser ses actions dans la balance sévère de l'histoire. Mais tout parti pris de dénigrement à l'égard de cette grande figure, nous semble aussi souverainement déplacé qu'un enthousiasme qui ne veut point réfléchir.

M. Capefigue n'a pas que la pensée de réhabiliter les adversaires de l'Empire. Il s'est proposé encore de faire tomber *cet échafaudage vulgaire sur lequel jusqu'ici on a placé la figure historique de l'Empereur:* ce sont ses expressions. Il divise en trois catégories les écrits qui ont paru sur cet homme si fameux : les mémoires, les compilations, et les livres de parti, tous également faux, tous également entachés de partialité. L'auteur croit que l'époque de l'Empire *n'est pas connue,* qu'on a fait de l'Empereur une figure fabuleuse, et qu'il est temps enfin de faire entrer *l'immense personnalité de l'Empereur dans le domaine des études sérieuses.* Tel est son but; telle est, avec son autre but que nous avons fait connaître déjà, la double pensée de son livre. Il faut convenir qu'une pareille entreprise, si elle était conduite à bonne fin, avec autant de talent et de suite que de bonnes intentions, serait le plus beau monument historique qu'on aurait élevé de nos jours. Malheureusement, il n'en est pas ainsi, comme le lecteur pourra en juger.

Digitized by Google

Nous croyons que le livre de M. Capefigue soulèvera beaucoup de critiques, et, pour notre part, nous, qui sommes encore moins que lui d'un parti ou d'une coterie, nous en hasarderons quelques-unes sur les deux volumes que nous avons sous les yeux. Notre premier reproche portera sur l'étendue démesurée du cadre qu'il s'est tracé. Quelque fécond que soit le Consulat en événements d'une haute importance historique, ce n'est pas une raison pour être impitoyablement prolixe. L'historien doit se garder surtout des longueurs : le style lâche et verbeux ne va point à sa gravité ; un tour de phrase énergique, une parole nerveuse qui résume ce qu'un écrivain incorrect ne saurait dire en moins d'une page, voilà ce qui doit distinguer l'austérité historique du laisser aller des mémoires. Croirait-on que ces deux volumes in-8°, qui comptent plus de 800 pages d'une impression serrée, ne vont que de 1794 à 1800, et que le deuxième volume surtout n'embrasse que la première année du Consulat ? Pour un chapitre bien fait et bien nourri de faits, il faut en lire deux d'une futilité ou d'une aridité désespérante. M. Capefigue est comme ce propriétaire amoureux de son jardin potager, qui *ne vous fait pas grâce d'une laitue*. S'agit-il de dessiner la physionomie de la société française sous le Directoire, il décrit minutieusement le costume des hommes et des femmes. Il répète ce que tout le monde sait, que l'on prononçait *ma paole d'honneu,* et que les hommes portaient d'amples cravates. Là où deux coups de crayon suffiraient, il arrête son pinceau et repasse cent fois sur le même trait les mêmes couleurs, qu'il affaiblit en les délayant. Nous pouvons prédire dès à présent que ce défaut de sobriété littéraire, dans un ouvrage sérieux, cette impossibilité où il semble être à chaque page de s'arrêter jamais, nuira beaucoup au succès qu'il en espère. Quand on s'attend à lire de l'histoire, on est prévenu malgré soi contre l'auteur qui ne s'est pas élevé au-dessus du style verbeux des mémoires, et qui n'a point, pour vous tenir si longtemps en haleine, l'excuse d'avoir vu les choses qu'il raconte. Le style de M. Capefigue a un autre défaut

Digitized by Google

que nous ne pouvons nous empêcher de signaler ici; il faut qu'il nous ait bien choqué, car ce n'est pas notre coutume de nous arrêter tant à la forme dans les ouvrages de quelque gravité. M. Capefigue affectionne dans les mots une poésie toute d'emprunt et tout *extérieure*, qui fait toujours contraste avec le reste de sa phrase, d'*ordinaire* traînante et prosaïque. On ne s'imagine pas l'effet que produisent au milieu d'une lecture sévère des images grotesquement ambitieuses, qui viennent se jeter sous vos regards d'une façon toujours aussi inattendue que déplacée. Comme le vieil Homère, qui, dans sa poésie, ne saurait nommer un vaillant chef des Grecs ou des Troyens sans lui accoler une épithète qui le caractérise d'un seul trait, ainsi M. Capefigue, dans sa prose, jette au milieu du récit un adjectif descriptif, une parenthèse pittoresque, ornement presque toujours parasite. Veut-il flétrir la translation en France des chefs-d'œuvre de l'art italien? il lance une phrase telle que celle-ci : Les Italiens à l'imagination vive, les Romains *qui se jouent sur les bords jaunes du Tibre*, devaient être profondément affectés à la vue de ces spoliations. Faut-il remonter à l'origine de la famille Buonaparte? il parle de la Corse, de ses châtaigniers sauvages, de ses jujubiers, de la chèvre qui broute ses montagnes de rocher en rocher, des pâtres à l'aspect inculte, des arbousiers en fleur, et de la *lucciola*, « mouche brillante qui est comme la bougie du ciel sous le firmament resplendissant d'étoiles : » tout cela, pour nous dire que Napoléon est né à Ajaccio! Cette mignardise d'images, cette recherche affectée du style pittoresque, se reproduisent à chaque page. Mais passons; nous avons hâte de pénétrer plus avant dans le vif de la critique.

Une fois que l'ouvrage de M. Capefigue s'est révélé à nous comme œuvre de parti, nous avons cherché à bien nous rendre compte des opinions que personnellement il professe en politique; nous avouons que nous n'y sommes point encore parvenu. Que M. Capefigue ait une prédilection particulière pour les Bourbons, cela est connu, et l'auteur ne s'en cache pas. Il ne manque aucune occasion pour faire son éloge; il ne tarit point sur la noble conduite de

Digitized by Google

Louis XVIII pendant les longues années de son exil; le comte d'Artois n'est pas oublié par sa plume élogieuse; il le trouve chevaleresque, quoique d'un autre côté il avoue qu'il manquait de courage; ce qui nous semble un peu inconciliable. Il professe une admiration toute particulière pour Caroline de Naples, cette femme, vous savez, si furieuse et si implacable dans ses vengeances, qui gouvernait son faible époux, et qu'Acton gouvernait; qui fit pendre le vieux Caroccioli à la vergue du vaisseau amiral de Nelson, et remplit Naples de sang et de scandales. Est-ce sa passion pour les Bourbons légitimes qui aveugle M. Capefigue? Nous aimons à le croire. Cependant cette passion ne le rend pas trop hostile aux Bourbons de la branche cadette; il glisse fort adroitement, dans un chapitre consacré à cette famille princière dans l'exil, un panégyrique très-délicat du roi actuel des Français. M. Capefigue n'a point assez d'admiration pour Paul Ier et pour Souwarow. Tous les traits de ces deux figures si originales et si profondément moscovites, sont habilement affaiblis par lui. Souwarow était un général aussi poli et aussi peu excentrique qu'un autre. Paul Ier, au fond de ses caprices apparents, cachait une grande suite dans les idées. Ce caractère fantasque, trop méconnu, avait pour la Russie des plans de grandeur que la mort ne lui a point permis d'exécuter; et ce qui chez lui semblait l'effet d'une boutade ou d'un engouement, comme son brusque revirement de politique à l'égard de la France, et l'ambition puérile qu'il montrait d'être le grand maître de Malte, était toujours le résultat d'une profonde pensée. Nous le voulons bien; nous ne connaissons point assez les ressorts qui faisaient agir la politique russe à cette époque, pour essayer de réfuter les réhabilitations de M. Capefigue. Mais si nous les citons ici toutes à la fois, c'est pour grouper sous les yeux du lecteur les personnages et les systèmes pour lesquels il se prend d'un bel enthousiasme. Vous avez vu le cas qu'il fait de Pitt et des hommes de tribune, de guerre et de mer que produisit la Grande-Bretagne pendant sa longue lutte avec la France. Nous n'y trouvons rien à redire. Mais M. Capefigue a un autre faible que nous nous expliquons difficilement:

Digitized by Google

cette fois, ce n'est ni pour un grand homme, ni pour une grande nation, ni pour une vieille dynastie qu'il s'engoue ; c'est tout bonnement pour le Comité de salut public. Quoiqu'il prenne l'histoire de la révolution française un an après la chute de cette terrible dictature, il ne manque aucune occasion pour vanter son énergie, sa puissance, et les bienfaits que la révolution lui doit. Il n'est pas jusqu'à Robespierre qu'il ne maltraite pas trop : or voilà qui déroute tout à fait l'opinion que nous nous étions faite d'abord des convictions de M. Capefigue. Est-ce la passion de l'impartialité qui l'a possédé au point de lui inspirer à la fois l'éloge des hommes et des institutions les plus contraires, de la République et de la vieille monarchie, de Robespierre et des Bourbons exilés, de Pitt et de Caroline de Naples ? Si tout est bien, si tout peut se justifier, à quoi sert d'écrire l'histoire? Le poëte peut s'éprendre d'un bel enthousiasme pour les crimes qui ont enfanté de grandes choses, comme pour les choses qui ont enfanté de grands crimes; cela ne tire pas à conséquence. Mais un historien doit mettre plus de mesure, de discernement, et de morale surtout dans ses admirations. On ne demande pas qu'il soit d'un parti, mais on exige qu'il soit austère et juste comme un juge suprême à son tribunal. Un temps viendra sans doute où le Comité de salut public, n'apparaissant plus que dans un passé lointain, sera comme un grand et terrible spectacle que les âges reculés admireront en frissonnant. Mais à une époque où l'on nous menace encore du retour de cette sanglante dictature, ne dégageons point de son cortége de violences inouïes et d'exécutions sanglantes l'idée un peu exagérée que les générations nouvelles se font de sa profondeur de pensée et de sa force d'action. Être pouvoir fort avec deux balanciers sans cesse en mouvement, celui qui frappe des assignats et celui qui coupe des têtes, est plus facile qu'on ne pense; il ne faut que vouloir, il ne faut que de l'audace, et toujours de l'audace, comme disait Danton. Pour nous, nous aimons encore moins l'horrible dans la vie réelle qu'au théâtre, et nous sommes étonné que M. Capefigue puisse partager également ses sympathies entre tous les hommes, entre tous les sys-

Digitized by Google

tèmes. On organisait quatorze armées aux frontières, mais on jetait tous les jours quatre charretées à la Furie aux bras rouges de la place de la Révolution. C'est ce qu'il ne faudrait pas tout à fait oublier. Je ne déteste pas un bon *haïsseur,* disait Johnson. Nous pensons comme lui. Les honnêtes gens ont de vertueuses haines. Tacite était *good hater,* et on sait comment il a écrit l'histoire.

M. Capefigue, chez qui, comme on le voit, l'admiration n'a point de préjugés, réserve toutes les rigueurs de la sévérité d'historien pour Napoléon, *cette figure exceptionnelle,* selon sa préface, des quinze années qu'il veut parcourir. Ce n'est pas qu'il se montre avare de ces grandes épithètes dont il a fallu épuiser le vocabulaire, pour caractériser un aussi admirable génie. Mais une fois entré sur le terrain des faits qui l'ont porté si haut dans l'estime du siècle, on dirait qu'il prend un secret plaisir à lui disputer pied à pied sa gloire. A l'origine de sa carrière politique, il reproduit, comme sans y prendre garde, les lettres où Bonaparte, s'ignorant encore, si jamais il s'ignora, parut céder un moment à l'entraînement de l'époque et sacrifier aux nécessités de la révolution en accolant à son nom, qui allait être bientôt si illustre, l'étrange prénom de Brutus. Plus tard, il présente son départ d'Égypte sous le jour le plus défavorable qu'il peut. On dirait qu'il en est encore aux petites haines et aux petites vengeances du Directoire. Bonaparte a compromis le sort de l'armée; il revient comme un transfuge abandonnant ses compagnons d'armes; la bataille d'Aboukir, dont la renommée a précédé son débarquement à Fréjus, et que ses partisans font sonner si haut, n'est qu'une affaire de médiocre importance. A son arrivée en France, il rompt la quarantaine; le Directoire avait le droit de le faire fusiller. Puis il ne faut pas croire que la France fût dans un état aussi désespéré que Bonaparte la présente. Masséna venait de sauver la république à Zurich. Le Directoire avait retrouvé vis-à-vis de l'étranger une grande partie de sa force morale; le coup d'État que méditait le vainqueur d'Égypte n'était plus justifié par l'imminence du danger. Tels sont en ré-

Digitized by Google

sumé les griefs que M. Capefigue articule contre Bonaparte accourant du fond de l'Orient pour changer la face politique de la France. Tous ces griefs ne sont pas nouveaux. Il en est qui sont réels, d'autres qui ne sont que puérils. Si c'est ainsi que l'auteur prétend faire un portrait plus vrai d'un grand homme, dont il n'y a jusqu'à ce jour, selon lui, que de fabuleuses images, nous croyons qu'il a trop présumé de ses forces et de son désir d'impartialité. Dans une pareille histoire, il ne faut considérer que les grands traits, et ne point s'arrêter aux événements secondaires. En admettant que Bonaparte eût su avant son débarquement que la France était sauvée, en faisant à l'impatience de sa vaste ambition une part plus large qu'au sentiment de la position périlleuse de la France, il n'en restera pas moins vrai pour la postérité que le Directoire était un gouvernement usé, et, M. Capefigue le reconnaît lui-même, qu'il avait failli compromettre la défense extérieure de la France; le salut de la patrie avait tenu à une manœuvre savante d'un grand général. Si le Directoire était usé, c'est que la forme républicaine était usée en France, après cinq ans à peine d'existence normale. Il n'y avait plus de possible en France qu'un homme, et cet homme, c'était Bonaparte en qui se concentrait la révolution. Et la preuve, c'est que la révolution allait vers lui, plus vite encore qu'il ne se hâtait de l'absorber dans sa personnalité. Ce qui aurait suffi pour faire en vingt-quatre heures le procès d'un général qui n'aurait été que soldat, l'armée d'Égypte abandonnée par suite d'une inspiration soudaine, la quarantaine violée, l'idée de la nécessité d'un coup d'État répandue à dessein, il pouvait, il devait le faire impunément, parce qu'il était l'homme inévitable en France. Vous nous direz que nous nous donnons beau jeu, en bâtissant notre système sur les faits accomplis. Mais est-ce notre faute? Pourquoi le siècle l'a-t-il proclamé l'homme du destin? Pourquoi croyait-il en son étoile? C'est que, jusqu'au moment où son destin l'abandonna, où son étoile disparut de son horizon triomphal, il vit toujours le moment précis où l'intérêt de la France se rencontrait avec l'intérêt de sa propre grandeur; son intelligence supérieure des temps lui montrait, à point nommé, la

Digitized by Google

minute qu'il faut saisir au bond dans la vie exceptionnelle que les révolutions font aux peuples, où le dessein secret de son ambition pouvait être national en même temps que personnel. C'est là le mystère de son génie; ne cessons de le répéter, le génie excuse beaucoup; il explique tout. Après cela, attachez-vous à démontrer qu'au plus fort de la crise suprême du 18 brumaire, il pâlit devant l'assemblée tumultueuse qui rugissait dans l'orangerie de Saint-Cloud; prouvez qu'il n'avait de courage qu'à la vue des baïonnettes de ses compagnons d'armes, et que sans le beau dévouement, l'admirable sang-froid et l'heureux mensonge de son frère Lucien, la journée du 18 brumaire était manquée. Otez-lui sa part d'audace dans un coup d'État dont il recueillait tous les fruits; vous ne ferez pas que la pensée n'en soit sortie de son cerveau puissant, et que nul autre que Bonaparte n'aurait pu le concevoir ni l'accomplir. M. Capefigue ne s'en tient pas là. Bonaparte est consul; la belle campagne que Marengo devait terminer par un coup d'éclat si brillant et si inattendu, s'ouvre sur toutes les frontières de la France. Moreau, que l'auteur, suivant le préjugé vulgaire, aime à mettre sur le même plan que Bonaparte, Moreau, que celui-ci a désigné au commandement de l'armée du Rhin (preuve qu'il ne le craignait pas, ou que, s'il le craignait, il savait faire taire ses jalousies devant le danger de la patrie), part pour se rendre à son poste. Il n'est point d'éloges que M. Capefigue ne fasse de ce général, illustre sans doute, et de son armée si savante et si bien ordonnée. Mais Bonaparte prépare-t-il sa seconde campagne d'Italie, presque aussi miraculeuse que la première, M. Capefigue s'efforce d'atténuer le prestige dont elle rayonne toujours dans la mémoire de la postérité émerveillée. Il n'y a rien, à l'entendre, de bien extraordinaire dans ce passage de toute une armée à travers les glaces du Mont-Saint-Bernard. Les soldats s'en sont étonnés à tort; le trajet ne présentait aucun danger réel; tous ceux qui ont quelque habitude de la vie des montagnes le savent, le transport de l'artillerie à dos de mulets et à bras d'hommes est la chose la plus simple du monde. Soit, nous le voulons bien; passons. Le premier consul et son armée, descen-

Digitized by Google

dus des nuages, débouchent dans le Piémont et dans la Lombardie. Le combat de Montebello fait retourner Mélas et ses cent trente mille autrichiens, qui, une fois Gênes conquise sur le courageux Masséna, croyaient n'avoir plus qu'à prendre la route de Nice et à pénétrer en France. L'Italie, que l'Autriche se flattait si bien de posséder, dépend du sort d'une bataille. Mélas la livre à contre-cœur dans les plaines de Marengo. Qui ne sait pas les vicissitudes de ce fabuleux combat? Qui ne sait pas que tour à tour victorieuses et vaincues, deux armées, qui se battaient depuis la pointe du jour, se tenaient toutes les deux en échec, quand l'arrivée de la réserve sous les ordres de Desaix décida cette grande journée en faveur de la France et de Bonaparte? M. Capefigue prend un singulier plaisir à démontrer qu'à cinq heures du soir, tous les plans du premier consul étaient déjoués, l'armée française débordée par Mélas, en pleine retraite enfin, et que sans une charge vigoureuse exécutée par Kellermann, combinée avec l'arrivée de Desaix, cette rapide campagne se terminait par un rapide revers. En vérité, pourquoi se donner la peine d'échafauder tant de preuves, et y joindre encore cette assertion au moins hasardée, que Mélas n'avait pas perdu l'Italie avec la bataille? Où voulez-vous en venir? Votre intention sans doute est de rabaisser la gloire de Bonaparte dans cette grande journée? Eh bien oui, Kellermann a exécuté une charge brillante; oui, l'arrivée de la réserve fut décisive; mais qui avait ordonné cette charge, si ce n'est Bonaparte? Qui avait fait venir Desaix d'Égypte? Qui avait placé là la réserve et lui en avait donné le commandement? Et cette marche imprévue à travers les grandes Alpes, cette armée jetée comme une avalanche sur les derrières de Mélas, à qui faut-il en attribuer l'honneur? A Carnot, insinuez-vous; à Carnot qui travaillait avec Bonaparte? Non, vous n'y pensez pas; cette prodigieuse entreprise qui nous fait tressaillir chaque fois que nous en lisons l'émouvant récit, partait du même génie qui avait conçu l'héroïque campagne d'Italie et conquis Malte et l'Égypte. Il n'y avait que Bonaparte capable d'avoir de ces pensées-là, il n'y avait que lui qui pouvait partir le 6 mai de Paris, franchir le Mont-Saint-

Digitized by Google

Bernard le 20, livrer bataille à Mélas le 14 juin, le battre, lui arracher l'Italie, et être revenu à Paris dans la nuit du 2 au 3 juillet; c'est-à-dire moins de deux mois après son départ pour cette immortelle campagne de 40 jours. Qu'on ne s'imagine point que l'enthousiasme égare notre jugement. Napoléon a commis bien des fautes; c'est parce qu'il a fini par séparer l'intérêt de son ambition de l'intérêt national, qu'il est tombé de la plus épouvantable hauteur qu'ait jamais atteint un mortel, qu'il a entraîné la France dans une chute à jamais mémorable, dont elle ressent encore à l'heure qu'il est les douloureuses blessures. Mais il y a des moments dans la vie d'un vaste génie où la postérité ne peut faire que ce qu'ont fait ses contemporains : admirer dans le silence. Si quelque chose est à lui, c'est bien Marengo. Ne le lui ôtez pas. A quel lieutenant d'Alexandre attribuerez-vous donc ce qu'Alexandre seul a pu faire?

Ainsi, il est au moins dans le livre de M. Capefigue un but que nous distinguons parfaitement. Il sera tout pétri d'indulgence pour le Comité de salut public; la chouannerie, que l'on a trop rabaissée selon lui; les grandes compagnies de Jésus et du Soleil, que la chaleur des têtes méridionales excuse; tous les partis, toutes les opinions, auront droit à son respect, que disons-nous? à son admiration. Bonaparte seul, quoiqu'il lui jette au visage toutes ces phrases banales notées de points d'exclamation dont la postérité fait pour ce puissant génie une si grande dépense; Bonaparte sera l'objet de toute sa rigueur. M. Capefigue affecte, avons-nous dit déjà, de placer Moreau sur la même ligne que Napoléon. On dirait, à l'en croire, que la différence de fortune fit seule la différence de leur génie. Ce serait déjà quelque chose, quand il n'y aurait que cela. Mais, en conscience, est-il possible de comparer un instant Moreau à Bonaparte? Ce parallèle, M. Capefigue n'ose point le faire ouvertement; il sait que l'on en a fait depuis longtemps justice; mais il l'indique à son lecteur en lui répétant qu'au 18 brumaire, si une révolution postérieure était nécessaire, il n'y avait pas en France qu'un seul grand général qui pût l'accomplir; que Bonaparte enfin n'était pas l'homme nécessaire, inévitable, comme toute la France le croyait alors. Un pareil système n'est pas

Digitized by Google

soutenable. L'homme à qui un boulet français emporta les jambes en 1813, dans un avant-poste des Russes, n'était pas, n'avait jamais pu être l'expression la plus nationale de la révolution, qui avait besoin de se concentrer dans une force et dans une volonté. Auprès de Bonaparte, Moreau, tout grand général que nous le reconnaissions volontiers; Moreau, capable de se mettre à la solde de la Russie et de lui faire des plans de campagne pour pénétrer en France; Moreau, traître enfin à son pays par envie personnelle, ne sera jamais qu'une brillante médiocrité. Mais c'est là une manie qu'on a signalée depuis longtemps. Le génie offusque certains esprits; il les irrite, sans qu'ils sachent pourquoi; aussi se hâtent-ils de lui comparer un talent bien sage, bien ordinaire, qui ne s'élève pas trop au-dessus de la portée du vulgaire. On a remarqué que Moreau fut à Bonaparte ce que Barnave fut à Mirabeau, la planète dont on vante l'éclat pour se venger des éblouissements du soleil. Ce n'est pas en réchauffant de vieilles idées que M. Capefigue rétablira la vérité historique sur la grande figure de Napoléon. Cependant, nous ne tirerons point encore des conséquences de ce parti pris d'abaissement que nous avons cru remarquer chez lui à l'égard de Napoléon. Les autres volumes de cet ouvrage nous diront bien si l'intention de M. Capefigue, tout en caressant l'esprit de conquête dont toutes les opinions de France espèrent tirer parti, a été de prendre le plus de gloire possible de la couronne d'un seul homme, pour en parer le front de la nation. Cela ne serait pas maladroit, si l'auteur était franchement légitimiste.

Si nous avons mis quelque chaleur à défendre la gloire de l'Empereur, rabaissée à plaisir par M. Capefigue, ce n'est pas que nous lui en voulions de ne point professer pour l'homme (nous faisons abstraction du système) la même admiration que nous. Il n'est pas mauvais qu'il se trouve çà et là en France quelques écrivains du mérite de M. Capefigue qui tempèrent un peu cet enthousiasme frénétique dont les esprits avides de changement ne paraissent que trop disposés à tirer parti. C'est la faute du nouveau système napoléonien si l'on a descendu l'Empereur de son piédes-

Digitized by Google

tal pour discuter sa gloire. Quand on a peur du retour d'une idée, on en doit bien venir à déprécier le génie dans laquelle elle s'était incarnée. Il faut convenir que les grands hommes ont bien de la peine à conserver leur place au Panthéon, cet Hôtel des Invalides de l'immortalité que leur avait élevé la révolution française. Les restes de Mirabeau ont été ignominieusement outragés par la même populace qui lui avait fait, dix-huit mois auparavant, une si ardente apothéose. Voilà qu'on reprend Napoléon aux historiens et aux poëtes, et que les procureurs de l'opinion publique le traînent de nouveau devant la presse, ce tribunal révolutionnaire en permanence au sein de tous les États constitutionnels. L'antique civilisation égyptienne faisait mieux, elle jugeait les morts avant de leur accorder la sépulture; mais l'arrêt une fois prononcé, on n'en appelait pas. Quand donc la postérité s'ouvrira-t-elle pour Napoléon?

Du reste, quel que soit le but de M. Capefigue, qu'il ait écrit un livre de parti, comme nous en avons hasardé la présomption, ou une histoire, comme c'était son projet avoué, cet ouvrage, nous le croyons, est venu à propos pour opposer une digue salutaire à cette récrudescence de l'esprit de conquête. L'auteur a beau manquer d'impartialité, ses convictions ont beau être flottantes et ses diverses admirations nous paraître inconciliables, son point de vue est neuf, et ce titre ne saurait manquer de commander l'attention. Les critiques mêmes dont nous croyons que son système sera l'objet, auront au moins cela d'utile qu'on le discutera. Ses sympathies à lui, pendant la dramatique histoire du Consulat et de l'Empire, sont évidemment pour la résistance que l'Europe opposa à l'esprit d'envahissement qui poussait Napoléon et la France tout entière avec lui à la conquête du monde. Il nous représente les rois et leurs hommes d'État, que la France combattait avec toutes les armes de la haine, comme poussés eux aussi par un principe, celui de la conservation des nationalités menacées. Derrière leurs armées mercenaires et pour ainsi dire mécaniques, il nous montre les peuples souffrant impatiemment les prétentions de la France à la possession de l'empire

Digitized by Google

dumonde et se levant enfin en 1813, aux cris d'extermination poussés par leurs monarques depuis Moscou jusqu'à Lisbonne. Voilà qui agrandit au moins le champ de cette histoire d'hier. M. Capefigue peut s'être trompé dans ses appréciations secondaires des hommes et des choses. C'est autant la faute de son sujet que celle de son jugement; mais au moins il ne s'est pas traîné à la remorque des idées vulgaires. Les admirateurs exclusifs de la France impériale pourront trouver tout à fait choquant que l'on veuille déposséder Napoléon du monopole des pensées larges et généreuses qu'il s'est lui-même si habilement adjugé dans ses confessions un peu étudiées de Sainte-Hélène. Mais les Français eux-mêmes, nous entendons ceux qui acceptent toutes les gloires de leur pays, sans distinction de cocardes, devront reconnaître ce que cet aperçu a de consolant pour l'amour-propre national. Il vaut mieux qu'un principe soit vaincu par un autre principe, qu'étouffé sous l'effort d'une résistance brutale, qu'un peuple conquérant soit ramené à ses premières limites par la coalition des peuples, que par la ligue des rois conjurés pour sa perte, comme on disait en 1815. La guerre, malgré tout son cortége de gloire et de poétiques spectacles, est au fond une chose si triste qu'on est bien aise de pouvoir démontrer la nécessité des horreurs dont elle est la cause. Tant que dure la lutte, la haine qui anime les deux camps, les deux opinions, les deux systèmes, s'attache sans cesse à dénigrer l'obstacle qu'elle veut renverser, sans voir qu'en dépréciant le vaincu, loin d'exalter le vainqueur, elle lui retire de sa gloire. Mais le jour de la justice arrive enfin; sachons gré à M. Capefigue d'en avoir signalé l'aurore. Nous lui passons presque sa prédilection pour Caroline de Naples, en faveur de l'heureuse idée qu'il a eue de réhabiliter la résistance européenne aux yeux des lecteurs français.

Remarquez, pour l'honneur de l'humanité, que presque toutes les grandes guerres qui ont bouleversé l'Europe ont eu des causes morales et des effets moraux. La méthode historique moderne a relevé beaucoup d'erreurs que la mauvaise foi, la passion, le défaut de jugement, avaient accréditées de siècle en siècle. On nous représentait

Digitized by Google

chaque roi comme un maître absolu, disposant, à la façon des despotes orientaux, d'une nation d'esclaves et les envoyant à la grande boucherie des batailles, pour défendre une cause qui lui était personnelle et qu'ils ne comprenaient pas. Aujourd'hui l'histoire fait justice de toutes ces fausses idées. Les peuples comme les rois ont leur part dans toutes les grandes choses, utiles ou funestes, qui s'accomplissent sur le théâtre du monde. Voyez l'époque de la réforme, que de préjugés n'a-t-on point détruits sur cette époque sanglante où Rome pendant un siècle est aux prises avec Luther! Regardez de près Philippe II, ce sombre et puissant ennemi de la paix du monde, que l'on retrouve partout et sans cesse comme une torche allumée aux quatre coins de l'Europe. Il écrase les Pays-Bas; il remplit la France de troubles et l'inonde de sang; il épouse Marie, le rejeton catholique des Tudors, et lâche plus tard sur les côtes de l'Angleterre la plus grande flotte que l'Océan eût portée. Partout où s'étend son pouvoir, l'inquisition affermit ou jette ses racines; les proscriptions dépeuplent les villes; les bûchers s'allument; le fer détruit ce que l'or n'a pu corrompre. Philippe est bien fanatique, bien impitoyable. Son implacable volonté a fait à presque tous les peuples européens de bien larges blessures; et cependant il y a autre chose en lui que le tyran fanatique et féroce dont des historiens prévenus dessinaient autrefois l'incomplète physionomie. Philippe II, on ne saurait trop le répéter, c'était le représentant d'une croyance acharnée contre une croyance nouvelle. Le catholicisme combattait sous ses bannières comme le protestantisme s'était rallié autour des étendards du Taciturne, d'Élisabeth et du roi de Navarre. N'oublions pas qu'un peuple est né dans cette lutte et que deux autres nations s'y sont complétement retrempées: la Hollande, la France de Henri IV et l'Angleterre d'Élisabeth. Un tyran imbécile et farouche qui épuise les trésors du monde pour le seul plaisir de déchirer les peuples et voir leur sang couler par leurs blessures, est quelque chose de hideux et de repoussant qui révolte la pensée. Mais montrez-nous ce même homme entraîné par la seule inspiration de son fanatisme, et assez puissant par la

Digitized by Google

volonté pour donner une direction forte aux haines qui partagent son siècle ; cet homme-là, si on ne l'excuse, vous réconciliera avec l'humanité, et vous verrez dès lors dans ces villes prises et saccagées, dans ces bûchers immenses, dans ces trésors sortis d'un abîme et rendus à l'abîme, les conséquences funestes mais inévitables d'une de ces grandes révolutions morales auxquelles tout un siècle est bien forcé de prendre part.

Il en sera ainsi de l'histoire de notre temps. Un jour la postérité pèsera équitablement la part d'action des peuples et des rois dans la grande lutte dont 89 a donné le signal, qui, commencée sous la France républicaine, a changé de physionomie et de direction sous la France impériale, sans changer de caractère, et qui, si elle n'est pas terminée encore, trouvera peut-être son Gustave-Adolphe pour fixer, par un nouveau traité de Munster, les limites entre les deux croyances politiques qui ont tant bouleversé le monde. Comme à l'époque des luttes de la réforme religieuse, il s'est trouvé une nation, disposant des richesses de trois mondes, qui a donné son or pour opposer un frein à la furie révolutionnaire ; cette nation, ç'a été l'Angleterre ; et il s'est trouvé aussi un homme animé, contre la croyance nouvelle, d'une implacable haine qui a enfanté des prodiges presque aussi merveilleux que les victoires éblouissantes de la France. Cet homme s'est nommé Pitt. M. Capefigue nous le représente soulevant le monde avec le levier du crédit public. Pitt lui apparaît comme un des plus grands hommes que le siècle ait produits ; et si de fausses sympathies ont égaré parfois le jugement de cet habile écrivain, nous ne pouvons nous empêcher de partager toute son admiration pour le puissant homme d'État qui, ministre à vingt-et un ans, ne cessa pas un instant, pendant le cours de sa carrière si orageuse et si remplie, de lutter corps à corps avec le colosse de la révolution française ; soudoya les rois et leurs armées ; eut à la fois la Prusse, l'Autriche et la Russie à sa solde, comme ces grandes compagnies de gendarmes que les républiques italiennes louaient autrefois ; sut arracher, dans un pays constitutionnel, à l'opposition la plus éloquente qui ait jamais attaqué un cabinet, des sacrifices

Digitized by Google

d'argent tels qu'ils épouvantent l'imagination; et, forcé par la mort de quitter la scène du monde au moment où la contre-révolution allait avoir plus que jamais besoin d'une grande personnalité comme la sienne, ne descendit pas dans la tombe creusée par sa dévorante énergie sans avoir préparé le grand triomphe, l'immense désastre de 1814. On peut encore en France détester Pitt et haïr l'Angleterre; les souvenirs de la défaite sont trop vivants encore pour qu'ils n'y excitent pas de douloureux frémissements. Mais il faut les admirer, quoi qu'on en ait. Si Napoléon est si grand, ceux qui lui ont intrépidement résisté avec le génie de la haine et le courage du désespoir, pouvaient-ils être petits? L'Angleterre et Pitt, protégés par la mer, ne risquaient rien, dira-t-on, et assistaient froidement à l'agonie du continent, les yeux fixés, comme Wellington à Waterloo, sur la lente aiguille du temps, criant aux peuples : Mourez, mourez toujours; l'heure du triomphe n'est pas venue! Mais l'Angleterre ne risquait-elle pas la banqueroute, et Pitt ne devait-il pas craindre, à chaque subside qu'emportait son énergique éloquence, de creuser de plus en plus le gouffre hideux, selon le mot de Mirabeau, où sa patrie s'engloutirait avec lui? Figurez-vous les sueurs glacées qui lui venaient au front quand cette pensée terrible se dressait, aux heures du découragement, devant son imagination épouvantée, et vous plaindrez Pitt en même temps que vous l'admirerez, et vous conviendrez que l'Angleterre avait aussi jeté un bien terrible enjeu dans les chances de la résistance contre-révolutionnaire. Si l'Angleterre avait su profiter avec modération de son triomphe, si les rois si longtemps humiliés par la France et son empereur avaient pu, dans l'ivresse de leur délivrance, retrouver leur sang-froid avant la signature des traités de 1814 et de 1815, combien aurait été vraiment sainte cette alliance des peuples conspirant pour le repos du monde! Mais les hommes d'État, pour avoir de grandes et fortes pensées, ne cessent point d'être hommes. Ils commirent des fautes immenses et laissèrent partout des éléments de dissolution dans le nouvel édifice politique qu'ils élevèrent sur les ruines de l'ancienne Europe. Arrêtons-nous ici; c'est là de

Digitized by Google

l'histoire d'hier, puisque les révolutions de 1830 ne nous ont que trop bien démontré combien leur œuvre était périssable. L'ouvrage de M. Capefigue n'embrasse encore que la première année du Consulat. N'anticipons point sur l'examen des événements que sa plume féconde s'est proposé de nous retracer. Jusqu'à présent, nous n'avons pu juger que ses intentions. Si la suite de son livre nous montre que nous les avons mal comprises, nous nous empresserons de le reconnaître. Quoi qu'il en soit, le sujet choisi par M. Capefigue touche à toutes les questions qui s'agitent encore de nos jours. Au moment où la presse et la tribune françaises, absorbées jusque-là dans la vie intérieure, jettent leurs regards inquiets au dehors, nos lecteurs comprendront combien un pareil ouvrage est de circonstance pour la Belgique elle-même.

Digitized by Google

L'ÉGYPTE SOUS MOHAMMED-ALY.

MOHAMMED-ALY ET SES ENFANTS.
ARMÉE. — FINANCES. — AGRICULTURE. — INDUSTRIE.

Dire que l'Orient et l'Occident ont les yeux fixés sur l'Égypte, ce n'est pas se faire une idée exagérée de son importance dans la balance des affaires politiques. L'Inde anglaise y a ouvert une nouvelle route pour ses communications avec la métropole. L'Amérique du Nord, qui lui porte déjà ses productions, trouve en elle, à certains égards, une rivale. L'Autriche et la France y entretiennent un commerce actif et des rapports suivis; la Russie et la Prusse elle-même s'occupent de ses affaires; l'Italie, la Toscane surtout, y trafiquent avec de grands profits; déjà la Belgique aussi veut avoir une part aux avantages de ces relations.

L'histoire de Mohammed-Aly et de l'Égypte sous son gouvernement ne remonte guère qu'à l'année 1823. C'est de cette année seulement que datent les réformes opérées par le vice-roi dans les

Digitized by Google

vastes possessions dont il a commencé alors à se considérer comme le chef suprême, tout en obéissant pour la forme à certaines injonctions du sultan qui persistait à voir en lui un vassal.

L'ouvrage auquel nous allons emprunter quelques fragments, et dont la publication est toute récente, était écrit avant la dernière victoire remportée par Ibrahim-Pacha [1].

L'auteur de l'introduction, M. Jomard, épouse vivement les intérêts de l'Égypte, il reproche au gouvernement français de ne pas lui accorder un appui assez efficace.

« Un voile épais semble, dit-il, s'être étendu sur les yeux des hommes qui ont dirigé les affaires. On a peu examiné si la Porte n'aurait pas plus de force et d'appui contre l'ennemi commun, de la part d'un prince puissant et ami, indépendant sous certaines conditions, mais engagé par une solide alliance, que de la part d'une province subjuguée, épuisée et anéantie, comme elle le serait, par la guerre d'extermination qu'on a fait rêver au sultan. Il semble que pour entretenir la plaie saignante depuis la victoire de Koniah, ou plutôt pour envenimer l'ulcère qui ronge l'empire, un mauvais génie s'est attaché à animer sourdement, l'un contre l'autre, des États faits pour s'aider. Leur émulation pour la réforme, comme pour l'organisation militaire et navale, nécessitée par l'ambition moscovite, s'est changée en une rivalité haineuse et passionnée, en une guerre sourde ou violente.

« Par une autre fatalité, on s'est cru autorisé, à cause de la forme actuelle du gouvernement de l'Égypte, à la livrer en quelque sorte à elle-même, c'est-à-dire, à ses ennemis : les uns, parce qu'ils ne voyaient que les vices de son administration, les autres, parce qu'ils exigeaient des réformes radicales tout à fait incompatibles avec l'empire du dogme religieux, même affaibli comme il l'est maintenant. N'était-ce pas ignorer complétement la constitution mahométane, que de demander au chef de l'Égypte d'établir, dès à présent, une charte, une représentation nationale, le jury, et toutes les institutions modernes? Et parce que rien de tout cela n'était octroyé ou promis, on regardait comme rien la réforme commencée depuis vingt-cinq ans, et le gouverneur de l'Égypte comme un pacha vulgaire, révocable à volonté, indigne par conséquent de tout appui. Si la propriété est aux mains

[1] *Histoire sommaire de l'Égypte sous le gouvernement de Mohammed-Aly* par M. Félix Mengin, avec une introduction par M. Jomard, de l'Institut de France. Paris 1839.

Digitized by Google

du gouvernement, si la population souffre, si le fellah [1] est misérable, ce n'est pas une raison pour qu'une politique vraiment libérale, éclairée, civilisatrice, refuse de seconder les efforts que fait l'Égypte pour se régénérer; c'est un motif, au contraire, pour prodiguer secours et conseils à une nation qui n'est malade que parce qu'elle est en voie de restauration et comme en travail d'enfantement : un tel accouchement ne peut qu'être laborieux. De l'état d'oppression, qui remonte à tant de siècles, on veut qu'elle passe subitement à une civilisation complète! Notre état social, à nous-mêmes, n'a-t-il pas passé par une multitude de phases avant d'être constitué dans sa forme actuelle? Secouer les langes de l'ignorance, briser les fers de la barbarie, donner aux indigènes un état civil, tout cela ne peut être l'ouvrage de quelques années; et ce changement veut, avant tout, que les rives du Nil soient reconnues indépendantes. Le fellah ne peut être libre et déclaré tel qu'après la liberté de l'Égypte proclamée. D'esclave ou de colon, il ne peut devenir maître tout de suite. Là où les mœurs sont encore presque farouches, les lois ne peuvent être libérales, et les lumières de l'Europe chrétienne ne peuvent régner là où dominent encore en souveraines les idées musulmanes.

« On n'a pas voulu tenir compte à Mohammed-Aly de tout ce qu'il a fait pour réveiller le génie du Nil, assoupi depuis des siècles. On lui reproche d'avoir épuisé le pays; il serait juste de voir quel usage il a fait de ces hommes, de ces trésors que le pays lui a prodigués. Les a-t-il employés pour satisfaire un sentiment d'avarice, des passions mauvaises, un caprice aveugle ou tyrannique? Non, sans doute. Des uns il a fait une armée nationale, là où il n'y en avait plus depuis vingt siècles, pas même le souvenir. Des autres il a fait des flottes, des arsenaux, des fabriques, des institutions, des hôpitaux, des écoles. Grâce à la politique de stagnation et d'indifférence que l'on a suivie depuis cinq ans, n'a-t-il pas fallu que l'Égypte soit continuellement sur la défensive, condamnée qu'elle est à armer pour sa conservation, jusqu'à ce qu'une crise vienne prononcer pour ou contre elle?

« Mon but n'est pas de faire l'apologie de l'homme extraordinaire qui règne aujourd'hui, par le fait, sur les rives du Nil; ses travaux, sa constance, sa modération, sont là pour le défendre; et quant aux actes auxquels s'est attaché quelque blâme, il appartient à l'histoire de prononcer en toute équité.

[1] Le fellah est, à proprement parler, le paysan égyptien; mais c'est le paysan qui ne possède pas. Toutes les terres appartiennent au pacha, et le fellah à qui la culture d'une partie de terre est abandonnée, la cultive pour le compte du pacha, qui a le monopole de la vente des denrées, ou pour sa propre subsistance. Dans le premier cas, une part du produit lui est attribuée; dans le second, il paye ce qu'on nomme le *myri*, qui est plutôt un prix de location qu'un impôt foncier.

Digitized by Google

Mais il convient d'examiner plusieurs objections qu'on oppose à la consécration de l'établissement égyptien; car il se trouve que les partisans mêmes de Mohammed-Aly portent à sa cause presque autant de préjudice que ses adversaires : ils veulent bien reconnaître en lui un génie puissant; mais comme, disent-ils, rien n'existera après lui, que tout finira avec lui, ils jugent fort inutile de lui porter aucun secours. Puissante manière de raisonner! Il serait plus humain, plus logique, de consolider sa position, pour qu'à sa mort il n'y eût aucune secousse capable de troubler encore la paix de l'Orient. Mais voyons si, même en l'état actuel des choses, rien n'est préparé pour l'événement. On feint donc de douter et si Mohammed-Aly a réellement une postérité, et s'il existe parmi ses héritiers quelqu'un en état de continuer son ouvrage.

« Sur le premier point, on est généralement très-peu éclairé, en France comme en Angleterre, et il y a de quoi être surpris que même des publicistes et des hommes politiques aient soutenu et soutiennent que le vice-roi est sans enfants; ce qu'on croit prouver en disant qu'Ibrahim lui-même n'est pas son fils. Le fait est que Mohammed-Aly a sept enfants mâles, puis son petit-fils Abbas, et que son fils Ibrahim a lui-même plusieurs enfants du sexe masculin. Voici les noms de tous, et aussi les noms des mères, esclaves ou femmes proprement dites, dont le vice-roi a eu ces enfants, qui tous, je le crois du moins, sont aujourd'hui vivants : 1° Ibrahim, né en 1789. — 2° Sayd-Bey, né en 1822; sa mère, Schan Pezent Kelfa (esclave). — 3° Hussein-Bey, né en 1826; sa mère, Manthas Kelfa (esclave). — 4° Aly-Bey, né en 1829; sa mère, Schan Shachar Kelfa (esclave). — 5° Chalem-Bey, ne en 1830; sa mère, Zeccha Kelfa (esclave). — 6° Iskander-Bey, né en 1831; sa mère, Zelpha Kelfa Hanan (femme de Mohammed-Aly). — 7° Enfin, Mohammed-Aly-Bey, né en 1833; sa mère, Zépha Kelfa (esclave). Ensuite vient Abbas-Pacha, fils de Toussoun, petit-fils du vice-roi, né en 1814.

« Ibrahim a trois enfants, nés en 1825, 1827 et 1828.

« Ce qu'on désire pour la perpétuité d'une famille et la solidité d'un établissement monarchique est donc parfaitement garanti, autant que dans aucune famille régnant en Europe, quel que soit le plan auquel Mohammed-Aly s'arrête pour régler l'ordre de succession. Or, il se trouve que s'il suivait, dans son pacte de famille, le système de primogéniture, sans parler de ses petits-fils, ses deux premiers successeurs naturels sont dans les conditions les plus désirables pour l'avenir de l'Égypte. Ibrahim, élevé à la rude école de la guerre, n'a presque pas cessé depuis vingt ans de commander des armées ou de diriger des expéditions; constamment heureux dans ses campagnes, son nom est chéri des soldats, bien qu'il soit inflexible sur la discipline. Sa vail-

Digitized by Google

lance, sa fermeté, son coup d'œil et tous ses talents militaires, ne sont pas les seules qualités qui le recommandent : Ibrahim est administrateur; il recherche les lumières de la civilisation européenne, et protége l'instruction. Il a un penchant prononcé pour l'administration en général, et surtout pour celle de l'agriculture, c'est-à-dire, précisément celle sur laquelle repose la prospérité de l'Égypte. Ce n'est pas lui qui oubliera jamais que l'exploitation du sol est la véritable richesse du pays, et qu'aucune mine, aucune manufacture, ne saurait lui rapporter autant de richesses que la culture de la terre. Le premier il a établi des fermes-modèles, des jardins d'acclimatation. Sa passion pour l'horticulture, et ce qu'il a fait pour elle, sont la garantie de ce qu'il tentera un jour pour rendre à l'Égypte toutes les terres cultivables, généraliser l'irrigation, canaliser le pays, et peut-être restaurer le lac de Mœris. Ibrahim, qui par vingt ans de travaux et de fatigues a su effacer quelques taches de sa vie première, est né pour commander; l'armée française l'a jugé tel en Morée; un jour il osera plus que son père pour l'émancipation complète de la nation arabe; il ne sera plus retenu par les mêmes considérations.

« Après Ibrahim vient le second fils de Mohammed-Aly, Sayd-Bey, âgé de dix-sept ans; il a été élevé dans l'étude des langues et des sciences européennes; son éducation s'est faite en mer, destiné qu'il est, depuis l'origine, au commandement naval. Ce jeune homme a développé de bonne heure une aptitude singulière. Entouré à son bord d'enfants de son âge, tous pris dans la classe du peuple, nourri et élevé comme eux, il rappelle, sous un rapport, le jeune Sésostris, à qui son père avait donné pour condisciples les Égyptiens de tout rang, nés le même jour que lui, et qui furent pendant toutes ses expéditions des compagnons vaillants et fidèles. Ses progrès ont été assez rapides pour qu'il soit aujourd'hui en état de commander un bâtiment de guerre.

« Mais que sert de parler des successeurs de Mohammed-Aly ? n'est-il pas encore, dans sa verte vieillesse, l'homme le plus actif de sa cour et du pays qu'il gouverne? Qui eût dit qu'à l'âge de soixante et dix ans il aurait résolu avec autant de fermeté le voyage de Fazangoro, qu'il l'aurait entrepris et accompli avec tant de facilité, de courage et de force? L'activité infatigable de ce prince, son génie inculte mais élevé, sa prudence consommée et sans faiblesse, en font un personnage à part, et le placent non-seulement au-dessus de tous les princes de l'Orient, mais encore sur la ligne des hommes les plus remarquables du siècle. Sans se proposer pour modèle les hommes du temps passé, sans savoir leur histoire, il semble la deviner comme par instinct de génie, il se livre à des travaux, à des entreprises qui rappellent leurs actions; en un mot, si on peut le dire, il les imite sans les connaître.

Digitized by Google

« Mohammed-Aly n'aime point les flatteurs; il interroge beaucoup, il se fait rendre compte de toutes choses; il recherche les gens instruits et se plaît dans leur conversation; mais il se détermine toujours d'après lui-même. Tant de portraits ont été faits de cet homme extraordinaire, qu'il serait bien superflu d'en essayer un nouveau. Également au-dessus de la flatterie et de l'injustice, il n'attend que de la vérité seule la part de gloire qui lui revient. Pour le rabaisser, on a présenté ses commencements sous un faux jour : le fait est que sa famille était bien née, qu'il a été élevé chez le gouverneur de la Cavale, que son oncle Toussoun était agha en Macédoine; son premier grade lui fut accordé pour un trait d'audace et de présence d'esprit digne d'un vieux soldat.

« Oublie-t-on d'ailleurs qu'en Orient les hommes les plus éminents se sont élevés par le mérite seul, et que, dans ces contrées, la naissance n'est comptée pour rien?

« Quant à Ibrahim, il joint à ses titres celui d'avoir formé lui-même son armée, cette armée dont il est l'idole. Disciplinée, robuste, patiente, autant que brave et intrépide, il n'est pas étonnant qu'elle soit dévouée à celui qui, par son coup d'œil et par son élan, l'a toujours menée à la victoire; dont le caractère élevé, les manières simples, la conduite juste, le sang-froid dans le danger, l'ont constamment montré digne du commandement.

« Certes, si une haute situation politique a été légitimée par de rudes travaux, par des obstacles vaincus, par l'abnégation et par tous les genres de sacrifices; si jamais un tel établissement a rencontré des difficultés presque insurmontables, quels guerriers y ont acquis plus de titres que ces deux princes? Quelle contrée aussi possède plus de droits à l'indépendance que l'Égypte, que l'institutrice de l'Occident? Et si, aujourd'hui, la civilisation seule doit faire son avenir, comment se refuser à déclarer dès à présent qu'elle est émancipée, à reconnaître une famille dont la perpétuité peut seule perpétuer aussi la réforme du pays, et y consacrer les améliorations?

« Dire maintenant tous les résultats avantageux que la France et toute l'Europe retireront de cette solution, c'est un soin que je regarde comme superflu; ils en sortiraient bientôt aussi nombreux qu'importants, comme une conséquence naturelle et nécessaire de la paix; les sciences d'abord y gagneraient une ample moisson de découvertes en tous genres; la géographie, la physique du globe, feraient des progrès incalculables; une foule de jeunes hommes, capables, instruits, entreprenants, se précipiteraient dans cette neuve et vaste carrière; l'Europe y trouverait quelque soulagement à sa maladie de pléthore ou de sève exubérante. Ne voit-on pas, en effet, en Angleterre, en Allemagne, en France, depuis que l'instruction s'est répandue si

Digitized by Google

universellement, une génération riche de connaissances, et pleine d'élan et d'essor, aspirer à une existence élevée, sans pouvoir la trouver, ni l'espérer dans leur patrie? Pourquoi ne pas saisir le secours que nous offrent la fortune et la succession des événements politiques? Il y a longtemps que les hommes d'État, au delà et en deçà du Détroit, ont fait la faute de le rejeter.

« Combien de grandes choses le gouvernement égyptien aurait encore à faire, s'il était une fois consolidé par la paix et le concours des puissances : au dehors, l'exploration des sources du Nil, l'établissement de bonnes relations avec l'Abyssinie et le Darfour, le progrès de l'établissement égyptien en Arabie, la restauration des caravanes annuelles du Soudan; au dedans, la destruction des cataractes du Nil, le draguage du fleuve, l'achèvement des ports et des bassins, l'institution des écoles de village, la traduction en arabe et la publication de bons livres populaires, le perfectionnement des écoles supérieures (d'où l'on s'est trop hâté de bannir les professeurs européens), l'établissement d'un recueil périodique en deux langues, la formation d'une école spéciale des arts du dessin, l'amélioration des fermes-modèles et de l'agriculture, l'importation des espèces exotiques, la plantation des dunes, la propagation de celles des espèces forestières qui ont été oubliées dans les plantations actuelles, l'irrigation et la canalisation, la concession gratuite des terres avec affranchissement d'impôt, rendue plus générale, comme pour rétablir ainsi par degrés le droit de propriété; l'émancipation complète des fellahs, leur admission à tout grade selon leur mérite; l'exploitation des carrières et de tout le sol en général, sol si riche en matières salines, et en matériaux admirables pour la construction et les monuments; la création des bibliothèques et des collections publiques; enfin, en faveur des sciences exactes, la création d'un observatoire pour l'astronomie et pour les observations de physique et de météorologie, enfin l'établissement des hautes écoles mathématiques.

« C'est au lecteur à juger maintenant si cette solution de la question égyptienne a plus de solidité, plus d'avenir, que certain programme, parti à la fois, l'année dernière, des rives du Bosphore et de celles de la Tamise, et où l'on se borne à nommer Mohammed-Aly *gouverneur à vie* de l'Égypte et de la Syrie : une dignité à vie à un homme né en 1769 ou 1770! quelle dérision! »

Voyons maintenant une partie des résultats obtenus par Mohammed-Aly.

L'ARMÉE.

De 1823 à 1833, l'armée égyptienne s'était élevée à vingt régiments

Digitized by Google

d'infanterie de 3,000 hommes, deux régiments d'infanterie de la garde, dix régiments de cavalerie de 500 hommes, un régiment d'artillerie, un bataillon du train, deux bataillons de sapeurs de 600 hommes. Il y avait quarante-huit bouches à feu attelées. On organisait encore deux régiments d'infanterie, l'un à Syout, l'autre à Maresourch.

C'est avec cette armée que furent livrées la bataille de Homs, qui eut lieu après la prise de Saint-Jean d'Acre par Ibrahim-Pacha, le 8 juillet 1832, et la bataille de Koniah, dernier acte du premier drame de Syrie, le 21 décembre de la même année, et qui amena la paix de Kiutayé, définitivement signée le 24 mai 1833.

Ibrahim avait déjà une telle confiance dans la supériorité de l'armée égyptienne sur l'armée du Sultan, qu'il écrivait après la bataille de Homs, en parlant des troupes turques :

« Je n'hésite pas à dire que deux ou trois cent mille hommes de « pareilles troupes ne me donneraient pas d'inquiétude. »

Dans le tableau suivant de l'armée égyptienne, pour l'année 1837, le lecteur pourra apprécier l'influence qu'ont eue sur sa composition les campagnes de Syrie, d'Arabie et du Sennâr.

INFANTERIE.

34 régiments de quatre bataillons, forts de 800 hommes chacun, portent l'infanterie au nombre de.	108,800 hommes.
Il faut y comprendre environ 100 hommes d'état-major par chaque régiment.	3,800
	112,600
Deux compagnies de la garde d'Ibrahim-Pacha. . .	200
Total de l'infanterie.	112,800

CAVALERIE.

3 régiments en Égypte.	
10 *idem* en Syrie.	
2 *idem* de la garde en Syrie.	
Total, 15 régiments de cavalerie, à 860 hommes, donnent le total de.	12,900
2 escadrons de la garde d'Ibrahim-Pacha. . . .	280
	13,180

Digitized by Google

ARTILLERIE.

5 régiments à pied en Syrie.		
1 *idem* au Kaire.		
1 bataillon de la garde en Syrie.	12,120	
2 régiments à cheval en Syrie.		
12 batteries en Syrie.		
Personnel de l'artillerie dans l'Hedjàz, 6 batteries.	600	
1 bataillon de vétérans à Alexandrie.		
1 *idem* à Saint-Jean d'Acre. . .		
1 *idem* à Dongolah.	10,400	
1 *idem* à Tripoli.		
2 régiments au Kaire.		
2 bataillons répartis dans la haute et basse Égypte.		
2 bataillons du train.		
1 bataillon de sapeurs et mineurs à Alexandrie.	2,700	
2 compagnies *idem* à Saint-Jean d'Acre.		
5,000 Bedouins dans l'Hedjàz.	6,000	
1,000 Albanais *idem*.		
1,500 Moghrebins et troupes irrégulières à Sennâr.	1,500	
Total des forces de l'armée égyptienne.	139,300	hommes.

La marine avait en 1833 un vaisseau de 100 canons sur le chantier, un vaisseau à flot de 136 canons, quatre vaisseaux de 100 canons et un de 84; cinq frégates de 60 canons et une de 52; deux corvettes de 24, une de 22 et une de 20; quatre bricks de 20, trois de 16 et un de 14; en tout 24 bâtiments à flot avec 1,204 bouches à feu, et un personnel d'équipages, état-major compris, de 11,810 hommes.

L'Égypte possède une école de médecine, un hôpital central militaire et un conseil de santé; une école de médecine vétérinaire, une école d'infanterie, une école de cavalerie, une école d'artillerie, une école de musique et une école primaire militaire.

L'école de médecine a été élevée et organisée, ainsi que l'hôpital militaire et le conseil de santé, sous la direction de M. Clot, aujourd'hui Clot-Bey, médecin en chef de l'armée égyptienne.

Digitized by Google

L'école de médecine vétérinaire a eu pour fondateur un autre Français, M. Hamont.

L'école de cavalerie est située dans le lieu, dans le palais même où Mourad-Bey, ce guerrier si renommé, faisait sa résidence, où Napoléon passa la nuit après la bataille des Pyramides! elle a eu pour fondateur un Français encore, M. Varin, ancien aide de camp du maréchal Gouvion-St-Cyr.

L'école d'artillerie a eu pour fondateur un Espagnol, le colonel don Antonio de Seguera.

L'école de musique a pour directeur un Français, M. Carré. Lorsque le ministre de la guerre demande des musiciens pour les régiments, on fait passer aux élèves un examen, et les plus instruits sont envoyés où le besoin l'exige.

L'école primaire militaire contient 800 jeunes gens de 10 à 15 ans, c'est une pépinière pour les écoles de médecine, d'infanterie, de cavalerie et d'artillerie; elle est située dans une maison de plaisance entre le Kaire et le Vieux-Kaire, dont les Français avaient fait un hôpital retranché. Ce fut dans un des bastions que l'on déposa les restes mortels de l'illustre Kléber.

On comptait à la même époque (1833), dans l'armée égyptienne, 18 *mirmiran* ou généraux de division; 24 *mirlivas* ou généraux de brigade.

La marine a un *mirmiran* (amiral), un *mirliva* (vice-amiral), un *miralaï* (contre-amiral), 15 *kaïmakans* (capitaines de vaisseau).

FINANCES.

Voici le budget des recettes et dépenses du gouvernement égyptien pour l'année 1833.

Certes, ce n'est pas la chose la moins remarquable en Égypte, qu'un budget réglé avec autant de soin que dans nos gouvernements constitutionnels.

État des revenus de l'Égypte pour l'année 1833 (1249 *de l'hégire*).

	BOURSES [1].
Myry ou impôt foncier.	225,000
Droit de la capitation, dit ferdet-el-rouss.	70,000
Droit sur les céréales [2].	56,000

[1] La bourse est de 500 piastres : la piastre est actuellement d'environ 25 centimes.

[2] Le gouvernement perçoit un droit de cinq piastres par ardebs de blé et fèves que

Digitized by Google

Bénéfice sur les denrées suivantes :		
Le coton.	ensemble	90,000
L'indigo.		
L'opium.		
Le sucre.		
Le vin.		
Le riz.		
Le miel.		
La cire.		
Le henneh.		
L'eau de rose.		
La graine de lin.		
Idem de sésame.		
Idem de laitue.		
Idem de carthame.		
La soie.		
Le safranon.		
Le nitre.		
Bénéfice sur les toiles.		12,000
Idem sur la fabrique d'étoffes de soie.		9,500
Produit de la douane d'Alexandrie et droits d'octroi. . . .		6,000
Idem de Damiette et de Boulâq.		7,553
Idem du Vieux-Kaire.		1,601
Idem de Suez et de Kosseïr.		6,000
Idem de Deraouy, maintenant à Assouân.		250
Droit de pêche du lac Menzaleh.		2,750
Idem sur le sel, les barques et le poisson.		3,500
Douanes sur les marchandises venant de Syrie par terre. .		200
Bénéfice sur la chaux, le plâtre et les pierres.		4,100
Apalte des liquides.		2,771
Idem du séné.		260
Idem de la pêche du lac de Keroun et octroi du Foyoum. .		580
Bénéfice sur les cuirs bruts et apprêtés.		7,000
Droits d'octroi de la haute et basse Égypte.		3,200
Droits sur les danseuses, les musiciens et les escamoteurs. .		500
Idem sur bestiaux destinés à être abattus.		2,000
Idem sur la fonte de l'argent et des galons.		450
Idem sur les successions, dit beit-el-mâl.		1,200
Idem sur les okels et bazars de la haute Égypte.		400

les fellahs exportent de leurs villages, et dix-huit piastres par ardebs que l'on introduit dans le Kaire pour la consommation.

Digitized by Google

	BOURSES.
Droit du kharag.	640
Bénéfice sur l'hôtel des monnaies.	3,000
Idem sur la vente des nattes.	800
Idem sur le natron.	600
Idem sur la soude à Alexandrie.	300
Idem sur le sel ammoniac.	400
Droit sur les dattiers.	4,000
Nolis des barques appartenant au fisc.	2,400
Bourses. . .	505,055
Francs. . .	63,131,875

État des dépenses de l'Égypte pendant l'année 1833 (1249 *de l'hégire*).

Budget de l'armée.	120,000
Traitements des grands officiers et chefs d'administration. .	39,859
Idem des écrivains coptes et autres employés.	20,000
Pensions aux anciens moultezims.	3,500
Dépenses pour la caravane des pèlerins.	2,200
Entretien des fabriques et salaire des ouvriers.	21,600
Dépenses pour les monuments en constructions, tels que palais, fabriques, ponts, digues, etc.	18,000
Envois d'argent à Constantinople.	12,000
Budget du personnel de la marine.	60,000
Dépenses pour l'entretien des palais du vice-roi.	10,000
Montant des rations de bouche accordées aux employés. . .	5,000
Solde de la cavalerie turque irrégulière.	6,500
Solde des Arabes bédouins.	5,000
Pensions accordées à plusieurs harems.	6,000
Montant des objets tirés d'Europe pour les fabriques [1]. . .	15,000
Frais pour le chantier de construction des barques, à Boulâq.	3,300
Dépenses de l'école militaire [2].	1,500

[1] Les objets importés d'Europe pendant les cinq dernières années ont coûté 83,274 bourses.

[2] Il est possible que la dépense de toutes les écoles ne soit pas comprise dans cet état. Il faudrait encore y joindre la dépense de la mission égyptienne à Paris, qui dépassait 1,500 bourses à elle seule.

Digitized by Google

Idem de l'imprimerie.	350
Idem pour la construction des bâtiments de guerre [1]. . .	15,305
Idem pour la bouche du vice-roi.	4,000
Idem pour le matériel de la guerre.	14,000
Montant des rations de fourrage pour le parc des chameaux, mules, chevaux, etc.	2,500
Administration des achats de cachemire, draps, étoffes de soie, bijoux, etc.	14,000
Total des bourses. .	399,814
Francs. .	49,976,750

L'état des revenus du gouvernement de l'Égypte était porté, en 1821, à 239,940 bourses (fr. 29,992,500).

Celui des dépenses à 189,400 (fr. 24,925,000).

Il y a donc eu, en 1833, une augmentation de la moitié environ, tant sur les revenus que sur les dépenses; cette augmentation a été graduelle. Elle provient des bénéfices faits sur la vente des nouveaux produits, tels que le coton, la soie, l'opium et l'indigo; elle provient encore de la baisse du talari, dont le cours, à cette époque, était à douze piastres, et qui passe aujourd'hui dans le commerce à vingt piastres. Ajoutons encore que le myry a été successivement grevé de nouvelles taxes.

La différence notable qui existe entre les revenus et les dépenses n'est point au profit du trésor; elle consiste en partie en non-valeurs. Il s'en faut bien qu'à la fin de chaque année l'administration ait perçu la totalité du myry. Dans chaque arrondissement, dans chaque village, il y a des fellahs obérés qui ne peuvent payer leur quote-part, d'autres qui émigrent ou qui meurent sans rien laisser. Dans le commerce, le gouvernement éprouve des pertes par les faillites fréquentes des négociants à qui il vend ses produits; et dans les douanes, les apaltes, il reste toujours un résidu que les employés savent souvent détourner à leur profit. Ainsi la différence que l'on remarque entre les revenus et les dépenses ferait supposer que le trésor fait des économies, tandis que les caisses sont presque toujours vides.

AGRICULTURE.

« Il y a en Égypte deux millions de feddans [2] de terres soumises à l'impôt; mais ils ne sont pas tous en état de culture. Chaque année, une quantité plus

[1] La construction des bâtiments de guerre a coûté, pendant les cinq dernières années, 50,501 bourses.

[2] Le feddan est un peu plus que la moitié d'un hectare.

Digitized by Google

ou moins grande de ces feddans ne donne aucun produit, soit par le manque d'arrosement, soit par le décès des cultivateurs morts sans parenté, soit même parce que des fellahs trop misérables pour les cultiver abandonnent leurs huttes et leurs terres. Dans ces deux derniers cas, s'il ne se trouve personne de la famille du mort ou du fugitif pour continuer la culture, le *Cheykh-el-Beled* fait payer par les habitants du village le myry des terres qui ont été délaissées; plus souvent la somme due est portée en non-valeur.

« D'après cela, on peut calculer que les terrains cultivés pendant l'année 1833 n'ont pas dépassé la superficie de 1,850,000 feddans environ; ils ont donné les quantités de produits dont voici la nomenclature :

	ARDEBS [1] DU KAIRE.	
Blés	1,450,000	Une partie de ces denrées a servi à la consommation intérieure. l'autre partie a été employée pour les besoins des corps d'armée dans l'Hedjaz et en Syrie.
Fèves	700,000	
Orge	650,000	
Maïs	160,000	
Dourah seyfy	750,000	
Lentilles	70,000	
Pois chiches	25,000	
Lupin	20,000	
Helbeh	60,000	
Riz de Rosette	30,000	Les 2/3 exportés, et 1/3 consommé dans le pays.
Riz de Damiette	50,000	
La graine de lin	22,000	Consommation locale.
Idem de laitue	8,000	
Idem de sésame	18,000	
Idem de carthame	1,500	
	QUINTAUX.	
Coton arbuste	110,000	On a exporté 73 mille quintaux; 40 mille ont servi aux fabriques.
Coton herbacé	4,500	
Le sucre	8,558	Consommation locale.
Le safranon	583	500 quintaux exportés; le restant consommé dans le pays.
Le henneh	35,000	2/3 exportés; 1/3 consommé dans le pays.
Le lin	18,000	Consommation locale; 80 quintaux exportés.
La cire	500	Consommation locale.
Le miel	2,100	

[1] L'ardebs du Kaire équivaut à 182 litres.

Digitized by Google

Le nitre.	15,784	Il restait dans les magasins 12 mille quintaux des années précédentes; sur ces deux quantités, 15 mille ont été exportés.
	okes.	
L'indigo.	77,500	A l'exportation. 50 mille okes; le restant vendu dans le pays.
L'opium.	14,500	Exporté.
La soie	6,150 et 300	Consommation locale.

« On croyait que le climat sec de l'Égypte n'était pas propre à la culture du chanvre; mais le vice-roi, qui avait besoin de cet article, voulut tenter des expériences. En 1827, il chargea un Français, de Grenoble, d'enseigner aux fellahs la manière de le cultiver et de le préparer; on fit des essais dans quelques villages riverains de la province de Gharbyeh et à Mansourah, où les temps humides de l'automne et de l'hiver favorisent la croissance des plantes : ces essais réussirent assez bien. Depuis ce temps, on a étendu la culture du chanvre, que l'on emploie avec avantage dans la marine.

« On compte, dans la haute et basse Égypte :

« 30,000 métiers propres à tisser la toile de lin;

« 6,000 *idem* pour les toiles de coton;

« 4,000 *idem* pour tisser les étoffes de laine qui servent à vêtir les fellahs.

« Dans la basse Égypte, il y a cent vingt moulins pour extraire l'huile de la graine de lin. On en compte vingt-deux au Kaire, à Boulâq et à Gyzeh. Chaque moulin presse deux ardebs dans l'espace de vingt-quatre heures; un ardebs donne quatre-vingts rotles [1] d'huile. Cette quantité serait bien plus grande si les moulins étaient toujours en activité; souvent le manque de graines oblige de cesser le travail.

« On extrait l'huile de sésame par le moyen de presses appelées *sirgué*. Ce n'est que dans l'intérieur du Kaire que l'on en fait usage; le nombre en est porté à soixante; elles peuvent presser mille huit cents ardebs par mois. Le produit d'un ardebs est de cent trente rotles d'huile. Les habitants en consomment beaucoup dans leurs cuisines et pour l'éclairage de leurs maisons.

« Dans la capitale on fait aussi de l'huile de graine de carthame; quarante moulins sont employés à ce travail; ils peuvent écraser quatre-vingts ardebs par jour; un ardebs donne soixante-dix rotles d'huile; mais, je l'ai déjà dit, ces moulins, ces presses, ne sont pas continuellement en activité. L'huile que l'on extrait de la graine de laitue ne sert qu'aux habitants de la haute Égypte.

[1] Un *rotle* est un peu moins de trois quarts de litre.

Digitized by Google

« Les huiles comme les graines sont dans le domaine du monopole. Le gouvernement fait travailler les moulins et les presses pour son compte; il dispose des huiles à son gré. Le marchand qui a boutique achète pour revendre au détail. L'habitant qui veut s'approvisionner doit se munir d'un permis de l'administration pour qu'il lui soit délivré en dépôt la quantité qu'il demande; quelquefois il y a pénurie, et l'on ne peut s'en procurer que difficilement.

En 1833, la récolte des céréales a suffi aux besoins de l'Égypte et de ses dépendances; la récolte des autres produits a été médiocre, comme celle des années précédentes; celle du coton surtout a diminué sensiblement. Chaque année, les quantités sont moindres : la culture en serait-elle négligée, ou bien la graine serait-elle abâtardie? L'administration devrait s'occuper d'en rechercher les causes. Le sucre, le lin, le safranon, l'indigo ont subi des diminutions remarquables; la récolte même des céréales devrait être plus abondante. Est-ce par le manque d'eau ou le défaut de bras? Je crois à ces deux causes, mais l'une se rattache à l'autre.

« L'état de canalisation de la haute Égypte, de cette contrée si fertile, est dans un état peu satisfaisant. Les grands canaux conservent peu d'eau après l'inondation; les canaux de dérivation ne suffisent pas au besoin des terres. Il faudrait creuser les embouchures des premiers, les curer chaque année dans toute leur longueur, et augmenter de beaucoup le nombre des seconds. Chaque année aussi les eaux rompent des digues qui n'ont point de solidité, ce qui fait écouler les eaux avant qu'elles aient pu déposer sur le sol leur limon fécondant.

« D'un autre côté, la conscription militaire a enlevé depuis douze ans l'élite de la population. Un grand nombre d'hommes et d'enfants sont employés continuellement aux travaux publics et dans les fabriques, d'autres sont fugitifs; ceux qui restent dans les villages supportent toutes les charges; les femmes, contre la coutume, partagent leurs travaux : de là l'insouciance et le découragement. Voilà les véritables causes du mauvais état des cultivateurs et de la diminution des produits. C'est à la sagesse du gouvernement à empêcher les progrès d'un si grand mal. Avec des ménagements, l'Égypte pourrait avoir en peu d'années une population de quatre millions d'individus, qui cultiverait plus de 2,500,000 feddans et vivrait dans l'aisance. Quelle masse de produits résulterait d'un tel accroissement!

« *De la culture des rosiers et de la distillation de l'eau de rose.* — Les terres du Fayoum sont les seules propres à la culture des rosiers. Au mois de mars, on donne deux labours à la terre destinée à ce genre de culture; on la divise en carrés, puis on y dépose, dans des trous pratiqués à la distance de deux pieds et demi les uns des autres, des scions que l'on recouvre de terre; cette

Digitized by Google

opération finie, on arrose souvent, pour que le sol soit toujours humide jusqu'à la pousse des rosiers; à cette époque les arrosements diminuent, et les rosiers atteignent peu à peu leur hauteur naturelle d'un pied et demi environ.

« A la fin de décembre, on coupe les plants à la surface de la terre, puis on recommence à donner de l'eau pendant trente à quarante jours, temps nécessaire pour la pousse des boutons et pour faire éclore les roses.

« Alors, chaque matin, avant le lever du soleil, pendant que les roses sont encore humides de la rosée, on les cueille et on les met tout de suite dans l'alambic, pour empêcher qu'elles ne sèchent et ne s'échauffent en restant trop longtemps sans passer à la distillation.

« On distille les roses en mettant une couche de sable au fond de l'alambic pour qu'elles ne brûlent pas : la distillation dure six heures.

« L'eau de rose est blanche en sortant de l'alambic; celle que l'on voit dans le commerce a une teinte jaunâtre; il paraît que cette couleur provient du mélange que l'on fait avec de l'eau des roses qui ont été infusées.

« Un feddan donne six à sept quintaux de roses.

« En 1833, on a recueilli huit cents quintaux; par le déchet de cinquante pour cent qui résulte de la distillation, ces huit cents quintaux ont été réduits à quatre cents, qui ont donné quarante mille rotles d'eau de rose de trois qualités différentes.

« La première qualité se vend sept piastres la bouteille contenant un rotle; la seconde qualité est fixée à cinq piastres, et la dernière à trois piastres.

« Un feddan planté en rosiers coûte soixante piastres environ de culture et d'impôt; il produit, après le déchet, trois quintaux de roses; ces trois quintaux donnent trois cents bouteilles qui, vendues au dernier prix de trois piastres, rapportent neuf cents piastres nettes de tous frais.

« Cette branche si lucrative de l'industrie compte aussi parmi les articles du monopole. Personne ne peut distiller des roses; ceux qui les cultivent sont obligés de les vendre à bas prix aux agents du gouvernement.

« *Des plantations d'oliviers.* — Quoique le sol de l'Égypte soit favorable à l'olivier, la culture en était depuis longtemps négligée; les fellahs, habitués à rester stationnaires dans l'industrie agricole, ne savaient point donner de l'extension aux produits de leurs terres. L'olivier fleurissait seulement dans les champs du Fayoum et dans quelques jardins des environs du Kaire. Mais le vice-roi pensa que l'olive serait une nourriture saine pour ses marins, en même temps qu'elle pourrait donner de bonne huile. Depuis plusieurs années, il a ordonné des plantations d'oliviers dans le Saïd et dans la basse Égypte; elles sont maintenant en plein rapport. Ibrahim-Pacha, secondant les vues de son père, a couvert d'arbres les champs de ses vastes possessions; on y

Digitized by Google

compte quatre-vingt mille oliviers. Plantés depuis trois ans, ces arbres portent déjà des fruits. Une telle précocité n'existe pas dans d'autres climats. Ils sont plantés en ligne, espacés les uns des autres de vingt à vingt-cinq pieds de distance, ce qui donne la facilité de faire passer la charrue dans les intervalles et d'y semer de l'orge, des fèves ou du blé. Les arrosements artificiels se renouvellent souvent, ils hâtent la croissance de l'arbre et la maturité de son fruit; mais on cesse d'arroser l'olivier parvenu à sa hauteur naturelle; il ne reçoit plus de l'eau que pendant l'inondation.

« L'olive égyptienne est charnue sans être onctueuse; son noyau est rond, d'un volume égal à la pulpe. On sale les olives vertes, et lorsqu'elles sont noires, après qu'elles ont passé à la saumure, on les met en barils avec une préparation d'huile. Ce fruit bien confit a du goût, on en fait une grande consommation.

« *Culture du coton.* — Le coton est aujourd'hui l'un des produits les plus importants de l'Égypte. C'est en 1823 que le coton commença à être cultivé en grand dans le pays.

« Pendant cette année, une grande révolution agricole eut lieu en Égypte. Sur les bords du Nil croissait une espèce de coton connu sous le nom de coton herbacé, plante qui n'est propre qu'à garnir les divans. On cultivait pourtant dans les jardins une autre espèce de coton, nommé coton arbuste, bien supérieur au premier par sa longueur et la finesse de son lainage; mais ce coton ne sortait de sa capsule que pour être filé par les doigts de quelques femmes au fond des *harems*. Jumel, que le vice-roi avait fait venir de France pour organiser des filatures, ayant remarqué dans le jardin de Maho-Bey un beau cotonnier, dont le duvet long et soyeux fixa son attention, proposa au vice-roi de planter en plein champ le coton arbuste. Les premiers essais réussirent complétement. Le vice-roi, ayant senti combien cette culture pouvait augmenter la richesse de l'Égypte, l'encouragea par tous les moyens. Il fit établir des puits à roue pour arroser les cotonniers; il n'exigea l'impôt des fellahs qu'après la récolte, et en déduction du prix; il reçut leurs cotons à des prix très-élevés. En peu de temps, le coton arbuste couvrit les plaines de l'Égypte, la culture des autres produits fut quelque temps négligée. Rivaux des cotons du Bengale et de ceux d'Amérique, les cotons d'Égypte allèrent livrer leur lainage blanc et soyeux aux machines à filer de France et d'Angleterre; au bout de quelques années, l'Égypte put en verser dans la consommation quatre cent mille quintaux. Ce phénomène étonna l'Europe; les cotons en laine éprouvèrent une baisse successive sur tous les marchés. »

Culture de l'indigo. — Ce n'était pas assez que la vallée d'Égypte vît s'élever dans son sein le coton arbuste et fournît chaque année, concurremment

Digitized by Google

avec l'Inde et l'Amérique, un aliment aux filatures de l'Europe. Comme le soleil de l'Inde et de l'Amérique, le soleil des Pyramides portait aussi à maturité ce végétal précieux dont la feuille macérée donne la fécule appelée indigo. L'amélioration de la culture de l'indigo d'Égypte devait suivre celle de la culture du coton. La couleur de l'un devait teindre les tissus faits avec l'autre; et puisque l'Égypte apportait dans la consommation plus de trois cent mille quintaux de coton, elle devait y apporter aussi tout l'indigo nécessaire à leur coloration. Propriétaire de l'Égypte, Mohammed-Aly songea à étendre et à perfectionner la culture de l'indigo. Il fit choix des terres les plus limoneuses, de celles qui, pouvant être arrosées toute l'année, sont mieux préparées pour la nature de ce végétal. On vit bientôt, dans plusieurs provinces, une plus grande quantité de champs consacrés à ce produit. Avant cette époque, les fellahs le préparaient grossièrement; ils le détrempaient à l'eau chaude, et mêlaient avec la fécule un tiers de terre glaise. Ils faisaient sécher les pains en plein air; le vent y introduisait du sable et d'autres substances étrangères. L'indigo égyptien avait depuis quelque temps acquis dans le commerce un renom d'impureté, et il était rejeté sur les marchés d'Europe. Mohammed-Aly fit venir du Bengale des indigotiers, qui enseignèrent aux Arabes les procédés suivis dans l'Inde pour cette manipulation; ce fut M. Bozari, frère du médecin du vice-roi, qui les amena en Égypte. Il existe aujourd'hui des indigoteries à Choubrah, dans les provinces de Charkyeh et de Kelyoub, à Menouf, à Achmoun, à Mehallet-el-Kebyr, à Birket-el-Kassab, à Mansourah. Il en existe aussi dans la province de Gyzeh, au Fayoum et dans quelques départements du Saïd. Elles appartiennent au gouvernement, qui les fait valoir pour son compte. Dans chacune d'elles, il y a un nazer ou inspecteur, chargé de surveiller les travaux et de payer les ouvriers. A mesure que l'indigo est confectionné, on l'expédie au Kaire où est le dépôt général; ensuite il est vendu à des négociants, qui l'envoient sur différents points d'Asie et d'Europe. Les produits de la dernière récolte se sont élevés à soixante-dix-sept mille trois cents okes [1].

« *Culture de l'opium.* — Le vice-roi, toujours désireux de donner de l'extension aux produits de l'Égypte, et se rappelant que l'opium de la Thébaïde

[1] L'oke vaut 1 kil. 24. Malgré tous les soins du vice-roi, les fellahs ne purent désapprendre de suite leurs mauvais procédés de manipulation, et les indigos d'Égypte, contenant toujours beaucoup de substances hétérogènes, ne purent acquérir une meilleure réputation commerciale. En 1853, le vice-roi en avait dans ses magasins deux cent mille okes invendus. M. Rocher, chimiste français, offrait de les purifier, le vice-roi ne voulut pas entreprendre cette opération et préféra baisser les prix.

Digitized by Google

jouissait autrefois d'une réputation méritée, voulut donner un nouvel essor à cette plante depuis longtemps oubliée.

« Pour parvenir à son but, il fit venir de Smyrne des Arméniens habitués à la cultiver. Après divers essais qui donnèrent des résultats satisfaisants, on adopta pour la culture et la préparation la méthode suivante.

« Vers la fin du mois d'octobre, après la retraite des eaux, on donne deux labours à la terre, qui doit être de bonne qualité, forte et de couleur jaunâtre; ensuite on dépose dans les sillons tracés par le second labour les graines du pavot, mêlées avec une portion de cette même terre pulvérisée. Ce mélange suffit pour enterrer les graines, et l'on est dispensé de passer la herse. Quinze jours après qu'on a semé, la plante commence à sortir de terre; en s'élevant, elle forme une tige de la grosseur d'un chalumeau; en deux mois, cette tige a atteint sa hauteur naturelle de quatre pieds environ; elle est couverte de feuilles larges et ovales dans toute sa longueur; son fruit, d'une couleur verdâtre, a la grosseur d'un petit citron; il y a des tiges qui en portent jusqu'à quatre, placés à distance; cela dépend de la qualité de la terre. Quand il n'y a qu'un seul fruit, il est à la sommité de la tige.

« Chaque matin, avant le lever du soleil, on fait de légères incisions sur les côtés du fruit; le suc blanc qui en découle est reçu dans un vase; bientôt cette liqueur s'épaissit et prend une teinte noirâtre; on la pétrit en petits pains que l'on enveloppe dans des feuilles arrachées à la tige. Ainsi préparé, l'opium est livré au commerce.

« Quand on a terminé les incisions, le fruit jaunit et blanchit en se desséchant.

« Quelquefois on sème la graine dans des terres qui n'ont pas reçu les eaux du fleuve; l'on y supplée par des arrosements avant et après avoir semé; mais la plante ne vient pas aussi bien, elle a moins de grosseur et d'élévation; son fruit est maigre, petit, et rend peu de suc.

« L'opium de la Thébaïde est meilleur que celui de l'Asie-Mineure; il obtient sur les marchés de l'Europe un avantage de vingt pour cent.

« On fait de l'huile bonne à brûler avec la graine de l'opium; ses tiges servent de combustible. En 1833, la récolte de l'opium s'est élevée à 14,500 okes, que le gouvernement a vendues 110 piastres l'une.

« *Culture de la garance.* — Depuis huit ans l'on cultive en Égypte la garance, que l'on tirait autrefois de l'île de Chypre. Un Grec qui s'était adonné à la culture de ce produit a enseigné aux fellahs la manière de le cultiver : elle diffère de celle qui est usitée dans quelques départements méridionaux de la France.

« La terre que l'on destine à être ensemencée en garance reçoit, après la

Digitized by Google

retraite des eaux, un premier labour; on la laisse reposer jusqu'au mois de février, puis on lui donne deux autres labours croisés, et l'on fait passer dessus un rouleau attelé d'un bœuf, ou bien on se sert de la houe pour concasser et niveler le sol. Ensuite un semeur jette à la volée les graines, qu'il recouvre de terre en même temps. Cette opération finie, l'on divise le terrain en carrés, et l'on y pratique de petites rigoles pour faciliter les arrosements, qui commencent sept jours après qu'on a semé; on les continue pendant le même espace de temps, excepté l'hiver. La plante s'élève d'un pied environ. Chaque année, au mois de mars, on la coupe lorsqu'elle se dessèche, pour en extraire la semence. Après quatre ans révolus, on fait dans la terre de profondes excavations pour en arracher les racines, qui sont longues et bien fournies; une bonne terre donne de grosses racines; une terre médiocre, froide, produit des racines rachitiques qui ont peu de principe colorant.

« Lorsque la garance est bien sèche, on la porte au chef-lieu du canton, dans le dépôt des produits; les agents du fisc la font peser et en donnent reçu au cultivateur. Le prix est escompté sur le payement de ses contributions. Il en est de même de la semence qu'il verse chaque année dans les dépôts.

« Il faut douze okes de graines pour ensemencer un feddan; le produit varie de trente à quarante okes, suivant la qualité du sol. La récolte de la garance est toute destinée aux besoins des fabriques; rien n'est exporté ni vendu dans le pays. En 1833, on a semé, dans le Saïd, trois cents feddans de garance, et cinq cents dans la basse Égypte.

« L'Égypte n'aurait rien à envier aux colonies d'Amérique s'il devenait possible d'y naturaliser le café. On a vainement essayé, dans quelques endroits de la haute et de la moyenne Égypte de cultiver celui de l'Yémen; les tentatives renouvelées à plusieurs reprises ont toujours été infructueuses. Peut-être un planteur habile, connaissant bien la manière de préparer la fève avant de la confier à la terre, connaissant la culture et le terrain qui convient à ce riche produit, aurait-il réussi. Le sol de l'Égypte serait-il en effet impropre au développement du cafier, qui aime la fraîcheur de l'air et les pluies? Les arrosements artificiels peuvent-ils remplacer ces deux conditions, étrangères à l'atmosphère égyptienne? A peine élevé à deux pieds de terre, l'arbuste se dessèche et meurt.

« *Éducation des vers à soie.* — Les mûriers commencent à boutonner en janvier; ils sont en plein développement vers le 10 ou le 15 février.

« C'est au commencement du mois de mars que les vers éclosent, et même plus tôt, si on n'a pas la précaution de tenir la semence dans des lieux bien frais. Dans l'espace de dix jours tous les vers ont pris naissance. L'intervalle entre la naissance et la première venue n'est pas fixe; cela dépend du degré

Digitized by Google

de chaleur; on peut compter de dix à quinze jours. On calcule douze jours entre la première et la seconde, douze à quinze jours entre la seconde et la troisième, et quinze autres jours entre la troisième et la quatrième. Il y a soixante jours environ entre la naissance des vers et le moment où ils commencent à filer les cocons.

« Le trop de chaleur, la poussière, et la rosée dont les feuilles sont quelquefois imprégnées, occasionnent des maladies aux vers à soie; mais en les soignant bien, on évite ces accidents. Il est aussi très-nuisible de les tenir serrés dans les paniers et de ne point échanger les feuilles; l'odeur des feuilles mâchées est malsaine. La maladie qui convertit le ver en chaux est produite par le vent chaud du midi, dont les raffales font dessécher les vers. Les maladies épidémiques des vers sont inconnues en Égypte.

« Une once de semence donne sept mille deux cents cocons environ; chaque cocon pèse d'une demi-drachme à une drachme.

« Pour conserver la semence en hiver, on place les sacs qui contiennent ces semences dans des lieux frais, en ayant soin d'éviter la poussière. A cet effet, on en met une partie dans des caisses que l'on descend dans le fond des puits; à la citadelle du Kaire, on les descend dans le puits de Joseph.

« Au moment de la ponte des papillons, la semence reste déposée sur une toile que l'on tend exprès; ensuite on la détache en la frottant légèrement; puis on la met dans des sacs pour la conserver.

« En Égypte, les mâles s'accouplent d'eux-mêmes avec les femelles, sans qu'on ait besoin d'y songer.

« On ne connaît point l'usage de laver les semences dans le vin ou dans l'eau.

« La chaleur fait souvent développer les semences avant la pousse des feuilles, ce qui donne de l'embarras pour trouver de la nourriture aux vers; quelques précautions que l'on puisse prendre, on ne peut obvier à cet inconvénient.

« L'intervalle de la métamorphose du ver est ordinairement de quinze à vingt jours.

« Vingt jours suffisent pour que le cocon soit parfait. Pour faire une livre de douze onces, il faut deux cents à deux cent cinquante cocons, suivant la grosseur.

« Il n'y a que des cocons blancs et jaunes, et point de verts; mais on trouve plusieurs vers à soie de couleur noirâtre.

« Il y a des plantations de mûriers à l'Ouâdy-Toumlât, dans les provinces de Charkyeh, Mansourah, Menouf, Gharbyeh, Kelyoubyeh, ainsi qu'à Damiette, Rosette et Gyzeh.

Digitized by Google

« Trois mille feddans sont plantés en mûriers à l'Ouâdy-Toumlât, et sept mille dans les provinces désignées plus haut. On compte trois cents mûriers environ par chaque feddan, ce qui porterait à peu près le nombre total à trois millions de mûriers.

« La récolte de l'année 1832 à 1833 a donné 6,150 okes 306d rachmes.

ÉTAT DES FABRIQUES.

« *Filatures, forges, fonderies, blanchisseries au Kaire.* — Parmi les nouveaux établissements de fabriques, le premier introduit au Kaire le fut en 1816, au quartier dit le Khorounfech. Quelques ouvriers, appelés des fabriques de Florence, commencèrent à filer la soie pour faire des velours et des satins légers. Peu de temps après, les métiers propres à ce genre de travail furent transportés dans un autre établissement, et l'on mit à leur place des filatures et d'autres métiers à tisser le coton.

« Il existe à la fabrique du Khorounfech 300 métiers à tisser des toileries, telles que baftas, cambrigs, mousselines et toiles dites de batiste.

« Depuis les pertes considérables que le gouvernement a essuyées par les faillites réitérées de ses débiteurs, les ventes en gros ou en détail ne se font plus qu'en argent comptant, ou bien moitié en argent et moitié en assignations sur le trésor, suivant la qualité de la marchandise.

« Outre la filature et les métiers à tisser, il y a au Khorounfech des ateliers de forgerons, de limeurs, de tourneurs en fer et en bois, et des menuisiers pour le raccommodage des machines et la confection des pièces.

« La fabrique n'était pas encore terminée, que déjà l'on jetait, à Boulâq, les fondements d'une autre fabrique plus spacieuse. La direction en fut confiée à Jumel, qui a ouvert une mine si féconde pour l'Égypte, en développant la culture du cotonnier arbuste. Ce vaste établissement, qui prit dans la suite le nom de *Malta*, parce qu'il y avait un grand nombre d'ouvriers maltais, tient aujourd'hui en activité vingt-huit chariots et vingt-quatre cardes et drosses, avec les assortiments en téraches et lanternes; ces machines vont, ainsi que dans la fabrique de Khorounfech, par le moyen de quatorze tambours, qui reçoivent leur mouvement d'un manége attelé de huit bœufs. Chaque chariot emploie un homme et trois enfants occupés à renouer les fils que le mouvement de la machine fait casser.

« Il existe à Malta deux cents métiers à tisser le fil de coton. On fait, comme dans les autres fabriques, des baftas, des cambrigs, des batistes, des mousselines, dans les mêmes longueurs et largeurs.

« Outre les ateliers de l'industrie, il existe des ouvriers de chaque profes-

Digitized by Google

sion pour réparer et confectionner les machines et autres objets destinés aux fabriques de la haute et basse Égypte.

« Il y a encore un atelier de menuiserie où des Francs et des Grecs sont occupés à faire des modèles et d'autres objets d'ébénisterie.

« L'on remarque à la fabrique de Malta deux ateliers de tournerie.

« Près de cet endroit, il y a quatre-vingts forges uniquement destinées à forger des ancres et beaucoup d'objets pour la construction des bâtiments de guerre.

« La consommation de fer, et de charbon surtout, est immense dans ces fabriques.

« Il me reste à parler de la fonderie. J'y ai remarqué plusieurs imperfections; les fourneaux sont mal établis, ils consomment trop de combustible; le sable n'est pas assez battu, et souvent des ouvrages sont manqués par la négligence des ouvriers, qui ne laissent pas assez longtemps sécher les moules. Il y a huit fourneaux toujours en activité; ce sont des Syriens qui dirigent cet atelier, ils ont des Arabes sous leur direction.

« Dans les environs de Malta, il y a deux filatures de coton, dites d'Ibrahim-Aghâ et de Sebâtyéh.

« Sur les bords du Nil, entre Boulâq et Choubrâ, s'élèvent de nouveaux édifices, parmi lesquels on remarque des maisons de campagne et des constructions de bon goût. On a donné à ce lieu le nom de Moubeydah (Blanchisserie); c'est là, dans un vaste enclos, que l'on soumet les toiles aux différentes opérations du blanchiment.

« Les toiles destinées à être mises en vente sont calandrées et passées au rouleau.

« Avec les cambrigs, on imprime, dans le grand établissement du Moubeydah, environ huit cents pièces d'indienne par mois, tant à la planche qu'à la mécanique à rouleaux.

« Depuis quelques années, les indiennes fabriquées en Égypte ont acquis un certain degré de perfection, soit par la finesse et la durée de la toile, soit par la beauté et la variété des dessins; les couleurs sont solides et résistent au lavage. En général, on les préfère aux indiennes d'Allemagne et d'Angleterre; la consommation de ces dernières a beaucoup diminué.

« Les pièces d'indienne imprimées à la main se vendent 75 piastres l'une, et celles à la mécanique, 60 piastres.

« Un autre genre d'industrie de la fabrique de Moubeydah sont les mouchoirs imprimés, dont les femmes font un grand usage pour leur coiffure. On emploie pour cet objet quatre cents pièces de mousseline par mois; ces mouchoirs, imprimés à la planche en bois de Brésil, se vendent 6 et 10 piastres,

Digitized by Google

suivant la finesse; on vend 16 piastres ceux qui sont faits au pinceau et à la cochenille.

« Près de cette fabrique, il y a un établissement d'une belle construction, qui a été terminé en 1833. On y a réuni cent cinquante métiers à tisser, dont neuf seulement sont en activité. Ils sont mis en mouvement par une machine à vapeur. Chaque métier donne quatre pièces de percale par semaine.

« Quatre ouvriers anglais sont chargés d'instruire les Arabes que l'on a placés sous leur direction. L'étage supérieur de cette fabrique est destiné à des filatures.

« Au Kaire, dans le quartier de Sitty Zeynab, il y a une fabrique de cardes; chaque mois on confectionne trente assortiments. On y emploie des enfants formés à ce genre de travail. La fabrique fournit aux filatures les cardes qui leur sont nécessaires. On y répare aussi celles qui sont hors de service.

« Dans la même fabrique, il y a trois cents métiers à tisser. Cinq cents ouvriers tissent par mois douze cents pièces de toile environ.

« *Fabrique de soie, corderie, étoffes de laine.* — Après avoir parlé des filatures du Kaire, je dois donner quelques détails sur la fabrique de soie. Dans l'origine, on tissait en Égypte des cotnis, des alajas et autres étoffes en soie et coton; mais le vice-roi, voulant donner plus de relief à ce genre d'industrie, fit venir de Constantinople des ouvriers capables de faire des tissus en soie, tels qu'on les travaille dans cette ville et aux Indes. Les premiers essais eurent de la vogue, la fabrique prit de l'essor et reçut des encouragements. Les maîtres firent des élèves. Aujourd'hui, il y a deux cents métiers employés à tisser les soies de la Syrie et de l'Égypte, ainsi que le fil d'or. En 1833 on a employé quatre mille okes de soie à faire des tissus en tout genre et de divers prix.

« Au Kaire on a établi une corderie où l'on fait des câbles que l'on envoie à l'arsenal d'Alexandrie.

« On fait des tissus en laine pour vêtir les marins, ainsi que des couvertures de lit; on emploie à cet usage les grosses laines de la haute Égypte, qui ne peuvent avoir un autre emploi.

« *Fabrique de bonnets à Fouah.* — De tous les établissements industriels dont le vice-roi a doté l'Égypte, la fabrique de bonnets est un des plus utiles et des mieux entendus, soit pour l'organisation, soit pour l'économie et pour la bonté des produits. Le premier directeur de cette fabrique fut un négociant moghrebin. Il fit venir de Tunis des ouvriers instruits dans les fabriques si renommées de cette ville: ces ouvriers ont fait des élèves, chacun dans sa partie, parmi les Arabes qu'on leur avait confiés. Aujourd'hui, ces élèves sont devenus maîtres; ils connaissent la manière de préparer les laines, ils savent tricoter, fouler et teindre les bonnets.

Digitized by Google

« L'administration tire les laines d'Alicante pour la fabrication des bonnets.

« On ne lave pas la laine avant de la mettre en œuvre; elle est dans un tel état de blancheur et de propreté qu'elle a peu ou point de déchet.

« On confectionne dans la fabrique de Fouah soixante douzaines de bonnets par jour, de divers prix et qualités. Pour les qualités inférieures on emploie des laines mélangées. Ces bonnets servent de coiffure aux soldats; quand les besoins de l'armée sont remplis, on vend le surplus aux marchands du pays.

« Il y a aussi à Fouah une filature de coton; on y file le coton dans les numéros 10 à 60.

« *Fabriques de la basse et de la haute Égypte.* — Ainsi que le Kaire, la basse Égypte a des filatures et des fabriques où l'on tisse les toiles de coton. La haute Égypte se peuple aussi de filatures depuis quelques années.

« *Fonderie de fers coulés.* — La fonderie située à Boulâq est un bâtiment d'une construction remarquable; l'établissement offre un bel aspect, en même temps qu'il rend les plus grands services. La bâtisse seule a coûté un million et demi de francs. M. Galloway, mécanicien anglais au service du vice-roi, en a donné le plan sur le modèle de la fonderie de Londres. Un chef ouvrier anglais est chargé de la direction des travaux; il a sous ses ordres cinq ouvriers de sa nation, trois ouvriers maltais et quarante élèves arabes, distribués dans toutes les parties de la fonderie.

« Outre ces employés il y a un nâzer (directeur), chargé de la comptabilité, avec deux écrivains coptes. Cet officier veille également au maintien de l'ordre dans toutes les parties de la fonderie. Lui-même dépend du général Edhem-Bey, directeur de l'arsenal.

« On coule chaque jour cinquante quintaux de fer destinés au lest des vaisseaux et aux machines nécessaires pour les fabriques. Cette opération exige cinquante quintaux de charbon fossile.

« Les dépenses de la fonderie s'élèvent de dix à onze mille piastres par mois, non compris le matériel.

Fabrique de draps de Boulâq. — « La création de la fabrique de drap située à Boulâq, sur le bord du Nil, a rencontré d'abord beaucoup d'obstacles; pendant quelques années, les essais, plusieurs fois renouvelés, furent infructueux et les dépenses hors de proportion. Le vice-roi, qui joint à l'expérience beaucoup de perspicacité et une persévérance opiniâtre dans l'exécution de ses projets, ne voulut pas abandonner un établissement qu'il prévoyait devoir lui être utile pour l'habillement de ses troupes; il vit bien que tout dépendait, dans une telle entreprise, du choix des matières premières et de l'habileté dans la main-d'œuvre. Pour vaincre les difficultés qui s'opposaient à la prospérité de

Digitized by Google

la fabrique, il ordonna à ses agents à Marseille d'engager par contrat de bons chefs d'atelier, plus en état que leurs devanciers de diriger l'apprentissage et d'instruire les ouvriers chacun dans sa partie. C'est ainsi qu'avec l'aide et le savoir de cinq Français, tirés des fabriques de draps du Languedoc, qui ont été occupés pendant quatre ans à former des élèves et à les mettre au fait du mécanisme des machines, la fabrique de Boulâq a pu former des fileurs habiles, des tisserands, des foulonniers, des tondeurs, des teinturiers et des presseurs; en outre, de jeunes Arabes intelligents, ayant fait partie de la mission égyptienne en France, ont appris ces différentes professions dans les fabriques de Reims et d'Elbeuf, où ils avaient été envoyés par le directeur de la mission et d'après les ordres du vice-roi.

« Les couleurs que l'on met en usage pour les draps sont le bleu foncé, le bleu d'azur, le garance, le café et le vert foncé.

« On tisse des draps pour capotes à Damanhour et dans d'autres établissements au Kaire, avec les laines les plus communes; ensuite on apporte les pièces à la fabrique de Boulâq pour les fouler, les tondre et les presser.

« Les laines de Damanhour et les laines de la province de Minyeh sont les meilleures de l'Égypte pour la fabrication des draps. Il faudrait, pour les améliorer encore, préserver, autant que possible, les moutons de la poussière et de l'ardeur du soleil, et les laver avant de les tondre.

« Outre les laines d'Égypte, on emploie celles de Tunis. Les laines d'Albanie et de Syrie, que l'on a essayées, ne conviennent pas; leur qualité est inférieure.

« Les draps fabriqués à Boulâq sont forts en laine; ils sont bien battus, et font un bon usage aux soldats, qui n'ont pas l'habitude de soigner leurs habillements.

« *Fabriques de sucre dans la haute Égypte.* — Depuis 1818, le gouvernement avait établi une fabrique de sucre à Reyremoun, dans la province de Minyeh, sur les mêmes bases que les fabriques des Antilles. Elle fut d'abord dirigée par un Anglais, qui eut pour successeur un fabricant de l'île de Corse. L'administration de cette fabrique se fit remarquer par l'ordre et l'économie qui présidèrent à ses opérations. Dans la suite, elle prit plus d'étendue. Les produits, que l'expérience avait rendus meilleurs, se répandirent dans le pays; mais depuis 1826, l'importation des sucres raffinés en Europe lui a porté un préjudice notable; on les préfère au sucre de Reyremoun pour leur qualité et leur prix. Cet article est devenu un objet important de consommation dans les villes maritimes, parmi les habitants du Kaire et dans la basse Égypte.

« A Reyremoun on a fabriqué, en 1833, douze mille neuf cent quatre-

Digitized by Google

vingt-quinze quintaux de sucre brut, qui ont donné cinq mille cent quatre-vingt-dix-huit quintaux de sucre de troisième qualité, appelé kasr; plus, trente quintaux de sucre moukarar de première qualité, vingt quintaux de la seconde, dix quintaux de la troisième, cinq quintaux de la quatrième, cinq quintaux du sucre candi; ces qualités de sucres sont destinées aux maisons du vice-roi. Il y a eu neuf rotles et de demi de cassonade par quintal, le restant a été de pure mélasse : la cassonade a été vendue à des négociants qui l'ont exportée.

« Outre la fabrique de sucre de Reyremoun, le gouvernement en a établi deux autres à Sakyet-Moussé, province de Minyeh, et à el-Roudah près de Mellaouy. Dans la première on a raffiné cinq mille deux cents quintaux de sucre brut. Cette opération a donné deux mille quatre-vingts quintaux, à raison de quarante rotles de sucre kasr par quintal; dans la seconde, trois mille deux cents quintaux de sucre brut ont donné également quarante rotles de sucre kasr par quintal, le restant mélasse.

« Dans la fabrique de Reyremoun, on a employé quatre mille huit cents quintaux de mélasse à la distillation du rhum; ils ont produit quarante-huit mille okes de rhum à vingt-huit degrés.

Fabrique des plaques de cuivre. — « La fabrique des plaques de cuivre pour le doublage des vaisseaux est placée à la citadelle, sous la direction de M. Thomas Galloway, mécanicien anglais. Dans cette fabrique, il y a quatre principaux maîtres : deux pour le cylindre, un pour surveiller la machine à vapeur, et un fondeur, qui sert aussi à purifier le cuivre. Il y a en outre vingt ouvriers arabes, parmi lesquels il y a un élève fondeur et trois autres élèves qui sont au cylindre pour apprendre à tirer les plaques. Deux autres aides sont employés, l'un à la vapeur et l'autre au cylindre. Le fondeur emploie pour chaque fusion trente-cinq quintaux de cuivre. Les cylindres confectionnent chaque jour soixante-dix à cent plaques de diverses dimensions et grosseurs. On achète une partie du cuivre dans le pays; on fait venir le restant de Turquie, de Trieste et de Livourne. Celui d'Europe vient en plaques de cuivre vieux et neuf; mais la majeure partie est en pains.

« Il faut, par chaque fusion, de vingt-cinq à quarante quintaux de charbon fossile, suivant la grosseur des plaques; on tire le charbon d'Angleterre; le gouvernement a fait dernièrement un achat de cent quatre-vingt mille quintaux [1] de ce combustible. La consommation journalière du charbon dans cette fabrique est de cent dix quintaux, excepté le travail de nuit qui porte la

[1] Le charbon fossile coûte au gouvernement dix piastres le quintal, rendu au Kaire.

Digitized by Google

consommation, quand il a lieu, à soixante ou soixante et dix quintaux de plus.

« Lorsque les plaques de cuivre sortent de la fabrique, elles coûtent 12 piastres le rotle, en calculant toutes les dépenses et le déchet du cuivre lors de la fonte et de la purification du métal; ce déchet se monte à trente pour cent environ.

« Dans la fabrique il y a quatre ouvriers-maîtres anglais.

« *Fabriques de poudres et salpêtres.* — La fabrique de poudre est placée au Mékiâs, à la pointe de l'île de Roudah; l'endroit est commode et spacieux, éloigné de toute habitation. M. Martel, ancien employé à la poudrière de Saint-Chamas, en est le directeur. Il a sous ses ordres quatre-vingt-dix ouvriers distribués dans plusieurs ateliers.

« On continue de faire, en Égypte, le salpêtre par l'évaporation, d'après les procédés indiqués au second volume de l'*Histoire de l'Égypte*, citée précédemment (page 53). Cette manière est beaucoup plus économique que celle du feu.

« Depuis ce temps, les produits ont beaucoup augmenté par l'établissement de plusieurs fabriques dont les noms suivent, avec les quantités de salpêtre qu'elles ont données en 1833 :

Fabrique du Kaire . . .	quintaux	9,621
Idem de Bédricheyn. . .	*idem*.	1,689
Idem d'Achmouneyn . .	*idem*.	1,533
Idem du Fayoum . . .	*idem*.	1,279
Idem d'Ahnâs	*idem*.	1,250
Idem de Terrâneh . . .	*idem*.	412
	Quintaux.	15,784

Digitized by Google

DES OBSERVATIONS

DE QUELQUES JOURNAUX SUR UN ARTICLE DE LA REVUE NATIONALE.

Nous savons ce que la polémique des journaux a souvent d'oiseux et de peu attrayant pour ceux qui les lisent. Notre intention n'est pas de la transporter dans une revue, qui, par la nature de son cadre et les intervalles de sa publication, se prête moins que la presse quotidienne à ce genre de lutte.

La contradiction n'a rien qui nous aigrisse ou nous impatiente. Nous livrons nos idées à nos lecteurs pour valoir ce qu'elles valent, sans éprouver le besoin de les protéger contre toutes les objections qu'elles peuvent soulever, ou d'avoir le dernier mot surtous leurs contradicteurs. Nous ne tenons pas en bien haute estime les hommes politiques qui aspirent à n'avoir point d'adversaires; et il aurait fallu que la *Revue nationale* se crût condamnée à n'apporter dans la presse aucune vue nouvelle, pour qu'elle ne se fût pas attendue d'avance à être combattue et contrôlée.

Que les ministres donc soient défendus contre nos écrits, si on juge que nous avons pu leur nuire ou leur déplaire, rien ne nous semble

Digitized by Google

plus légitime et plus naturel. Là où on accorde à tous le droit de censurer le pouvoir, c'est bien le moins qu'on ne lui dénie pas à lui-même celui de se défendre. Selon nous, un gouvernement qui comprend la portée de nos institutions actuelles ne doit pas même se borner là. Il ne suffit pas qu'il se défende quand il est attaqué; il faut que tout entier, franchement et clairement, avec ses principes, son esprit, ses projets et tout l'ensemble de son système politique, il soit représenté dans la presse au moins autant que dans les Chambres. Ne pas reconnaître cette vérité, c'est nier la puissance de la presse même, c'est commettre la même faute que ces constitutions démocratiques qui refusent aux ministres l'accès des chambres législatives.

Si nous étions tentés de nous plaindre d'une chose, ce ne serait pas de voir la presse trop faire pour le cabinet, mais plutôt de ne trouver nulle part un journal qui soit le représentant fidèle et complet de la pensée ministérielle. Car celui des journaux qui a parlé de nous avec le plus de calme et de formes, reproduit plutôt l'opinion du ministre des travaux publics que celle du ministère. La pensée du membre du cabinet, qu'on peut appeler le ministre dirigeant, n'apparaît que fort incomplète et de loin en loin, dans un journal de province où le public du reste du royaume ne va guère la chercher; et les autres journaux qui ont cru devoir prendre la défense du ministère contre nous sont plutôt ses amis religieux ou personnels que ses amis politiques; car ils se sont trouvés en dissidence violente avec le chef du cabinet, sur l'acte le plus grave de sa carrière ministérielle, l'acceptation du traité du 19 avril; le seul soupçon qu'ils pourraient être le reflet de la politique ministérielle, serait probablement une offense à leurs yeux.

Malgré cette opinion que nous nous formons des droits et des devoirs du gouvernement en matière de presse, et le peu de susceptibilité qu'éveille en nous la contradiction, dût-elle ne pas être toujours empreinte de cette urbanité qui ne gâte pas les raisonnements, nous croyons devoir nous occuper un instant aujourd'hui de quelques journaux qui se sont occupés de nous. En général nos

Digitized by Google

contradicteurs paraissent s'être moins inquiétés de savoir si nous disions la vérité, que de rechercher pourquoi nous la disions. Notre but les préoccupe plus que nos opinions. Si près de sa naissance, la *Revue nationale* ne doit pas laisser planer sur son début des suppositions qu'explique peut-être la nouveauté de la voie qu'elle s'est frayée à elle-même et contre lesquelles elle n'aura plus à se défendre, quand le temps aura pu parler pour elle.

Il y a dans cette polémique une difficulté qui nous frappe et dont nous n'espérons pas pouvoir complétement triompher dès aujourd'hui. C'est que le terrain de nos contradicteurs et le nôtre ne sont pas les mêmes. Le point de vue duquel nous étudions les affaires politiques est autre que le leur. Les hommes et les choses du jour paraissent absorber leur intérêt le plus vif. Nous, au contraire, nous nous préoccupons beaucoup plus pour la Belgique de l'avenir que du présent. L'époque actuelle ne nous apparaît encore que comme un temps de transition et, si l'on peut s'exprimer ainsi, de débrouillement; appréciée dans son influence sur l'avenir, elle a une haute importance; mais en elle-même et pour elle-même, considérée dans ses hommes et ses choses de tous les jours, elle offre à nos yeux un intérêt beaucoup moindre. Aussi, quand nous nous occupons du présent, est-ce presque toujours un intérêt d'avenir que nous avons en vue. Cette position que nous avons choisie serait difficilement celle d'un journal quotidien que l'actualité absorbe naturellement; et quoique en rapport avec la situation du pays lui-même, elle est assez neuve, pour que nous devions nous attendre à ce qu'elle ne soit pas toujours comprise. Dès nos premiers mots de politique, nous avons vu les journaux rechercher quel pouvait être notre but immédiat à l'égard de tel homme ou de tel parti, sans se douter qu'en beaucoup de choses nous pouvions n'avoir pas de but immédiat. Ainsi, de ce qu'en constatant la situation respective de deux grands pouvoirs de l'État, les chambres et le cabinet, nous avons reconnu que la position du cabinet s'était récemment affaiblie, on en conclut que nous visons à son renversement; et on ne semble nous croire ni nous comprendre, quand nous disons qu'un

Digitized by Google

intérêt d'avenir nous paraît demander, au contraire, que le ministère, tout affaibli qu'il est, ne tombe pas. Telle est cependant notre opinion dans toute sa sincérité.

A nos yeux, un changement de cabinet, quand il n'est qu'inutile, est par cela même nuisible. Or, la situation actuelle des esprits et des partis nous paraît peu propre encore à la formation d'un cabinet nouveau. Sans attacher une importance exagérée à la conservation de l'administration actuelle, nous regretterions qu'elle se retirât aujourd'hui. Nous redoutons même pour elle les dangers que la session pourra lui offrir encore, et nous souhaitons que dans un incident que va présenter la discussion du budget de la guerre, elle trouve un moyen honorable de concilier les exigences de la conscience politique de beaucoup de ses amis avec les intérêts de sa propre existence.

Si d'autres intentions nous animaient à l'égard du cabinet, on ne voit vraiment pas ce qui empêcherait de les avouer. Car si nous désirons qu'il reste au pouvoir, ce n'est ni par un vif intérêt pour lui, ni parce que nous le trouvons à la hauteur de sa tâche; de ce chef il nous faut renoncer à toute espèce de titre à sa reconnaissance.

On ne se borne pas à nous reprocher de prétendre écarter du pouvoir les hommes qui y sont, on nous accuse de vouloir y amener ceux qui n'y sont pas; et à ce sujet, on a prononcé un mot terrible, on nous soupçonne (*horresco referens*) d'avoir des sympathies pour cette coupable espèce d'hommes qu'on appelle doctrinaires. Quelque accablant que puisse paraître le fond de ce reproche, quelque peu obligeante que soit la forme sous laquelle on nous l'adresse, nous confesserons qu'il ne nous accable point et nous désoblige peu. Nous, pour qui les doctrinaires ne sont pas des ogres qui se nourrissent de chair humaine, nous ne nous sentirions pas humiliés de désirer la présence au pouvoir d'hommes qui, pendant le peu de temps qu'ils y ont passé, y ont fait de grandes choses, et auxquels leurs adversaires mêmes ne font pas de plus grave reproche que celui d'être désignés par eux sous un nom qui les place sur

Digitized by Google

la ligne des esprits les plus élevés de la France et de l'Europe. On peut donc nous croire quand nous disons que, non-seulement dans l'intérêt de ces hommes mêmes, mais surtout dans celui des opinions qu'ils représentent, nous sommes fort peu désireux de les voir arriver aux affaires aujourd'hui. Notre politique n'est ni si impatiente, ni si impétueuse. Selon nous, ceux de ces hommes qui sont entrés au ministère en 1832, ont eu tort; ce fut de leur part une erreur. Ils ont retardé l'avénement définitif de leur opinion au lieu de le hâter. Celui des ministres d'aujourd'hui qui a passé pour avoir quelque rapport d'opinion avec eux, s'est trompé davantage encore en acceptant un portefeuille dans le cabinet actuel. Et nous regretterions vivement qu'une nécessité quelconque pût en ce moment en ramener d'autres que lui au pouvoir.

Si telle n'était pas notre pensée, si nous formions des vœux si ardents pour la chute du ministère et pour l'avénement de ses successeurs, nous serions à la fois des ennemis peu intelligents et des amis maladroits. Car dans la situation où le cabinet se trouve aujourd'hui, serait-il besoin de se donner tant de peine et de resserrer ses amis autour de lui? Le sort du ministère dans les Chambres ne doit-il pas désormais se trouver plus d'une fois entre les mains d'un petit nombre d'hommes modérés qui n'auraient besoin ni de revues ni de journaux pour amener sa retraite, s'ils la voulaient sérieusement?

Si nous n'avions en vue qu'une étroite question de personnes, si notre désir était, comme le craignent les défenseurs alarmés du cabinet, de frayer la voie du pouvoir à quelques hommes, serait-il même indispensable pour cela de viser au renversement du cabinet? Pense-t-on que depuis quelques années les portes du cabinet aient été si hermétiquement fermées à notre opinion, qu'il ne lui restât d'espoir d'y entrer qu'après avoir expulsé tous ceux qui s'y trouvent aujourd'hui? Nous connaissons assez les difficultés qu'ont rencontrées depuis quelques années les recompositions de cabinet, pour savoir que, si telles étaient nos vues, nous les aurions bien plus habilement servies par notre silence, qu'en créant peut-être à

Digitized by Google

leur accomplissement des difficultés qui n'existaient pas. Si la *Revue nationale* pouvait avoir quelque influence sur la destinée politique d'hommes qui sont étrangers à sa fondation, et à qui elle ne demande pas leur avis sur ce qu'elle écrit, ce ne serait pas de leur avoir facilité dans ce moment l'accès au pouvoir, mais bien plutôt d'avoir augmenté la distance qui les en sépare.

Mais, nous dit-on, si vous n'en voulez pas à l'existence du cabinet, pourquoi, en avouant ses fautes et la faiblesse de sa position, l'affaiblir davantage encore?

Le premier tort de cette objection, c'est de donner à l'influence de nos paroles une importance exagérée que nous ne réclamons pas pour elles, et que nous ne sommes nullement disposés à leur reconnaître. On peut révoquer en doute, non-seulement l'étendue, mais la nature de l'influence qu'on leur prête. Si les quelques pages que la *Revue nationale* a publiées sur la situation parlementaire et ministérielle, avaient la puissance d'affaiblir d'un côté la position du cabinet, elles l'auraient raffermie de l'autre. Nous avons lu dans un journal catholique, que l'article de notre *Revue* qui a constaté que l'opinion catholique n'avait pas une grande supériorité numérique à la Chambre des Représentants, avait eu pour effet de resserrer entr'elles les diverses nuances de cette opinion. Si nous pouvions reconnaître tant d'importance à nos écrits, ce fait n'aurait à nos yeux rien d'invraisemblable, ni qui fût difficile à prévoir. A en juger par ce qui se passe dans la presse, il ne serait pas impossible non plus que ce que nous avons dit plus récemment de la position du ministère, ait eu en sa faveur un effet analogue. Jamais, au moins, nous ne l'avons vu défendre avec tant d'ardeur et d'ensemble; d'anciens amis ont senti se réchauffer leur zèle, et de nouveaux se sont déclarés.

Convenons toutefois que, si tel a pu être le résultat de ce que nous avons écrit, tel n'en a pas été le but. La *Revue nationale* n'a voulu jusqu'aujourd'hui ni raffermir ni ébranler le ministère. Elle n'a cherché qu'à apprécier des faits; elle ne s'est occupée de la situation actuelle que pour en dire ce qu'elle croyait la vérité; et

Digitized by Google

eussions-nous pensé que cette vérité devait affaiblir quelque peu une position ministérielle, qui n'est pas très-forte, nous avouons que pour la dire, nous aurions passé par-dessus cette considération. Car d'une part nous ne voyons pas, par toutes les réticences du monde, le moyen de donner au cabinet la force qui lui manque, et de l'autre nous avons en vue un but bien supérieur aux intérêts et à l'existence temporaire de tel ou tel ministère. Ce but, ce n'est pas en déguisant la vérité qu'on peut l'atteindre, mais en la cherchant de bonne foi, en faisant entrer beaucoup de franchise dans les opinions et dans leurs rapports entr'elles.

La composition d'un cabinet est pour nous aujourd'hui une question d'un intérêt presque secondaire, parce que, nous en faisons franchement l'aveu à nos contradicteurs, dans l'état transitoire où se trouvent les opinions, le cabinet le mieux composé pourrait se trouver paralysé par les incertitudes et les difficultés de la situation des partis. Une administration, pour être féconde, pour pouvoir se préoccuper vivement de l'avenir et du développement de la Belgique, a besoin de stabilité et de sécurité. Avant donc d'attacher une importance majeure à la composition d'un cabinet, il faut que le terrain même sur lequel tout cabinet repose soit affermi; il faut que les opinions se soient formées et classées sur des bases durables. En Belgique aujourd'hui il y a beaucoup plus à s'occuper des opinions que des ministres; il faut plus parler au pays qu'à ceux qui le gouvernent. C'est ce qui, à notre avis, rend en ce moment le rôle de la presse, si elle veut le comprendre, supérieur à celui des Chambres mêmes. Mais la première chose à faire dans cette voie, c'est de mettre toujours les opinions en présence des faits, des réalités pratiques, de les faire entrer dans le vrai de la politique. Nous sommes frappés depuis longtemps de la facilité avec laquelle les opinions s'égarent par une fausse appréciation des faits. Dans tous les rangs on a commis des fautes pour n'avoir pas pénétré assez avant dans le vrai de la situation où l'on se trouvait. On ne se rend suffisamment compte ni de ses forces, ni de sa position, ni de son but, ni de ceux de ses adversaires. On nourrit des illusions sur

Digitized by Google

son propre parti ou sur les autres. La vérité, beaucoup de vérité, voilà à notre sens un des plus grands besoins du pays et des partis qui le divisent. La vérité et la franchise peuvent faire aujourd'hui du bien à tout le monde, car seules elles modèrent et concilient d'une manière durable.

Qu'on veuille donc bien comprendre qu'avec de telles idées sur les besoins de la situation actuelle des esprits, nous pouvons signaler les côtés faibles d'un ministère, sans pour cela lui faire une guerre à mort, sans même avoir d'autre but que celui de faire envisager l'état des affaires sous le jour le plus vrai.

Qu'on comprenne aussi que nous pouvons parler de l'influence qu'exerce sur notre politique intérieure la division des catholiques et des libéraux, sans mériter de ce chef d'être traités en ennemis acharnés de l'un ou l'autre de ces deux partis. Si au lieu d'un semblant de conciliation qui ne remédie à rien et ne résiste à rien, on veut obtenir une conciliation réelle et durable, le moyen d'y arriver est, non de feindre qu'entre les catholiques et les libéraux il n'y a ni différence ni division, mais d'avouer les dissidences sans les aigrir; non de déguiser les faits, mais de reconnaître franchement les forces et les prétentions de chacun. On peut espérer de cette franchise des effets plus solides et plus profonds, que d'une politique de réticence et de cachoterie qui croit détruire les faits lorsqu'elle se couvre les yeux pour ne les pas voir, et concilier les partis en disant qu'ils n'existent pas.

En appréciant les faits, nous ne prétendons certainement pas à l'infaillibilité. Mais, si en essayant de les constater avec fidélité, nous atteignons au moins une partie de ce but, nous ne croirons pas avoir été inutiles. Peut-être même ceux qui ont commencé par se plaindre de nous, finiront-ils par reconnaître que nous leur avons rendu quelque service.

Ainsi, des faits irrécusables, des symptômes qui, à notre avis, ne peuvent pas tromper, annoncent que dans un avenir qui peut être encore éloigné de plusieurs années, mais qui avance cependant, la prépondérance politique en Belgique appartiendra à l'opinion libérale.

Digitized by Google

La seule énonciation de cette vérité commencera, nous n'en doutons pas, par mécontenter beaucoup les adversaires de l'opinion dont nous prévoyons les progrès. Et cependant quelle conclusion en tirons-nous? Non pas, comme on nous le fait dire, que les catholiques doivent être mis de côté; non que M. Raikem ne puisse être ministre de la justice, parce qu'il est catholique; non qu'une grande place et une large influence ne soient pas réservées dans la politique future du pays à l'opinion catholique, mais qu'il faut faire des efforts aujourd'hui pour que l'opinion libérale, lorsqu'elle arrivera à la direction des affaires, y apporte une politique à la fois pratique et élevée, des idées gouvernementales et nationales, des vues d'améliorations réelles, de la tolérance et de la modération. Si la prévision doit se réaliser, ce but n'est-il pas d'un haut intérêt pour tous, pour l'opinion catholique au moins autant que pour toute autre? Parmi nos contradicteurs, il en est qui nous semblent déjà en position de devoir le reconnaître. Le *Courrier de la Meuse*, par exemple, qui nous combat avec tant d'aigreur, ne s'est-il pas vu dans la nécessité d'appuyer dans la dernière élection de Liége un candidat qui, dans les colonnes de ce journal même, a fait une profession de foi ouverte de libéralisme modéré? Le *Courrier de la Meuse* ne regarde-t-il pas comme un malheur pour l'opinion catholique que son candidat ait échoué? Or, la même nécessité qui a amené aujourd'hui les catholiques de Liége à n'opposer à un libéral qu'un libéral d'une autre nuance, cette nécessité qui n'a pas toujours existé dans cette ville, ne peut-elle venir à s'étendre à d'autres localités où jusqu'aujourd'hui elle n'existait point? L'opinion catholique dans ce cas ne serait-elle pas gravement intéressée à ce qu'il se fût formé dans le pays une opinion libérale modérée, avec tous les caractères que nous désirons qu'elle revête?

Il nous reste à donner encore une explication à nos contradicteurs sur une des craintes que nos intentions leur ont inspirées; ils redoutent que nous ne voulions arriver au renversement du cabinet par une coalition, et, à ce sujet, le journal de Liége que nous ve-

Digitized by Google

nons de citer fait l'énumération de tous les maux que la dernière coalition française a amenés à sa suite.

Qu'on se rassure ; nous ne favorisons pas de coalition ayant pour but le changement du ministère, par la raison que nous ne demandons pas que le ministère change. Ici encore, on peut d'autant mieux nous en croire, que si nos intentions étaient autres, si nous désirions une coalition, nous n'éprouverions nul désir de le cacher, attendu, nous l'avouons sans détour, que ni le mot ni la chose ne nous effrayent au même point que nos contradicteurs. Notre *Revue* a déjà eu l'occasion d'exprimer son opinion sur la coalition française. Ce que nous y avons trouvé à blâmer, c'est que des hommes jusque-là modérés et gouvernementaux aient semblé, dans une discussion mémorable, abandonner ces mêmes principes de modération et de pouvoir pour lesquels ils avaient si courageusement combattu, et dont eux-mêmes faisaient en quelque sorte la force. Mais en France pas plus qu'ailleurs nous ne croyons que les amis de l'ordre et de la modération soient tenus de soutenir tous les ministères quelconques, même ceux qui nuiraient à la cause de la modération et du pouvoir. En tout pays nous pensons que, sans inconséquence à leurs antécédents, et sans malheur pour la chose publique, ils peuvent, comme il leur est arrivé souvent en Angleterre, se détacher quelquefois du ministère, et même aider à son renversement.

Si la Belgique enveloppait les coalitions de toute nature dans le même anathème, elle outragerait sa propre origine ; car, ne l'oublions pas, c'est d'une coalition qu'est sortie la nationalité belge. La célèbre union des catholiques et des libéraux n'était pas autre chose. Aux yeux même de plus d'un ami du pouvoir de cette époque, c'était une coalition monstrueuse. Il y a pour les défenseurs du chef actuel du cabinet des raisons plus récentes pour ne pas proscrire indistinctement ce genre de rapprochement. Car M. de Theux a essayé de plus d'une coalition. Il en a tenté une avec une nuance assez prononcée de l'opinion libérale en s'associant à MM. Ernst et d'Huart. Dans toutes les discussions ou nominations

Digitized by Google

qui touchent à un intérêt catholique, il se coalise avec les catholiques de l'opposition. Dans les Chambres, comme en dehors des Chambres, les catholiques modérés et extrêmes se coalisent beaucoup plus souvent que les diverses nuances de l'opinion libérale. Le *Courrier de la Meuse* lui-même n'a-t-il pas, en plus d'une occasion, donné la main aux journaux de l'opposition, pour soutenir aux élections des hommes appartenant à l'opposition la plus extrême, et qui n'avaient avec lui d'autre lien que celui de leur opinion religieuse?

On le voit, aux yeux du cabinet et de ses défenseurs, il en est des coalitions comme de beaucoup de choses de ce monde, il s'en trouve de bonnes et de mauvaises, d'utiles et de funestes. C'est aussi notre avis. Nous regarderions comme un malheur que les libéraux modérés fissent à une coalition le sacrifice de leurs principes et de leurs antécédents, mais, sur le terrain de la modération et des idées gouvernementales, les dangers d'une coalition ne nous paraîtront jamais bien effrayants.

Si donc nous repoussons le reproche qu'on semble vouloir nous adresser, c'est par amour de la vérité, et non qu'en elle-même l'accusation nous paraisse nécessairement injurieuse.

Telles sont les explications que nous avons cru devoir donner sur nos intentions à ceux qu'elles ont alarmés. Comme il ne nous surprend guère de n'avoir pas été mieux compris dès l'abord, nous ne nous attendons pas non plus que nos paroles d'aujourd'hui satisferont tout le monde et lèveront tous les doutes. C'est un malheur dont il nous faudra prendre notre parti. Nous n'avons pas voulu par notre silence contribuer à accréditer de fausses interprétations de notre pensée, c'est au temps à faire le reste; nous nous fions à lui. La politique nous occupera quelquefois encore. Il nous reste bien des choses à dire sur les faits et sur les principes. Mais nos opinions n'ont pas une impatiente avidité de succès; notre politique n'est pas pressée. Si quelques erreurs s'accréditaient sur son compte, la résignation nous coûterait peu. Nous connaissions le terrain de la politique avant de nous y aventurer. Nous en savions les difficultés et les dangers.

Digitized by Google

Après ce que nous venons de dire de nos intentions, faut-il maintenant rentrer dans la discussion des faits que nous avions voulu établir? Ils ont été pour la plupart peu sérieusement contestés. Ainsi on ne nie point l'affaiblissement du cabinet. On ne soutient pas que sa recomposition lui ait donné des forces nouvelles. On ne prouve point qu'il ait pu soustraire ses actes et ses paroles à l'influence de cette position affaiblie. On ne dit point par quels moyens elle recevrait une prompte et sérieuse amélioration. Sur tous ces faits, l'opinion de nos contradicteurs paraît au fond s'éloigner peu de la nôtre. Sur un seul point, nous avons été rencontrés directement par eux. Ils nous accusent de nous être trompés en signalant comme une des causes récentes de l'affaiblissement du ministère, les fautes de la politique qu'il a suivie avant l'acceptation du traité. Selon eux, cet affaiblissement est bien plutôt l'effet inévitable de l'acceptation même du traité, qui a laissé des traces d'irritation après elle.

Nous persistons à croire que même sous ce rapport notre appréciation de l'état des opinions parlementaires a été exacte, et que ceux qui nous combattent sont dans l'erreur. Sans doute l'impression douloureuse de l'acceptation du traité n'est pas effacée. Mais les ressentiments qui, de ce seul chef, existent contre le ministère dans les Chambres ne s'étendent pas bien loin, cette irritation est circonscrite dans un cercle assez rétréci. Il y a sous ce rapport, dans les Chambres aujourd'hui, peu de passion. La session n'étant ouverte que depuis quelques semaines, et n'ayant présenté encore que bien peu de votes politiques, il serait difficile de donner de cette assertion des preuves nombreuses et bien complètes, comme il le serait à nos adversaires d'en apporter à l'appui de la leur. Cependant elles ne nous font pas entièrement défaut. Si nos contradicteurs avaient raison, l'influence de cette animosité dont ils parlent devrait surtout se faire sentir dans l'opposition. Quels sont cependant les hommes qui, à la Chambre des Représentants et au Sénat, se sont prononcés le plus hautement contre le ministère? en général ceux mêmes qui avaient voté avec lui pour l'adoption du traité.

Digitized by Google

La discussion du budget des affaires étrangères a présenté un vote politique. Or, des vingt et un Représentants qui l'ont rejeté, huit seulement avaient combattu l'adoption du traité. Un seul des vingt et un membres appartient au Limbourg, et pas un seul au Luxembourg. Si cependant l'assertion qu'on nous oppose était fondée, si l'acceptation même du traité avait laissé dans l'esprit des Chambres des traces profondes d'irritation contre l'administration, ce serait naturellement chez les députés des deux provinces du Luxembourg et du Limbourg qu'elles se manifesteraient de la manière la moins équivoque. C'est tout le contraire qui arrive. Il n'est pas de provinces dans la représentation desquelles le gouvernement rencontre aujourd'hui moins d'opposition et trouve même plus d'appui.

Il faut donc bien chercher ailleurs que dans l'adhésion du ministère au traité de paix, les causes récentes qui ont modifié sa position devant les Chambres.

On nous demande, il est vrai, quelles ont été, avant l'acceptation du traité, les fautes de la politique ministérielle auxquelles on puisse attribuer une telle influence. On nous reproche de ne pas les avoir signalées avec assez de précision. Hélas! nous ne les croyions que trop connues. La discussion parlementaire du mois de mars de l'année dernière avait été assez longue et assez retentissante, pour qu'en résumant les opinions parlementaires sur la marche suivie par le gouvernement, il ne nous ait pas paru nécessaire d'entrer dans de longues explications. Mais les défenseurs du ministère nous les demandent avec un tel ensemble, qu'ils semblent vouloir nous mettre en demeure. Si nous revenons sur ce passé douloureux, que nos contradicteurs ne nous en fassent donc pas un tort nouveau, qu'ils se souviennent que nous déférons à leurs instances. Nous abrégerons d'ailleurs assez ce que nous aurions à dire, pour qu'on ne puisse nous accuser de nous complaire dans le blâme.

Qui, nous demande-t-on, pourrait prétendre qu'à la première nouvelle de l'adhésion du roi Guillaume aux 24 articles, le gouvernement belge eût dû le prendre au mot et accepter l'ancien traité sans modification aucune?

Digitized by Google

Ce n'est pas nous assurément qui tiendrions ce langage, et personne en Belgique, que nous sachions, n'a jamais soutenu pareille chose. La position de la Belgique s'était améliorée depuis l'époque où les 24 articles lui furent primitivement imposés; elle devait s'efforcer de tirer parti de ce changement, et mettre à profit, suivant l'expression d'un ministre, le bénéfice du temps. En un mot, avant d'adhérer, il fallait négocier ; sur ce point, tout le monde a toujours été d'accord. Mais il fallait négocier avec prévoyance, avec souci de la dignité future du pays ; il ne fallait pas prendre à la face de la Belgique et du monde entier l'engagement d'avancer dans une voie où tant de raisons pouvaient forcer de s'arrêter et même de reculer; il ne fallait pas faire au pouvoir une position telle, qu'il n'en pût sortir que par l'accablant aveu d'avoir joué la comédie devant l'Europe entière. Il fallait négocier en gouvernement régulier, et non avec l'arme de l'exaltation populaire, si dangereuse à la main qui s'en sert. Tout en défendant au dehors les intérêts du pays, il fallait au dedans le calmer, le contenir, et non favoriser l'agitation des esprits ou l'exciter soi-même. Il fallait comprendre que le développement de l'esprit national est le besoin le plus élevé de la Belgique; que dès lors on devait surtout s'inquiéter de l'impression morale que le traité laisserait après lui ; que la plaie faite au sentiment national par la première acceptation des 24 articles, était déjà en quelque sorte cicatrisée ; que la nécessité en avait été comprise ; que les esprits, depuis plusieurs années, y étaient résignés, au point d'en réclamer l'exécution comme un bienfait; que détruire dans l'opinion l'idée de cette nécessité, anéantir cette résignation pour mettre à sa place les espérances les plus exaltées, c'était rouvrir la plaie et la rendre plus profonde ; c'était, à une humiliation ancienne, presque oubliée ou au moins adoucie par l'effet du temps et par l'idée qu'on s'était faite de sa nécessité, substituer une humiliation nouvelle, d'autant plus poignante que soi-même on s'était plu à faire croire qu'on pouvait s'y soustraire; c'était ajouter au malheur d'un démembrement le déplorable effet d'une palinodie qui compromettait si cruellement la dignité du pouvoir. Pouvait-on méconnaître à

Digitized by Google

quelle profondeur de tels coups allaient atteindre, nous ne disons pas seulement l'esprit militaire, que la Belgique a un si puissant intérêt à relever, mais l'esprit national, qui, lui aussi, vit d'impressions morales, pour lequel il reste tant à faire, et qui est la première, la plus indispensable et la plus puissante base de notre avenir?

Après ces torts si grands de la politique qu'on a suivie, faudrait-il signaler des fautes moindres, quoique bien graves encore? Faut-il démontrer à nos contradicteurs que, dans la seule alternative plausible qui restât en dehors des sacrifices territoriaux, c'est-à-dire dans le système de la prolongation du *statu quo*, en venir à exalter le pays d'un côté, et braver ouvertement la conférence de l'autre, étaient d'impardonnables fautes? que l'agitation du pays tuait le système du *statu quo* par la crise qu'elle devait amener dans les intérêts matériels? que jeter des défis à la conférence, c'était la pousser à un brusque dénoûment? que c'était par des moyens tout contraires, par son inertie et des obstacles purement diplomatiques, que le roi Guillaume était parvenu à rester dans le *statu quo* depuis 1832? Faut-il que nous repassions sur les détails de la négociation pour faire voir combien, si l'on s'était montré moins intraitable sur la question territoriale, non pas au début de la négociation, mais avant sa clôture, le résultat eût été plus profitable à nos intérêts financiers? Devons-nous insister sur d'inexplicables contradictions? La banque de Belgique, qu'on laisse tomber et déterminer une crise financière et industrielle qui détruit, par sa base, le système politique qu'on veut faire prévaloir; le général Skrzynecki, nommé au moment même où, par la retraite de deux ministres, on se décide à la paix; et la Belgique, malgré les pénibles sacrifices qu'elle s'impose pour être reconnue comme État régulier, restant ainsi dans une situation de quasi-hostilité et de quasi-révolution à l'égard de cette redoutable puissance, à laquelle l'ambitieuse tribune d'un pays voisin offre chaque jour Constantinople en compensation de nos dépouilles qu'elle lui demande.

Nous nous arrêtons à ce peu de mots, non que, selon nous, comme on le dit quelquefois aux Chambres et dans la presse, il n'y

Digitized by Google

ait aucune utilité à s'occuper d'un passé si récent, et qu'il faille se taire devant les faits accomplis. A nos yeux, en matière de négociations, l'intervention des Chambres et de la presse est rarement utile avant l'accomplissement des faits. C'est lorsque la négociation est terminée, lorsque ses éléments et ses résultats sont connus des Chambres et de l'opinion, que commencent leur contrôle et les effets de la responsabilité morale de ceux qui ont conduit les affaires. Mais nous avons hâte de quitter ce terrain malheureux, où on nous a ramenés malgré nous. Ce que nous avons dit suffira sans doute pour convaincre que lorsque nous faisions allusion en quelques mots à des torts qui nous semblaient assez notoires, ce n'était pas d'un défaut de modération qu'on pouvait nous accuser.

Avant de prendre congé de nos contradicteurs, nous reviendrons sur une observation qui a trait à la forme de leur polémique, et s'adresse particulièrement au *Courrier de la Meuse* et à d'autres organes de la même opinion. Dans leurs réfutations, les mots de *doctrinaires* et de *doctrine* se présentent sous leur plume à chaque ligne. A la manière dont on emploie cette épithète, il est évident qu'on la croit poignante pour ceux à qui elle s'applique, et en même temps elle paraît l'expression d'une profonde aigreur contre leurs personnes. Pour nous, nous avons toujours trouvé cette qualification si obscure en Belgique, et ceux qui l'emploient tellement embarrassés d'en préciser le sens, qu'il nous a souvent semblé douteux si elle renfermait un compliment ou une injure. Mais puisque l'intention ici ne paraît pas équivoque, nous répondrons à nos adversaires que nous connaissons plus d'une dénomination injurieuse sous laquelle la haine des partis désigne leur opinion; qu'à nos yeux, ce sont là des armes que les écrivains graves laissent à d'autres, et dont, pour notre compte, nous renonçons à nous servir, sans que le sacrifice nous coûte le moindre effort. Et quant à ce sentiment d'amertume qui éclate avec tant de vivacité qu'on le dirait comprimé depuis longtemps au fond des cœurs, nous nous demandons quelle est son origine, et quels peuvent être, aux yeux des journaux de l'opinion du *Courrier de la Meuse,* les longs crimes de ceux qui

Digitized by Google

l'excitent. Au langage qu'on tient, on dirait leurs torts d'ancienne date. Pour les découvrir, cependant, nous remontons vainement leur vie politique et leurs antécédents. Ce n'est point, sans doute, d'avoir, plusieurs années avant la révolution, montré à l'opinion catholique qu'elle se perdait en impuissantes bouderies contre le gouvernement, et méconnaissait la force qu'elle trouverait dans les institutions en s'érigeant en véritable opposition amie des libertés du pays. Ce n'est pas d'avoir en même temps montré aux libéraux la frivolité de leurs petites querelles d'alors, et d'avoir ainsi les premiers, sous le feu des préventions contraires, indiqué aux uns et aux autres le terrain d'une puissante union politique? Leur reproche-t-on d'avoir, dès les premiers jours de la révolution, les uns dans le gouvernement provisoire, les autres dans le comité de constitution, aidé à préparer la consécration de toutes les libertés raisonnables en se défiant des entraînements qui pouvaient les perdre? Au congrès, lorsque la cause de la liberté était gagnée dans tous les esprits, ne les a-t-on pas vus, depuis le premier jour de cette assemblée jusqu'au dernier, sans jamais se montrer hostiles aux libertés de leurs anciens alliés, se jeter en travers du torrent du jour, se dévouer à toutes les haines et à toutes les imprécations pour combattre de dangereuses exagérations? qu'on se le rappelle, dans le parti de la modération, à cette époque, beaucoup aimaient mieux se renfermer dans un vote silencieux que de se jeter chaque jour au fort de la mêlée; les derniers rangs alors étaient souvent plus serrés que les premiers. L'opinion du *Courrier de la Meuse* leur fait-elle un crime de la part active qu'ils ont prise à la constitution de la royauté belge dans un moment où le découragement avait gagné tant d'esprits, où les conspirateurs et l'anarchie s'efforçaient d'ébranler le sol? Leur appui depuis lors a-t-il manqué aux actes politiques qui pouvaient constituer notre indépendance? L'opinion catholique a-t-elle eu a leur reprocher au pouvoir, un esprit d'hostilité ou d'arrière-pensée contre ses libertés? La cause de la nationalité belge, ce grand intérêt catholique, a-t-elle trouvé en

Digitized by Google

eux des défenseurs peu zélés et peu dévoués? Ne comprennent-ils pas quels sont au dehors les vrais intérêts de notre indépendance? Ont-ils tort de croire qu'au dedans, pour affermir la nationalité, il faut lui donner quelque fécondité et quelque éclat? Cette nationalité ne doit-elle rien au chemin de fer, dont ils ont défendu la cause avec tant d'ardeur? Est-il une idée grande ou féconde, un projet, une doctrine politique utile à l'avenir du pays, qui ait eu à lutter contre leur mauvais vouloir? N'ont-ils pas aidé le pouvoir, en quelques mains qu'il se trouvât, à faire le bien et à empêcher le mal?

Sans doute, ces hommes ont leurs convictions auxquelles ils tiennent. Ils sont modérés, mais ils sont fermes dans leur modération. Leurs opinions sont conciliantes, mais elles sont sincères et profondes. Ils s'allient, mais ne s'aliènent pas. Ils marchent avec tous ceux qui adoptent la même ligne, sans se croire obligés de les suivre dans leurs déviations, et sachant bien qu'entre hommes modérés, si l'on se sépare quelquefois, on se retrouve un jour : en Belgique aujourd'hui, plus encore qu'ailleurs, quiconque donne rendez-vous aux hommes sensés, sur le terrain de la modération, est sûr de ne pas les y attendre longtemps. Tous les partis sont condamnés à y venir les uns après les autres; et aucun n'est assez sûr des vicissitudes de l'avenir pour ne pas devoir se dire que c'est là qu'un jour il lui faudra peut-être chercher ses appuis.

Si ce sont là les torts qu'on a en vue, nous croyons qu'une opinion ne se déconsidère pas à en accepter le reproche, et nous n'éprouverons jamais, quant à nous, le besoin d'en disculper personne.

Digitized by Google

VIE, CORRESPONDANCE ET ÉCRITS

DE

WASHINGTON,

PUBLIÉS D'APRÈS L'ÉDITION AMÉRICAINE ET PRÉCÉDÉS D'UNE INTRODUCTION,
PAR M. GUIZOT, MEMBRE DE L'INSTITUT [1].

De toutes les révolutions modernes, celle qui a constitué les États-Unis d'Amérique est la plus sage, la mieux ordonnée, la plus complète dont l'histoire des grandes crises populaires puisse offrir le spectacle. Depuis la première émeute de Boston en 1765, à l'occasion de la loi du timbre, jusqu'au mois d'août 1782, époque où la nouvelle d'une pacification prochaine fit cesser les hostilités sur le continent américain, c'est-à-dire pendant le long espace de dix-sept ans, ce peuple de colons, secouant la domination de la métropole, ne fit aucun acte politique, aucune manifestation publique, aucune

[1] Six volumes in-8°, avec atlas. Paris, chez Gosselin, 1840. Les quatre premiers volumes ont paru.

Digitized by Google

action militaire dont il ait eu à rougir plus tard, dont il ne puisse même être fier devant la postérité. Toutes les nations qui se sont trouvées après lui dans des conditions semblables, ne peuvent pas revendiquer une gloire aussi pure. Plusieurs causes contribuèrent à produire ce véritable phénomène historique. D'abord, ce fut une révolution pour l'indépendance en même temps que pour la liberté. La position d'un peuple insurgé contre un autre peuple est toujours beaucoup plus favorable et plus belle que celle des nations qui se lèvent, pour ainsi dire, contre elles-mêmes, afin de changer leurs institutions politiques et sociales. Les luttes intestines, les guerres civiles, lors même que la nécessité en excuse les horreurs, présentent toujours l'apparence de divisions de famille. Les fortes haines qu'elles engendrent, les antipathies qu'elles nourrissent, les *vendette* qu'elles lèguent aux générations suivantes, gâtent souvent la plus belle des causes. Le triomphe d'ailleurs laisse forcément des vaincus au milieu des vainqueurs, et jusqu'à ce que le temps amène ces réconciliations tardives dont il a seul le secret, une nation où de pareils éléments de discorde fermentent encore n'a point la certitude que sa révolution soit finie. Dans les insurrections pour l'indépendance, au contraire, l'ennemi est extérieur ; son sang n'est pas celui d'un frère ; une fois repoussé du territoire, du moment qu'il a été amené par la défaite ou par la force des choses à s'avouer vaincu, il ne reste plus de la lutte que de glorieux souvenirs et de nobles cicatrices. Les ressentiments ne sauraient plus où se prendre, dès que la tâche est accomplie et qu'on ne voit plus son adversaire. Une révolution qui finit de la sorte est toujours bien finie. Ainsi la déclaration d'indépendance donna bientôt à la résistance des Anglo-Américains un caractère qu'elle n'avait point d'abord. Ce ne furent plus des enfants déchirant le sein de la patrie commune, mais des hommes libres d'un monde nouveau, rompant les lisières absurdes que voulait resserrer l'ancien monde.

Mais cette raison n'est pas la seule qui ait donné à la révolution américaine sa physionomie toute particulière de mesure, de sagesse et d'intégrité. Les hommes étaient vertueux ; les actions furent ver-

Digitized by Google

tueuses. Pourquoi en fut-il ainsi? Est-ce que la vertu s'était réfugiée de l'autre côté de l'Atlantique? Répéterons-nous ce lieu commun des moralistes chagrins du siècle dernier, que notre vieille Europe est corrompue jusqu'à la moelle de ses os, et que le puissant aspect d'une nature primitive a pu seul retremper les hommes du nouveau monde? Nous n'aimons point ces banalités téméraires qui condamnent l'humanité d'un trait de plume. Non, l'homme n'est point méchant, par cela qu'il est policé; la civilisation n'altère point sa nature primitive; elle la modifie. Les circonstances, nous entendons celles qui ne dépendent point de notre volonté, sont presque toujours complices des vices ou des vertus d'un peuple. Placez une nation européenne dans les mêmes conditions d'origine que les colonies anglaises du continent américain à la veille de leur insurrection, et elle se montrera aussi modérée dans la révolte, aussi vertueuse dans la grandeur. Pour comprendre la conduite du peuple américain, il faut se bien pénétrer des éléments dont il était formé, et sans rabaisser sa gloire, nous, les hommes du vieux monde, nous sentirons pourquoi les choses n'auraient pu se passer chez nous de la sorte.

C'est depuis le règne d'Élisabeth jusqu'au temps de la restauration de Charles II qu'eurent lieu les grandes émigrations qui peuplèrent la Nouvelle-Angleterre. Les hommes qui traversèrent l'Atlantique, durant cette longue période d'années, pour ne plus revoir leur patrie, n'étaient point, comme cela avait lieu dans les émigrations vers les colonies des autres nations, des malheureux chassés par le besoin, des mauvais sujets perdus de dettes et de réputation, des aventuriers emportés par leur humeur inquiète, ou des spéculateurs attirés par la soif du gain; c'étaient pour la plupart des citoyens honorables, des esprits ardents mais toujours sérieux, échappés aux troubles politiques, qui venaient se soustraire sous un nouveau ciel aux injustices des cours, aux persécutions des partis; qui transportaient avec leurs familles et leurs pénates, les débris de leur fortune et le trésor intact de leurs convictions religieuses et politiques. Ils avaient dit à la vieille Angleterre : Ingrate patrie, tu n'auras

Digitized by Google

pas mes os. L'Amérique était leur terre d'Utopie, un autre Eldorado moral, dont les plaines incultes et les vastes forêts vierges leur offraient, dans une séduisante perspective, la liberté d'action et de conscience, passion constante des âmes fortes. Ils ne vinrent point occuper le pays en conquérants farouches, comme avaient fait les Espagnols. Ils poussèrent les aborigènes loin de la côte par la force seule de leur supériorité comme hommes; on en vit même (ceux-là étaient de la secte saintement puérile des quakers) qui achetèrent des sauvages chaque pouce du terrain qu'ils vinrent occuper. Comme ils sortaient d'un peuple accoutumé depuis longtemps à la liberté civile et politique, ils implantèrent les institutions de la mère patrie dans le sol vierge que leur patiente charrue défrichait, et il arriva que quand celle-ci plaça cette Angleterre nouvelle sous l'ombre protectrice de son antique drapeau, elle trouva non pas des sujets soumis, comme les autres métropoles, mais des citoyens déterminés à jouir de leur part de liberté sous la bannière commune, à défendre, opprimés, leur foyer transatlantique; vaincus, à transporter plus loin, selon la belle expression d'un enfant de ces forêts, les ossements de leurs pères. En un mot, pour retourner la parole de Danton, ils avaient emporté leur patrie à la semelle de leurs souliers. Voilà, nous le croyons du moins, tout le secret de la grande moralité du peuple américain dans le cours de sa révolution. Avant qu'elle éclatât, les diverses provinces qui divisaient cet immense pays que l'on nommait la Nouvelle-Angleterre, formaient déjà en réalité autant d'États séparés, se gouvernant eux-mêmes, et ne reconnaissant, dans tout ce qui touche à la dignité de l'individu, que les lois qu'ils avaient votées eux-mêmes. Ce peuple, qui vivait dès son origine chez lui et par lui, ne pouvait manquer de se séparer tôt ou tard de la métropole. Le prétexte le plus frivole devait consacrer cette séparation qui se marquait de plus en plus profondément dans les institutions et dans les mœurs. L'insurrection des Anglo-Américains fut juste; ce n'est point la justice cependant qui en a assuré le triomphe. Une fois la pensée de séparation venue, elle devait porter ses fruits. Un peuple qui se suffisait à lui-même, qui

Digitized by Google

savait déjà si bien se gouverner, n'était retenu à la mère patrie que par le faible lien du respect. L'infériorité du pupille n'existant pas, la tutelle de celle-ci n'était pas justifiable, et l'admission seule de députés américains au parlement impérial, eût peut-être retardé la crise, sans la rendre cependant impossible dans l'avenir. Car à quoi bon aller faire des lois à quinze cents lieues de chez soi, quand on en fait déjà sans déplacement? Remarquons en passant qu'en appliquant ces réflexions à l'insurrection postérieure des colonies espagnoles, on s'explique les difficultés presque insurmontables qu'elles éprouvent encore à se gouverner. Remontez aux sources impures d'où leur population est sortie, considérez leurs croyances, rappelez-vous ce que c'était que le gouvernement de l'Espagne, et vous comprendrez qu'on ne passe pas, sans apprentissage, de la tutelle du despotisme, même paternel, au régime viril de la liberté.

Comme les éléments de moralité qui formèrent le peuple de la Nouvelle-Angleterre, expliquent la moralité de son insurrection, ils expliquent aussi Washington. C'est une figure tout à fait antique que celle de ce grand homme. S'il est une réputation sans tache au monde, c'est la sienne. Washington, c'est la vertu politique et privée, austère sans rigorisme, inébranlable sans emphase; c'est le sens le plus droit, le jugement le plus parfait, la volonté la plus raisonnable qui ait jamais produit de grandes choses; point d'ambition, point d'hypocrisie, une âme à jour; la passion sincère de la justice et de la vérité; on n'est pas bien sûr qu'il aimât la gloire; l'homme d'Horace, en un mot. Ce n'est pas avancer un paradoxe que d'affirmer qu'un pareil homme n'était pas possible dans notre Europe. A Washington intrépidement vertueux, il fallait le peuple essentiellement moral de l'insurrection américaine. Ce peuple, depuis qu'il a triplé en nombre, s'est grandement modifié. Nous n'en rechercherons pas ici la cause. C'est à l'origine de son existence nationale que nous le prenons, et qui essayerait de nier qu'il fut alors tel que nous le dépeignons? Nous concevons très bien l'admiration, d'autres ont dit l'engouement des esprits les plus avancés de la France pour une révolution lointaine qui s'accomplissait au moyen

Digitized by Google

d'un tel peuple, et surtout d'un tel homme. Que l'ardente jeunesse de la cour de Louis XVI se laissât un peu trop prendre par la simplicité républicaine de Franklin; il avait autre chose que de gros souliers et des cheveux blancs, ce représentant un peu trop philosophe de la révolution américaine. Il résumait en lui l'amour du sol, de la famille, de la croyance religieuse et des lois; il rappelait aux beaux esprits du dix-huitième siècle l'antiquité de leurs livres de collége, et ce n'était pas sa faute si la civilisation de l'autre côté de l'Atlantique ne voulait, ne pouvait peut-être tenir aucun compte de cette vaste étendue d'Océan qui faisait de lui comme un homme d'un autre âge. Washington n'eût pas été possible parmi nos peuples d'Europe, avons-nous dit. Lafayette en est la preuve. Lafayette, c'est Washington, toute proportion gardée, avec un jugement moins solide, une volonté moins ferme et une vertu plus en dehors. Combien le rôle de Lafayette est pâle et secondaire dans la révolution française! toutes ses bonnes intentions n'en sauraient faire un grand homme ; ce qui lui a manqué, c'est un peuple selon sa propre nature. Ce peuple n'a point manqué à Washington; et encore il a fallu des circonstances si exceptionnelles pour amener le peuple vertueux et l'homme vertueux au même point, que lorsque la révolution fut accomplie, ainsi qu'on le verra plus tard, un an encore de présidence, et c'en était fait en Amérique du grand nom de Washington. Mais n'anticipons point sur l'examen rapide de la vie de ce grand citoyen.

Jusqu'au moment où la révolution éclate, Washington est un riche planteur de la Virginie, menant cette vie patriarcale de l'homme des champs, dont il n'y a plus depuis longtemps d'exemple dans notre Europe. Maître d'une propriété immense, il ne conçoit pas de bonheur plus grand que de se livrer aux travaux d'une culture intelligente. Il parcourt ses domaines à cheval; il enseigne ses fermiers; il fait des expériences agricoles; il tient lui-même ses livres; il est à la fois son métayer et son intendant; comme l'octogénaire de La Fontaine, il aime à planter, et ses délassements procureront des ombrages aux générations suivantes. Heureux au sein

Digitized by Google

de sa famille, c'est un juste d'Israël dans un pays uniquement peuplé de planteurs, de pères de famille, et d'honnêtes gens comme lui. Comme citoyen, sa conduite présente le même caractère de droiture et d'intégrité. L'âge des passions n'est jamais venu pour lui; ce qu'il est dans sa forte maturité, il l'était déjà au sortir de l'adolescence. Il a payé, comme militaire, sa dette à la Virginie qui est sa seule patrie encore, et le talent précoce qu'il a déployé dans des expéditions lointaines, la promptitude de son coup d'œil, la lucidité de ses plans, son sang-froid au jour du désastre, l'ont grandi de bonne heure aux yeux de ses compatriotes. Appelé dans le sein de la législature de sa province, il y apporte les mêmes qualités, le même esprit de suite et de méthode, la même rectitude de jugement. Soldat, planteur, législateur, il est toujours le même homme. Tout en lui part d'un même principe, de sa raison et de sa vertu. Avant que la révolution éclate, Washington a atteint sa quarantième année, l'âge où l'on n'a plus d'illusions quand on en a eu; et lui était, comme nous l'avons dit, du petit nombre de ceux qui n'ont jamais été jeunes. Il avait pris de bonne heure sa vie au sérieux, et l'avait réglée aussi méthodiquement que le journal qu'il tenait de chacune de ses actions. Il avait sans doute arrangé de même ce qui lui restait d'avenir; car il n'avait point d'ambition et ne voyait rien au delà de la sphère où il avait casé sa vie. Mais ses concitoyens, dont la haute estime l'entourait presque à son insu, pressentaient déjà confusément sa grandeur.

La correspondance de Washington, dont M. Guizot, à la requête des éditeurs américains, publie la traduction française, est comme un miroir où se reflète l'âme tout entière de cet homme admirable. Il est beaucoup de grands hommes sur les premiers pas de qui la postérité est forcée de jeter un voile prudent. Dans l'obscurité, ils ont failli à leur gloire future, ils ont sacrifié à des nécessités plus fortes qu'ils n'étaient alors. Tel n'est point Washington : simple major provincial à la bataille de la Monongahela, engagé dans les forêts profondes de l'ouest, sous le drapeau de la mère patrie, il est déjà celui que vous verrez sur un champ mille fois plus vaste, où le

Digitized by Google

monde entier aura les yeux sur lui, sur le terrain sanglant de l'indépendance et de la liberté. Il est cependant un acte de cette première période de sa carrière militaire qui est toujours rappelé méchamment par les ennemis secrets d'une gloire aussi pure. Nous voulons parler de ce qu'on appelle communément l'assassinat de Jumonville. Voici comme on raconte généralement ce fait. En 1754. l'Angleterre, qui voyait la sûreté de ses colonies américaines compromise par les entreprises du gouverneur du Canada sur l'Ohio, avait chargé le général Braddock de les chasser de ce fleuve, et de prendre surtout le fort Duquesne qu'ils y avaient élevé. Washington, à peine âgé de vingt-deux ans, commandait dans la petite armée anglaise le corps des miliciens de la Virginie. On prétendit à cette époque, qu'ayant rencontré l'escorte d'un officier français nommé de Jumonville, envoyé en ambassade au camp du général Braddock, il l'avait attaqué et tué, au mépris du caractère pacifique de sa mission. Comme l'agression des Anglais en Amérique avait précédé la déclaration de guerre en Europe, la cour de France fit un grand bruit de la mort de Jumonville; elle avait intérêt à lui donner les couleurs de l'assassinat, et elle fit si bien, qu'à l'heure qu'il est encore, bien des admirateurs de Washington déplorent cette tache unique qu'ils voient dans une aussi belle gloire; tant les mensonges accrédités ont de profondes racines. Il fallait cependant que la cour de France sût bien à quoi s'en tenir sur ce prétendu meurtre de Jumonville, puisque plus tard il ne vint à l'idée de personne d'en rappeler même indirectement le souvenir. Vers la fin de sa vie, Washington prit la peine de se disculper entièrement d'une accusation que ses ennemis entretenaient à plaisir. Il aurait pu n'en rien faire. Toute sa vie répondait pour lui : l'homme qui avait toujours arrêté les excès qu'entraînent les guerres d'insurrection, et n'avait jamais connu la colère ni la haine des partis, cet homme-là n'avait pas pu, à vingt-deux ans, à l'âge où le cœur est franc et généreux, tuer un homme en trahison. S'il ne suffisait pas que Washington ait dit : Cela n'est point, pour que la postérité le crût, la lettre qu'il écrivit sur les lieux mêmes, dans la chaleur de l'événement, le justifierait aux yeux

Digitized by Google

des plus incrédules. Le fait lui paraît d'une importance si secondaire, qu'il commence, dans cette lettre adressée au gouverneur de la Virginie, par se plaindre de la solde des officiers coloniaux comparée à celle des officiers de l'armée anglaise; puis il continue en ces termes :

« Maintenant, monsieur, que j'ai répondu à votre lettre, je vous demanderai la permission de vous instruire de ce qui s'est passé depuis que je vous ai écrit par M. Gists. Je vous mandais alors que j'avais envoyé un détachement à la rencontre de cinquante Français qui, d'après mes informations, étaient en marche sur nous. Vers neuf heures du soir, le même jour, je reçus un exprès du demi-roi (chef indien) qui était campé, avec quelques hommes de sa nation, à environ six milles de là; il me mandait qu'il avait aperçu les traces de deux Français qui traversaient la route, et que le corps entier se tenait en arrière à peu de distance. Je partis avec quarante hommes avant dix heures, mais ce ne fut que vers le lever du soleil que nous atteignîmes le camp des Indiens, car nous avions marché par d'étroits sentiers, durant une pluie battante et par la nuit la plus noire dont on puisse se faire une idée. Nous tombions à chaque instant les uns sur les autres, et souvent nous nous égarions si loin de la route, qu'il nous fallait quinze ou vingt minutes avant de pouvoir la retrouver. Lorsque nous arrivâmes auprès du demi-roi, je tins conseil avec lui et je le déterminai à se joindre à nous pour tomber sur les Français. En conséquence, lui, Monacawacha et un petit nombre d'autres Indiens se mirent en marche. Lorsque nous fûmes arrivés à l'endroit où se trouvaient les traces du passage des Français, le demi-roi les fit suivre par deux Indiens afin de découvrir l'endroit où ils étaient campés; ils les trouvèrent à environ un mille de la route, dans un lieu très sombre et entouré de rochers. Là-dessus je fis mes dispositions, de concert avec le demi-roi et Monacawacha, pour les attaquer de tous les côtés à la fois. Dans un engagement d'environ quinze minutes, nous en tuâmes dix, en blessâmes un et fîmes vingt et un prisonniers. Au nombre des morts, fut M. de Jumonville, le commandant. Les principaux officiers tombés

Digitized by Google

entre nos mains sont M. Drouillon et M. Laforce, dont Votre Honneur m'a souvent entendu parler comme d'un homme habile dans ses entreprises et plein de ruse. Avec eux sont deux cadets.

« Ces officiers prétendent qu'ils venaient en ambassade, mais l'absurdité de ce prétexte est trop manifeste, comme vous le verrez par les instructions et le message ci-inclus. *Leurs instructions étaient de reconnaître le pays, les routes, les criques, etc., jusqu'au Potomac;* ce qu'ils étaient en train de faire. Ces hommes déterminés avaient été choisis à dessein, pour prendre des informations qu'ils devaient transmettre par des dépêches en même temps que l'indication du jour où ils remettaient le message, ce qui ne pouvait être dans d'autres vues que d'attendre un renfort pour tomber sur nous à l'improviste. Ces raisons, jointes à quelques autres, ont porté nos officiers à croire qu'ils étaient envoyés comme espions plutôt que dans tout autre but; en conséquence, ils m'ont engagé à les retenir comme prisonniers, bien que ceux-ci s'attendissent ou du moins feignissent de s'attendre à être traités comme ambassadeurs. Lorsqu'ils ont connu le lieu de notre campement, loin de venir nous trouver ouvertement, ils ont cherché une retraite des plus cachées et beaucoup plus convenable pour des déserteurs que pour des ambassadeurs; ils y sont restés deux ou trois jours, envoyant pendant ce temps-là des espions pour reconnaître notre camp, comme on nous l'a dit, quoiqu'ils affirment le contraire. Leur corps d'armée se tenait à environ deux milles en arrière, pendant qu'ils envoyaient deux coureurs pour informer Contrecœur (un commandant français) de nos forces et du lieu où nous étions campés. Trente-six hommes! il y a là de quoi composer le cortége d'un ambassadeur de prince, tandis qu'il s'agissait d'un petit gouverneur. Pourquoi, si leurs projets étaient francs, sont-ils restés si longtemps à cinq milles de nous, sans s'acquitter de leur message ou sans m'en donner avis? Ils ne pouvaient attendre ainsi que dans le seul but d'appuyer par la force leur message aussitôt qu'il serait remis. Ils n'avaient pas besoin d'envoyer des espions, puisque le caractère d'ambassadeur est sacré chez toutes les nations; mais c'est par les

Digitized by Google

traces de ces espions qu'ils ont été découverts, et que nous avons eu connaissance de leurs projets. Ils ne se seraient point retirés à deux milles en arrière et n'auraient point cherché une cachette qui, à vrai dire, était fort bien choisie, sans quelque motif particulier. En outre, le message est si insolent et assaisonné de tant de gasconnades, que si deux hommes seuls étaient venus le présenter, il y aurait eu trop d'indulgence à le renvoyer simplement. »

« On m'a rapporté depuis leur départ, dit-il dans une autre lettre, qu'ils prétendaient nous avoir crié de ne point tirer. Je sais que cela est faux, puisque je fus le premier qui m'approchai d'eux et le premier qu'ils aperçurent. Aussitôt ils coururent aux armes et ouvrirent un feu vif qui dura jusqu'au moment de leur déroute. »

Nous avons donné ce long extrait de la correspondance de Washington, parce qu'il prouve jusqu'à l'évidence que, quelle que fût la nature de la mission de Jumonville, le jeune major américain dut croire que son détachement était venu dans un but hostile, et qu'il remplit son devoir en le cernant dans la retraite où il se tenait caché. Nous tenons à prouver que dans le cours de sa longue carrière Washington n'a pas commis une seule faute. Voilà ce qui donne un éclat si particulier à sa réputation de grand citoyen; voilà pourquoi, dépourvu des qualités brillantes qui font d'ordinaire les héros, par la force seule de sa raison et de sa vertu, il accomplit de si grands desseins, et comment il s'est placé si haut dans l'estime de la postérité. L'injustice révoltait surtout son âme d'honnête homme. Pendant cette première partie de sa carrière, il ne peut souffrir de voir les officiers coloniaux placés sur un autre rang que les officiers pourvus de commissions royales. Il avait un tel sentiment de sa dignité d'homme et de citoyen, qu'il donna deux fois sa démission de colonel de la milice plutôt que de céder aux imprudentes exigences des généraux de l'armée royale, qui nourrissaient, par l'établissement d'une aristocratie militaire, des ressentiments profonds dont l'orgueilleuse métropole devait reconnaître trop tard l'effet implacable. Qu'il y a de mystères au fond des événements les plus simples et les plus indifférents en apparence !

Digitized by Google

L'Angleterre, qu'inquiètent les progrès de la France dont elle devine le projet de relier le Saint-Laurent au Mississipi, convoite le Canada. Par une résolution soudaine, avant même d'avoir déclaré la guerre, elle jette une petite armée sur un petit fort perdu dans les forêts au delà des limites de la civilisation coloniale, sur un fort que défend une garnison de deux cents hommes à peine. Voilà bien un événement d'une médiocre importance. Pourtant c'est cet événement qui décidera du sort du continent américain et fera entrer un peuple nouveau dans la famille des nations. L'Angleterre a suscité Washington, qui se serait peut-être toujours ignoré. Elle lui apprend à faire la guerre dans les forêts, à connaître le terrain sur lequel il combattra plus tard; en l'isolant au milieu des bois, en le laissant seul, à lui-même, chargé du sort d'une petite troupe de ses concitoyens, elle lui révèle des qualités de général qu'il ne se serait jamais connues sans cet apprentissage; elle fixa sur lui les regards de toute la Virginie, et accoutuma les colons à espérer en lui. Ce n'est pas tout : la voilà au comble de ses vœux; son ambition est satisfaite; la puissance française sur le continent américain expire dans les plaines d'Abraham. L'Angleterre n'a donc plus à redouter les envahissements de sa rivale. Son drapeau vainqueur flotte avec orgueil depuis le Saint-Laurent jusqu'aux Florides. Eh bien, sa victoire même lui sera funeste; vingt ans ne s'écouleront pas sans que la France prenne sa revanche sur ce même continent d'où elle croyait l'avoir chassée sans retour. A quoi tiennent les destinées des peuples! *à quelques arpents de neige,* dit Voltaire, que la France et l'Angleterre se disputaient dans le Canada. Ce profond sentiment du juste et de l'injuste dont nous parlions tout à l'heure poussa Washington dans la révolution. Il n'était pas un théoricien politique comme il y en avait alors en Europe, et surtout en France. Des études assez imparfaites lui avaient heureusement laissé toute l'intégrité de son jugement. Quand il prit la résolution d'unir ses efforts à ceux de ses concitoyens dans la grande lutte à laquelle la métropole avait poussé les colonies, ce fut sans enthousiasme extérieur, mais avec une conviction profonde de la justice de la cause

Digitized by Google

pour laquelle il allait combattre. Le Congrès alla le chercher dans sa retraite, comme le sénat romain avait arraché à la charrue Cincinnatus, avec lequel il eut tant de traits de ressemblance, sans y avoir jamais songé sans doute. Il se recueillit en lui-même, s'examina pour bien s'assurer de sa force, puis accepta sans faire usage de ces grandes phrases dont tant d'autres ne se seraient pas fait faute en pareille circonstance. Ce fut aussi simple que cela.

Séparé par l'Atlantique du grand foyer révolutionnaire où de brûlants génies jetaient tant d'audacieuses idées, Washington ne fut jamais qu'un philosophe pratique et qu'un homme d'action; ce qui fut fort heureux pour sa patrie. Homme d'une certaine condition, il préférait les hommes de son rang à ceux d'une classe inférieure; il recommandait à ses généraux de ne choisir autant que possible que des *gentlemen* pour officiers. Il croyait qu'il pouvait compter sur eux, et sa confiance paraît en effet avoir été rarement trompée. Voilà le républicain que la démocratie européenne citait comme modèle. Son désintéressement, qu'il poussait à l'extrême, était, comme ses autres vertus, sans étalage. S'il ressemble si fort aux grands citoyens du bon temps de Rome, c'est sans doute parce qu'il suivit toujours les premiers mouvements de sa belle âme, et que la pensée ne lui vint jamais de les imiter.

Quand le Congrès lui annonça sa nomination au commandement de l'armée continentale, il lui écrivit pour le remercier et refuser en même temps le traitement attaché à son grade. « Je tiendrai une note exacte de mes dépenses, persuadé que le Congrès voudra bien les acquitter : voilà tout ce que je désire. » Quelle simplicité et quelle juste mesure dans l'expression de son sacrifice. Le Congrès, fait pour le comprendre, accueillit sa demande; et tant que dura la guerre, ses dépenses furent acquittées sur sa simple parole.

On a dénaturé singulièrement en France l'esprit de la révolution américaine. Les philosophes avaient intérêt à la représenter comme la mise en pratique de leurs théories sur les droits de l'homme et les contrats sociaux. Peut-être furent-ils de bonne foi. Mais tel était Washington, tel fut le peuple américain. La pratique de la li-

Digitized by Google

berté était dans leurs mœurs; leur cri de liberté ne fut point la clameur sauvage d'esclaves qui s'émancipent. Ils recouvrèrent leurs droits perdus, non point à l'origine des sociétés humaines, mais compromis par la tyrannie de la métropole. Aussi procédèrent-ils dans toute leur révolution avec un ensemble, une sagesse et une rectitude de vues qui leur auraient manqué s'ils avaient cherché seulement l'application de théories philosophiques. Plus tard la révolution française a réagi sur le peuple des États-Unis. Mais alors il était tel que nous le décrivons.

Quoique Washington ne soit entré dans l'insurrection américaine que vers le milieu de juin 1775, époque de sa nomination, il n'avait cessé de suivre, comme tous les hommes distingués de son pays, avec une secrète inquiétude les atteintes successives de la métropole aux libertés des colons. Il écrivait en 1765, dans l'année où fut connu l'acte du timbre que le parlement anglais eut la prudence de retirer plus tard : « L'acte du timbre imposé aux colonies par le parlement de la Grande-Bretagne alimente seul les conversations des colons, qui réfléchissent et qui regardent ce système inconstitutionnel comme une odieuse attaque contre leur liberté, et crient hautement contre cette violation. Que résultera-t-il de cette mesure et d'autres qu'il m'est permis, je crois, d'appeler imprudentes? je n'entreprends pas de le décider; mais je ne crains pas d'affirmer que ce qui en résultera pour la mère patrie sera loin de répondre à l'attente du ministère? » En 1769, longtemps avant que de nouvelles prétentions eussent contraint les Américains à s'insurger contre la métropole, il écrivait encore : « Au moment où nos seigneurs et maîtres de la Grande-Bretagne ne veulent rien moins que la destruction des franchises américaines, il semble d'une haute importance de prendre quelques mesures pour détourner le coup et maintenir la liberté que nous avons reçue de nos ancêtres. Mais à quels moyens recourir pour atteindre ce but? C'est là que réside la difficulté. Selon moi, et je déclare mon avis hautement, personne ne doit hésiter un seul instant à employer les armes pour défendre des intérêts aussi précieux et aussi saints. Cependant, qu'il me soit per-

Digitized by Google

mis d'ajouter que les armes doivent être la dernière ressource. » L'éducation politique était, comme on le voit, très avancée dans ces colonies fondées par des citoyens. Remarquons que c'est un planteur retiré dans son riche domaine, un homme attaché au sol par les liens de l'affection, de l'habitude et de l'intérêt, qui parle de la sorte. Il ne pouvait prévoir encore que six ans plus tard le Congrès viendrait le chercher dans sa retraite pour lui donner la haute mission de régulariser cette insurrection armée dont il prévoyait la nécessité. Quand le parlement anglais, que le retrait de la loi du timbre aurait dû mieux conseiller, veut imposer la taxe sur le thé aux colonies américaines, Washington, dans son inflexible rectitude d'esprit, sent l'indignation lui remonter au cœur, et c'est une question de liberté ou d'esclavage qu'il voit encore derrière cet empiétement nouveau. Cette fois, il n'attend plus rien des pétitions et des remontrances. Le système d'envahissement des libertés coloniales lui paraît évident. « En somme, que repoussons-nous? s'écriait-il. Est-ce l'imposition de trois pence par livre de thé, comme excessive? Non, c'est le droit seul que nous avons toujours contesté... Je pense que le parlement de la Grande-Bretagne n'a pas le droit de mettre sa main dans ma poche sans mon consentement, que je n'ai le droit de mettre les miennes dans la vôtre; et comme il a déjà repoussé les représentations respectueuses de toutes les colonies, que peut-on attendre maintenant de sa justice? »

Quand les colonies américaines se soulevèrent enfin, il ne faut pas croire que ce fut dans l'intention arrêtée d'avance de se détacher à jamais de la Grande-Bretagne. Trop de liens et de souvenirs les retenaient encore à la vieille Angleterre, qui était leur mère et les traitait en marâtre. On prenait les armes pour défendre ses droits; on les déposerait, une fois que la mère patrie aurait reconnu son injustice. Toutes les révolutions commencent de la sorte. On croit d'abord conduire les événements, et bientôt ce sont eux qui vous entraînent. M. Guizot, dans sa lumineuse *introduction*, fait remarquer que Washington écrivait, près de deux ans avant la proclamation de l'indépendance américaine : « Je puis vous attester comme

Digitized by Google

un fait que l'indépendance n'est ni le vœu, ni l'intérêt de cette colonie, ni d'aucune autre sur le continent, séparément ou collectivement. » Il y a plus, Jefferson écrivait un an plus tard, huit mois avant l'acte solennel du Congrès qui consacra l'existence d'un peuple nouveau : « Croyez-moi, il n'y a pas dans tout l'empire britannique un homme qui chérisse plus cordialement que je ne le fais l'union avec la Grande-Bretagne. Mais, par le Dieu qui m'a créé ! je cesserai d'exister plutôt que d'accepter cette union aux termes que propose le Parlement. Et en ceci, je crois exprimer les sentiments de l'Amérique. Nous ne manquons ni de motifs ni de pouvoir pour déclarer et soutenir notre séparation. C'est la volonté seule qui manque, et elle grandit peu à peu sous la main de notre roi. » Ce fut là la seule illusion qui, pendant le cours du pénible enfantement de la nationalité américaine, égara le jugement de tant de graves esprits que l'insurrection avait jetés sur la scène du monde. Ils reconnurent bientôt qu'en tirant le glaive du fourreau, ils s'étaient fait de l'Angleterre une ennemie irréconciliable, et qu'on ne dit pas plus au flot des révolutions qu'à la vague de l'Océan : Tu n'iras pas plus loin. Dès ce moment, les Colonies-Unies devinrent les États-Unis de l'Amérique; et comme chacun sut où il allait, comme il n'y avait plus de refuge possible, la cause de l'insurrection fut décidée sans retour.

L'existence du peuple américain dépendait de l'issue de la guerre. Le général qu'il avait choisi était un grand citoyen en même temps qu'habile homme de guerre; jamais révolution n'avait mis la main sur un homme plus propre à assurer son triomphe. Dès ce moment, Washington se dévoua tout entier à la tâche difficile qu'il avait acceptée; et, ce qui est bien fait pour redoubler notre admiration, il quitta le foyer domestique avec un regret profond et un doute sincère de lui-même, mais sans jamais le perdre de vue, se proposant pour unique récompense de le revoir lorsque le peuple serait victorieux. Il est impossible de douter que Washington ne fût sincère dans son désir de reprendre la bêche du planteur. Ses adieux à sa femme sont pleins d'une sévère tendresse et d'une grave mélan-

Digitized by Google

colie. Il lui écrit : « Vous pouvez m'en croire, ma chère Patty, j'ai fait tout ce qui dépendait de moi pour me dérober à cette haute marque d'honneur ; non-seulement parce qu'il m'en coûtait beaucoup de me séparer de vous et de ma famille, mais encore parce que je sentais que cette tâche était au-dessus de mes forces. Un mois passé près de vous, chez nous, me donnerait cent fois plus de bonheur que sept fois sept ans de commandement ; mais puisque la destinée m'entraîne, j'espère que mes efforts amèneront de bons résultats pour le pays. Mes lettres ont dû vous laisser entrevoir que je craignais de ne pouvoir me soustraire à cette nomination ; car je ne vous indiquais pas l'époque de mon retour près de vous. Ma position était telle, que je ne pouvais refuser cet honneur sans me perdre de réputation ; c'est un chagrin auquel vous auriez été aussi sensible que moi-même. Je me confie donc à la Providence, qui jusqu'à présent m'a protégé, et voudra bien à la fin de ma tâche me ramener près de vous. Je ne me plaindrai ni des fatigues ni du danger de la campagne : mon seul chagrin sera de penser à votre isolement. Armez-vous donc de tout votre courage, et cherchez à passer le temps aussi agréablement que possible..... Comme l'instant de la mort est incertain et que la prudence ordonne à tout homme de mettre ordre à ses affaires temporelles, lorsqu'il peut le faire avec le calme d'esprit nécessaire, j'ai chargé depuis mon arrivée seulement le colonel Pandleton de rédiger pour moi un projet de testament selon les indications que je lui ai données ; je le joins à cette lettre. Les avantages que cet acte vous assure, dans le cas où je viendrais à mourir, sont, j'espère, de nature à vous satisfaire. » Quelle sérénité d'esprit ! quelle solidité d'affection ! Quel calme et quelle puissance dans la volonté ! et comme la pensée de cet homme est austère, religieuse et limpide ! Washington n'eut jamais rien d'un héros de théâtre. Son guide, c'était sa conscience ; le reste à la garde de Dieu. Aussi ce qu'il avait une fois voulu, il le voulait longtemps. Croirait-on que, pendant les longues années que dura la guerre de l'indépendance, à trois cents lieues souvent de son domaine de Mount-Vernon, au milieu de soins et d'ennuis à briser une énergie moins forte

Digitized by Google

que la sienne, il ne cessa de correspondre régulièrement avec son intendant, M. Lund, dirigeant de si loin l'exploitation de ses terres, lui indiquant le lieu et le choix des plantations, s'informant de ses arbres et du point de leur croissance, réglant l'emploi de ses revenus avec l'exactitude et la minutie d'un bon gentilhomme campagnard qui ne sait comment tuer le temps, lui recommandant l'économie en raison de la rigueur des temps, sans diminuer pour cela le chiffre de ses aumônes; enfin, s'arrangeant de façon à retrouver son habitation aussi régulièrement tenue, aussi bien ordonnée que s'il l'avait quittée la veille? Voilà certes qui prouve combien était sincère sa résolution de rentrer dans la vie privée aussitôt que la patrie ne réclamerait plus ses services. Combien de Cincinnatus, de nos jours, qui s'écrient à la tribune et dans les feuilles publiques : *ô rus, quando te aspiciam?* et qui, rejetés dans leur retraite chérie, passent leur temps à maudire leur maladresse et l'injustice des hommes.

Il fallait que Washington fût doué d'une prodigieuse activité pour pouvoir mener ainsi de front les affaires publiques et les affaires privées, sans qu'elles se nuisissent les unes aux autres. Nous devons nous garder, quand nous envisageons sa carrière militaire, de la comparer aux hommes de guerre de notre Europe. Les gens du métier mettront peut-être en doute la grande capacité de Washington comme général, et ceux qui n'en sont pas se demanderont pourquoi toutes les opérations de la guerre américaine diffèrent si fort des guerres rapides de la république française, comment il se fait que tout un peuple, soulevé pour la défense du foyer domestique et de sa nationalité nouvelle, n'ait point anéanti en une campagne la faible armée anglaise qui se recrutait seulement des renforts lointains de la Grande-Bretagne. La réponse est facile. Cela tient à la nature diverse des deux peuples. Chez les Américains, l'enthousiasme était réfléchi; la passion pour la liberté ne se manifestait point par ces mouvements rapides et impétueux qui aident aux grandes choses sans doute, mais qui ont été la cause de tant de désastres. Le sentiment de l'individualité dominait surtout dans la

Digitized by Google

révolution américaine. Chaque homme, chaque ville, chaque Etat raisonnait ses sacrifices et ne donnait que sa juste part de dévouement à la chose publique. Quand cette part était dépassée, on avait fait trop; c'était à d'autres à se dévouer. Il n'y a point d'exagération dans ce que nous avançons ici. Ce vif sentiment de l'individualité fit à la fois la force et la faiblesse des colonies américaines. C'est encore là le secret de tout ce qui se fait de bon et de mauvais aux États-Unis, de nos jours. A l'époque de leur formation, il y avait autant de peuples distincts qu'il y avait de colonies. Un Virginien disait : Mes compatriotes, cela voulait dire les Virginiens; ma patrie, cela voulait dire la Virginie. Il n'avait presque de commun avec l'habitant du Massachusset-bay, par exemple, qu'une espèce de confraternité coloniale et le ressentiment des mêmes injures. Chaque colonie fit sa révolution de son côté; et chacune eut son Congrès ou sa Convention nationale, comme plus tard chaque État eut sa constitution et sa législature. Le danger commun rapprocha toutes ces individualités diverses. Elles sentirent que si elles divisaient leurs efforts, elles seraient vaincues à leur tour; elles comprirent la fable des flèches en faisceau. C'est pourquoi elles établirent, sous le nom de Congrès, une volonté unique qu'elles chargèrent momentanément de diriger la révolution et de la centraliser. Mais l'action de ce Congrès sur les différents États de la confédération était fort restreinte et le plus souvent inefficace. Son pouvoir se bornait pour la plupart du temps à *conseiller* aux diverses Conventions des mesures que seules elles avaient le droit de prendre. Ainsi le Congrès nommait des ministres auprès des puissances européennes, désignait le généralissime des armées coloniales, proclamait l'indépendance, votait des impôts et des contingents. Mais les colonies, et plus tard les États, ratifiaient les prestations en hommes et en argent, en réglaient le chiffre et le montant. La tâche du Comité de salut public fut fort aisée, si on la compare à celle du Congrès américain et de Washington. La République n'avait que des soldats, elle n'avait pas un sou dans son trésor épuisé pour les vêtir et pour payer leur solde. Mais elle n'avait qu'une volonté unique,

Digitized by Google

une volonté souveraine; elle pouvait tout et elle osait tout. Les réquisitions peuplaient ses armées, remplissaient ses arsenaux et renouvelaient ses magasins; au bout de chaque réquisition était suspendue la menace de l'échafaud. Comment, avec un pouvoir mille fois plus despotique que celui de Louis XIV, la révolution française n'aurait-elle pas accompli de grandes choses? Il n'en avait pas été de même en Amérique. Jamais un Congrès, sous prétexte que la patrie était en danger, ne suspendit les droits de l'homme, qu'il venait de déclarer. Les Américains voulurent la liberté pour en faire immédiatement usage. Ils risquèrent de perdre la patrie nouvelle, plutôt que de commettre une seule violence. L'événement a prouvé qu'ils firent bien de ne point attenter aux droits sacrés de l'humanité pour assurer le triomphe de la plus juste des causes. Mais cette décentralisation rigoureuse de la révolution pouvait produire les résultats les plus funestes. Ne soyons point injustes envers Washington. Il fit avec son armée tout ce que lui permirent les éléments dissolvants dont elle était composée. Il prit le parti de ne jamais jouer la fortune de sa patrie sur un coup de dé; il évita les grandes affaires et les brillantes batailles, sachant bien la faiblesse des troupes qu'il commandait. En grand citoyen qu'il était, il sut tourner le dos à la gloire, et il aima mieux laisser croire qu'il manquait de génie, que de compromettre, au profit de sa gloire, les destinées d'un grand peuple.

Il faut bien se figurer la juste position de Washington dans son propre camp. Le Congrès l'avait bien investi d'une espèce de dictature militaire, mais il n'avait pu lui donner d'armée. Au moment où il concevait un grand dessein, quand il croyait recueillir enfin le fruit des peines inouïes qu'il s'était données pour organiser les corps, son armée, comme la glace qui se brise sous vos pas, se disloquait sous sa main. Il croyait attaquer enfin les Anglais à forces égales. Il ne tenait plus rien. Les miliciens de New-York, ou de Pensylvanie, ou de tout autre État, se retiraient dans leurs foyers, quoi qu'il fît pour les retenir. Ils avaient payé leur dette de sang; c'était à d'autres à les remplacer; et en attendant que de nouveaux con-

Digitized by Google

tingents arrivassent, l'armée se trouvait désorganisée et l'expédition manquée avant même d'avoir été commencée. Soyez donc un grand homme de guerre avec une armée qui fond comme la neige aux rayons d'avril. Jamais débiteur en retard ne fut plus tourmenté que Washington par les fins de mois et les fins d'années. Ajoutez à ce tourment celui de ne pouvoir se plaindre; autrement il aurait révélé aux ennemis sa faiblesse. Ainsi l'on conçoit que dans un moment de profond découragement il ait pu écrire les lignes suivantes, qui peignent tout le désespoir d'une âme peu facile à émouvoir :

« Comment me tirer de cet embarras? C'est ce que j'ignore. Je me suis adressé à toutes les colonies voisines; le temps seul pourra m'apprendre si ces demandes seront couronnées de succès. Lorsque le camp est plongé dans le sommeil, je passe de bien tristes moments à réfléchir sur notre fâcheuse situation : peu de gens savent tout ce que nous avons enduré; et s'il nous arrive quelque malheur, on n'en voudra pas reconnaître la cause. Bien des fois, je me suis figuré que j'aurais été infiniment plus heureux si, prenant mon fusil sur l'épaule, je m'étais mêlé dans les rangs, au lieu d'accepter le commandement dans de semblables circonstances; ou bien si j'avais pu me retirer au fond du pays, et vivre dans un wigwam, sans craindre que la postérité et ma propre conscience me reprochassent cette conduite. Si jamais je parviens à sortir de ces embarras et de beaucoup d'autres que je pourrais énumérer, j'aurai l'intime conviction que le doigt de la Providence est venu aveugler nos ennemis; car assurément, si nous réussissons à *passer le mois*, c'est qu'ils n'auront pas eu connaissance des difficultés contre lesquelles nous luttons. »

Washington avait accepté le commandement; il se considérait comme lié, et il demeura attaché à la mauvaise fortune de sa patrie. De meilleurs jours vinrent à luire enfin; souvent battu, il eut l'art de tirer parti même de ses défaites. Il était loin d'être un médiocre général. Il nous suffirait de faire ressortir l'habileté de ses plans de campagne, pour en établir la preuve. La fin de la guerre offrit à Washington de plus vives satisfactions d'amour-propre que la con-

Digitized by Google

science d'avoir fait son devoir. Lafayette arriva, jeune et brillant précurseur du corps auxiliaire français. C'est alors que se forma entre deux hommes d'un âge si différent, mais d'une égale vertu, cette sainte amitié, cette confraternité antique que la mort seule du plus âgé devait rompre. Quand l'alliance de la France lui fut connue, Washington ne put plus douter de l'issue de la lutte : avec les troupes régulières de Rochambeau, qui était accouru se placer sous ses ordres, avec la coopération de la marine française, il put exécuter enfin des plans contrariés sans cesse par la vicieuse organisation de l'armée indépendante. La prise de lord Cornwallis vint mettre le sceau à sa réputation et hâter le terme d'une guerre sanglante qui n'avait que trop duré. Au moment de commencer une nouvelle campagne, il apprit que la paix avait été signée à Paris, et que l'Angleterre reconnaissait l'indépendance de ses colonies. Son pouvoir dictatorial expirait de fait; il le résigna aussitôt et rentra dans la vie privée, huit ans après que le suffrage unanime de ses concitoyens l'avait arraché à ses travaux paisibles de planteur. Si inaccessible qu'il fût à la vanité, quelque plaisir qu'il éprouvât à revoir le foyer domestique, ce ne fut pas sans quelque mélancolie qu'il descendit du faîte où le monde l'avait contemplé si longtemps. Il n'aurait pas été homme s'il avait quitté sans regret cette longue habitude de la gloire, ce poste éminent où lui arrivaient de toutes parts l'estime des honnêtes gens et l'admiration des peuples. Ce regret perce dans une lettre qu'il adressa vers cette époque au général Clinton. Mais il s'effaça bientôt dans le loisir laborieux de la vie des champs, et il reprit les occupations de son âge mûr, comme si neuf ans d'agitations sans nom n'avaient point passé sur sa tête, et que ce ne fût point l'un des plus grands hommes du siècle qui fût revenu dans la modeste habitation de Mount-Vernon.

La publication de l'ouvrage important dont nous venons d'entretenir nos lecteurs, n'est pas achevée. Plus tard, nous suivrons Washington dans la dernière phase de sa noble carrière.

Digitized by Google

LA

COMPAGNIE D'OSTENDE.

Après l'acceptation du traité de la Barrière (1715), après un siècle et demi de guerres dévastatrices, de morcellements et d'humiliations, la Belgique avait droit de croire que, pour quelque temps au moins, elle avait épuisé les malheurs qui étaient résultés pour elle de sa soumission à l'étranger. Elle ne prévoyait pas que la mesure n'en était pas comblée, et qu'il était possible d'enchérir encore sur la fermeture de l'Escaut. Sous le poids de tant de désastres, elle avait peine à abandonner ses espérances. Car l'histoire de cette longue chaîne de calamités a un côté admirable. C'est la persistance avec laquelle la Belgique lutta contre son mauvaissort. A chaque moment de répit, si court qu'il soit, son activité reparaît, elle fait effort pour se relever. Ainsi sous Albert et Isabelle, lorsque tant de plaies sont encore saignantes, malgré tout ce que la position du pays a de précaire, il suffit de quelques années de trêve pour qu'il se ranime. L'agriculture recommence à fleurir, le commerce et l'industrie renaissent, de grands travaux sont entrepris, les entraves que l'Escaut avait déjà subies font concevoir l'idée de le remplacer par une autre ligne de navigation; les arts et les lettres

Digitized by Google

brillent d'un nouvel éclat. Un quart de siècle plus tard, le traité de Munster vient consommer la grande iniquité internationale, et nous enlève définitivement la navigation de l'Escaut : on se retourne aussitôt vers Ostende, qu'heureusement la courageuse opiniâtreté d'Albert et d'Isabelle avait arrachée jadis aux armes de la Hollande. Les États de Flandre et de Brabant demandent que ce port soit approprié aux besoins nouveaux du pays, et mis en rapport facile avec l'intérieur. De nouvelles guerres viennent sans cesse retarder et interrompre ces travaux, dont la partie la plus importante finit cependant par être exécutée malgré tous les obstacles.

Lorsqu'au commencement du dix-huitième siècle, la Belgique passa de la dépendance de l'Espagne sous celle de l'Autriche, la plupart des puissances de l'Europe, fatiguées des guerres de Louis XIV, voulaient sincèrement le maintien de la paix.

Malgré les dures conditions que le traité de la Barrière avait mises à ce changement de domination, la Belgique retrouvait un peu de repos et de sécurité. C'en fut assez pour qu'elle se livrât à de nouvelles espérances et à de nouveaux efforts. Le prince Eugène, qui était devenu notre gouverneur-général, et qui portait dans l'administration la haute capacité qui l'avait illustré sur les champs de bataille, secondait cet heureux mouvement des esprits. Il prévit de quelle importance la Belgique pouvait être pour la monarchie autrichienne ; le commerce des Indes devait se faire avec bien plus d'avantage des ports de la Flandre que de celui de Trieste ; puis ranimer le commerce en Belgique, était un moyen d'y créer une marine et de donner ainsi à l'Empereur ce qui lui manquait en puissance. Le marquis de Prié reçut donc ordre d'encourager les premières tentatives [1].

Quelques reproches que l'on soit en droit de faire à l'administration de Prié, et quelqu'influence qu'aient pu avoir sur lui des motifs d'intérêt, ses efforts n'ont pas manqué en cette occasion au progrès de la prospérité du pays, et il n'a pas dépendu de lui qu'ils n'obtinssent un meilleur succès.

[1] Le prince Eugène ne vint jamais dans son gouvernement, dont l'intérim fut rempli par Prié ; ce fut néanmoins par son intermédiaire que le ministre plénipotentiaire correspondit avec l'Empereur.

Digitized by Google

L'expérience des dernières années avait appris, par l'exemple de l'Angleterre et de la Hollande, quelles immenses ressources offrait le commerce des Indes. La paix d'Utrecht, qui semblait assurer pour longtemps la tranquillité de l'Europe, permit aux esprits de se tourner vers les spéculations de tout genre, et ce fut avec une espèce de fureur que particuliers et souverains se lancèrent dans les expéditions maritimes. La France ne fut pas seule à avoir son Law et sa société du Mississipi. Chez nous, cependant, le mouvement fut dirigé avec plus de sagesse et de modération.

Quelques essais particuliers avaient déjà réussi, quand un baron Cloots, natif d'Amsterdam, céda aux instances secrètes du marquis de Prié et aux brillantes promesses qu'il lui fit, et quitta cette ville pour Anvers, où il vint s'établir. Attirer des étrangers, les faire servir en quelque sorte d'instituteurs pour nos négociants, était chose indispensable; les traditions du commerce maritime s'étaient tellement perdues, que la Flandre elle-même, où il avait été si florissant, n'eût pas fourni un seul armateur pour tenter, le premier, un voyage de long cours [1].

Le premier vaisseau équipé par Cloots partit, sur la fin de 1717, du port d'Ostende en destination pour la Chine. L'équipage était anglais en grande partie; on n'eût pu trouver en Belgique des marins qui connussent ces mers éloignées, et Prié, malgré des obstacles de diverse nature, était parvenu à en attirer de l'étranger. Cette expédition, et quelques autres plus importantes que celles qui les avaient précédées, éveillèrent la susceptibilité jalouse de la compagnie anglaise des Indes orientales; des plaintes furent adressées au ministère britannique, qui en saisit aussitôt la cour de Vienne et le gouvernement de Bruxelles. C'étaient, disait-on, des Anglais qui en réalité faisaient ce commerce; les noms des armateurs belges portés sur les passe-ports délivrés au nom de l'Empereur ne servaient qu'à couvrir des infractions au privilége de la Compagnie, en vertu duquel il était défendu à tout sujet de la Grande-Bretagne d'avoir des relations avec les Indes autrement que par son intermédiaire.

Ces plaintes étaient fondées, en ce sens que des Anglais avaient

[1] Voir, à ce sujet, dans la *Collection des Documents inédits concernant l'histoire de la Belgique*, un rapport de Prié, du 16 avril 1725, vol. III, p. 166.

Digitized by Google

indirectement pris part à quelques-unes de ces expéditions; mais il n'était pas vrai que les Belges ne fussent que des prête-noms; les expéditions ne se faisaient nullement pour compte de sujets britanniques. Le cabinet de Londres, dans les représentations qu'il adressa à la cour impériale pour obtenir la cessation du commerce d'Ostende, se fonda uniquement sur des motifs de convenance, et ne contesta pas à la Belgique son droit.

Ce commerce, disait-il, qui favorisait moins les Belges que les étrangers, auxquels il fournissait les moyens de frauder les lois de leur pays, devait irriter les Anglais, et probablement modifier tôt ou tard la nature des relations amicales qui existaient entre les deux États; il était désavantageux à l'industrie de plusieurs portions de la monarchie autrichienne, puisqu'il tendait à y introduire des objets figurant parmi leurs produits. D'ailleurs, était-ce là une manière de reconnaître les services rendus par la Compagnie, et ses avances considérables de fonds dans la guerre que l'Angleterre avait entreprise pour soutenir les intérêts de l'Empereur? N'avait-elle pas droit plutôt à être soutenue dans la paisible jouissance de son octroi, après les peines et les frais énormes que lui avaient coûtés ses établissements? Enfin le Roi ne contestait pas à l'Empereur le droit qu'il avait, comme souverain, de délivrer des passe-ports de mer; il croyait néanmoins devoir lui représenter l'impossibilité d'établir en Belgique un commerce réellement utile, en présence des réclamations de plusieurs États, intéressés tous à s'y opposer [1].

Ce langage, qui se modifia beaucoup par la suite, n'avait rien d'insolite; c'était celui d'une puissance réclamant un bon office de son allié, et présentant, pour l'obtenir, des raisons puisées dans l'intérêt commun; il n'était pas encore question d'un traité dont on fût en droit de réclamer impérieusement l'exécution. Le cabinet autrichien crut donner quelque satisfaction en promettant de ne plus accorder, à l'avenir, des lettres de naturalisation à des Anglais, et de les écarter, autant qu'il dépendrait de lui, du commerce d'Ostende.

[1] Note de l'envoyé anglais à Vienne, de Pesme de St-Saphorin, en date du 11 février 1719. Quand nous ne renvoyons pas à un ouvrage imprimé, nos renseignements proviennent des documents que possèdent sur cette question les archives du royaume.

Digitized by Google

Si le ministère britannique se montra pour le moment satisfait, il n'en fut pas de même de la Compagnie; sa jalousie veillait et s'était associé la jalousie non moins active des deux compagnies hollandaises, à qui elle avait député un agent nommé Mathieu Decker, natif d'Amsterdam, et depuis plusieurs années établi à Londres [1]; le but était de réunir les négociants des deux capitales et de concerter les démarches à faire. Il est probable, mais nous n'avons pu en découvrir une preuve positive, que les Hollandais ne restèrent pas, dans le principe, aussi étrangers qu'ils le parurent à l'opposition dont la navigation des Belges devint l'objet.

L'irritation produite à Londres et à Amsterdam contre notre commerce renaissant, était d'autant plus vive, que nos efforts avaient obtenu un brillant résultat. Le premier navire envoyé par Cloots à la Chine, en 1717, en était revenu l'année suivante; la vente de la cargaison procura aux intéressés environ le double de leur capital. Un second navire équipé par le même, en 1719, pour la Chine encore, rapporta 84 pour cent de bénéfice; le capitaine avait cependant été forcé, pour se racheter des mains des pirates de Madagascar, de leur abandonner ce qu'il portait de poudre d'or et de perles [2].

La Chine n'était pas le seul but de ces expéditions; d'autres vaisseaux avaient aussi été chargés d'explorer les côtes de l'Asie méridionale et de l'Afrique. L'un avait conclu à Moka des marchés avantageux; un autre, après avoir fait sur les côtes du Malabar un trafic également productif, en avait rapporté l'assurance des dispositions favorables des princes orientaux à l'égard des Belges, et de leur désir de voir mettre des bornes « à la puissance et aux hauteurs « de la compagnie hollandaise, qui voulait exclure toutes les nations, « et prétendait être seule l'arbitre du négoce dans cette partie du « monde [3]. »

Ces bénéfices considérables, si heureusement réalisés, étaient un puissant aiguillon. L'impulsion une fois donnée, chacun en Belgique voulut prendre part aux expéditions qui se préparaient à Ostende,

[1] Rapport du 15 avril 1725 mentionné plus haut.

[2] Rapport de Prié au prince Eugène, du 6 janvier 1725.

[3] Mémoire du marquis de Castillon sur l'établissement de la compagnie d'Ostende.

Digitized by Google

et le ministre fut assailli de demandes de passe-ports; « la presse « était si grande, dit-il dans un de ses rapports à propos de l'ar- « mement de deux nouveaux navires pour Moka et le Bengale, qu'il « a fallu renvoyer plus de 200,000 florins, que plusieurs particuliers « voulaient employer au delà de ce qu'il fallait; ce dont quelques- « uns m'ont porté plainte, en me priant de leur procurer l'avantage « d'y pouvoir placer leur argent [1]. »

Pour ne pas occasionner sur nos marchés l'encombrement des denrées coloniales, le ministre apportait certaine réserve dans la concession de ses passe-ports. On a prétendu que non-seulement il y mettait de la partialité, mais qu'il en retirait même un bénéfice, et les vendait en quelque sorte [2]. La vérité de cette imputation, qui figura plus tard parmi les chefs de l'accusation dont le marquis fut l'objet, ne nous est pas démontrée. Nous avons cependant découvert, dans les documents de son administration, des faits qui peuvent lui donner quelque vraisemblance; ainsi il existe, à la suite d'une lettre que lui écrivait le résident de l'Empereur à Londres [3], un post-scriptum mentionnant *une offre de reconnaissance et de gratitude* de la part de négociants anglais, pour obtenir la permission d'établir à Ostende une société d'assurances contre les risques maritimes. On ne hasarde d'ordinaire de semblables propositions que lorsqu'il y a chance de les voir accepter. D'un autre côté, Prié, afin d'*imposer silence aux mauvais esprits*, se fit délivrer plus tard, par les directeurs de la compagnie d'Ostende, une attestation qu'il s'empressa de transmettre à Vienne; elle portait que jamais ils n'avaient dû faire de cadeaux pour obtenir des passe-ports de mer, et qu'ils se félicitaient de l'exemple favorable que le ministre avait donné, en prenant des actions dans leurs armements.

Quoi qu'il en soit, Cloots, qui avait courageusement montré la voie à suivre, cédant aux récriminations dont la conduite de son patron était l'objet, se contenta dès lors de prendre des actions dans

[1] Rapport du 6 janvier 1725 déjà cité.

[2] Rousset, *Recueil historique d'actes, négociations, mémoires et traités, depuis la paix d'Utrecht*, etc., vol. II, p. 4. *Mémoires de Jean Ker de Kersland*, etc., p. 277. Rotterdam, 1726.

[3] Le 18 juillet 1720.

Digitized by Google

les navires équipés par des armateurs du pays. Les principaux parmi ceux-ci furent les deux frères Jacques et Arnould De Pret d'Anvers, Louis-François de Coninck, aussi d'Anvers, Jacques Maelcamp de Gand, et Thomas Rey d'Ostende [1]. Ils suivirent avec intelligence la route tracée, et firent différentes expéditions avec plus ou moins de succès.

Les frères De Pret furent les premiers, parmi les armateurs belges, qui se hasardèrent à aborder au Bengale, où le commerce se trouvait presque exclusivement aux mains des Anglais et des Hollandais. La *Ville de Vienne,* expédiée par eux dans l'été de 1720, fut de retour l'année suivante au mois d'octobre. Ce navire, commandé par le capitaine Harrisson, un des officiers que Prié avait engagés à quitter le service de la compagnie anglaise pour se faire naturaliser en Belgique, avait jeté, en dépit des difficultés de toute espèce, les fondements d'une factorerie, ce qui était le but principal de l'expédition. Les associés, tous frais déduits, avaient encore obtenu 60 pour cent du capital avancé. En même temps, Jacques De Pret expédia un nouveau navire pour la Chine, le *Prince Eugène ;* et Maelcamp un second avec la même destination, le *Saint François-Xavier.* Ils trouvèrent à Canton encore deux autres navires belges, la *Merveille* et les *Trois dernières,* que Rey avait expédiés en fraude, c'est-à-dire sans se pourvoir de lettres de mer délivrées au nom de l'Empereur. Cette fois il arriva ce que le ministre avait prévu : le grand nombre d'acheteurs fit hausser sur les lieux le prix des denrées, et leur abondance sur la place d'Ostende amena une baisse dont les actionnaires furent les victimes. Cependant, tandis que les associés de Rey et de Maelcamp se trouvaient en perte, ceux de De Pret obtenaient encore 7 pour cent de dividende [2]. Prié, dans ses rapports, attribue ce résultat différent à ce que Maelcamp, animé d'un sentiment que l'on ne se sent pas le courage de blâmer, ne voulait employer que des compatriotes, tandis

[1] Nous ne garantissons pas l'orthographe de ces noms propres ; nous les avons trouvés dans la correspondance ministérielle, écrits de diverses façons.

[2] La plupart des détails sur ces expéditions et leurs résultats, sont puisés dans une pièce fort intéressante que nous avons déjà citée : un rapport adressé le 6 janvier 1725 par Prié au prince Eugène.

Digitized by Google

que les armements des De Pret étaient dirigés par des marins anglais plus expérimentés.

Les expéditions de 1721 réparèrent l'échec de l'année précédente. Jacques De Pret envoya encore un navire à la Chine, la *Maison d'Autriche*, et de Coninck réuni à Maelcamp en arma un autre pour la même destination, le *St-Joseph*; le premier rapporta aux intéressés 83 %, le second 60 %.

Les armements que nous venons de mentionner furent les principaux, mais non les seuls. Le mouvement une fois imprimé, il n'était pas facile de le maintenir dans les bornes de la prudence; l'exemple donné par Rey trouva plus d'un imitateur, et l'émulation qui s'était emparée de l'esprit de nos armateurs, produisit parfois l'abondance et le vil prix; ils eurent d'autres revers encore à supporter.

Les réclamations des compagnies anglaises et hollandaises n'avaient pas obtenu grand résultat; Charles VI paraissait décidé à se maintenir, envers et contre tous, dans l'exercice de ses droits de souveraineté. Cependant, les marchés de Londres et d'Amsterdam se ressentaient de cette concurrence inattendue, et grand était le mécontentement des négociants de ces deux capitales. Dans le principe, ils avaient cru frapper un grand coup en achetant les premières denrées coloniales importées à Ostende, quoiqu'ils en fussent abondamment pourvus; mais ce moyen était trop onéreux pour que l'usage en pût être souvent répété. Forts de l'appui de leurs gouvernements, ils résolurent de se rendre provisoirement justice à eux-mêmes.

La *Flandria*, navire équipé par Maelcamp, ayant été forcée de relâcher sur la côte occidentale de l'île de Sumatra, fut arrêtée, en août 1721, par les ordres d'un officier à la solde de la compagnie anglaise qui commandait dans le fort de Bencoulen. Le capitaine, marin peu expérimenté, avait commis l'imprudence d'aller en personne solliciter la permission de faire de l'eau; il fut, sans égard pour le passe-port impérial dont il était porteur, désarmé et jeté en prison; l'équipage et le bâtiment furent aussi arrêtés. Pour toute explication, le gouverneur renvoya à ses patrons, dont il ne faisait, disait-il, qu'exécuter les ordres.

Deux autres navires, équipés par les armateurs Schonamille et

Digitized by Google

Woelart, d'Ostende, avaient subi le même sort. Rencontrés sur la côte de Guinée par des bâtiments hollandais, ils avaient été également déclarés de bonne prise. Mais Woelart, au lieu de recourir à des négociations dont il prévoyait l'issue, suivit l'exemple de ses adversaires, et il s'indemnisa de son propre chef en capturant, dans la Manche, un vaisseau hollandais richement chargé, le *Commany*, qu'il ramena à Ostende; l'amirauté de cette ville le lui ayant adjugé, il le fit vendre à son profit avec sa cargaison [1].

S'il faut en croire Prié, Woelart fut autorisé par lui à agir de la sorte; cette autorisation cependant (et cette circonstance peint la faiblesse du gouvernement autrichien), ne fut accordée que *secrètement*. Le ministre craignait de faire croire aux États-Généraux qu'il eût osé recourir à des représailles [2]!

Des négociations furent d'abord entamées pour la restitution des prises effectuées de part et d'autre. Le conseiller Neny, qui se trouvait encore à La Haye afin de régler certains points relatifs à l'exécution du traité de la Barrière, reçut ordre d'insister vivement sur une réparation pour l'enlèvement des deux vaisseaux de Schonamille et de Woelart; c'était là, mandait-on, une insulte formelle au pavillon impérial. Le ministre disait en avoir parlé dans ce sens à l'envoyé des États-Généraux à Bruxelles, lui faisant remarquer que ces mesures violentes ne pouvaient s'appliquer qu'aux vaisseaux qui se hasardaient, malgré les défenses, à trafiquer dans les établissements hollandais eux-mêmes, et nullement à ceux qui se contentaient d'aborder là où il n'existait pas d'établissements semblables; or, les navires confisqués n'avaient essayé de trafiquer qu'à plus de 200 lieues des endroits occupés au nom de la Compagnie, et la prétention que celle-ci élevait sur *toute* la côte de Guinée, était d'autant plus absurde, que l'Angleterre et la France en possédaient une partie [3].

[1] Il paraît, mais c'est un point que le vague des documents ne nous a pas permis de vérifier d'une manière positive, que le *Commany* était le vaisseau même enlevé à Woelart, et que la compagnie hollandaise l'avait ensuite remis en mer pour son compte, en lui donnant un autre nom.

[2] V. dans la *Collection des Documents inédits*, le rapport du 16 avril 1725.

[3] V. dans le volume manuscrit in-folio que nous avons déjà eu occasion de citer comme se trouvant aux archives du royaume et contenant les lettres écrites par Prié à Neny, une lettre du 9 juillet 1719.

Digitized by Google

Il ne s'agissait pas encore, on le voit, du système que l'on soutint plus tard, et qui attribuait à la Hollande, pour district exclusif vis-à-vis de l'Espagne et de la Belgique, un hémisphère entier.

La compagnie hollandaise des Indes occidentales, qui paraît n'avoir agi, dans toute cette affaire, que de l'aveu des États-Généraux, dont la majorité lui était acquise [1], fit des propositions tellement déraisonnables, qu'elles équivalaient à un refus d'entrer en arrangement : elle demandait la restitution du *Commany,* et n'offrait que 50,000 florins pour les deux navires belges confisqués sur la côte de Guinée. C'était manifester l'intention de pousser les choses à l'extrême.

Cette compagnie était si peu disposée à consentir à une transaction, que, pour s'indemniser de la perte du *Commany,* elle fit encore arrêter, pendant les négociations mêmes, un navire appartenant à un armateur belge du nom de Dankaert, dont cet événement causa la ruine. Prié manda à Neny de joindre ce grief aux autres, et d'insister de nouveau, de la manière la plus pressante, pour que les États-Généraux fissent de ces difficultés, non une affaire particulière à la compagnie, mais une question de politique internationale ; il devait surtout s'opposer à la vente du navire de Dankaert, décrétée par l'amirauté d'Amsterdam. A cet effet, il lui fut adressé un pouvoir rédigé, lui écrivit-on, sur l'avis unanime du conseil d'État, qui voulait *encore des termes beaucoup plus forts et même menaçants ;* le ministre n'y avait pas consenti pour ne pas rendre tout accommodement impossible [2].

Malgré la partialité évidente des États-Généraux en faveur de leurs compagnies, il y eut un commencement de satisfaction obtenu dans l'ordre donné de leur part de surseoir à la vente décrétée par l'amirauté d'Amsterdam. Ce fut sans doute l'effet des menaces faites au nom de l'Empereur, et de la crainte de voir arrêter, avec le payement du subside de 1,250,000 florins stipulé par le traité de la Barrière, celui des intérêts des capitaux dont le gouverne-

[1] « On prétend que l'ordre d'arrêter nos bâtiments aux côtes d'Afrique a été donné « par messieurs les États-Généraux à la compagnie des Indes occidentales. » Lettre de Prié à Neny, du 5 octobre 1719.

[2] Lettre de Prié à Neny, du 19 décembre 1720.

Digitized by Google

ment de Vienne s'était reconnu débiteur [1]. Le conseil d'État avait été l'interprète de l'indignation publique; l'irritation en Belgique était au comble; plusieurs négociants d'Anvers, intéressés dans les navires capturés, avaient demandé au ministre l'autorisation de poursuivre la saisie de ce subside devant les conseils de Malines et de Brabant, dont ils se disaient sûrs de l'obtenir; d'autres avaient même provoqué la délivrance de lettres de marque : Laissez-nous équiper des corsaires, s'écriaient-ils, et nous ferons voir que les Ostendais n'ont pas oublié comment se fait la petite guerre; malgré leurs rodomontades, les Anglais et les Hollandais *n'ont pas grande envie de risquer leur argent contre nos fiches* [2].

Les instances de Neny n'eurent pas plus de succès que les réclamations élevées au sein même des États-Généraux par les partisans de l'Autriche [3], contre le danger d'une décision qui pouvait amener une rupture avec la cour de Vienne; les intrigues des marchands d'Amsterdam l'emportèrent : après avoir rejeté la proposition du renvoi à leurs commettants, les États-Généraux levèrent tout obstacle à la vente du navire de Dankaert. Les négociations furent donc rompues. « Nous n'avons plus, écrivait Prié à Neny, en lui « transmettant l'ordre de quitter La Haye [4], qu'à tâcher de nous « dédommager par d'autres moyens. »

La compagnie anglaise avait aussi repoussé les propositions d'accommodement. A la communication qui leur avait été donnée par le premier secrétaire d'État, lord Carteret, d'un mémoire du propriétaire de la *Flandria*, les directeurs s'étaient contentés de répondre qu'ils n'avaient aucune connaissance de la capture de ce vaisseau, et n'avaient pas autorisé le gouverneur Pycke [5] à agir de

[1] « Nous ne manquons pas ici de moyens pour tirer une fois raison de tant de vio- « lences et avanies qu'on nous fait, dont toute cette nation, sans exception presque de « personne, est irritée au dernier point. » Lettre de Prié à Neny, du 27 février 1721.

[2] Ces phrases sont extraites d'un rapport qu'après sa suspension les directeurs de la compagnie d'Ostende adressèrent à Charles VI.

[3] La correspondance de Prié prouve qu'il était parvenu à gagner quelques personnages influents des Provinces-Unies; leurs noms sont indiqués par des chiffres, et il ne nous a pas été donné d'en percer le mystère.

[4] Le 3 avril 1721.

[5] C'était le commandant du fort de Bencoulen.

Digitized by Google

la sorte ; ils ne pouvaient donc répondre pertinemment. et promettaient de prendre des renseignements par le premier navire qui partirait pour l'Inde. L'ambassadeur d'Autriche à Londres, comte de Stahremberg, releva l'invraisemblance que Pycke, dans un cas aussi grave, eût agi sans instructions, et que, d'un autre côté, la compagnie, si soigneuse de ses intérêts, se servit d'employés négligents ou capables de la compromettre ; remettre, ajoutait-il, à répondre positivement jusqu'au retour d'un vaisseau qu'on offrait d'expédier, prouvait l'intention de traîner les choses en longueur. Le comte de Stahremberg terminait sa note sur un ton dont la diplomatie autrichienne fit trop fréquemment usage à cette époque : il menaçait, dans le cas où satisfaction ne serait pas donnée à l'armateur belge, de recourir à l'emploi des moyens que *Dieu avait mis en mains de l'Empereur*. Les directeurs s'émurent peu de la menace. Tout en persistant à dire que Pycke n'avait eu aucun pouvoir pour ordonner la capture de la *Flandria*, et qu'il serait bien dur pour la compagnie de répondre des faits qu'elle n'avait pas commandés, ils laissèrent entrevoir que leur ignorance n'était pas aussi complète qu'ils le prétendaient, et cherchèrent à insinuer que le gouverneur de Bencoulen s'était ainsi conduit parce qu'il redoutait une attaque de la part du vaisseau belge. Ils consentaient cependant à entrer en arrangement avec l'armateur. Des négociations particulières furent en conséquence entamées ; mais dès le principe les directeurs élevèrent difficulté sur difficulté : d'abord, ils demandèrent que le frère de l'armateur eût un pouvoir spécial, exigence à laquelle il fut satisfait ; puis ils réclamèrent des pouvoirs semblables de chacun des intéressés. Vainement Maelcamp leur démontra que cette procuration était impossible à obtenir, et que d'ailleurs elle était inutile, on ne voulut rien entendre ; il offrit une caution solvable, on la refusa, et les négociations furent rompues avant qu'il eût été fait d'ouvertures sur le montant de l'indemnité. L'ambassadeur d'Autriche fit une nouvelle démarche, mais elle fut inefficace comme l'intervention, peu sincère sans doute, du ministère anglais auprès des directeurs. Le comte de Stahremberg finit par déclarer à Maelcamp qu'il fallait, pour terminer cette affaire, des ordres *absolus* de l'Empereur.

L'Autriche était donc, en 1721, à la veille d'une rupture avec

Digitized by Google

l'Angleterre et la Hollande; les efforts des négociants de ces deux pays avaient été couronnés de succès, et l'appui de leurs gouvernements respectifs évidemment leur était acquis.

Cependant il devenait urgent d'aviser aux moyens propres à mettre fin à leurs agressions; les armateurs belges, exposés à des vexations de toute espèce, et voyant le gouvernement autrichien, fidèle à ses anciens erremens, négocier et menacer au lieu d'agir, commençaient à perdre courage. Les compagnies étrangères, promptes à saisir les occasions favorables, cherchaient encore à augmenter ce découragement, soit en répandant des bruits sinistres, soit en débauchant les marins que Prié avait eu tant de peine à attirer en Belgique.

Charles VI, convaincu que les menaces n'obtiendraient pas plus de résultats que les bons procédés, se décida enfin à prendre le commerce d'Ostende sous sa protection particulière, en instituant une compagnie à laquelle il accorderait un privilége exclusif[1]. Neny, pendant son séjour à La Haye, avait été chargé de prendre des renseignements sur les détails d'organisation d'un établissement semblable, et dès le mois d'août 1721, le public fut prévenu par une circulaire, que la compagnie étant à la veille d'être établie, il ne serait plus accordé de passe-ports particuliers; on avertissait les capitalistes de tenir prêt l'argent dont ils pouvaient disposer, afin de remplir les souscriptions aussitôt que l'octroi serait publié.

Le prince Eugène s'opposa à l'établissement de la compagnie, sans doute parce que connaissant le peu de fermeté et de persistance de l'Empereur, il craignait que ce ne fût se préparer un nouvel affront. Prié aussi y fut contraire; il croyait que le commerce belge tirait plus de profit des expéditions faites au moyen de passe-ports particuliers; que l'animosité des compagnies étrangères, déjà fort vive, augmenterait encore, et que l'autorité souveraine éprouverait un plus rude échec, si la compagnie instituée en son nom ne parvenait pas à surmonter les obstacles. Charles VI n'eut pas

[1] A en croire Jean Ker, dans ses *Mémoires*, ce serait lui qui aurait suggéré à Charles VI l'idée de cette compagnie. Il agissait alors au nom de plusieurs négociants anglais du parti whig qui, sur la fin du règne de la reine Anne, croyant à une restauration Jacobite prochaine, voulaient se ménager un refuge.

Digitized by Google

égard à ces représentations, et persista dans son intention première.

L'octroi fut donc rédigé; mais avant de le faire publier, il fallait composer la direction, et s'assurer de l'acceptation des personnes qu'on voulait appeler à ces fonctions. Prié fut d'abord invité à transmettre une liste triple de candidats; le rapport qui accompagne cette présentation porte la date du 21 décembre 1722 : « Comme on ne trouve pas dans le pays, écrit-il, sept marchands « dont chacun ait acquis, par sa propre expérience, les lumières « nécessaires pour diriger et conduire comme il faut les affaires « de cette société, j'ai cru devoir donner dans la liste le premier « rang à ceux qui ont déjà exercé la direction du commerce des « Indes dans ce pays, depuis que je l'ai mis en train sous l'appui « de l'autorité et des lettres-patentes de passe-port de Sa Majesté, « et le second à ceux qui, outre leur probité, leur crédit et leurs « richesses, ont assez de génie pour se faire et former dans peu, « par la capacité des premiers, en travaillant conjointement avec « eux. » Au nombre des personnages présentés par le ministre en deuxième ligne, figure Jean-Jacques Moretus, auquel Charles II avait accordé des lettres de noblesse, et le privilége d'exercer le commerce sans déroger. « Il est, dit Prié, riche, intelligent et fort « honnête homme, et soutient, après ses ancêtres, la bonne re- « nommée de la fameuse imprimerie de Plantin qui a subsisté à « Anvers plus d'un siècle et demi. » Le même rapport dit que, « parmi tous les négociants de Bruxelles, il n'y en avait pas un qui « eût demandé des passe-ports pour le commerce des Indes, et que « même il y en avait fort peu qui s'y fussent intéressés, quoiqu'il y « en eût qui fussent riches, accrédités et intelligents. »

Charles VI suivit les indications de son ministre, et les sept directeurs nommés furent *Jacques De Pret, Louis-François De Coninck, Pierre Proly, Jacques Maelcamp, Paul Kimp, Jacques Baut,* et *Thomas Rey;* les trois premiers étaient des armateurs d'Anvers, les autres des négociants de Gand, à l'exception de Rey qui habitait Ostende, et était, à ce qu'il semble, Anglais de naissance [1]. Cette composition motiva des réclamations; elles

[1] Dans les dépêches de Vienne, la plupart de ces noms sont *espagnolisés;* ainsi Jac-

Digitized by Google

avaient leur source dans cette jalousie que les provinces se portaient l'une à l'autre, et qui fut si souvent fatale aux intérêts généraux du pays; il était injuste, prétendait-on, de nommer quatre Flamands sur trois Brabançons; et pour calmer ces plaintes, on dut promettre que les actionnaires, dans leur première réunion, seraient libres d'augmenter de deux et même de quatre le nombre des directeurs.

Un point plus important était d'obtenir l'assentiment de ceux qu'on voulait charger de la direction. Tous s'étant montrés disposés à accepter ces fonctions, auxquelles était provisoirement attachée une indemnité de 4,000 florins, le ministre les réunit (le 19 mars 1723) en présence d'une jointe dont il avait provoqué la nomination [1], non pour s'en faire aider, mais *pour sa sûreté et décharge contre les cabaleurs et mauvais esprits;* il avait même eu la précaution de faire consigner, dans l'édit qui l'instituait, qu'elle avait été demandée par lui, afin de détourner l'idée que ce pût être défaut de confiance de la part du monarque. Cette jointe était chargée « d'examiner et d'éclaircir les doutes que les directeurs de « la compagnie pouvaient rencontrer dans l'exercice de l'octroi. « Ma royale volonté étant néanmoins, ajoutait l'Empereur, que la « susmentionnée jointe ait à cesser et à ne plus se mêler d'aucune « affaire, dès que la compagnie sera formée; attendu que par l'ar- « ticle 30 dudit octroi, je l'ai déclarée libre et indépendante de mon « gouvernement pour ce qui regarde le commerce. »

Avant de prêter le serment exigé d'eux, les directeurs demandèrent copie de l'octroi qui était encore en projet, et de plusieurs instructions concernant sa mise à exécution; ils réclamèrent un délai pour examiner le tout. Trois jours après, les directeurs ayant transmis leurs observations, le ministre les réunit de nouveau le lendemain (23 mars) en présence de la jointe.

ques Maelcamp s'appelle *Jacomo Maelcampo*. Les rapports soumis à Charles VI par son conseil, et les apostilles souveraines, sont en espagnol. Le monarque avait passé une partie de sa jeunesse dans la Péninsule, et en avait ramené plusieurs de ses conseillers. D'ailleurs, il n'avait pas encore renoncé à ses prétentions sur l'Espagne; lui en parler la langue, c'était caresser les illusions qui pouvaient lui rester.

[1] Elle se composait du conseiller d'État *Vanderhaegen*, du conseiller fiscal *Patrice Mac Neny*, et d'un négociant de Bruxelles, *Martin Robyns*.

Digitized by Google

Ces observations portaient sur différents articles de l'octroi, et la justesse de plusieurs d'entre elles fut reconnue par la jointe elle-même. Les deux plus importantes avaient trait à la fixation du fonds social, que le projet portait à dix millions de florins, et au taux des droits d'entrée à percevoir sur les denrées importées par la compagnie. Pourquoi, disaient les directeurs, élever le capital à ce chiffre? Les armements ne réclameront annuellement que six à huit vaisseaux, pour chacun desquels il ne faut pas plus de 300,000 florins, achat, équipement, avitaillement et cargaison compris; aller au delà, ce serait dépasser les besoins. Six millions suffisent donc pour le commerce à faire, et le fonds social étant supérieur, il y aura nécessairement un excédant qui restera improductif; et plus le capital sera considérable, plus les compagnies étrangères en concevront d'ombrage.

A ces objections, Prié ne trouvait rien à répliquer, sinon que les directeurs devaient se soumettre à la volonté souveraine, et toujours prêter le serment, sauf à l'Empereur à modifier l'article dans ce sens.

Le taux des droits d'entrée sur les marchandises importées par la compagnie était fixé à 6 pour cent. Les futurs directeurs objectaient qu'il se consommait dans le pays à peine un huitième des denrées importées, et que, sur les sept autres huitièmes, le tarif existant ne percevait que 2 $\frac{1}{2}$ pour cent. L'octroi, disaient-ils, faisait disparaître toute différence, et soumettait au même droit les marchandises introduites, qu'elles fussent ensuite exportées ou non; 6 pour cent était un droit trop élevé, et on n'eût pas dû dépasser 4 pour cent, qui paraissait une moyenne raisonnable.

Prié répondit qu'il était vrai qu'on ne percevait que 2 $\frac{1}{2}$ pour cent sur les marchandises exportées, mais que si cette exportation ne s'effectuait pas dans les trois mois qui suivaient la vente, il fallait payer les droits dus sur les denrées de même espèce qui se consommaient dans le pays. Cette obligation d'exporter dans un délai fixé, était tellement gênante, que le commerce avait, à diverses reprises, réclamé l'établissement d'un droit général de 5 pour cent, sans terme fixé à l'exportation. L'Empereur ne faisait donc qu'enchérir d'un pour cent sur la demande du commerce lui-même, et celui-ci était d'autant moins fondé à se plaindre, qu'à l'étranger ces droits étaient

Digitized by Google

beaucoup plus élevés; qu'en Angleterre, par exemple, les denrées de consommation intérieure payaient jusqu'à 18 pour cent, et celles d'exportation jusqu'à 12 pour cent.

Les directeurs insistèrent vainement sur la protection qu'il fallait accorder à un commerce naissant; le ministre tint ferme sur ce point, qui fut maintenu dans l'octroi définitif.

Quand ces débats furent terminés, Prié pressa les directeurs de prêter serment, en leur représentant que ce serait sans préjudice de toutes remontrances à faire à l'Empereur; ils crurent y voir un piége, et craignirent qu'une fois installés, on n'eût plus d'égard à leurs réclamations; ils répondirent donc que puisqu'il leur était enjoint, aussitôt que le serment serait prêté et l'octroi publié, de recevoir les souscriptions, ils ne le pouvaient faire qu'après décision finale du monarque sur le mérite de leurs observations; quelle que fût cette décision, ils promettaient de s'y soumettre dès qu'elle leur serait connue. D'ailleurs, ajoutaient-ils, il n'y avait pas urgence, plusieurs mois devant encore s'écouler avant l'époque favorable pour le départ des navires. Prié, que le cabinet autrichien, après avoir perdu lui-même beaucoup de temps, pressait alors vivement, insista et interpella individuellement quelques-uns des directeurs, qui refusèrent opiniâtrément d'accéder à sa demande. Il les fit même passer dans un appartement particulier de son hôtel, leur laissant ainsi la faculté de délibérer hors de sa présence, et « les exhortant sérieu-« sement à faire attention à la déférence qu'ils devaient aux ordres « de Sa Majesté; » ils se retirèrent, mais revinrent déclarer qu'ils persistaient dans leur refus. Le lendemain, le ministre envoya chez eux les membres de la jointe et les fit ensuite comparaître de nouveau devant lui; toutes ses instances furent vaines [1].

[1] Il est probable que la connaissance qu'ils avaient du caractère absolu et tracassier du ministre, était pour quelque chose dans ce refus obstiné des directeurs. Leurs prévisions, du reste, ne tardèrent pas à se réaliser; ils étaient à peine installés qu'il leur fallut rompre avec lui, parce qu'il les contrariait dans l'exercice du droit qui leur était accordé de choisir entre Bruges et Ostende pour y établir leurs magasins. Prié voulait placer les magasins à Bruges, où l'on trouvait, disait-il, de vastes locaux, de beaux bassins, etc. Les directeurs en convenaient, mais ils désiraient, avant de se décider pour cette ville, stipuler certaines conditions avec le magistrat; enfin ils alléguaient que l'octroi les laissait libres de choisir. Le motif véritable qui engageait le ministre à prendre les intérêts de Bruges, était de se procurer la faveur de cette ville et celle du

Digitized by Google

Le résultat de ce qui s'était passé fut transmis par le ministre à la cour de Vienne. De son côté, Pierre Proly [1], un des directeurs, qui semble avoir eu des relations particulières avec le prince Eugène, lui écrivit pour expliquer les motifs que ses collègues et lui avaient eus d'agir de la sorte, et insister sur la nécessité de faire droit à leurs observations. Cette lettre parle d'un Anglais, du nom de John Colebrooke, qui se donna beaucoup de mouvement lors de l'établissement de la compagnie d'Ostende, et passa à l'étranger pour en avoir été en quelque sorte le créateur. Nous ignorons ce qu'il y avait de fondé dans ce bruit. Il est de fait que Colebrooke, à une époque où l'octroi, quoique non publié, était déjà connu (en janvier 1723), adressa en son nom et au nom de ses associés [2] une requête pour obtenir qu'on leur abandonnât des actions jusqu'à concurrence d'une somme de deux millions de florins; il alléguait que cette indemnité leur était due pour les sommes que depuis plus de deux années ils tenaient en réserve. La requête fut envoyée à l'avis des directeurs. Ils déclarèrent que jamais Colebrooke et ses associés n'avaient eu dans le pays la somme qu'ils disaient y avoir laissée infructueuse. Proly, dans sa lettre, réitère cette assurance; il craint un mystère caché; le but de cet Anglais pourrait être, dit-il, de se rendre maître des suffrages de l'assemblée et de faire ensuite choisir les directeurs à sa guise; un voyage qu'il a fait récemment en Hollande semble dénoter quelque menée secrète.

Franc. Bruges, écrivait-il, avait montré beaucoup de bonne volonté dans son consentement au subside, et il voulait l'en récompenser. Il proposa de modifier l'octroi, qui déjà avait été publié et exécuté, et de priver les directeurs d'une prérogative qui leur avait été garantie; il était d'ailleurs peu embarrassé de motiver une mesure aussi arbitraire : l'Empereur se serait fondé *sur des raisons essentielles et importantes de son service*. La modération du prince Eugène n'adopta pas cette manière de voir, et l'octroi fut maintenu intact.

La fixation de l'endroit où les magasins devaient être établis fut aussi un sujet de mécontentement pour Anvers, qui posséda les bureaux de la Compagnie, et se plaignit qu'on eût fait choix pour les magasins d'une ville de Flandre.

[1] Ce Proly doit être l'aïeul d'un autre Proly qui joua un assez triste rôle dans l'histoire de la révolution française.

[2] Ces associés étaient six Anglais : Peter Burrel, Ch. Johnson, William Lock, Edward Jarrold, John Williams, John White. Ker, dans ses *Mémoires*, prétend que ce Colebrooke lui souffla un projet relatif à l'établissement de la compagnie d'Ostende, qui devait être en son nom présenté à l'Empereur.

Digitized by Google

Les intrigues de tout genre auxquelles avaient recours les négociants de Londres et d'Amsterdam, autorisaient la méfiance. Tout était employé par eux pour dissuader Charles VI d'accorder son octroi, et peu de jours se passaient sans que les envoyés des deux puissances à Vienne ne réitérassent leurs instances; on ne cachait même point que si l'Empereur persistait, ses ordres ne s'exécuteraient pas. « Le ministre de Hollande, disait le prince Eugène dans « son rapport du 10 avril (1723), m'en a parlé il y a peu de jours « assez vivement, et même que les États-Généraux écriraient une « lettre à Votre Majesté. Je lui ai répondu sur le même ton, et j'ai « soutenu les droits incontestables de Votre Majesté par toutes les « meilleures raisons qui l'accompagnent, et la convénience même de « la susdite république de mettre les provinces des Pays-Bas dans « un état à pouvoir se soutenir contre les ennemis communs, et à « payer annuellement les 500,000 écus pour les garnisons de la bar- « rière et autres dettes. Je ne sais pas l'impression que cela puisse « avoir donné, mais je crois qu'on doit se préparer contre les mesures « contraires que les susdites puissances menacent. »

La réponse de l'Empereur ne parvint à Bruxelles que dans le mois de juillet (1723); elle faisait droit aux réclamations les plus importantes des directeurs, qui, dès lors, ne se refusèrent plus à prêter serment. Prié obtempéra aux ordres souverains en faisant, aussitôt après, publier l'octroi [1]. C'était un grand événement pour le pays. La publication de l'octroi fut accueillie avec la joie la plus vive; l'empressement pour en acheter des exemplaires fut si grand, que l'imprimeur ne put suffire aux demandes qui lui étaient adressées [2].

L'octroi qui institue la compagnie d'Ostende se compose de 103 articles. La compagnie est placée sous la protection de saint Charles, et établie pour trente années; « elle aura la faculté de « naviguer et négocier aux Indes orientales et occidentales, et sur « les côtes de l'Afrique, tant en deçà qu'au delà du cap de Bonne- « Espérance, dans tous les ports, havres, lieux et rivières où les

[1] L'octroi sur la compagnie d'Ostende porte la date primitive du 19 décembre 1722, quoiqu'il n'ait été publié, comme on voit, que plus de six mois après. Il a été imprimé en français et en flamand.

[2] Rapport du prince Eugène à l'Empereur, du 3 août 1723.

Digitized by Google

« autres nations trafiquent librement, en observant les maximes et « coutumes reçues par le droit des gens (art. 1); » il est défendu à tous autres Belges de faire ce commerce à son préjudice (art. 2), comme aussi de prendre des actions, même dans des navires étrangers (art. 4). Pendant un mois, après l'ouverture des livres, on ne recevra pour souscripteurs que les sujets de l'Empereur; ce délai expiré, on admettra aussi les étrangers (art. 8). Le fonds social est fixé à six millions de florins, et partagé en 6,000 actions de 1,000 florins chaque (art. 19). Ces actions se payeront comme suit : un quart au moment de la souscription, un deuxième quart trois mois après, et les deux derniers quarts de six mois en six mois; les billets d'action ne seront délivrés aux souscripteurs qu'après le dernier payement (art. 23), et le défaut de payement d'un des termes fera encourir, avec la déchéance, la perte de ce qui aura déjà été payé (art. 24). Pour avoir voix délibérative, il faut être porteur de douze actions; les propriétaires de cinquante à cent actions auront deux suffrages, et ceux dont les souscriptions dépasseront 100,000 florins en auront trois, ce qui est le nombre le plus élevé (art. 26). Pour être directeur, il faut avoir pris au moins trente actions (art. 32). La compagnie est déclarée indépendante du gouvernement, pour tout ce qui concerne son commerce et l'administration de ses affaires (art. 30). Chaque année, la moitié au moins des gains sera distribuée aux actionnaires (art. 53), et tous les cinq ans, les directeurs donneront un dividende extraordinaire, en ayant soin de conserver en caisse une somme suffisante pour le besoin et l'avantage de la Compagnie (art. 54). Les procès civils des intéressés entre eux seront soumis à une juridiction spéciale qui jugera sommairement (art. 77). Tous matériaux propres à la construction des vaisseaux de la Compagnie sont libres de droits à l'entrée (art. 85). Quant aux marchandises importées dans le pays, elles payeront à l'entrée, sans distinction si elles s'y consomment ou non, 6 pour cent de leur valeur constatée par les ventes publiques (art. 89). Le produit de ces droits est exclusivement destiné à tenir les places fortes de la Belgique en état convenable de défense (art. 90). L'Empereur promet à la Compagnie « de la défendre et protéger envers et contre tous qui l'at- « taqueront injustement, et même d'employer, en cas de besoin, la « force de ses armes pour la soutenir dans la liberté entière de son

Digitized by Google

« commerce et navigation, et de lui faire faire raison de toutes les « injustices, injures et mauvais traitements, en cas qu'aucune nation « entreprit de la troubler dans son commerce et navigation (arti- « cle 101); » comme marque de reconnaissance, elle lui fera présenter, ainsi qu'à chacun de ses successeurs, « un lion couronné « tenant les armes de la Compagnie, du poids de vingt marcs d'or » (art. 103).

Telles étaient les principales clauses de l'octroi. Peu de jours après sa publication, on fut informé, par la voie des journaux, que le 11 août (1723), à neuf heures du matin, les directeurs enregistreraient les souscriptions au bureau de la Compagnie, dans une des salles de la bourse d'Anvers.

Prié n'était pas sans quelques appréhensions sur le résultat; les compagnies anglaises et hollandaises, afin d'intimider les capitalistes, avaient fait imprimer et répandre avec profusion les mémoires menaçants adressés par elles à leurs gouvernements respectifs. Des mesures avaient donc été prises pour parer à tout événement : une instruction secrète de l'Empereur fixait à un tiers du fonds social le montant des actions réservées aux étrangers, pour le cas où les autres souscripteurs n'atteindraient pas les deux tiers; elle déterminait aussi la manière dont pourrait être prorogé, en faveur de ceux-ci, le délai de l'article 8.

Ces précautions devinrent inutiles. La souscription était à peine ouverte de deux heures, qu'il y avait des actions prises pour trois millions; le lendemain, dans l'après-midi, le capital était fourni, et il y avait encore des amateurs pour plus d'un demi-million. Dans le total, la ville d'Anvers figurait à elle seule pour quatre millions. Le soir même il s'était déjà opéré sur le prix des actions une hausse de 10 pour cent. Prié en avait pris pour 150,000 florins; le prince de Ligne, les comtes de Maldeghem et de Lalaing avaient aussi souscrit pour des sommes considérables. Les autres principaux actionnaires étaient : le duc d'Aremberg pour 120,000 florins, le baron de Vekeman pour 100,000, Corneille Walckiers pour 120,000, le comte de Windischgratz pour 100,000, L.-F. de Coninck pour 90,000, Baut pour 80,000, Rey pour 70,000, J. de Pret, Maelcamp, Proly et Kimp, chacun pour 50,000. Les étrangers qui espéraient avoir une part dans les actions étaient stupéfaits de cet empresse-

Digitized by Google

ment incroyable; les émissaires des marchands de Londres et d'Amsterdam, qui ne s'attendaient guère à voir couvrir le fonds social par les Belges, surtout en aussi peu de temps, et qui étaient arrivés à Anvers pour jouir du triomphe de leurs patrons, ne savaient comment dissimuler leur désappointement. Un fait était venu fort à propos relever le courage de nos spéculateurs; c'était l'arrivée récente d'un petit navire que l'intrépide Maelcamp avait armé pour la Chine en janvier 1722. En dépit de tous les obstacles, le vaisseau était de retour quinze mois après, et donnait aux intéressés 120 pour cent; bénéfice énorme que les compagnies d'Angleterre et de Hollande procuraient à peine en dix ans.

En terminant le rapport [1] auquel nous empruntons la plupart de ces curieux détails, le ministre s'écrie avec enthousiasme « que ce « grand ouvrage tournera à la gloire de l'Empereur, au grand pro« fit et à la conservation de ce pays. »

La première assemblée générale de la compagnie (10 octobre) chargea les directeurs d'adresser en son nom des remercîments au monarque, et de demander l'autorisation de lui envoyer une députation spéciale pour déposer aux pieds du trône l'expression de la reconnaissance des actionnaires. Dans la lettre qu'ils écrivirent à cet effet au ministre, les directeurs manifestent l'espoir que l'Empereur fera tout ce qui dépend de lui « pour dissiper les obstacles « que des voisins, jaloux de leur bonheur, pourraient former dans « la suite, et aussi pour faire réparer l'affront commis à son pavil« lon. » Charles VI consentit à l'envoi de la députation, et sa dépêche contient la nouvelle assurance qu'il protégera la compagnie *avec vigueur, toutes les fois que la nécessité le demandera.*

Les cabinets de Londres et de La Haye n'avaient pas attendu jusqu'alors pour manifester leur opposition; mais du moment que la publication de l'octroi leur eut démontré l'inutilité de leurs démarches auprès du ministère autrichien, cette opposition prit le caractère d'une extrême aigreur; et en changeant de ton, elle changea complétement de base. Les motifs allégués pour obtenir de Charles VI le sacrifice du commerce belge, ne furent plus des mo-

[1] Daté du 15 août 1725.

Digitized by Google

tifs de convenance; ce sacrifice ne fut plus une mesure sollicitée dans l'intérêt d'un allié, mais une réquisition basée sur la lettre d'un traité.

Les intrigues des marchands hollandais, qui *ne négligeaient rien pour allumer le feu en Angleterre et le porter jusqu'en France*[1], avaient complétement réussi; elles ne tombaient pas, on doit le reconnaître, sur un sol ingrat. Les négociants anglais n'étaient guère moins exaspérés qu'eux-mêmes, et le ministère britannique n'eût pas osé résister à leurs réclamations. Quant au cabinet de Versailles, il était loin, sans doute, d'avoir dans la question le même intérêt commercial que les deux puissances maritimes, mais influencé toujours par son inimitié héréditaire, par le désir d'abattre la puissance de cette maison d'Autriche si peu redoutable alors, il entrevit une occasion de lui susciter de nouveaux embarras, et se garda bien de la laisser échapper. Un édit royal[2] défendit, sous des peines sévères, à tout Français de s'intéresser, en quelque qualité que ce fût, dans la compagnie d'Ostende. Des dispositions semblables furent prises en Angleterre et en Hollande, et la malheureuse société vit ainsi, à sa naissance, toutes les puissances voisines prendre contre elle une position ouvertement hostile.

Dans les nouvelles réclamations que la cour de Londres adressa au ministère autrichien, elle allégua la garantie promise par elle au traité de la Barrière, traité dont l'octroi de la compagnie d'Ostende enfreignait, disait-elle, une des principales clauses.

L'Empereur, lui répondit-on, veut remplir les engagements contractés envers l'Angleterre et la Hollande, mais la Belgique ne peut fournir aux charges qui lui ont été imposées, si on ne rend pas quelque vie à son commerce. « La mer étant libre à toutes les autres « nations, on ne voit pas pourquoi les seuls peuples des Pays-Bas « devraient être gênés, et n'auraient pas la même liberté. » La Hollande est intéressée à voir la Belgique en état convenable de défense, et cela devient impossible si on la ruine. Ni le traité de la Barrière, ni celui de Munster, ne privent l'Empereur de la prérogative souveraine dont il a usé en instituant la compagnie d'Ostende, et il a

[1] Rapport de Prié du 20 septembre 1725.
[2] Du 16 août 1725.

Digitized by Google

fait preuve de ménagements envers ses alliés, quand il a diminué le capital social. Il est donc en droit d'espérer qu'ils favoriseront le nouvel établissement, au lieu de lui susciter des obstacles, et il est prêt à entrer en discussion sur les articles de l'octroi à l'égard desquels il y aurait quelque contestation.

Le roi d'Angleterre, répliquait son envoyé, est intéressé aussi à ce que la Belgique prospère et puisse se défendre; il en a donné d'assez fortes preuves en faisant, de concert avec les États-Généraux, des efforts extraordinaires pour la reconquérir sur la France. Il est sincèrement disposé à contribuer, en tout ce qui dépend de lui, au développement de sa prospérité intérieure; mais le projet d'y établir un commerce avec les Indes ne peut être réalisé, à cause du préjudice immense causé aux compagnies anglaises et hollandaises, par la baisse que leur affluence à Ostende a déterminée dans le prix des denrées coloniales. Si pareil état de choses continuait, ces compagnies se verraient hors d'état de faire leurs frais. L'Angleterre a déjà adressé des représentations dans ce sens, et insisté d'avance sur les embarras que l'Empereur allait se créer; la seule réponse que l'on ait jugé convenable d'y faire, a été le projet d'érection de la compagnie d'Ostende. C'est là un manque d'égards que ne méritaient pas, sans doute, les services rendus par ceux mêmes dont on cherche à anéantir le commerce. Les États-Généraux ont réclamé la garantie de sa majesté britannique, qui, trouvant leur demande juste, a fait à la cour de Vienne de nouvelles réclamations ; on n'y a répondu que par l'ordre de publier l'octroi. Ce manque d'égards est plus grave encore que le précédent, puisqu'en supposant mal fondées les réclamations que la Hollande appuyait sur des traités, on devait au moins entrer en discussion. La cour impériale ne doit donc pas s'étonner de voir les deux puissances maritimes prendre les mesures convenables pour le maintien de leurs droits. L'offre de discuter est aujourd'hui tardive, à moins que l'Empereur ne consente préalablement à suspendre son octroi. Si cette suspension n'est pas accordée, il y a lieu de craindre *les complications les plus embarrassantes ;* car les États-Généraux sont formellement décidés à mettre tout en œuvre pour s'opposer à l'exécution d'un dessein qui menace de ruine leurs compagnies, et le cabinet britannique ne séparera point sa cause de celle de son allié. « Il est impossible,

Digitized by Google

« disait l'envoyé anglais en terminant, que cette affaire puisse être « poussée de la part de sa majesté impériale, sans renverser totale- « ment le système politique de l'Europe, et en particulier le seul « qui soit propre à lui conserver les Pays-Bas [1]. »

La discussion avec les États-Généraux avait pris un caractère non moins grave. Pendant le délai qu'avaient occasionné les objections des directeurs, les deux compagnies hollandaises, averties de ce qui se passait, crurent le moment venu de frapper les derniers coups; l'Empereur, pensaient-elles, hésiterait peut-être dans la démarche qu'on sollicitait de lui. Elles se réunirent donc pour adresser aux États-Généraux de nouvelles doléances.

Le mémoire le plus développé est celui de la compagnie des Indes orientales : le gouvernement de La Haye est supplié de renouveler ses instances à Vienne et à Bruxelles pour obtenir la révocation de l'octroi et le refus à l'avenir de tout passe-port de mer; la compagnie en même temps demande à être autorisée « à employer, dans « les limites de son octroi, tous les moyens qu'elle jugera nécessai- « res, même les voies de fait tant par terre que par mer, afin d'em- « pêcher aux habitants des Pays-Bas espagnols de faire des entre- « prises ou incursions au préjudice dudit octroi [2]. »

La compagnie des Indes occidentales se réfère à ses mémoires précédents; elle demande la cessation du commerce d'Ostende, et exhorte les États-Généraux à prendre, pour y parvenir, *les mesures les plus efficaces et les plus sérieuses.*

Ces deux mémoires furent communiqués simultanément à la cour de Vienne et au gouvernement de Bruxelles. Les envoyés des États-Généraux reçurent ordre de les appuyer avec énergie, et de représenter au ministère autrichien les inconvénients que la mesure projetée entraînerait « si, d'un côté, sa majesté impériale, contre toute « attente et contre tout espoir équitable, voudrait permettre à ses « sujets de continuer et de pousser leurs entreprises de nouvelle

[1] Extrait de plusieurs notes diplomatiques échangées, en juillet 1723, entre le ministre autrichien, comte de Sinzendorff, et l'ambassadeur anglais à Vienne, de Pesme de St-Saphorin.

[2] Les motifs sur lesquels s'appuient les prétentions de la compagnie hollandaise servent également de base à tous les pamphlets publiés en sa faveur; nous y reviendrons dans la deuxième partie de ce travail.

Digitized by Google

« navigation et de nouveau commerce aux Indes, contre la teneur « expresse des traités, et que, d'un autre côté, leurs Hautes Puis- « sances, usant de leur droit acquis par ces traités, vinssent à s'y « opposer [1]. »

Redoutant l'influence que pouvaient exercer sur le gouvernement ces instances réitérées, les États de Flandre et de Brabant s'adressèrent à lui de leur côté, pour l'engager à ne pas faiblir et à maintenir ce qu'il avait fait, et pour démontrer combien étaient peu fondées les prétentions des compagnies étrangères.

Il n'y eut pas dans cette lutte diplomatique jusqu'au cabinet espagnol qui, oubliant les liens qui si récemment encore unissaient les Pays-Bas à l'Espagne, ne fît cause commune avec nos ennemis; la note que son ambassadeur à Londres remit au ministère britannique, l'engageait à déférer au congrès de Cambrai la décision d'une contestation qui semblait, à l'entendre, ne pouvoir être jugée contre la Hollande [2].

[1] La copie remise à Prié porte la date du 5 avril 1723; elle est signée du résident hollandais à Bruxelles, E. Pesters. Cette pièce, avec les mémoires des deux compagnies, a été imprimée à la suite de la brochure de Neny, dont nous aurons occasion de parler.

[2] La représentation de l'Espagne est du 26 avril 1724. On la trouve dans Rousset. *Recueil historique*, vol. II, p. 76.

Digitized by Google

LETTRE

SUR

L'ARCHITECTURE ACTUELLE,

A PROPOS

DU PROJET D'UN NOUVEAU PALAIS DE JUSTICE A BRUXELLES.

25 février 1840.

MONSIEUR,

Lorsqu'on examine sans prévention les monuments construits en Europe depuis un demi-siècle, on est frappé de la ressemblance typique et uniforme qu'ils ont entre eux. Quel que soit le caractère d'un édifice, religieux ou profane, public ou privé, toujours vous y retrouvez l'indispensable péristyle. Les colonnes sont plus ou moins hautes, les chapiteaux plus ou moins ornés; il y a au-dessus de l'entablement un fronton triangulaire ou un recouvrement plat; c'est toute la différence. La physionomie du monument prise en masse est éternellement la même : c'est toujours un temple grec ou romain. Voyez à Paris la Madeleine et la Bourse; n'est-ce pas la même chose? Ne croirait-on pas que les deux édifices ont la même destination? cependant le Dieu qu'on révère dans l'un ne ressemble guère à celui qu'on adore dans l'autre. La Chambre des Députés, l'hôtel des Monnaies, l'Institut, la colonnade du Panthéon, Notre-Dame de Lorette, toutes ces façades ne présentent-elles pas le même thème avec de légères variantes?

Digitized by Google

A Bruxelles, c'est bien pis encore. Tous nos édifices modernes, sans exception, s'annoncent par une colonnade; l'église de Caudenberg et le Théâtre royal, le Palais du Roi et celui de la Nation, les serres du Jardin botanique et le Palais de Justice, le portique du pavillon Cazeau et celui de l'hôpital St-Jean. Il n'y a pas jusqu'aux industriels qui n'aient voulu, eux aussi, avoir le péristyle; témoin la fabrique de tabac du boulevard de Waterloo, avec ses colonnes de brique inachevées.

Ce n'était pas encore assez. Deux architectes viennent de présenter des plans pour une église à construire à l'extrémité de la rue Royale; et chacun d'eux, sans s'être donné le mot, fait un péristyle. Enfin M. Suys, pour prouver que la façade du nouveau Palais de Justice peut se développer à l'aise dans le quartier Léopold, renchérit sur tout le reste, et au lieu d'un péristyle, il nous en donne *trois!*[1]

Si ces projets étaient exécutés, il y aurait, de compte fait, à Bruxelles *onze* édifices grecs, formant *treize* péristyles!

A la vue d'un pareil luxe de classicisme, n'est-on pas tenté de s'écrier avec l'auteur de la Gastronomie :

Qui nous délivrera des Grecs et des Romains?

Les causes de cette uniformité résident dans la nature même de l'architecture grecque, que l'on emploie exclusivement aujourd'hui. Ce style brille par ses lignes sévères, ses proportions exactes, son unité harmonique. Veut-on sortir des règles tracées par Vitruve et Vignole, on tombe dans le genre maniéré; l'artiste donne-t-il un libre essor à son imagination, il ne produit que du baroque. Pendant deux siècles on a travaillé, tourmenté l'architecture grecque et romaine pour en tirer un système nouveau plus approprié à nos besoins; et toutes les tentatives faites à cet égard, même par les plus grands génies, n'ont donné que de tristes résultats. Aussi, après le genre *rocaille* de l'époque de Louis XV, dernier effort des tâtonnements impuissants de plusieurs générations, il a bien fallu en revenir aux lignes pures de l'antiquité.

Mais avec l'architecture des anciens, ont reparu son uniformité et ses difficultés d'application. Rien de sa nature n'a moins de rapport avec un temple païen qu'une église chrétienne ou un hôtel de ville.

Les temples des anciens n'avaient ni cloches ni fenêtres. Veut-on en faire

[1] M. Suys avait d'abord adopté le style italien du quinzième siècle, appliqué déjà par lui au pavillon Cazeau. Aujourd'hui, il a choisi le style grec. La façade de son second plan présente un péristyle au milieu et un autre à chacune de ses extrémités.

Digitized by Google

une église? il faut coiffer le fronton grec d'un clocher d'ardoise [1]. A-t-on besoin d'un hôtel de ville? force est de hucher la colonnade à l'étage, au-dessus d'un soubassement bien lourd, dans lequel on taille à volonté des portes et fenêtres pour les pompiers et sergents de ville. Ailleurs on aperçoit, entre les colonnes, des fenêtres souvent carrées, quelquefois rondes, ou bien on voit une sale cheminée passer, comme un bout d'oreille, au-dessus d'une majestueuse corniche!

Que dire de ces toits plats, excellents sous le ciel de l'Italie ou de la Grèce, mais qui dans nos climats septentrionaux ne servent qu'à retenir les pluies et les neiges et à faire pourrir la charpente? et de ces larges corniches, d'où l'eau découle en longues traînées noires jusqu'au pied de l'édifice?

Ainsi, sous le rapport pratique, le système architectural des anciens ne peut être appliqué de nos jours sans inconvénients.

[1] Voir le clocher de Caudenberg à Bruxelles, dont la construction est une des idées les plus barbares que jamais architecte ait conçues. Puisqu'on est sur le point de consacrer de grandes dépenses à l'embellissement de cette église, nous nous permettrons d'engager la commission des monuments à examiner s'il n'y aurait pas moyen de nous délivrer de la vue de ce malencontreux clocher, qui tant qu'il restera là à cheval sur le fronton de l'église, gâtera à lui seul une des plus belles places de l'Europe. La Place Royale de Bruxelles a été construite sur le modèle de celle de Nancy. Celle-ci, quoique de proportions plus petites, présente un ensemble d'ornements plus remarquable. Notre Place Royale est la plus en évidence de toutes les places publiques du pays, c'est celle qui frappe tout d'abord les yeux de l'étranger; on pourrait l'appeler le frontispice de la Belgique. Il serait bien facile d'en relever encore le caractère monumental. Il faudrait d'abord un monument au milieu; il est fâcheux que la belle statue de la Belgique n'ait pu être placée là plutôt qu'à la Place des Martyrs; dans tous les cas, ce n'est pas sur la Place Royale assurément qu'il convient que la Belgique indépendante érige l'effigie d'un archiduc autrichien; c'est bien assez de celle d'un général étranger qui se trouve quelques pas plus loin. Les quatre portiques des angles sont communs et plats; ils devraient être refaits et couronnés de groupes de sculpture. A Nancy, l'endroit qui correspond à l'ouverture de la rue de la Montagne de la Cour, est fermé par un arc de triomphe. Les balustrades qui couronnent les maisons de la Place Royale semblent faites pour recevoir des ornements semblables à ceux qui décorent les édifices de la place de Nancy et qu'on retrouve à Bruxelles au-dessus de l'entrée du Musée. Ce genre d'ornements s'étendant tout autour d'une place aussi étendue, est d'un grand effet. Dans tous les cas, on ne pourra songer à tirer de cette place, si admirablement située, tout le parti qu'elle offre à l'art, que lorsqu'on aura détruit ou reculé bien en arrière cet affreux clocher, qui avec son air de casserole renversée ôtera toujours à la place sa noblesse et son harmonie.

Digitized by Google

Sous le rapport artistique, il donne aux monuments un aspect uniforme, et son inflexibilité emprisonne le génie de l'artiste dans des règles qu'il ne peut impunément franchir.

Sous le rapport historique, c'est un contre-sens. Il est absurde de donner à une église chrétienne les dehors d'un temple païen; et nos hôtels de ville, qui n'ont rien de commun avec les institutions des Grecs, ne doivent point emprunter leur système d'architecture.

De ces considérations il suit tout au moins, que si le style grec reste toujours un type éternel du beau, un modèle admirable de goût et d'harmonie, son emploi de nos jours ne doit pas être exclusif. Pour éviter la monotonie, pour donner à chaque espèce d'édifice un caractère qui le distingue et indique au premier coup d'œil sa destination, il faut nécessairement recourir à d'autres formes architectoniques.

Où trouvera-t-on ces formes?

Chez nous, sous nos yeux. Nous les possédons dans l'ancienne architecture du pays, dans ce style riche et brillant, savant et hardi, qui a régné dans tout le nord de l'Europe depuis le commencement du douzième siècle jusqu'à la fin du quinzième, et a produit nos majestueuses cathédrales et nos élégants hôtels de ville.

Il est bien démontré aujourd'hui que l'art ogival, improprement appelé gothique, n'est point une importation de l'Orient; il existait déjà avant l'époque des croisades [1]. M. Hope a prouvé d'une manière victorieuse qu'il a eu pour berceau l'Allemagne et la Belgique, d'où il s'est répandu ensuite dans le nord de la France. C'est l'architecture nationale des peuples germaniques; elle leur appartient en propre, de même que l'écriture dite gothique, usitée encore en Allemagne et conservée dans nos provinces flamandes jusqu'au commencement de ce siècle. Si l'on rencontre aussi dans les autres contrées de l'Europe de belles églises du style ogival, ce n'est qu'en Allemagne et en Belgique que l'on voit ce style appliqué aux édifices civils et aux maisons particulières. On ne voit que dans ces deux pays des tours d'une hauteur et d'une légèreté étonnantes, telles que celles de Strasbourg, de Fribourg, de Bruxelles, d'Anvers.

On ne peut méconnaître la tendance qui se manifeste aujourd'hui en Bel-

[1] Voyez *De Caumont*, Cours d'antiquités monumentales. Caen 1825; *Moller*. Denkmäler der Deutschen Baukunst, Darmstadt, in-fo, à l'introduction; Hope. Histoire de l'architecture, traduite par Baron. Bruxelles 1839.

Digitized by Google

gique vers le développement de l'esprit national. A côté de cette tendance surgit un mouvement artistique remarquable. N'est-ce pas le moment de faire revivre l'architecture de nos ancêtres, qui n'aurait dû jamais être abandonnée?

N'est-elle pas, en effet, aujourd'hui comme autrefois, plus appropriée à nos mœurs et à notre climat que l'architecture grecque ou romaine?

Le style ogival est le style religieux par excellence. « Si l'architecture des anciens, dit M. de Caumont, est plus pure comme art, celle des modernes est plus touchante et plus religieuse. Il suffit en effet d'observer sans prévention l'aspect magnifique des grandes églises élevées par les architectes du moyen âge, pour se convaincre que le style ogival convient plus particulièrement à nos temples, auxquels il imprime un caractère solennel que n'offrent point en ce genre les imitations plus ou moins heureuses de l'architecture antique. Les basiliques de St-Pierre de Rome, de St-Paul de Londres, de Ste-Geneviève de Paris, chefs-d'œuvre de l'école moderne, sont loin, malgré leur grandiose et leur somptuosité, d'exciter en nous ce sentiment involontaire de vénération et de grandeur, cette émotion indéfinissable qui s'empare de notre âme quand nous contemplons, même avec des dispositions indifférentes, l'intérieur des édifices étonnants bâtis dans le douzième, le treizième et le quatorzième siècle [1]. » Les anciens étaient restés près de la terre; les architectes du moyen âge se sont élevés vers le ciel, comme pour se rapprocher de la Divinité [2].

Appliqué aux hôtels de ville, aux palais de justice, le style ogival a une signification historique que l'on chercherait vainement dans l'art grec. La vue de nos hôtels de ville nous rappelle les sanglants débats du moyen âge; ce perron est l'emblème des libertés communales; sous ces voûtes en ogive, sur ces escaliers de pierre, nous croyons voir s'agiter encore les courageux fondateurs de la commune. Aucun genre de monument ne s'identifie avec notre architecture nationale comme l'hôtel de ville. Ils étaient nés en même temps, ils avaient grandi ensemble. L'édifice s'était approprié l'art naissant, et l'art avait imprimé son cachet à l'édifice. L'époque de prospérité des communes fut celle de la splendeur du style ogival; et plus tard, quand les libertés communales plièrent sous le pouvoir monarchique, l'art ogival succomba sous le despotisme de l'antiquité.

Permis à Namur, qui n'a pas de souvenirs historiques, qui ne peut montrer à l'étranger aucun monument d'architecture nationale, de se bâtir un hôtel

[1] De Caumont, p. 272.

[2] *Menzel*, Geschichte der Deutschen. chap. 254.

Digitized by Google

de ville flanqué de quatre colonnes ioniques; mais que Tirlemont, ville importante au moyen âge, qui possède une église romane et une église gothique, aille étaler, à côté de la façade simple et sévère de sa collégiale, les six maigres colonnes de son moderne hôtel de ville, c'est plus qu'un manque de goût, c'est un crime historique et artistique.

Nous avons déjà parlé de l'uniformité de nos édifices publics; il y en a peut-être plus encore dans nos habitations privées. Sous ce rapport aussi, l'emploi d'un autre style est désirable. L'architecture grecque brille par ses lignes horizontales, l'architecture ogivale par ses lignes verticales. Nous avons déjà assez de lignes horizontales dans nos rues modernes. Pour y jeter de la variété, pour faire briller l'édifice public au-dessus de ces suites monotones de corniches et de filets, les lignes verticales sont indispensables.

Si on considère la question de convenance pratique, on trouve encore l'architecture ogivale préférable pour nos climats à celle des anciens ou au style des maîtres italiens du 15e siècle. Les toits aigus, l'inclinaison constante des seuils de fenêtre et de toute pierre faisant saillie, facilitent l'écoulement des pluies et des neiges, que contrarient les toits et les corniches plates de l'architecture grecque. La fenêtre est une partie intégrante de la façade ogivale; dans le style grec modernisé, on s'aperçoit toujours qu'elle n'est qu'un hors-d'œuvre ajouté après coup. La voûte ogivale est plus propre que la voûte en plein-cintre à supporter une pression perpendiculaire. M. Maus, ingénieur du chemin de fer, chargé des plans inclinés de la vallée de la Meuse, en a fait une heureuse application dans plusieurs tunnels, et M. Suys, architecte du Roi, a proposé ce genre de voûte dans son projet de palais de justice, en ayant soin toutefois de le masquer par un plafonnage en plein-cintre.

La principale, la seule objection que l'on fasse ordinairement contre l'emploi de l'architecture ogivale, est l'énormité des frais qu'elle semble occasionner.

Cette objection ne repose-t-elle pas sur une erreur?

D'abord la profusion d'ornements que l'on remarque dans certains édifices de style ogival n'est pas tellement de l'essence de ce style, qu'on ne puisse s'en passer. Un monument gothique peut être beau seulement par la grandeur et la continuité des lignes principales; il gagne alors en sévérité ce qu'il perd en délicatesse [1]. Mais si l'on veut des ornements, il ne s'ensuit pas qu'ils doivent

[1] Les églises de style ogival, bâties récemment en Angleterre, nous offrent quelques modèles en ce genre.

Digitized by Google

nécessairement être sculptés dans la pierre, comme au moyen âge. Nous avons mille ressources mécaniques inconnues à nos pères, qui nous permettraient de confectionner promptement et à bon marché une foule de détails qui demandaient autrefois de longues années de travail. La fonte de fer, que l'on applique aujourd'hui à tant d'usages, se plierait parfaitement aux moulures et ciselures délicates du style ogival; et la facilité de reproduire indéfiniment la même pièce au moyen d'un seul moule permettrait de la fabriquer à un prix très-bas. Par ce moyen, les chambranles de fenêtre, les balcons, les corniches et consoles pourraient recevoir des ornements variés et compliqués, et quelques moules suffiraient pour toute une façade. Les avantages de ce mode de construction répandraient probablement le goût des ornements dans les édifices privés; les arts y gagneraient, et l'industrie du fer, si importante en Belgique et cependant si souffrante, verrait s'ouvrir pour elle un nouveau débouché [1]. Pour d'autres usages, surtout à l'intérieur, on emploierait utilement le ciment blanc de MM. Routledge, Greenwood et Reenes, de Londres, que l'on peut mouler à volonté et qui acquiert la dureté de la pierre. Enfin, lorsqu'on voudrait encore plus d'économie, par exemple dans la construction d'une église de village, on pourrait se servir de certaines briques, façonnées et cuites dans la forme des ornements que l'on voudrait représenter. Les tuileries répandues aujourd'hui sur tous les points du pays produiraient facilement des ornements solides et d'un coup d'œil agréable, que l'on pourrait même varier et nuancer de plusieurs teintes. Au reste, pour ces sortes d'édifices, le style roman ou plein-cintre serait encore plus économique, et il peut s'appliquer, comme l'ogival, à tous les monuments d'un caractère sévère.

On a dit quelquefois qu'il est impossible de bâtir aujourd'hui dans le style ogival; que les traditions en sont perdues; que c'est un alphabet dont on n'a plus la clef.

Il est vrai que nos architectes n'étudient guère le style ogival, il est vrai qu'il y a quelque trente ans, lorsqu'on ne jurait que par David et par l'anti-

[1] Le *Courrier belge* a publié, en août 1839, plusieurs articles sur la possibilité d'employer avantageusement la fonte de fer dans les constructions. Dans un de ses ouvrages, M. Michel Chevalier émet l'idée que l'architecture en fer est destinée à devenir l'architecture du siècle. Si nous ne nous trompons, on reconstruit en fer, à Rouen, la tour de la cathédrale. M. le gouverneur d'Anvers avait émis l'idée de faire achever en fer la construction de la tour de Malines, d'après les anciens plans; c'eût été une des tours les plus élevées du monde. Il paraît que les fondements n'ont malheureusement pas été trouvés assez solides.

Digitized by Google

quité, on se permettait de le traiter de *tudesque* et de *barbare*. Mais l'éducation artistique n'est-elle pas sous ce rapport facile à réformer? Pourquoi, se demande M. Moller [1], nos jeunes architectes courent-ils à Rome mesurer et dessiner des ruines qui ont déjà été dessinées et mesurées cent fois, tandis qu'ils n'ont qu'une connaissance superficielle des ouvrages de leurs aïeux, qui sont si près d'eux? Que l'on enseigne dans nos Académies les principes de notre ancienne architecture, et l'on en verra bientôt sortir des artistes capables de l'apprécier et de l'appliquer. La clef de ce style n'est pas perdue: elle se trouve dans les excellents ouvrages de Moller, Boisserée, Schweighauser, Jolimont, De Caumont, L. Serrure et tant d'autres qui nous ont décrit et dessiné, dans leurs plus petits détails, les monuments du moyen âge [2]. Elle se trouve surtout dans nos ruines magnifiques de Villers, d'Alne, de Vianden, où une main barbare semble n'avoir brisé l'édifice que pour nous en montrer la structure intérieure. Elle est là, cette clef, mais qu'on se donne la peine de l'y aller prendre.

La seule, la véritable cause qui s'oppose à l'emploi de l'architecture ogivale est, il faut bien le dire, l'indifférence du public et l'ignorance de beaucoup d'artistes, chez lesquels les habitudes et les intérêts du métier l'emportent sur ceux de l'art.

Qui, s'il n'est architecte de profession, s'occupe aujourd'hui d'architecture? En politique, chacun donne bien haut son opinion. S'agit-il de peinture, de sculpture, de musique, tout le monde veut être critique. Mais en matière d'architecture, chacun se récuse et décline sa compétence. Sans doute il serait absurde de vouloir qu'un homme du monde raisonnât sur la coupe des pierres ou sur la manière de construire une voûte. Mais il y a dans l'architecture comme dans tous les arts un résultat immatériel, appréciable pour quiconque a du goût. Si l'art des Erwin et des Palladio reste aujourd'hui stationnaire au milieu de l'élan général que l'on remarque dans la peinture et la sculpture, il faut l'attribuer en grande partie à l'absence d'une critique indépendante et éclairée.

Remettre en honneur les formes architectoniques de nos aïeux, ce ne serait point proscrire l'architecture grecque ou romaine. Elle sera toujours la seule convenable aux théâtres, aux salles de concert et de danse, et en général à tout monument consacré aux arts ou aux divertissements publics qui nous rap-

[1] Denkmäler der deutschen Baukunst, dargestellt von Georg. Moller. Darmstad; in-folio.

[2] La plupart de ces ouvrages se trouvent à la bibliothèque royale à Bruxelles.

Digitized by Google

pellent l'antiquité. La glyptothèque et la pinacothèque de Munich, le théâtre royal de Berlin, ne pouvaient être que de style grec. Que l'on exécute par exemple à Bruxelles le magnifique projet de cirque de M. Vanderstraeten, et que l'on couronne la colline à laquelle il serait adossé d'un monument en rapport avec cette destination, là encore la colonnade sera à sa place. Mais cessons de l'appliquer à des édifices purement modernes qui n'ont rien de commun avec les mœurs et les institutions des anciens.

Le style ogival ne devrait pas non plus être appliqué d'une manière absolue; il faudrait au contraire y apporter toutes les modifications que réclament nos goûts et nos usages. Ces modifications seraient peu importantes; elles seraient surtout faciles, car le style ogival est flexible et se plie à beaucoup d'exigences. Aidée des découvertes chimiques et mécaniques modernes, l'architecture de nos ancêtres pourrait, au moyen de nouvelles combinaisons, former un style particulier, propre au XIX^e^ siècle, de même que le style plein-cintre a engendré vers le XII^e^ siècle le style ogival. Mais jamais on n'arrivera à semblable résultat, si l'on prend pour point de départ l'architecture des anciens; elle repousse toute combinaison nouvelle, l'expérience de deux siècles l'a suffisamment prouvé.

Au reste, ces idées ne sont déjà plus à l'état de théorie. En Angleterre et en Allemagne on bâtit aujourd'hui en style ogival non-seulement des édifices publics, religieux ou civils, mais même des châteaux et des maisons particulières. En Belgique même, deux églises ogivales ont été construites l'année dernière, à Gumptich et à Chaudfontaine. Qu'il nous soit permis de rapporter ici quelques lignes d'un article remarquable de la *Revue trimestrielle allemande*[1], intitulé : *De l'Architecture en Allemagne*. En parlant de la réhabilitation du style ogival, qu'il appelle *altdeutsche Baustyl*, l'auteur s'exprime ainsi :

« De même qu'en beaucoup d'autres choses, et notamment dans le réveil de la chanson populaire, l'Angleterre précéda ici les autres nations d'origine germanique. Aussi la conscience de son individualité et la reconnaissance de ses éléments historiques n'ont jamais été chez elle aussi entravées que chez les peuples de la même souche qui habitent le continent. Ce sont les Anglais qui ont pensé les premiers à restaurer les édifices gothiques dans leur style primitif, bien qu'ils aient conservé avec trop de ménagement les ajoutages en mauvais style d'une époque plus récente. C'est là aussi que l'on a essayé avec succès de bâtir des églises, des hôtels de ville, etc., en style ogival; et cet amour du moyen âge a passé l'Atlantique pour s'établir en partie dans la moderne Amérique du Nord.

[1] *Deutsche Vierteljahrs Schrift*; oct-novembr. 1839, n° 8. — Stuttgart, Cotta.

Digitized by Google

« Que si le plan adopté pour le Parlement, en *gothique fleuri*, n'est guère satisfaisant et semble plutôt annoncer un hôpital, comme celui de *Christ-Church*, que le Palais des deux Chambres, il n'en est pas moins préférable sous tous les rapports, eu égard à sa destination et à son voisinage, à tous les styles pseudo-grecs possibles. Et la petite église anglicane, rue d'Aguesseau à Paris, eût été difficilement aussi simple, aussi convenable et aussi caractéristique, si elle eût été bâtie par tout autre que par un architecte anglais...

« Le mouvement artistique si extraordinaire de Munich ne pouvait manquer de réveiller l'architecture germanique; la jolie église de Notre-dame-de-Bon-Secours (*Maria-hilfkirche*) dans le faubourg d'Au, en donna le premier modèle à l'Allemagne, et montra que l'on peut encore aujourd'hui inventer et exécuter dans ce style des choses neuves et remarquables.

« De riches propriétaires, amis des arts, se sont beaucoup occupés depuis quelques années de la restauration d'anciens *burgs* d'une belle situation. Cette tendance du goût trouve aussi dans la littérature et dans la vie du monde, de nombreux appuis. A notre connaissance, c'est le château de Rheinstein qui a été le premier rétabli et meublé entièrement dans l'ancien style. Après lui sont venus Hohenschwangau et Wartbourg, Henneberg et Lichtenstein (théâtre du roman de M. Hauff), que l'année prochaine verra entièrement terminés.....

« Quant aux hôtels de ville et palais de justice, nous voudrions que dans les villes qui ne sont pas entièrement modernes, on leur donnât le caractère et le style du moyen âge, comme rappelant l'époque de splendeur de l'existence communale. La Belgique et l'Allemagne du nord offrent de beaux modèles en ce genre. »

Si ces lignes avaient le bonheur de tomber sous les yeux de quelque membre de la commission des monuments, elles pourraient peut-être l'engager à examiner mûrement et impartialement la question qu'elles soulèvent. Une occasion comme il s'en présente rarement s'offre aujourd'hui en Belgique. Le Palais de Justice que l'on va construire à Bruxelles sera un monument national : pourquoi ne chercherait-on pas à en faire un modèle capable d'exercer une influence puissante sur l'avenir de l'architecture du pays? L'architecte chargé du plan de cet édifice a déjà une fois modifié son style; il pourra le changer encore. Les connaissances variées de M. Suys lui permettront d'employer le style ogival avec autant de bonheur que le style grec ou italien.

On s'est préoccupé vivement à Bruxelles de la question d'emplacement du futur Palais de Justice, et à peine a-t-on examiné la question du style de l'édifice. Il devait en être ainsi dans notre siècle positif. La première de ces questions met en jeu des intérêts matériels nombreux et puissants; la seconde

Digitized by Google

n'intéresse que quelques amis de l'art. Pour le choix du style, l'emplacement est à peu près indifférent. Si on rebâtit cet édifice là où il se trouve aujourd'hui, le style ogival ne serait pas déplacé à côté des maisons mi-gothiques des rues et places voisines; transporté hors de la ville, au quartier Léopold, il pourrait être entouré de bâtiments construits dans le même style, et préparer ainsi la renaissance de l'ogive. Toutefois il est à remarquer que si l'on avait dès le principe adopté l'architecture ogivale pour le nouveau palais, on n'aurait point trouvé d'inconvénient sérieux à le laisser dans la position centrale qu'il occupe aujourd'hui. Dès qu'on renonce à l'éternelle colonnade, on n'est plus forcé d'établir la façade dans la rue de Ruysbroeck. Dans le style ogival, chacun des côtés d'un édifice peut former façade. En élargissant la rue de la Paille, en prolongeant le monument jusqu'à la rue de Rollebeck, on aurait eu des façades de tous les côtés : sur le Grand-Sablon (au moyen d'un avant-corps répété aux quatre angles de l'édifice), le long de la rue de la Paille, dans la rue de Ruysbroeck, sur la place actuelle du Palais de Justice, dans la rue latérale à ouvrir parallèlement à la rue d'Or, et enfin dans la rue de Rollebeck. Il est bien entendu qu'on aurait pu donner à l'une de ces façades, par exemple à celle du Grand-Sablon et de la rue de la Paille, plus d'élégance et d'ornements qu'aux autres. L'inconvénient résultant de l'inégalité du terrain, sur lequel on a tant insisté, disparaissait également par l'emploi du style ogival. Le péristyle grec exige un terrain plat, mais les nervures et faisceaux gothiques s'allongent ou se raccourcissent à volonté; rien n'empêchait d'avoir sur la place du Palais de Justice un étage de plus que sur le Grand-Sablon. Cette variété est de l'essence du style ogival; rien ne lui est plus antipathique que l'uniformité.

Au reste, tout en reconnaissant le talent incontestable de M. l'architecte du Roi, il faut regretter que le gouvernement n'ait pas jugé à propos de s'entourer des lumières de plus d'un architecte. Si l'on pense qu'il y eût eu des inconvénients à ouvrir un concours semblable à celui qui fut institué en Angleterre, il y a peu d'années, pour la reconstruction du Parlement, au moins était-il possible de charger trois ou quatre architectes de présenter chacun son plan. Leur travail aurait été rendu public, et le ministre aurait ensuite fait son choix. En allouant 2 ou 3000 francs d'indemnité à celui dont le plan n'aurait pas été agréé, on dédommageait amplement l'artiste, et ce léger surcroît de dépense pour un objet aussi important n'aurait certainement été blâmé par personne.

Agréez, etc.

Digitized by Google

ÉTAT ACTUEL

DE

L'INSTRUCTION PUBLIQUE

EN RUSSIE.

L'établissement de la première école publique en Russie remonte au XI^e^ siècle. Jaroslaw, qui rédigea un code de lois régulières, qui prit à sa solde des copistes de manuscrits, et fit venir des artistes de la Grèce pour orner de peintures les temples de sa capitale, institua à Novgorod une école où trois cents jeunes gens devaient être élevés aux frais du chef de l'État. Malheureusement, des luttes intestines et surtout l'invasion des Mongholes au treizième siècle, arrêtèrent le développement de ce germe de civilisation. Deux siècles s'écoulèrent avant que la Russie se réveillât de son engourdissement. Enfin au quinzième siècle elle revit des jours meilleurs, et le règne de Jean III fut, ainsi qu'un siècle plus tard celui de Boris Godounoff, favorable au retour des lumières. Durant les sept années que Boris Godounoff passa sur le trône, il fit de louables efforts pour répandre parmi ses sujets le goût de l'étude; il envoya des jeunes gens chercher en France, en Allemagne et en Angleterre

Digitized by Google

les principes d'une éducation pratique, appela à sa cour des savants étrangers, et conçut le plan d'une académie que le sort accoutumé des souverains de la Russie, une mort violente, ne lui permit pas de réaliser. Après un nouvel intervalle, moins long que le premier, pendant lequel les arts et les lettres furent encore négligés, on les vit se relever de nouveau par la protection que leur accorda l'illustre maison de Romanoff. La première institution savante qu'ait possédée la Russie fut érigée à Moscou en 1679, par ordre du tzar Théodore Alexiewitch, sous le titre d'*Académie ecclésiastique*. Une de ses attributions fut de soumettre à un examen les étrangers qui se présentaient avec l'intention de se livrer à l'enseignement dans les maisons particulières.

Pierre le Grand, occupé à tout créer dans son Empire, ne pouvait pas refuser à l'instruction publique une part de la sollicitude qu'il accordait à chacune des branches importantes de l'administration civile. Les résultats néanmoins se firent plus attendre que dans la plupart de ses autres réformes. Il eut des marins et des officiers avant d'avoir des professeurs. Ainsi que Boris Godounoff, le premier soin de Pierre le Grand fut d'envoyer à l'étranger des jeunes gens de bonne famille, afin qu'élevés à de bonnes écoles, ils rapportassent en Russie une instruction solide et enseignassent à leur tour ce qu'ils auraient appris. Pendant son séjour en Angleterre, il prit à son service plusieurs hommes distingués, qui s'embarquèrent sur le *Royal transport,* belle frégate donnée à l'Empereur par S. M. Britannique, et qui furent envoyés à Archangel. Du nombre était Fergharson, excellent professeur de mathématiques. De retour de ses voyages, Pierre le Grand établit à Moscou une école où l'enseignement et l'entretien des élèves étaient gratuits ; Fergharson y fut chargé d'un cours de mathématiques. L'usage des chiffres était alors peu répandu en Russie ; la grande majorité des habitants se servait, pour ses calculs, d'une espèce de chapelet dont les grains représentaient, dans un certain ordre, les unités, les dizaines, les centaines, etc., ce qui rendait les opérations fort longues et médiocrement sûres. On n'avait pas d'autre manière de compter dans les administrations publiques.

Nous sommes obligés, au risque de manquer de respect pour la mémoire de Pierre le Grand, de dire qu'il oublia d'assurer le sort

Digitized by Google

des savants étrangers attirés à sa cour par de belles promesses. Fergharson devait, aux termes de son engagement, recevoir une somme de cent roubles pour chaque élève dont il aurait assez avancé l'éducation pour lui permettre d'aller se perfectionner au dehors par une pratique de quelques années. De plus, il était convenu que jusqu'au moment où ses leçons auraient pu produire des résultats, *on pourvoirait honorablement à sa subsistance*. Non seulement un nombre considérable de jeunes gens fut formé par ses soins avant qu'il eût touché un rouble des récompenses promises, mais encore l'amiral Apraxim, auquel il adressa ses réclamations, prétendit n'avoir aucune connaissance des clauses du contrat.

En 1700, grâce aux mesures de Pierre le Grand, mesures peu dispendieuses si les professeurs étaient tous rétribués de la même manière que Fergharson, des *écoles latines et grecques* furent créées dans différentes villes de l'Empire. Un ukase du 15 janvier 1708, prescrivit aux ecclésiastiques d'y placer leurs enfants, sous peine d'être privés de leur emploi et de se voir fermer toute autre carrière. Les nobles et les fonctionnaires furent tenus d'envoyer leurs fils, dès l'âge de dix ans, aux écoles établies dans les maisons des archevêques, des évêques, ainsi que dans les principaux couvents. Plus tard, même injonction fut adressée aux autres classes. De plus, il fut arrêté que tout propriétaire d'un bien produisant 500 roubles de revenu, perdrait le droit de transmettre sa fortune à ses enfants lorsqu'il aurait négligé de leur faire apprendre à lire, à écrire, et quelque peu de latin. Ces dispositions étaient rigoureuses, mais il ne faut pas oublier dans quelles circonstances elles furent adoptées. Ayant à renouveler un empire tout entier, ayant à vaincre les préjugés d'une nation si peu civilisée, l'homme de génie qui s'était imposé cette tâche difficile n'avait pas le temps d'employer les voies de la persuasion. Le seul moyen qu'il eût d'arriver à son but était d'inspirer pour ses décrets une crainte salutaire. Comme il devenait difficile de trouver des maîtres pour le grand nombre d'écoles nouvellement créées, le collége de l'amirauté fut invité à tirer des établissements placés sous sa direction ceux des élèves dont les progrès étaient signalés, et d'en envoyer deux dans chaque province de l'Empire. L'ordre, car c'est ainsi qu'en pareil cas il fallait traduire une invitation, l'ordre fut ponctuellement exécuté.

Digitized by Google

Des jeunes gens, qui s'attendaient à suivre une tout autre carrière, furent choisis d'après l'état de leur éducation et expédiés partout où leur présence fut jugée nécessaire. On ne leur avait pas réservé un sort très brillant : 10 kopeks [1] par jour étaient leur unique traitement; ils ne pouvaient exiger aucune rétribution de la part des élèves, qui seulement à la fin du cours d'études étaient tenus de leur payer *un rouble*.

Pierre le Grand ne laissa échapper aucune occasion de manifester sa sollicitude pour la propagation de l'instruction publique en Russie. Il fit traduire un choix de bons ouvrages sur la religion, la morale, les sciences et les arts. Des imprimeries fondées à Moscou par ses ordres en multiplièrent les exemplaires, et bientôt, malgré la vive opposition du clergé, toutes les provinces en furent inondées. En 1716 parut la première gazette russe, rédigée sous la surveillance personnelle de l'Empereur. Les successeurs du tzar Pierre n'eurent plus qu'à suivre le chemin tracé par son génie. L'impératrice Anne refusa tout avancement aux soldats et aux sous-officiers qui ne savaient pas lire; afin que ceux-ci ne pussent donner aucun prétexte fondé à leur ignorance, elle institua des écoles de garnison où les enfants des militaires de tout grade étaient élevés aux frais de l'État. Lors de son avénement au trône, elle rendit un ukase pour soumettre à des amendes fixes les chefs de famille qui négligeaient de donner une éducation convenable à leurs enfants.

L'impératrice Élisabeth remit en vigueur un décret du tzar Théodore Alexiewitch, qui obligeait les étrangers à solliciter une autorisation de se livrer à l'enseignement lorsqu'ils venaient en Russie avec cette intention. Les instituteurs nés hors de l'Empire durent subir un examen de capacité, soit à l'université de Moscou, soit à l'académie des sciences de Saint-Pétersbourg. Les maîtres particuliers surpris en état de contravention à cette ordonnance payaient 100 roubles d'amende; les chefs d'institutions publiques étaient bannis du territoire. Élisabeth ouvrit aussi un gymnase destiné à préparer, pour les différentes branches du service civil, les jeunes gens de la noblesse qui jusqu'alors avaient été presque exclusivement placés dans l'armée. Un demi-siècle seulement s'était écoulé depuis que Pierre le Grand avait jeté en Russie les premiers fon-

[1] Le kopek russe vaut environ 4 centimes, et le rouble environ 4 francs.

Digitized by Google

dements d'une éducation publique, et durant ce court intervalle des prodiges avaient été accomplis. Les parents, qu'il avait fallu, dans l'origine, contraindre à procurer à leurs enfants une instruction que l'État leur offrait gratuitement, les envoyaient enfin d'eux-mêmes aux écoles, ou prenaient des instituteurs particuliers. Déjà les dispositions coercitives de la loi ne s'exerçaient plus, et l'empereur Pierre III, par un manifeste du 18 février 1762, dispensait la noblesse de l'obligation de suivre les écoles du gouvernement, à la condition que des rapports seraient adressés à la Chambre héraldique sur le système d'enseignement adopté pour les jeunes gens qui feraient leur éducation dans le sein de leur famille.

D'après le plan tracé par Pierre le Grand et suivi par ses successeurs, les éléments de l'éducation publique en Russie ne consistaient que dans les sciences d'une utilité pratique. C'était effectivement ainsi qu'il fallait commencer; mais Catherine II crut pouvoir modifier le programme des études en donnant une certaine part aux lettres et aux arts d'imagination. Femme instruite, affichant même une prétention littéraire portée souvent jusqu'au pédantisme, il était naturel qu'elle accordât une protection particulière aux connaissances d'un ordre plus élevé. Les circonstances avaient d'ailleurs changé. S'il convenait de ne confier d'abord que des sujets d'étude d'une utilité palpable et immédiate à la mémoire d'un peuple inculte, on put, lorsque cette première éducation lui eut ouvert l'intelligence, exiger que son esprit montât vers de plus hautes régions. Le système d'enseignement subit des réformes exécutées sous l'influence de cette pensée.

Catherine jugea qu'on s'était trop peu occupé de l'éducation des femmes. Un pensionnat destiné à recevoir 200 demoiselles nobles et autant de jeunes personnes de diverses conditions fut établi au couvent de la Résurrection à Saint-Pétersbourg. Les règles de cette institution étaient sévères; afin qu'on pût facilement corriger les habitudes prises dans la maison paternelle, les élèves, pour être admises, ne devaient pas avoir dépassé l'âge de cinq à six ans. Elles restaient jusqu'à leur vingtième année enfermées dans le pensionnat. La crainte que des préoccupations étrangères ne détruisissent le bon effet des leçons qu'elles recevaient, avait fait décider qu'elles ne s'absenteraient pas un seul jour, et ne verraient leurs parents

Digitized by Google

qu'en présence des chefs de l'établissement. Par les ordres de Catherine, des écoles élémentaires furent ouvertes non-seulement dans les villes, mais aussi dans les bourgs populeux. Les enfants, à quelque classe qu'ils appartinssent, y étaient indistinctement admis, sans que la fréquentation en fût obligatoire pour personne. L'enseignement comprenait les principes de la religion, la lecture, l'écriture, l'arithmétique et le dessin; il était gratuit pour les pauvres et ne coûtait aux riches qu'une modique rétribution. Une mesure dont la mise à exécution fait honneur au gouvernement de Catherine II, fut celle qui prescrivit la fondation d'asiles où les enfants trouvés, jusqu'alors abandonnés à la pitié publique, furent appelés à recevoir une éducation généreuse. La première maison de refuge fut ouverte à Moscou en 1763.

Les établissements consacrés à l'instruction se multipliant dans une proportion toujours croissante, on reconnut la nécessité de leur donner une administration commune. L'Impératrice nomma une commission chargée de prendre toutes les écoles sous sa surveillance. Par suite de la nouvelle organisation, trois universités principales furent placées à Pskoff, à Tchernigoff et à Penza. Tout en favorisant le développement des études sérieuses, Catherine n'entendait pas émanciper l'instruction publique; le gouvernement demeura en cela, comme en toute chose, l'arbitre souverain, et de lui dut venir la haute direction de l'enseignement. L'établissement de pensionnats particuliers ne fut autorisé qu'à la condition de demeurer soumis aux règlements arrêtés par la commission impériale. La surveillance locale de l'enseignement public demeura confiée, dans chaque province, à un inspecteur placé lui-même sous les ordres du gouverneur général.

Pour réaliser entièrement le projet de créer en Russie un système d'éducation uniforme, il était indispensable de former des professeurs dans un établissement spécial. Un gymnase normal, institué à Saint-Pétersbourg, secondé par l'université de Moscou et par l'académie des sciences, fournit en quelques années aux écoles publiques plus de 300 professeurs instruits.

Catherine II voulut, on le sait, tracer elle-même un plan d'éducation pour ses petits-fils. Ce plan, qui n'a jamais été imprimé, n'était qu'une compilation de Locke et de Rousseau. Catherine n'eut

Digitized by Google

pas à le rédiger le mérite philosophique qu'on a voulu lui prêter; mais il n'en est pas moins vrai que s'il eût été suivi à la lettre, les jeunes grands-ducs fussent devenus les princes les plus instruits de l'Europe. Malheureusement, les efforts de l'Impératrice pour se procurer un maître en état de la comprendre demeurèrent longtemps sans succès. Diderot et d'Alembert trouvèrent d'honnêtes prétextes pour décliner cet honneur qui les eût arrachés à leurs chères occupations; en sorte que les nobles rejetons furent, dans leurs premières années, livrés aux mains de précepteurs incapables.

Catherine prenait la précaution de confier aux maîtres qu'elle avait choisis une copie de son plan d'éducation, mais ceux-ci ne pouvaient ni se placer à son point de vue, ni mettre ses préceptes en pratique. Le seul article de ce code littéraire qu'ils entendissent parfaitement était celui-ci : « On n'enseignera aux jeunes grand-ducs ni la poésie ni la musique, parce qu'il faudrait y consacrer trop de temps pour y devenir habile. » Dans leur ignorance, ils appliquèrent à toutes les sciences la seule règle peut-être qu'il fallût effacer du plan de l'Impératrice. Lorsque La Harpe, à qui des succès négatifs au Théâtre-Français avaient inspiré contre Paris une rancune profonde, accepta le poste refusé deux fois par les fondateurs de l'Encyclopédie, il était trop tard pour atténuer les mauvais effets des premières instructions données à ses illustres élèves; cependant, ses soins ne demeurèrent pas sans résultat, et par ceux qu'il obtint en conduisant l'éducation des princes jusqu'au mariage d'Alexandre, on peut juger de ce qu'il eût fait si on l'eût appelé en temps plus opportun.

Dès que les personnes de la noblesse ne furent plus obligées de faire élever leurs enfants en commun dans les écoles publiques, elles prirent chez elles des instituteurs appelés du nom très-irrévérencieux d'*outschiteli* (enseigneurs). La plupart étaient Français ou Suisses; quant aux Allemands, auxquels une érudition pédagogique plus solide eût peut-être fait, d'ailleurs, donner la préférence, la tournure de leur esprit présentait trop peu d'analogie avec le caractère des nobles de Russie. Un précepteur s'engageait d'ordinaire pour un certain nombre d'années et moyennant une certaine somme déterminée. C'est ainsi que vers la fin du siècle dernier les princes Kourakin et Dolgoronki payaient l'un trente cinq mille, l'autre

Digitized by Google

vingt-cinq mille roubles aux *enseigneurs* chargés d'instruire leurs enfants jusqu'à un âge convenu. A l'époque de la révolution française, une nuée d'*outschiteli* vint s'abattre sur Saint-Pétersbourg; ce furent des émigrés, qui, forcés de chercher des moyens d'existence, virent une condition sortable dans celle de précepteurs d'enfants nobles. Leur éducation, ou frivole, ou absolument négligée, les rendait peu propres à remplir de pareilles fonctions; mais ils croyaient en savoir assez pour briller chez un peuple à demi barbare. Quel ne fut pas leur étonnement de trouver au sein de ces natures incultes qu'ils prétendaient défricher, des jeunes gens généralement instruits auxquels ils eussent pu demander des leçons d'histoire de France! Leur début ne fut pas heureux, et ils n'eussent pas réussi davantage par la suite si Catherine II eût vécu plus longtemps.

Les émigrés firent à Saint-Pétersbourg une étrange rencontre. Un frère du trop célèbre Marat y était placé comme gouverneur chez un chambellan de l'Impératrice. Ce ne fut pas sans une sorte de terreur qu'ils entendirent prononcer un nom, bien fait d'ailleurs pour inspirer le dégoût. Ce Marat, il faut le dire, condamnait les crimes de son frère, et quoiqu'on le soupçonnât d'être au fond un peu républicain, il ne faisait pas difficulté de conduire son élève à la cour. S'apercevant, après la mort de Louis XVI, que son nom le faisait voir défavorablement, il obtint la permission de le changer, et se nomma Boudri, du lieu de sa naissance.

M. Alexandre de Krusenstern, chambellan de l'empereur Nicolas, dont le mémoire[1] récent nous fournit des détails officiels très-intéressants sur la situation actuelle de l'enseignement public en Russie, ne peut pas, en sa qualité d'écrivain officiel, être toujours historien véridique. Par exemple, soit involontaire, soit commise à dessein, l'erreur est manifeste lorsqu'il fait honneur à Paul Ier de dispositions favorables aux progrès de l'instruction générale. Le successeur de Catherine II n'hérita pas des goûts littéraires de cette princesse. Naturellement peu porté à bien accueillir les savants étrangers, il le fut encore moins lorsque, devenu empereur, les envahissements du principe révolutionnaire le firent craindre

[1] Ce mémoire a été publié à Varsovie en 1839, il porte pour titre : *Précis du système, des progrès et de l'état actuel de l'instruction en Russie, rédigé d'après des documents officiels.*

Digitized by Google

pour son trône. Au début de son règne, un ukase défendit aux sujets russes d'envoyer leurs enfants étudier en Allemagne, et rappela, sous peine de confiscation, tous ceux qui se trouvaient dans les universités étrangères. En vertu de cet ordre, une foule de jeunes gens, qui terminaient leurs études à Leipzig et à Jéna, furent contraints d'en partir en toute hâte. A la vérité, Paul Ier annonça la prochaine institution, dans ses provinces allemandes, d'une université où l'on enseignerait les sciences les plus nécessaires, mais les effets de cette promesse ne se réalisèrent que sous le règne suivant. Un autre ukase, dans lequel Paul ne ménageait ni la France ni les puissances qui entretenaient des relations avec elle, interdit la lecture des papiers publics datés de Paris. Aucune gazette ne put passer les frontières de l'empire sans avoir été examinée et timbrée par un comité de censure. Quiconque était surpris en contravention à cette ordonnance, subissait la peine des rebelles. Une autre mesure témoigne encore du peu de zèle du fils de Catherine pour la propagation des lumières; ce fut celle qui supprima toutes les imprimeries, n'en laissant subsister que trois, consacrées à la publication des ukases impériaux et des livres de religion de l'Église grecque. Non-seulement la proscription des livres était générale, mais les catalogues étrangers, littérature pacifique s'il en fut, n'étaient pas même exceptés. Les libraires avaient continué d'apposer sur les ouvrages dont la vente était permise par la censure, un timbre portant ces mots : *liberté impériale*. Il leur fut enjoint d'adopter désormais une autre formule et de mettre : *Avec permission impériale*. Le mot seul de liberté effarouchait l'ombrageux monarque.

Jamais le système d'éducation suivi par le dernier précepteur des grands-ducs Alexandre et Constantin n'avait été du goût de Paul Ier; mais Catherine entendait faire élever ses petits-fils selon ses vues, et leur père n'avait pas même le droit de les interroger sur les objets de leurs études. Après la mort de l'Impératrice, les émigrés français devinrent les *outschiteli* à la mode. Pour complaire au souverain, dont l'aversion pour l'enseignement philosophique de La Harpe et des partisans de sa méthode était bien connue, les grandes familles prirent pour gouverneurs des enfants de leur maison, les chevaliers, les comtes, les marquis, bannis de Versailles par les événements de la révolution.

Digitized by Google

Alexandre, homme instruit et plein de sens, auquel la Russie fut redevable d'excellentes institutions réclamées par la progression rapide des lumières au centre de l'Europe, reconnut la nécessité de donner un plus grand développement à l'instruction publique, trop négligée sous le règne de son prédécesseur. Son premier soin fut d'accorder aux provinces allemandes l'université de Dorpat, promise, mais oubliée par Paul Ier; Wilna fut dotée d'un établissement semblable pour les provinces polonaises, et plusieurs autres villes de l'Empire devinrent également le siége d'écoles principales. Une simple direction avait suffi jusqu'alors pour donner au gouvernement des moyens actifs de surveillance sur l'ensemble des institutions consacrées à l'enseignement; la multiplicité des gymnases, des universités et des écoles secondaires fit arrêter par l'Empereur la création d'un ministère de l'instruction publique. Ce fut l'objet d'un manifeste rendu le 8 septembre 1802. Toute mesure de rigueur pour obliger les jeunes gens à fréquenter les écoles était depuis longtemps devenue inutile, mais l'empereur Alexandre crut devoir récompenser par d'honorables priviléges ceux qui se seraient distingués dans leurs études. Le gouvernement, il faut le mentionner comme un fait honorable pour la nation russe, fut parfaitement secondé dans ses desseins par le corps de la noblesse et par celui des marchands, qui offrirent des sommes considérables pour aider à la fondation de nouveaux établissements d'éducation. M. Paul Demidoff, conseiller d'État, consacra près d'un million et demi de roubles à ce noble but, et il eut des imitateurs presque aussi généreux.

L'organisation actuelle de l'enseignement en Russie comprend :

1° Les écoles de toutes classes qui constituent l'instruction publique proprement dite;

2° Les écoles militaires;

3° Les écoles ecclésiastiques;

4° Les écoles spéciales placées sous la surveillance des autres administrations.

Les établissements entretenus par l'État pour donner aux populations une éducation générale gratuite sont divisés en quatre classes, qui, par leur réunion, présentent un système d'enseignement complet depuis les plus simples notions élémentaires jusqu'aux

Digitized by Google

sciences abstraites. Au premier degré de cette échelle progressive sont placées les *écoles paroissiales*, dont le but est de répandre ce que nous appelons l'instruction primaire. Elles peuvent être établies partout où le besoin s'en fait sentir; l'âge requis pour y être admis est de huit ans pour les garçons et de onze ans pour les filles. La méthode d'enseignement est celle de Lancastre et s'applique à l'étude de la religion d'après un catéchisme abrégé, à la lecture, à l'écriture et aux quatre premières règles de l'arithmétique. Afin de ne pas entraver les travaux de l'agriculture, les leçons ne commencent qu'à l'entrée de l'hiver pour cesser au printemps. La durée des classes est de quatre heures par jour; tous les ans, avant la cessation des cours, il se fait un examen en présence des parents. Chaque école est pourvue de livres approuvés par le ministre, et doit également posséder un certain nombre d'ouvrages moraux à la portée du peuple. Ces bibliothèques ne sont pas seulement destinées à l'usage des écoliers; elles servent encore à tous les habitants du village. Les écoles paroissiales des localités appartenant à la couronne sont entretenues aux frais de l'État; celles qui se trouvent situées dans les biens seigneuriaux le sont aux frais du propriétaire.

Le second degré de l'enseignement est représenté par les *écoles de district*. Déjà les études y sont plus avancées; elles comprennent l'histoire sainte, la langue et la grammaire russe, l'arithmétique, la géographie, l'histoire de Russie et l'histoire universelle en abrégé, la calligraphie et le dessin. Quand les besoins locaux le demandent, on ajoute à ces éléments d'instruction générale des cours supplémentaires de mécanique et de technologie appliquée aux métiers, d'horticulture et d'économie rurale; mais les élèves ne sont admis à les suivre qu'après avoir passé par les classes principales. Les écoles de district sont placées dans les capitales, dans les chefs-lieux de gouvernement et en général dans toutes les grandes villes. Les instituteurs qui les dirigent doivent être de condition libre et avoir obtenu un diplôme après examen de leur capacité, tandis que la première de ces deux conditions n'est point exigée de la part des maîtres d'écoles paroissiales. Un seul chef suffit à celles-ci, en raison de la simplicité du programme des études; cinq professeurs pratiquent l'enseignement dans les écoles de district, et les élèves

Digitized by Google

n'y sont reçus qu'autant qu'ils sachent lire, écrire et faire usage des premières règles de l'arithmétique.

Après les écoles de district viennent les *gymnases*, dont le but est de préparer les jeunes gens aux études des *universités*, et même de compléter l'éducation de ceux qui ne se destinent à la pratique d'aucune science. Il existe un gymnase dans chaque chef-lieu de gouvernement. Le personnel en est plus nombreux encore que celui des institutions du degré précédent; il se compose d'un directeur, auquel appartient également la surveillance des autres écoles de la province, d'un inspecteur, d'un ecclésiastique et de dix maîtres. Les cours se divisent en six classes dont la durée est d'une année. On y enseigne : 1° les principes de la religion et l'histoire sainte; 2° la grammaire et la littérature russe, la logique; 3° la langue latine, la langue et la littérature française; 4° les mathématiques et la physique; 5° l'histoire et la statistique; 6° le dessin. On sera surpris de ne pas voir figurer l'étude de la langue grecque dans ce programme; mais le petit nombre de professeurs capables de l'enseigner n'a permis d'en établir des cours que dans les universités. Les gymnases sont particulièrement destinés à l'éducation des gentilshommes; tel fut le but de leur institution. Cependant, le gouvernement a senti la nécessité d'y admettre des jeunes gens de toutes les classes libres, afin de ne pas multiplier les frais considérables auxquels entraînent de pareils établissements. Dès que ces écoles ne furent plus privilégiées, elles perdirent tout crédit auprès de la noblesse, qui, préférant l'éducation domestique, cessa d'y envoyer ses enfants. Ces considérations parurent assez puissantes pour que le gouvernement se décidât à fonder près de chaque gymnase un pensionnat noble, dans lequel les jeunes gentilhommes sont entretenus à leurs frais et placés sous une surveillance particulière.

Les universités forment le degré le plus élevé de l'instruction publique. L'organisation actuelle de ces établissements ne date que de l'année 1835; elle fut arrêtée à la suite de délibérations d'un comité spécial dont l'Empereur voulut diriger lui-même les travaux. L'enseignement, dans les universités, se divise en trois facultés : celle de philosophie, celle de jurisprudence et celle de médecine. Dans la faculté de philosophie sont comprises les littératures anciennes et

Digitized by Google

modernes, les langues, l'économie politique, les sciences physiques et naturelles. Il est à remarquer qu'une grande importance est donnée à l'étude des langues orientales. Ce n'est certainement pas sans des vues politiques que le gouvernement russe a pris autant de soin de cette partie de l'éducation dans ses écoles. Toutes les universités sont placées sous la protection de l'Empereur. Le nombre des professeurs est fixé d'après le programme des études, mais il peut être augmenté dans le cas où le nombre des élèves forcerait à doubler de certains cours. On sait que tous les livres introduits en Russie doivent subir une censure préalable avant d'être mis en circulation. Par un privilége spécial, les universités sont dispensées de cette formalité pour les ouvrages, recueils périodiques et journaux qu'elles font venir de l'étranger. Elles ont leur censure particulière, ainsi que des imprimeries et des librairies exclusivement attachées à leur service.

Les étudiants qui ont terminé leurs cours dans l'une des universités de l'État, sont nommés officiers dans l'armée, après avoir servi six mois comme sous-officiers, et ne doivent point attendre pour obtenir cet avancement qu'il se trouve des places vacantes dans les régiments. Lorsqu'un professeur, un élève, ou un simple employé de l'université, pour quelque cause que ce soit est arrêté par la police, il doit être conduit devant le recteur de l'établissement auquel il appartient. Ce n'est qu'après avoir donné à celui-ci connaissance du délit, et sur son autorisation, qu'il est permis d'incarcérer le coupable. Sont seuls exceptés les cas où l'arrestation aurait été motivée par le fait d'un crime capital. Les universités russes font entreprendre à leurs frais des voyages scientifiques par ceux de leurs membres qu'un mérite spécial rend propres à ces utiles expéditions. Dans le courant d'une année, en 1834, les professeurs de ces différents établissements ont publié plus de *quarante* ouvrages d'une certaine importance, et chaque mois il paraît une espèce de bulletin officiel des travaux universitaires sous le titre de *Chronique de Dorpat.*

La circonscription universitaire de l'empire russe est divisée en dix arrondissements qui sont ceux de : Saint-Pétersbourg; Moscou; Kharkoff; Casan; Dorpat; de la Russie Blanche; de Kieff; Odessa; des provinces Trans-Caucasiennes et de la Sibérie. L'université

Digitized by Google

dont chacun d'eux est doté a le droit de surveillance sur toutes les écoles des différents degrés. Pour donner une idée du développement qu'a pris depuis quelques années l'enseignement public dans les provinces russes, nous mettrons sous les yeux de nos lecteurs un tableau comparatif du nombre des écoles, des professeurs et des étudiants de l'un de ces arrondissements, en faisant observer qu'à de légères différences près la proportion est la même dans les autres :

Université de Dorpat :					Arrondissement de Dorpat :			
1808	Professeurs,	37.	Élèves,	193.	Écoles,	168.	Élèves,	4,615.
1824	»	39.	»	365.	»	238.	»	7,184.
1830	»	72.	»	619.	»	235.	»	7,310.
1831	»	73.	»	592.	»	193.	»	7,625.
1832	»	73.	»	585.	»	253.	»	7,957.
1833	»	67.	»	539.	»	260.	»	7,765.
1834	»	68.	»	524.	»	248.	»	8,344.
1835	»	68.	»	567.	«	253.	»	8,826.

Le nombre des écoles, des professeurs et des étudiants n'est pas à beaucoup près aussi élevé dans de certaines provinces qu'il l'est dans celle dont l'université de Dorpat représente le chef-lieu littéraire. Les écoles qui offrent le moins de résultats satisfaisants, sont celles de la Sibérie, et l'on n'en est pas surpris si l'on songe aux obstacles qu'ont dû opposer à l'organisation régulière de pareils établissements, la distance et l'immense étendue des gouvernements de cette triste contrée. La première difficulté fut de trouver un nombre suffisant de maîtres qui voulussent affronter la rigueur du climat. Ceux que le gouvernement y envoyait d'office regardaient leur mission comme un exil et n'aspiraient qu'au moment où le terme de leurs années de service les ramènerait sous un ciel plus clément. Le seul moyen auquel le comité central de l'instruction publique crut pouvoir recourir, afin de diminuer cette obstacle, fut de faire élever avec soin, dans une des universités du centre de l'empire, des jeunes gens nés en Sibérie, pour les envoyer ensuite exercer les fonctions d'instituteurs dans leurs provinces natales. Cette mesure, mise depuis peu à exécution, commence à porter ses fruits, et tout annonce qu'elle aura d'heureux effets par

Digitized by Google

la suite. La Sibérie n'avait en 1808 que 13 écoles, fréquentées par 625 élèves; les recensements de 1835 signalent l'existence de 41 écoles, recevant dans leurs classes 2,152 étudiants.

Comme nous l'avons dit, le gouvernement russe se réserve une surveillance immédiate sur les maisons d'éducation particulières. Jamais cette disposition d'un règlement de Catherine II n'a été aussi rigoureusement exécutée que sous le règne actuel. Il y a cependant ici des intérêts généraux contraires à concilier; les organes officiels du pouvoir en conviennent eux-mêmes. De leur aveu, s'il est important que l'éducation d'une jeunesse destinée à vivre en Russie ne soit pas absolument livrée aux soins d'étrangers qui pourraient leur inspirer des idées dont l'application n'est possible qu'en France ou en Angleterre, d'un autre côté les établissements à la tête desquels se trouvent des sujets russes n'offrent pas des garanties suffisantes de la bonne direction et de la solidité des études. La précaution que l'on a prise d'abord, comme la plus importante, a été un ordre donné aux légations impériales de s'enquérir des antécédents de tout individu qui se rendrait en Russie avec l'intention de se livrer à l'enseignement, et de refuser des passe-ports à ceux qu'on soupçonnerait de quitter leur pays pour des motifs suspects. De plus, on n'admet à ouvrir des institutions particulières que ceux des maîtres étrangers qui ont fait un séjour de cinq années en Russie, qui obtiennent des lettres de naturalisation, et qui promettent de suivre pour l'éducation de leurs élèves un programme approuvé par le ministre de l'instruction publique. Le nombre des pensionnats dirigés soit par des sujets russes, soit par des étrangers, s'étant élevé au chiffre de 99 dans les seules villes de Moscou et de St-Pétersbourg, le gouvernement défendit d'en ouvrir de nouvelles à l'avenir.

Accoutumés ainsi que nous le sommes à nous considérer comme libres dans l'intérieur de nos maisons, nous nous révoltons à la seule idée d'investigations exercées par le pouvoir jusqu'au sein de la famille. Il n'en est pas de même en Russie. Un ukase, rendu le 1er juillet 1834, porte défense aux parents d'employer pour l'éducation de leurs enfants des instituteurs non pourvus de certificats délivrés par les universités impériales; les contrevenants sont punis d'une amende de 250 roubles. Tant de précautions ne rassurent pas encore la po-

Digitized by Google

litique ombrageuse de la Russie. Il fallut empêcher les migrations assez nombreuses d'enfants que leurs familles envoyaient faire leurs études à l'étranger. Un arrêté officiel interdit la sortie des frontières de l'Empire aux jeunes gens qui n'auraient pas atteint leur dix-huitième année. Le motif déclaré de cette mesure, fut la crainte que ceux qui se rendaient dans les universités d'Angleterre ou dans les colléges de Paris ne prissent des idées défavorables à leur pays, et ne revinssent en Russie ignorant les lois, les mœurs et jusqu'à la langue même de la mère patrie. « Puissent les pères de famille, a dit l'Empereur Nicolas dans un de ses manifestes relatifs à l'enseignement, puissent les pères de famille porter toute leur attention sur l'éducation morale de leurs enfants. Ce n'est, certes, point aux progrès de la civilisation, mais à la vanité qui ne produit que le désœuvrement et le vide de l'esprit, mais au défaut d'une instruction réelle qu'il faut attribuer cette licence de la pensée, ces demi-connaissances si confuses et si funestes, ce penchant aux théories extrêmes et aux visions politiques qui commencent par démoraliser, et finissent par perdre. En vain le gouvernement fera-t-il de généreux efforts, en vain s'épuisera-t-il en sacrifices, si l'éducation domestique ne seconde son action et ses vues, si elle ne verse dans les cœurs tous les germes de la morale. »

Par compensation aux garanties que l'autorité exige des instituteurs privés, en Russie, elle leur accorde des priviléges qui doivent les attacher à leur profession et en faire des serviteurs dévoués. Ils sont rangés dans la catégorie des fonctionnaires de l'État; un certain nombre d'années de service honorablement remplies leur donne droit à l'une des décorations civiles. Ceux qui ont vieilli dans l'exercice de leurs fonctions, ou qu'une maladie a rendus invalides avant l'âge, reçoivent une pension viagère prise sur la caisse de secours instituée à cet effet; et, lorsqu'ils viennent à mourir sans fortune, leurs enfants de l'un et l'autre sexe sont placés aux frais de la couronne dans des établissements d'instruction publique.

En prenant l'ensemble de la situation des écoles de la Russie d'après le tableau de chaque arrondissement universitaire, on trouve les résultats suivants. La progression, dans le nombre des établissements d'instruction publique, a été rapide depuis 1804; on en comptait alors 194 dans toute l'étendue de l'Empire. Le chiffre de

Digitized by Google

1400 était dépassé vingt ans plus tard, et celui de 1682 a été indiqué par les recensements de 1855. Quant au mouvement de la population qui reçoit dans ces écoles une éducation en commun, voici le résultat des relevés officiels pris depuis le commencement du siècle :

Il y avait en	1804	35,181 élèves.
»	1808	46,695 »
»	1824	69,629 »
»	1830	79,420 »
»	1835	85,707 »

Sur ce nombre, 25,000 environ sont entretenus aux frais de l'État; le reste paye une contribution généralement modérée. Les sommes qui composent actuellement le budget du ministère de l'instruction publique s'élèvent à 7,450,000 roubles, prélevés sur le trésor impérial, et d'autre part sur les revenus des biens fonciers, dont la propriété est spécialement affectée à cette destination.

Les écoles militaires doivent former en Russie l'une des principales divisions du département de l'instruction publique. Une puissance qui fait consister toute son influence dans la force de son armée ne peut pas négliger les moyens de se procurer des officiers instruits. C'est à l'Impératrice Anne qu'appartient l'honneur d'avoir créé ces institutions spéciales. Frappée de l'inconvénient qu'avait pour la Russie l'obligation de faire venir ses meilleurs officiers de l'étranger, elle ordonna, en 1731, l'établissement d'une école militaire propre à recevoir 200 *cadets* nobles. Pierre III qui, en sa qualité de grand-duc, avait eu la direction de ce corps, alors appelé *Académie des chevaliers*, institua 150 nouvelles places destinées à des fils de bourgeois et de soldats. De 350, le nombre des élèves-aspirants fut porté à 800 sous le règne de Catherine II, et divisé en cinq classes, d'après le degré d'avancement de leurs études. Depuis cette époque, des écoles ont été créées pour chaque spécialité du service militaire; l'Empereur actuel leur a surtout donné un développement duquel elles n'avaient point approché avant son règne. On les a rangées en trois catégories distinctes : 1° les écoles militaires dirigées par le grand-duc Michel; 2° le corps des cadets et les écoles soumises à l'autorité du ministère de la marine; 3° les écoles mili-

Digitized by Google

taires placées sous la dépendance du ministère de la guerre et destinées particulièrement à l'éducation des enfants de soldats.

Pour être admis dans une des écoles militaires de l'Empire, il faut d'abord exhiber des lettres de noblesse. Cette formalité est indispensable, à moins que le candidat ne se destine aux armes du génie et de l'artillerie. Une bonne constitution physique et quelques connaissances préliminaires sont les autres conditions requises. Outre l'éducation théorique donnée dans ces établissements aux élèves des différentes catégories, ceux-ci reçoivent pendant plusieurs mois de l'année une instruction pratique. Vers le 15 juin, ils se rendent au camp, et y demeurent jusqu'au milieu d'août. Pendant le séjour qu'ils y font, on les occupe d'exercices militaires particuliers aux corps dont ils doivent faire partie. Les artilleurs confectionnent des munitions de guerre; les ingénieurs exécutent des travaux de sape, de terrassements et de mines; l'état-major lève des plans topographiques. Les règlements du camp sont observés pour les cadets aussi strictement que pour les troupes effectives. Les récompenses données dans les écoles militaires, à la fin de chaque année, consistent soit en livres ou en instruments de mathématiques, distribués avec une certaine solennité; soit en promotions pour ceux dont les études sont assez avancées. La plus haute faveur qui puisse couronner la carrière scolaire d'un élève des écoles impériales, est l'inscription de son nom en lettres d'or sur les murs de la salle principale. On a considéré avec raison cette récompense comme un puissant moyen d'émulation. Les noms de ceux qui, après avoir quitté l'école, périssent sur le champ de bataille, sont, pour plus de solennité, gravés sur des tables de marbre noir, dans l'intérieur de l'église. Si quelque action d'éclat a signalé leur mort, on en donne une courte description. Ce sont les archives d'honneur des écoles. Le nombre des élèves instruits dans les écoles du grand-duc Michel est d'environ 9,000; leur entretien coûte au trésor *sept millions* de roubles par an. On a calculé que la dépense de chaque individu était de 800 roubles pour les élèves du corps de cadets nobles; de 500 roubles pour les jeunes gens d'autres conditions, et de 300 pour chaque *cantoniste* ou enfant de soldat.

Les écoles de la marine furent une des premières créations de

Digitized by Google

Pierre Ier; elles ont été l'objet d'améliorations notables, particulièrement depuis une douzaine d'années. Tout en prenant soin que la marine effective fût maintenue sur un pied respectable, l'empereur Alexandre ne s'était pas assez occupé du sort des écoles destinées à fournir ses escadres d'officiers distingués. Son successeur a réparé ce dangereux oubli en réorganisant sur de nouvelles bases, plus conformes à l'état d'avancement des sciences nautiques, le corps des cadets de la marine. On ne se borne pas à donner aux élèves la théorie complète de leur service, il faut encore, qu'à l'exemple de Pierre le Grand, ils se fassent ouvriers et mettent la main à l'œuvre. Tous les matériaux nécessaires à la construction d'une frégate de 50 canons, réduite à de moindres proportions, sont rassemblés dans une salle de 211 pieds de long sur 66 de large; ils doivent les préparer eux-mêmes et en former un bâtiment auquel rien ne manque. Les bois de la carcasse ont seulement été taillés d'avance; les élèves sont obligés d'exécuter tous les autres travaux. Les dimensions de cette frégate modèle sont de 50 pieds sur 13; à peine est-elle achevée, qu'on la démonte pour en faire entreprendre de nouveau la construction par les aspirants d'une classe inférieure. Du 1er mai à la fin d'août, les élèves du corps de la marine sont envoyés en croisière sur des navires de l'État. Ils font leur part de service, et sont tenus de présenter à leur retour un journal circonstancié de leurs observations.

Deux autres écoles appartiennent au même département. Dans l'une 300 élèves apprennent tout ce que doivent savoir d'habiles pilotes, et sont répartis, après leurs études achevées, à bord des bâtiments de guerre pour remplir les fonctions auxquelles ils ont été préparés. La seconde a été fondée pour former de bons ouvriers constructeurs. Lorsqu'il s'en trouve, dans le nombre de ceux-ci, qui se distinguent par une aptitude spéciale, le gouvernement les envoie à l'étranger terminer leur éducation pratique; mais les choses ont changé depuis un siècle et demi, ce n'est plus dans les chantiers de la Hollande, c'est en Angleterre et en Amérique qu'ils vont acquérir les dernières notions de leur art.

Les écoles placées sous la direction du ministre de la guerre sont destinées à fournir aux enfants de soldats une éducation purement élémentaire. Le nombre d'élèves qui les fréquentent est hors

Digitized by Google

de toute proportion avec ceux des autres institutions militaires, car il s'élève au chiffre de 169,000. Cependant, elles offrent moins d'intérêt que celles dont nous nous sommes occupés précédemment, à cause de l'extrême simplicité des études. Nous ne nous y arrêterons donc pas davantage. Le résumé général de la situation des écoles militaires de la Russie nous apprend que 179,000 élèves reçoivent gratuitement une éducation appropriée au rang qu'ils doivent occuper, ainsi qu'à la spécialité de leur arme. Leur entretien coûte environ *neuf millions* de roubles au trésor impérial.

Il y a en Russie 711 écoles ecclésiastiques des différents degrés. Une partie dépend du clergé catholique grec ; une autre est soumise à l'autorité du clergé catholique romain ; le plus petit nombre appartient au clergé catholique arménien. Elles sont, de même que dans l'organisation civile, divisées en écoles paroissiales et en écoles de districts ; les *séminaires* remplacent les gymnases, et les *académies* tiennent lieu d'universités. Environ 67,000 élèves y font leur éducation ; mais tous ne se destinent pas à l'état ecclésiastique. Il en est qui deviennent instituteurs, d'autres sont placés ou comme étudiants dans les académies de médecine ou comme employés au service civil.

Pierre le Grand, qui a créé presque toutes les branches de l'administration civile en Russie, et dont les successeurs n'ont fait que développer la pensée en chaque chose, avait apprécié la nécessité de perfectionner l'exploitation des mines, afin de multiplier par ce seul moyen les sources immenses de revenus que renfermait le sol de son empire. Il institua des écoles où des hommes spéciaux devaient apprendre à diriger ces sortes de travaux. Malheureusement, la mauvaise organisation qui leur fut donnée dans l'origine, neutralisa les effets de sa bonne intention. Au nombre des choses qu'on négligeait d'y enseigner, était l'art d'extraire le minerai et d'en séparer les métaux. Cet étrange oubli a été réparé depuis lors. Les écoles des mines, établies sur un pied respectable et maintenues au courant de la science, sont fréquentées par environ 5,000 élèves. Il n'appartient pas seulement au gouvernement d'entretenir de pareils établissements ; quelques particuliers, dont l'incalculable fortune a pour origine le produit de mines vastes et abondantes, ont institué des écoles uniquement destinées à l'éducation des ouvriers

Digitized by Google

de leurs usines. Celles qui appartiennent à la comtesse Strogonoff ne comptent pas moins de 44 maîtres et de 500 élèves.

L'étude de la médecine a été longtemps négligée en Russie. Un préjugé populaire ne permettait pas de pratiquer la dissection dans les hôpitaux, et l'anatomie, cette branche essentielle de la science, n'avait que des mystères pour les docteurs moscovites. Un médecin ayant été accusé, sous Pierre le Grand, de posséder chez lui un squelette, eut toutes les peines du monde à se défendre d'une accusation de sorcellerie. Le tzar lui-même ne crut pas pouvoir se dispenser de le bannir, bornant les effets de sa protection à lui laisser la vie sauve. Les villes de St-Pétersbourg, Moscou et Wilna ont des Académies médico-chirurgicales pourvues de belles collections et de tout le matériel nécessaire à l'instruction des élèves; mais les professeurs manquent; et la Russie n'a encore de bons médecins que ceux qui ont fait leurs études à l'étranger.

Il y a lieu de croire que l'*Académie des beaux-arts*, fondée à St-Pétersbourg par Catherine II et progressivement développée jusqu'à l'époque actuelle, sera longtemps, sinon toujours, pour la Russie, un luxe honorable mais inutile. Qu'il faille en accuser l'influence du climat ou celle des institutions sociales, il est certain que les Russes n'ont point l'instinct des arts d'imagination. Des maîtres d'un talent médiocre, sans doute, mais consciencieux, enseignent patiemment depuis de longues années le dessin, la peinture, l'architecture, la sculpture et la musique, sans qu'il soit sorti de leurs classes un seul artiste remarquable. Le premier des peintres de la Russie, M. Bruloff, qui a étudié en Italie aux frais de l'empereur Nicolas, ne fut pas favorablement remarqué lorsqu'il exposa en 1834 au salon de Paris un tableau de grande dimension représentant la *destruction de Pompeia*. Cependant, M. Bruloff est l'artiste qu'en Russie on cite avec le plus d'orgueil. L'Académie des beaux-arts coûte annuellement 146,000 roubles payés par le ministère de la maison de l'empereur. Une dépense improductive de 130,000 roubles est consacrée à l'entretien d'une *école théâtrale*. Il n'y a de possible à St-Pétersbourg qu'un théâtre français sur lequel des pièces françaises soient jouées par des acteurs de Paris. La haute société n'en veut pas d'autre. L'*école des chantres de la cour* a une utilité plus réelle; elle fournit des musiciens à la chapelle impériale.

Digitized by Google

Nous sommes obligé de passer sous silence plusieurs institutions consacrées à l'enseignement, et qui pour être d'un ordre secondaire n'en sont pas moins dignes d'intérêt. Nous ne terminerons cependant pas sans signaler au moins l'existence des écoles placées sous la protection de l'impératrice régnante et de la grande-duchesse Hélène. Ce sont en général des établissements de bienfaisance; la maison de refuge des enfants trouvés; des pensionnats de demoiselles nobles, et de filles de militaires ou d'employés civils sans fortune. Le patronage des augustes protectrices n'est pas stérile; il provoque de la part des grandes familles de l'empire une coopération généreuse qui suffit largement aux besoins de ces différentes institutions. L'impératrice et la grande-duchesse contribuent à cette prospérité par le don de subsides considérables et par une surveillance attentive. C'est un beau rôle qu'elles se sont imposé, un noble emploi des loisirs de la vie de cour.

En résumé, *quatre cent cinquante mille* élèves de tout âge fréquentent les écoles publiques de la Russie. L'enseignement des sciences d'application est l'objet de toute la sollicitude du gouvernement; mais l'économie sociale, les sciences morales et la philosophie, n'obtiennent qu'une protection fort restreinte. Tout ce qui pourrait éveiller dans l'esprit de la population des idées d'un autre ordre que celles dont les tzars font les principes de leur politique, est sévèrement proscrit aux frontières de l'empire.

Digitized by Google

PHYSIOLOGIE ET HYGIÈNE

DES

HOMMES LIVRÉS AUX TRAVAUX DE L'ESPRIT,

PAR LE DOCTEUR J.-H. RÉVEILLÉ-PARISE [1].

On rencontre quelquefois dans le monde des hommes à santé chétive, qui, à force de précautions, ont prolongé leur vie au delà des limites ordinaires, au delà des limites surtout que leur faiblesse native semblait assigner à leur existence ; mais c'est le très petit nombre, ce sont des exceptions ; les hommes en général sacrifient sans pitié leur santé à leurs goûts. Si nous cherchons la raison de cette facilité avec laquelle nous méconnaissons de si chers intérêts, nous trouverons d'abord la faiblesse morale qui porte l'homme à éviter un combat de tous les jours avec ses passions et ses désirs, nous trouverons aussi l'ignorance dans laquelle nous sommes ordinairement des phénomènes généraux de notre existence. Nous apprenons une foule de choses fort utiles, nous nous enquérons du cours des astres, nous

[1] Bruxelles, 1840, chez Meline et compe. — Chez Mary-Muller et compe.

Digitized by Google

étudions l'organisation des plantes, les propriétés de la matière inerte, et nous ignorons pour la plupart notre propre organisation physique; nous nous préoccupons du dehors, et ce qui se passe chez nous et en nous paraît n'avoir aucun droit à notre sollicitude.

Jusqu'à présent on a fait peu de livres de médecine, ou plutôt de livres de science médicale, pour les gens du monde; c'est probablement là ce qui les a effrayés. La lecture des livres de médecine, tels qu'ils existent, est, il est vrai, une lecture dangereuse, quand on y arrive sans une première initiation. L'homme qui apprend brusquement qu'un miasme, atome imperceptible, fait périr des milliers d'individus en se multipliant, qu'une piqûre d'épingle peut donner un tétanos mortel, qu'un diamètre de vaisseau plus ou moins agrandi, qu'un organe affaibli sur un point, qu'un élément de plus ou de moins dans la masse, qu'un peu plus ou un peu moins de sang ou de bile, que la soustraction d'une légère quantité de calorique ou d'oxygène, que quelques gouttes d'un fluide épanché sur un point important, qu'une fibrille nerveuse presque imperceptible irritée, déchirée, suffisent pour bouleverser l'économie animale, détruire la santé et menacer la vie, deviendra fou de peur, il sera comme ce pauvre insensé qui, se croyant de verre, se condamnait à l'isolement et à l'immobilité la plus absolue, de peur qu'un choc ne vînt à le briser. C'est pour cela, sans doute, que l'étude de la vie physique n'a pas sa place marquée dans notre système d'éducation.

Avec le livre de M. Réveillé-Parise, on ne court pas d'aussi grands dangers; c'est un cours de physiologie et d'hygiène à l'usage des gens du monde, et si l'auteur voulait continuer son œuvre et nous initier aussi doucement aux mystères de l'anatomie et de toutes les autres branches de la médecine, on ne serait plus excusable de ne pas savoir.

Suivant M. Réveillé-Parise, les deux modes principaux de la manifestation de la vie physique sont la *sensibilité* et la *contractilité*; la première dépend entièrement du système nerveux, la seconde du système musculaire en général; c'est ce qu'on nomme encore l'*innervation* et la *locomotion*, les *forces sensitives* et les *forces motrices*.

Comment agit le système nerveux, ressort principal des impulsions organiques?

Digitized by Google

« En étudiant anatomiquement ce système, on s'aperçoit aussitôt « qu'il se compose de centres principaux et de nerfs conducteurs « des impressions et des déterminations. Toutefois l'arbre sensitif a « ses racines dans le cerveau et la moelle épinière : de là, étendant « et multipliant ses rameaux à l'infini, il embrasse toute l'économie « dans un vaste réseau. Ainsi, la constitution radicale, originaire, « le tempérament, l'idiosyncrasie (la disposition particulière, spé- « ciale, individuelle du tempérament) résident en partie dans le « système nerveux.

« S'enquiert-on comment ont lieu les impressions et l'influence cé- « rébrale, tout devient obscurité ; on ne marche plus que guidé par « des hypothèses ; nous savons seulement qu'il existe dans les nerfs « un principe vecteur des sensations, des perceptions modifiées par « le *mens*. Mais quel est cet être singulier dont on ne peut ni dé- « montrer l'existence ni la nier ? Est-ce un fluide d'une incommen- « surable ténuité ? Est-ce un gaz subtil et mobile à l'excès, en com- « paraison duquel le feu est lourd, l'éther grossier, la lumière sans « rapidité ? Comment se répare-t-il ? nous l'ignorons... il est. On a « dit que le système nerveux agissait par une puissance électro-mo- « léculaire ; en un mot, qu'il n'était qu'une sorte de batterie galva- « nique. Sans rejeter cette donnée, elle est pourtant loin d'être « démontrée. D'ailleurs, n'est-ce pas expliquer l'inconnu par l'in- « compréhensible ? reculer la difficulté sans l'éclaircir beaucoup ? en « un mot, poser l'éléphant sur la tortue ? Le temps et le génie ai- « deront sans doute à dévoiler ce grand mystère, aliment éternel de « notre curiosité. Toutefois, on peut dire que ce qui nous manque « pour le système nerveux, c'est un fait général à l'aide duquel on « puisse coordonner les faits particuliers et en saisir l'ensemble. Le « fait général existe pour la circulation. On sait qu'il y a dans cette « fonction un mouvement circulatoire dont le cœur est tout à la fois « le principe et le moteur.

« La sensibilité reçoit les impressions et les transmet ; la contrac- « tilité (c'est-à-dire la puissance musculaire) triomphe de l'obstacle, « surmonte la résistance, soit instinctivement, soit avec conscience « de l'être. Sentinelle attentive, la sensibilité veille au dedans et « au dehors ; mais c'est la contractilité seule qui agit et qui régit. « A proprement parler, la sensibilité ou puissance nerveuse est le

Digitized by Google

« principe régulateur qui avertit, dirige et commande : la contrac-
« tilité ou puissance musculaire est l'agent qui obéit et exécute ; elle
« est pour ainsi dire la force personnifiée. »

Pour marquer plus explicitement encore la liaison du système nerveux et du système musculaire, Cullen avait donné aux muscles le nom d'*extrémités mouvantes des nerfs*.

« Une vue large et complète des choses, dit M. Réveillé-Parise,
« les observations les plus positives, forcent d'admettre une *trame*
« primitive individuelle, invariable jusqu'à un certain point, sur la-
« quelle se brode ensuite notre existence. »

Cette trame, c'est la prédisposition physique ; M. Réveillé-Parise l'admet, et il n'est ni fataliste, ni phrénologue, ni lavatérien, ni matérialiste. Cette prédisposition physique, c'est l'absence d'équilibre entre la sensibilité et la contractilité, c'est la prépondérance native du système nerveux sur le système musculaire, ou du système musculaire sur le système nerveux.

Lorsqu'ensuite à cette condition primordiale se joignent les circonstances du régime, du climat, des habitudes, de l'éducation, des maladies, le tempérament qui s'est formé par la prédominance de l'un des systèmes sur l'autre, s'exaspère ou diminue suivant la direction imprimée aux causes.

Ainsi, pour arriver aux hommes livrés aux travaux de l'esprit, voici, à quelques exceptions près, leur condition. D'abord, ils sont nés avec une prédisposition nerveuse, c'est-à-dire que chez eux la disposition à l'absence d'équilibre est dans le sens de la prépondérance de la sensibilité sur la contractilité. Le travail continu, les veilles, la trop grande excitation du cerveau, achèvent l'œuvre de la nature et poussent l'absence de l'équilibre jusqu'à l'état de maladie.

Voici, d'après M. Réveillé-Parise, la loi fondamentale du tempérament des personnes livrées aux travaux de l'esprit :

« Sentir et agir sont les deux principaux ressorts de la vie; notre
« conservation dans l'*être* et le *bien être* dépend de leur action sa-
« gement combinée; mais qu'il est difficile de les maintenir dans les
« limites compatibles avec la santé! Chez certains hommes, les for-
« ces sensitives l'emportent; elles acquièrent tôt ou tard une prédo-
« minance marquée : l'appareil nerveux est alors doué primitive-
« ment, originairement, d'une grande capacité d'action, capacité

Digitized by Google

« qui n'a fait que s'accroître par l'emploi même exagéré de cette « force. Cet accroissement est la conséquence d'une loi physiologique « en vertu de laquelle un organe continuellement exercé augmente « progressivement sa force, son énergie, sa prépondérance. Mais, « d'un autre côté, et par une conséquence de la même loi, si la sen- « sibilité est plus active, la contractilité diminue dans les mêmes « proportions : la force de réaction ne contre-balance plus la force « d'impression. Qu'arrive-t-il alors? Le système nerveux attire tout, « envahit tout, domine entièrement l'organisme; les forces vitales « s'y concentrent, mais la vigueur contractile des organes cesse « d'être en rapport avec cette disposition. Certaines fonctions jouis- « sent d'une prodigieuse activité; d'autres, au contraire, languissent « par défaut d'innervation; tel organe est dans un état de réplétion « vitale, tandis que tel autre manque pour ainsi dire du nécessaire. « Dès lors la synergie des forces radicales de l'économie cesse d'exis- « ter, leur répartition n'est plus égale, leurs rapports harmoniques, « leur action consensuelle. Ces phénomènes s'observent chez les « individus éminemment nerveux; mais principalement chez les « hommes qui exercent longtemps et fortement les facultés intel- « lectuelles.

« Ainsi on peut poser la LOI suivante :

« D'une part : DISPOSITION NERVEUSE ORIGINELLE;

« Puis, EXCÈS D'ACTION;

« Enfin, PRÉDOMINANCE EXTRÊME, CONTINUE DU SYSTÈME NERVEUX;

« Et de l'autre : DIMINUTION GRADUELLE ET PRESQUE ABSOLUE DE « LA CONTRACTILITÉ. »

Mais ceci n'est que la loi fondamentale; elle admet des nuances infinies. La prédominance du système nerveux peut s'allier, et s'allie en effet avec toutes les formes connues de tempérament, bien qu'il y ait des caractères particuliers à chacune de ces formes. Ainsi quand cette prédominance a lieu avec les tempéraments bilieux et mélancoliques, elle présente des effets tout autres que dans les tempéraments lymphatiques et muqueux. Chez Voltaire, la prédominance de la sensibilité s'alliait à un tempérament bilieux et lui donnait l'irascibilité qu'on remarque dans la plupart de ses écrits; chez Lafontaine, elle s'alliait à un tempérament lymphatique et lui donnait cette apathie de caractère, ce laisser aller d'existence, joint à une

Digitized by Google

rare finesse d'observation, à un entendement supérieur, deux traits principaux du bon homme et du grand homme.

Ces règles posées, tous les gens de lettres, tous les hommes de cabinet, tous les savants, tous les artistes devraient être chétifs, jaunes, malingres; mais les règles les plus générales ont leurs exceptions. Nous trouvons dans l'antiquité le divin Platon, qui était renommé pour ses épaules carrées et la vigueur de sa constitution; dans les temps plus modernes nous avons Léonard de Vinci, célèbre pour sa force corporelle; nous avons encore Gluck et Mirabeau. Parmi nos contemporains, si nous trouvons chez MM. Villemain, Cousin, Chateaubriand et Lamartine le caractère physiologique et extérieur propre à la prédominance de la sensibilité sur la contractilité, nous rencontrons chez M. de Balzac une obésité tout à fait désenchantante, et chez M. Victor Hugo une fraîcheur de teint et une apparence de forces musculaires fort peu en rapport avec la diaphanéité poétique.

Le défaut d'équilibre entre les deux grandes forces vitales ne se rencontre pas seulement chez les personnes livrées aux travaux de l'esprit, dans le sens le plus ordinairement applicable à ce mot, mais aussi chez les hommes qui, sans lire ou écrire beaucoup, dépensent pourtant une somme considérable d'intelligence, sont forcés à une grande activité d'esprit. C'est à cet affaiblissement de la contractilité qu'il faut attribuer la disposition spasmodique tantôt générale et tantôt partielle à laquelle beaucoup d'hommes célèbres ont été exposés. La sensibilité en excès s'empare des muscles de la vie de relation, quelquefois elle augmente son action d'une manière extraordinaire; c'est ainsi que la colère double et triple les forces; d'autres fois elle frappe les mêmes muscles de stupeur et de paralysie, comme dans une frayeur subite; c'est le *vox faucibus hæsit*. Autre effet de la même cause : la fibre musculaire s'appauvrissant devient de plus en plus mobile, et par conséquent susceptible de se contracter sous la plus légère excitation nerveuse.

« Le czar Pierre Ier, dit Saint-Simon, était sujet à un tic qui ne « revenait pas souvent, mais qui lui démontait les yeux, toute la « physionomie, et donnait de la frayeur. »

« Napoléon avait habituellement un mouvement *involontaire* « de l'épaule droite, et en même temps un autre mouvement de

Digitized by Google

« la bouche, de gauche à droite. Tout le monde sait qu'éprouvant « de fortes contrariétés, il était agité d'une colère pâle, et par « cela même d'autant plus violente; lui-même nous apprend ce « qu'il éprouvait dans certaines occasions. Eh bien! me dit-il « en m'apercevant, la crise a été forte; je me suis fâché, mon « cher. On m'a envoyé plus qu'un geôlier, sir Lowe est un bour- « reau! Quoi qu'il en soit, je l'ai reçu aujourd'hui avec ma « figure d'ouragan, la tête penchée et l'oreille en avant. Nous « nous sommes considérés comme deux béliers qui allaient s'en- « corner; et mon émotion doit avoir été bien forte, car j'ai senti la « *vibration* de mon mollet gauche : c'est un grand signe chez moi, « et cela ne m'était pas arrivé depuis long-temps (*Mémorial de « Sainte-Hélène,* t. III, p. 34). On voit, par cet exemple et mille « autres semblables, que, dans cette constitution, la contractilité « n'est plus dans ses limites naturelles; que diminuée, affaiblie, loin « de réagir d'après les impressions normales de la sensibilité, son « action est presque toujours irrégulière, tandis que la sensibilité « accrue, énergique, exaltée, prédomine sur toutes les fonctions de « l'économie. »

Les signes les plus distincts de l'influence exagérée de la sensibilité sur la contractilité se présentent aussi dans l'habitude extérieure du corps.

« L'homme célèbre, vu de près, est rarement *l'homme de ses ou- « vrages;* on le cherche, pour ainsi dire, quand il est présent: on ne « s'aperçoit pas d'abord que l'élément matériel ayant été consumé, le « corps n'offre plus qu'un aspect chétif, épuisé qu'il est par la violence « des sensations et l'activité de l'âme. La plupart des grands hommes, « à quelques exceptions près, sont de peu d'apparence, notamment « quand ils sont d'un certain âge. Ils ont les os petits, les muscles « peu prononcés, les membres grêles, le corps débile et souvent « courbé. Leurs bras sans vigueur annoncent qu'il faut chercher « ailleurs la cause de leur puissance; en un mot, tout l'extérieur « porte l'empreinte d'une organisation faible, altérée et qui a souf- « fert. Tantôt il y a une indolence, une répugnance invincible pour « l'exercice et le mouvement; tantôt c'est de la vivacité, de la pétu- « lance, mais par instant et sans suite. Quelquefois la peau est dé- « colorée, blafarde, la fibre molle, sans consistance; d'autres fois

Digitized by Google

« la surface tégumentaire est d'un brun jaunâtre, la fibre sèche et « vibratile; mais il est rare, même dans les pays du Nord, d'obser- « ver cet éclat de physionomie, ce teint rosé, ce caractère de frai- « cheur et de vie, qui annoncent une santé florissante, une circula- « tion pleine et facile. Le corps est souvent maigre; quelquefois « aussi se manifeste de bonne heure un embonpoint extrême, sym- « ptôme d'une débilité prématurée (Gibbon, Fréd. Schlegel, Napo- « léon). Enfin, la structure forte et *carrée*, les formes prononcées, « la *corrugation* du *scrotum*, ces signes de la force physique si « bien saisis par les anciens, ne s'observent presque jamais dans « cette constitution; ils finissent même par disparaître quand ils « existent, si les contentions de l'esprit et la vie sédentaire sont ex- « cessives et permanentes.

« Cependant il n'est pas toujours vrai que l'extérieur des hommes « illustres annonce ce qu'ils sont en effet; on ne peut souvent devi- « ner cette nature toute mobile, toute passionnée, sous la couche « organique qui l'enveloppe.

« L'abbé de Bellegarde racontait à ses amis qu'il n'apprit que six « mois plus tard qu'il avait eu l'honneur de dîner *souvent* avec le « grand Corneille. Thompson, l'auteur des *Saisons*, était de « moyenne taille et d'un embonpoint très peu poétique. Sa physio- « nomie, habituellement animée, était assez commune, et ne deve- « nait expressive que dans la conversation familière. Comparant son « génie et sa tournure épaisse, la duchesse du Maine appelait M. de « Vauban *le héros paysan*. On pouvait fréquenter longtemps « Platon sans deviner ce qu'il était. Un étranger, dit-on, avait fait « un long voyage pour voir ce grand philosophe; il fut fort étonné « quand on lui apprit que Platon était l'inconnu simple et liant avec « lequel il avait causé plusieurs fois, au milieu de personnes fort « ordinaires, sans le remarquer. Dans le moyen âge on put dire « la même chose de Luther, cet homme si fort et si simple, si grand « et si semblable à tout le monde, si original et si commun. »

M. Réveillé-Parise n'attache qu'une assez médiocre importance à la physionomie; il admet cependant qu'on ne peut être un sot avec une de ces physionomies marquées du doigt de Dieu, comme dit Lavater, c'est-à-dire avec un front large, anguleux, proéminent, sillonné par les traces de pensées grandes et hardies, avec des yeux

Digitized by Google

pleins de feu, un sourire fin et des traits mobiles ; mais il reconnaît qu'on peut être un très grand génie avec une figure parfaitement ordinaire. Cromwell, Churchill, Johnson, Goldsmith, avaient des physionomies peu expressives. La figure de Malesherbes était loin de peindre l'héroïsme de son âme : il avait la vue basse, l'air épais, et la tournure assez commune. Socrate, était grêle et mince de corsage, et avait la charnure molle et blanche. En général, la physionomie est ordinairement animée chez les hommes qui ont ce qu'on appelle de l'esprit, elle est calme et parfois distraite chez les hommes de génie.

Dans son étude de l'influence du cerveau et du système nerveux, M. Réveillé-Parise était naturellement amené à s'occuper de cranioscopie ; il se pose l'adversaire de la phrénologie. Nous ne reproduirons pas ses objections qui, en général, sont peu neuves.

Passons à la triste énumération des maladies qui ont pour cause le travail d'esprit, c'est-à-dire, la prédominance chronique de la sensibilité sur la contractilité. En suivant à peu près l'ordre des organes, nous trouvons en première ligne :

Les affections du cerveau. Leurs nuances sont infinies et variées. Tantôt les accidents deviennent rapides et font explosion, comme dans les inflammations ou fièvres cérébrales ; tantôt l'influence stupéfiante d'études opiniâtres ne détermine qu'à la longue de graves accidents. L'apoplexie elle-même, qui tue un si grand nombre de personnes, présente ces divers modes. Avant que la victime soit foudroyée, combien de fois le cerveau a-t-il été irrité, tendu, violenté ! que de fois des *raptus* de sang à la tête, des bouffées de chaleur au visage, des douleurs sourdes, des pesanteurs au front, des éblouissements passagers, des battements artériels redoublés aux tempes, un sommeil inquiet, n'ont-ils pas clairement indiqué une réplétion sanguine, une stimulation cérébrale au-dessus du degré normal ! mais ces accidents se dissipent, on les oublie ; ils reviennent, et la délicate structure du cerveau finit par s'altérer, souvent même quand la carrière est peu avancée. Je mourrai d'abord par le haut, disait Swift, qui en effet fut atteint d'une sorte d'aliénation mentale. Labruyère mourut d'apoplexie, à l'âge de 52 ans, le 10 mai 1696. Quatre jours auparavant, il était à Paris dans une compagnie de gens qui l'ont conté, où tout à coup il s'a-

Digitized by Google

perçut qu'il devenait sourd, mais absolument sourd. Point de douleur cependant; il s'en retourna à Versailles où il avait son logement à l'hôtel de Condé, et une apoplexie d'un quart d'heure l'emporta. Le 18 juillet 1574, on trouva Pétrarque mort d'apoplexie dans sa bibliothèque, la tête renversée sur un livre. Copernic, Malpighi, Leclerc du Tremblay, connu dans l'histoire sous le nom de *Père Joseph*, Richardson, Linné, Marmontel, Rousseau, Daubenton, Spallenzani, Ménage, Cabanis, Corvisart, Walter Scott, et beaucoup d'autres hommes célèbres ont été frappés d'apoplexie.

Napoléon, qui craignait l'apoplexie, demanda un jour à Corvisart quelques idées positives sur cette maladie. « Sire, lui dit le médecin, l'apoplexie est toujours dangereuse, mais elle a des symptômes avant-coureurs. Il est bien rare que la nature frappe sans avertir d'avance. Une première attaque, presque toujours légère, est une *sommation sans frais;* une seconde, beaucoup plus forte, est une *sommation avec frais;* mais une troisième est une *prise de corps.* » Corvisart fut lui-même emporté par une apoplexie.

Vient ensuite la *constipation*, qui n'est pas une maladie par elle-même, mais qui se présente chez beaucoup de savants et d'artistes comme cause secrète ou patente d'une foule d'affections graves.

Les calculs des reins et de la vessie. Cette maladie semble le triste apanage de beaucoup de savants. En effet, dans une certaine période d'années, on trouvera comparativement que cette maladie prédomine chez les penseurs. Elle a fait le supplice d'Érasme qui disait : *calculus meus carnifex;* de Luther, qui fut opéré le 27 février 1537; du grand Bossuet, de d'Alembert qui ne voulut jamais consentir à se laisser opérer malgré les instances de Camper et d'autres amis. Après la mort de Buffon on trouva cinquante-sept calculs dans sa vessie, depuis la grosseur d'un pois jusqu'à celle d'une olive. Ce grand naturaliste supporta jusqu'à l'âge de quatre-vingts ans l'excessive douleur causée par la présence de ces corps étrangers.

Le docteur Civiale présente dans son Traité de l'affection calculeuse un curieux tableau de personnages *calculeux* ou *graveleux*, en remontant à une époque peu éloignée. Ce tableau ne comprend pas moins de cent quarante-huit noms, dont voici les plus célèbres en suivant l'ordre alphabétique : d'Alembert, Amyot,

Digitized by Google

Bacon, Barthez (médecin), de Beaumont (l'archevêque), Benserade, Bossuet, Buffon, Buonarotti (Michel-Ange), Calvin, Casaubon, Cesarotti, Chamfort, Collet (chirurgien), Désaugiers, Dubois (chirurgien), Élisabeth (princesse palatine), Érasme, Fagon, Fournier (physicien), Franklin, Garrick, George IV, Hallé (médecin), Harvey (médecin), Innocent XI, Lapeyronnie, Laromiguière, Leibnitz, Linné, Louvois, Mascagni, Mentelle, Mercuriali, Meursius, Montaigne, Napoléon, Newton, Palaprat, Perrot d'Ablancourt, Petau, Portal (médecin), Riolan (médecin), Ruyter (l'amiral), J.-J. Rousseau, Scarpa, Vadé, de Vergennes, Anne Delavigne, Volney, Voltaire, Horace Walpole.

Le catharre chronique de la vessie. Cette maladie, la plus commune après les calculs de la vessie chez les penseurs, empoisonna, ainsi que la gravelle, une partie de l'existence de J.-J. Rousseau. Nul doute qu'en maintenant dans l'économie de cet homme célèbre un état habituel d'irritabilité, une pareille maladie n'ait contribué à la misanthropie et aux boutades humoristes du philosophe.

L'hypocondrie. Souvent les hommes de génie sont livrés, sans espoir de guérir, à l'hypocondrie qui jette un crêpe lugubre sur leur vie et sur leurs ouvrages. Ils vivent dans une continuelle fascination de terreur. Lichtenberg, qui était atteint de cette affection pathologique, en a fait la remarque. « Mon hypocondrie, dit-il, est « proprement la faculté d'extraire pour mon propre usage la plus « grande quantité possible de poison de chaque événement de la « vie... Je me suis souvent désolé de n'avoir pas éternué trois fois « de suite depuis vingt ans... *Pusillanimité* est le véritable nom de « ma maladie; mais comment en guérit-on? Ah, si je pouvais pren- « dre une bonne fois la résolution de me bien porter! »

La mélancolie, que M. de Jouy a nommée poétiquement la convalescence de la douleur. Affreuse, épouvantable maladie. Le mélancolique ne perd jamais de vue son idée favorite, le malheur; il se met seul à seul avec elle; face à face avec son mal, il irrite la plaie, il l'élargit, il épuise les cuisantes voluptés de la douleur, il se complaît dans la langueur où elle le plonge.

La monomanie. Quelques degrés de plus, et nous arrivons à ce point où la personnalité échappe, où il y a dissonance entre les per-

Digitized by Google

ceptions internes et les rapports extérieurs. Alors l'importunité, le despotisme d'une idée profondément fixée dans l'imagination, absorbent toutes les autres pensées, ou du moins en rompent l'harmonie. Ce fut la maladie du grand Pascal, voyant toujours un abîme à côté de lui; ce fut la maladie du Tasse, entendant des voix qui lui traduisaient ses propres pensées dans un cabanon de l'hôpital Sainte-Anne. Voici ce que ce grand homme écrivait sur sa maladie à son ami Cataneo : « Quand je suis éveillé, il me semble apercevoir des feux scintillants dans l'air; quelquefois mes yeux sont si enflammés, que je crains de perdre la vue, et que j'en vois sortir des étincelles. D'autres fois j'entends des bruits épouvantables, des sifflements, des tintements, des sons de cloche, des frémissements comme d'horloges qui se détraquent ou frappent l'heure. En dormant, je m'imagine qu'un cheval se précipite sur moi et me renverse, ou que je suis couvert d'animaux immondes et repoussants. Toutes mes articulations sont douloureuses, ma tête s'appesantit, et au milieu de tant de douleurs et de craintes, tantôt m'apparaît l'image de la Vierge, belle et jeune, avec son fils, entouré d'un cercle coloré; tantôt c'est un esprit follet qui me tourmente et me poursuit de mille manières. »

Nous ne pousserons pas plus loin cette énumération, et cependant nous n'avons pas parlé encore de l'estomac, cet organe sur lequel les travaux de l'esprit exercent presque toujours une si désastreuse influence. Le penseur ne digère pas. Quelle existence! Combien de misères pour un peu de renommee!

Mais enfin il y a l'hygiène, la puissance d'un bon régime; malheureusement peu d'hommes se soumettent à ces règles gênantes, dont on ne conteste pas les avantages, mais qu'ils espèrent toujours avoir le temps de s'imposer. Il y en a cependant, et ceux-là vivent vieux.

On a cité avec raison, dit l'auteur, beaucoup de grands hommes dont la carrière fut longue, malgré les excessifs travaux auxquels ils se sont livres; mais il fallait en même temps examiner jusqu'à quel point ils ont poussé l'art de vivre et de soutenir leurs forces. Je ne crains pas de l'assurer, tous ont adopté un régime conforme à leur manière d'être et au but qu'ils se proposaient d'atteindre. Une chose digne de remarque, c'est que la plupart étaient d'une faible constitution. Quoique mal trempés, les ressorts de la vie ne se

Digitized by Google

sont rompus que bien tard, parce que l'ordre de leurs mouvements fut toujours rapproché autant que possible de celui de la nature. Par là, ces hommes illustres ont obtenu deux avantages inappréciables : le premier, de conserver leur santé; le second, de mettre le sceau à leur gloire en achevant leurs immortels ouvrages. Citons quelques exemples remarquables, pris parmi les octogénaires. Un des premiers qui se présentent est Newton. Le nommer, c'est rappeler une des plus vastes intelligences qui ont honoré l'humanité. Mais malgré les hautes facultés dont Newton fut doué, à quelles études immenses ne s'est-il pas abandonné! dans quel abîme de méditations n'a-t-il pas plongé son esprit pour y trouver la vérité! quelle tension cérébrale! quelle continuité d'exaltation fiervense! Il y avait des instants, au rapport de ses biographes (j'en ai fait la remarque précédemment), où sa pensée était tellement élevée et perdue dans l'abstraction, qu'on l'aurait dite séparée de son corps. Quelquefois, en se levant de son lit, il se rasseyait tout à coup, saisi par quelque idée dominante, et il restait là des heures entières à moitié nu, suivant toujours la pensée qui l'occupait. On connaît son mot sur le secret de ses grandes découvertes, *en y pensant toujours;* c'est ce qu'il appelait encore une pensée patiente qui triomphe de tout. Eh bien! malgré de pareils travaux et l'espèce de prostration morale qui en fut le résultat, Newton a vécu quatre-vingt-cinq ans, sa santé fut rarement altérée, il ne se servit jamais de lunettes, et il ne perdit, assure-t-on, qu'une seule dent. On croit rêver en lisant de pareilles choses : cependant les faits suivants donnent l'explication de ces phénomènes. Newton était né faible, délicat, et il le savait; il ménagea donc ses forces autant qu'il put, les réservant pour les objets de ses études. Sa vie fut toujours simple, et son régime sévère; il ne vécut presque que de pain trempé dans un peu de vin, pendant ses expériences sur l'optique. On prétend que son habit était toujours de même tissu, quelle que fût la saison. Aussitôt que ses occupations le lui permettaient, il prenait de l'exercice. Doux, affable, modeste, le calme de sa figure, la simplicité de ses manières, contrastaient singulièrement avec sa haute réputation. Mais ce qui influa davantage sur son bien-être, c'est qu'on ne lui a point connu de passion; celle même de la gloire était en lui très-modérée. Ayant éprouvé quelques tracasseries, il se repentit de s'être fait connaître et d'avoir sacrifié à une vaine ombre son repos, *rem prorsùs substantialem*, selon ses expressions. Aussi ne fut-ce qu'après la mort de Hooke, son rival et son ennemi, qu'il publia la totalité de ses travaux. Nommé membre du Parlement, la fièvre de l'ambition ne le tourmenta jamais. Soit timidité, soit prudence, comme on l'a remarqué, il ne parla que deux fois : l'une, dans une affaire de peu d'importance; l'autre, pour se plaindre qu'il y avait un carreau de vitre cassé, ce qui refroidissait beaucoup l'atmosphère. Malgré l'importance de ses recherches, il savait suspendre son travail quand il se sentait par trop

Digitized by Google

fatigué. Il y a plus, c'est que les dix dernières années de sa vie, il cessa même, comme je l'ai dit, de s'occuper de mathématiques.

Fontenelle tint, pendant cinquante ans, le double sceptre des sciences et des lettres; il travailla constamment, passa sa vie à la cour du régent avec les grands, les gens de lettres et les savants de son temps. Il fut homme de lettres et homme du monde, ami de tous les plaisirs, de toutes les jouissances; cependant sa santé fut presque inaltérable. Il a beaucoup écrit; son bonheur fut aussi constant que sa vie fut longue, et il a vécu un siècle. Quel fut donc son secret? d'économiser son existence, d'étendre avec art sur toute sa vie la portion de bonheur qui revient à chacun de ses instants; en un mot, de mettre en pratique ce qui n'est souvent chez les autres qu'en théorie. Il dut en partie sa longue vie à sa sagesse, sans rien retrancher sur ses plaisirs, sachant toujours écouter la nature, et se gardant bien de lui commander des efforts. Une chose qu'il se dit de bonne heure à lui-même, est qu'on doit regarder la santé comme l'*unité* qui fait valoir tous les zéros de la vie; il fit donc son possible pour la conserver, et il y parvint, toutefois sans s'assujettir à un régime superstitieux. Sa complexion était faible; il avait la poitrine très-délicate, l'estomac bon, et il se conduisit en conséquence. Se réfugiant dans la tempérance, cet asile protecteur de la santé, il porta la sobriété jusque dans la sagesse même; aussi, depuis sa naissance jusqu'à sa *difficulté d'être*, n'éprouva-t-il qu'une seule maladie, à l'âge de cinquante ans; il diminua dès lors sa nourriture et ne prit, par jour, qu'une seule tasse de café.

Sa vie de chaque journée était réglée d'avance, et il s'écartait rarement du plan tracé depuis longtemps. Les heures de ses repas, de son travail, de son sommeil, de ses récréations, de ses lectures, étaient arrêtées avec soin et précision. Tour à tour mondain et solitaire, toujours maître de lui, toujours tranquille dans le tourbillon du monde, il avait imprimé aux phénomènes de son organisation un mouvement tellement égal, uniforme, régulier, que ce mouvement se perpétuait ainsi de jour en jour, d'année en année. Fontenelle existerait encore, si chaque pas fait dans la vie n'en était un vers le tombeau; aussi sa mort survint-elle sans douleur, sans effort : le pendule avait cessé d'osciller.

Loin de macérer son corps pour augmenter l'énergie de son esprit, folle et dangereuse prétention, ce philosophe ménageait les forces du premier pour augmenter celles du second. A cet égard, ses maximes étaient assez simples : de ne manger que modérément, et de s'en abstenir tout à fait, si la nature y répugnait; de ne pas composer quand le travail lui déplaisait; de ne passer aucun jour sans travailler, et de ne jamais travailler un seul jour avec excès; enfin, d'être toujours gai, car sans cela, disait-il, à quoi servirait la philosophie? Sa surdité même ne le rendit point triste. On sait que quand on parlait

Digitized by Google

devant lui, il demandait seulement le sujet de la conversation, ce qu'il appelait *le titre du chapitre.*

Mais veut-on un exemple, plus frappant encore que les précédents, de la puissance d'un plan hygiénique bien conçu? c'est celui de Voltaire. Il ne s'agit, comme on doit le croire, ni de ses ouvrages ni de ses opinions; nous ne considérons ici cet homme célèbre que sous le rapport purement médical. Personne n'ignore que le jeune Arouet était né si faible, qu'on n'espérait pas qu'il vécût, et il conserva toute sa vie l'empreinte de cette frêle organisation primitive. Ce n'est pas sans raison que lui-même s'étonnait d'exister, assurant qu'il avait passé sa vie à mourir. Par les progrès de l'âge, Voltaire acquit un tempérament bilieux, sec, ardent, volcanique. Il eut cette irritabilité maladive si commune chez les penseurs, et la cause chez lui de ses impatiences, de ses chagrins, de ses violences. Aussi ne jouit-il jamais d'une santé parfaite, sa Correspondance en fait foi. C'est toujours le vieux, l'éternel malade; il écrit de son tombeau, il n'est plus qu'une ombre, dans peu de jours on couvrira de terre son squelette parisien, etc. Ses souffrances n'étaient pas jouées, elles ont été longues et réelles. A ving-neuf ans, il fut atteint d'une petite vérole extrêmement grave. Une affection scorbutique, qui lui fit perdre de bonne heure toutes ses dents, le tourmenta beaucoup; il fut sujet aussi à des coliques opiniâtres. « En composant, dit-il, je tenais mon ventre à deux mains, et ensuite ma plume. » D'autres maux, tels qu'un érésipèle qui reparut souvent, une sciatique opiniâtre, un rhumatisme goutteux, des ophthalmies répétées, ne lui laissaient que bien peu de relâche. Qu'on ne s'étonne donc plus de ses plaintes réitérées sur l'état de sa santé. Cependant, malgré des maux continuels et sans cesse renaissants, Voltaire remplit l'Europe de son nom, écrase tous ses rivaux, exerce une influence despotique sur les idées de son siècle; il publie soixante-dix volumes, écrit en deux jours, et à quatre-vingts ans, les *Filles de Minée,* fait deux ans plus tard la tragédie d'*Irène,* et parcourt presque entièrement une carrière de dix-sept lustres. Il se vante même d'avoir survécu à tous ses contemporains les plus robustes, et même à ses médecins. De quelque côté que soit vu cet homme, était-il donc dans sa destinée de paraître extraordinaire? Entrons dans quelques détails sur sa vie privée. Son esprit vaste et facile s'appliquait à tout, aux plus petits, comme aux plus grands objets, et sa santé, son bien-être physique, ne furent donc pas oubliés. Quoiqu'il assure le contraire, il n'était certainement pas de ces gens de lettres qui disent : *J'aurai du régime demain;* loin de là, il s'en traça un excellent, et il y resta fidèle [1]. Selon son expression, « il faisait son corps tous les matins, » et il

[1] Voici ce qu'il écrit à Bagieu, chirurgien-major des gendarmes de la garde : « J'ai atteint l'âge de cinquante-huit ans avec le corps le plus faible... Si vous aviez vu milord

Digitized by Google

le faisait capable de résister aux fatigues d'un travail opiniâtre. Jeune ou vieux, chez lui, à la table des grands ou des rois, jamais il ne s'écarta des règles d'une stricte modération. L'abus du café l'ayant fatigué, il le mélangea de chocolat, préparation excellente qu'on devrait généralement adopter. Il assurait d'ailleurs que les aliments et les boissons qui servent de remèdes avaient seuls prolongé sa vie, et il en donnait pour preuve, que ne pouvant plus digérer, il prit pour tout aliment, pendant une année, de la bouillie faite avec de la fécule de pomme de terre et du jaune d'œuf, substances en effet très-digestibles et très-nourrissantes. Hémorroïdaire et sujet à la constipation, il lutta toujours contre cette fâcheuse disposition, sachant très-bien quelle était son influence sur la santé. Les plus doux laxatifs furent employés par lui, mais il donna la préférence à la casse, d'après le conseil de Tronchin. On connaît ce vers de Delille :

La casse prolongea les jours du vieux Voltaire.
(*Les Trois Règnes.*)

Condenser par la méditation les forces de l'esprit, c'est en augmenter prodigieusement le ressort, mais malheur à celui qui en abuse! Voltaire recourait à trois moyens pour contre-balancer les funestes effets de cette pratique : l'exercice corporel, qu'il aimait beaucoup, les distractions du monde, et le changement d'objet dans le travail. Il y avait, dit on, cinq pupitres dans son cabinet, sur lesquels étaient commencés cinq ouvrages différents. Se sentant fatigué du travail de l'esprit, il trouvait le temps d'être architecte, agriculteur, jardinier ou vigneron. Il courait de son cabinet à son théâtre, à ses plantes, à ses vignes, à ses tulipes; de là il revenait à ses études, à ses travaux littéraires. Si pour lui la solitude avait des charmes, il ne rejetait pas non plus les plaisirs de la société, où la vivacité et le piquant de son esprit lui ménageaient toujours des triomphes. Aux Délices ou à Ferney, il passait souvent de son cabinet dans le salon de sa nièce. C'est alors que plusieurs personnes se trouvaient sur son passage, afin de pouvoir dire un jour : *Je l'ai vu.* Avide de toute espèce de gloire littéraire, Voltaire eut des envieux, des ennemis, et l'on sait qu'il fit

Tirconnel et *La Métrie*, vous seriez bien étonné que ce fût moi qui fût en vie : le régime m'a sauvé. » (Correspondance, 1752.)

Ailleurs il s'égaye avec Mme de Fontaine, sa nièce, dont le talent pour la peinture était remarquable. « Quand vous voudrez, dit-il, peindre un vieux malade emmitouflé, avec une plume dans une main et de la rhubarbe dans l'autre, entre un médecin et un secrétaire, avec des livres et une seringue, donnez-moi la préférence. » (1753.)

Il écrit depuis à Thiriot : « Avouez qu'il est plaisant que j'aie attrapé ma soixante-seizième année en ayant toujours la colique. Mon ami, nous sommes des roseaux qui avons vu tomber bien des chênes. » (Correspondance générale, 1769.)

Digitized by Google

une guerre acharnée aux uns et aux autres, mais ce ne fut pas toujours sans altérer sa santé. Cette vive sensibilité qui lui rendait insupportable toute critique ébranlait continuellement son système nerveux, éminemment irritable; la bile âcre et caustique qui coulait de sa plume réagissait douloureusement sur sa propre organisation. Toutefois, ce n'était que dans les premiers instants, car l'équilibre ne tardait pas se rétablir [1]. D'une part, cette organisation était souple et d'une singulière mobilité; de l'autre, comme nous l'avons déjà remarqué, il n'y avait point en lui de sentiments durables et profonds; il s'appliquait même, et peut-être avec raison, à les effacer de sa mémoire. « Je trempe, disait-il, avec les eaux du Léthé, le bon vin que je bois à la santé de mes amis. » Il avait fait le matin la chasse au Pompignan, il se mettait au bain, se faisait lire les journaux, disait quelques plaisanteries, et tout était fini.

Pendant sa vieillesse, Voltaire redoubla de soins pour se conserver. On faisait du feu en tout temps dans son appartement, et il se couvrait d'excellentes fourrures de Russie. Pendant la rigueur de l'hiver, il prit le parti de ne plus sortir de chez lui; il restait même au lit jusqu'à cinq ou six heures du soir. Ce lit, d'une extrême propreté, était couvert de livres. On voyait auprès une table élégante sur laquelle se trouvait toujours de l'eau fraîche, du café au lait ou au chocolat, des marques de papier blanc et une écritoire. D'après de pareils soins, on peut présumer que cet homme célèbre eût fourni une carrière centenaire, s'il n'avait pas lui-même manqué à ses préceptes. Âgé de quatre-vingt-quatre ans, il quitta le pays où il avait conservé si longtemps son repos, son indépendance et sa santé; il vint à Paris au milieu de l'hiver, et c'est avec raison qu'il dit à son vieil ami d'Argental : *J'ai interrompu mon agonie pour venir vous embrasser*. En effet, débile, usé par l'âge et les travaux, il ne put supporter les fatigues du voyage, encore moins les émotions vives et répétées qu'il éprouva à Paris. Des douleurs aiguës au col de la vessie et une rétention d'urine s'étant déclarées, il prit quelques doses trop fortes d'opium, pour

[1] Dans une lettre à son ami Thiriot, il se peint avec la plus frappante vérité :

Sans respect pour les grands et sans crainte du sort,
Patient dans mes maux et gai dans mes boutades,
Me moquant de tout sot orgueil,
Toujours un pied dans le cercueil,
De l'autre faisant des gambades,

voilà l'état où je suis mourant et tranquille. (Correspondance, 1731.)

Toujours riant de ses maux, il écrit à d'Alembert :

« Votre estomac, mon cher ami, mon cher philosophe, ne peut pas être en pire état que ma tête. Ma petite apoplexie, à l'âge de quatre-vingt-trois ans, vaut bien vos déjections à l'âge de quarante ans. Mettons l'un et l'autre dans le même plat, vos entrailles et mes méninges, et offrons-les à la philosophie. » (9 mai 1777.)

Digitized by Google

obtenir un peu de repos et de sommeil; mais il ne tarda pas à succomber. Ainsi vécut et mourut cet homme qui, pendant soixante ans, fatigua la renommée de son nom, qui fut loué et critiqué au delà de toute mesure, qui eut des statues, une apothéoses, un roi pour courtisan, et que des personnes superstitieuses ont cru n'être que l'esprit du démon ayant revêtu la forme humaine.

Les exemples seraient sans nombre pour démontrer cette vérité, que beaucoup d'hommes illustres auraient succombé de bonne heure, s'ils ne s'étaient astreints à un régime conforme à leur constitution et à leurs travaux. Quelques anciens ont aussi très-bien connu l'art de conduire loin une petite santé. Après une longue énumération des infirmités d'Auguste, Suétone dit : « Ainsi, toujours débile, il ne supportait aisément ni le froid ni le chaud, *quare quassato corpore, neque frigora neque æstus facile tolerabat.* Cependant, ajoute l'historien, il soutenait cette santé fragile par beaucoup de soins, *verùm tamen, infirmitatem magnâ curâ tuebatur.* » (*Aug.* — 82.) Auguste vécut, en effet, soixante-seize ans. Parmi les modernes, remarquons encore le célèbre architecte Wren. Son tempérament était très-délicat; il semblait même, dans sa jeunesse, disposé à la consomption; mais par un plan de vie sage et réglé, il vécut jusqu'à quatre-vingt-onze ans. La mère de Hobbes, effrayée, dit-on, par la fameuse flotte *invincible* d'Espagne, accoucha avant terme, et l'enfant était d'une extrême faiblesse : Hobbes vécut pourtant quatre-vingt-douze ans, et il écrivit quarante-deux ouvrages. Mais sa vie est un modèle de sobriété, de chasteté et de ménagements pour sa santé. Quoique épicurien, Saint-Évremont ne se livrait qu'avec prudence à l'étude et aux plaisirs; aussi à quatre-vingt-huit ans écrivait-il à Ninon de Lenclos : « Je mange des huîtres tous les matins, je dîne bien, je ne soupe pas mal; on fait des héros pour un moindre mérite que le mien. » Michel-Ange était en tout l'opposé de Saint-Évremont. Ayant reçu de la nature le plus beau génie et le tempérament le plus robuste, il conserva l'un et l'autre par une vie très-frugale, une extrême continence, l'art de travailler sans trop fatiguer le corps. On connaît la multitude de ses chefs-d'œuvre, et sa vie a été de quatre-vingt-dix ans. M. de Buffon n'eut pas des mœurs aussi austères que Buonarotti, mais il était d'une grande sobriété : l'exercice corporel le délassait de ses longs travaux du cabinet. Devenu vieux, il faisait chauffer dans l'hiver tous ses appartements à seize degrés, et il n'en sortait plus sous aucun prétexte pendant près de six mois. Le modeste Daubenton, son collaborateur, suspendait tout à coup ses travaux pour peu que sa tête se trouvât fatiguée; il s'amusait même à lire et à faire des romans, c'est ce qu'il appelait *mettre son esprit à la diète.*

On sait tout le soin que Kant apportait à sa santé. Qui ne connaît sa vie régulière, son régime exact, ses précautions minutieuses, ses règles d'hygiène,

Digitized by Google

pour éviter de tomber malade? Un de ses biographes a écrit que la grande horloge de la cathédrale n'accomplissait pas sa tâche avec plus de régularité qu'Emmanuel Kant. Toujours levé à cinq heures et couché à dix, il prenait constamment de l'exercice dans la journée, ayant soin même de respirer par le nez, afin d'échauffer l'air qui pénétrait dans les poumons. Jamais il ne mettait de jarretières, pour ne pas gêner la circulation. Le boire, le manger, le travail, l'exercice, tout était réglé avec la même ponctualité. Il avait soin surtout de chasser toute idée qui aurait troublé son sommeil. Chaque soir, en se couchant, il s'enveloppait méthodiquement de sa couverture, et il se demandait : Y *a-t-il un homme qui se porte mieux que moi?* Ne frappons pas de ridicule ces minutieuses précautions : avec elles, Kant a vécu près d'un siècle, sain de corps et d'esprit : il est devenu le père de la philosophie moderne en Allemagne, ses travaux sont immenses, sa gloire et son nom impérissables.

Comparez maintenant la vie, la santé, la longue carrière de ces grands hommes avec celles de beaucoup d'autres qui n'ont pas su ou voulu ménager leurs forces, diriger, exalter ou modérer à propos le feu du génie qui était en eux. Pascal, Molière, Mirabeau, Byron, etc., furent malheureusement dans ce cas. Nous avons déjà parlé brièvement des premiers; quant au dernier, qui donc ignore l'étrange fougue de son caractère et de ses mœurs, sa bizarre manière de vivre, tantôt se plongeant dans toute espèce de voluptés matérielles, tantôt affectant une frugalité excessive? Dépasser tout, outrer tout, au physique comme au moral, était systématiquement son but et l'objet de sa vanité. Il eut des vertiges, des crises nerveuses, une sorte de débilité qu'il attribuait toujours à de la plénitude. « Depuis son arrivée en Grèce, il s'était constamment abstenu de toute nourriture animale, ne vivant que de pain et de beurre, de fromage, de légumes et de fruits. Poursuivi d'ailleurs de la frayeur d'engraisser, depuis sa première jeunesse, il se mesurait presque tous les matins le tour des poignets et de la taille; et quand il croyait voir accroissement d'embonpoint, il prenait une forte dose de médecine. » (*Mémoires de lord Byron*, tom. 5, p. 422.) Pour éviter cet embonpoint, qu'il appelait une *hydropisie d'huile*, il souffrait la faim, ou bien il la faisait passer en avalant une oublie imprégnée d'eau-de-vie. Quel régime! quelle conduite pour un homme débilité, nerveux, vivant à Missolonghi, climat humide et malsain! Aussi Byron fut-il fauché par la mort à la fleur de ses ans.

De ce qu'on vient de lire, il résulte que la règle principale d'hygiène pour les hommes livrés aux travaux de l'esprit, et aussi pour tous les autres, c'est de *s'étudier à se bien porter*, ou de *s'étudier à se porter le moins mal possible*. C'est à une sage applica-

Digitized by Google

tion de cette règle que Fontenelle, Newton et Voltaire durent leurs longues années. Mais à côté de cette règle première, il y a d'autres principes moins généraux, auxquels M. Réveillé-Parise consacre l'un de ses chapitres les plus intéressants; nous allons essayer de l'analyser le plus brièvement possible.

Selon Thompson, il faut chaque jour à chaque individu 18,864 d'air atmosphérique, et cette dose doit être respirée assez longtemps pour influer sur l'économie. Il est évident que la première condition d'une bonne santé, c'est de respirer un bon air. La prodigieuse influence de l'atmosphère sur nos corps n'avait point échappé aux anciens, et le Traité d'Hippocrate, *des eaux, des airs et des lieux*, rend témoignage de cette vérité. En effet, ce fluide qui nous enveloppe de toutes parts, qui agit sur nous mécaniquement par la pression, physiquement par la température, chimiquement par les gaz qui le constituent, fait partie de notre substance par la révivification du sang, but de la respiration. L'influence de l'atmosphère sur l'intelligence est tout aussi clairement prouvée. Il y a vraiment des jours de brouillard, d'humidité, où l'esprit ne sent pas juste. Les pensées quelquefois faciles, abondantes, s'arrêtent tout à coup; les sources de l'imagination s'ouvrent et se tarissent d'après les degrés du baromètre ou du thermomètre. L'arrivée des équinoxes ou des solstices influe plus qu'on ne croit sur les chefs-d'œuvre des arts, sur les affections, sur les événements de la vie, et aussi sur les catastrophes politiques. La science à laquelle reste inconnue l'*armature* de la fibre vivante ne peut expliquer le rapport qui existe entre la *polarité* électrique de l'atmosphère et la *polarité électro-vitale* de chaque organe, mais l'influence de l'atmosphère sur notre intelligence, et partant sur nos actes, est établie par tant de millions de preuves qu'on peut se passer de démonstration.

Henri III était excessivement sensible au froid, le froid le rendait furieux. Le chancelier de Chiverny avait averti le président de Thou que si le duc de Guise irritait l'esprit d'Henri III pendant la gelée, il le ferait assassiner; ce qui arriva en effet le 23 décembre 1588. Henri III n'était pas méchant, il n'était que frileux. « Il me semble que j'ai l'esprit fou pendant le vent, » disait Diderot. « Je suis toujours plus religieux un jour de soleil, » disait lord Byron. L'influence de la lumière et de la chaleur solaire était surtout très-re-

Digitized by Google

marquable chez l'auteur de Gil-Blas à une époque avancée de sa vie. Il s'animait par degrés à mesure que le soleil approchait du méridien; il semblait avoir conservé la gaieté, l'urbanité de ses belles années, la vivacité de son imagination; mais au déclin du jour, l'activité de son esprit et de ses sens diminuait graduellement, et il tombait bientôt dans une sorte de léthargie qui durait jusqu'au lendemain.

Un climat tempéré, une saison douce, où règne un air pur toujours renouvelé, constitue non-seulement la première des jouissances physiques, mais une des conditions indispensables de la santé. Le premier moyen de guérison ou de précaution pour tous ceux chez qui une vive sensibilité, une exaltation immodérée, les jouissances, les travaux, les maladies, usent, dévorent la vie, sera donc le séjour de la campagne. Un habile docteur, auquel on demandait le meilleur moyen de se bien porter, disait : « C'est de se tenir en plein air aussi longtemps qu'on le peut sans fatigue ». Or, le plein air, dans la véritable acception du mot, ne se trouve qu'à la campagne.

Viennent enfin les conditions indispensables pour que le séjour à la campagne soit complétement utile. D'abord, l'habitation doit être exposée à l'influence solaire; *où le soleil n'entre pas, le médecin entre,* dit un proverbe italien. L'essentiel est que l'air soit pur et doucement réchauffé par l'influence solaire; mieux valent le petit jardin, la simple chaumière d'Horace, sous un beau ciel, qu'un château dans un pays humide et insalubre; l'humidité froide ou chaude, selon le climat, est la pire chose qu'il y ait, la plus incompatible avec la santé, surtout quand la constitution est délicate. La seconde condition est d'exercer modérément le corps et d'abandonner tout travail de tête; la troisième est de prolonger son séjour à la campagne le plus possible; la complète aération du sang, le besoin de mettre en rapport la température atmosphérique et la température organique n'ont de résultat salutaire qu'à la longue. Toutefois, lorsque l'hiver se fait sentir il faut regagner la ville; on doit éviter le froid avec beaucoup de soin; ce fut à la suite d'un froid rigoureux que Beethoven perdit l'ouïe. Le froid est l'ennemi des nerfs, vérité presque aussi ancienne que la médecine. Une température basse fait non-seulement une impression douloureuse sur la peau, mais elle engourdit et paralyse les extrémités ner-

Digitized by Google

veuses, elle arrête le mouvement excentrique cutané, de là des stases sanguines, des maux de tête, des oppressions, des crachements de sang, des inflammations plus ou moins intenses, etc., etc.

Un autre principe non moins important que le choix d'un bon air, c'est le régime alimentaire. Les hommes adonnés aux travaux de l'esprit ont en général l'estomac mauvais; la puissance digestive est presque toujours en raison inverse de la puissance intellectuelle. Très-peu de gens de lettres s'occupent de leur estomac avant que cet organe si précieux, qu'un ancien avait nommé le *père de famille,* soit profondément altéré. Sont-ils jeunes, l'insouciance est complète; d'ailleurs la fortune contraire les oblige à des privations souvent cruelles. Plus âgés, ils ignorent ou feignent d'ignorer que l'art de la cuisine n'est que l'art de *s'indigérer* le plus souvent possible, surtout pour l'artiste et l'homme de lettres.

Les règles générales à observer sont celles-ci :

1° Connaître exactement la force, l'énergie, les répugnances, les prédilections et même les caprices de son estomac;

2° Apaiser la faim et ne jamais l'irriter;

3° Proportionner la quantité d'aliments à la puissance digestive;

4° Manger de peu et peu. C'est le régime philosophique par excellence;

5° Ne pas confondre l'appétit de l'estomac avec l'appétit du palais;

6° Éviter toute distraction importante pendant le repas;

7° Consulter le besoin et l'habitude pour le nombre des repas;

8° Faire un choix d'aliments convenables sans exclusion, toujours selon la tolérance gastrique;

9° Le besoin une fois satisfait, la borne est posée, l'excès se trouve au delà;

10° Enfin, si par hasard on mange un jour plus qu'on ne doit, il faut se restreindre les jours suivants.

Ici se présente une question grave, celle du café. Selon les penseurs, le café c'est l'Hippocrène; suivant eux, que peut-on écrire sans cette liqueur active, exhilarante, qui excite le cerveau, fait fermenter les idées, et laisse en paix la raison? Rousseau dit à Bernardin de Saint-Pierre, en traversant les Tuileries, où l'on sentait une odeur de café : « Voici un parfum que j'aime beaucoup; quand on

Digitized by Google

en brûle dans mon escalier, j'ai des voisins qui ferment leur porte, moi j'ouvre aussitôt la mienne... C'est tout ce que j'aime des choses de luxe, *les glaces et le café*». Voltaire, Frédéric II, Napoléon, une foule d'hommes célèbres, ont fait excès de café. Écoutons ce dernier, déjà malade, et consultant le docteur Arnott : « Le café fort, et beaucoup, me ressuscite. Il me cause une cuisson, un rongement singulier, une douleur qui n'est pas sans plaisir. J'aime mieux souffrir que de ne pas sentir. »

Depuis Fontenelle, on répète en plaisantant que le café est un poison lent; mais Fontenelle, vers la fin de sa vie, il ne faut pas l'oublier, s'était réduit à une seule tasse par jour. Qu'importe, dit M. Reveillé-Parise, que ce soit un poison lent, si en effet c'est un poison... On ne saurait nier que le café soit en général un stimulant énergique du système nerveux, qu'il active la circulation, qu'il le porte au cerveau, qu'il agite, qu'il produit l'insomnie, qu'il irrite l'estomac et ôte l'appétit, qu'il occasionne des tremblements, qu'il maigrit; en un mot, qu'il excite les forces mais ne les répare pas. Son défaut principal est de pousser à l'extrême la constitution nerveuse et d'affaiblir l'énergie musculaire. C'est là son danger, et danger d'autant plus perfide, qu'on ne l'aperçoit pas. Le café tue en caressant. Il est cependant certains tempéraments qui se trouvent bien de son emploi : ce sont les personnes lymphatiques, disposées à l'obésité; les esprits engourdis, paresseux, enfoncés dans la graisse, noyés dans la sérosité; mais il est mortel, lentement mortel si l'on veut, pour les organisations irritables, nerveuses, vibratiles, et bien plus encore quand il y a tendance aux congestions sanguines cérébrales, dispositions hémorroïdaires, ou susceptibilité gastrique.

Celui qui croit se procurer la santé en vivant dans l'inaction, est aussi peu sensé que celui qui se condamnerait au silence pour perfectionner sa voix, dit Plutarque. L'exercice est le plus puissant *diverticulum* des forces sensitives sur les forces motrices, il augmente la contractilité ordinairement si faible chez les névropathiques, et cette contractilité augmentée rétablit l'harmonie des fonctions. L'exercice doit être modéré, mais on ne doit pas s'effrayer d'un peu de fatigue. Thomas n'eut presque jamais de santé, mais comment s'en étonner si on examine sa manière de vivre! Thomas,

Digitized by Google

au lieu de se promener, s'appuyait le dos contre une charmille, travaillait à voix basse, tenant la tête baissée, une prise de tabac à la main, qu'il portait continuellement à son nez sans s'apercevoir que c'était toujours la même. Une fois au travail, il y tenait si fort, que même en montant à cheval pour se promener il travaillait encore. En sortant de sa chambre, il avait l'air agité, poursuivi par sa pensée; en arrivant auprès de son cheval, il le caressait et même, dans sa distraction, il demandait au cheval lui-même comment il avait passé la nuit.

Abandonnez-vous sans soucis, sans soins, sans but même à ce doux laisser aller de rêveries et d'émotions paisibles, à ce je ne sais quoi qui vous conduit ici plutôt que là. Marchez sans vous proposer autre chose que de marcher, imitez Montaigne qui n'allait jamais que là où il se trouvait. Qu'on se garde bien, dit M. Réveillé-Parise, d'imiter les promeneurs à calcul qui se prescrivent de faire tant de fois le matin et tant de fois le soir le tour d'un jardin.

Un dernier mot sur les veilles prolongées, et nous finissons cette analyse; beaucoup de personnes n'ignorent pas le danger de ces veilles, mais elles se font illusion sur leur propre santé, ou bien elles restent sous le charme de l'habitude et de l'entraînement. Plus d'un penseur ressemble à Varignon, se proposant à chaque instant de la nuit de cesser son travail, mais qui, voyant le jour, était ravi de se dire à lui-même que ce n'était pas la peine de se coucher pour se lever dans quelques heures. Quelques-uns puisent leurs inspirations dans la nuit même et les ténèbres. C'est ainsi que le célèbre Young a écrit ses poëmes, que Vernet a composé son horrible pièce du 24 Février. Ce poëme, dit-il, a été tissu dans la nuit, il est semblable au râle d'un mourant qui, quoique faible, porte la terreur jusque dans la moelle des os. Le plus souvent aucun de ces motifs n'existe: il n'y a ni calcul ni réflexion dans ces veilles fatales, elles sont le résultat des habitudes contractées. Beaucoup de palliatifs ont été employés. Aymar de Planconnet se couchait de bonne heure après avoir soupé légèrement, dormait quelque temps, se relevait ensuite, se couvrait la tête d'un capuchon, travaillait quatre ou cinq heures, et se recouchait ensuite; au bout de deux heures, il se relevait de nouveau et mettait au net ce qui avait été médité pendant la nuit. Lacépède dormait quatre heures en deux fois, de neuf à onze heures

Digitized by Google

du soir, et de trois à cinq heures du matin. En général, les gens qui veillent vivent plus vite mais vivent moins longtemps; la nature ne perd jamais ses droits. Napoléon dormait peu la nuit, mais le jour, en quelque endroit qu'il se trouvât, il s'endormait, et on respectait son sommeil. Il lui est arrivé de dormir ainsi sept heures consécutives sur son fauteuil dans la salle des séances du conseil d'État: les conseillers d'État qu'il avait présidés, le voyant profondément endormi, s'étaient retirés sans bruit.

Le mieux, en général, est de se coucher de bonne heure et de se lever matin. Hufeland l'a dit avec raison : « L'homme ne jouit jamais du sentiment de son existence avec autant de pureté et de perfection que le matin; celui qui ne profite pas de ce beau moment perd la jeunesse de sa vie.» J. Westley, fondateur d'une secte religieuse, a fait de cette règle d'hygiène un précepte pratique de sa morale : *se coucher de bonne heure, se lever de bonne heure, donne à l'homme santé, richesse, sagesse.*

Nous dirons, en terminant, que si le but que s'est proposé M. Réveillé-Parise n'est pas atteint, en ce qui concerne les hommes de génie, qui continueront à se tuer en dépit des conseils, parce que les conseils ne peuvent rien contre l'enthousiasme, contre la perpétuelle tension d'un organe, contre les sensations sublimes d'un instant où l'on dépense quelquefois une année de sa vie, son livre, qui n'est pas seulement un ouvrage agréable, ne sera pas sans intérêt et sans utilité pour la classe très nombreuse des gens de lettres et des savants qui ne sont pas des génies, pour les hommes de cabinet, pour tous ceux enfin qui, sans faire une bien grande dépense d'imagination, sont condamnés à la vie sédentaire. C'est pour ceux-là seuls que M. Réveillé-Parise a écrit; il a trop bien établi cette déplorable vérité, que le génie use rapidement l'enveloppe mortelle qui le contient, pour ne pas désespérer d'une conversion impossible.

Digitized by Google

QUINZE ANS DE VOYAGES AUTOUR DU MONDE,

PAR

LE CAPITAINE GABRIEL LAFOND (DE LURCY) [1].

De la puissance maritime de l'Angleterre.

L'ouvrage dont le titre précède est un livre intéressant qui se distingue dans la foule des relations de voyages entrepris dans un but uniquement commercial. L'auteur a réussi souvent à piquer la curiosité du lecteur par la variété des descriptions et des récits; un autre jour nous essaierons de le faire connaître, sous ce rapport, à nos lecteurs; nous voulons aujourd'hui nous attacher à des considérations d'un autre ordre que la lecture du livre de M. Lafond nous a inspirées.

L'auteur est Français; capitaine au long cours, il partage les préjugés nationaux de sa patrie. Il hait les Anglais, quoique forcé souvent de les admirer. La mauvaise humeur qu'il laisse percer chaque fois que leur nom reparaît sous sa plume, nous a paru digne de quelque attention. Il ne faut point se le dissimuler, la force

[1] 1er volume. Paris, 1840.

Digitized by Google

d'inertie des intérêts matériels, si puissants dans notre siècle, a pu déterminer de nos jours l'alliance de l'Angleterre et de la France, qui furent si longtemps rivales; la raison, les souvenirs d'un passé désastreux, la crainte de l'avenir, assureront sans doute à cette alliance, l'un des faits les plus étranges de notre époque, une durée plus longue qu'on ne croit, et que, de part et d'autre, on ne désire peut-être. Mais ce serait se faire singulièrement illusion sur le bon sens et la modération des antipathies nationales, surtout quand ces antipathies ont été alimentées par six siècles de luttes et de discordes; ce serait méconnaître entièrement la nature des peuples, qui part en définitive de la nature de l'homme, que de s'imaginer qu'un traité habilement enlevé par le génie d'un célèbre diplomate dans les étourdissements de l'enthousiasme révolutionnaire, ait pu réconcilier tout à coup sans retour, et cela quinze ans après l'immense naufrage de Waterloo, deux nations séparées si longtemps par une inimitié aussi complète, aussi profonde que le cataclysme diluvien qui a jeté la mer entre leurs côtes. Le langage d'une grande partie de la presse dans les deux pays, vient de prouver que le rapprochement est encore bien plus sur les lèvres que dans le cœur. Ces journaux ont fait, avec la violence et l'égoïsme qui caractérisent les partis, un appel aux passions assoupies des masses, et cet appel, il faut bien en convenir, n'est pas resté sans échos. C'est que les Capuletti et les Montecchi (et l'Angleterre et la France étaient-elles autre chose que deux grandes familles factieuses dans la cité européenne?) ne se réconcilient sur une tombe que lorsque elle a englouti le plus pur de leur sang, Roméo et Juliette, victimes jeunes et belles, images mortes de leur de avenir détruit. La France a seule pleuré sur la grande tombe Waterloo, et seule elle est restée longtemps altérée de vengeance. Quelque peu qu'on sympathise avec ces passions populaires, quelqu'éloigné qu'on soit d'en reconnaître la légitimité, on n'est pas maître de nier leur existence. Simples spectateurs en Belgique, quoique non pas tout à fait désintéressés, nous constatons un fait, tout en désirant que ce fait n'ait point d'influence sur l'avenir de l'Europe.

La haine, en France, ou, si on l'aime mieux, la rancune contre l'Angleterre est forte surtout et plus profondément enracinée sur la côte maritime et dans les ports, dont la population dépend pres-

Digitized by Google

que tout entière de l'existence commerciale de la nation, et en subit directement toutes les vicissitudes. C'est principalement cette population qui s'est vue séparée du reste de l'univers par un blocus de vingt-cinq ans; pendant vingt-cinq ans l'Angleterre l'a resserrée dans la ceinture presque infranchissable de ses citadelles flottantes. C'est cette population qui l'a vue détruire Toulon, allumer une machine infernale aux flancs de presque tous ses ports, débarquer sur la presqu'île de Quiberon la fleur de l'ancienne marine française, poursuivre les flottes de la République et de l'Empire jusqu'au fond des rades impuissantes à les protéger, narguer le grand armement de Boulogne qui visait pourtant au cœur même de sa puissance colossale. C'est enfin de cette population que sortent les marins de l'État et du commerce, qui, dispersés par tous les Océans, sont partout contraints, quelque route qu'ils prennent à l'écart des grands chemins maritimes, de passer entre la double haie des pavillons anglais plantés sur les anciennes possessions de la France et sur des terres tout à fait nouvelles, objets éternels de regrets et d'envie. Le capitaine Lafond s'est nourri pendant quinze années de ce spectacle irritant : faut-il être surpris de l'amertume qui perce dans son livre chaque fois qu'il parle de l'Angleterre? Assurément rien n'est plus concevable et plus excusable en même temps. Cependant, comme il appartient à la classe des esprits cultivés, dont l'horizon est assez large pour voir combien un préjugé a de petitesse et de vanité, nous croyons que s'il avait voulu appeler souvent la raison au secours de sa jalousie nationale, il aurait fini par prendre son parti sur ce fait immense contre lequel l'Europe se lèverait vainement tout entière : la grandeur maritime et commerciale de l'Angleterre. Pour nous, qui pouvons envisager plus froidement, ou, pour mieux dire, avec moins de préoccupation un spectacle aussi imposant; qui, à l'aide des enseignements de l'histoire, cherchons sans cesse à dégager des événements de tous les jours le grand fait progressif dont on peut conclure qu'un peuple marche dans sa destinée, nous arrêterons aujourd'hui l'attention de nos lecteurs sur les moyens si diversement jugés par lesquels l'Angleterre est arrivée à l'empire des mers; et sans espérer de détruire les passions que nous voulons combattre, en tant qu'elles sont partagées par nos compatriotes, à titre de membres de la fa-

Digitized by Google

mille continentale, nous croyons qu'il n'est jamais mauvais d'inspirer une juste estime pour ceux que l'on jalouse. D'ailleurs, dans le domaine de la politique surtout, les généralités, en portant nos esprits hors du champ de nos idées de tous les jours, élargissent la pensée et la reposent du langage passionné de la presse et de la tribune. Les opinions se retrempent en remontant dans un air plus pur, et c'est comme un avant-goût de l'histoire, dont on dérobe les prémices à la postérité.

De tout temps, dans l'univers civilisé, il s'est trouvé un peuple en possession presque exclusive du commerce maritime. *Le trident de Neptune,* qui, selon l'expression d'un poëte français, *est le sceptre du monde,* n'est jamais resté sans maître.

De tout temps aussi l'empire continental a fini par appartenir à une grande nation. Règle générale : un peuple devient empire quand sa force ou son influence est telle qu'elle peut absorber celle des autres nations. Comme la guerre, sous tous ses aspects physiques et moraux, a toujours régné dans l'humanité; comme le niveau constant est une utopie aussi impraticable que la paix universelle, il arrive toujours un moment où un peuple est en mesure de saisir l'empire maritime ou l'empire continental. Cela est peut-être fâcheux à reconnaître; mais pourquoi dissimuler une vérité qui découle pour l'humanité de trente siècles d'existence historique? Donc il y a toujours un empire maritime; nous allions ajouter, il y a toujours un empire continental. Cependant, c'est une partie de notre proposition que nous émettons avec moins de certitude, en ce qui touche l'avenir. Quoiqu'un empire continental se soit formé depuis un siècle à l'Orient, quoiqu'il marche vers la possession de la métropole de trois mondes qui tient la clef de ses destinées, il est possible que le système tout moderne de l'équilibre européen triomphe encore de sa prépondérance naissante, comme il a triomphé en 1815 de la prépondérance française, et qu'il n'y ait plus d'empire continental possible dans l'avenir. C'est donc une question encore trop obscure pour que nous la discutions ici. Nous nous contentons de l'indiquer.

Lorsque le monde n'avait, à la connaissance des hommes, qu'une mer intérieure et des côtes baignées par un Océan dont on redoutait les tempêtes et les mystères, les deux empires ont pu se confondre : l'empire maritime, possédé par Tyr et par Carthage, avait

Digitized by Google

pu se réunir, dans les mains de Rome, à l'empire des continents; car partout les continents étreignaient la mer : la Méditerranée était, comme aujourd'hui, un lac; l'Océan n'était encore qu'un fleuve. L'empire romain ne peut guère avoir son pareil dans le monde moderne; car il comprenait tout l'univers civilisé, et, de nos jours, cet univers est devenu trop vaste, même pour l'étreinte d'un nouveau sénat qui ne reculerait devant aucune ambition.

Rome s'écroula et le monde avec elle. Nous passons la barbarie, qui fut la seule puissance réellement dominante pendant près de quatre siècles, et Charlemagne, qui essaya de reformer l'empire d'Occident. Vint la seconde période du moyen-âge, époque de pénible enfantement d'où sortit la société moderne. Pendant cette période, l'empire maritime échut à Venise, qui vit passer Pise et Florence, triompha de Gênes, et sut attirer à elle le commerce du Nord par son alliance avec la Hanse teutonique. L'empire continental d'alors où le trouver? Est-ce dans cette puissance élective qu'on nommait l'empire d'Allemagne, vigoureux tronçon du colosse carlovingien, qui menaçait sans cesse l'Italie et finit par la couvrir de sang et de ruines? Nous ne le croyons pas. L'empire était ailleurs : les véritables empires n'en portent pas toujours le nom. Ce qui est, aux yeux de l'historien, un signe infaillible qu'une puissance politique mérite ce titre, c'est son action irrésistible sur les peuples, c'est une influence universelle à la manière des attractions sidérales, influence à laquelle rien de ce qui gravite dans son orbite ne saurait se soustraire. Dans le moyen-âge, cette influence fut toute spirituelle, de matérielle qu'elle avait été jusqu'alors. Aussi l'empire de l'époque, c'est la papauté qui ordonna les croisades, et sut forcer un Frédéric Barberousse à s'humilier devant elle.

La découverte de l'Amérique et de la route des Indes nous fait entrer dans le monde moderne. Les forces se déplacent : Venise, dépossédée du commerce de l'univers si subitement agrandi, disparaît de la grande scène politique. Une succession des plus étonnants hasards, des plus prodigieux bonheurs fait de l'Espagne catholique, réduite naguères aux petits royaumes de Castille et d'Aragon, un empire où le soleil ne se couche jamais. Sur mer, deux puissances se partagent l'empire : le Portugal a les Indes orientales; l'Espagne, les Indes dites occidentales; c'est un pape qui a tracé

Digitized by Google

la ligne de démarcation d'un pôle à l'autre. Mais bientôt Philippe II s'empare du Portugal, et pendant un instant il n'y a plus qu'un empire dans tout l'univers, colosse aux pieds d'argile qui s'épuise pour le soutien du catholicisme, entamé depuis un demi-siècle par la révolte luthérienne, à tel point que presque le même jour, sa force maritime expire sur les côtes de l'Angleterre, sa force continentale dans les marais de la Hollande. Jusqu'au dix-huitième siècle, on peut affirmer qu'il n'y a plus d'empire. Partout les forces se balancent. Louis XIV essaie bien de saisir le sceptre européen; mais la Hollande, l'Allemagne et l'Angleterre le rejettent enfin dans sa France, épuisée par tant de coûteuses victoires. Ainsi que l'empire du continent, l'empire de la mer n'est à personne, pas même aux Hollandais qui en tenaient dans leurs mains les vastes éléments, peut-être parce qu'ils se contentèrent d'être les facteurs des autres peuples, et qu'il fallait désormais des pensées plus larges que celle du monopole des épices, pour dominer sur les Océans. D'ailleurs, les véritables empires se formaient : ici l'Angleterre, là la France et la Russie. De ces deux dernières puissances, l'une a possédé l'empire du continent, d'abord par son influence intellectuelle et morale, aidée bientôt de la puissance de ses armes; l'autre, on peut le craindre, est bien près de s'en emparer, si elle ne l'a déjà, en vertu du poids prodigieux de sa masse continentale. Mais arrêtons-nous à l'Angleterre; c'est de l'empire maritime que nous voulons parler aujourd'hui.

Tous les grands peuples sentent leur destinée; l'Angleterre, échappée à ses discordes civiles du moyen-âge, au despotisme de Henri VIII et de sa sombre fille, Marie Tudor, initiée de bonne heure à la vie politique par l'expérience également dangereuse de la république sous Cromwell et des restaurations sous les derniers Stuarts, délivrée enfin par l'avènement d'un prince étranger des liens dynastiques qui ailleurs, en Europe, contrariaient souvent le développement régulier des forces nationales; l'Angleterre put enfin, en 1688, pour nous servir d'une expression qui s'applique aux individus, se former un plan d'avenir. Elle désira l'empire des mers, et dès ce moment surtout, elle mit tout en œuvre pour l'obtenir : voilà ce dont la France s'indigne encore et s'irrite. Les peuples animés de l'esprit de conquête ne se pardonnent jamais l'un à l'autre ces appétits irré-

Digitized by Google

sistibles de puissance qui font fouler si souvent aux pieds le bon droit, si le bon droit se trouve sur le chemin. Ainsi sont les ambitieux : ainsi ont été la France et l'Angleterre, pendant leur longue lutte suprême de vingt-cinq années, d'où la dernière sortit victorieuse et maîtresse enfin de l'empire qu'elle avait tant convoité. Tout ce que la nation anglaise, par ses organes même les plus éclairés, reproche encore à l'insatiable ambition de la France, la nation française le reproche dans les mêmes termes à l'insatiable ambition de l'Angleterre. Le triomphe chez l'une produit les mêmes résultats que l'abaissement chez l'autre. C'est que le vaincu sent sa force, tandis que le vainqueur, averti par le sort inévitable de tous les empires, craint sa faiblesse. C'est là ce qui rétablit un peu l'équilibre si fortement dérangé de leur puissance respective. Elles sont toujours rivales, parce qu'elles peuvent se faire beaucoup de mal encore. Mais la haute critique, qui aspire à l'impartialité de l'histoire, ne saurait s'associer à de pareils ressentiments, et trop pénétrée de l'amour de la vérité pour écrire des philippiques ou des apologies, elle conserve le plus qu'elle peut, l'avantage du sang-froid dans l'appréciation de ces faits secondaires que l'esprit national dénature. C'est ce que nous allons tenter ici. Examinons donc la légitimité des prétentions de l'Angleterre à l'empire maritime.

L'Empire maritime, avons-nous dit, passe d'un peuple à un autre; les interrègnes, quand il y en a, ne sont jamais bien longs. Après l'Espagne qui se mourait de langueur, quoiqu'elle possédât les plus vastes colonies du monde; après la Hollande, dont l'esprit était plus mercantile que commercial, et dont toutes les actions, au temps de sa plus grande prospérité, furent toujours marquées au coin d'un égoïsme sans grandeur, qui pouvait posséder l'Empire de l'univers maritime? La France? Elle en eut un moment la velléité; mais son génie ne la portait point au delà de l'Océan. L'ambition seule put la jeter sur les routes des deux Indes, où se partageaient les dépouilles des anciens Empires maritimes et les nouvelles terres découvertes. Longtemps on a cru que l'ancienne monarchie avait arrêté l'élan maritime et colonial de la France, que sans les fautes et les lâchetés commises par les ministres du Régent et de Louis XV, la rivale de l'Angleterre lui aurait enlevé l'Inde et l'Amérique du

Digitized by Google

Nord. Le demi-siècle que nous venons de parcourir vient de démontrer victorieusement le contraire. Sous tant de régimes divers, la France a prouvé qu'elle n'était pas destinée à l'Empire maritime. Hardie théoricienne, elle est timide et rétrograde dans la pratique. C'est surtout depuis que ses révolutions l'ont livrée à elle-même, qu'elle montre combien elle est peu faite pour ces grandes spéculations transatlantiques que ni la distance ni les abîmes n'effraient. Sous une dynastie élue ou restaurée, elle est toujours la même, s'effarouchant à la voix de peureux intérêts matériels, faisant de gros livres pour prouver l'excellence de la liberté des échanges entre les peuples, et s'entourant systématiquement d'une triple ligne de douanes qui l'isole du monde commercial, enfin ne sachant pas même encore, après dix ans d'une possession coûteuse, ce qu'elle fera d'Alger qui est à soixante-quinze heures de sa côte méridionale. Il y a plus : on pourrait fort bien prouver que l'impuissance de la nation française à se transporter au delà des mers et à s'y fonder de nouvelles patries, n'a jamais été mieux mise en relief que depuis qu'elle est abandonnée à ses propres inspirations. Car loin d'avoir contrarié son essor, la volonté de ses maîtres absolus semble l'avoir seule poussée aux colonisations. Le règne de Louis XV et celui de Louis XVI ont été surtout les époques des grandes idées coloniales et des beaux succès de sa marine. Combien de fois il est sorti de France de ces audacieux aventuriers qui allaient lui chercher des empires, qu'elle dédaignait de recevoir de leurs mains ou qu'elle savait mal défendre! Les Dupleix et les Labourdonnais ont fait, presque sans ressources et sans secours, des choses prodigieuses dans l'Inde. Mais à quoi leur servait d'ameuter les princes feudataires du Mogol contre l'Angleterre? Les secours qu'ils avaient promis n'arrivaient jamais, et eux-mêmes, à leur retour dans leur patrie, trouvaient des hommes d'Etat, tout occupés des affaires d'Allemagne, qui s'inquiétaient bien de cette superbe terre de l'Indostan qui n'attendait qu'un maître, trop heureux quand ils ne tombaient pas en disgrâce, ou que le Châtelet ne leur faisait pas leur procès. De même dans l'Amérique septentrionale, il se trouva quelques hommes dont le nom parvint à peine jusqu'à leur ingrate patrie, qui conçurent pour elle un admirable projet, qu'elle ne sut ni comprendre ni défendre. Il ne s'agissait de rien moins que de relier le Canada à la Louisiane par les deux immenses

Digitized by Google

fleuves du Saint-Laurent et du Mississipi, au moyen d'une chaîne de cours d'eau et de villes qui auraient enserré de tous côtés l'Amérique anglaise réduite à ses côtes de l'Est. Il n'y eut que l'Angleterre qui comprit ce plan et qui, par la prise de Québec qu'elle se garda bien de restituer, sut en rendre désormais l'exécution impossible. En dépit de tant de fautes, et quoique sa vocation ne l'y portât point, la France fut cependant une grande puissance maritime jusqu'à l'époque de sa révolution. Elle possédait alors St-Domingue et le commerce du Levant : elle venait d'arracher tout un peuple de colons à sa puissante rivale et la plus belle ligne de côtes qu'il y eût à l'ouest de l'Océan; elle avait été victorieuse dans les mers de l'Inde, et sa marine s'était mesurée sans trop de désavantage avec la forte marine anglaise sur le champ de bataille des Antilles. Avec la Hollande qu'on respectait encore et l'Espagne qui ne savait plus qu'épuiser ses flottes et ses trésors au profit de la France, l'équilibre des forces européennes n'était pas tout-à-fait rompu sur les mers; mais tout conspirait à l'avènement d'un Empire maritime nouveau, et 1789 fut le signal de ses envahissements et de son éblouissante grandeur.

Maintenant l'Angleterre, que par habitude nous appelons encore un royaume, c'est l'Empire maritime moderne, dont l'étendue confond la pensée comme celle de l'Empire romain. Certes, si l'on remonte à l'histoire des cinquante années pendant lesquelles cette colossale puissance n'a fait que s'accroître, on y trouvera bien des iniquités commises, bien des crimes de lèze-humanité. Mais est-ce aux peuples conquérants par instinct, est-ce à la France surtout qu'il convient de reprocher à l'Angleterre tout ce qu'elle a pu faire d'injuste et d'odieux pour parvenir à saisir l'objet de sa vaste ambition, le sceptre de l'univers maritime? Tous les Empires en sont là quand ils s'élèvent. C'est une chose fâcheuse à dire, mais que l'on ne doit point dissimuler; il y a toujours à l'origine des Empires de ces flagrantes injustices qui devraient hâter leur chute, et qui cependant assurent leur durée. Sans remonter à l'histoire de la grandeur romaine qui ne nous fournirait que de trop fameux exemples, regardez autour de vous dans l'univers moderne. Étaient-elles justes ces invasions de l'ambitieuse république française qui, sous prétexte de révolutionner l'Europe et de fraterniser avec tous les peuples de la terre, envoyait ses avides proconsuls dans ses nouvelles con-

Digitized by Google

quêtes pour faire l'inventaire de leurs trésors séculaires et les jeter dans le gouffre de la banqueroute républicaine? Furent-ils justes ces partages de royaumes, ces enlèvements des chefs-d'œuvre de l'art, ces impôts forcés prélevés sur la terreur, ces emprisonnements de rois, et toutes ces brillantes violences commises sur le reste du continent par une nation ivre du double délire de la gloire et de la liberté? L'emportement du triomphe les explique, mais ne les justifie pas. D'autres Empires plus calmes, plus fermes dans leur voie silencieuse, ont commis d'aussi grandes iniquités, avec le froid calcul d'un égoïsme plus terrible peut-être; c'est parce qu'ils ont procédé dans leur impitoyable progrès avec ordre et mesure qu'ils en ont recueilli les fruits, au lieu que le cri du sang s'est levé à la fois de toute part contre l'imprudente ambition de la France. Tous les Empires ont eu à répondre devant la postérité des moyens qu'ils avaient employés pour parvenir à l'apogée de leur grandeur. Un jour sans doute, la Pologne partagée qui saigne encore aux flancs de la Russie, lui apparaîtra dans ce jugement suprême comme le spectre de Banquo au festin du roi Macbeth. L'Angleterre, qui n'a point de si grands crimes à se reprocher, devra cependant se disculper d'avoir alimenté le feu d'une guerre continentale qui ne demandait qu'à s'éteindre. L'incendie de Toulon, la prise de Copenhague, la ruine systématique de toutes les marines européennes, et tant d'autres faits qu'il est superflu de rappeler ici, seront à jamais réprouvés par les sévères arrêts de l'histoire. Que chaque nation porte le poids de ses iniquités; mais que celles qui ne sont pas pures d'injustices ne récriminent pas au sujet de mauvaises actions dont elles ont elles-mêmes donné l'exemple. Le bon droit est de tous les pays; ce qui est injuste une fois, ne peut devenir juste en changeant de cocarde.

Mais quand on juge les ambitieux, il ne faut point les envisager exclusivement du point de vue moral. L'ambition est une passion qui égare les peuples comme les individus; ceux qui veulent la fin ont toujours eu la poitrine cuirassée de ce triple acier dont parle Horace, pour savoir vouloir les moyens. Ce que l'humanité demande avant tout, c'est que cette fin lui soit utile. L'Empire maritime était à prendre; il revenait presque de droit à l'Angleterre, à qui la sécurité de sa position insulaire, la trempe sérieuse de son esprit appliqué

Digitized by Google

aux vastes entreprises, son usage précoce de la liberté, promettaient de bonne heure une part puissante d'action dans les destinées du monde. C'était d'ailleurs déjà mériter cet Empire que de le désirer; et une grande nation est-elle plus coupable qu'un grand homme d'obéir à la voix mystérieuse de sa vocation? Du moment qu'on saisit dans son ensemble ce grand fait de la nécessité pour ainsi dire providentielle d'un Empire maritime, on pardonne bien des choses à l'Angleterre : la ruine des colonies fondées par les autres nations européennes, les moyens violents de destruction appliqués à l'anéantissement de leur marine, l'occupation par surprise d'îles et de citadelles importantes, la non-restitution des possessions maritimes qu'elle aurait dû rendre évidemment lors de la grande paix européenne, et ces magnifiques parts de lion qu'elle s'adjuge sans cesse par tout l'univers, non sans indigner sourdement l'ambition française forcée, elle, de ronger son frein. Bien des faits secondaires s'expliquent par le fait principal. L'Empire qui était parvenu à posséder l'Inde tout entière à l'exclusion des autres nations, devait nécessairement s'emparer du cap de Bonne-Espérance, qui est pour lui un point indispensable de relâche, tant que ses navires suivront la route de Barthélemy-Diaz : de là, nécessité de l'enlever aux Hollandais et de ne jamais le leur rendre; nécessité de prendre Maurice, dont le port avait si souvent servi d'asile au bailli de Suffren pendant la dernière guerre maritime de l'Inde. De même il fallait prévoir que, par la suite des temps, lorsque la décadence de l'Empire ottoman permettrait à la civilisation européenne d'y faire irruption, les peuples reprendraient le chemin tracé vers l'orient par l'isthme de Suez : de là, nécessité de jalonner cette route sur la Méditerranée, de conserver Gibraltar, d'occuper Malte, de protéger la prétendue république ionienne, et de prolonger ces jalons depuis la mer Rouge jusqu'à la mer des Indes. La prévoyance de l'Angleterre est si grande, que dans la prévision que la route de Bassora et de Bagdad se rouvre aussi, elle s'est assurée les abords du golfe Persique. Un Empire qui veut vivre ne doit point, ne peut point s'arrêter en chemin. A chaque progrès nouveau de l'Angleterre dans l'accomplissement de ses impériales destinées, l'opinion publique en France se récrie; quoique nous comprenions le sentiment profond de jalousie dont elle est l'expression, nous la trouvons après tout

Digitized by Google

bien naïve. Quand on reconnaît l'existence d'un fait, il faut savoir en admettre les conséquences. L'Angleterre a l'Inde, un peuple et un territoire immense dont elle fait le commerce exclusif : quoi de plus naturel qu'elle multiplie, qu'elle abrège les routes qui la conduisent à ce centre énorme de production et de consommation. Pour communiquer plus rapidement avec l'Italie, Napoléon ouvrait la route du Simplon. Qui l'eût osé trouver mauvais? Ainsi fait l'Angleterre à l'égard des grands chemins de l'Inde : celui qui tourne autour de l'Afrique est bien long; elle le possède, mais elle voudrait l'abandonner. La voie par Suez est pour ainsi dire rouverte, et plus tard, sans doute, elle sera la seule. Reste encore la voie par terre, sur laquelle elle a les yeux fixés, dans la crainte que la Russie ne s'en empare. Nous ne voyons rien que de fort simple dans tout ce qu'elle fait pour se conserver une conquête qu'elle seule, de toutes les nations européennes, a pu faire.

Acceptons l'existence d'un empire maritime, puisqu'il est nécessaire, tôt ou tard, qu'il se forme; reconnaissons qu'avec tout son égoïsme dont nous ne nous cachons pas l'inflexibilité, l'Angleterre sert en définitive aux progrès de la civilisation universelle, et c'est là le grand point. Sans les besoins de son immense commerce, l'Angleterre n'aurait point créé l'industrie moderne qui est quelque chose de si grand et de si nouveau qu'aucun développement de l'intelligence humaine dans l'antiquité ne saurait lui être comparé. C'est à l'Angleterre que l'Europe tout entière, excitée par une noble jalousie ou par une constante émulation, doit l'essor rapide de son activité matérielle. Car il faut le faire remarquer ici, ce qui fait de ce nouvel Empire maritime une puissance bien plus prodigieuse que toutes celles qui l'ont précédée, c'est que l'Angleterre, la première, ne s'est pas contentée de transporter les produits de toutes les nations, de recueillir, comme avaient fait les Hollandais et les Vénitiens, les profits de la commission sur une vaste échelle ou de s'assurer la vente exclusive de tel ou tel objet indispensable de consommation; l'Angleterre a commencé par produire elle-même, et elle s'est mise en mesure de pouvoir toujours donner plus aux peuples de la terre qu'elle ne leur demande. Ses ports ne sont pas qu'un entrepôt; tout son territoire n'est qu'un immense atelier. Or, l'entrepôt existait à Venise et en Hollande; mais ni l'une ni l'autre

Digitized by Google

des ces puissances maritimes ne possédaient l'atelier. Pour l'Espagne, dont nous ne parlons point, elle n'a jamais su que demander de l'argent au Mexique, de l'or au Pérou, s'imaginant, dans sa paresseuse vanité, que les métaux sont la richesse, et ne voyant pas que plus elle en extrayait de ses mines, plus ils perdaient de leur prix et plus elle s'appauvrissait. Aveugle qu'elle était, elle pleurait un galion chargé d'or qu'avait englouti l'Océan, et elle restait indifférente à la perte d'une cargaison de blé dont chaque boisseau renchérissait ou plutôt représentait une valeur métallique toujours plus élevée à l'arrivée de chaque nouveau galion.

Il ne serait pas difficile de réunir une multitude de faits qui prouveraient que l'ambition de l'Angleterre a tourné et devra toujours tourner en définitive au profit de l'humanité. L'Angleterre sait acquérir et sait conserver. Elle seule pouvait posséder l'Inde. Depuis le temps des Portugais, quelle nation européenne avait franchi la lisière des côtes? Aujourd'hui dix à douze marchands se réunissent autour d'une table dans la cité de Londres pour s'entendre chaque semaine sur les affaires de l'Asie méridionale qui leur appartient. Cette compagnie de marchands détrône des rois, règle leurs pensions, arrête la capture d'un royaume réfractaire, biffe de la carte un peuple qui lui déplaît, et pourvoit, du fond de ses bureaux au sort du peuple devant lequel l'insatiable Alexandre crut pouvoir borner ses conquêtes. Voilà un spectacle auprès duquel pâlit presque le souvenir imposant du sénat romain. Quel bien peut faire à l'humanité l'occupation de l'Inde par l'Angleterre? La question est difficile à résoudre maintenant. Nous ne sommes pas de ceux qui pensent qu'une même civilisation est bonne pour tous les peuples; nous savons trop bien l'immense abîme qui nous sépare encore de l'antique civilisation des Brahmes pour espérer jamais que les Indous, sous ce rapport, tirent un grand fruit de la présence d'une armée anglaise parmi eux. Les Anglais, tous les premiers, les Anglais qui ont un merveilleux tact pour découvrir la façon dont il convient que chaque peuple soit traité, n'ont pas tenté seulement de civiliser l'Inde comme l'entendent les philantropes européens. Ils se contentent d'extirper, par de sages défenses, ce que leurs mœurs présentaient d'odieux et de cruel, surtout dans les expiations dictées par un fanatisme sanguinaire. Le véritable bienfait que l'Inde retire

Digitized by Google

de la domination anglaise, c'est le repos. Destinée par le caractère de son peuple, par l'attrait de ses richesses et de son climat, par une espèce de fatalité enfin à être toujours la proie d'un conquérant avide, après tous les sanglants envahisseurs qui l'avaient courbée de siècle en siècle sous le joug d'un despotisme brutal, elle a vu venir à elle des maîtres humains par raison qui ne lui ont demandé que l'obéissance en retour de la paix qu'ils lui apportaient enfin. Cette protection hautaine de la puissance anglaise, son indifférence pour la régénération d'un peuple emprisonné dans ses castes, ne valent-elles pas mieux après tout que d'inutiles et philantropiques tentatives qui n'aboutiraient qu'à la révolte et à la confusion chez un peuple si arriéré encore dont les croyances contrariées réveilleraient la férocité?

Que l'humanité soit juste envers l'Angleterre ; que la famille européenne se garde bien de méconnaître les services qu'elle lui rend, tout en servant ses propres intérêts. Toutes ces terres découvertes depuis plus de trois siècles et qui se découvrent tous les jours encore, qui a su les coloniser comme elle, qui a su comme elle y transporter, y attirer les enfants perdus de l'Europe et y implanter la civilisation chrétienne qui, dans quelques siècles, enserrera le monde? Demandez à la Hollande, demandez à la France ce qu'elles ont fait pour la civilisation dans leurs colonies : rien, ou presque rien. Demandez à l'Espagne (mais c'est aux ombres sanglantes des empires du Mexique et du Pérou à lui adresser cette question) ce qu'elle a fait de l'Amérique qu'elle avait trouvée si fertile et si peuplée. Sur les débris de deux civilisations disparues de la surface de la terre, à la place de dix millions d'aborigènes égorgés ou ensevelis tout vivants dans les mines, elle a fait surgir des peuples mal venus, disséminés sur un immense territoire que leur paresse laisse inculte, presque sauvages dans leur fausse civilisation, héritiers des fautes et des crimes commis sur cette terre douloureuse de proscription, et s'entr'égorgeant sans cesse, comme pour venger les mânes des malheureux sacrifiés à l'avarice castillane. Mais voyez l'Angleterre : ses premiers colons qui débarquent sur la côte occidentale de l'Amérique du Nord sont de vrais chrétiens et d'honnêtes gens; ils achètent le territoire qu'ils viennent occuper ; ils croissent dans le travail et dans la justice, et quand vient le jour de leur séparа-

Digitized by Google

tion d'avec la métropole, c'est un admirable peuple, actif, ardent au travail, impatient de se placer à son rang dans les voies du progrès, une nouvelle Angleterre enfin que l'Empire britannique a donnée à l'univers civilisé. La création d'un tel peuple fait pardonner bien des choses à celui qui l'a porté dans son sein. Mais ce n'est pas là le seul présent que l'Angleterre fera à la famille humaine. Ne sentez-vous pas se remuer sous vos pieds un monde nouveau? Ce monde, il est né d'hier; c'est la terre de Van Diemen, c'est la Nouvelle-Hollande, qui sans l'Angleterre resterait peut-être inhabitée pendant des siècles encore. C'est là qu'elle envoie tous les jours l'écume de sa population; elle en a fait son bagne, mais un bagne grand comme l'Europe, où le vice se sent dépaysé, où les semences étouffées du repentir éclosent sous un autre soleil. Un jour les descendants de tous ces malheureux, épargnés par la clémence de la loi, formeront un peuple puissant qui se séparera sans doute de la métropole. Mais ne trouvera-t-elle pas grâce devant la postérité, la nation qui aura si largement obéi au précepte de celui qui a dit: Croissez et multipliez; et qui n'a pas fait tant de beaux continents pour être éternellement la demeure des bêtes fauves hurlant dans leurs immenses solitudes?

Pour nous qui savons être justes, c'est en contemplant cet imposant spectacle de la puissance anglaise que nous avons combattu les préventions anti-britanniques qui sont pour ainsi dire partout innées en nous sur le continent. L'Angleterre a ses destinées: ne trouvons point mauvais qu'elle les accomplisse, et ne nous opposons à ses envahissements maritimes que quand il lui arrivera de blesser les droits sacrés des nations. L'Angleterre agit dans un but personnel, nous ne le nions pas; mais pour continuer l'analogie que nous avons établie entre les nations et les individus, tous les ambitieux ne sont-ils pas personnels? L'important pour l'humanité, c'est qu'elle en recueille les fruits. Déjà, grâce à l'Angleterre, le continent de l'Amérique septentrionale est couvert d'une population laborieuse qui s'étend partout sur une terre d'une fertilité admirable, où l'homme, le chef-d'œuvre de la même Création qui avait tant fait pour cette belle nature, était seul dégradé. Qui, de l'Espagne, mère-patrie de ces turbulentes républiques par qui le sang coule depuis l'isthme de Panama jusqu'à la Terre de Feu, ou de l'Angle-

Digitized by Google

terre, à qui la nation anglo-américaine doit tous les éléments de grandeur qu'elle développe si rapidement, qui de ces deux nations maîtresses à leur tour de la mer, a le mieux agi selon Dieu et l'humanité? A qui, si ce n'est à celle-ci, la barbarie devra-t-elle un jour d'être repoussée du continent africain, si intrépidement exploité par ses intrépides voyageurs? Qui prépare une Europe nouvelle, que nos neveux verront s'élever un jour parmi les brouillards de l'Océan austral? et si l'Asie, ce berceau de toutes nos croyances, est destinée enfin à recouvrer sa grandeur primitive, qui plus que l'Angleterre est en position d'aider à cette immense régénération? Et pour conclure, puisqu'il fallait qu'une nation européenne possédât l'empire maritime au profit de l'humanité, l'Angleterre n'est-elle pas en droit de dire à tous les peuples qui lui reprochent si amèrement de s'en être emparée, à la France surtout qui n'aurait jamais eu la profondeur de vues et l'esprit de suite qu'il fallait pour concevoir et accomplir de si grandes choses : Que ne l'avez-vous fait? Quand j'aspirai à l'empire des mers, étais-je la plus puissante des nations européennes? Un Christophe Colomb, un Vasco de Gama m'avait-il donné un nouvel univers? Quand je parus enfin sur l'Océan, l'Espagne avait-elle perdu ses immenses colonies? La Hollande ne venait-elle pas de créer les siennes? et le Portugal, tout affaibli qu'il était, n'était-il pas libre de se donner au Brésil les limites qu'on lui refusait sur le territoire européen? Les flottes de la France étaient nombreuses et fortes. Je les ai attaquées. Que n'ont-elles dispersé les miennes? Ai-je empêché enfin aucune nation du continent européen de se développer comme moi, et d'être assez puissante pour occuper les terres qu'il convenait de ne pas laisser incultes ou dans les mains de la barbarie? Si réduite au territoire exigu d'une partie de mon île, avec l'Écosse au Nord qui jetait sur moi ses incorrigibles prétendants, avec l'Irlande à l'Ouest qui me haïssait et ouvrait ses ports à tous mes ennemis, je suis parvenue à posséder l'empire des mers, c'est, qu'aucune de vous, nations européennes, n'était destinée par la Providence à le posséder, c'est que moi seule, Angleterre, je le méritais ; et que la postérité nous juge !

Certes, l'Angleterre aurait le droit de parler ainsi, et la France, qui, malgré l'énorme disproportion de sa puissance maritime et commerciale, se pose encore par habitude sa rivale sur les mers,

Digitized by Google

que pourrait-elle répliquer à une apostrophe aussi concluante? Ces idées, si elles étaient exprimées en France, choqueraient les lecteurs, qui peuvent bien arborer les couleurs de différents partis intérieurs, mais qui dans les questions de suprématie européenne sont tous du parti français. Une pareille doctrine ne manquerait pas de faire crier à l'anglomanie; et en vérité nous concevons fort bien les fortes préventions que le peuple nourrit contre l'Angleterre. Les blessures que cette puissance lui a faites pendant un quart de siècle sont trop saignantes encore pour qu'il les oublie, et il ne serait pas juste d'exiger de lui une vertu de résignation qu'on n'attendrait pas d'un homme. Le temps seul peut adoucir d'aussi cuisants souvenirs. Si l'alliance diplomatique des deux nations a quelque durée, ces jours de pardon et d'oubli sont plus proches qu'on ne croit. Aussi doit-on désirer dans l'intérêt de l'humanité que cette alliance ne soit point rompue, dans les circonstances graves où va peut-être se trouver l'Europe. L'Angleterre, plus que la France même, doit en souhaiter ardemment le maintien. Soyez certain que si l'Angleterre n'avait pas senti que le temps était venu pour elle de se réconcilier définitivement avec la France, toute l'habileté du diplomate célèbre à qui l'on fait honneur de cet étonnant résultat, aurait échoué devant l'inaltérable volonté d'une puissance qui plus que tout autre sait vouloir. L'Angleterre aura compris sans doute, qu'arrivée au comble de tous ses vœux, elle a tout à perdre, rien à gagner désormais dans une conflagration européenne. Ce qu'il lui faut avant tout, c'est la paix qui seule lui premettra de bâtir sa colossale puissance sur des fondements plus solides. Elle peut être inquiétée momentanément du protectorat que s'arroge la France sur un État nouveau qui s'est élevé par le génie d'un grand homme entre la Méditerranée et les Indes. Elle peut encore, par souvenir de ses anciennes jalousies, prendre ombrage d'une colonie africaine qui donne à son ancienne rivale maritime deux cents lieues de côtes sur une mer que celle-ci appelle son lac; elle peut enfin, par suite de sa prudence ordinaire, faire d'énormes préparatifs pour tenir en respect la Russie, cet empire continental du siècle qu'elle surveille, mais qu'au fond elle ne devrait point craindre, parce que leurs destinées sont différentes. Mais elle doit avant tout, désirer le maintien de la paix du monde,

Digitized by Google

qui lui laisse le loisir de surveiller ses grands desseins sur tous les points du globe où elle a planté son drapeau, la paix du monde qui assure seule sa sécurité intérieure et son inviolabilité territoriale, à la merci, en temps de guerre, d'un coup de tête qui jetterait un hardi aventurier sur ses côtes, et d'un coup de vent qui disperserait pour vingt-quatre heures ses formidables flottes.

C'est peut-être ici le lieu de parler de l'expédition que l'Angleterre prépare contre la Chine. La question sera sans doute curieuse à étudier dans la presse française. Dans ce cas seulement, notre justification de la puissance britannique du point de vue social, nous l'avouons, ne saurait être de mise. Le peuple chinois est peut-être le seul du monde qui ne demande rien à la civilisation européenne, et qui n'ait rien à attendre d'elle. A nos yeux, il n'y a aucun parallèle à établir entre la civilisation chinoise et la nôtre. Nous ne pouvons concevoir cette négation constante du progrès, base profonde d'une immuable doctrine politique et coloniale sur laquelle les siècles ont passé sans qu'elle se soit jamais émue de ce qui s'agitait autour d'elle. Cependant une expérience si longue, une durée telle qu'il n'y en a point de semblable dans l'histoire des hommes, la puissance de cette civilisation primitive qui, malgré ses évidentes imperfections, a su dompter les conquérants les plus farouches, qui, vaincue, impose ses éternelles lois au vainqueur, et subsiste dans la défaite comme dans le triomphe, forme un spectacle si étrange et si saisissant à la fois, qu'il y aurait plus que de la légéreté à médire d'un empire destiné peut-être à survivre encore à nos édifices d'un jour, à nous voir nous perdre dans l'abîme du temps, comme il a vu passer Rome, Carthage, l'empire d'Alexandrie et la vieille Égypte, et toutes les civilisations dont l'antiquité nous étonne, tandis qu'elles lui semblent auprès de la sienne, une heure vite écoulée dans le cours des âges. La conquête de la Chine est peut-être la seule à laquelle il serait impie de penser. Ce n'est pas sans un dessein mystérieux de la Providence qu'un pareil phénomène politique existe à l'autre bout de l'Asie. Laquelle d'ailleurs des nations européennes aurait la démence d'y songer? Ce n'est pas l'Angleterre, trop sage et trop prudente pour entreprendre une action brillante, si elle est inutile. Mais l'Angleterre va faire une guerre injuste, que

Digitized by Google

sa position dans l'Inde lui commande. Il nous semble fort simple que le Céleste Empire, puisque c'est ainsi qu'il se nomme, prenne enfin de vigoureuses mesures contre l'introduction d'un détestable poison qui apauvrit ce peuple sensuel, produit dans l'organisme le plus épouvantable marasme, et pourrait, dans un temps assez rapproché, amener une dégénération rapide de l'espèce humaine. L'Angleterre ne voit dans tout ceci qu'une question d'économie commerciale. Le thé dont la Chine conservera toujours nécessairement le monopole, lui est devenu indispensable, et c'est d'ailleurs presque par son entremise exclusive que le continent européen reçoit ce qu'il en consomme. Cette denrée, au lieu de la payer en métal, comme elle faisait il y a quelque vingt ans, elle la paie en opium dont sa domination dans l'Inde lui assure à son tour le monopole. Elle a fait plus, c'était l'Europe qui était tributaire de la Chine; maintenant, cet immense empire reçoit, par le seul port qu'il ouvre à notre avidité commerciale, plus qu'il ne nous donne. Un pareil résultat est fort beau dans un budget et dans un livre de statistique; mais il est fâcheux qu'il s'obtienne aux dépens de la santé humaine, et l'Angleterre, si morale d'ailleurs dans tout ce qui touche à la religion, commet à notre sens une espèce de sacrilège en soutenant la fraude de l'opium. En échange d'une boisson agréable que le peuple chinois veut bien lui vendre, elle lui apporte l'ivresse et la mort. Ici nous trouvons en défaut ce tact du gouvernement anglais qui a toujours su s'approprier l'honneur de résoudre au profit de l'humanité toutes les questions de ce genre. Qu'on lui reproche aujourd'hui de réprimer la traite des noirs, sur le fondement assez hasardé qu'elle y trouve son profit dans la ruine des dernières colonies que possèdent les autres nations, et dans le droit qu'une entreprise éminemment morale lui donne de soumettre tous les pavillons du monde à ses impérieuses visites, il n'en est pas moins vrai, en somme, que c'est à l'Angleterre seule que l'humanité doit la répression de cet infâme trafic, qu'elle seule ne se contente pas d'offrir aux nègres abrutis par l'esclavage une dangereuse liberté, mais qu'elle fonde partout sur la côte d'Afrique et dans l'intérieur même de ce continent inconnu, des villes entières où les malheureux nègres s'initient sous la protection de ses canons, et grâce au zèle infatigable de ses missionnaires, à une certaine ci-

Digitized by Google

vilisation qui par la suite devra bien gagner de proche en proche leurs farouches voisins. Mais dans la question de l'opium, l'Angleterre est entraînée par le sentiment de sa conservation, comme puissance dominante en Asie, à défendre de toutes ses forces une immoralité manifeste. Elle a beau se dire insultée par le gouvernement chinois, lui prêter des injustices et des ridicules qu'il n'a que du point de vue européen, il n'en est pas moins constant au fond, qu'en s'opposant de toute sa puissance à l'introduction de l'opium, ce gouvernement asiatique fait une œuvre éminemment morale, et nous n'avons pas besoin de qualifier l'entreprise contraire. L'empire chinois d'ailleurs est dans une admirable position vis-à-vis de l'Europe. Il n'y a point de droit commun entre elle et lui, puisqu'en principe, il ne veut point communiquer avec les *barbares*. Il ne demande rien à personne, il se suffit à lui-même ; c'est l'Europe qui lui a mendié un port par lequel elle puisse lui acheter toujours une denrée dont elle s'est fait un besoin indispensable ; et en retour de cette grâce, que lui apporte l'Europe? un poison auprès duquel *l'eau de feu* qui a si vite effacé du sol américain sa population aborigène, n'était qu'un innocent tonique.

Il n'est pas douteux que la guerre, si elle a lieu, ne tourne au profit de l'Angleterre, mais nous ne disons point à sa gloire. Tout le bon droit est du côté du peuple chinois, et ce n'est pas l'Europe cette fois qui soutiendra la cause de l'humanité. Les voyageurs, les marins, les commerçants surtout, jugent passionnément le caractère d'un peuple dont l'apathie et le dédain les irritent. Ils en chargent la peinture des couleurs les plus odieuses. On voit bien que leur intérêt ou leur amour-propre dicte leurs jugements. Vraies ou fausses, les exactions et les perfidies des commerçants et des autorités de Canton, s'expliquent par ce grand principe de la politique chinoise : tous les peuples de l'univers sont des barbares avec lesquels il importe à la stabilité de l'Empire de n'avoir aucune communication. Par tolérance, nous les admettons dans un faubourg de Canton ; mais nous conservons le droit de les rançonner et de les chasser même, si leurs procédés nous déplaisent ou s'ils manquent aux conditions qu'ils ont acceptées eux-mêmes. Le commerce anglais qui a le plus à souffrir de la jalouse surveillance des mandarins, parce que ses bénéfices sont fondés sur une contravention con-

Digitized by Google

stante aux réglements prohibitifs de la plus ombrageuse des douanes, appelait depuis longtemps à grands cris l'espèce de croisade commerciale que le gouverneur-général de l'Inde vient de décider contre la Chine. Il est fort probable que l'Angleterre a des vues plus profondes encore que le projet de faire respecter enfin le pavillon britannique. Il ne serait pas impossible qu'elle cherchât à s'assurer vis-à-vis d'un grand centre de consommation à l'embouchure d'un large fleuve, une de ces stations formidables comme elle sait seule en créer, et d'où, à la faveur d'une fraude que la ridicule marine des Chinois n'aurait pas la puissance de réprimer, ses sujets se livreraient en sûreté au commerce immoral, pour la défense duquel elle a pris les armes. C'est une supposition qui n'a rien de forcé, et l'événement montrera cette année si nous avons eu tort de la faire. Quoi qu'il en soit, nous savons d'avance ce que dira la presse française au sujet de l'expédition de Chine. Elle jettera les hauts cris, comme si la chose lui importait le moins du monde, comme si la France, comme si aucun pays de la terre pouvait prétendre dans ce siècle-ci à contrôler le développement, désormais irrésistible, de l'imposant empire britannique.

Revenons à notre sujet dont cette digression nous a un peu écartés. Quel est l'avenir de cet empire? Sa ruine qu'on lui prédit tous les jours, est-elle proche? Comment périra-t-il? Voilà de graves questions, et ce serait folie à nous d'essayer de les résoudre. Ce n'est pas aux contemporains d'un grand fait historique qu'il appartient de scruter de tels secrets d'avenir. La destinée des peuples a des mystères dont ils n'ont pas eux-mêmes la conscience. Comment nous, étrangers à l'Angleterre, qui ne tressaillons pas en elle comme l'enfant dans le sein de sa mère, pourrions-nous pressentir ces symptômes précurseurs de la mort qui se revèlent parfois au milieu de la plus forte vitalité? Cependant nous croyons pouvoir dire un mot sur cette question, qui a été tant de fois agitée au milieu des colères et des ressentiments de la France, et cette fois nous appellerons encore à notre secours les enseignements de l'histoire.

Tous les empires doivent tomber. C'est une condition humaine attachée à leur élévation. Nous ne croyons pas qu'il soit nécessaire de justifier ce principe, nous allions dire ce théorème. Un second principe aussi certain, aussi clairement démontré par l'histoire

Digitized by Google

peut être présenté corollairement sous la même forme d'aphorisme : *Les Empires décroissent dans le même espace de temps qu'ils ont mis à croître;* nous croyons que cette proposition est une des plus importantes à considérer dans l'appréciation générale des grands faits historiques. Il est bien entendu que nous entendons toujours par Empire, l'influence princière du peuple qui, à certaines époques, s'est emparé du sceptre du monde maritime ou continental. L'empire peut tomber sans que la nation soit morte pour cela. Est-il besoin de justifier cette dernière vérité par les grands souvenirs du passé? Prenons au hasard. N'a-t-il pas fallu cinq siècles pour former la puissance romaine, et cinq siècles pour la détruire? Les empires d'Alexandre, de Charlemagne, et de Charles-Quint, ne sont-ils pas tombés aussi rapidement qu'ils s'étaient rapidement élevés? Citerons-nous, pour preuve plus directe et plus frappante, l'empire de Napoléon, dont la chûte retentit encore à nos oreilles? Les empires d'Asie ont obéi à cette même loi. Voyez l'empire ottoman qui, vers le milieu du dix-septième siècle, faisait encore trembler la chrétienté. Mahomet II s'emparait de Constantinople en 1453, au grand effroi de l'univers catholique, et aujourd'hui, en 1840, Abdul-Medjid implore la protection des monarchies chrétiennes. Avant les Turcs, la domination arabe avait mis à grandir et à déchoir dans les trois parties du monde dont elle occupait le littoral méditerranéen, la même proportion de temps que nous remarquons dans la formation et la dissolution des autres empires. Il résulte de ce principe, s'il est vrai, que, les révolutions politiques étant assimilées aux révolutions sidérales, les empires ont comme les astres un moment stationnaire de plus grande hauteur, leur apogée, dont la durée est toujours assez difficile à déterminer; mais, pour rester dans le même ordre d'idées, on peut dire que l'apogée d'un empire se prolonge d'autant plus qu'il a mis plus de temps à croître. Le lecteur nous pardonnera cette excursion dans le dogmatisme historique; nous avions besoin d'énoncer ces principes généraux, pour les appliquer à la situation actuelle de l'Angleterre.

En France, où la puissance anglaise est un spectacle irritant et un objet de perpétuelle envie, on en prophétise tous les jours la décadence. Le jour est proche, s'écrient les publicistes et les ora-

Digitized by Google

teurs ; la superbe Carthage va tomber, et le germe de la ruine est dans son sein. La France fonde secrètement un grand espoir sur l'énormité de la dette anglaise. Quoique, dans son ambition démesurée, l'empire britannique ait ouvert un abîme qu'il lui sera peut-être impossible de combler, nous ne pouvons croire qu'il périsse par sa dette. Le capital de sa richesse est un fait bien plus inouï encore dans les fastes du monde que le capital de sa dette, dont il pourra aisément servir les intérêts, tant qu'il sera maître du commerce du monde. Il faut songer que les créanciers de l'Angleterre, sont presque tous Anglais, et qu'ils lui rendent par conséquent en prospérité matérielle bien au delà de la somme qu'elle leur paie annuellement en espèces métalliques, somme énorme si on la compare au chiffre des autres dépenses de l'État, mais bien faible et fort peu effrayante en présence du revenu général de la nation, auquel elle vient de nouveau se joindre après avoir fait un détour par les caisses du chancelier de l'Échiquier. La dette est un abîme, nous en convenons, du point de vue du remboursement ; mais représentée par un intérêt perpétuellement servi, ce n'est plus un gouffre sans fond où tout entre, d'où rien ne sort, c'est un canal coûteux par où des capitaux s'écoulent avec plus de perte sans doute, que s'ils remontaient plus directement à la source d'alimentation. Si l'Angleterre périt jamais par une banqueroute, la banqueroute sera effrayante, universelle, mais loin d'avoir été déterminée par la dette, elle entraînera la dette avec elle ; c'est que cette immense machine industrielle et commerciale qui a nom Angleterre, devenue inutile au reste du monde, se détraquera tout entière, et que sa chûte entraînera le mal comme le bien, et les forts arcs-boutants qui la soutenaient, et le ver impuissant qui rongeait ses solides murailles. Mais non, l'Angleterre ne périra point par une banqueroute ni partielle ni générale ; les Empires qui se sont élevés avec sagesse ne finissent point de la sorte. Le principe que nous avons exposé est là pour nous rassurer. Venise n'aurait point dû exister le lendemain de la découverte du Cap, et cependant vers la fin du dernier siècle, elle vivait encore du souvenir seul de son existence. Sans le choc fortuit de la révolution française, qui se heurta tout à coup à son cadavre en poussière, elle serait peut-être encore à l'heure qu'il est, et conserverait l'apparence de la vie et de la durée.

Digitized by Google

Mais avant de prédire le jour où l'Empire britannique périra, et de déterminer la cause de sa chûte, il faudrait, avant tout, se demander si, tout immense qu'il nous paraît, il est arrivé à son apogée, si même il n'est pas encore dans sa période ascendante. C'est un point qu'il est impossible, avons-nous dit, aux contemporains de déterminer. Ne sondons point ces mystères de la Providence. Savons-nous quand un grand homme a dit son dernier mot, quand un grand peuple a fait son temps? Qui sait si l'Angleterre n'a pas encore un beau rôle à accomplir? Sans doute, le continent marche à pas de géant vers son émancipation industrielle; sans doute, les grands marchés européens où elle jette encore tant de ses produits lui échapperont successivement. Mais croyez-vous qu'elle soit nation à se laisser surprendre de la sorte? Un peuple consommateur se fait producteur : elle en cherche un autre. N'y en eût-il point, elle en créerait. Quand ses colonies américaines s'émancipèrent au moment où elle allait recueillir les fruits des sacrifices qu'elle avait faits pour les fonder, perdit-elle courage? Non, elle a créé, depuis, une Angleterre australe qui lui échappera sans doute aussi un jour. Mais l'univers est grand, et combien de ses parties sont encore inconnues au commerce des nations civilisées! L'Angleterre les explorera successivement jusqu'au jour où, rejointe partout par la concurrence européenne, dépassée peut-être par l'activité américaine, elle s'avouera enfin inutile et reconnaîtra que son rôle d'empire maritime est fini sur la scène du monde. Mais que de siècles peuvent encore s'écouler jusque-là! Pour nous, qui n'avons aucune raison de désirer sa chute, qui croyons sa conservation nécessaire encore aux progrès de la civilisation moderne, nous ne pousserons pas l'ardeur des théories historiques jusqu'à décider un des plus grands secrets de l'avenir. Dans le nombre infini d'hypothèses que la question présente, nous en avons choisi une seule que nous croyons pouvoir soutenir au besoin par de nombreux exemples. Un Empire tel que celui de l'Angleterre, avons-nous dit, n'est point destiné à périr brusquement. Il n'a rien à craindre ni de sa dette, ni de l'invasion étrangère. L'arrêt de Dieu peut bien frapper subitement un Empire personnifié dans un seul homme. Ne savons-nous pas que l'œuvre de l'homme n'est que misère et vanité? Mais un peuple trouve plus de miséricorde devant sa justice. La nation anglaise tout entière est com-

Digitized by Google

plice de sa grandeur. Sa destinée n'est point sans doute de périr dans une de ces déroutes funestes dont l'époque de la barbarie nous offre seule l'effrayant spectacle. L'avenir lui prépare une mort plus douce, une de ces solennelles agonies qui entourent de tant de silence et de majesté les peuples qui s'éteignent. Elle est bien loin encore du jour où elle se couchera sur son lit funèbre ; et prévoir en ce moment, désirer même une chute qui laisserait inachevée à tous les coins du monde l'œuvre lente et difficile de la civilisation universelle, c'est être plus qu'injuste et téméraire, comme ennemi national ; comme homme, c'est une impiété.

Digitized by Google

LA

COMPAGNIE D'OSTENDE.

(DEUXIÈME ET DERNIÈRE PARTIE.)

On sait que le pape Alexandre VI, usant d'une prérogative dont, au moyen âge, l'Europe chrétienne admettait la légitimité, adjugea par une bulle (4 mai 1493), *ex mera liberalitate, certa scientia ac de apostolicæ potestatis plenitudine,* à Ferdinand le Catholique, les contrées à découvrir à l'occident d'une ligne qu'il tira d'un pôle à l'autre, et qui passait à cent lieues des Açores; la partie orientale était abandonnée aux Portugais, en faveur desquels d'autres brefs pontificaux renfermaient de semblables donations; une bulle de Sixte IV (1481) avait même déjà effectué un premier partage entre les deux puissances maritimes de l'époque.

La sentence arbitrale d'Alexandre VI, loin de calmer les parties, souleva des difficultés que chercha à aplanir un traité conclu à Tordésillas (7 juin 1494) : le méridien du souverain pontife fut

Digitized by Google

reculé de 270 lieues vers l'occident. Dès lors le globe entier fut partagé, quant aux découvertes maritimes, en deux portions égales, dont les Moluques devinrent le point de jonction dans l'hémisphère oriental.

Les deux nations copartageantes convinrent entre elles que, pour éviter toute collision, les Portugais ne dépasseraient pas à l'occident la ligne fixée par le traité de Tordésillas, et que, de leur côté, les Espagnols renonceraient à naviguer vers l'orient par le cap de Bonne-Espérance. Ce devint pour ces derniers une nécessité de chercher à l'ouest un passage qui leur ouvrît la vaste mer du Sud; la découverte du détroit de Magellan (1520) et la première circumnavigation du globe furent le résultat de ces recherches.

Satisfaits du lot qu'ils s'étaient libéralement départi, du monopole qu'ils exerçaient sans contradicteurs, les deux peuples maintinrent religieusement leur convention : les Portugais continuèrent à se diriger vers les Indes orientales par le cap de Bonne-Espérance, les Espagnols par le détroit de Magellan.

Cet état de choses durait depuis un siècle, quand les provinces septentrionales des Pays-Bas secouèrent le joug de l'Espagne, et arborèrent le drapeau de l'indépendance. Le cabinet espagnol crut les punir en leur fermant les ports où, d'habitude, leurs marchands venaient se pourvoir des denrées coloniales qu'ils distribuaient ensuite au reste de l'Europe. Cette mesure eut un résultat tout contraire à celui qu'on en attendait : les Hollandais, exclus de la Péninsule, songèrent à se procurer directement ces objets qui jusqu'alors ne leur étaient parvenus que par intermédiaires. Ils ne connaissaient pas les mers de l'Inde, où ils n'avaient fait encore que quelques insignifiantes expéditions; l'audace et la nécessité suppléèrent à l'habitude. Ils n'avaient pas de colonies; ils s'en procurèrent aux dépens du Portugal qui (depuis 1580) gémissait sous la domination de l'Espagne, du Portugal à qui cette fatale domination portait malheur, comme aux autres peuples obligés de la subir.

Trois ans s'étaient écoulés depuis la défense impolitique faite aux Hollandais, et leurs progrès maritimes avaient été tellement rapides, qu'ils crurent pouvoir établir leur célèbre *Compagnie des*

Digitized by Google

Indes orientales (1602); l'octroi lui abandonnait le commerce exclusif de ces contrées lointaines.

Pendant les quarante années qui s'écoulèrent jusqu'au traité de Munster, la Hollande continua à s'agrandir aux Indes. Elle fit aussi, sur les côtes d'Afrique et sur le continent américain, des conquêtes qui motivèrent l'établissement de sa *compagnie des Indes occidentales;* l'octroi qui l'institua lui fut accordé à l'expiration de la trêve convenue (1621).

En 1648 vint pour les Provinces-Unies le moment de traiter avec le petit-fils de Philippe II.

La paix fut enfin signée, et le traité qui la scella fut le désastreux traité de Munster, dont la funeste influence s'est étendue jusqu'à nous. Il fut rédigé d'une manière obscure qui laissait de larges ouvertures aux interprétations; chacune des parties spéculait sur l'avenir, qui permit à la Hollande seule de mettre à profit ses clauses ambiguës.

L'indépendance des provinces rebelles était reconnue d'une manière définitive; on leur abandonnait leurs conquêtes dans le Brabant, la Flandre, le Limbourg et la Gueldre; la possession exclusive de la Meuse et de l'Escaut leur était ainsi assurée, et, pour plus de garantie, un article (l'art. 14) qui occupe encore dans nos annales une triste page, stipulait la clôture absolue de ce dernier fleuve; deux autres articles (les art. 5 et 6) réglaient le sort des colonies, et y maintenaient le *statu quo* déjà admis pour les possessions continentales; tout ce que les Hollandais avaient enlevé aux Portugais leur était irrévocablement cédé, et on leur reconnaissait même le droit de reprendre, sans enfreindre le traité, les lieux dont ces derniers étaient parvenus à se remettre en possession; il était enfin convenu que les Espagnols s'abstiendraient de la fréquentation des places que les Hollandais occupaient dans les Indes, et réciproquement. La cour de Madrid n'avait reculé devant aucun sacrifice pour acheter la neutralité de la Hollande, pour obtenir la fin d'une guerre de trois quarts de siècle qui avait compromis sa dignité, épuisé ses ressources. Le traité, il est vrai, ne portait pas un préjudice direct à l'Espagne; il frappait le Portugal et la Belgique, dont l'existence commerciale était détruite par sa base.

Digitized by Google

C'est des articles 5 et 6 du traité de Munster, combinés avec la bulle d'Alexandre VI et le traité de Tordésillas, que la Hollande, dans le débat concernant la compagnie d'Ostende, fit dériver son droit d'exclure la Belgique du commerce des Indes. Une lutte très-vive s'engagea sur l'interprétation des dispositions invoquées. Des livres, des mémoires, des pamphlets furent publiés de part et d'autre [1].

L'argumentation principale de la part de la Hollande consistait à dire que, par suite de la démarcation anciennement établie par les bulles des papes et par le traité de Tordésillas, l'Espagne n'avait, à l'époque du traité de Munster, aucun droit de commercer dans tout l'espace compris entre le cap de Bonne-Espérance et les Moluques; que, par le traité de Munster même, Philippe IV s'était engagé à maintenir sa navigation dans les limites où elle s'était tenue jusqu'alors, *sans pouvoir s'étendre plus avant;* que l'engagement de Philippe IV devait être sacré pour Charles VI, puisque

[1] Voici les dispositions des art. 5 et 6 du traité de Munster qui faisaient l'objet du débat :

Art. 5. « La navigation et trafic des Indes orientales et occidentales sera maintenue « selon et en conformité des octrois sur ce donnés ou à donner ci-après, pour sûreté « de quoi servira le présent traité et la ratification d'icelui qui, de part et d'autre, en « sera procurée... et un chacun, savoir les susdits seigneurs Roi et États respective- « ment demeureront en possession et jouiront de telles seigneuries, villes, châteaux, « forteresses, commerce et pays ès Indes orientales et occidentales, comme aussi au « Brésil et sur les côtes d'Asie, Afrique et Amérique respectivement, que lesdits sei- « gneurs Roi et États respectivement tiennent et possèdent, en ce compris spéciale- « ment les lieux et places que les Portugais, depuis l'an 1641, ont pris et occupés sur « lesdits seigneurs États; compris aussi les lieux et places qu'iceux seigneurs États « ci-après, sans infraction du présent traité, viendront à conquérir et posséder;... en « outre a été conditionné et stipulé que les Espagnols retiendront leur navigation en « telle manière qu'ils la tiennent pour le présent ès Indes orientales, sans se pouvoir « étendre plus avant, comme aussi les habitants de ce Pays-Bas s'abstiendront de la « fréquentation des places que les Castillans ont ès Indes orientales... »

Art. 6. « Et quant aux Indes occidentales, les sujets et habitants des royaumes, « provinces et terres desdits seigneurs Roi et États respectivement, s'abstiendront de « naviguer et trafiquer en tous les havres, lieux et places garnis de forts, loges ou « châteaux, et toutes autres possédées par l'une ou l'autre partie; savoir que les sujets « dudit seigneur Roi ne navigueront et trafiqueront en celles tenues par lesdits sei- « gneurs États, ni les sujets desdits seigneurs États en celles tenues par ledit seigneur « Roi... »

Digitized by Google

Philippe avait stipulé pour tous ses héritiers et successeurs. A la vérité, le traité de Munster ne parlait que des Espagnols et non des Belges; mais il était impossible, disait-on, que ce traité imposât à une partie des sujets de Philippe des obligations dont d'autres seraient exempts; comment les Belges auraient-ils joui d'un privilége dont les Espagnols ne jouissaient pas, eux qui devaient en être exclus à bien plus forte raison, puisqu'ils n'avaient à cette époque jamais navigué aux Indes, et que leurs droits, s'ils en avaient eu, étaient prescrits par le non-usage?

Jamais argumentation diplomatique ne couvrit plus scandaleuse mauvaise foi. C'était le gouvernement protestant de la Hollande, soutenu par le gouvernement protestant de l'Angleterre, qui faisait revivre au dix-huitième siècle, pour s'en faire une arme contre ses rivaux, un des actes les plus exorbitants de la puissance papale au moyen âge, un acte que les conquêtes maritimes de la Hollande et de l'Angleterre avaient mis elles-mêmes au néant. C'était la Hollande qui, après avoir fait de si glorieux efforts pour établir la liberté des mers, se retournait contre le principe de sa propre origine, et, à un siècle de distance, se mettait à réfuter par des arguties le célèbre ouvrage que Grotius avait consacré à la défense de ses droits[1]. On invoquait, pour exclure la Belgique de la navigation des mers lointaines, une prescription de non-usage, comme si la Hollande et l'Angleterre ne s'étaient pas trouvées autrefois dans la même position à l'égard de l'Espagne et du Portugal qui les avaient devancées d'un siècle. On faisait revivre le traité de Tordésillas contre l'Espagne pour l'exclure de l'hémisphère oriental, et on ne le laissait pas subsister en sa faveur, car elle n'avait plus le monopole de l'hémisphère occidental. On assimilait les Belges aux Espagnols, comme si les deux pays, quoique soumis au même souverain, n'avaient pas toujours eu une existence distincte, comme si leur séparation actuelle n'en était pas elle-même une preuve évidente. De quel droit pouvait-on interdire à la Belgique la faculté de parcourir les mers, faculté dont jouissaient tous les États maritimes de l'Europe; à une époque surtout où l'Espagne, le Portugal, l'Angleterre, la Hollande, le Danemarck, avaient leurs colonies?

[1] *Mare liberum;* dissertation sur la liberté des mers, ou du droit qu'ont les Hollandais de commercer librement avec les Indes; par *Grotius*. Leyde, 1618

Digitized by Google

Jamais on n'avait songé à donner au traité de Munster cette interprétation, dont l'invention tardive fut due, suivant toute apparence, à un avocat de la compagnie hollandaise, nommé *Abraham Westerveen*. En 1698, lorsque la Belgique était encore gouvernée par le même souverain que l'Espagne, un octroi avait été obtenu de Charles II pour y établir une compagnie qui fît le commerce des Indes orientales. Cet octroi avait été publié sans opposition ni protestation de la part de la Hollande : mais il ne put recevoir son exécution, par suite de la guerre à laquelle donna bientôt lieu la succession du monarque espagnol. Peu d'années après, avant même que l'Autriche fût entrée en possession de la Belgique, lorsque le pays était encore soumis à des commissaires anglais et hollandais, plusieurs vaisseaux partirent des ports de la Flandre pour les Indes orientales sans que ces étrangers y missent le moindre obstacle. Les armements continuèrent, quoique peu considérables ; et ni à Anvers, où fut conclu le traité de la Barrière, ni à La Haye, où se négocia la convention de 1718, on ne tenta de trouver dans le traité de Munster un moyen de s'y opposer. Ce système, ainsi que nous en avons déjà fait la remarque, ne se trouve pas même dans les premières notes adressées au cabinet de Vienne par l'Angleterre et la Hollande.

Les principaux écrivains qui prirent part à ce débat furent, du côté de la Hollande, Abraham Westerveen [1] et Barbeyrac [2] ; et, du côté de l'Autriche, Neny [3] (père de l'auteur *des Mémoires historiques et politiques sur les Pays-Bas autrichiens*), qui avait

[1] *Dissertatio de jure quod competit societati privilegiatæ fœderati Belgii ad navigationem et commercia Indiarum orientalium, adversus incolas Belgii hispanici hodiè austriaci.* (In-quarto de 20 pages, sans nom d'auteur.)

Dissertatio secunda de jure quod competit, etc. (In-4° de 31 pages, avec le nom de l'auteur.)

[2] *Défense du droit de la compagnie hollandaise des Indes orientales contre les nouvelles prétentions des habitants des Pays-Bas autrichiens, et les raisons ou objections des avocats de la compagnie d'Ostende.* (In-4° de 31 pages. La Haye. 1725.)

[3] *Réfutation des arguments avancés de la part de MM. les directeurs des compagnies d'Orient et d'Occident des Provinces-Unies, contre la liberté de commerce des habitants des Pays-Bas, sujets de S. M. I. et C., dans les climats éloignés, à prétexte des articles 5 et 6 du traité de Munster.* (In-4° de 71 pages, avec la signature de Neny. Bruxelles, 1723.)

Réponse au discours répandu dans le public, intitulé : Dissertation sur le

Digitized by Google

déjà négocié à La Haye, et qui écrivait sous l'inspiration du marquis de Prié; Dumont, baron de Carelscroon[1] (l'auteur du *Corps universel diplomatique*); Pattyn[2], conseiller de Malines; von Berger ou Bergerus, écrivain allemand. Ces écrits en général sont d'une rédaction diffuse et pénible. Le point de vue en est aussi rétréci que si le débat n'avait pour objet qu'un intérêt ordinaire de procédure. Les défenseurs de la compagnie belge, dont la cause était si belle, suivent leurs adversaires dans toutes leurs arguties sans bonne foi; ils développent aussi en faveur de la Belgique un genre d'argument qui atteste l'absence de dignité nationale. Ainsi ils ne manquent pas d'insister sur cette considération, que la Belgique doit servir de barrière à la Hollande; que, si elle n'a pas de commerce, elle s'appauvrira au point de ne pouvoir ni lui payer ses subsides, ni entretenir convenablement ses forteresses; que, dès lors, il est de l'intérêt des États-Généraux de ne point lui interdire le commerce qu'elle ambitionne; puis, au risque de paraître peu logiques, ils

droit qu'a la compagnie privilégiée des Provinces-Unies à la navigation et au commerce des Indes orientales, contre les habitants des Pays-Bas espagnols, aujourd'hui autrichiens. (In-4° de 82 pages, sans le nom de l'auteur.)

[1] *La vérité du droit, du fait et de l'intérêt de tout ce qui concerne le commerce des Indes, établi aux Pays-Bas autrichiens, par octroi de S. M. I. et C., exposée au jugement du public avec sincérité et candeur, sans passion, sans déguisement, sans artifice et sans jamais supposer pour chose constante et avérée celle-là même qui est en discussion.*

[2] *Mare liberum ex jure naturæ, gentium et civili assertum, vindicatum, redivivum. Mechliniæ,* sans date. (In-8° de 203 pages, avec cette épigraphe tirée du psaume 94 : *Quoniam ipsius est mare, et ipse fecit illud.*) Ce titre était une épigramme. Dans cette dissertation, qui fit grand bruit, Pattyn prit la défense de la liberté commerciale contre le monopole, faisant sien le titre de l'ouvrage du Hollandais Grotius.

On peut ajouter aux brochures qui précèdent les suivantes, contre la compagnie d'Ostende : *Lettre d'un membre de la province de Hollande à un membre de la province de Gueldre* (In-folio de 9 pages), et *lettre de M. Forman à M. Guillaume Pulteney, membre du conseil privé de S. M. Britannique,* etc. (In-4° de 28 pages.) Pour la compagnie d'Ostende : *Lettre à un ami en Hollande, au sujet de la nouvelle compagnie impériale des Indes, datée d'Ostende, le* 15 *mars* 1724 (In-4° de 40 pages), et *Lettre d'un négociant à son ami à Londres, touchant la compagnie d'Ostende, écrite d'Amsterdam, le* 12 *septembre* 1726 (In-4° de 12 pages); puis la brochure allemande de von Berger, intitulée : *Gründliche erweisung von ihro Keyserlichen Majestaet habendem rechte zu aufrichtung einer Ost- und West-Indischen compagnie in dero osterreichischen Niederlanden.*

Digitized by Google

ajoutent : Ce commerce, en définitive, à quoi se réduit-il? presqu'à rien : au droit d'envoyer, chaque année, deux ou trois navires aux Indes, de se pourvoir des denrées coloniales nécessaires à la consommation intérieure. Ainsi l'on s'amoindrit le plus qu'on peut, on se crée des titres à une tolérance de dédain, on se fait, en quelque sorte, un bouclier de sa propre humiliation. Triste fruit d'un long asservissement à des dominations étrangères qui rabaissent un peuple à ses propres yeux, et, lui faisant perdre sa dignité et ses susceptibilités de nation, l'assimilent à ces mendiants qui se prévalent de leurs infirmités pour solliciter la commisération publique!

C'est aussi cette position particulière de la Belgique, cette situation subalterne, qui frappa ses efforts de stérilité. Le souverain qui la gouvernait sans la connaître, ne prit jamais ses intérêts à cœur, et ils n'eurent dans sa pensée qu'une place secondaire. La Belgique était pour la cour de Vienne une sorte de colonie dont la possession flattait l'amour-propre impérial, mais qui, bonne à conserver comme trophée oumoyenéventuel d'échange et de transaction, ne pouvait néanmoins prétendre à la même part de soins et de sollicitude que les territoires soumis plus directement à la domination de l'Empereur, et intéressant de plus près l'honneur de sa couronne.

Une préoccupation absorbait l'Empereur à cette époque. Désespérant d'avoir des héritiers mâles, il crut que, pour assurer ses Etats à sa fille Marie-Thérèse, il convenait de déterminer la manière dont sa succession s'ouvrirait; tel fut le but qu'il se proposa dans le document auquel il donna le nom de pragmatique sanction. La pragmatique déclarait que toutes les possessions de la maison d'Autriche formeraient une masse indivisible, qui se transmettrait aux héritiers mâles de l'Empereur, s'il en survenait, et, à leur défaut, aux archiduchesses ses filles. Faire agréer cette pragmatique par l'Empire et dans ses Etats héréditaires, ne lui suffisait pas; il voulait la faire reconnaître par les puissances européennes.

Cet intérêt le passionna beaucoup plus que celui du maintien de la compagnie d'Ostende.

Ce fut peu de mois après la publication de l'octroi de cette compagnie, que s'ouvrit le congrès de Cambrai [1]. Charles VI n'avait pas

[1] En avril 1724.

Digitized by Google

encore officiellement renoncé à ses prétentions au trône espagnol, il n'avait pas fait la paix avec Philippe V, et leur mésintelligence menaçait constamment l'équilibre politique établi par les traités d'Utrecht. On en avait eu récemment la preuve : Albéroni, pour mettre à exécution son projet de rendre à l'Espagne les possessions italiennes, qui venaient de lui être enlevées, avait, malgré la triple alliance de 1717 [1], envahi la Sardaigne et la Sicile. Inhabile à se défendre lui-même, Charles VI réclama l'appui des cabinets dont il avait précédemment rejeté les offres, et la quadruple alliance détermina les conditions auxquelles les deux puissances *devaient* se réconcilier. La cour de Vienne y accéda, mais Philippe V ne voulut pas se laisser dicter la loi, et il fallut, pour le forcer à renvoyer son guerroyant ministre, une invasion française en Navarre et la défaite de sa flotte par les Anglais. Alors seulement il accepta des médiateurs, et le congrès de Cambrai fut chargé de terminer le différend.

Les négociations préliminaires furent longues. Parmi les causes de discorde figuraient la grande maîtrise de l'ordre de la Toison d'or, que chacun des deux monarques s'obstinait à conserver, et le titre de Majesté Catholique dont l'Empereur ne voulait à aucun prix se dessaisir. L'Espagne avait peu de bonne volonté, au moins en apparence, et depuis un an que le congrès était ouvert, les plénipotentiaires n'avaient pas fait un pas vers une conclusion, quand tout à coup les puissances qui avaient eu tant de peine à faire admettre leur médiation, aux efforts desquelles on opposait des obstacles imaginaires, apprirent à leur grande indignation que les parties belligérantes s'étaient avisées de conclure la paix sans employer d'intermédiaires. C'était le résultat du dépit qu'avait causé à Philippe V le renvoi de l'infante destinée à Louis XV. Un traité signé à Vienne le 30 avril 1725, détermina les clauses de la réconciliation; en retour de la garantie promise à sa pragmatique, l'Empereur faisait à son rival plusieurs sacrifices personnels. Cette convention ne contenait rien d'hostile aux autres puissances, qui ne pouvaient se plaindre que d'un manque d'égards. Mais une autre, qui fut conclue le même jour, et dont on ne tarda pas à connaître l'objet quoiqu'elle eût été destinée à rester secrète, devait être différemment

[1] Conclue entre la France, l'Angleterre et la Hollande.

Digitized by Google

accueillie : elle stipulait une alliance défensive, fixait les secours à fournir respectivement en cas d'attaque, admettait les sujets de l'Empereur dans tous les ports d'Espagne sur le pied des nations les plus favorisées, et garantissait à celle des deux puissances dont les vaisseaux subiraient une agression de la part de qui que ce fût, les secours et l'assistance de l'autre. Une clause par laquelle l'Autriche promettait ses bons offices pour faire restituer à l'Espagne Gibraltar et Port-Mahon, intéressait particulièrement l'Angleterre. On allait jusqu'à soutenir que les deux puissances contractantes avaient projeté le rétablissement du Prétendant. D'un autre côté, le duc de Ripperda, devenu premier ministre, disait ouvertement qu'il était question d'un mariage entre l'infant don Carlos et la fille aînée de l'Empereur, projet de nature à inquiéter les puissances européennes, par la crainte de voir ressusciter un jour la vaste monarchie de Charles-Quint.

Un troisième traité, signé le lendemain, devait alarmer la Hollande : il spécifiait les avantages commerciaux dont on était seulement convenu d'une manière générale ; l'art. 36 autorisait la compagnie d'Ostende à débiter dans tous les États de l'Espagne, les denrées à provenir des colonies qu'elle pourrait acquérir aux Indes, et assimilait les Belges aux Hollandais en leur accordant « toutes « les choses qui ont été accordées aux seigneurs États-Généraux « des Provinces-Unies par le traité de l'année 1648, tant à l'égard « des Indes que de toutes autres choses qui seraient applicables au- « dit traité, et ne lui seraient point contraires, comme aussi à la « paix conclue entre Leurs Majestés. »

Le commerce d'Amsterdam jeta un cri d'alarme. Les mémoires que les directeurs des deux compagnies adressèrent aux États-Généraux, leur représentaient le traité de commerce comme violant celui de Munster et les droits qu'il leur avait reconnus. L'envoyé hollandais à Madrid eut ordre de porter plainte dans ce sens. Son mémoire, rédigé en termes assez aigres, pouvait se résumer ainsi : l'Espagne s'est engagée, par le traité de Munster, à ne pas trafiquer dans le district qu'elle abandonnait à la compagnie des Indes orientales, et ne peut plus en conséquence déléguer un droit dont elle s'est privée elle-même ; en outre, elle a promis, par le traité d'Utrecht, de ne pas concéder à d'autres puissances des avantages dont

Digitized by Google

ne jouiraient point les sujets de la République, ce qu'elle fait cependant en faveur des sujets de l'Empereur. C'étaient là des infractions formelles à la foi promise, et on espérait que Philippe V les ferait réparer, en retirant à la compagnie d'Ostende la faculté qu'il lui avait accordée [1].

Les États-Généraux se croyaient d'autant plus autorisés à adopter cette interprétation du traité de Munster, que l'Espagne elle-même, à une époque où elle n'avait pas encore fait sa paix avec l'Autriche, en avait reconnu la justesse dans la note qu'elle adressa au ministère britannique pour l'engager à faire de l'octroi de la compagnie d'Ostende un des points principaux à traiter au congrès de Cambrai.

Néanmoins, ce ne fut pas la Hollande qui donna l'impulsion au mouvement de résistance dont les traités de Vienne furent l'objet; les cours de Londres et de Versailles n'avaient pas besoin d'être stimulées : Georges Ier redoutait les mouvements jacobites, et le duc de Bourbon, qui gouvernait alors la France, savait que le ressentiment du cabinet de Madrid tombait principalement sur lui, l'auteur du renvoi de l'infante. Ils entraînèrent assez aisément le chef de la monarchie prussienne, rivale de l'Autriche en Allemagne, et les trois cours réunies signèrent, le 3 septembre 1725 [2], un traité destiné à contre-balancer les effets de l'alliance conclue à Vienne quelques mois auparavant. Ce traité, qui prit le nom d'*alliance de Hanovre*, garantissait à chacune des trois puissances ses possessions, *et en particulier les droits qui regardaient le commerce dont les alliés jouissaient ou devaient jouir respectivement;* un article déterminait le contingent des secours à fournir, dans le cas où l'un des contractants serait attaqué *en haine de cette alliance ou sous quelque autre prétexte.*

De part et d'autre on s'occupa du soin de recruter des accessions. La cour impériale gagna à sa cause le cabinet de Saint-Pétersbourg, et parvint à obtenir du roi de Prusse qu'il se retirât secrètement de l'alliance de Hanovre. La France et l'Angleterre, de

[1] Les traités entre l'Autriche et l'Espagne, les mémoires des directeurs, et la note de l'envoyé hollandais, se trouvent dans le IIe vol. de *Rousset*.

[2] A Herrenhausen, près de Hanovre.

Digitized by Google

leur côté, cherchèrent à attirer la Hollande, dont on était formellement convenu de réclamer l'adhésion [1].

Au point où les choses en étaient venues entre les cabinets de Vienne et de La Haye, cette accession devait être prévue; cependant, les États-Généraux, songeant aux 600 millions de florins que leur avait fait dépenser la coopération à la guerre pour la succession d'Espagne, hésitèrent près d'une année avant de s'associer à une alliance qui menaçait de nouveau la tranquillité générale. Peut-être une politique habile eût-elle tiré parti de cette répugnance, surtout s'il était vrai, et Prié le dit dans un de ses rapports [2], que les directeurs des compagnies hollandaises en fussent venus à regarder la question de l'octroi impérial comme ne pouvant plus occasionner de rupture entre les deux États; c'est, du moins, ce qu'ils devaient avoir déclaré à un émissaire du ministre. Nous croyons, toutefois, que ce dernier se faisait illusion, s'il se flattait d'obtenir la reconnaissance entière de l'octroi. Seulement on pouvait, avec plus de dextérité, arriver à une transaction.

Mais les négociations entamées à ce sujet furent conduites, de la part de l'Autriche, avec peu d'habileté. Au lieu de se hâter de prendre les devants, on attendit que les ambassadeurs anglais et français eussent fait des propositions avantageuses aux États-Généraux, et que les délibérations commencées dans les provinces fussent assez avancées pour que plusieurs d'entre elles [3] eussent déjà préjugé la question en ne s'occupant plus que des conditions de l'accession à l'alliance de Hanovre. C'est quand les choses en furent là que l'Autriche intervint; c'est alors que son ambassadeur extraordinaire à la Haye réclama des États-Généraux, au nom de l'affection que Charles VI disait avoir toujours portée à la République, une démarche tout opposée : l'accession à l'alliance de Vienne. Dans les conférences qui s'ouvrirent, il offrit de définir les localités où la compagnie d'Ostende pourrait trafiquer, les espèces de marchandises qu'elle serait autorisée à rapporter des Indes, et le nombre de vaisseaux à expédier par elle; on lui répondit par un refus d'admettre

[1] Art. 7 du traité.

[2] Rapport déjà cité du 16 avril 1725.

[3] La Hollande et la Frise entre autres.

Digitized by Google

toute proposition qui ne consacrerait pas la cessation absolue du commerce des Belges. L'envoyé de l'Empereur déclara que l'Autriche et l'Espagne étaient fermement décidées à réprimer de concert les démarches hostiles à leur commerce respectif; mais cette manifestation ayant produit un effet tout différent de celui qu'il espérait, il n'est pas d'effort qu'il ne fît pour en atténuer l'effet; il alla jusqu'à insinuer que si la chose eût encore été à faire, Charles VI n'eût pas établi la compagnie d'Ostende, ajoutant toutefois que sa dignité exigeait désormais qu'il la maintînt : Accédez au traité de Vienne, disait-il, et satisfaction vous sera donnée.

La cour de Vienne, voyant que ses supplications comme ses menaces restaient sans résultat, se décida à proposer la médiation de l'Espagne. Mais en supposant, ce qui n'était pas vraisemblable, que la Hollande pût accepter la médiation d'une puissance qui venait de se prononcer contre elle après avoir plaidé sa cause plusieurs mois auparavant, la manière dont on s'y prit était de nature à faire échouer cette nouvelle tentative. Dans la dépêche adressée à cet effet par Philippe V aux États-Généraux, le monarque usait envers une puissance indépendante des formes qu'il employait à l'égard de ses propres sujets [1]; de plus, l'ambassadeur qu'il chargeait d'appuyer l'offre de sa médiation, était hostile à l'alliance de l'Autriche et au système qui prévalait alors à Madrid [2]. Les États-Généraux rejetèrent la médiation, se fondant sur ce que le traité de commerce conclu entre les deux cabinets, et la notification menaçante faite de leur part, ne leur promettaient pas un arbitrage impartial; ils relevèrent avec amertume la contradiction où était tombée la cour d'Espagne : L'interprétation qu'elle avait jugée bonne en 1724, lui disaient-ils, avait-elle cessé de l'être en 1725?

Comme la discussion sur l'accession à l'alliance de Hanovre continuait dans les provinces, que plusieurs avaient déjà décidé la question dans un sens affirmatif, et que des démarches avaient eu lieu auprès des ambassadeurs de France et d'Angleterre pour les

[1] *Lettre d'un membre de la province de..... à un autre membre de la même province*. Rousset, vol. II, p. 292.

[2] Rousset, vol. II, p. 246.

Digitized by Google

sonder sur la nature des réserves que la Hollande pourrait mettre à son alliance, on décida à Vienne d'user encore une fois d'un langage menaçant : communication fut donnée aux États-Généraux d'une lettre autographe par laquelle Philippe V, réitérant ses offres de médiation, déclarait son intention de maintenir le traité de Vienne qui l'obligeait à prêter main-forte à son allié, si celui-ci éprouvait un dommage de quelque part que ce fût. Les États-Généraux ne cédèrent point, et la cour de Madrid s'étant vantée de pouvoir, mieux qu'aucune autre puissance européenne, présenter à la Hollande une indemnité convenable : la Hollande, lui répondit-on, n'acceptera pas d'autre indemnité que la révocation de l'octroi.

Quoique toutes les provinces, celle d'Utrecht exceptée, se fussent prononcées pour l'accession à l'alliance de Hanovre, les États-Généraux hésitaient encore à prendre une décision définitive : l'intérêt de la Hollande, leur disait-on, lui commande de se tenir, autant que possible, neutre dans les querelles entre les puissances européennes ; mais n'oubliez pas que si elle refuse sa coopération à l'Angleterre et à la France, ces deux puissances se montreront peu soucieuses de ses intérêts ; les négociations où l'Autriche tâche de vous attirer, sont un long procès par écrit que vous êtes destinés à perdre, dès que votre refus vous aura enlevé l'appui de ceux qui veulent, de prime abord et sans litige, vous accorder l'objet de votre demande, la cessation du commerce des Indes en Belgique [1].

Les réclamations du commerce d'Amsterdam et les intrigues des ambassadeurs de France et d'Angleterre finirent par l'emporter. Après avoir obtenu toutes les garanties désirables, les États-Généraux se décidèrent à accéder à l'alliance de Hanovre [2]. L'acte d'accession ne contenait rien de particulier, mais un article séparé déclarait formellement que le droit d'exclure les Belges du commerce des Indes, droit que la Hollande faisait dériver du traité de Munster, était compris au nombre de ceux dont l'alliance de Hanovre garantissait

[1] *Lettre d'un membre de la province de..... à un autre membre de la même province.* Rousset, vol. II, p. 273 et 291.

[2] L'acte d'accession des États-Généraux porte la date du 9 août 1726.

Digitized by Google

le maintien; il ajoutait que « si, à cause de l'exercice de ce droit, « ou en haine de cette alliance, il arrivait quelque brouillerie, et « que Sa Majesté impériale, contre toute attente, voulût suspendre « ou retenir le payement des subsides dus à la République..... ou « voulût user de quelque autre sorte de représailles ou voies de « fait, les alliés se concerteraient sans aucun retardement sur les « moyens les plus efficaces et les plus propres à maintenir les sei- « gneurs États-Généraux dans ce droit et dans l'exercice de ce droit, « et les garantiraient de toutes les suites qui en pourraient ré- « sulter [1]. »

La Suède et le Danemarck suivirent l'exemple de la Hollande [2], et ces diverses accessions furent le signal de la rupture; les ambassadeurs furent respectivement rappelés, et quoique l'on continuât de part et d'autre à protester d'intentions pacifiques, chaque puissance poussa ses armements avec vigueur. On combattit d'abord par des pamphlets et des mémoires. La cour de Vienne, intéressée à dépopulariser en Allemagne l'alliance de Hanovre, prétendit que les rois de Prusse et d'Angleterre, en s'engageant comme ils l'avaient fait à ne pas fournir leur contingent de princes électeurs si la guerre contre la France éclatait, avaient rompu le lien qui les unissait à l'empire germanique [3]. L'infraction était, en effet, évidente [4], et les deux puissances cherchèrent vainement à se défendre de ce chef.

Les hostilités éclatèrent sans qu'il y eût déclaration de guerre notifiée. La cour de Londres envoya une escadre dans la mer Baltique pour mettre obstacle à la sortie de la flotte russe qui s'apprêtait à mettre à la voile, tandis que d'autres vaisseaux anglais croisaient sur les côtes d'Espagne et dans les mers d'Amérique, pour empêcher le retour des galions, et rendre le cabinet de Madrid plus pacifique; Philippe V de son côté fit investir Gibraltar.

L'Europe semblait donc à la veille d'une conflagration générale, quand des propositions de paix partirent de la cour dont on devait

[1] Ces pièces et d'autres relatives au même point se trouvent dans Rousset, vol. III.

[2] L'accession de la Suède eut lieu le 26 mars, et celle du Danemarck le 18 avril 1727.

[3] *Réflexions pour une représentation contre le traité de Hanovre*. Rousset, vol. II, p. 301.

[4] *Schœll., Histoire abrégée des traités de paix*. Per. II, ch. XIV.

Digitized by Google

le moins en attendre. Des ouvertures furent faites au nom de l'Autriche [1], par l'intermédiaire du nonce Grimaldi, qui s'aboucha à cet effet avec l'ambassadeur de France et avec l'envoyé hollandais, fort étonné de recevoir une visite du représentant de Sa Sainteté [2]. L'Empereur demandait à faire décider par des juges désintéressés, si l'établissement de la compagnie d'Ostende était ou non contraire aux traités, et promettait de se conformer à la décision prise; on aurait fixé pour l'examen de la question, un délai convenable pendant lequel toute navigation d'Ostende aux Indes serait suspendue; les vaisseaux expédiés, et dont le retour était prochain, devaient cependant avoir la faculté de revenir.

Les États-Généraux, à qui ces propositions furent soumises, répondirent que l'illégalité de la compagnie d'Ostende avait été trop clairement démontrée pour être encore contestée; qu'ainsi « un « nouvel examen de la question ne pourrait qu'aigrir les esprits; » quant à l'exception en faveur des vaisseaux expédiés, « assurer leur « retour, disaient-ils, c'est leur donner l'occasion de revenir plus « richement chargés. » Ils finissaient en déclarant que, « par tout ce « qui est venu de la cour impériale, les députés (des États-Généraux) n'ont jamais pu remarquer que l'Empereur fût porté à « remettre cette cause à la décision de juges impartiaux. D'ailleurs « ce serait compromettre un droit qu'ils regardent comme suffisamment établi. »

La Hollande, appuyée par ses deux alliés, refusait donc les propositions de l'Autriche. Mais cette première ouverture donna lieu à *plusieurs ultimatums*, et tandis que, d'une part, on faisait à Charles VI, relativement à sa pragmatique, des offres propres à le séduire, de l'autre on lui fixait un délai fort court pour se prononcer. On convint enfin des préliminaires, qui furent signés à Paris le 31 mai 1727 [3], cinq mois après l'ouverture des négociations.

Les préliminaires portaient que l'Empereur, « n'ayant d'autre « but que celui de contribuer à la tranquillité de l'Europe, et voyant « que le commerce d'Ostende avait causé des inquiétudes et des

[1] Le 31 décembre 1726.

[2] Rousset, vol. III, p. 382.

[3] Les préliminaires de Paris et les pièces des négociations qui les précédèrent, sont dans Rousset, vol. III, p. 386 et suiv.

Digitized by Google

« ombrages, consentait à ce qu'il y eût suspension de l'octroi de la « compagnie d'Ostende et de tout commerce des Pays-Bas aux Indes. « pendant l'espace de sept ans. » Toutes hostilités commencées devaient cesser, les vaisseaux pris de part et d'autre être restitués. et les escadres quitter leurs positions. Les navires expédiés d'Ostende avant la conclusion de la convention, pouvaient revenir librement. L'espace de sept ans fixé à la durée de la suspension et des hostilités respectives, devait être employé « à travailler solidement « à une conciliation des intérêts réciproques, et à une pacification « générale; » un congrès devait, dans cette intention, se réunir à Aix-la-Chapelle, dans les quatre mois.

Les navires dont la compagnie d'Ostende attendait le retour étaient au nombre de douze; la liste en fut communiquée comme l'exigeaient les préliminaires, et elle contenait : le *Charles VI*, capitaine Laurent Meyne, et l'*Archiduchesse Marie-Élisabeth*, capitaine Michel Carpsas, partis le 24 novembre 1725; la *Paix*, capitaine Philippe Perrenot; l'*Espérance*, capitaine Nicolas Carpentier; le *Lion*, capitaine Jacques Larmes; le *Tigre*, capitaine Michel Pronckaert; l'*Aigle*, capitaine Jean de Wael, partis le 25 février 1726; la *Concorde*, capitaine Gilles Ryngaet; le *Marquis de Prié*, capitaine Guill. de Brouwer; le *Saint-Antoine de Padoue*, capitaine Jean Van Braekel, partis le 30 janvier 1727; la *Sainte-Anne*, capitaine Mathieu Clynkaert, partie le 7 juin 1727, et le *Saint-Joseph*, capitaine Daniel Peeters, parti le 14 juin 1727.

Des cinq souverains dont les plénipotentiaires avaient signé les préliminaires [1], Philippe V seul refusa sa ratification; il lui fallait restituer un bâtiment anglais richement chargé. Ce ne fut qu'après plusieurs mois de nouvelles négociations que cette convention fut enfin agréée par lui [2].

L'impression produite en Belgique par la suspension de la compagnie d'Ostende, que l'on regardait à juste titre comme une abolition anticipée, fut d'autant plus profonde, que l'on y avait pris fort au sérieux les promesses réitérées d'une protection efficace. Quelques bruits fâcheux avaient circulé, mais on n'y croyait pas;

[1] La France, l'Angleterre, la Hollande, l'Autriche et l'Espagne.

[2] Le 6 mars 1728.

Digitized by Google

ils étaient, disait-on, répandus par l'ennemi, pour intimider et faire baisser les actions [1]. La publication des préliminaires vint prouver que ces bruits étaient malheureusement fondés. Ce fut un désillusionnement cruel, car les débuts de la compagnie remplissaient d'espoir tous ceux qui rêvaient la résurrection de notre ancienne prospérité. En juin et juillet 1726, il était encore arrivé trois vaisseaux, deux de la Chine (l'*Impératrice* et le *Marquis de Prié*) et un du Bengale (le *Charles VI*); leur cargaison consistant en thé, soieries, porcelaines, coton, mousseline, etc., s'était vendue fort avantageusement. Les nouvelles qu'ils apportaient étaient des plus favorables : partout les naturels, fatigués de la conduite hautaine et despotique des Anglais et des Hollandais, manifestaient pour nous des intentions bienveillantes; en Chine même, où les relations étaient si difficiles, on montrait à l'égard des Belges la meilleure volonté. Les deux factoreries établies dans le Bengale et sur la côte du Coromandel avaient en perspective un brillant avenir, et tout dépendait de la fermeté de l'Empereur. Comment les intéressés n'auraient-ils pas été remplis d'espoir? Aussi les actions se maintenaient-elles à un taux élevé. Elles étaient encore à 128 la veille de la suspension, et nul détenteur ne voulait vendre, tant on s'imaginait peu que l'Empereur pourrait consentir à la suspension; l'esprit des préliminaires était à peine connu, qu'elles tombèrent à 48. En revanche, la compagnie anglaise des Indes orientales réalisa, en 1728, un bénéfice de 200,000 livres sterling de plus que les années précédentes, et arrêta l'armement pour la Chine de trois vaisseaux au lieu d'un, qu'elle s'était jusqu'alors contentée d'y envoyer.

Charles VI avait consenti à suspendre les effets de son octroi; mais il fallait aviser aux moyens de soutenir pendant sept ans la compagnie d'Ostende; car, ainsi que le faisait remarquer dans un rapport le directeur Proly [2], suspension n'équivalait pas à abolition, et impliquait, au contraire, l'idée de conservation. Le ministère au-

[1] *Lettre à un ami en Hollande au sujet de la nouvelle compagnie impériale des Indes.*

[2] Ce rapport, daté de Vienne, le 25 juin 1727, est intitulé : *Mémoire concernant les expédients à prendre pour la conservation de la compagnie impériale des Indes aux Pays-Bas pendant la suspension stipulée dans le traité préliminaire.*

Digitized by Google

trichien s'était montré si peu prévoyant, ou plutôt si peu soucieux des intérêts du commerce belge, qu'il n'avait pris aucune mesure conservatrice ; et une suspension de la nature de celle que décrétaient les préliminaires, était évidemment plus désavantageuse qu'une abolition définitive, puisque les capitaux devaient rester improductifs, et les frais d'administration continuer.

Il existait, disait Proly, plusieurs moyens de faire vivre la compagnie pendant la durée de la suspension. Le premier consistait à obtenir l'autorisation d'expédier tous les ans seulement deux navires à la Chine et un au Bengale. Pour cela le consentement des deux puissances directement intéressées à l'exécution du traité de Munster suffisait. L'Espagne déjà avait donné le sien, et il était possible d'obtenir celui de la Hollande en lui représentant que le commerce de la Chine n'étant plus fait par elle, mais par l'Angleterre, il lui importait plus de favoriser un pays qui lui servait de barrière, qu'un État destiné à combattre sa prépondérance en Asie. L'Espagne et la Hollande consentant toutes deux, les alliés de Hanovre n'étaient pas en droit de se plaindre. Si l'on ne réussissait pas sur ce point, il fallait solliciter de la cour de Madrid la permission d'envoyer annuellement deux vaisseaux en Amérique ; l'alliance qui existait entre l'Autriche et l'Espagne autorisait à faire cette demande. Les puissances maritimes assimilant les Belges aux Espagnols, devaient leur reconnaître les mêmes droits, et n'avaient certainement pas le moindre motif d'opposition.

L'emploi de ces deux moyens, ajoutait Proly, ne dépendait pas de l'Empereur seul ; mais il dépendait de lui d'autoriser la compagnie d'Ostende à transporter ses capitaux dans celle de Trieste, ou à traiter avec Hambourg pour y transporter le siége de ses affaires. Ce dernier moyen devait porter un rude coup au commerce de la Hollande dans le Nord, et il était possible de se procurer, avec le consentement du magistrat hambourgeois, l'appui de l'empire germanique qui profitait indirectement de l'établissement, et devait, du reste, protection à tous ses membres. Enfin, si ces différentes propositions étaient jugées d'une nature impraticable, il n'y avait qu'à délivrer, comme cela s'était déjà fait, des passe-ports à des particuliers auxquels la compagnie fournirait secrètement les fonds nécessaires.

Digitized by Google

Il paraît que Proly fit ces propositions de son chef, car les autres directeurs furent postérieurement appelés à délibérer sur leur contenu. Nous ignorons si des démarches furent tentées auprès de l'Espagne et de la Hollande ; seulement nous avons découvert que le cabinet de Vienne sollicita des deux puissances maritimes, en faveur de la compagnie d'Ostende, la permission d'exercer quelque trafic pendant les sept années de la suspension, et que la réponse à cette modeste demande fut un refus formel auquel Charles VI ne trouva rien à répliquer. Quant au projet de traiter avec Hambourg, il était fort praticable, et n'eût probablement pas éprouvé d'opposition de la part de cette ville ; mais c'était risquer de mécontenter la Hollande, et de ne pas obtenir ce qu'on attendait d'elle.

Le rapport des directeurs [1] porta uniquement sur l'emploi de deux moyens : délivrer des passe-ports particuliers, ou permettre de sous-traiter avec la compagnie de Trieste. De l'avis des directeurs, celui-ci était le seul praticable ; les puissances maritimes tenant pour frappés d'interdiction tous les ports qui avaient fait partie de la monarchie espagnole, ne contesteraient-elles pas, ainsi que cela déjà avait eu lieu, la validité des passe-ports?

Du reste, le ministère autrichien ne tarda pas à leur épargner l'embarras du choix, en déclarant que le projet de sous-traiter avec la compagnie de Trieste n'était pas réalisable. Il ne restait plus, disaient les directeurs [2], qu'à recourir aux passe-ports particuliers ; mais que devaient-ils répondre aux actionnaires qui demanderaient des explications sur la destination des fonds employés à cet usage? On ne pouvait publier que ces expéditions se feraient pour le compte de la compagnie ; il convenait donc que l'Empereur ordonnât à l'assemblée générale de nommer un comité composé des directeurs, auditeurs et députés des actionnaires, auquel on déléguerait le droit de décider ce qu'il convenait de faire dans l'intérêt de la compagnie.

Le but auquel tendait le cabinet de Vienne était évident : il voulait, d'une part, éviter le mécontentement des puissances qu'il se

[1] Il porte la date du 11 juillet 1727.

[2] Lettre de J. Depret, datée d'Anvers, le 12 août 1727.

Digitized by Google

croyait intéressé à ménager ; de l'autre, donner le change aux directeurs sur ses intentions réelles à leur égard. Le seul moyen auquel il leur permit en effet de recourir, présentait moins de chances de succès que les autres, et il n'était pas douteux que les passeports particuliers seraient envisagés comme une infraction des préliminaires, comme le maintien indirect de la compagnie. C'est sans doute ce que pensa le gouvernement de Charles VI, car on en resta aux projets ; la suspension décrétée fut absolue, et tout commerce cessa réellement du port d'Ostende aux Indes.

L'exécution littérale de cette suspension déjà fort dure ne suffisait pas encore aux deux puissances maritimes, il leur fallut en exagérer la rigueur. Un brigantin avait été expédié au-devant des vaisseaux que l'on attendait des Indes ; il était porteur des instructions que leur adressaient les directeurs de la compagnie d'Ostende. Quoique ce petit bâtiment ne s'occupât nullement de commerce, ce qu'il offrait de prouver, on lui refusa, dans plusieurs localités où il se présenta, la permission de séjourner jusqu'à l'arrivée des navires avec lesquels il devait communiquer, et force lui fut de revenir sans remplir sa mission.

Les procédés dont on usa envers les agents que la compagnie tenait aux Indes, furent plus impitoyables encore. Les directeurs avaient réclamé le droit de leur envoyer des secours. Cette humble requête, transmise par l'intermédiaire du ministère autrichien, fut rejetée par les cabinets de Londres et de La Haye.

On ne pouvait cependant laisser à l'abandon des établissements naissants ; c'eût été souscrire à une condamnation avant même qu'elle fût officiellement prononcée. Les directeurs furent donc obligés, voyant le gouvernement de Vienne faire en quelque sorte cause commune avec leurs adversaires, de recourir à l'emploi de moyens détournés. Deux vaisseaux, frétés par un armateur autrichien et naviguant sous pavillon polonais, se chargèrent de porter au gouverneur de leur principale factorerie des fonds et des provisions. Ils parvinrent à traverser la croisière qui stationnait à l'embouchure du Gange, pour empêcher l'arrivée des secours d'Europe, et trouvèrent la colonie belge dans l'état le plus déplorable. On était parvenu en juin 1729, et depuis près de deux ans aucune nouvelle n'était arrivée directement d'Ostende ; la suspension dé-

Digitized by Google

crétée par les préliminaires de Paris était connue, mais, comme on ne pouvait pas ajouter foi à tous les détails publiés par nos ennemis, qui s'étaient empressés de divulguer cette fâcheuse circonstance, l'incertitude n'était que plus pénible. Il avait fallu, pour faire face aux besoins les plus pressants, vendre à vil prix des denrées achetées avantageusement.

Les vaisseaux polonais avaient obtenu l'entrée du fleuve, parce que leur mission n'était pas connue. Le but de cette mission transpira bientôt, et quand l'un des deux navires tenta de descendre le Gange pour reprendre la pleine mer, il fut attaqué par l'escadre chargée de cette espèce de blocus; il paraît que, malgré l'absence de résistance de sa part, on lui tua plusieurs hommes; le bâtiment fut confisqué et le capitaine jeté dans une prison d'où il ne sortit qu'après dix-huit mois d'angoisses. L'autre vaisseau se tint pour averti, et jugea prudent de ne pas risquer une nouvelle tentative. Une chaloupe expédiée à la factorerie établie sur la côte du Coromandel fut aussi arrêtée, et relâchée après avoir éprouvé des avanies de toute espèce; la députation qu'on envoya à Calcutta pour porter plainte fut tellement mal reçue que les membres qui la composaient crurent devoir se retirer précipitamment dans la crainte qu'on n'exerçât de mauvais traitements sur leur personne.

La factorerie néanmoins subsistait toujours, et les secours qu'elle venait de recevoir pouvaient même prolonger son existence. Pour en finir, les agents des compagnies étrangères soudoyèrent le Nabab sur le territoire duquel elle était établie, et le déterminèrent à la détruire, quoiqu'il en eût autorisé la fondation et eût reçu de ce chef une somme considérable. Le Nabab, voyant qu'une première injonction n'avait pas réussi, cerna la colonie, et força le gouverneur à se mettre sous la protection du pavillon français.

Plusieurs mois s'étaient écoulés au milieu de ces démêlés, lorsqu'arriva à l'embouchure du Gange un navire portant pavillon impérial, et venant de Cadix; il était aussi chargé de secours en vivres et en argent pour la factorerie, mais il lui fut impossible d'obtenir l'entrée de la rivière et même la faculté de remplir une mission qui n'avait aucun caractère commercial. Après avoir échoué dans une dernière tentative, le gouverneur se voyant personnellement menacé perdit courage, et se réfugia, avec la plupart de ses

Digitized by Google

employés, à bord d'un vaisseau français qui le ramena en Europe[1].

Ces faits odieux étaient une violation des préliminaires mêmes. En décrétant la suspension de la compagnie d'Ostende, les préliminaires interrompaient momentanément tout commerce des ports de la Belgique aux Indes, mais ne déclaraient pas que les établissements fondés par cette compagnie, dont la légalité devait faire l'objet d'une disposition définitive, seraient dès lors anéantis. Empêcher de vive force des relations qui n'avaient point le trafic pour objet, était une infraction à la convention, qui devait, aux termes des articles 6 et 7, être réprimée, si les puissances avaient eu le moindre respect pour la foi des traités.

Des plaintes furent portées par les directeurs au pied du trône impérial; ils représentèrent que la compagnie était déjà en perte d'un million 200,000 écus, et qu'une abolition définitive eût été préférable à une suspension exécutée de la sorte, puisqu'elle leur aurait du moins accordé la faculté de réaliser. Devez-vous souffrir, disaient-ils au souverain, que vos ennemis, exagérant encore leurs odieuses prétentions, ferment les Indes même à ceux de vos États qui n'ont pas fait partie de la monarchie de Philippe IV, et qui ne se trouvent pas, comme la Belgique, sous le poids d'un traité funeste?

Le ministère autrichien communiqua-t-il ces plaintes aux cabinets de Londres et de La Haye? On doit le supposer. Il est possible que des explications aient ensuite été demandées aux directeurs des compagnies étrangères, et qu'on en ait de nouveau obtenu pour réponse que ces violences ne se commettaient pas de leur aveu. Charles VI, qui déjà s'était contenté de semblables excuses, s'en contenta sans doute encore, car les doléances des négociants belges n'obtinrent aucun résultat, et les vexations continuèrent.

Les États de Flandre et de Brabant, plus directement intéressés dans la question que ceux des autres provinces, crurent devoir réitérer leurs instances pour détourner le coup qui nous menaçait. Cette fois, ils n'insistèrent plus sur le dommage que devait occasionner au pays l'admission d'une interprétation révoltante; ils ne par-

[1] Ces détails sont extraits d'une requête présentée à Charles VI par les directeurs de la compagnie d'Ostende, et d'un mémoire que le gouverneur de la factorerie belge établie au Bengale, un Anglais du nom de Hume, remit à ses chefs.

Digitized by Google

lèrent ni de ces nombreux ouvriers que déjà Bruges employait à la fabrication des toiles à voiles et des cordages, et qu'on allait réduire à la mendicité, ni de ces chantiers nouvellement établis à Ostende, de ces constructeurs de navires qu'on forçait à transporter leur industrie au dehors. Peut-être pensèrent-ils qu'il suffisait à l'Empereur, ainsi que ses envoyés le déclarèrent en propres termes [1], que les Pays-Bas ne lui fussent pas à charge; c'est-à-dire que nos provinces, dans l'état où elles se trouvaient, pussent fournir aux subsides et aux emprunts dont on avait grevé leurs revenus. Les deux représentations [2] ne mettaient guère en avant que des motifs d'utilité personnelle à l'Empereur : il avait eu le droit d'établir la compagnie d'Ostende, et sa dignité exigeait qu'il la maintînt; si les Pays-Bas parvenaient à améliorer leur position, les sommes qu'il en retirerait seraient plus fortes; et si le commerce y était cultivé, il y trouverait le moyen de se créer une marine.

Aucune de ces raisons ne pouvait malheureusement contrebalancer, aux yeux de Charles VI, l'intérêt qu'il attachait à la garantie de sa pragmatique-sanction. Aussi la réponse faite en son nom se bornait-elle à assurer « qu'il ne manquerait pas de faire en « temps et lieu toute attention sur ce que lui marquaient ces repré« sentations [3]. » Depuis cinq ans, le langage était bien modifié.

Le congrès dont les préliminaires de Paris avaient décrété la réunion, ne s'ouvrit que le 14 juin 1728. Aix-la-Chapelle avait été l'endroit primitivement désigné; par égard pour le vieux cardinal de Fleury, qui désirait figurer lui-même dans cette assemblée, on convint de Cambrai, puis enfin de Soissons. Parmi les trois plénipotentiaires hollandais se trouvaient un directeur de la compagnie des Indes orientales, et un autre de celle des Indes occidentales [4]. Dès la cinquième conférence, l'un d'eux prit la parole pour communiquer, au nom des alliés de Hanovre, les demandes que les États-Généraux élevaient contre l'Autriche et l'Espagne. En ce qui

[1] Voir le *Projet de réponse à un ultimatum*, dans Rousset, vol. V, p. CXXXIII.

[2] La représentation des États de Brabant est du 12 octobre 1728, celle des États de Flandre du 16 mars 1729.

[3] Dépêche du 22 mai 1729.

[4] MM. Étienne Hurregronje et Corneille Hop.

Digitized by Google

concernait l'Empereur, elles tendaient à obtenir l'abolition définitive et complète de la compagnie d'Ostende.

Ce mémoire ne contenait aucun moyen nouveau. Copie en fut remise à l'un des plénipotentiaires impériaux, comte de Sinzendorff: il déclara « qu'il ne savait point ce qu'il contenait, qu'il en ferait « lecture et en écrirait à sa cour; mais qu'il pouvait assurer d'a- « vance qne l'Empereur était, à cet égard, dans les dispositions les « plus favorables. » Les plénipotentiaires espagnols répondirent *avec la même politesse et presque dans les mêmes termes*[1]. La réponse qui fut ensuite communiquée de la part de Charles VI contenait force protestations pacifiques; il voulait, assurait-il, prendre pour règle de conduite les principes consignés dans les préliminaires.

La cour de Vienne ne tenait qu'à faire admettre la garantie de sa pragmatique-sanction comme une des bases sur lesquelles devait être assise la paix à conclure. A ce prix, elle consentait à tout. Avec de telles dispositions de sa part, il semblait que rien ne devait empêcher une prompte solution. Mais le cabinet de Versailles, persistant dans sa vieille politique, s'opposa de toutes ses forces à ce que les désirs du chef de la monarchie autrichienne se réalisassent; Charles VI montra de son côté qu'il n'était pas incapable de défendre avec fermeté une cause qui lui tenait réellement à cœur. Cette dissidence fit bientôt tomber le congrès dans une inaction à peu près complète.

Les alliés de Hanovre en profitèrent pour alarmer l'Espagne sur les intentions de l'Empereur. Un des points soumis au congrès était la manière dont le fils aîné du second lit de Philippe V, Don Carlos, serait mis en possession d'un apanage que le traité de la quadruple alliance lui avait promis en Italie[2]; on fit entendre à la cour de Madrid que Charles VI n'élevait autant de difficultés qu'afin de retarder la conclusion et le moment d'accorder à l'infant l'investiture de son apanage. Ces intrigues obtinrent un plein succès, et le traité de Séville[3] vint apprendre à l'Empereur que son allié

[1] Rousset, vol. V, p. 185. On trouve dans ce volume des détails assez étendus sur le congrès de Soissons.

[2] Le grand-duché de Toscane avec les duchés de Parme et de Plaisance.

[3] Le 9 novembre 1729.

Digitized by Google

l'abandonnait pour se joindre à ses ennemis. Cette nouvelle convention déclarait que l'apanage promis à Don Carlos serait occupé par des troupes espagnoles, et cela sans demander le consentement de l'Empire ni de son chef dont il relevait. Le traité fut conclu entre la France, l'Angleterre et l'Espagne; la Hollande s'empressa d'y accéder aussitôt qu'elle eut obtenu la promesse réitérée « d'une entière satisfaction par rapport à l'abolition de la navigation et du commerce de la compagnie d'Ostende aux Indes. »

Un historien de cette époque [1] l'a fait remarquer, le traité de Séville « est un déplorable monument de l'instabilité de la politique européenne, et du peu de fondement que l'on peut faire sur la fidélité des cabinets. » L'Espagne abandonnait un allié qui ne lui avait pas fourni le moindre motif de plainte, et, pour la troisième fois en six ans, changeait de système par rapport à la compagnie d'Ostende. Du reste ce revirement dut être prévu, dès que la disgrâce du duc de Ripperda (en 1726) eut éloigné des affaires le principal moteur de l'alliance de Vienne [2].

Charles VI, qui voyait s'évanouir ainsi l'espoir d'atteindre le principal but qu'il s'était proposé, manifesta l'indignation que cette défection lui causait, en rappelant l'ambassadeur qu'il avait à Madrid, et en faisant les préparatifs nécessaires pour repousser les troupes espagnoles qui devaient passer en Italie. Le congrès de Soissons fut dissous après quelques vaines démarches de la part des alliés de Hanovre pour calmer son ressentiment.

Aucune des puissances contractantes cependant ne voulait de la guerre; elles savaient trop par l'expérience des dernières années ce qu'il en coûtait pour la faire. Le cabinet de Versailles, seul, était réellement hostile à la garantie qu'implorait Charles VI; à Londres et à la Haye on pensait différemment, et il ne s'agissait que de s'entendre sur la nature des concessions qui devaient la

[1] Schœll, per. II, ch. XIV.

[2] Le duc de Ripperda, dont tous les documents contemporains parlent comme d'un aventurier, était né à Groningue. Il passa en Espagne, où il parvint à gagner la confiance de Philippe V, tellement qu'il devint grand d'Espagne et premier ministre. Il fut l'auteur de la réconciliation avec l'Autriche. Au bout d'une année environ il fut renversé, arrêté et renfermé au château de Ségovie; il parvint à s'évader, et passa en Afrique, où il se fit musulman.

Digitized by Google

payer. Les deux cours, voyant l'impossibilité de surmonter l'obstination de l'Empereur sur ce point, crurent que pour éviter la guerre il fallait se séparer de la France. Elles ouvrirent une négociation secrète pour engager l'Autriche à accéder au traité de Séville, et au bout de quelques mois, le 16 mars 1731, fut conclu le second traité de Vienne [1], digne pendant de celui de la Barrière, nouvelle et déplorable preuve du sort qui est réservé au pays dont les intérêts sont confiés aux mains d'un gouvernement étranger. Par cette convention Charles VI consentit à tout, et en retour il obtint de l'Angleterre et de la Hollande la promesse de *défendre, maintenir et garantir de toutes leurs forces* [2], l'ordre de succession établi dans sa pragmatique. Par l'art. 5, il s'engageait à « faire « cesser incessamment, et pour toujours, tout commerce et navi- « gation aux Indes orientales dans toute l'étendue des Pays-Bas « autrichiens, et dans tous les autres pays qui, du temps de Charles II, « étaient sous la domination de l'Espagne; promettant que de « bonne foi il ferait en sorte que ni la compagnie d'Ostende ni aucune « autre, soit dans les Pays-Bas autrichiens, soit dans les pays qui, « comme on vient de dire, étaient sous la domination de l'Espagne « du temps de Charles II, pût jamais contrevenir ni directement ni « indirectement à cette règle établie à perpétuité : excepté que la- « dite compagnie d'Ostende pourrait envoyer, pour une fois seule- « ment, deux vaisseaux qui partiraient dudit port pour se rendre aux « Indes orientales, et de là revenir à Ostende, où ladite compagnie « pourrait exposer en vente, si bon lui semblait, les marchandises « apportées des Indes. »

Quand la nouvelle de la conclusion d'un traité parvint en Belgique, il s'opéra un mouvement de hausse dans le taux des actions de la compagnie d'Ostende; on espérait encore que l'Empereur avait stipulé le maintien de cette société, ou tout au moins la faculté d'envoyer chaque année aux Indes un certain nombre de navires. La connaissance de l'art. 5 fit évanouir ce dernier espoir, et apprit aux Belges que Charles VI n'avait pas hésité à sacrifier leur cause aux intérêts de sa dynastie. La chute des actions fut rapide,

[1] Les puissances qui contractèrent ce traité furent l'Autriche, l'Angleterre et la Hollande.

[2] *Omnibus viribus suis tueri, manutenere et guarantigiare.*

Digitized by Google

et le représentant du monarque put recueillir les malédictions d'un grand nombre de familles ruinées pour avoir mis trop de confiance dans ses promesses.

La Hollande figurait au traité, quoique son ministre ne l'eût pas signé, prétextant le défaut de pouvoirs suffisants; un article séparé disait les motifs qui avaient engagé à agir de la sorte, et exprimait l'espoir qu'elle n'hésiterait pas à ratifier. Pour l'y amener il fallut néanmoins une série de nouvelles négociations.

Les États-Généraux avaient obtenu de Charles VI l'abandon d'une compagnie qu'ils prétendaient être destinée à anéantir leur commerce. Ils n'étaient pas encore satisfaits. Il se trouvait dans l'art. 5 une clause finale qui leur déplaisait : elle portait que, dans les deux mois, des commissaires des trois puissances contractantes s'assembleraient à Anvers pour « faire un nouveau traité au sujet « du commerce et des impôts appelés communément tarif, quant à « ce qui concernait les Pays-Bas autrichiens; » un terme fatal de deux ans était fixé pour en finir.

Avant de poursuivre, il convient de mentionner ici que les puissances maritimes, en abandonnant l'administration de notre pays (en 1715), nous avaient laissé un tarif arrêté tout à leur avantage, et qui devait être maintenu [1] jusqu'à ce que l'on en fût autrement convenu de commun accord « par un traité de commerce qui devait se « faire le plus tôt possible. » Quinze ans après, ce traité était encore à conclure, nonobstant les avances de la cour impériale.

L'incurie et la légèreté qui, de la part de l'Autriche, présidèrent à la conclusion du traité de la Barrière, furent telles, qu'elle laissa insérer l'obligation pour Charles VI de conserver l'œuvre des commissaires étrangers, jusqu'à ce qu'il plût aux deux puissances maritimes de lui permettre quelques modifications, tandis que celles-ci restèrent en possession de toute latitude sur ce point, et ne se firent pas faute d'en user à notre préjudice, la crainte de représailles ne les arrêtant pas. C'est ainsi que les États-Généraux avaient prohibé l'entrée de nos draps et de toute espèce d'étoffes de couleur, et grevé de droits équivalents à une prohibition le lin peigné, l'huile, le sel raffiné, etc.; le cabinet de Londres avait agi à peu près de même.

[1] Art. 26 du traité de la Barrière.

Digitized by Google

Averti par l'expérience, le ministère autrichien eut soin, cette fois, de stipuler un délai, passé lequel il se croyait en droit de rentrer dans l'exercice d'une prérogative naturelle; il eut même le bon esprit de faire réunir dans un seul article la disposition relative à l'abolition de la compagnie d'Ostende et celle qui concernait la fixation du tarif; les deux dispositions paraissant corrélatives, il pouvait, à l'occasion, se prévaloir de la non-exécution de l'une, pour revenir de la décision prise à l'égard de l'autre [1].

Les Hollandais s'aperçurent aisément de l'intention qui avait dicté l'art. 5, et tous leurs efforts tendirent à obtenir la disjonction de deux objets absolument étrangers, disaient-ils, l'un à l'autre, et qui n'eussent pas dû entrer dans une même disposition. L'abolition de la compagnie d'Ostende leur plaisait sans doute; mais la perspective de devoir modifier un tarif conforme à leurs intérêts, leur souriait beaucoup moins; ils ne se donnaient même pas la peine de dissimuler leurs intentions à cet égard, tout en prétendant que le retard n'était pas leur fait.

Ce point n'était pas le seul qui excitât leurs réclamations : l'art. 5 ne parlait que des Indes orientales, et ils voulaient étendre la prohibition aux Indes occidentales; ils demandaient que tout au moins on se servît du mot générique *Indes,* comme on l'avait fait dans les préliminaires de Paris. C'était vouloir exagérer encore l'interprétation exorbitante donnée aux art. 5 et 6 du traité de Munster; car, si on avait soutenu que les Espagnols étaient exclus du district compris entre le cap de Bonne-Espérance et les Moluques, on ne s'était du moins jamais avisé de prétendre que cette exclusion s'étendît à l'autre hémisphère; les Belges, étant assimilés aux Espagnols, ne devaient pas être plus mal traités que les Espagnols mêmes.

A les entendre encore, la défense portée par le traité n'était pas assez absolue : il eût fallu déclarer que des vaisseaux, quels qu'ils fussent, venant des Indes, ne pourraient entrer dans les ports de la Belgique; c'était non-seulement exclure les Belges de la navigation des Indes, mais fermer leurs ports aux étrangers, les mettre dans la nécessité de recevoir des Hollandais eux-mêmes les denrées co-

[1] Le cabinet de Vienne ne profita point de cette faculté par la suite; à la mort de Charles VI, neuf ans après, la question du tarif était aussi peu avancée que le premier jour.

Digitized by Google

loniales dont ils avaient besoin pour leur consommation intérieure.

Une disposition enfin qui semblait aux États-Généraux d'une haute portée, était celle qui, en abolissant la compagnie d'Ostende, l'autorisait à envoyer une dernière fois deux navires aux Indes. Aucune précaution, disaient-ils, n'avait été prise pour éviter l'envoi d'un plus grand nombre ; il convenait donc de déterminer le délai dans lequel ces vaisseaux devaient être de retour, d'exiger que l'on donnât, avec leurs noms, ceux des capitaines qui les commandaient, etc.

Les négociations s'entamèrent sur ces différents points. Plusieurs directeurs de la compagnie d'Ostende s'étaient rendus à Vienne [1] pour savoir si leur cause était irrévocablement perdue, s'il n'existait pas un moyen d'utiliser leurs capitaux, sans contrevenir au dernier traité; on demanda leur avis sur les nouvelles prétentions du cabinet de la Haye, et ils engagèrent vivement l'Empereur à ne se relâcher en rien de la rédaction de l'art. 5. « Si on leur (aux Hol-
« landais) accorde, disaient-ils dans leur rapport, la suspension ou
« indépendance qu'ils demandent, ils feront exécuter avec la der-
« nière rigueur ce qui concerne les Indes, et éterniseront la con-
« clusion de ce qu'on doit traiter à Anvers par rapport au commerce
« des Pays-Bas, afin que l'on ne parvienne jamais à leur faire re-
« dresser toutes les contraventions et violations faites aux traités.
« Il est donc très-important que Sa Majesté soutienne l'article 5 du
« traité de Vienne, tel qu'il est conclu avec les Anglais, afin que, si
« on ne convient pas sur un ajustement équitable de commerce, on
« ne soit non plus lié à l'exécution de la période qui regarde les
« Indes orientales. Cette réflexion fut faite aux Pays-Bas. A la vue
« du traité, on considéra qu'on avait eu en vue de tirer d'autres
« avantages de commerce, en équivalent de ce qu'on glisse au sujet
« des Indes orientales, ou bien qu'on pourrait négocier une limi-
« tation en faveur de la compagnie d'Ostende, puisque ce n'est pas
« un objet de petite conséquence, ni pour les Pays-Bas ni pour les
« Hollandais, que le redressement de ce commerce réciproque. »

Le rapport des directeurs contient, sur la question du tarif, quel-

[1] En juin 1731.

Digitized by Google

ques détails assez curieux : « Lorsque les deux puissances maritimes « tenaient les rênes du gouvernement des Pays-Bas, elles ordon- « nèrent le 6 novembre de la même année (1715) au conseil d'État « de Sa Majesté impériale, qui était composé de leurs créatures, de « diminuer considérablement les droits sur toutes les manufactures « d'Angleterre et de Hollande, et sur la liqueur dite genièvre, qu'ils « réduisirent de 8 à 3 fl. par aime, et cette ordonnance fut secrète « jusqu'au 12 du même mois, qu'elle fut seulement envoyée au con- « seil des finances, c'est-à-dire trois jours avant la signature du traité. « En outre, non contents de cette surprise, les Hollandais ont changé « entièrement leur tarif, l'année 1725, sans interpeller aucune « des puissances contractantes, et au grand préjudice des sujets « de Sa Majesté. Il est de plus à remarquer qu'entre l'Angleterre et « la Hollande, il n'y a aucune convention qui regarde le commerce, « ces deux nations chargeant les droits d'entrée dans leurs États « d'une manière que les manufactures des sujets de Sa Majesté en « sont comme bannies et exclues. Il est même défendu, en Angle- « terre, à tous vaisseaux étrangers d'y apporter aucunes autres « marchandises ou denrées que celles du cru de leur pays, comme « aussi de pouvoir charger en Angleterre des marchandises pour « les transporter ailleurs que dans leur propre pays, là où au con- « traire les vaisseaux britanniques sont admis librement dans les « Pays-Bas autrichiens pour charger et décharger toutes marchan- « dises, et les transporter où bon leur semble. Il est donc de la der- « nière conséquence que l'art. 5 ne soit nullement changé ni altéré « par les explications que les Hollandais demandent ici avec tant de « circonspection et de subtilité. »

Les directeurs combattaient également la substitution du terme générique *Indes*, à l'expression *Indes orientales*. La querelle avait eu, disaient-ils, pour unique objet le commerce des *Indes orientales;* admettre cette modification, c'était s'exposer à voir s'accroître encore les exigences : « On peut découvrir clairement par « ceci, ajoutaient-ils, avec quelle subtilité ces bons Hollandais veu- « lent surprendre la bonne foi de Sa Majesté. »

Quant aux deux navires à expédier une dernière fois, les direc- teurs faisaient remarquer que cette grâce ne leur profiterait pas, à moins qu'on n'élevât le nombre à trois : car devant, disaient-ils,

Digitized by Google

procurer les moyens de retour à plus de quatre-vingts employés avec leurs bagages, il ne leur resterait pas de place pour charger les denrées dont l'achat était déjà fait.

Les États-Généraux se montrèrent inflexibles sur ce dernier point. Mais l'Empereur, de son côté, n'ayant voulu acquiescer ni à la disjonction des dispositions de l'art. 5, ni à la substitution du mot *Indes* aux expressions *Indes orientales*, ils trouvèrent convenable, après avoir mûrement pesé les avantages que le traité leur présentait, d'accorder leur accession.

L'acte dit *de concurrence*, qui fut dressé à cet effet, explique la portée de la garantie à laquelle la Hollande s'engage envers l'Autriche. En ce qui concerne les Indes occidentales, les parties promettent de « se conformer de bonne foi à la règle établie dans « le traité de Munster. » C'était laisser la question indécise. Il est stipulé que le commerce et la navigation cesseront, tant des Pays-Bas autrichiens aux Indes orientales que des Indes orientales aux Pays-Bas autrichiens; néanmoins on consent à ce que les Belges « achètent et vendent des marchandises venues des Indes orien- « tales, et qui en ont été apportées ailleurs par d'autres vaisseaux. » Enfin, les deux navires que la compagnie était autorisée à expédier une dernière fois, devaient être de retour dans les vingt-neuf mois à dater du 1er octobre 1732.

Ces prescriptions si dures furent inexorablement exécutées. Vainement essayât-on de se soustraire par la fraude à ce déplorable abus de la force. La malheureuse compagnie d'Ostende fut poursuivie dans ses derniers débris avec un incroyable acharnement. Deux navires qui paraissent avoir été équipés à ses frais, et que des étrangers armèrent hors du pays, firent le voyage des Indes orientales. L'un d'eux, naviguant sous passe-port polonais, fut capturé à l'embouchure du Gange; l'autre, porteur d'un passe-port prussien, échappa aux croisières ennemies, et vint aborder, non dans un de nos ports, mais à Hambourg [1]. A peine eut-on connaissance de ce fait, que les envoyés des deux puissances maritimes eurent ordre d'intervenir, et menacèrent le magistrat de cette ville de toute la colère de leurs cours, si ce vaisseau ne leur était pas aban-

[1] C'était peut-être un essai pour réaliser le projet du directeur Proly.

Digitized by Google

donné. Un autre navire, soupçonné d'avoir la même origine, y aborda encore peu de temps après, et les mêmes menaces furent renouvelées. Le magistrat hambourgeois résista, alléguant les privilèges de la ville et la liberté de l'Elbe, puis il se mit sous la protection de l'Empire et de son chef; mais il lui fallut céder, quand Charles VI déclara ne pas vouloir souffrir qu'on désobligeât ses fidèles alliés [1].

L'importance que l'Angleterre et la Hollande attachèrent à l'abolition de la compagnie d'Ostende, attesta les immenses bénéfices qu'elles retiraient du commerce des Indes. Dès 1728, une semblable compagnie s'était établie en Danemarck; deux mois après le traité de Vienne, une autre fut instituée en Suède, et en 1733 une troisième se forma en Espagne.

Des tentatives indirectes furent faites par l'Angleterre et la Hollande pour se débarrasser de cette concurrence nouvelle; mais leurs tentatives avortèrent, et elles durent se borner à employer, contre le trafic des Danois et des Suédois, de mauvais procédés qui trahissaient leur dépit.

La situation à l'égard du chef de la monarchie espagnole était différente, et on se servit contre lui de la prétendue démarcation que les Hollandais faisaient résulter de l'art. 5 du traité de Munster; mais Philippe V, qui avait trouvé l'interprétation juste quand il s'était agi de la Belgique, ne raisonna plus de même dès qu'on voulut lui en faire l'application, et malgré les réclamations il maintint son octroi. Les Espagnols restèrent ainsi eux-mêmes en possession d'un droit dont les Belges n'avaient été privés que comme étant assimilés aux Espagnols. Rien ne fait mieux ressortir la révoltante iniquité de la mesure dont la Belgique fut victime !

On sait combien fut illusoire la garantie que Charles VI avait cru assurer à sa fille Marie-Thérèse, par ce lâche sacrifice de nos droits et de sa propre dignité. A peine eut-il fermé les yeux (1740) que les cabinets européens se coalisèrent contre sa fille chérie. La garantie promise à la pragmatique sanction fut mise en oubli; Marie-Thérèse perdit la Silésie, et ne dut qu'à ses héroïques efforts la possession du reste d'un héritage si chèrement acheté.

[1] Rousset, vol. VIII, p. 303.

Digitized by Google

HISTOIRE

DES

OSMANLIS ET DE LA MONARCHIE ESPAGNOLE

PENDANT LES XVI^e ET XVII^e SIÈCLES;

PAR LÉOPOLD RANKE,

Professeur à l'université de Berlin [1].

Mœurs, commerce, institutions des Pays-Bas.

Ce livre de l'auteur de l'Histoire de la papauté au XVI^e et au XVII^e siècle, offre en quelque sorte un intérêt d'actualité; car il se rattache à la fois à la question de la Turquie et à celle d'Espagne, qui depuis quelque temps ont l'une et l'autre si vivement préoccupé les esprits en Europe. C'est la révolution intérieure accomplie dans le sein de ces deux États à l'époque de leur histoire que l'auteur a choisie, qui les a amenées à l'état où nous les voyons aujourd'hui.

Un chef suprême, guerrier, actif, entreprenant; d'autres chefs secondaires qui s'étaient partagé les pays conquis; un système féodal sans hérédité individuelle; de jeunes esclaves, pour la plupart chrétiens, élevés de manière à devenir des guerriers, des fonction-

[1] Traduite de l'allemand et accompagnée de notes par J.-B. Haiber. Paris, de Bécourt, 1839.

Digitized by Google

naires publics ou des hommes d'État au service du Sultan; tels étaient les fondements de la puissance de l'empire ottoman.

Du moment où l'esprit belliqueux fit place, dans l'âme du chef de l'État, aux plaisirs enivrants du sérail; où la corruption pénétra dans la hiérarchie gouvernementale; où les hauts fonctionnaires ne furent plus choisis exclusivement parmi les esclaves; où l'on permit aux janissaires de se marier, où l'on consentit à ce que leurs enfants fussent admis dans leurs rangs; du moment enfin où les femmes dominèrent, l'empire fut ébranlé dans sa base. Se dissoudra-t-il, cet empire, ou se régénérera-t-il? Est-ce l'heure de sa dissolution, ou celle de sa régénération qui est prête à sonner? C'est un problème que l'avenir, et un avenir très-prochain peut-être, se chargera de résoudre. Ce qui est certain, et tout cœur honnête doit s'en réjouir, c'est que le retour aux anciennes mœurs barbares, aux anciennes institutions, est désormais impossible, aussi bien en Orient qu'en Occident.

Le point de départ de l'Espagne est l'opposé de celui de l'empire ottoman. Au commencement du XVI^e^ siècle, des chartes liaient et contre-balançaient le pouvoir souverain en Espagne. Le despotisme s'établissant sur les ruines de ces institutions tutélaires, a produit en dernier résultat la guerre civile et l'anarchie : et Dieu sait quand ces fléaux cesseront de désoler la malheureuse Péninsule!

Le livre de M. Ranke a pour la Belgique un autre intérêt; car dans le tableau qu'il trace de la monarchie espagnole au XVI^e^ et au XVII^e^ siècle, la Belgique occupe naturellement une grande place.

Pour écrire son histoire, l'auteur a puisé à quelques sources intéressantes, et particulièrement aux relations manuscrites que les ambassadeurs vénitiens faisaient à leur gouvernement. La république de Venise choisissait ses ambassadeurs, et surtout ceux qu'elle envoyait auprès des grandes cours, parmi ses hommes d'Etat les plus distingués. Par leur talent, par leurs relations, et en leur qualité d'étrangers, libres de tout préjugé de localité, ils se trouvaient dans une position très-propre à la connaissance et à l'appréciation impartiale des faits. Le témoignage des ambassadeurs vénitiens est généralement favorable à nos ancêtres. Nous avons réuni, en les rapprochant l'une de l'autre, les diverses parties de l'ouvrage de M. Ranke qui offrent le plus d'intérêt pour le lecteur

Digitized by Google

belge, et qui concernent le caractère du peuple des Pays-Bas, son commerce et ses institutions à cette époque.

CARACTÈRE DU PEUPLE DES PAYS-BAS.

Entre le caractère espagnol et celui du peuple des Pays-Bas, il existait plusieurs différences profondes et tranchées.

Les Espagnols, comme les Napolitains, avaient une tendance prononcée pour tout ce qui tenait à l'apparat, au luxe d'une vie brillante. Ils veulent être chevaliers, exercer des fonctions publiques. Ils n'ont pas honte de racheter une certaine magnificence dans les rues par une vie pauvre et toutes sortes de privations dans l'intérieur. De même qu'une offense soulève dans leur âme une haine indestructible, de même un bienfait leur inspire un dévouement sans bornes. Les Néerlandais, au contraire, cherchent exclusivement à se procurer un intérieur confortable. Il faut d'abord que leurs habitations soient bien remplies et pourvues de meubles propres en tout genre. Ils acceptent bien ensuite un emploi public; mais une fois qu'ils l'ont obtenu, ils s'en contentent et rentrent ensuite dans la retraite. Ils ne veulent point que les affaires publiques les troublent dans la jouissance de ce qui leur appartient; ils abhorrent surtout le désordre, la violence; ils sont moins ardents à se jeter dans les luttes purement personnelles [1]. Les Espagnols sont plus belliqueux, les Néerlandais plus pacifiques; ceux-là sont audacieux dans l'attaque, ceux-ci courageux dans la défense; ceux-là sont plus occupés d'acquérir des positions brillantes, ceux-ci recherchent davantage une acquisition solide.

Quelle différence entre les divertissements du peuple, qui se plaît à voir un chevalier combattre avec la lance un taureau qu'il tue, ou qu'on force à descendre du haut d'une montagne escarpée par

[1] Relatione de costumi, ricchezze, etc. « Gli huomini et donne di corpo grande, di « carnagione bianca, di fattezze delicate, di membri ben proportionati et compossi. « Sono grandissimi mercanti, laboriosi, diligenti, ingegnosi, moderati nell' una e nell' « altra fortuna, temperati nello sdegno, nell' amore di donne et nel desiderio di aver « piacere, finalmente humani nel conversare. » L'auteur ne blâme que leur crédulité et leur entêtement. Comparez Guicciardini, p. 57.

Digitized by Google

un chemin étroit vers la rivière dans laquelle il se noie, et ces fêtes que les sociétés de rhétorique des villes néerlandaises se donnaient, quand, représentant une sentence ou une vérité sous une forme symbolique et pleine de magnificence, elles se rendaient les unes chez les autres, vêtues de velours et de soie, et traînées sur un char de forme antique et richement orné ! C'était pour les Néerlandais un vif plaisir de voir sur le marché le bœuf rôti tout entier, de voir le vin jaillir des tuyaux des fontaines, les hommes grimper au haut des mâts de cocagne pour gagner des bijoux, les femmes se disputer à la course des prix placés à une grande distance; enfin de voir la haute tour d'Anvers illuminée par plusieurs centaines de lanternes [1].

Quoique les Espagnols, après la découverte et la conquête de l'Amérique, se fussent emparés de son argent, ils n'en restèrent pas moins les inférieurs des Néerlandais sous le rapport des richesses, dont les véritables sources seront toujours l'industrie et l'activité. Ceci est vrai surtout de la ville d'Anvers, au commencement du seizième siècle.

COMMERCE.

Nos relations contiennent cette observation, qu'aucun pays n'est situé plus favorablement pour le commerce général. On peut y arriver par mer, d'Angleterre en un jour, d'Ecosse en trois, du Danemarck en cinq, d'Espagne et de Portugal en dix jours; la France et l'Allemagne forment immédiatement ses frontières : Anvers réunissait tous ces avantages. Il y avait, vers l'année 1566, mille maisons de commerce étrangères, une foule de maisons espagnoles qui y faisaient de plus grands bénéfices que dans leur patrie, et une foule de maisons allemandes. On disait qu'Anvers faisait plus d'affaires en un mois qu'il ne s'en faisait en deux années à Venise, quoique cette dernière ville fût cependant toujours une des premières places de commerce. « Je devins triste, dit Marino Cavallo, lorsque je vis Anvers, car je voyais Venise dépassée par cette ville. »

[1] *Van Meteren*, Histoire des Pays-Bas, *commencement*.

Digitized by Google

De faibles droits de douane, quoiqu'on payât en même temps un droit de douane pour le Brabant et un autre pour la Zélande, protégeaient le commerce ; et les nouvelles fortifications que le Conseil avait fait construire lui inspiraient de la sécurité. Cavallo appelle Anvers la source du commerce.

Ce n'est point ici le lieu d'entrer, à cet égard, dans de plus grands détails. La description instructive et importante pour les relations de toute l'Europe que Louis Guicciardini nous en a laissée, a été reproduite à satiété dans beaucoup d'autres livres connus [1]. Il résulte cependant de la comparaison de cet auteur avec nos manuscrits une remarque qui mérite d'être prise en considération. En effet, quoique Cavallo, qui cherchait à faire agréer aux Vénitiens quelques plans fondés sur les observations qu'il avait faites sur le commerce des Pays-Bas, eût observé sans doute ce commerce avec tout le soin possible ; quoique Guicciardini, qui dans le principe ne voulait que faire la description d'Anvers, montre par les détails dans lesquels il est entré combien il connaissait les relations de cette ville ; quoiqu'il eût dédié son livre au conseil d'Anvers, et qu'ainsi l'on ne puisse certes rien objecter contre le témoignage ni de l'un ni de l'autre, cependant leurs données diffèrent beaucoup entre elles. Cette différence tient sans doute à ce que la relation de Cavallo remonte à l'année 1550, tandis que celle de Guicciardini est de 1566. La plus grande prospérité du commerce d'Anvers a eu lieu précisément dans l'intervalle qui sépare ces deux époques. Quand même l'une ou l'autre donnée de nos deux auteurs ne serait pas parfaitement exacte, on peut cependant juger facilement de quelle importance il est pour nous de les comparer ensemble, afin de mieux apprécier les progrès du commerce néerlandais.

En établissant cette comparaison, on voit en effet que ces progrès sont surprenants. En 1550, on importa à Anvers du Portugal pour 300,000 ducats de pierres précieuses, d'épiceries, de sucre ; la consommation des denrées coloniales augmenta à tel point, qu'on importa en l'année 1566 de Lisbonne pour 1,600,000 ducats seulement en épiceries et en sucre. En 1550, on importa d'Italie pour

[1] *Guicciardini*, descriptio Belgii, 128-245. — *Anderson*, Histoire du commerce, vol. IV, p. 61.

Digitized by Google

un million de ducats de soie écrue et façonnée, de camelot et de drap d'or; seize années plus tard, on en importa pour 3 millions de ducats. L'importation des grains, des bois et du lin s'éleva, en 1550, à 250,000 ducats; celle des grains seuls se monta, en 1566, à un million et demi. Tandis qu'en 1550 on n'avait évalué qu'à 800,000 ducats la valeur des importations françaises et allemandes, en 1566, les vins français qui se consommaient dans les Pays-Bas furent évalués à un million d'écus, et les vins du Rhin à un million et demi de ducats. Bruges acheta en 1550 pour 350,000, en 1566 pour 600,000 ducats de laine d'Espagne. Mais c'était particulièrement avec l'Angleterre que le commerce avait pris un plus grand essor. Cavallo estime que de son temps toute l'importation anglaise en étain, laine et drap, se montait à 300,000 ducats; Guicciardini, au contraire, évalue la laine à 250,000, le drap et les étoffes à plus de cinq millions de ducats. Ces faits détruisent une opinion longtemps accréditée, savoir, que la fabrication des draps avait été importée en Angleterre par des réfugiés néerlandais. Il résulte de ces données que le commerce de l'Espagne avec les Pays-Bas a dû, à cette époque, augmenter du double; que celui du Portugal, de la France, de l'Allemagne a au moins triplé, et qu'enfin le commerce d'Angleterre, ce qui paraîtra à peine croyable, a été vingt fois plus considérable. Il est vrai que les marchands néerlandais établis à Londres avaient, dans l'espace de quarante années, converti leurs boutiques, où ils vendaient d'abord des brosses et de la poterie, en magasins magnifiques où se trouvaient exposés tous les trésors du monde[1]. Si Cavallo évalue à un demi-million les étoffes de soie, les épiceries et les autres articles qu'on exportait en 1550 en Angleterre, Guicciardini de son côté estime, en 1566, tout le commerce des deux pays à douze millions. C'est ce qui explique pourquoi Élisabeth était forcée de vivre en bonne amitié avec les Pays-Bas, avant et après leur insurrection contre Philippe.

Cependant Anvers n'était pas la seule ville florissante. Ce qui excite surtout l'admiration de Cavallo, c'est que l'industrie s'est répandue sur tout le pays; à Courtray, à Tournay, à Lille, on fabrique principalement du drap; on fait du camelot à Valenciennes.

[1] Anderson, IV, 68.

Digitized by Google

on fabrique des nappes à Douai [1]; on fait de beaux tapis à Bruxelles. La Hollande fournit des bestiaux et de la toile; si la Zélande n'est pas industrieuse, elle fournit du moins du poisson salé. Le bénéfice net de tous ces articles s'élève à un million de ducats par an. Aussi tout le pays est-il rempli de commerce et d'argent, et l'on n'y voit personne qui ne soit dans l'aisance, suivant sa condition [2].

Si le commerce favorisait l'industrie et les métiers, il dut nécessairement aussi influer sur le perfectionnement des arts. Soriano ne peut se lasser d'admirer les beaux tapis des Pays-Bas. On voit là, dit-il, quel degré peut atteindre l'habileté de ceux qui fabriquent les tapisseries; de même que les maîtres qui font les mosaïques, produisent avec de petites pierres d'admirables copies, de même ici avec des fils de laine et de soie, on sait donner au travail non-seulement des couleurs, mais encore des effets de lumière et des ombres, et reproduire les figures aussi bien que les meilleurs peintres [3].

Mais combien le bonheur de l'homme est fugitif! Les guerres civiles éclatèrent; elles remplirent le pays de dévastations et les villes de pillage. Anvers ne fut pas plus que les autres villes à l'abri de ce fléau. Lorsque Guicciardini donna en 1580 la seconde édition de son ouvrage, il y ajouta : « Le temps actuel ressemble au temps antérieur que j'ai décrit, comme la nuit au jour. » Depuis la conquête du pays par le prince de Parme, Anvers n'a pu revenir à son ancienne splendeur. Au commencement du dix-septième siècle, le nombre de ses habitants, qui s'était certainement élevé à 150,000, se trouvait réduit de moitié [4].

Sont-ce donc là les résultats que devait avoir une guerre que le pays avait eu tant de droits, tant de motifs urgents d'entreprendre?

Cette guerre, en effet, eut des résultats désastreux. La division entre des provinces qui étaient naguère si étroitement unies, division qui se manifeste encore aujourd'hui dans la religion, les mœurs et le langage, a été amenée sans aucun doute par cette guerre.

[1] Cavallo.

[2] *Ibid.* Soriano.

[3] Soriano.

[4] Contarini en évalue la population à 170,000 et à 80,000 âmes aux deux époques.

Digitized by Google

Cependant la guerre ne détruisit point le commerce, le travail, l'industrie et la vie active; ces éléments de prospérité trouvèrent un asile en Hollande. Amsterdam remplaça Anvers.

Si nous recherchons comment ce changement s'est opéré, il faut nous rappeler que le prince de Parme conquit à la vérité le sol, mais non la population. Celle-ci, inquiète sur le sort de sa religion et de ses richesses, ou menacée par la disette, s'enfuit devant le vainqueur [1]. Ce fut principalement l'émigration des classes industrieuses qui transplanta le commerce, qui donna au commerce d'Amsterdam, déjà florissant, un essor si rapide qu'il devint en peu de temps le premier de l'Europe.

La Hollande sut attirer à elle tous les produits du monde; elle devint d'abord l'intermédiaire de l'échange que les habitants des côtes voisines faisaient entre eux de divers objets de consommation. Ainsi elle échangeait les bois et les grains qu'elle tirait de chez les uns contre le vin fourni par les autres [2]. Elle envoyait ses navires à la pêche du hareng dans les mers boréales; de là elle transportait ce poisson aux embouchures de fleuves traversant des pays plus méridionaux, depuis la Vistule jusqu'à la Seine. Elle-même le faisait remonter sur le Rhin, la Meuse et l'Escaut [3]. Les navires hollandais allaient jusqu'à Chypre pour y chercher de la laine, jusqu'à Naples pour y chercher de la soie [4]. Alors les côtes habitées par les anciens Phéniciens furent obligées de devenir tributaires d'un peuple allemand, que ces anciens navigateurs n'avaient probablement jamais visité. D'immenses provisions de toutes sortes de marchandises s'accumulaient ainsi chez les Hollandais. Contarini trouva, en 1610, cent mille sacs de bon blé et autant de sacs d'autres grains dans leurs greniers; et Raleigh affirme que leurs provisions de

[1] *Hugo Grotius*, Historia, p. 85.

[2] *Mémoire détaillé de Gautier Raleigh*, sur le commerce *d'Angleterre avec la Hollande, dans* Anderson, p. 361. Le Discorso intorno la guerra di Fiandra, *dans le* Tesoro politico, III, p. 325, *énumère les articles du commerce de l'Orient* : Formento, cenere, mele, cera, tele, funi, pece, legno, ferro; *et les articles espagnols* : Sali, lane, zuccari e le drogherie dell' Indie (*avant que les Hollandais ne naviguassent dans l'Inde*).

[3] Contarino.

[4] *Ibid.*

Digitized by Google

grains se montaient toujours à 700,000 quarters; de sorte que, dans des circonstances urgentes, ils pouvaient venir au secours de leurs voisins, non sans en tirer naturellement un grand bénéfice. Une mauvaise récolte leur rapportait autant que sept bonnes; mais ils ne se contentaient pas de déplacer les produit des autres pays, ils ajoutaient volontiers un nouveau travail aux marchandises qu'ils en tiraient. Ils importaient chaque année d'Angleterre environ quatre-vingt mille pièces de drap non teint; ils le préparaient ensuite pour la consommation journalière, et retiraient ainsi un plus grand bénéfice de la vente.

Quoique maîtres d'une si grande partie du commerce européen, leurs avantages les plus brillants, et la véritable renommée de leur navigation, se rattachaient aux Indes orientales. De toutes les hostilités qu'ils exercèrent contre l'Espagne, l'expédition contre l'Inde fut celle qui effraya le plus le roi et la nation, celle qu'ils ressentirent l'un et l'autre le plus vivement, et celle aussi qui donna l'essor le plus puissant à l'activité des Hollandais. Contarini admire la régularité avec laquelle, dans les premières années du XVII^e^ siècle, ils y envoyaient tous les ans de dix à quatorze vaisseaux; il évalue le capital de la compagnie à 6,600,000 florins. Ce mouvement vaste et grandiose les conduisit plus loin. Ils firent aussi des expéditions maritimes pour découvrir des pays inconnus. Leurs efforts pour découvrir un passage vers l'Inde à travers la mer du Nord, les voyages de leurs Heemskerke, achevèrent d'obscurcir la gloire maritime des autres nations [1].

On voyait tous les ports, tous les golfes de la Hollande couverts de vaisseaux; tous les canaux de l'intérieur du pays étaient remplis de bâtiments. Suivant une observation que l'on fit alors, et qui caractérise parfaitement cette nation, « le nombre des Hollandais qui habitaient sur l'eau ne le cédait pas à celui des Hollandais qui habitaient sur terre. » On comptait deux cents grands vaisseaux et trois mille vaisseaux de moyenne grandeur, qui stationnaient

[1] *Bentivoglio,* Relatione delle provincie unite di Fiandra. *Cette relation se trouve en manuscrit à Berlin; elle a cependant été imprimée déjà en* 1631, *par Ericius Puteanus, et se trouve dans les* Relationi del cardinal Bentivoglio, *édit. de* 1667, p. 17.

Digitized by Google

principalement dans le port d'Amsterdam. La forêt de leurs mâts touchait aux murs de la ville.

Amsterdam s'accrut extraordinairement dans de pareilles circonstances. Cette ville reçut, dans l'espace de trente ans, deux augmentations considérables : six cents maisons nouvelles y furent, dit-on, bâties en l'année 1610 [1]. On payait un scudo par pied de terrain, dit Contarini [2], qui évalue le nombre des habitants d'Amsterdam à 50,000 en l'année 1610.

L'industrie était alors florissante dans cette ville, le travail était la qualité dominante de ses habitants ; les riches se montraient modérés et économes ; plus d'un marchand qui vendait le drap le plus fin portait lui-même des vêtements en gros drap ; les pauvres y trouvaient une subsistance assurée ; l'oisiveté y était punie. C'était chose ordinaire alors que de faire un voyage aux Indes : on apprenait à mettre à la voile sous toute sorte de vent ; chaque maison devint une école de navigation, chacune avait sa carte maritime. Les hommes qui avaient ainsi conquis la mer devaient-ils fuir un ennemi ? Il était au contraire bien connu que les vaisseaux hollandais se brûlaient plutôt que de se rendre !

POUVOIR DU PRINCE. — LIBERTÉS.

A tout bien considérer, on ne peut pas dire que les Pays-Bas aient été libres sous la maison de Bourgogne.

Dans l'ordre du clergé, le prince nommait à peu près à l'universalité des dignités supérieures et à la plupart des charges inférieures. Une permission expresse du prince était nécessaire aux ecclésiastiques, soit pour recevoir un ordre de Rome, soit pour acquérir quelques nouvelles propriétés, en quelque lieu que ce fût [3]. La noblesse n'avait sur ses arrière-vassaux que des droits limités, plus limités même que ceux que le prince exerçait immédiatement [4] ; elle

[1] Isaac Pontanus, *dans De Laet*, Belgium confœderatum, p. 65.

[2] Contarini. — Bentivoglio. — *Comparez les remarques, faites postérieurement par Guillaume Temple :* Remarques sur l'état des Provinces-Unies, p. 217.

[3] *Guicciardini,* descriptio Belgii generalis, *Amsterdam,* 1660, p. 85, *et* Compendio degli stati e governi di Fiandra, I, p. 95, Ms.

[4] *Guicciardini,* descriptio Belgii particularis, p. 256.

Digitized by Google

servait le prince dans l'armée et dans le gouvernement, comment aurait-elle pu être indépendante? Enfin le prince, il faut en convenir, exerçait aussi quelque influence sur l'administration intérieure des villes. Celle d'Anvers, qui prétendait être très-libre, ne pouvait cependant pas nommer elle-même ses échevins. Lors du renouvellement annuel de sa magistrature municipale, un conseil, composé principalement des anciens échevins, proposait deux candidats pour chaque vacance; mais le droit de choisir entre ces candidats appartenait au prince; c'était aussi d'après sa volonté qu'on nommait les bourgmestres. Si nous considérons maintenant que le choix des *wykmeesters* [1] dépendait entièrement de ces bourgmestres et de ces échevins, que le choix des cinquante-quatre présidents des maîtrises en dépendait aussi indirectement, puisqu'ils les choisissaient sur une liste de trois candidats, nous verrons jusqu'où l'action du gouvernement pouvait s'étendre [2]. A Bruxelles, la cour nommait annuellement les sept échevins dans sept familles; dans la plupart des villes il y avait d'anciennes assemblées ou conseils appelés *breede raade, vroetschappen*, qui proposaient deux de leurs membres par chaque fonction d'échevinage; la nomination en appartenait à la cour. A Rotterdam, la cour exerçait aussi une influence sur la composition du corps municipal; elle se faisait proposer trois candidats pour toutes les nominations d'échevin qu'il y avait à faire [3]. A Gand, l'insurrection de 1539 amena les choses au point que les vingt-six échevins y étaient nommés selon le bon plaisir de la cour, le 10 mai de chaque année [4]. Une seule localité, la ville de Valenciennes, possédait encore le droit de nommer ses échevins en assemblée générale; néanmoins rien ne prouve que ce privilége lui valût une grande importance. Les Etats se composaient donc

[1] Vici magistri, civium duces. *Le magistrat suprême en nommait vingt-six pour deux ans. Ils étaient renouvelés par moitié tous les ans. Leur fonction consistait à tenir un registre de tous les hommes capables de porter les armes, et à les convoquer chaque fois que le pays en avait besoin.*

(*Note du traducteur.*)

[2] Guicciardini, descriptio Belgii particularis, pag. 171.

[3] *De Laet*, Belgii confœderati respublica Hollandia, cap. VI, p. 85, 88. *Comparez avec Philippe à Zegen*, Leo Belgicus, p. 148.

[4] Additamentum ad Guicciard. descriptionem, p. 345.

Digitized by Google

d'ecclésiastiques nommés par le prince, de nobles attachés à son service, et de bourgmestres qui n'étaient presque jamais élus hors de son influence.

Les nouvelles institutions s'étaient établies sur ces bases dans ce pays. Le pouvoir suprême avait une grande autorité sur l'administration de la justice ; il nommait les échevins des villes où ils remplissaient en même temps les fonctions de juges ; il instituait et destituait selon son bon vouloir le bailli, qui, à côté des échevins, représentait le prince et les lois, requérait la mise en accusation des coupables, et veillait à l'exécution des jugements [1]. Les cours provinciales, telles que la cour de Flandre, la chancellerie de Brabant, la cour de Hollande, qui étaient non-seulement des tribunaux d'appel, mais chargés en même temps d'une partie de l'administration, recevaient du pouvoir suprême leurs assesseurs et leur traitement. Çà et là, il était permis au prince d'introduire même des étrangers dans ces cours ; ainsi dans la cour de justice du Brabant, il pouvait nommer au moins deux membres, et dans celle du Friesland, il pouvait nommer à tous les siéges, sauf quatre réservés aux indigènes [2]. Charles le Téméraire avait établi au-dessus de toutes ces cours une cour souveraine ; c'était la grande cour de Malines, à laquelle il donna le nom de Parlement. Elle jugeait les chevaliers de la Toison d'or, et dépendait entièrement du prince. Tandis que de violents différends s'élevaient ailleurs pour savoir si le droit de nommer aux cours suprêmes appartenait aux États ou au prince, dans les Pays-Bas le prince exerça ce droit sans conteste. Le prince y avait aussi une armée permanente. On avait coutume de tenir sur pied un corps d'infanterie indigène. Charles-Quint dépensait en outre 180,000 ducats par an pour l'entretien de six cents lances, de cinq chevaux chacune [3]. Comme on pouvait occuper la noblesse dans ce corps, et entretenir ainsi chez elle une certaine ambition qui la rendrait dépendante du prince, Charles divisa ce corps de lances en compagnies inégales, de trente, quarante, cinquante lan-

[1] Additamentum ad Guicciard. descriptionem, p. 429.

[2] *Ubbo Emmius, dans de Laet,* Belgii confœderati respublica Frisia, cap. 8.

[3] *Cavallo*, Relatione : Computati li suoi condottieri et officiali a ducati 140 per huomo d'arme et 120 per leggieri.

Digitized by Google

ces; ce qui, à chaque vacance d'un commandement, lui fournissait l'occasion de donner de l'avancement et de distribuer des faveurs qui ne lui coûtaient rien; Marino Cavallo trouve que cette institution mérite d'être imitée. Enfin Charles percevait des impôts considérables : Soriano évalue les revenus d'un petit nombre d'années à 24 millions [1]; Guillaume d'Orange évalue les contributions pour une seule guerre à 40 millions de ducats [2].

Dans les vingt dernières années de son règne, Philippe II accabla les Pays-Bas par des guerres constamment violentes et heureuses.

Un compte qu'il fit présenter aux États des Pays-Bas démontre avec quelle rapidité l'on consommait le bien public. Suivant ce compte, le reste des revenus ordinaires que Charles-Quint retirait des Pays-Bas, s'élevait en l'année 1551 à 327,900 florins; cependant cette somme fut si inférieure aux dépenses de l'année 1557, qu'il y eut en cette année un déficit de 18,000 florins.

Les Pays-Bas firent de grands efforts pour fournir de l'argent à Philippe II. En l'année 1558, Philippe demanda un emprunt de vingt-quatre tonnes d'or aux Pays-Bas, et l'emprunt fut contracté; dans la même année il demanda un impôt de 800,000 florins par an pendant neuf ans, et cet impôt fut consenti; enfin, dans cette même année, la Hollande vota pour elle seule non-seulement diverses sommes d'une moindre importance, pour solder quelques troupes, mais elle se chargea en outre d'un impôt extraordinaire de 300,000 florins, impôt que les autres provinces payèrent évidemment (car la Hollande était toujours la plus en arrière), et qui doit s'être élevé alors à plus d'un million et demi. Ces provinces accordèrent donc au roi, en une seule année, cinq millions de florins environ, ou deux millions et demi de ducats; somme qui était bien supérieure à celle que fournissait la Castille, surtout si on en excepte les contributions prélevées sur l'Amérique [3]. Mais les choses chan-

[1] *Soriano. — Justification du prince d'Orange dans* Bor.

[2] Decretum ordinum Hollandiæ et West-Frisiæ de antiquo jure reipublicæ Bataviæ, *dans le livre :* Respublica Hollandiæ et urbes; Lugd. 1630, p. 148.

[3] Wagenaar, III, 13. On voit par la justification de Guillaume d'Orange, combien cela sembla important aux habitants des Pays-Bas.

Digitized by Google

gèrent bientôt de face. Le roi fut obligé, dès le commencement des troubles, d'envoyer de l'argent d'Espagne à Marguerite.

Sous Philippe III, la Castille s'épuisa en hommes et en argent. Grégoire VIII se décida à lui accorder pendant trois ans, comme subside pour la guerre de Flandre, un nouvel impôt sur le clergé, qui montait à 170,000 scudi par an, pour conserver les Pays-Bas sous la domination espagnole.

L'Espagne s'épuisa aussi à cette époque par son luxe, qui profita admirablement aux Pays-Bas. On ne portait en Espagne d'autre toile que celle de Hollande ; on se servait de nappes unies ou damassées d'Anvers ; on ornait les appartements avec des tapis de Bruxelles ; on travaillait sur des secrétaires venus de Flandre. On se réjouissait dans les Pays-Bas des grands avantages que procurait ce commerce ; on comptait les vaisseaux chargés de marchandises de ce genre que l'on voyait partir pour l'Espagne ; on calculait quel nombre d'hommes les relations avec ce pays faisaient vivre.

Dans le temps où les Pays-Bas supportaient en très-grande partie les dépenses de la monarchie espagnole, la Castille était affranchie de ce fardeau. Les Pays-Bas n'en étaient pas moins, à cette époque, dans une situation brillante, tandis que la Castille se maintenait à peine dans une médiocre prospérité. Depuis la révolte des Pays-Bas, tout le poids de la monarchie retomba sur la Castille. Les Pays-Bas furent ébranlés, épuisés par les expéditions militaires qui furent dirigées contre eux ; mais ils se relevèrent bientôt aussi florissants qu'autrefois ; la Castille, au contraire, resta dans l'état de ruine où l'on l'avait réduite.

Si les trois ordres sont dans la dépendance du prince, s'ils lui abandonnent l'administration de la justice, s'ils lui payent des impôts et entretiennent ses troupes, en quoi consiste la liberté dont ils se vantent ? Nous allons le dire.

Le pouvoir suprême de l'État exerce, à la vérité, son influence partout, mais les intérêts locaux lui opposent aussi partout une certaine résistance. Si le prince nomme les échevins des villes, chaque ville à son tour, excepté Gand après son insurrection, lui présente les candidats parmi lesquels il doit choisir. Quoique le conseil dont nous avons parlé ci-dessus n'ait guère d'autre attribution que celle de présenter des candidats, cependant le gouvernement proprement

Digitized by Google

dit lui reste en réalité, puisque les candidats doivent être élus parmi les membres du conseil, et qu'en outre, dans beaucoup de localités, les échevins sont assistés de conseillers chargés de défendre les droits locaux.

Ensuite, si le prince participe à l'administration de la justice, il ne peut cependant pas changer les lois, et chaque province est jalouse de maintenir les siennes. Les habitants de la Hollande septentrionale attachent un grand prix à la conservation de leur droit de succession dit *asinge;* ceux de Groningue, à celle de leurs lois concernant les dettes; ceux de Gueldre, à celle de leurs usages particuliers. Enfin, si le prince a quelque action sur l'administration intérieure des provinces, le privilége néanmoins s'oppose à lui partout. La Flandre se vante d'être le pays le plus libre du monde; le Brabant possède sept priviléges inappréciables; le dernier de ces priviléges consiste en ce point : que si le prince viole les droits du pays et refuse d'exécuter ses représentations, le pays est alors dégagé du serment qu'il a prêté au prince. Malines est exempt de toute contribution sur les biens-fonds de ses bourgeois; la Hollande et la Zélande sont fières des lettres de franchise que la fille de Charles le Téméraire leur a octroyées. C'est justement vers le milieu du seizième siècle que les provinces veillent avec un nouveau zèle au maintien de leurs priviléges; elles recueillent alors avec plus de soin les chartes authentiques jusque-là dispersées dans les greffes, les chancelleries et les couvents; ce n'est pas sans difficulté qu'elles en communiquent, dans les cas litigieux, les originaux à la cour[1]. Elles ne tendent pas à un affranchissement absolu, elles ne veulent point une liberté sans limites; mais leurs priviléges sont à leurs yeux une propriété aussi sacrée que toute autre, et elles ne veulent pas s'en laisser dépouiller.

Si donc ces divers États s'assemblent sur l'invitation du prince, ils écoutent en commun les propositions qu'on leur fait; mais ils délibèrent ensuite séparément par province, et chaque député délibère en ne perdant pas de vue les priviléges distincts de ses commettants. Plusieurs de ces représentations partielles, après avoir entendu les propositions qui leur sont faites, demandent à en réfé-

[1] *Wagenaar,* Histoire univ. des Provinces-Unies des Pays-Bas, tom. I, pag. 548.

Digitized by Google

rer à leurs provinces ; une autre demande à être récompensée par des concessions pour son concours, et c'est toujours quelque nouveau droit qu'elle réclame ; une troisième est décidée à résister directement. Les députations provinciales ne sont d'accord que sur un point, à savoir, que la concession déjà votée n'oblige pas, si elle ne réunit l'unanimité des suffrages. Elles veulent pouvoir refuser isolément, mais n'accorder qu'ensemble. Le gouverneur est souvent obligé de négocier isolément avec quelques provinces, avec quelques villes, et, il faut l'avouer, l'exemple d'une majorité favorable a une certaine influence sur les récalcitrants ; mais il se voit parfois dans la nécessité d'accorder quelque nouvelle liberté, quelquefois même il est contraint de se désister de ses projets [1].

L'équilibre de la constitution repose sur cette rivalité qu'on a toujours vue exister entre l'autorité centrale et les autorités locales, rivalité qui fait que non-seulement les plus éminentes magistratures sont, sinon toujours en lutte, du moins dans une sorte de jalousie réciproque avec les cours provinciales, celles-ci avec les échevins des villes, les échevins et surtout le bailli du prince avec les grands conseils, et enfin les conseils avec les maîtrises et les communes ; cet équilibre, disons-nous, repose principalement sur l'opposition naturelle qui existe entre le pouvoir de l'État et les droits provinciaux. Le prince reçoit, en règle générale, l'argent qu'il demande ; cependant, il ne l'obtient pas toujours sans difficulté ; il ne peut se dissimuler non plus qu'on est en droit de le lui refuser. Si Charles-Quint disait : « Je veux bien accorder des libertés aux provinces, mais je ne veux pas qu'on marchande avec moi ; » la province répondait : « Je veux bien vous fournir de riches subsides, mais de bonne volonté ; vous ne devez pas nous imposer des charges arbitraires. » Tous deux ont des droits ; le prince a les siens, le pays a les siens aussi ; l'hommage consiste en ce qu'ils se jurent l'un à l'autre de respecter leurs droits réciproques. Le prince jure « d'observer fidèlement et religieusement tous les statuts, priviléges, lettres de franchise, exemptions et immunités, tous les priviléges des villes et droits seigneuriaux, les droits des villes, les

[1] Wagenaar. — *Guicciardini*, descr. génér. — *Hugo Grotius*, de antiquitate reipublicæ Batavæ, p. 62. *Soriano*.

Digitized by Google

droits des provinces, les droits des digues, toutes les coutumes de la province, tous les droits anciens et nouveaux; » les habitants jurent « d'être, en retour, de bons et loyaux sujets, de défendre le prince contre tout danger, de veiller à ses intérêts et de conserver son autorité [1]. » Ils se jurent donc réciproquement le maintien de leurs droits et prétentions; cependant, quand on donne au prince deux titres : ceux de prince souverain et de seigneur naturel, le premier platt davantage au prince, parce qu'il paratt comprendre un pouvoir plus absolu, et l'autre platt davantage au peuple, parce qu'il paratt renfermer un pouvoir restreint aux usages et aux anciens droits. Les petites villes de Hollande elles-mêmes terminent une supplique par ces paroles : « Ce faisant, Votre Majesté Impériale fera bien. »

[1] *Formules de serment employées lors de la prestation de Philippe à Anvers, à Valenciennes; dans Guicciardini.* Eed gedaen in Groeningen, *dans Byvoegsel, van autentyke stukken; Bor.*, Nederlandsche oriogen, *édit.* de 1679.

Digitized by Google

RETRAITE

ET

RENOUVELLEMENT DU CABINET.

Nous parlions, il y a près de trois mois, des dangers que la session pourrait offrir encore au cabinet qui vient de se retirer; nous signalions surtout celui qu'allait présenter un incident de la discussion du budget de la guerre, si le ministère ne trouvait *un moyen honorable de concilier les exigences de la conscience politique de beaucoup de ses amis avec les intérêts de sa propre existence*. Ce moyen, le ministère ne l'a point trouvé; il semble même que, malgré les avertissements qui depuis longtemps lui étaient venus et des sections de la Chambre et de la section centrale et de toutes parts, il n'ait pas cru devoir le chercher. Au moins n'y a-t-il avisé que lorsqu'il n'était plus temps.

Le chef du cabinet s'est aveuglé sur sa position. Une longue et facile possession du pouvoir l'avait conduit à s'exagérer sa force à ses propres yeux. Il a cru qu'il n'était pas de répugnance que l'intérêt de son existence ministérielle ne fît franchir à la majorité, et que, pour faire trancher une question en sa faveur, il lui suffisait de l'ériger en question de cabinet.

Trois fois, en deux sessions, le cabinet a révélé le singulier défaut de ne pas sentir comme on sent généralement, ou tout au moins, de ne pouvoir se faire d'idée à l'avance de la manière dont ses actes seraient appréciés.

Ainsi, quand on lui parlait de ses fautes dans l'affaire du traité de paix, il avait l'air de ne pas les comprendre. Après avoir promis la guerre et la résistance aux uns, venir soutenir la paix et la sou-

Digitized by Google

mission avec les autres, semblait chose toute simple à ses yeux. Jamais il ne paraît avoir prévu le terrible coup que ce brusque retour devait porter à la dignité du pouvoir.

En réintégrant dans son grade un homme sur qui pesaient les reproches les plus graves qu'un militaire puisse encourir, le cabinet ne s'est évidemment pas rendu compte du sentiment de réprobation que cette mesure devait rencontrer dans l'armée, dans les Chambres, dans le pays entier. On dirait que, jusqu'à la fin, cette indignation lui a paru un moyen d'opposition, un sentiment de commande, qui chez ses amis ne pourrait résister à la menace de sa retraite.

Son erreur a été la même, lorsqu'après son échec et sa démission, il a essayé de se représenter devant la Chambre et de marchander encore son existence avec elle. Il s'est imaginé que dans une situation pareille on pouvait se concilier encore une imposante majorité par le plus pauvre des expédients, et n'a pas pressenti quel genre d'accueil ce défaut de dignité devait recevoir.

La même faute a continué après la deuxième démission et jusqu'au jour où le nouveau cabinet a été nommé. Les anciens ministres n'ont pas senti combien ils se nuisaient dans leur retraite même par cette profusion de mesures posthumes que le *Moniteur* a enregistrées pendant quinze jours : collation mutuelle de titres et de places d'un ministre à l'autre, acceptation vindicative de démissions, avancement donné aux uns, augmentations de traitement allouées à d'autres, décision de mesures administratives importantes, nominations à des fonctions politiques, comme si un ministère dont la retraite est décidée, et qui, par cela même, n'a pour ainsi dire plus de responsabilité morale, pouvait prétendre imposer dans l'avenir ses volontés et ses agents à ses successeurs; comme si un devoir rigoureux de délicatesse et de convenance ne lui commandait pas dans de pareils moments de se borner aux mesures urgentes et d'administration journalière. Pour s'abandonner à de tels actes, dont aucun changement de ministère n'avait encore donné l'exemple, il ne faut pas seulement avoir oublié ce qu'un ministre doit à sa position et au pouvoir dont

Digitized by Google

il a été revêtu, il faut ne pas savoir apprécier l'impression que produit sur les esprits une conduite politique dictée par des inspirations si peu élevées.

Il est un mérite auquel dans les moments suprêmes rien ne supplée : c'est la force du caractère. La chute d'un cabinet qui s'appuie sur cette base, n'abaisse point les hommes qui en faisaient partie ; ils savent faire respecter leur retraite comme leur élévation. Le cabinet de M. de Theux a eu le sort des hommes faibles, il n'a pas su mourir. Tout ce qui s'est passé depuis quelque temps prouve que le caractère était plus loin encore que l'intelligence politique d'y être en majorité. Aussi ce cabinet avait-il fini par mettre la plus dangereuse confiance dans les petits expédients, les temporisations, les relations personnelles ou locales. Pauvres ressources, dont quelques-unes peuvent tout au plus servir de moyens accessoires à une administration, mais incapables, dès qu'elles en sont devenues le système et la base, de la soutenir un instant contre l'effort de circonstances quelque peu graves. Il est une vérité heureuse, qui éclate de plus en plus, et que l'expérience rendra chaque jour plus évidente, c'est que sous un gouvernement de publicité comme le nôtre, les hommes politiques ne peuvent durer que par des positions franches et dignes. A l'ombre d'un gouvernement absolu, des réputations peuvent se fonder sur la base de l'adresse et du savoir-faire politique. De telles renommées ne résistent pas à la virilité de nos institutions. Sous le soleil de notre publicité, il faut au caractère de l'homme politique de plus grandes proportions, des lignes autrement fermes et arrêtées.

Nous ne prévoyons pas que l'administration de M. de Theux laisse après elle des regrets bien durables, par la raison qu'elle avait pour caractère propre d'être négative. Quand on se demande quelle initiative elle a prise, quelles grandes mesures elle a conçues et fait triompher, quelle impulsion elle a donnée aux esprits et aux choses, on est surpris de voir combien peu a été fait, combien, malgré l'absence d'obstacles sérieux, cette longue administration a été stérile. Il dépendra de ses successeurs que dans quelques années elle appa-

Digitized by Google

raisse dans nos fastes administratifs comme une parenthèse vide. M. de Theux, homme à intentions honorables et judicieux dans les détails, administrait avec l'esprit passif de ces gouvernements énervés par la vieillesse, dont toute l'étude est de se traîner lentement et sans effort dans une ornière faite. Éviter les difficultés quand elles étaient près de lui, sans les prévoir de loin; amoindrir sa responsabilité, temporiser et s'abstenir, étaient les principales règles de sa conduite politique. Jamais il ne paraît s'être dit qu'il y avait en Belgique une nation à fonder, et qu'il était l'instrument de ce grand travail. Quand on cherche quel a pu être dans sa carrière ministérielle, son but politique le plus élevé, il est impossible de lui en trouver un autre que celui d'empêcher que dans les actes du pouvoir il ne fût porté atteinte aux intérêts catholiques; but respectable sans doute, mais tout négatif, et qui est loin de suffire à la position où se trouve la Belgique.

L'étendue même des services que M. de Theux a pu rendre au catholicisme en Belgique, est douteuse. Son administration a irrité l'opinion libérale, elle en a, en quelques années, accru les forces dans une progression étonnante. Nous avons constaté ailleurs ce que cette opinion a gagné dans la représentation nationale. Quelle place n'a-t-elle pas prise dans tous les conseils des provinces et des grandes villes? quels progrès n'a-t-elle pas même faits à chaque élection dans les conseils des petites villes? N'est-ce pas sous l'administration de M. de Theux, et pour lutter contre elle, que la franc-maçonnerie, presque oubliée jusqu'alors, est devenue une influence politique? En présence de tels faits, que sont pour une opinion quelques services individuels ou de détail? Sous les prédécesseurs de M. de Theux, la distinction des catholiques et des libéraux ne dépassait guère les limites de quelques localités; aujourd'hui elle s'étend à toutes les villes, et se dessine déjà dans des villages. Dans un ordre chronologiquement inverse, il s'est passé chez nous la même chose que chez nos voisins. En France l'administration des ministres catholiques de la branche aînée des Bourbons avait exalté un mouvement hostile à l'influence du clergé, qui,

Digitized by Google

sous les ministres libéraux de Louis-Philippe, a fait place à des dispositions d'esprit beaucoup plus conciliantes et plus favorables à la religion. En Belgique, M. de Theux laisse après une administration de six ans, l'opinion catholique beaucoup moins forte qu'il ne l'avait trouvée en entrant aux affaires. C'est qu'au temps où nous vivons il y a au fond des esprits une tendance réelle de réaction vers les sentiments religieux. Mais, avant tout, elle veut être libre et spontanée; toute apparence de contrainte ou de domination imposée l'effarouche, l'arrête, et maintient un mouvement en sens opposé. Pénétrez au fond de l'opinion libérale en Belgique, à part quelques individualités excentriques, vous n'y trouverez d'hostilité véritable ni contre des croyances dont beaucoup de libéraux vont jusqu'à déplorer l'affaiblissement, ni contre des libertés religieuses qu'ils acceptent, et dont un grand nombre d'entre eux prendraient ardemment la défense si elles étaient attaquées; mais presque partout vous reconnaîtrez les appréhensions vives, la répugnance extrême qu'excite l'idée d'une domination religieuse. C'est là ce qui fait aujourd'hui le fond du libéralisme en Belgique, ce qui, bien plus que les croyances, le sépare de ce qu'on appelle l'opinion catholique; car parmi les libéraux il en est en grand nombre qui, loin d'avoir renoncé à la foi de leurs pères, en pratiquent tous les devoirs et en maintiennent la rigoureuse observation dans leurs familles.

C'est par cette raison aussi qu'une conciliation raisonnable est possible au nom de la modération, et que les libéraux modérés peuvent être plus propres à l'accomplissement de cette tâche que les hommes les plus justement considérés d'une autre opinion.

Quels sont en Belgique les grands intérêts catholiques? ce sont d'abord des intérêts de religion, puis des intérêts de libertés religieuses et de nationalité; les autres sont secondaires. Or, aucun de ces intérêts n'a à gagner à ce que le pouvoir soit exercé par l'opinion catholique elle-même; tous ont à y perdre : la religion, parce que c'est précisément l'idée d'une domination imposée au nom des opinions religieuses qui peut de nos jours lui être le plus fatale; les libertés religieuses, parce qu'elles sont définitivement acceptées

Digitized by Google

par toutes ces opinions modérées qui sont la force de l'avenir, que la seule chose qui puisse leur nuire serait de perdre leur caractère de liberté pour prendre en réalité ou en apparence celui de domination, parce que les plus grands dangers qu'elles puissent courir encore seraient ceux d'une lutte envenimée dans laquelle les passions reprendraient l'empire que la vivacité de la lutte peut seule leur donner. Il en est de même de l'intérêt de la nationalité; ce qu'il faut à la nationalité, ce sont des hommes politiques capables, actifs et courageux, des esprits assez élevés et assez fermes pour comprendre ce grand but politique, pour y sacrifier des considérations de moindre valeur, et surtout pour y rallier toutes les opinions fortes : mission que M. De Theux s'est montré si impuissant à accomplir. Le pouvoir entre les mains de l'opinion catholique, s'il peut servir ses moindres intérêts, nuit évidemment aux plus élevés, aux plus durables, aux plus réels.

Ce sont là, nous le savons, de ces vérités qu'un parti quelconque n'accepte pas sans quelque peine. Prise en masse, une opinion quelle qu'elle soit ne se persuade pas aisément qu'elle n'a pas d'intérêt au pouvoir. Mais on peut beaucoup attendre de l'influence de la réflexion, du temps et des hommes sages et clairvoyants sur une opinion qu'animent des intentions honorables et prudentes. Déjà à l'heure qu'il est, il existe dans l'opinion catholique des esprits éclairés et impartiaux qui comprennent que l'intérêt de cette opinion n'est pas de gérer elle-même le pouvoir, mais de le surveiller, de le contenir, d'exercer sur lui ce contrôle efficace que nos institutions assurent à toute opinion puissante, de voir à la tête des affaires des hommes modérés et sincères dont elle n'ait à redouter aucune hostilité ouverte ou cachée contre ses libertés ou ses croyances, capables avant tout d'enraciner dans le sol la nationalité du pays. Ils savent que pour s'affermir cette nationalité a besoin du concours et de la sympathie profonde de toutes les opinions, et que, dans l'intérêt de son avenir, il importe surtout d'y attacher l'opinion libérale par les liens les plus indissolubles.

Nous ne sommes pas de ceux qui méconnaissent, même en poli-

Digitized by Google

tique, le mérite et les immenses services rendus à la Belgique par l'opinion catholique. Nous savons quel appui sincère la nationalité belge a trouvé en elle. Nous savons que par sa sagesse cette opinion a puissamment contribué à asseoir la Belgique nouvelle. Nous savons combien cette opinion, soumise à la haute influence d'un intérêt moral, puise dans cette influence même de garanties de moralité, de désintéressement et de prudence. L'étranger a exagéré la couleur catholique de notre révolution, mais si cette appréciation a suscité çà et là quelques sentiments hostiles au dehors, nous croyons cependant qu'à tout prendre, l'Europe y a trouvé quelque chose qui la rassure contre les innovations dangereuses, et qui, à ses yeux, nous distingue heureusement de la France. Toutes ces vérités, nous ne sommes disposés ni à les oublier ni à les amoindrir. Profondément convaincus que l'intérêt de notre nationalité est le plus grand intérêt, le plus grand but, la plus grande, la plus profonde, la plus indispensable base de toute la politique belge, prêts à lui tout subordonner, à lui faire le sacrifice de bien des intérêts et de bien des dissentiments secondaires, nous nous sommes plus d'une fois demandé s'il n'était point à regretter que la Belgique tout entière ne pût être rangée dans ce qu'on appelle le parti catholique, et si pour élever une barrière plus forte contre ses voisins, il n'eût point été à désirer que le gouvernement pût être fondé sur la base exclusive de cette opinion. Mais la politique d'un État ne s'établit ni sur des regrets ni sur des désirs; son point de départ, ce sont les réalités, les faits. Or, un fait dont, à moins de fermer les yeux à la lumière, il est impossible de ne pas reconnaître la gravité, c'est que l'opinion libérale tient une place considérable dans les grandes influences du pays, c'est que les forces de cette opinion croissent d'année en année, nous serions tentés de dire de jour en jour, que de grands progrès l'attendent encore dans l'avenir, et qu'asseoir la nationalité belge sur la seule base de l'opinion catholique, serait le moyen le plus certain de compromettre sa durée. Qu'on le remarque bien, c'est une grande erreur en politique d'apprécier la force relative des opinions par la seule comparaison du nombre ap-

Digitized by Google

parent de leurs adhérents. Telle opinion possède une force d'expansion, une confiance en elle-même, des liens sympathiques avec les tendances générales de l'époque, qui doublent, qui décuplent la puissance de sa force numérique. En France, il y a cinquante ans, l'opinion que nous appelons catholique formait bien certainement la majorité du pays, il n'est pas bien constaté même qu'elle soit en minorité aujourd'hui; et cependant en France, depuis la mort de Louis XIV, l'influence prépondérante de l'opinion libérale n'a guère été interrompue que par exception, presque toujours même elle a eu le tort de tenir trop peu compte de sa rivale. En Espagne, la supériorité numérique de l'opinion catholique est bien moins contestable encore, et cependant à travers tant de vicissitudes, malgré tant de fautes, de calamités et d'excès, l'Espagne catholique ne parvient pas à empêcher le libéralisme de la gouverner. En Belgique, il est difficile de contester la supériorité numérique des catholiques sur les libéraux, elle était bien plus grande encore avant la révolution; et cependant voyez depuis vingt-cinq ans les deux opinions à l'œuvre. Dans les dix premières années du royaume des Pays-Bas, malgré ses dissentiments si graves avec le gouvernement, malgré l'outrage brutal fait au chef du diocèse de Gand, malgré l'établissement du collége philosophique, l'opinion catholique n'a pas même réussi à constituer à elle seule une véritable opposition parlementaire. Ce n'est que plus tard à l'aide de l'*union*, c'est-à-dire par l'impulsion de l'opinion libérale, qu'elle y est parvenue. La révolution s'est faite avec l'assistance puissante du parti catholique, mais l'initiative et la direction en ont constamment appartenu à l'opinion libérale. Les membres du gouvernement provisoire, ses ministres, ceux du régent, les membres les plus actifs de la majorité et de la minorité du Congrès, tous, à trois ou quatre exceptions près, appartenaient à l'opinion libérale. Depuis le Congrès, elle a conquis une moitié de la Chambre des Représentants, la majorité de presque tous les conseils des provinces et des grandes villes, la majorité ou une minorité ascendante dans ceux des petites villes. Les cadres de l'armée lui appartiennent presque tout entiers. Elle est en grande

Digitized by Google

majorité dans les rangs du barreau, de la magistrature, de l'administration, de la grande industrie, des hommes de lettres, de science ou d'art, et surtout dans la jeunesse de ces classes moyennes les plus influentes qui sont la vraie force de notre société belge. Quelque opinion qu'on se fasse d'ailleurs des mérites et des défauts de l'opinion libérale, ce serait la méprise la plus dangereuse pour le présent et pour l'avenir de ne pas apprécier de pareilles forces à leur valeur, et de ne pas comprendre combien il importe d'en assurer le concours et la sympathie à ce grand travail de nationalisation qui doit avant tout préoccuper la Belgique. C'est là ce que M. de Theux aurait reconnu depuis longtemps, si à du bon sens pratique il joignait une plus grande portée d'esprit. Il aurait compris depuis plusieurs années que pendant qu'il en était temps encore, il devait compter sérieusement avec cette opinion, ne pas s'arrêter devant des sacrifices d'amour-propre ou de répugnance personnelle, et essayer, non d'en détacher quelques hommes, ce qui n'est jamais une perte irréparable pour une opinion en progrès, mais de se concilier sincèrement tout ce qui dans cette opinion n'avait d'hostilité réelle ni contre les croyances ni contre les principes d'ordre et de gouvernement. Il aurait songé que ce qui est praticable à une époque ne l'est souvent plus à une autre.

Nous disions, il y a quelques mois, qu'un ministère qui par une composition mixte amènerait une conciliation franche et réelle, était bien le cabinet indiqué par la situation, mais que nous voyions à sa formation des obstacles à peu près infranchissables. Depuis lors, ces obstacles n'ont fait que s'accroître. Le plus grand, c'est que pour former aujourd'hui une telle administration, la présence de M. de Theux, en dehors du département de l'intérieur, y était indispensable, et que le chef de l'ancien cabinet s'est rendu impossible dans ce moment. Plusieurs des amis de M. de Theux qui avaient refusé de faire partie du ministère avec lui n'y seraient à plus forte raison pas entrés en son absence; d'autres ont la même répugnance à entrer dans un ministère quelconque; d'autres enfin en y entrant n'auraient probablement pas suffi à leur parti, peut-être y auraient-ils perdu

Digitized by Google

quelque chose de leur considération personnelle; il aurait paru y avoir absorption de quelques hommes, et le cabinet aurait manqué dans sa marche de cette franchise qui est respectable aux yeux de tous les partis et de cette homogénéité dont une conciliation de personnes et de partis bien réelle, et généralement acceptée, aurait pu seule tenir lieu.

Si, il y a quelques mois, un cabinet mixte nous eût paru désirable, déjà à cette époque nous considérions comme possible un cabinet libéral sagement composé. Nous aurions désiré que, dans l'intérêt de cette opinion même, une telle administration pour être plus féconde pût être encore retardée. Mais les événements s'accomplissent rarement à point nommé. Si la chute du cabinet arrive un peu tôt aujourd'hui, elle aurait pu aussi arriver trop tard, et lorsque l'esprit de modération et de conciliation qui domine encore en ce moment, aurait fait place à de plus fâcheuses dispositions d'esprit. On dirait d'ailleurs que M. de Theux s'est plu à faciliter la position de ses successeurs, en s'attachant à la fois à créer de ses mains la nécessité de sa retraite et à constater de la manière la plus évidente pour tous l'impossibilité de sa rentrée.

Dans cette situation des choses, nous ne pensons pas qu'il fût possible de former une administration plus réellement et plus efficacement conciliatrice que celle qui vient d'entrer aux affaires. Choisie dans des nuances intermédiaires et sur la limite presque commune des opinions libérale et catholique, elle offre des garanties aux deux opinions sans pouvoir alarmer ni l'une ni l'autre. Les hommes éclairés du parti libéral qui ne veulent pas un pouvoir hostile aux croyances et aux libertés religieuses, doivent être satisfaits de sa composition, et comprendre l'intérêt qu'ils ont à la soutenir. Les hommes éclairés de l'opinion catholique doivent y trouver toute certitude de modération et de franchise, toute sécurité pour leurs convictions et pour leurs droits; ils comprendront que si ce cabinet qui compte dans son sein des hommes auxquels les libertés du catholicisme belge ont de si grandes obligations dans le passé qu'on peut se demander si, sans eux, elles existeraient aujourd'hui; ils comprendront, disons-nous, que si ce cabinet ne peut amener l'impos-

Digitized by Google

sible, c'est-à-dire, une fusion complète, personne n'est plus propre que lui à diminuer peu à peu des dissentiments qui couraient le danger de s'aigrir, et à prévenir la vivacité croissante d'une lutte qui pouvait un jour entraîner les conséquences les plus graves pour le pays entier, mais dans laquelle l'opinion catholique est la plus exposée et a le plus à perdre [1].

Par la capacité et la position de ses membres, le cabinet actuel forme l'agrégation ministérielle la plus forte que la Belgique ait connue jusqu'aujourd'hui. Sous ce rapport, la seule constitution de cette administration a déjà rendu un grand service au pouvoir, car elle a arrêté le mouvement de décadence qui aurait fini par l'entraîner vers les hommes les moins capables de diriger les affaires d'une nation. Après cette administration, un ministère de médiocrités est devenu impossible.

Ce qui ajoute surtout à la confiance que le nouveau cabinet nous inspire par l'élévation des idées et l'éclat du talent, c'est un mérite qui en administration peut être regardé comme plus indispensable encore : le caractère chez lui est au niveau de l'intelligence. Ainsi il ne sera pas le continuateur de cet esprit de négativisme et d'abstention de l'administration qui se retire. Les nouveaux ministres s'attendront à rencontrer des difficultés et des adversaires sur leur chemin ; ils ne s'épuiseront pas à les éluder. Forts sur le terrain de la discussion parlementaire, la crainte d'un débat ne les fera pas reculer devant une mesure profitable au pays. Le but suprême de leur politique ne sera pas de vivre, mais d'être activement utiles, d'agir avec prudence, mais avec confiance et fermeté. Doués d'assez de largeur d'esprit pour ne voir dans le pays que le pays tout entier,

[1] Il est à remarquer que sur les questions qui paraissent aujourd'hui diviser le plus les deux opinions, celles qui concernent le jury d'examen et l'instruction moyenne et primaire, une conciliation avait eu lieu sous le premier ministère de M. Rogier. Toutes ces questions avaient été résolues à l'*unanimité* dans une commission nommée par ce ministre, et dans laquelle l'opinion libérale et l'opinion catholique étaient représentées; parmi les organes de cette dernière se trouvaient MM. De Gerlache et de Theux. C'est le projet rédigé par cette commission que M. Rogier présenta aux Chambres avant sa retraite ; et c'est depuis l'avénement de son successeur que le fruit de cette première conciliation a été perdu, et qu'une nouvelle divergence s'est prononcée.

Digitized by Google

pour mettre ses grands intérêts au-dessus des moindres, et pour les embrasser dans leur ensemble et dans leur avenir, ils savent que fonder une nation sur une base durable et progressive, est la plus grande et la plus belle œuvre à laquelle des hommes d'État puissent se dévouer. La Belgique qui, matériellement et surtout moralement affaissée depuis quelque temps, a besoin de se relever à ses propres yeux, peut espérer de se sentir vivre et grandir sous l'impulsion éclairée d'un gouvernement de cœur et d'intelligence, qu'elle verra devant elle et non derrière. A l'aide d'un peu de temps, la politique pourra se dégager peu à peu des divisions mesquines et d'étroites questions sans portée, pour se transporter sur un terrain plus élevé d'où la féconde pensée du développement national vienne se saisir des esprits et ranimer le corps social.

Telle est l'étendue des espérances que nous fondons sur le cabinet actuel, sans compter toutefois que dans leur accomplissement elles ne rencontreront ni entraves ni retard. Avec un tel but, le cabinet n'a besoin que d'user de franchise et de prudence, et de mettre sa confiance dans la valeur de ses actes.

Nous savons qu'il est des personnes qui, après s'être aveuglées longtemps sur la situation, au point de croire la chute de M. de Theux impossible, s'imaginent que tout cabinet qui lui succède ne peut avoir qu'une existence précaire. Il est douteux que le chef de l'ancien cabinet lui-même juge les choses du même œil. Les efforts que sa retraite lui a coûtés prouvent qu'il n'a pas pensé que ses successeurs fussent condamnés à lui préparer bientôt une rentrée triomphale. Les actes qui ont accompagné sa sortie, la position même qu'il semble vouloir prendre à la Chambre, ne sont pas d'un homme qui se sente bien près du pouvoir.

Nous l'avons déjà dit, et la chute de M. De Theux le prouve, on se fait la plus fausse idée de l'esprit de la majorité des Chambres. La solidité parlementaire du cabinet ne nous inspire, à nous, aucune inquiétude. Sans doute chaque fraction de la Chambre peut avoir ses préférences pour tels ou tels hommes, mais on se trompe étrangement si l'on croit que la majorité est tellement inféodée à l'un d'eux, qu'en sa faveur elle soit prête à jeter le pays dans les

Digitized by Google

dangers d'une lutte envenimée, dont elle sait bien qu'il n'y a à espérer aucun résultat durable. La majorité des Chambres est composée d'hommes sages et pratiques, qui savent que la monarchie représentative a des nécessités diverses et compliquées, qu'un caractère qu'il ne faut pas lui ôter c'est d'être un gouvernement de transaction entre la diversité des intérêts, des opinions et des classes de la société, et que, sous le régime de nos institutions, une opinion qui ne veut rien céder aujourd'hui, se met en grand péril de devoir céder beaucoup demain. La majorité des Chambres belges, depuis qu'elles existent, a toujours jugé les ministres d'après leurs actes, et elle s'en est assez bien trouvée pour ne pas suivre aujourd'hui le petit nombre de ceux qui voudraient la jeter dans la voie étroite et dangereuse des petites passions et des intérêts de personne. Que les actes du ministère soient modérés, francs et fermes, qu'ils portent bien évidemment l'empreinte de la différence de capacité et de caractère qui l'élève au-dessus du cabinet précédent, et la majorité ne lui fera pas défaut; elle veut la conciliation, le repos; elle a peu de goût pour les crises politiques; il ne lui est pas difficile de reconnaître aujourd'hui que derrière le ministère de M. De Theux, s'amassait pour le pays une crise que le cabinet actuel a le bonheur de prévenir, mais à laquelle la rentrée de M. De Theux donnerait des proportions et des dangers tout nouveaux.

Le cabinet donc peut avoir confiance en lui-même; qu'il ait la force de se tracer une voie prudente mais féconde, et il sera honoré. Qu'il se rappelle surtout qu'il est un ministère d'avenir, que pour sa conservation il doit faire en tout temps ce qui est raisonnable et digne, mais aucun sacrifice que l'avenir désavouerait. Qu'il compte les mains si rares pour lesquelles sa succession ne serait pas un fardeau trop pesant, et il reconnaîtra que sa dernière inquiétude doit être de mourir à l'œuvre. Un cabinet ainsi constitué, dont les adversaires n'auraient pas de plus grande crainte que de le voir appeler le pays à prononcer entre eux et lui, peut vivre en pleine sécurité. Mourir même pour lui pourrait être un calcul, ce ne serait que se marquer sa place plus haute et plus forte dans un avenir peu éloigné.

Digitized by Google

SUR

LA VIE ET LES OUVRAGES

DE

M. VICTOR HUGO.

Étudier l'auteur des ouvrages qui ont le plus remué les intelligences depuis tantôt quinze ans, c'est étudier l'époque littéraire la plus curieuse qui peut-être ait jamais marqué dans l'histoire d'une nation. Car voici, en résumé, le spectacle que présenta cette époque qui vient de finir. Il s'est trouvé que le peuple qui, pendant un siècle et demi, s'était montré fier à bon droit aux yeux de l'Europe de ne compter, parmi ses illustrations littéraires, que des écrivains élégants et purs, que des hommes d'un génie à la fois puissant et sage, de posséder les ouvrages les plus près de la perfection qui eussent paru depuis la chute de la civilisation antique, s'en est dégoûté tout à coup, et abjurant une gloire dont un moment même on l'a vu presque rougir, n'a plus eu d'enthousiasme et d'applaudissements que pour des écrivains nouveaux qui, d'un trait de leur plume, avaient trouvé bon de biffer ce passé magnifique, et pour leurs œuvres étranges, qui en étaient la négation systématique et constante. Le peuple

Digitized by Google

français pouvait seul se permettre un pareil caprice, et se le permettre aussi longtemps. Maintenant que ces jours d'extravagances naïves, d'entreprises audacieuses et de sauvage grandeur sont déjà loin de nous (car il y a quelque chose de plus vieux qu'un passé de dix ans; c'est le passé de la veille), nous ne perdrons point notre temps dans d'inutiles récriminations. Tous tant que nous sommes nous avons été complices, sans le savoir, de cette révolte luthérienne; tous nous avons eu notre rang et notre rôle dans cette levée de boucliers, espèce de Jacquerie littéraire. Les plus francs avouent qu'ils avaient perdu la tête et que le vertige universel les avait gagnés. Aujourd'hui il est bien convenu que Corneille n'est pas sans mérite et que, pour estimer Shakspeare, on n'est point forcé de mépriser Racine. Et ce retour aux saines et éternelles doctrines, nous a mis tant d'indulgence dans le cœur, en nous montrant par notre propre exemple jusqu'où la passion peut égarer le jugement, que nous ne sommes plus capables de jeter l'ironie et la boue à ces idoles qu'on délaisse, objets hier encore de nos fougueuses adorations.

La question pour nous, d'ailleurs, n'est pas de savoir si le romantisme a fait réellement son temps, si la réaction littéraire, injuste comme toutes les réactions, en viendra à répudier même le peu de bonnes vérités qu'on a dites alors. Peu nous importe? Un engouement passe; un autre revient; mais les œuvres surnagent, si elles ont ce qui soulève le nom et les écrits de l'homme sur les flots du temps. Assurément il est un nom qui ne périra point : c'est celui de M. Victor Hugo; car c'est un nom où rayonne l'auréole qui accuse la présence de je ne sais quoi appelé génie dans la langue des hommes, mais qu'il faut renoncer à définir, quoique tous nous en sentions bien la valeur.

M. Victor Hugo est certainement le plus étrange écrivain qu'ait produit la France, en même temps qu'il en est le plus grand depuis que M. de Chateaubriand n'écrit plus. Il était né poëte lyrique; le siècle l'a fait poëte intime; les circonstances, réformateur; la force des choses, critique et romancier; son amour-propre, écrivain dra-

Digitized by Google

matique. Dans presque toutes les transformations diverses qu'a subies son génie, il a obtenu un succès prodigieux et complet, quand il a obéi à sa nature; contesté, mêlé de revers, scandaleux même, chaque fois qu'il lui a fait violence.

Quelque genre qu'il ait abordé, il n'a rien écrit où le grand poëte n'ait paru, ne fût-ce qu'un instant, n'ayant rien écrit où sa personnalité n'ait figuré sous le masque, quand elle n'a pu se montrer à découvert. Voulez-vous expliquer les revers et les succès de ce grand écrivain? Tout s'explique par ceci : C'est un homme personnel avant tout. Consultez l'échelle de son talent dans les genres différents et contraires que sa plume a traités. Pourquoi est-il un si admirable poëte intime? C'est que sa personnalité, dans des vers consacrés presque tous à se chanter lui-même, parle haut et sans détour. Pourquoi un tragique incomplet? C'est qu'au théâtre la personnalité du poëte doit s'effacer complétement derrière les personnages, et que lui n'a jamais pu s'y résoudre. Il penserait ceci, il dirait cela, il agirait de la sorte, s'il était tel personnage, empereur, jeune fille ou vieillard; ce qui ne revient pas exactement à penser, à parler, à agir comme parle, pense et agit une jeune fille, un vieillard, un empereur. Enfin, pour pousser plus loin encore notre démonstration, si, après la poésie intime, la forme du roman est celle qui convient le mieux à la nature de son génie, c'est que la personnalité du poëte, insupportable dans une action qu'on voit, est de mise jusqu'à un certain point dans une action qu'on lit. Pourquoi enfin y a-t-il quelque chose dans les écrits de M. Victor Hugo, de plus beau que ses drames dont ils sont le portique, d'aussi beau presque en vérité que sa poésie intime, n'était l'absence de la rime, nous voulons parler de ses préfaces? C'est que M. Victor Hugo, sous le voile transparent d'une modestie qu'on voit bien qu'il n'a pas, s'y explique et s'y vante lui-même. Partant d'un homme de moindre valeur, de pareilles préfaces fatigueraient bientôt; lui, trouve le secret, du haut du piédestal qu'il se fait, de piquer la curiosité, de commander l'attention, d'exciter même l'enthousiasme du lecteur, et par malheur, c'est un secret que ses drames n'ont pas volé à ses

Digitized by Google

préfaces. M. Victor Hugo, cependant, s'est oublié quelquefois et a su s'effacer tout à fait : dans quelques-unes de ses odes, par exemple. Mais, comme nous l'avons dit, il était né poëte lyrique, et, venu un siècle plus tôt, il aurait donné à la France ce qui, après Homère, lui manque le plus, Horace et Pindare dans un seul homme.

Le secret du génie de M. Victor Hugo est donc la conscience de sa personnalité superbe; ajoutez-y une volonté immense, et vous aurez une idée assez nette, à notre sens, de son génie, de cette chose qui échappera toujours à une complète analyse. La diversité de sentiments et d'opinions qu'a montrée depuis vingt ans le grand poëte, ne détruit pas la justesse de cette appréciation. L'inconséquence de l'esprit, la mobilité du cœur, sont, chez certains hommes, comme les vagues sans cesse agitées d'un océan immobile; tandis que chez d'autres, c'est le torrent qui s'écoule vite et laisse l'âme à sec. Ceux-ci sont des infirmes : ils s'épuisent bientôt; ceux-là peuvent tout : ils se contiennent. M. Victor Hugo est de ces derniers. Avec sa puissance de volonté et de persistance, son obstination même, il est, pour nous servir d'une autre comparaison qui a déjà été faite, si nous ne nous trompons, comme ces grands arbres au feuillage mobile que le moindre zéphyr agite, au tronc pliant que courbent les vents de tous les points de l'horizon, mais dont les racines enchevêtrées dans le roc défient toutes les fureurs de la tempête.

Riche de sa personnalité, fort de sa volonté, M. Victor Hugo s'est fait ce qu'il est, un grand poëte; et ce qui n'est pas moins admirable, c'est qu'il a su se dévouer à lui-même. Car nous sommes persuadés qu'il ne manque de goût que lorsqu'il le veut bien, de jugement que parce que c'est son plaisir. Il ressemble à ces buveurs intrépides qui, se grisant à froid, retrouvent toujours leur raison, parce qu'ils savent où ils l'ont perdue.

La personnalité de M. Victor Hugo explique sa révolte littéraire; sa volonté, le triomphe momentané qu'elle a obtenu. C'est l'ennui de toute critique qui l'a poussé dans cette voie. Au système qu'on lui jetait sans cesse à la tête pour le juger, il a opposé son système. Comme le siècle était aux révolutions, il a révolutionné la littéra-

Digitized by Google

ture de son pays. Lui a-t-il fait du bien? Lui a-t-il fait du mal? Il est prudent de laisser la question indécise. Car elle revient à demander : que sortira-t-il de ces grandes secousses qui ont bouleversé de nos jours la religion, la politique et l'art? Nous ne sommes pas de la génération à qui le temps voudra bien montrer la solution de ce terrible problème.

Aujourd'hui, jugeons rapidement la vie et les ouvrages du poëte réformateur. Si nous ignorons encore ce que la postérité acceptera de ses titres à la gloire, elle ne lui ôtera rien de cette gloire même. Il en sera de lui comme de Voltaire, dont chaque génération rejette quelque chose des cent volumes que son activité brûlante a remplis, et qui n'en est pas moins la flamboyante étoile du dix-huitième siècle. Il y a des astronomes qui prétendent que le soleil se dévore tous les ans quelques lieues d'épaisseur; le genre humain cependant ne s'en est pas encore aperçu.

La biographie de M. Victor Hugo est facile à faire. Il suffit de prendre ses poésies. Vous y retrouverez sa vie tout entière, jusqu'aux dates. M. Victor Hugo est né à Besançon en 1802.

> Ce siècle avait deux ans. . . . . .
> . . . . . .
> Alors dans Besançon, vieille ville espagnole,
> . . . . . .
> Naquit d'un sang breton et lorrain à la fois
> Un enfant sans couleur, sans regard et sans voix.
>
> *Feuilles d'automne*, I.

Son père, le comte Hugo, comme nous le voyons dans la dédicace des *Voix intérieures*, servait dans les armées de la République, et à cette époque allait être nommé colonel. L'*enfant sublime*, c'est le nom que M. de Chateaubriand devait lui donner plus tard, suivit son père, devenu général de brigade en 1809, dans tous les pays que les ordres de l'Empereur firent parcourir à celui-ci. Écoutons-le raconter lui-même ses premiers voyages :

> Avec nos camps vainqueurs, dans l'Europe asservie,
> J'errai, je parcourus la terre avant la vie.
> . . . . . .

Digitized by Google

Je visitai cette île en noirs débris féconde,
Plus tard premier degré d'une chute profonde.
Le mont Cenis dont l'aigle aime les rocs lointains,
Entendit de son antre où l'avalanche gronde
Ses vieux glaçons crier sous mes pas enfantins.

Vers l'Adige et l'Arno je vins des bords du Rhône.
Je vis de l'Occident l'auguste Babylone,
Rome toujours vivante au fond de ses tombeaux,
Reine du monde encor sur un débris de trône,
Avec une pourpre en lambeaux.

Puis Turin, puis Florence aux plaisirs toujours prête,
Naple aux bords embaumés où le printemps s'arrête.
. . . . . .

L'Espagne m'accueillit, livrée à la conquête.
Je franchis le Bergare, où mugit la tempête;
De loin pour un tombeau je pris l'Escurial;
Et le triple aqueduc vit s'incliner ma tête
Devant son front impérial.

Ode 6e, *liv.* V.

Il était encore à cet âge où la réflexion n'est pas assez éveillée pour laisser de tant d'impressions diverses autre chose que des souvenirs merveilleux et confus. Car nous le retrouvons à Paris en 1809 :

Dans une grande fête, un jour au Panthéon,
J'avais sept ans, je vis passer Napoléon.

Feuilles d'automne, XXX.

Nous ne voyons point vers quelle époque il habitait cette maison, près de Blois, dont il est question dans les *Feuilles d'automne*, où son père

. . . S'en vint dormir après la guerre.

Quoi qu'il en soit, la période studieuse de l'enfance de M. Victor Hugo s'est passée à Paris dans le jardin des *vertes Feuillantines*. C'est le souvenir le plus lucide et le plus heureux de ses premières

Digitized by Google

années. Il y revient toujours dans ses poésies, et son dernier volume de vers contient de charmants détails sur cette habitation paisible où le travail et le désœuvrement ont tour à tour développé cette faculté si précoce qui devait être son génie.

Une pièce de vers intitulée : *Ce qui se passait aux Feuillantines en* 1813, nous initie à la vie paisible et secrète que l'enfant, déjà poëte au fond du cœur, puisqu'il devait se révéler cinq ans plus tard, menait à cette époque.

> J'eus dans ma blonde enfance, hélas! trop éphémère,
> Trois maîtres : un jardin, un vieux prêtre et ma mère.
>
> *Les Rayons et les Ombres,* XIX.

Ce qui se passait dans le jardin, le voici. Un pédant, *le principal d'un collége quelconque,* vint gourmander madame Hugo sur la liberté qu'elle laissait à son fils, au lieu de le placer dans un collége où il pût mettre de l'ordre dans ses études. Cette fois, la mère, un moment ébranlée, résista. Mais elle comprit sans doute que le principal, tout laid qu'il était (M. Victor Hugo consacre dix vers à peindre sa laideur), n'avait pas tout à fait tort. Car nous lisons, dans une autre pièce du même recueil, consacrée également à des souvenirs d'enfance :

> *En classe,* un banc de chêne, usé, lustré, splendide,
> Une table, un pupitre, un lourd encrier noir,
> Une lampe, humble sœur de l'étoile du soir,
> M'accueillaient gravement et doucement.....

Et plus loin :

> Je portais sous mon bras, noués par trois ficelles,
> Horace et les festins, Virgile et les forêts.

M. Victor Hugo avait deux frères, plus âgés que lui, comme le fait supposer le vers suivant :

> Moi, d'un pas inégal, je suivais mes grands frères.

L'un des deux est M. Abel Hugo, connu par quelques entreprises littéraires. L'autre est mort jeune, et se nommait Eugène. C'est la

Digitized by Google

première perte douloureuse qu'il ait faite. Il l'aimait tendrement, comme on aime le compagnon des joies si pleines et des chagrins si sérieux de l'enfance. Il l'a célébré dans des vers pleins de mélancolie. Ceux que la mort a séparés brusquement d'un frère au début de la vie, sentiront que de pareils vers sont partis du cœur. C'est là de ces amertumes qui vous feraient poëte, si on ne l'était déjà.

Il n'est pas d'auteur qui soit entré plus jeune dans la carrière qu'il devait parcourir, et qu'il parcourt encore avec tant d'éclat. Le plus souvent, ces génies précoces avortent, et ces *enfants sublimes* dégénèrent, avec la croissance, en hommes fort ordinaires. M. Victor Hugo est une brillante exception à cette règle trop commune. Cependant, nous dirons bientôt en quoi nous pensons que cette précocité lui a été nuisible. A quatorze ans, il écrivait déjà des apologues, entr'autres *l'Avarice et l'Envie,* dont le dernier trait nous semble bien spirituel pour cet âge. Le Désir propose à l'Avarice et à l'Envie de faire un vœu; il sera accompli, avec cette condition que la seconde recevra le double de ce qu'aura demandé la première. L'Envie, après avoir hésité un moment, rompt enfin le silence :

Que l'on m'arrache un œil, dit-elle.

A seize ans, M. Victor Hugo composa les *Vierges de Verdun* pour un concours. Cette ode fut écartée, parce que les juges ne voulurent pas croire qu'on pût faire des vers aussi parfaits à seize ans. Dans le même temps il écrivait *Bug Jargal,* qu'il eut le tort de remanier ensuite et de publier. Deux ans plus tard, il composait un autre roman où l'horrible est plus prodigué encore; nous voulons parler de *Han d'Islande.* L'auteur reconnaît que c'est un livre de jeune homme, et de très-jeune homme. Les grands seigneurs de la poésie ont de ces enfants naturels, fruits d'une première faiblesse, qu'ils ne devraient jamais reconnaître. La publication des *Odes,* qui commencèrent la réputation du poëte, date de 1822.

M. Victor Hugo avait alors vingt ans. Il s'était marié l'année précédente. Cette union, formée avant les emportements de la jeu-

Digitized by Google

nesse, a influé sur ses écrits plus qu'on ne pourrait le croire. A vingt ans, le poëte chantait l'hymen; à vingt-cinq, la paternité; à trente, il a chanté l'amour. Dès ce moment, sa vie intérieure est réglée; chose étrange, lui qui devait jeter tant d'existences exceptionnelles sur la scène et créer en France la faction *supersociale* des romantiques, il commence l'existence par où les autres la finissent, par ce que bien des gens appellent faire une fin. Les orages du cœur qui éprouvent et fortifient l'homme, les longs voyages qui mûrissent le penseur, lui sont interdits désormais, et il n'a que vingt ans. Ses jours uniformes s'écoulent entre ses vieux parents, sa belle épouse, toute jeune comme lui, et la petite famille qui vient bientôt embellir sa retraite. La mort successive du premier de ses enfants et des deux vieillards, voilà les grands événements du paisible ménage qui est allé se cacher loin de Paris (car le Marais, ce n'est plus Paris), à l'angle de la vieille Place-Royale, comme s'il avait cherché dans les sombres maisons de briques du temps de Louis XIII, l'image de son uniformité. Si ce calme placé tout à coup au début d'une telle vie a influé favorablement sur les méditations du poëte, nous ne doutons pas qu'il n'ait réagi fortement sur son esprit inquiet et ne lui ait donné cette fureur de démolition, cette puissance d'activité intellectuelle qui distingue les réformateurs. C'est d'un cloître que Luther est parti pour jeter le monde entier sur Rome.

Nous venons de peindre rapidement une vie intérieure bien paisible. Telle elle était, telle elle est encore. M. Victor Hugo n'a presque pas quitté Paris. Quelquefois cependant le désir de changer d'air et de rafraîchir sa pensée le jette hors de ses habitudes studieuses. Mais il ne va pas loin. Quand il part, en automne, c'est presque toujours en Normandie qu'il va, sur les falaises où le bruit de l'Océan l'attire; quelquefois c'est devant un glacier du Rhône, où il aime voir se réfléchir le soleil. Son imagination a l'humeur plus voyageuse que lui. C'est en soupirant qu'il s'écrie :

..... Quand vous verrai-je, Espagne,
Et Venise et son golfe, et Rome et sa campagne,
Toi, Sicile, que ronge un volcan souterrain,

Digitized by Google

Grèce qu'on connaît trop, Sardaigne qu'on ignore,
Cités de l'aquilon du couchant à l'aurore,
Pyramides du Nil, cathédrales du Rhin !
Qui sait? Jamais peut-être.....
Feuilles d'automne, XXVII.

Mais qu'en revanche la vie intellectuelle de ce grand poëte est remplie et agitée ! Voyez quels ouvrages brûlants de verve, quels livres aussitôt célèbres il donne coup sur coup en pâture à ce public d'hommes jeunes comme lui, et comme lui grandis dans la turbulente paix de la Restauration, au sortir du bruit glorieux des guerres impériales. En 1824, en 1826, de nouvelles *Odes* et les *Ballades;* en 1827, *Cromwell;* en 1828, les *Orientales;* en 1829, *Hernani, Marion Delorme,* que la censure emprisonne et qu'une révolution délivrera: le *Dernier jour d'un condamné,* terrible appel fait aux nerfs des législateurs. La révolution de 1830 éclate : M. Victor Hugo en est tout enfiévré; son énergie redouble; la moisson mûrit vite sur les terrains volcaniques. En 1831, l'année à notre sens la plus glorieuse pour le poëte, paraissent à la fois les *Feuilles d'automne,* son plus beau volume de poésie, et *Notre-Dame de Paris,* le premier roman français de l'époque. Cette même année 1831 voit la première représentation de *Marion Delorme,* drame auquel succède bientôt un autre drame, *le Roi s'amuse* (1832). La suspension de celui-ci, prononcée par le régime nouveau, comme l'interdiction de l'autre l'avait été par l'ancien, exaspère l'auteur et le fait dévier de son chemin. Trois drames en prose, *Lucrèce Borgia* (1833), *Marie Tudor* (1833), *Angelo* (1835), sont les fruits malheureux de son dépit et de sa rancune. Cependant les *Chants du Crépuscule* succèdent aux *Feuilles d'automne* (1835). L'ardeur du poëte se ralentit sensiblement; la tempête révolutionnaire s'apaise de toutes parts, aussi bien dans les lettres que dans la politique. La réforme perd du terrain; il est découragé. En trois ans, il n'a publié que les *Voix intérieures* (1837). L'importunité d'un directeur de spectacle lui arrache *Ruy Blas* (1838). Enfin les *Rayons et les Ombres* avril 1840) nous le montrent presque décidé à se renfermer dans

Digitized by Google

la poésie personnelle, dont la longue et lointaine expédition du romantisme l'avait fait sortir.

Il suffira de faire remarquer au lecteur que M. Victor Hugo avait vingt-cinq ans lorsqu'il publia *Cromwell*, son manifeste dramatique, et vingt-neuf seulement quand parut *Notre-Dame de Paris*, cette œuvre de patience et de réflexion, pour prouver la puissance prématurée de son génie. On dirait que la vie du célèbre écrivain a toujours été en avance de dix ans. Dans le bel âge où l'homme compte par un 1 suivi d'un chiffre, il était déjà poëte distingué, époux et presque père. Dans les dix années suivantes, toutes ses œuvres, toutes ses pensées présentent les signes d'une forte virilité. 1831 est l'apogée de la gloire d'un poëte né quand le *siècle avait deux ans*. On pourrait peut-être lui appliquer ce qu'il a dit de ce siècle :

Cet homme avant trente ans avait tout dévoré.
2e *Ode à la Colonne*.

Pour bien apprécier la vie intellectuelle de M. Victor Hugo, il faut la considérer sous deux aspects : le voir d'un côté dans la réforme purement littéraire dont il est à la fois la cause première et l'expression principale, dans cette réforme qui est déjà de l'histoire : révolution dans une révolution, tempête dans un lac, qui fait plus de bruit parce qu'elle a plus d'échos; de l'autre côté, suivre son âme où tout s'imprime à travers les événements politiques et moraux de son époque; ainsi séparer l'homme de la forme, l'artiste pur, qui fait de l'art pour l'amour de l'art, et se tient derrière le rideau, du penseur qui, toujours en scène, dit son mot sur tout ce qu'il éprouve à propos de tout ce qui se passe. Ses romans, ses drames, ses préfaces, sont le résultat d'une synthèse, c'est-à-dire d'une création; ses poésies intimes sont une analyse constante des hommes, des choses et de lui-même. Mais comme l'homme, quoi qu'il fasse, est toujours tout d'une pièce, il ne fait pas impunément de l'analyse ici, de la synthèse là, sans que l'une ne se ressente du voisinage de l'autre. Quelque puissance d'invention que M. Victor Hugo ait déployée

Digitized by Google

dans le premier ordre d'ouvrages, nous croyons que l'esprit de critique l'emporte chez lui de beaucoup sur l'esprit de synthèse. Nous ne voyons point qu'il ait jamais su s'oublier complétement à la façon de Molière et de Corneille. Il a beau faire, il y a toujours dans tous ses personnages un reflet de lui-même. Nous l'avons dit tout à l'heure, la personnalité, voilà sa seule muse. Que le lecteur nous permette de revenir sur cette idée; elle explique ce grand écrivain tout entier. Pour peu qu'on soit fait à sa manière dramatique, on aura remarqué que tous ses acteurs parlent comme ses préfaces. Celle de *le Roi s'amuse* est sans contredit un morceau qui ne le cède point en énergie au tableau que fait Angelo, tyran de Padoue, de la police vénitienne. La couleur du style est la même; c'est toujours, sous divers déguisements, le même homme qui n'a qu'un sentiment et qu'une pensée, qu'un cœur et qu'un cerveau; seulement il se nomme ici, et là il porte un masque du moyen âge et un nom d'aventure.

Nous pensons que c'est dans cet ordre d'idées qu'il faut chercher les causes de l'impuissance de M. Victor Hugo à créer des personnages complets. Ce n'est pas tant la forme qui déplaît dans ses drames; la preuve, c'est qu'on la pardonne dans Shakspeare, quand on la rencontre; c'est plutôt qu'il lui est impossible d'oublier jamais que ses personnages ne sont pas le Victor Hugo des poésies personnelles et ne doivent point parler comme lui. Un acteur pourra fort bien créer un personnage de Racine ou de Corneille, puis échouer dans un autre; mais une fois fait à la phrase à angles droits et à la pensée exceptionnelle de M. Victor Hugo, il jouera tous les rôles de ses drames avec le même succès. Trois paragraphes d'une préface pourraient lui servir d'étude tout aussi bien qu'une pièce entière.

Nous tenons à bien faire comprendre la distinction que nous établissons ici, pour qu'on ne nous accuse point de faire une satire en parlant d'un des écrivains modernes que nous admirons le plus. C'est de la critique, sévère sans doute, mais impartiale et consciencieuse que nous faisons. Il y a, au théâtre, des poëtes qui peignent *l'homme;* M. Victor Hugo peint *un homme;* c'est lui-même.

Digitized by Google

Vous avez vu, dans votre enfance, ces spectacles en plein vent où le directeur, acteur sous le manteau, parle pour tous ses bonshommes de bois; il a autant de déguisements de voix qu'il a de personnages; mais au fond, c'est toujours le même organe. La comparaison est triviale; on la trouvera peut-être injurieuse; mais nous la croyons juste. La monotonie de l'expression trahit la monotonie de la pensée. Le poëte n'a point sans doute les vices qu'il prête aux enfants de son imagination; il ne serait ni incestueux, ni adultère, ni assassin. Mais l'incestueux, l'adultère et l'assassin parlent comme lui, pensent comme lui, ont les mêmes sentiments que lui. Lucrèce Borgia, ce monstre de cruauté, Triboulet, l'abject fou de cour, aiment leurs *petits*, comme lui, l'honnête grand homme, adore ses enfants. Il est des moments où ils sont tentés de s'écrier avec tendresse :

Laissez, tous ces enfants sont bien là...

ou bien

Lorsque l'enfant paraît, le cercle de famille
Applaudit à grands cris...

La courtisane, le capitaine des grandes bandes, ont sur la sainte mission des mères les mêmes idées absolument que le poëte qui vient d'écrire, faute de pouvoir expliquer l'abîme du cœur maternel :

... Ma mère... était ma mère !

Voilà comment M. Victor Hugo procède. Chaque sentiment, à ses yeux, est un et absolu. Chaque homme éprouve comme vous, comme nous, aime d'amour et d'amitié, qu'il soit un scélérat ou une pauvre âme ignorante, comme vous, comme nous qui sommes des gens polis et honnêtes; autrefois comme aujourd'hui, ici comme là-bas. Il n'admet pas de nuances. Or, voilà ce qui est souverainement faux et ce qui le place sans cesse, quand il fait de l'art pur, à côté de la vérité. On n'a pas besoin de démontrer cela. A force de courir après la naïveté, il a dépassé la nature. Racine faisait bien mieux. Clytemnestre n'aime pas Iphigénie comme Andromaque aime son Astyanax. C'est Andromaque, la triste veuve, innocente

Digitized by Google

et vertueuse créature, qui trouve dans son cœur honnête ce mot mélancolique et charmant :

Je ne l'ai point encore embrassé d'aujourd'hui !

Clytemnestre, au contraire, la femme violente, qui sera coupable plus tard et qui tuera son époux, c'est la tigresse à qui l'on veut dérober sa progéniture. Aussi quelle fureur éclate dans toutes ses paroles comme elle soulage son indignation en présence du roi des rois ! comme elle est haletante et farouche, quand elle lui jette ce défi que Racine s'est bien gardé de mettre dans la bouche d'Andromaque, dans une position presque semblable :

Venez, si vous l'osez, la ravir à sa mère !

Il ne faut point s'y tromper, quoique campés dans des systèmes littéraires qui sont hostiles l'un à l'autre, Shakspeare, Corneille et Racine sont au fond de la même famille, de cette rare et précieuse famille qui se glorifie de posséder Molière, à laquelle dans nos temps modernes Walter Scott est venu se joindre, dont Voltaire comme tragique ne fut qu'un membre abâtardi, dont M. Victor Hugo à ce titre n'est pas; c'est-à-dire de la famille des poëtes créateurs qui retrouvent si entiers les personnages ressuscités par leur souffle, qu'ils n'ont jamais besoin de se substituer à eux pour les faire parler. Macbeth est bien Macbeth, Achille est bien Achille, mais Mahomet n'est pas Mahomet le chamelier-prophète, ni Lucrèce Borgia, la Lucrezia Borgia, l'infâme fille de l'infâme Vanozza. Car la Lucrèce de l'histoire, la Lucrèce selon la nature humaine, n'a jamais pu aimer saintement le fruit de ses horribles amours.

Maintenant que le romantisme est jugé, il faut bien qu'on se garde de penser que les drames de M. Victor Hugo sont tombés en discrédit par la seule raison qu'ils étaient romantiques. Non, ils ont disparu de presque tous les théâtres, parce qu'ils manquent de vérité et de variété. On leur aurait passé la forme, on leur aurait passé le style, passé le mépris des règles qui ne sont pas de droit divin après tout, passé tout enfin, s'ils avaient ému, s'ils avaient intéressé, si le faux pouvait divertir.

Digitized by Google

Montrons rapidement, en prenant chaque drame à partie, où est le défaut de la cuirasse. M. Victor Hugo n'a point fait représenter une pièce au théâtre qu'il n'en ait renforcé la publication d'une préface, admirable morceau de style et de critique d'ordinaire, où il a dit ce qu'il avait eu l'intention de faire. En cela il a suivi l'exemple de Corneille, qui s'est presque toujours trompé dans ses prédilections pour les fruits de ses veilles, qui disait peu de chose de *Cinna*, mais, en revanche, prisait singulièrement son *Clitandre* et sa *Théodore*. Les préfaces de *Hernani ou l'Honneur Castillan* et de *Marion Delorme* sont celles où il explique le moins la pensée première qu'il a convertie en drame. Mais là les titres parlent pour lui.

L'action, dans ses drames représentés, tourne toujours autour d'un monstre ou d'une exception sociale, à qui l'auteur prête des sentiments contraires à leur nature ou à leur position.

Hernani, le *brigand*, aime Dona Sol, en est aimé; c'est un jeune exalté plein d'*honneur* qui se tue pour dégager sa parole.

Marion Delorme, la *courtisane*, aime un honnête homme et *se prostitue par vertu*, pour le sauver. Il y a dans cette pièce un *fou* de profession qui ne *rit jamais* et ne parle que de mort et de potence.

La Tisbe, autre *courtisane*, sauve sa *rivale*, par amour pour sa mère, qui est morte, et se laisse tuer par un homme qui la méprise.

Triboulet, *bossu, fou du roi*, aime éperdument sa fille et veut assassiner son maître qui l'a séduite. Ce fou est l'esprit le plus sérieux, c'est *l'âme la plus élevée* de la cour de François Ier. C'est le rêve admirable de Quasimodo, transporté en chair et en os devant la lumière désenchanteresse de la rampe.

Lucrèce Borgia, *homicide*, coupable d'*inceste* à tous les degrès, espèce de Néron-Messaline, aime éperdument son fils, qu'elle a le malheur d'empoisonner avec cinq de ses compagnons. C'est la plus passionnée des *mères*.

Marie Tudor, qui, dans l'histoire, était la véritable moitié de Philippe II, moins le génie, est dans le drame une reine folle d'amour

Digitized by Google

qui se donne le plaisir de faire condamner son perfide amant, un *aventurier* italien, par les pairs du royaume, le remet elle-même au *bourreau*, et fait décapiter quelqu'un, un *masque* sur le visage, ne trouvant pas de meilleur moyen pour le sauver. Dans cette pièce, Gilbert, un orfévre, consent à la substitution parce qu'il n'est pas aimé d'une petite fille qui se trouve être une grande dame.

Ruy Blas, *laquais*, aime la *reine* d'Espagne, devient *premier ministre*, sous le règne de Charles II, en plein siècle de Louis XIV, et se tue parce que la reine qu'il aime ne peut se faire à sa *livrée*.

Telle est, à grands traits, l'analyse des sept drames que M. Victor Hugo a fait représenter jusqu'à ce jour. Avons-nous tort de dire que ses personnages principaux sont ou des monstres ou des créatures d'exception, et que leurs passions forment un contraste constant avec leur propre nature ou la nature de leur position? L'exception, c'est la pensée première de tous ses drames; le contraste, c'est son seul moyen scénique : éternelle application du système funeste contre lequel M. de Chateaubriand s'est si éloquemment élevé, de la réhabilitation du laid physique et moral. Le succès et le mérite de chacun de ces ouvrages peuvent se mesurer au plus ou moins de distance où le poëte s'est placé du vrai. *Hernani* est sa meilleure pièce; on aime l'honneur même poussé jusqu'à la démence. Marion Delorme est touchante; mais le poëte a beau faire, le public ne croit pas que l'amour refasse une virginité à ces femmes-là. Triboulet est impossible; il est ou le père de Blanche ou le fou du roi; mais il n'est pas les deux. Lucrèce Borgia, la Lucrèce Borgia de l'histoire et du drame, ne peut pas aimer son fils comme elle l'aime; le ciel n'a pas réservé à de pareils monstres la consolation même des angoisses maternelles. Allez voir dans Suétone de quelle façon Néron aimait sa mère. Marie Tudor est une pauvre reine qui ne sait pas son métier; les reines n'avouent pas leurs amants en conseil des ministres et ne parlent point au bourreau. Ce serait une recherche à faire, celle de savoir si Robespierre a jamais vu l'exécuteur des arrêts qu'il dictait à Fouquier-Tinville. Pour la Tisbe, c'est une bien pâle courtisane après Marion Delorme. Ruy Blas enfin n'a jamais pu être l'amant de la

Digitized by Google

reine et le premier ministre de Charles II. Si le poëte avait descendu, le long de la pente où s'en allait l'Espagne, jusqu'à Charles IV, il aurait rencontré Godoi, l'ambitieux vulgaire et intrigant, qui vend la monarchie pour une vice-royauté; ou bien, s'il était remonté plus haut, il aurait vu que les valets ministres sont toujours des valets, barbiers sous un Louis XI, affranchis sous les Claude, eunuques dans le Bas-Empire.

Le manque de vérité (c'est étrange chez le poëte qui s'en est le plus préoccupé), voilà ce qui a perdu tous les drames de M. Victor Hugo. D'autres causes secondaires ont également contribué à leur chute. La prostitution révoltera toujours à la scène. C'est un moyen dramatique dont Corneille s'est trouvé fort mal dans *Théodore*, quoiqu'il ne l'ait pas poussé jusqu'au bout, comme M. Victor Hugo dans *Marion Delorme* et dans *le Roi s'amuse*. Nous dirons de ce dernier ouvrage qu'il ne serait pas resté à la scène, quoi qu'en pense l'auteur, quand même un ministre n'en eût pas arrêté les représentations. Jamais le public ne consentira à voir un spadassin qui tue pour de l'argent et qui n'en est pas puni, une Maguelonne qui reçoit les galants la nuit et qui ne ferme pas ses croisées.

Nous concevons qu'il est fort difficile d'être vrai quand on fait parler des personnages exceptionnels, parce que les modèles manquent. Aussi, déshabillez tout ce monde-là, ôtez aux reines leurs couronnes, au brigand la cape et l'épée, au laquais sa livrée; redressez le bossu; démasquez l'espion, et vous trouverez qu'à l'exception de quelques figures historiques épisodiquement placées dans l'action, les personnages des drames de M. Victor Hugo se réduisent à ceux-ci :

Un vieillard, emblème du passé, qui se nomme Ruy Gomez, le marquis de Nangis, le comte de Saint-Vallier.

Une mère ou un père aux entrailles *maternelles*, qui se nomme Triboulet, Lucrèce Borgia, dans le drame; la Sachette dans le roman.

Une jeune fille ou femme qui ne sait qu'aimer et se laisser aimer : Dona Sol, Blanche, Jane, Marie de Neubourg.

Digitized by Google

Une courtisane : Marion, la Tisbe.

Un jeune homme, âme élevée, vaste cerveau, destinée mystérieuse : Hernani, Didier, Ruy Blas.

Un espion à monosyllabes qui raconte aux personnages ce qu'ils savent mieux que lui, afin que le public n'en ignore : Gubetta, Homodéi, un Juif.

Tous éprouvant, pensant et parlant comme éprouve, pense et parle l'auteur des admirables vers qu'on trouve à chaque pas dans les *Orientales,* les *Feuilles d'automne* et les *Voix intérieures.*

Si notre critique est juste, si le système ne nous a pas emportés à notre tour, ce ne serait donc pas, comme on le dit, sous le despotisme des trois unités, sous la tyrannie d'un goût formé par un siècle et demi de chefs-d'œuvre, et sous le rigorisme d'une langue un peu prude que M. Victor Hugo, en tant qu'auteur dramatique, aurait succombé. Une observation importante à faire, c'est que le poëte n'a jamais tant développé de qualités réellement dramatiques que dans *Cromwell,* pièce si démesurée qu'il n'a pu en l'écrivrant la destiner pour la scène. Dans cette pièce, Cromwell, Rochester, Carr surtout, Carr le fanatique, sir Richard Willis, l'espion, Lambert, le trembleur ambitieux, et tant d'autres dont les noms nous échappent, nous semblent historiques et vrais. Comment se fait-il qu'il n'a presque plus retrouvé (*Marion Delorme* a cependant des silhouettes vraies) le secret que là il possède si bien de s'identifier avec les personnages, de se laisser complétement absorber par eux? Serait-ce par la même raison qu'il a fait un si parfait roman, à quelques défauts de goût, à quelques invraisemblances près? Nous croyons que l'air de la scène lui a été mauvais. Grand artiste dans *Cromwell* et dans *Notre-Dame de Paris,* là il a ressuscité les hommes d'une époque, ici la physionomie extérieure d'un siècle. Dans ses drames, au contraire, où la décoration de la scène ne lui appartient plus, il habille bien avec un scrupule presque puéril chacun de ses personnages; mais les époques, il les défigure à plaisir. Car n'est-ce pas une chose étrange, que le même homme qui semble avoir eu ses petites entrées dans le Whitehall de Cromwell, et s'est souvenu du

Digitized by Google

Paris du XV^e^ siècle, comme s'il s'était réveillé après trois siècles de sommeil, ait peint une Espagne qui n'est pas celle de Charles II, une France qui n'est pas celle de François I^er^, une Angleterre qui n'est pas celle de Marie Tudor; ait inventé un Ruy Blas [1] premier ministre; un Fabiano rival de Philippe II; un Triboulet père de famille; une Marion Delorme sentimentale : toutes figures idéales du XIX^e^ siècle, dont l'histoire n'a jamais entendu parler, tandis que les classiques, eux, se seraient fait scrupule de prêter un seul crime de leur imagination à la famille des Atrides qui cependant n'y regardaient pas de si près!

Nous n'avons jamais été surpris des défauts que nous venons de signaler dans la manière de M. Victor Hugo comme poëte créateur. Ce qui nous surprendrait, c'est qu'il en fût autrement. Né dans un autre siècle, peut-être se serait-il laissé aller à faire de l'art pur avec la poétique toute faite qu'il aurait trouvée Mais, jeté par les circonstances dans une entreprise de réforme, il a été ce que sont tous les réformateurs, un homme d'analyse. Chez lui, comme chez Voltaire, la critique domine. M. Victor Hugo a plus fait pour l'art par sa critique que par ses propres créations, par le précepte que par l'exemple. Il y a beaucoup de critique dans *Notre-Dame de Paris,* et l'on peut dire, à sa gloire, qu'il est tel chapitre de ce beau livre dont la lecture a sauvé, comme la grâce qui vient sur l'échafaud, plus d'un vénérable monument du moyen âge déjà sous le marteau des démolisseurs. *Cromwell,* malgré toutes les beautés que le poëte y a jetées, est cependant un manifeste. La critique pure domine dans tous les drames joués de M. Victor Hugo. La forme a toujours été plus considérable à ses yeux que la pensée. Chez les poëtes, au contraire, la pensée est tout; la forme vient ensuite et d'elle-même.

Examinons maintenant M. Victor Hugo dans sa poésie person-

[1] Remarquez la formation de ce nom : *Ruy* Gomez, le représentant de la vieille Espagne, en a fourni la première partie; Gil *Blas,* le valet secrétaire du comte-duc, la seconde. Ruy Blas, c'est-à-dire l'âme de Ruy Gomez sous la livrée de Gil Blas; tout le secret du travail de la pensée dramatique du poëte est là.

Digitized by Google

nelle. Écoutons l'homme supérieur qui, depuis vingt-deux ans, nous a fait connaître en beaux et admirables vers tout ce qu'il a senti, tout ce qu'il a pensé. Nous n'avons de répugnance pour aucune expression de l'art. Nous admirons la poésie personnelle qui vient à nous, éclatante de parure et de beauté, nous dire des choses si attachantes, que nous n'avons pas le loisir de voir que c'est toujours la même Muse qui se chante toujours elle-même. Nous proclamons, nous critiques capables d'enthousiasme, que M. Victor Hugo, dans ce genre qui lui va si bien, est vraiment un grand et inimitable poëte. Cependant, nous ne croyons pas que la poésie intime soit d'une bonne lecture pour les esprits faibles qui s'en repaissent avec avidité. On ne peut dire à l'homme de génie : Vous faites d'admirables vers ; brisez votre plume, car vous êtes un élément de plus parmi tous les éléments de dissolution morale qui minent la société. La pensée qui germe dans le cerveau du poëte est comme la marée montante ; on n'emprisonne ni l'une ni l'autre ; l'astre, principe de leur mouvement, se rirait de nos efforts. Aussi, en blâmant le genre, nous ne blâmons point le poëte. Il fait bien d'écrire ; nous faisons bien de détourner, s'il se peut, les mauvaises semences qu'il jette dans les âmes.

Si c'était un homme de rude conviction qui eût fait depuis plus de vingt ans la poétique histoire de ses sensations, il résulterait sans doute du spectacle de cet homme supérieur à tous les événements, les regardant passer, les jugeant tous et les dominant tous, des enseignements graves et utiles pour ces milliers de lecteurs ramenés vers chaque publication nouvelle par l'éclat d'un grand nom. Cet homme qui emporterait sa foi à travers les ruines de toute chose, comme Énée sauvant ses dieux lares de l'incendie de Troie, nous raffermirait et nous consolerait, irrésolus, désespérés que nous sommes. Mais si c'est un homme faible et indécis dans ses croyances comme nous, s'il cède au premier choc de tous les événements, s'il chancèle dès que le siècle, en passant, le coudoie, nous croyons que le commerce d'un pareil poëte n'est pas sans danger pour ceux qui n'ont plus guère de guide et de confesseur que lui. Or,

Digitized by Google

voilà ce qui est arrivé aux deux grands poëtes intimes de la France, à M. de Lamartine moins pourtant qu'à M. Victor Hugo : ils se sont laissé entamer par le siècle, tout en se croyant bien au-dessus de ses flots sur leur poétique promontoire. Nous serions curieux qu'on nous dît ce qu'est devenue à la longue l'idée de Dieu dans les poésies religieuses de M. de Lamartine. C'était le Créateur dans les *Méditations ;* c'est la Création dans *Jocelyn*. Chez M. Victor Hugo, qui est toujours resté plus près de son siècle, même vague, même incertitude en toute chose. Le naïf poëte se croit fort ; il a toute la délicatesse d'organes, toute l'irritabilité nerveuse, la faiblesse et l'inconstance d'une femme. Ses colères et ses enthoutiasmes tiennent quelquefois même de l'enfance. Assurément c'est bien là un poëte de notre siècle ; ses vers ont tant de charme, parce qu'ils sont un beau reflet de notre cœur et de notre âme. La postérité les aimera plus encore, parce qu'elle y étudiera notre époque tout entière, mouvante dans l'esprit du poëte comme dans une espèce de chambre obscure, et qu'elle y trouvera le secret de bien de nos inquiétudes morales et de nos oscillations politiques.

Notre intention n'est pas de mettre ici M. Victor Hugo en contradiction avec lui-même pour dire ensuite : Voyez, alors il pensait cela, il pense ceci maintenant. Notre dessein est plus digne de la mission que nous attribuons à la haute critique. Les paroles d'un grand poëte comme M. Victor Hugo sont si séduisantes, qu'il est, parmi ses lecteurs, beaucoup d'esprits enthousiastes ou irréfléchis dont la pensée se façonne aussitôt sur le modèle de la sienne, comme on imite un grand maître, sans voir que le maître est aussi faible, aussi indécis, aussi troublé qu'ils peuvent l'être eux-mêmes. C'est contre ce danger que nous voulons les prémunir.

M. Victor Hugo est entré, comme nous l'avons dit plus haut, dans la carrière littéraire à un âge où l'on ne connaît point la vie, où l'on ne se connaît point soi-même. Il y est entré par le pire de tous les chemins qui mènent au Temple de mémoire, par la poésie de circonstance. Jeté, après la seconde restauration, dans la réaction royaliste, sans doute par les convictions de sa mère *vendéenne*,

Digitized by Google

il a commencé, esprit essentiellement révolutionnaire, par chanter la légitimité pure. Il s'écriait en 1823 :

> Oh ! que la Royauté, puissante et vénérable,
> Fille aux cheveux blanchis des âges révolus,
> . . . . . .
> Oh ! que la Royauté, peuples, est douce et belle !

Il anathématisait le *meurtrier* du duc d'Enghien ; il chantait la naissance du duc de Bordeaux, et, plus tard, mêlait sa douleur au *requiem* de Saint-Denis, son allégresse aux hymnes du sacre de Reims. Avons-nous besoin de faire remarquer que les opinions politiques de M. Victor Hugo se sont singulièrement modifiées depuis, et qu'en 1830 il a lui-même applaudi à la chute de la *fille aux cheveux blanchis des âges révolus*. Ces changements successifs que les événements et l'âge ont apportés dans ses idées, sont surtout remarquables dans les vers que lui a inspirés la grande figure de Napoléon. Cet homme prodigieux a eu deux poëtes : le chansonnier de la Restauration qui a célébré surtout l'homme populaire, le représentant et comme le résumé des gloires de la nation française, et M. Victor Hugo, qui a vu en lui l'expression grandiose et complète de tout un siècle, le grand homme providentiel, le géant des âges. Assurément, chaque fois que le poëte a parlé de Napoléon, il a été aussi grand que son sujet. Mais ne doit-il pas se repentir de l'avoir jugé d'abord en fougueux royaliste, et d'avoir traduit en beaux vers quelques-unes de ces accusations injustes et malveillantes dont on poursuivait sa mémoire ? Une chose étrange et digne de réflexion, c'est que l'auteur de la magnifique *Ode à la Colonne* suivait en 1822 l'orthographe du *Drapeau blanc ;* il écrivait *Buonaparte!* Cependant, il faut se hâter de le dire, tout royaliste qu'il est encore, on pressent déjà le chantre enthousiaste de l'Empereur ; il a beau fermer les yeux, l'éclat de cette gloire unique le tourmente. On devine que ses imprécations l'échauffent sur son sujet, que sa haine va se fondre en amour, et que son admiration dès lors n'aura plus de bornes. Il dit déjà de ces mots précur-

Digitized by Google

seurs des vers vraiment sublimes que le souvenir de Napoléon lui inspirera plus tard. Ainsi dans *Buonaparte :*

Il mourut. Quand ce bruit éclata dans nos villes,
Le monde respira dans les fureurs civiles,
Délivré de son prisonnier !

Deux ans plus tard, la mort de Louis XVIII, dont Saint-Denis recevra les royales dépouilles, lui fait songer à celle du pauvre Empereur, dont les ossements blanchissent si loin de la France. Il n'y avait qu'un poëte comme lui qui pût trouver un si beau rapprochement à propos de la mort naturelle d'un Bourbon. Voilà qu'il ne hait plus ce vaste ravisseur d'empires et de trônes ; il est même prêt à dire *Bonaparte*. Malgré lui-même, il s'attendrit sur sa fin, et l'on dirait qu'il s'est trompé de titre. Remarquez la mélancolie de ces vers :

Tombé sous la main qui châtie,
L'Europe le fit prisonnier.
Premier roi de sa dynastie,
Il en fut aussi le dernier.
Une île où grondent les tempêtes
Reçut ce géant des conquêtes,
Tyran que nul n'osait juger,
Vieux guerrier qui dans sa misère,
Dut l'obole de Bélisaire
A la pitié de l'étranger.
Ode III, *livre* III.

En 1825, l'enthousiasme commence à le gagner. Il ne dit pas seulement *Bonaparte ;* il écrit en toutes lettres *Napoléon*. Mais il n'ose encore le louer comme il le voudrait, et c'est dans la bouche des peuples qu'il met l'acclamation qui se termine par ce trait magnifique dont l'hémistiche de la strophe suivante achève le sublime :

Il a bâti si haut son aire impériale,
Qu'il nous semble habiter cette sphère idéale,
Où jamais on n'entend un orage éclater !
Ce n'est plus qu'à ses pieds que gronde la tempête ;
Il faudrait pour frapper sa tête
Que la foudre pût remonter !
LA FOUDRE REMONTA !
Ode VI, *livre* III.

Après de si admirables vers, dont le correctif qui les suit fait encore ressortir la grandeur, le poëte ne pouvait plus lutter contre

Digitized by Google

son enthousiasme, et *Bounaberdi*, des Orientales, devait marquer la transition entre l'ode de 1825 et l'ode de 1830, *à la Colonne*, le plus beau modèle de poésie lyrique qui ait été écrit en France depuis la première révolution.

Ainsi le poëte sentit s'en aller insensiblement de son cœur sa foi royaliste qu'il n'avait jamais bien raisonnée. Bonapartiste d'abord, révolutionnaire ensuite, il ne devait plus lui rester bientôt que le souvenir de son attachement aux Bourbons. Car c'est une justice que la critique honnête se plaît à lui rendre. Il a pu chanceler dans sa foi politique, mais on ne l'a vu jamais renier les hommes qui en étaient l'incarnation visible. Car il a élevé la voix pour couvrir d'une flétrissure éternelle l'homme qui venait de livrer la duchesse de Berry. Quand Charles X est mort, il s'est souvenu de ses bienfaits, et qui sait si le *Sunt lacrymæ rerum* ne sera pas le plus beau titre du royal exilé de Goritz à la pitié des âges futurs?

Tel est le poëte dans les révolutions. Ames ardentes, demandez-lui des chants; mais n'allez pas vers lui comme vers un conseiller, comme vers un consolateur. Ce qu'il est si visiblement en politique, il l'est en religion et en morale. Regardez de près, et vous serez effrayé de l'incertitude constante de ses idées et de ses systèmes. C'est à peine s'il sait maintenant ce que c'est que cette image auguste de Dieu; il en a noyé l'unité dans les abîmes de je ne sais quel flottant et vague panthéisme, plus indécis encore que celui de son frère en poésie. Il pense, il réfléchit, il doute sans cesse, il fouille les profondeurs et ne trouve que des épouvantes au bout. Il vous invite à prier, et tout à coup il vous dit de ces mots qui glacent la prière sur les lèvres. Il était royaliste, nous l'avons cru un moment républicain. Le voici maintenant qui, dans son nouveau recueil de vers, est socialiste, humanitaire, utopiste. A vingt-cinq ans, il vous vantait les joies de la famille; il chantait la grâce et la gaieté des enfants; ceux-ci, il les chante encore, car il les a toujours aimés; et quatre ans plus tard, enivré de gloire, comblé de tous les rares bonheurs qu'un poëte peut rêver, roi dans le royaume littéraire, avec la France à ses pieds qui ne jurait que par lui, il vous entretenait de ses illusions disparues, de sa jeunesse qui s'en allait, de joies que rien ne

Digitized by Google

remplace, d'émotions qu'il ne retrouvait plus. Il vous dégoûtait de la vie; il détendait les ressorts de votre âme; il vous arrêtait au milieu de vos obscures entreprises; car à quoi bon s'user à vivre, si un mortel de cette valeur, au sein de tant de gloire et de prospérité, se lamente, prend le présent en amer dégoût, et n'a de tendresse et de poésie que pour regretter le passé? Aujourd'hui, dans *les Rayons et les Ombres,* il est un peu plus incertain, un peu plus démoralisé. Et si vous vous laissez prendre à ses inquiétudes maladives, il vous ôtera cette fois le reste d'énergie qu'il vous a laissé.

Voilà pourquoi nous n'aimons pas la poésie personnelle. M. Victor Hugo a beau être toujours un grand et magnifique poëte, nous chargeons sa conscience de tous les méchants plagiaires qu'il a semés sur sa route, et nous pensons qu'il aura à répondre de tous les jeunes esprits qu'il égare et qu'il désespère, comme si ce n'était pas assez pour le siècle de ne pas savoir encore ni où il va ni ce qu'il veut.

Pour nous, qui n'irons jamais demander aux poëtes intimes la solution des questions vitales qui agitent la société, nous lirons les vers de M. Victor Hugo avec la passion que tout esprit un peu élevé éprouve pour la poésie et l'inaltérable enthousiasme, l'amitié secrète qu'excite un rare et beau talent comme le sien. Le romantisme est tombé; la réaction est venue. M. Victor Hugo n'en est pas moins le premier des écrivains dont s'honore la France. Niez en lui le tragique, analysez le romancier, réfutez le critique, commentez le poëte intime, vous serez toujours forcé de plier le genou devant le poëte lyrique, et ce mérite, quand il serait le seul, vaudrait tous les autres. Puis considérez ce qu'il a taillé dans l'étoffe splendide de son génie : un réformateur, un poëte, et vous vous direz qu'un pareil écrivain, dût-il désormais décroître, peut attendre sans crainte le jugement de la postérité sur son nom universel aujourd'hui, qui a rendu deux fois impérissable les deux grandes sources de la gloire, l'art auquel il a consacré toute sa vie, l'histoire qui ne pourra pas l'oublier.

Digitized by Google

LA CHINE.

Commerce de l'opium.—L'opium en lui-même, son usage, ses effets.—Contrebande. —Population de la Chine. — Forces militaires.—Marine. — Forts à l'embouchure de la rivière de Canton.

DESCRIPTION DE LA CHINE ET DES ÉTATS TRIBUTAIRES DE L'EMPEREUR, *par le marquis de Fortia d'Urban.* Paris, 1839 et 1840[1].

QUINZE ANS DE VOYAGE AUTOUR DU MONDE, *par le capitaine Gabriel Lafond de Lurcy.* Paris, 1840[2].

LA CHINE, *par J.-F. Davis, ancien président de la compagnie des Indes en Chine, traduit par Pichard.* Paris, 1837[3].

La guerre déclarée par l'Angleterre à la Chine excite en ce moment un intérêt général et donne une importance toute nouvelle aux nombreux ouvrages publiés sur cette contrée si peu connue. Il y a longtemps qu'on écrit sur la Chine. En tête des relations de voyageurs européens, figure celle du Vénitien Marco Polo, dont une traduction latine a été faite en 1320; la première édition imprimée parut peu de temps après l'invention de l'imprimerie au quinzième siècle. Mais c'est aux Arabes que nous devons la première description qui ait été faite de la Chine, de ses institutions particu-

[1] 2 vol. in-12.

[2] Premier volume, in-8°.

[3] 2 vol. in-8°. Et Bruxelles, 1839. Hauman et compe.; 2 vol. in-18 avec planches.

Digitized by Google

lières et de ses coutumes. Leurs vastes conquêtes les conduisirent jusqu'aux frontières de cet empire lointain, et pendant le huitième et le neuvième siècle l'amour de la science porta plusieurs d'entre eux à explorer des régions inconnues et à décrire ce qu'ils avaient observé. Il existe une traduction faite par Renaudot des voyages entrepris par deux Arabes en Chine pendant les années 850 et 877.

Les missionnaires aussi ont beaucoup écrit sur la Chine. C'est à eux que l'on doit les principaux ouvrages publiés de 1585 à 1780. Le premier pape qui paraît avoir envoyé des missionnaires dans le but de convertir au christianisme les Tartares ou les Chinois est Innocent IV, et le premier missionnaire un moine nommé Giovanni Carpini, qui y fut envoyé en 1246. Les ouvrages des missionnaires sont précieux en ce sens, qu'ils écrivaient ce qu'ils avaient vu. Depuis leur expulsion définitive en 1810, il a fallu des circonstances extraordinaires pour permettre à quelques voyageurs de pénétrer dans l'intérieur du pays et jusqu'à la capitale. Ces circonstances se sont présentées pour l'auteur de *la Chine*, M. J.-F. Davis, qui, après une résidence de vingt années à Canton, a pu accompagner en 1816 lord Amherst dans son ambassade à Pékin.

Les écrits des Chinois attestent que des dispositions d'une nature plus libérale existèrent jadis pour la direction des relations avec l'étranger. C'est seulement depuis la conquête de l'empire par les Mandchous, en 1644, que le commerce européen a été limité à Canton. Il paraît, d'après des autorités chinoises, que, même avant le septième siècle, des ambassades partirent de la Chine pour se rendre chez les peuples environnants, afin de les inviter à des relations mutuelles. Les avantages du commerce et de l'industrie ont toujours été appréciés par les Chinois; aussi le mépris avec lequel le gouvernement tartare affecte de traiter le commerce européen ne doit-il être attribué qu'aux appréhensions qu'il a conçues relativement à l'influence que la propagation des lumières pourrait exercer sur la stabilité de sa domination.

Quel que soit le motif de la rigueur avec laquelle sont repoussés les étrangers, ce qui est vrai, c'est que cette rigueur existe, et que depuis trente ans les barrières du céleste empire ne se sont abais-

Digitized by Google

sées que pour les rares ambassades envoyées par la Russie et l'Angleterre. Les livres sur la Chine sont donc pour la plupart des commentaires sur les documents des missionnaires, commentaires appuyés de renseignements plus récemment recueillis, tel est le livre de M. de Fortia d'Urban; ou des voyages dont les auteurs ont visité Canton et les côtes de la Chine, sans pénétrer plus avant dans l'intérieur du pays. L'auteur du livre intitulé *Quinze ans de Voyages autour du monde,* s'est trouvé dans ce dernier cas; mais il a eu occasion de voir de près le commerce interlope d'opium, cause de la rupture des relations commerciales de la Chine avec l'Angleterre, et, par suite, de la guerre qui se prépare.

Les trois ouvrages dont nous avons donné le titre sont, chacun dans son genre, précieux à consulter; les détails que nous leur empruntons seront lus avec intérêt.

Deux de ces ouvrages parlent de l'importance du commerce de l'opium et de ses effets.

L'opium, dit M. Davis, quoiqu'il ait toujours été prohibé comme nuisible à la santé et aux mœurs des habitants, est cependant l'un de leurs objets de consommation favoris. La contrebande qui s'en fait a pris son origine à Macao; mais les Portugais de cette ville, par leur rapacité, leur jalousie et leurs vues étroites, n'ont pas tardé à rejeter ce commerce, qui a lieu maintenant à Lintin, où l'opium est emmagasiné à bord de vaisseaux armés et délivré aux contrebandiers chinois sur des ordres écrits de Canton, attendu que le prix en est acquitté dans cette ville.

Le relevé suivant démontre que, tandis que la quantité importée en Chine s'est accrue de plus de cinq fois, le prix en a baissé d'environ moitié.

Années.	Encaissements	Moyenne du prix en dollars.	Total en dollars.
1821	4,628	1,325	6,132,100
1825	9,621	723	6,955,983
1830	18,760	587	11,012,120
1832	23,670	648	15,338,160

Le passage suivant, traduit du chinois, est extrait d'un document officiel manuscrit, adressé à l'empereur par un membre du tribunal des censeurs.

« J'ai appris que ceux qui fument de l'opium finissent par le désirer avec « une ardeur telle, que le goût de cette drogue nuisible peut seul les calmer. « S'ils ne peuvent pas s'en procurer à l'heure à laquelle ils ont coutume d'en « faire usage, leurs membres s'affaiblissent; des humeurs coulent de leurs

Digitized by Google

« yeux et de leur nez, ils ne sont plus capables de se livrer à la moindre occu-
« pation. Mais qu'on leur apporte une pipe d'opium, ils en aspirent quelques
« bouffées, et sont aussitôt guéris.

« C'est ainsi que l'opium est devenu pour ceux qui le fument une partie de
« leur existence : aussi n'est-il point étonnant, lorsqu'on les mène devant les
« magistrats, qu'ils soient prêts à endurer tous les châtiments plutôt que de
« révéler le nom de ceux qui les approvisionnent.

« Les fonctionnaires locaux reçoivent quelquefois des présents pour tolérer
« ce mal, ou pour arrêter l'effet des poursuites commencées. La plupart des
« négociants qui importent des marchandises à Canton vendent de l'opium
« par contrebande.

« Je suis d'avis que l'opium est deux fois plus funeste que le jeu, et que par
« conséquent l'on ne devrait pas appliquer aux fumeurs d'opium des peines
« moins fortes qu'aux joueurs. Or, la loi porte que les joueurs qui ne décla-
« reront pas d'où ils tiennent leurs instruments de jeu, seront considérés
« comme les complices de ceux qui les leur auront vendus, et punis en cette
« qualité de cent coups de bambou et de trois ans de déportation. Tout joueur
« convaincu doit recevoir quatre-vingts coups, et s'il exerce des fonctions
« publiques, son châtiment est augmenté d'un degré; tandis que le fumeur
« d'opium qui ne fait point connaître son vendeur, n'est condamné qu'au
« pilori.

« A ces causes, je demande que tous les fumeurs convaincus, qui refuse-
« ront de révéler de qui ils tiennent l'opium qu'ils consomment, soient consi-
« dérés comme complices de ces derniers; et, s'ils sont salariés par l'État
« comme fonctionnaires, qu'ils soient punis plus sévèrement d'un degré.

« C'est ainsi que la loi, par sa rigueur même, détournera de cette funeste
« habitude ceux qui s'y adonnent, en même temps qu'elle découragera ceux
« qui pourraient être tentés de les imiter.

« L'opium paraît être presque entièrement importé de l'extérieur par d'in-
« dignes officiers qui, d'accord avec de cupides marchands, l'introduisent au
« sein de l'empire; des jeunes gens de famille, de riches citoyens, des négo-
« ciants, en adoptèrent l'usage, qui finit ensuite par s'étendre jusqu'au peu-
« ple. J'ai appris qu'il existe des fumeurs d'opium, dans toutes les provinces,
« parmi la magistrature et jusque dans les rangs de l'armée. Dans le même temps
« que les fonctionnaires des divers districts rendent des édits pour défendre
« la vente clandestine de l'opium, leurs parents, leurs alliés, leurs employés,
« leurs domestiques, en fument comme auparavant, et les marchands s'auto-
« risent de la défense pour hausser leurs prix. La police, influencée aussi,

Digitized by Google

« achète de l'opium au lieu de travailler à sa suppression, et c'est de cette « manière que toutes les prohibitions et tous les règlements demeurent vains.»

Le censeur termine par l'exposé d'un projet de loi qui fut plus tard approuvé par le tribunal criminel, et ratifié par l'empereur en 1833.

Cette loi condamne les acheteurs et les fumeurs d'opium à cent coups de bâton et au pilori pour deux mois; ceux qui ne feront point connaître le nom de l'individu qui le leur a vendu seront punis, comme complices, de cent coups et de trois ans d'exil; les mandarins qui fumeront de l'opium seront punis d'un degré plus sévèrement que les particuliers. Enfin, les gouverneurs seront tenus d'envoyer à la fin de chaque année un rapport à ce sujet.

Le relevé suivant démontre que l'*opium* forme depuis quelque temps environ *la moitié* de la valeur totale des importations anglaises à Canton et à Lintin, et que le thé a constitué quelque chose de moins que la même proportion des exportations.

IMPORTATIONS EN 1833.

Marchandises.	Dollars.
Opium.	11,618,167
Autres importations	11,858,077
Total. . .	23,476,244

EXPORTATIONS EN 1833.

Marchandises.	Dollars.
Thés	9,133,749
Autres exportations	11,309,521
Total. . .	20,443,270

La quantité d'opium importée a donc été plus grande que celle du thé exporté.

Voici ce que dit le capitaine Lafond (de Lurcy) de l'opium en lui-même, de son usage, de ses effets, et de l'active contrebande à laquelle il donne lieu :

Le pavot, dont on extrait la substance résineuse et concrète connue sous le nom d'*opium*, est cultivé en grand dans tout l'Orient, depuis la Natolie jusqu'au Bengale. On connait trois espèces d'opium : la première est celle qui s'obtient au moyen d'une incision pratiquée dans la tige de la plante; il en découle une sorte de gomme ou de séve que l'on enlève dès que l'action de l'air l'a durcie : c'est l'opium en larmes, le plus rare, le plus précieux de tous, et celui qui, en raison de l'élévation de son prix, est réservé pour l'opulence. La seconde qualité, l'opium ordinaire du commerce, provient de la partie supérieure du pavot; on en forme une pâte dont on extrait le suc, et avec la-

Digitized by Google

quelle on forme de petits gâteaux pesant environ une livre (seize onces). La dernière et troisième qualité est produite par la plante mise en ébullition. L'opium de l'Inde est infiniment plus cher que celui de Turquie.

Avant d'être livré aux fumeurs, l'opium est préparé et mélangé; celui de Malwa, qui est d'une qualité inférieure, est mêlé à celui de Patna, de Bénarès ou de Turquie. Cette préparation est mise dans un petit réservoir de la grandeur d'un dé. Au moyen d'une aiguille d'argent, pointue d'un bout et aplatie de l'autre, on place sur l'orifice de la pipe, d'une forme particulière et adaptée à cet usage, un grain d'opium de la grosseur d'un pois; une mèche de moelle de jonc, nommée *tinsin*, imbibée d'huile, brûlant sur un petit plateau de porcelaine ou de métal, est destinée à allumer la pipe; le fumeur, toujours couché, l'approche de l'opium, qui est consumé en deux ou trois aspirations; il continue ainsi jusqu'à ce que l'extase s'empare de ses sens.

L'usage de l'opium a les conséquences les plus funestes pour les fumeurs. On les reconnaît à leur maigreur, à leur démarche chancelante; ils ont les lèvres violettes, le teint livide, le regard incertain, les yeux égarés. Si on leur parle, ils n'ont pas l'air d'entendre; leur tête retombe toujours sur leur poitrine; s'ils ont quelque chose d'important à faire, il faut qu'ils se mettent à fumer; les idées ne leur arrivent qu'excités par l'opium. La perte de la mémoire, une désorganisation et une caducité précoces sont les suites fatales de cette passion portée à l'excès; passion qui, je l'ai dit, est le partage du riche; car non-seulement cette substance est fort coûteuse, mais il est encore bien plus coûteux de réparer ses ravages. Lorsque le fumeur voit sa santé détruite par ce poison terrible et lent, il est obligé d'avoir recours aux aliments les plus substantiels et les plus puissants pour renouveler ses forces perdues et rétablir son corps délabré.

Au nombre des aliments propres, ou du moins supposés tels, à faire recouvrer les forces épuisées par l'usage immodéré de l'opium, on met au premier rang les nids d'oiseaux de l'archipel malais; le tripan ou *bitche de mer* (holoturies), les nerfs et les pieds de cerf et de bœuf, les ailerons et la queue des requins, l'agal-agal, plante marine dont on fait une sorte de gelée; ensuite viennent les gelées de toute espèce, les viandes les plus substantielles, enfin tout ce qui peut réconforter et raffermir l'estomac.

Les Turcs mâchent l'opium, les Chinois le fument, les Malais le fument et le boivent. L'on sait l'exaltation furieuse, cette soif de sang qu'il produit chez les naturels de Java, de Sumatra et des autres îles de l'archipel Indien. Il est à présumer que c'est pris à l'état liquide, qu'il produit ces funestes effets.

La contrebande de l'opium, qui se faisait autrefois à Macao, avait passé

Digitized by Google

à Wampoa, où nous la trouvâmes établie. Depuis, et peu de temps après notre arrivée, elle commença à se transporter à Linting (ou Lintin), île de l'embouchure du Tigre, où elle est devenue l'objet d'un immense commerce, bien que les lois de l'empire en aient ordonné la prohibition sous des peines sévères, qui se graduent depuis la bastonnade et la cangue jusqu'à la peine de mort. Lorsque nous arrivâmes à Wampoa, nous y trouvâmes deux navires qui, depuis 1812, servaient d'entrepôt à cette denrée; l'un était un petit trois-mâts du Bengale, et l'autre un navire américain, *le Levant*, bien connu de tous les navigateurs qui ont fréquenté la Chine, et qui servit au même usage, plus tard, à Linting, jusqu'en 1830, époque où il fut obligé, dans un typhon, de couper ses mâts pour se sauver d'une perte presque certaine.

Les contrebandiers opéraient ouvertement, et la manière dont ils s'y prenaient mérite d'être citée. Dans l'après-midi, leurs barques, d'une construction légère, élancée, et montées de soixante à quatre-vingts rameurs, rôdaient le long de la côte, épiant le moment favorable; habiles à le saisir, elles partaient comme l'éclair et arrivaient aborder les navires de dépôt; en un clin d'œil, l'opium était extrait des caisses, et les boules ou morceaux, selon leur provenance, passés de mains en mains aux matelots chinois, qui les transbordaient avec une merveilleuse prestesse. Ces boules ou morceaux, du poids d'environ trois livres, étaient assez petits pour être cachés et débarqués avec facilité. Tous ces contrebandiers, à l'exception des chefs, qui se tenaient debout dans les bateaux, avaient le haut du corps entièrement nu et la figure couverte d'un mouchoir de soie noire, tant pour la voiler que pour se préserver de la fumée de la poudre à canon que leur envoyaient les douaniers. L'opium à bord, le contrebandier s'élançait, rapide comme la flèche, et ne tardait pas à être poursuivi par les bateaux de la douane, qui n'avaient voulu le saisir qu'avec sa cargaison. La lutte qui s'engageait alors avait tout l'intérêt d'une joute des plus animées, des deux côtés les rameurs rivalisaient de force et d'adresse; les embarcations semblaient voler sur les eaux; mais malgré ses coups de canon, le bateau de la douane ne parvenait jamais à ralentir la marche des fraudeurs, qui échappaient à sa poursuite. A la vérité, ces coups de canon étaient tirés à poudre et presque à bout portant; car il était défendu de les charger à balles. L'on prétend que cette chasse si animée n'est ordinairement qu'un vain simulacre; les mandarins, fumant eux-mêmes de l'opium, sont peu disposés à se priver de cette douce jouissance qui devient chez eux une véritable passion; ils ne croyaient pas avoir le droit, disaient-ils, d'en faire la recherche à bord des navires européens; ils passaient enfin pour être le plus souvent intéressés à cette contrebande, ou du

Digitized by Google

moins à la favoriser, en mettant un haut prix à cette tolérance, conjecture que la cupidité nationale et l'avidité des mandarins rendent très-probable. Il arrivait cependant quelquefois que des fraudeurs était saisis; alors on les punissait rigoureusement; et lorsqu'il y avait plusieurs récidives, ils avaient la tête tranchée; mais aussi, malheur au mandarin qui avait assuré cette capture, s'il venait à tomber entre les mains des contrebandiers ! il disparaissait pour toujours.

Autrefois les classes riches seules fumaient l'opium; mais il s'en fait maintenant une consommation si grande, que presque toutes les classes se servent de ce narcotique. L'importation a donc toujours été en croissant. A l'époque de mon premier voyage, en 1819, on l'évaluait à 3,500 caisses, représentant treize à quatorze millions de francs; et en 1837 elle dépassait 34,000 caisses, ou cent millions de francs, à sept cent cinquante piastres par caisse (3,800 francs à peu près).

Avant de rechercher quelles forces militaires la Chine pourra opposer à l'Angleterre, il est bon de se faire une idée de la population de cette vaste contrée. Sur ce point, et quoique M. de Fortia d'Urban admette sans conteste le chiffre de 333 millions d'habitants, les doutes sont permis. Voici ce que dit à ce sujet M. Davis :

On a publié tant de documents sur la population de la Chine, et ces documents sont pour la plupart si contradictoires, quand on les compare l'un à l'autre, que ce n'est pas chose facile que de préciser un fait à cet égard.

Il paraît clair cependant que les statistiques des indigènes sont, nonobstant leur imperfection, les seuls renseignements auxquels on puisse ajouter quelque confiance.

Nos deux ambassades ont eu occasion de remarquer le nombre immense des habitants; mais il est nécessaire de faire observer que les provinces qu'elles ont traversées sont les plus riches et les plus peuplées de l'empire, et que celles de l'Ouest sont loin d'être à l'avenant.

L'évaluation de trois cent trente-trois millions, fournie par l'un des conducteurs de l'ambassade de lord Macartney, paraît être un document en *nombres ronds;* cependant, comme il est fondé sur des relevés officiels, on pourrait le considérer comme approchant de la vérité, si les contradictions qui existent dans les statistiques des Chinois ne le décréditaient pas autant.

Grosier, sur l'autorité d'Amiot, qui a cité le *Ye-tong-tchi,* ou Description statistique de tout l'empire, fait monter la population, en 1743, à cent quatre-vingt-dix-huit ou deux cents millions.

Digitized by Google

Il n'y a là rien d'incroyable, attendu que la Chine proprement dite est au moins huit fois plus grande que la France; mais en comparant ce chiffre avec celui donné par le conducteur de lord Macartney, juste cinquante ans après, une augmentation de moitié paraît un peu forte durant un laps de temps aussi court.

La véritable difficulté est de savoir jusqu'à quel point on doit ajouter foi aux recensements des Chinois. Il semble que la division de la population par centuries et par décuries devrait faciliter les moyens d'obtenir des dénombrements exacts; mais on a dit, d'après le témoignage d'indigènes, que « le recensement ordinaire de la population n'est qu'une simple affaire de forme à laquelle on ne prête aucune attention sérieuse. »

Effectivement, lorsqu'un cens spécial est demandé par l'empereur, les fonctionnaires des diverses localités prennent le dernier relevé et en forcent les chiffres, afin de plaire à Sa Majesté, en lui faisant croire à une augmentation de population et de prospérité sous son règne. Ainsi donc, si ce n'est point pour tromper les étrangers que les Chinois ont forgé cet énorme cens de trois cent trente-trois millions, c'est du moins afin de s'en imposer à eux-mêmes.

Le docteur Morrison, dans un document annexé à un rapport sur le collége anglo-chinois de Canton (en 1829), parle, d'après un ouvrage indigène, des fonctions du conseil des revenus, séant à Péking, et qui, entre autres attributions, est chargé du relevé de la population.

Il paraît qu'au commencement de la dynastie actuelle, on fit un cens pour baser une capitation et connaître le nombre des individus en état de porter les armes, depuis seize ans révolus jusqu'à soixante ans. La capitation se fondit plus tard dans l'impôt foncier; elle fut même défendue, et le cens demeura complétement négligé jusqu'au moment où Kien-long le remit en vigueur, non pour lever de nouvelles taxes, mais pour connaître au juste le nombre d'habitants de chaque province et de chaque district. Il voulut que les chefs des centuries et des décuries fissent ce même relevé tous les cinq ans. Le but avoué de ce cens était de mettre le gouvernement à même de proportionner ses secours, dans les cas de sècheresse, d'inondation, de famine, etc.

Lorsque Kien-long, un peu avant l'ambassade de lord Macartney, et dans la cinquante-huitième année de son règne (vers 1793), fit faire un cens général, il adressa une proclamation à tous les Chinois pour les engager à économiser les dons du ciel et à les augmenter par leur industrie, car la population s'étant accrue depuis la conquête, il prévoyait avec anxiété le moment où le nombre des habitants serait hors de toute proportion avec les moyens de subsistance.

Digitized by Google

Ce document prouve qu'une très-grande augmentation avait eu lieu; cependant, si nous en venions à examiner les détails, notre foi serait ébranlée. L'empereur continuant, dit « que, dans la quarante-neuvième année de Kang-hi (année de notre ère 1710), c'est-à-dire sous l'ancien système de capitation, la population de l'empire s'élevait à vingt-trois millions trois cent douze mille deux cents, et que selon le dernier cens établi d'après les relevés envoyés par toutes les provinces, il se montait à trois cent sept millions quatre cent soixante-sept mille deux cents !

Cette augmentation, remarque le docteur Morrison, est tellement considérable dans un intervalle de près de quatre-vingt-deux ans, que l'on pourrait croire qu'une erreur s'est glissée dans les chiffres; mais l'empereur fait observer que l'augmentation a été d'environ quinze fois, ce qui démontre qu'il n'y a point eu de méprise. Le docteur Morrison dit ensuite que le relevé prouve la vérité de l'assertion de M. Malthus, savoir : que la population peut se doubler tous les vingt-cinq ans, car, d'après le susdit relevé, elle se serait doublée tous les vingt ans.

Il faut se rappeler que, du temps de Kang-hi, une grande partie de la Chine continuait de résister aux Tartares; par conséquent les provinces du Midi qui n'avaient point encore fait leur soumission ne purent être comprises dans le cens ordonné par ce monarque.

Ce qui contribue aussi à expliquer le chiffre si bas de ce cens, comparé à celui de Kien-long, c'est qu'une multitude de Chinois qui eurent beaucoup de peine à surmonter l'aversion que leur inspiraient les Tartares, se réfugièrent, soit dans les provinces encore indépendantes, soit en pays étranger.

La conquête de la Chine par les Mandchous, et les émigrations qui en furent la conséquence, réduisirent, dit-on, la population de l'empire à la moitié de ce qu'elle était sous la dynastie des Ming. Cependant cette conquête ayant été suivie, pendant plus d'un siècle, d'une paix et d'une prospérité presque sans exemple, les causes que nous avons énumérées plus haut ont produit leur puissant effet.

Selon un ouvrage chinois qui mérite d'être apprécié, un cens qui aurait été opéré dans la soixante et dixième année de Kia-king (1812) dépasse le chiffre du conducteur de lord Macartney, car il fait monter la population à trois cent soixante millions deux cent soixante et dix-neuf mille huit cent quatre-vingt-dix-sept individus. Si l'on admet l'autre cens, on aura moins de peine à croire à l'augmentation que présente ce dernier dans l'espace de dix-neuf années.

Nous laisserons à la sagacité du lecteur le soin de déterminer quel degré

Digitized by Google

de foi on peut ajouter à un cens chinois, basé sur des relevés reçus en détail de chaque village, où les maisons sont pourvues de ce que l'on appelle un *men-paï*, ou tablette de porte sur laquelle sont inscrits tous les individus de la famille. Les listes passent par tant de mains avant d'arriver à Péking, qu'elles ne sont pas toujours exemptes des falsifications ou des surcharges de ceux qui *veulent faire plaisir* au souverain. Si l'on admet que la superficie de la Chinie a 1,200,000 milles carrés, selon le calcul le plus modéré, on trouve 300 habitants par mille carré, ce qui est plus qu'on n'en a attribué à l'Angleterre ou à la Hollande.

M. Malthus, sans faire attention à la disproportion qui existe entre le cens de Kang-hi, et celui de Kien-long, paraît disposé à croire aux 333,000,000 du conducteur de l'ambassade de lord Macartney, attendu les encouragements extraordinaires donnés à la propagation de l'espèce humaine. La vérité est que la plus grande augmentation de population qui ait eu lieu depuis la conquête par les Mandchous, a été produite simplement par le retour dans leur pays natal de ceux qui l'avaient fui à l'approche des vainqueurs.

Nous trouvons dans la *Description de la Chine,* par M. le marquis de Fortia d'Urban, les indications suivantes sur la force militaire du céleste empire :

Les troupes régulières se divisent en quatre grands corps, selon la différence des nations. Le premier, de 67,800 hommes, est composé de *Mandjours :* c'est l'élite de l'armée, et ceux qui y servent jouissent de grandes prérogatives; le second, de 21,000 hommes, est composé de *Mongols;* le troisième, de 27,000 hommes, est formé de Chinois dont les aïeux ayant passé chez les *Mandjours* ou *Mantchéous,* avaient coopéré avec eux à la conquête de la monarchie; enfin le quatrième et le moins considéré, quoique le plus nombreux, est composé de Chinois aborigènes; on y compte jusqu'à 500,000 soldats répartis en garnisons dans l'intérieur de l'empire. En ajoutant à cette armée régulière 125,000 hommes de milice chinoise, le total des troupes s'élève à 740,800 hommes, dont 175,000 hommes de cavalerie. Il y a en outre une cavalerie mongole qui, par son organisation et par la nature de son service, pourrait être assimilée aux troupes russes irrégulières du Don et de l'Oural. On ne saurait en déterminer le nombre exactement; quelques-uns le portent à 500,000 hommes.

Tous les soldats chinois sont mariés; et leurs enfants, inscrits dès leur naissance sur les rôles de l'armée, servent à recruter les corps auxquels ils appartiennent. Indépendamment des armes, d'un cheval, d'une maison et d'une

Digitized by Google

provision de riz, chaque soldat de la première, de la seconde et de la troisième division reçoit une paye mensuelle de trois à quatre *lanes*, c'est-à-dire de 24 à 32 francs; mais il est obligé de se vêtir à ses propres frais, ce qui produit une bigarrure et une confusion étonnantes pour nous, qui sommes accoutumés à une régularité si parfaite dans l'habillement de nos troupes. Quant aux soldats de la quatrième division, le gouvernement leur donne des terres qu'ils sont obligés de faire valoir pour subsister. Il n'est pas d'armée qui se recrute aussi facilement que l'armée chinoise. On accourt en foule sous les drapeaux pour y trouver un refuge contre la misère et la faim. Malgré les sommes énormes que coûte l'entretien de ces troupes, et qui s'élèvent, dit-on, à 87,400,000 *lanes* ou *taels*, argent blanc, c'est-à-dire au moins 600 millions de francs, il serait difficile de concevoir le degré de décadence où l'esprit et la discipline militaires sont tombés parmi les Chinois. Cette décadence est telle, que le défunt empereur *Kia-king* fit paraître en 1800 une proclamation dans laquelle, rappelant aux *Mandjours* leurs anciens exploits, il leur reproche d'être devenus plus faibles et plus inhabiles au métier des armes que les Chinois mêmes, dont une poignée de leurs ancêtres avaient vaincu tant de milliers.

On peut conclure de cette déclaration que l'empire chinois est aujourd'hui en décadence. *Kien-long*, qui régnait avec tant de sagesse, a cessé de régner en 1796; il a laissé le trône à l'un de ses fils appelé *Kia-king*, que je viens de nommer, et qui régnait encore en 1816; l'empereur qui règne depuis 1820 est *Tao-kouang*.

L'État, à la Chine, entretient 565,000 chevaux pour l'usage de la cavalerie et pour subvenir au service des courriers chargés de porter dans les provinces les ordres du souverain et ceux des tribunaux.

Le rédacteur de l'ambassade de lord Macartney, d'après des renseignements obtenus d'un des grands mandarins de la cour, donne l'état suivant des forces de la Chine :

Le nombre des principaux officiers de l'armée est de 7,665; leurs appointements s'élèvent à la somme de 1,975,450 taels ou onces d'argent, 14,808,375 livres tournois. Le tael vaut 7 francs 50 centimes de notre monnaie. Ainsi 1,975,450 taels valent exactement 15 millions.

Les fantassins sont au nombre d'un million.

La cavalerie forme un total de 800,000 hommes.

L'armée coûte à peu près 74 millions de taels, c'est-à-dire 555 millions de livres tournois, à 7 francs 50 centimes le tael.

Cette évaluation diffère de celle de l'abbé Grosier, qui compte plus de huit

Digitized by Google

cent mille hommes de troupes, et de celle que j'ai donnée précédemment, qui ne s'élève qu'à 740,000 fantassins. Ce nombre de soldats nous rappelle ce que l'on a dit des armées de Ninus, de Sémiramis, et ensuite de celles de Xerxès et de Darius. Cet état militaire doit moins étonner quand il s'agit de la Chine, vu l'étendue de cet empire et son extrême population. Rien de mieux vêtu, de mieux payé, ajoutons même de mieux armé relativement à leur manière de combattre. L'abbé Grosier croit que les armées d'Assyrie et de Perse n'avaient pas cet avantage; mais Hérodote décrit fort au long l'armée de Xerxès, qui était de dix-sept cent mille hommes, dont il détaille les divers habillements, tous assez somptueux. Elle me paraît l'emporter sur l'armée chinoise par le nombre comme par la richesse.

On a vu que la bigarrure des habillements est singulière dans l'armée chinoise, ce qui nuit peut-être à l'ensemble des opérations militaires. J'ai déjà observé que l'on remarque dans les troupes chinoises bien moins de discipline que dans les troupes modernes de l'Europe, moins d'esprit militaire, et, sans contredit, moins de courage. Elles ont d'ailleurs eu peu d'occasions de l'exercer depuis la dernière invasion des Tartares; ceux-ci ne sont plus eux-mêmes ce qu'ils furent autrefois; l'éducation qu'ils reçoivent aujourd'hui a dû contribuer à les amollir. On ne met sous les yeux des jeunes Chinois que des livres de morale; on ne leur parle que de lois et de politique; ils voient partout peu d'égards pour l'état militaire; ceux qui l'embrassent ne le font souvent que par l'impuissance de pouvoir prendre tout autre parti; il leur manque ce qui mène au progrès dans tous les genres, l'émulation.

Les soldats, à la Chine, ont rang parmi les citoyens. L'État se charge de fournir à chaque militaire et à sa famille, une subsistance honnête. Les cavaliers ont six onces d'argent (45 fr.) par mois, dont une moitié leur est payée en argent, et l'autre en riz. Les fantassins n'ont que quatre onces d'argent (30 fr.) par mois, dont une moitié leur est également fournie en argent et l'autre en riz. L'empereur fournit le cheval, et le cavalier reçoit par jour deux mesures de petites fèves pour le nourrir. Ce que l'on appelle en France le décompte, se fait à la Chine tous les trois mois; passé ce terme, il n'est plus rien dû aux troupes. Pendant la guerre, les soldats sont défrayés de tout, et leurs femmes perçoivent dans les villes ou les villages où elles font leur séjour, une partie de la solde de leurs maris, jugée suffisante pour leur entretien et celui de leur famille.

Les meilleurs soldats de cet empire se tirent de ses trois provinces septentrionales. Ceux que fournissent les autres provinces, n'en sortent presque jamais; ils vivent dans leurs familles, et mangent paisiblement leur paye avec

Digitized by Google

elles. Rarement ils ont besoin de se souvenir qu'ils sont soldats, si ce n'est pour arrêter une sédition qui commence, accompagner le mandarin gouverneur, ou passer une revue de parade.

C'est dans ces revues que leurs armes sont visitées. Celles du cavalier, tant offensives que défensives, consistent en un casque, une cuirasse, une lance et un large sabre. Le fantassin est armé d'une pique, d'un sabre, et les uns d'un fusil, les autres d'un arc et d'un carquois. Si quelqu'une de ces armes se trouve en mauvais état, si l'on y remarque tant soit peu de rouille, cette négligence est à l'instant même punie par trente ou quarante coups de bâton, si le coupable est Chinois, ou d'un pareil nombre de coups de fouet, s'il est Tartare.

Les gens de guerre, officiers, soldats et autres, quels qu'ils soient, n'ont le droit de porter leurs armes que lorsqu'ils sont en faction. Hors de là, rien ne les distingue des simples citoyens, à moins qu'ils ne soient décorés des marques particulières de quelque dignité.

Le costume militaire des commandants de troupes, des chefs de bannières et des officiers de tout grade est communément riche et brillant; les soldats eux-mêmes sont toujours proprement vêtus. « Les cavaliers tartares et chi-« nois, » dit l'historien de l'ambassade anglaise, « ont un casque de fer qui a la « forme d'un entonnoir renversé. La crête, qui répond au tuyau de l'enton-« noir, est haute de six à sept pouces et se termine comme une lance. Le « casque est orné d'un gland rouge. Le cou du cavalier est couvert d'une étoffe « de drap piquée et garnie de fer; cette pièce s'étend tout autour du visage. Ils « portent une veste et des culottes également piquées et garnies de fer, que « les Chinois ont l'art d'amincir extrêmement; la veste descend un peu au-« dessous de la taille, et les culottes vont jusqu'à mi-jambes. Les officiers ont « des casques de fer poli, garnis en or, et dont la crête est beaucoup plus éle-« vée que celle des soldats. Leur vêtement est bleu ou couleur de pourpre, « garni en or, et leurs bottes sont de satin noir fort épais. »

La marche des troupes chinoises est pour l'ordinaire assez tumultueuse, mais elles ne manquent ni d'intelligence, ni d'activité dans leurs évolutions. Les cavaliers forment des escadrons, s'entre-choquent, se mêlent, se rallient sans peine au son du cor et des trompettes. Les soldats chinois, en général, manient bien le sabre, et tirent de l'arc avec beaucoup d'adresse.

Les honneurs publics sont moins prodigués aux mandarins d'armes qu'aux mandarins lettrés. Jamais les mandarins d'armes n'ont la plus légère part au gouvernement de l'État; c'est même, la cinquième classe des mandarins lettrés qui est chargée de l'inspection des troupes. Cependant, pour être admis dans la classe des mandarins de guerre, il faut avoir, comme ceux des lettres, franchi

Digitized by Google

trois degrés; il faut avoir été successivement bachelier d'armes, licencié d'armes, docteur d'armes. La force du corps, l'adresse dans les exercices, l'aptitude à saisir les préceptes de l'art militaire, voilà ce qu'on exige d'eux; et tel est le but des divers examens qu'on leur fait subir. C'est dans la capitale de chaque province qu'ils sont examinés pour obtenir les deux premiers grades.

Les mandarins d'armes ont leurs tribunaux, composés des principaux membres d'entre eux. Parmi les chefs, on compte des princes, des ducs et des comtes. On retrouve ces dignités ou leur équivalent, à la Chine comme en France.

Le principal de ces tribunaux réside à *Pé-kin* (ou Peking). Il est composé de cinq différentes classes : la première est celle des mandarins de l'arrière-garde, on la nomme *Héou-fou;* la seconde, appelée *Tsa-fou*, est celle des mandarins de l'aile gauche; la troisième, nommée *Yéou-fou*, est celle des mandarins de l'aile droite; la quatrième, des *Tè-hon-fou*, est celle des mandarins de l'avant-garde du corps de bataille; la cinquième, appelée *Tsien-fou*, est celle des mandarins de l'avant-garde.

Ces tribunaux sont encore subordonnés au tribunal suprême de la guerre, qui réside aussi à *Pé-kin*. Le nom de celui-ci est *Jen-tchin-fou*. Il a pour chef un des plus grands seigneurs de l'empire, qui étend son autorité sur tous les officiers et les soldats de l'armée. Rien ne ressemble mieux à nos anciens connétables; comme eux, il pourrait se rendre redoutable au souverain même, mais la politique chinoise a su parer à cet inconvénient. Ce chef a pour assesseur un mandarin de lettres, pourvu du titre et des fonctions de surintendant des armes; il doit de plus prendre l'avis de deux inspecteurs, nommés par le monarque. Ce n'est pas tout : lorsque ces quatre personnes se trouvent d'accord sur un point, ce qu'elles ont résolu est encore soumis à la révision de la quatrième cour souveraine et purement civile, appelée *Pin-pou*.

Nous complétons ces renseignements qui concernent les forces militaires de la Chine par ceux que nous trouvons dans le livre de M. Davis.

Tous les militaires de l'empire sont soumis à leur tribunal spécial de Péking, qui, lui-même, est soumis aux caprices des autres tribunaux. Le conseil des revenus, par exemple, lui fournit les fonds nécessaires, et le conseil des travaux publics, le matériel de l'armée. Les meilleures troupes tartares sont rangées sous huit étendards jaunes, blancs, rouges et bleus, avec chacune de ces couleurs bordée par l'une des autres. Le drapeau vert distingue les troupes chinoises. La division placée sous chaque étendard tartare, est forte, dit-on, de 10,000 hommes, ce qui donne un effectif de 80,000 soldats. Il y a de plus

Digitized by Google

une milice locale dans les provinces; mais cette troupe est tellement indisciplinée qu'on ne peut l'employer qu'à un service de police.

En y comprenant cette milice, le nombre total des combattants à la solde du gouvernement a été estimé à 700,000, dont la plupart résident dans leur district natal, cultivent la terre, ou suivent d'autres professions. Cette circonstance, dans un pays ami de la paix, rend la carrière militaire un objet digne d'envie, parce qu'elle procure à un homme quelque chose au delà de ses besoins ordinaires. Il serait inutile de démontrer combien ce système est peu propre à produire de bons soldats; son inefficacité est assez évidente. Les raisons alléguées par Adam Smith, dans son III• volume, pour prouver la supériorité de la milice d'un peuple barbare sur celle d'un peuple civilisé sont tout à fait applicables à la Chine et à la conquête de ce pays par les Mandchous, qui n'étaient qu'une poignée d'hommes.

Les missionnaires eux-mêmes, qui sont plutôt enclins à exalter qu'à rabaisser le mérite des Chinois, conviennent de leur infériorité sous le rapport militaire : « Ils ne sauraient, dit Duhalde, être comparables à nos troupes d'Europe, ni pour le courage ni pour la discipline, et il est aisé de les mettre en déroute. Outre cela, les Chinois sont naturellement efféminés, et les Tartares sont presque devenus Chinois, car la paix profonde dont ils jouissent ne les entretient point dans leurs goûts belliqueux. »

Plusieurs circonstances s'opposent à ce que la Chine puisse tirer de sa puissance militaire tous les avantages dont elle est susceptible, par suite de ses immenses richesses et de son énorme population. La première est l'orgueil et la suffisance, qui sont un obstacle à tout perfectionnement dans les arts en général, et dans celui de la guerre en particulier; la seconde est la jalousie qui empêche le gouvernement tartare d'utiliser la population chinoise; la troisième est la trop grande supériorité de la Chine sur les petits États qui bordent ses frontières. Ces États n'osent jamais l'attaquer, et par là privent les soldats chinois de l'occasion qu'ils auraient de s'exercer, et de faire des progrès dans la tactique et dans le maniement des armes.

D'un autre côté, la longue résistance des Miao-tseu, montagnards sauvages de l'intérieur, et leur continuelle indépendance jusqu'à ce jour, attestent la faiblesse des ressources militaires de l'empire et la mauvaise qualité des troupes, qui n'ont jamais de combat plus formidable à engager que contre les habitants d'une province réduite au désespoir par la famine, c'est-à-dire contre des ombres. En 1832, les troupes de Canton furent battues par les montagnards : elles ne rendirent aucune espèce de service, attendu leur manque de discipline et l'usage immodéré d'opium qu'elles avaient fait. Voilà pour l'ar-

Digitized by Google

mée de terre. Maintenant si nous examinons l'armée navale, nous la trouverons plus défectueuse encore. Le seul exemple des *ladrones*, qui ne furent réduits que par les honneurs conférés à leur chef, est une preuve suffisante de la vérité de cette assertion.

Les fautes et les malversations des officiers chargés des fonds destinés à acquitter la solde des militaires, paraissent être fréquentes, et il y a lieu de supposer qu'un bon nombre de miliciens portés sur les rôles ne sont que des hommes de paille, dont la solde reçoit un autre emploi, si ce n'est à l'exemple, du moins à la manière de l'éminent capitaine sir John Falstaff. C'est sans doute ce système qui a valu à l'ambassade de 1816 les scènes grotesques dont elle fut témoin sur sa route. Les édits de l'empereur ordonnaient aux troupes d'avoir « un aspect imposant; » or, aux abords des villes, elle voyait accourir sur les rives du fleuve, une foule d'individus chargés de jaquettes et d'autres accoutrements attachés sur leurs dos. Les haillons, dont ils avaient eu à peine le temps de se dépouiller, donnaient une espèce de démenti à leurs habits de parade, et trahissaient le secret de leur première condition.

Nos ambassades ne furent accompagnées que par très-peu de soldats à cheval. Quel que soit aujourd'hui le nombre des cavaliers, on dit qu'ils sont presque tous Tartares. Il paraît exister une grande différence entre la solde des Tartares et celle des Chinois : un fantassin de ceux-ci ne reçoit par mois qu'un taël six dixièmes, sans riz, tandis qu'un fantassin des premiers touche deux taëls ou environ cinq sous par jour, avec une portion de riz. Voici comment on peut expliquer cette différence. Chaque Tartare qui est en Chine appartient à une armée organisée sur un pied effectif; il réside fort loin de ses foyers, et n'a point d'autres moyens de subsistance que ceux que lui fournit le métier de soldat. Le Chinois, au contraire, peut, lorsqu'il n'est pas sous les armes, trouver à s'occuper utilement dans la profession qu'il a embrassée. Ensuite, le gouvernement, dans ses libéralités, est guidé tout à la fois par la partialité nationale, et par la nécessité de s'attacher ses sujets les plus dévoués.

L'uniforme ordinaire du soldat est une jaquette bleue à revers rouges, ou rouge bordée de blanc, passée sur un long jupon bleu. Le bonnet est fait de rattan ou lattes de bambou peintes; il a une forme conique, et est à l'épreuve d'un coup de sabre. Les soldats portent quelquefois un autre bonnet de drap et de soie, semblable à celui des mandarins, mais sans boule au sommet. D'autres sont défendus par une grossière armure de drap, à boutons de métal, qui descend comme une tunique. Le casque est de fer; il ressemble à un entonnoir renversé, et porte, au sommet, une pointe à laquelle est attachée une touffe de soie ou de crins de cheval.

Digitized by Google

Les armes principales de la cavalerie sont l'arc et la flèche. L'arc est en bois flexible et en corne; la corde est en soie fortement tordue. La force de ces arcs s'estime d'après le poids nécessaire pour les bander; il varie depuis quatre-vingts jusqu'à cent livres (la livre sterling anglaise). Lorsqu'on tire, la corde est tenue derrière un anneau de pierre ou d'agathe placé au pouce de la main droite, dont la première phalange est inclinée et maintenue dans cette position par la phalange médiane du doigt indicateur qui est appuyée sur elle. Leurs épées sont, en général, très-mal faites; ils les préfèrent cependant à leurs rouets à mèche; c'est, sans doute, parce que ces derniers ne sont pas meilleurs. Ils ont aussi des boucliers fabriqués avec du rattan, tourné en spirale autour du centre.

Pour ce qui concerne l'artillerie, Duhalde remarque, avec quelque apparence de raison, que « bien que l'usage de la poudre soit fort ancien en Chine, celui de l'artillerie y est tout moderne. » Il est positif qu'en 1621, la ville de Macao fut invitée à envoyer trois pièces de canon à Péking avec des hommes pour les servir, afin de les opposer aux Tartares; il est également certain que sous le dernier empereur de la dynastie chinoise, vers l'an 1636, à l'époque où les Mandchous menaçaient la Chine, l'empereur pria les jésuites de Péking d'apprendre à son peuple l'art de fondre les canons. Le plus habile dans cet art fut le fameux Ferdinand Verbiest, sous l'inspection duquel plusieurs centaines de pièces d'artillerie furent coulées pour l'empereur tartare Kang-hi, vers la fin du dix-septième siècle. On en fit un sujet d'accusation contre les jésuites à Rome; mais ils se défendirent en disant que par là ils avaient avancé la cause du christianisme. Il est certain que, durant trois siècles, aucune mission n'a réussi aussi bien que la leur, tandis qu'à présent il n'y a pas, dans l'intérieur, une douzaine de missionnaires pour une population évaluée à plus de trois cents millions d'âmes.

Le plus haut grade militaire est celui de tsiang-kiun, ou « général tartare. » C'est un tsiang-kiun qui commande les troupes régulières de la province de Canton. Ce poste ne peut jamais être rempli par un Chinois, mais un Chinois peut occuper un poste secondaire. Au-dessous de ces chefs supérieurs sont des officiers subordonnés, promus régulièrement depuis le grade le plus bas, selon leur force physique et leur adresse à tirer de l'arc, jointes à l'activité et au zèle qu'ils déploient en cas de dissension intestine ou de révolte. Il est un fait assez curieux que nous ne devons point passer sous silence, c'est que tous sont fréquemment passibles de châtiments corporels et de la peine de la cangue, espèce de pilori mobile qui consiste en un lourd châssis de bois, pesant souvent cent livres, dans lequel sont pratiqués des trous pour la tête et

Digitized by Google

pour les mains. Un certain nombre de coups de fouet et l'exposition sont les singuliers moyens employés pour avancer l'esprit militaire des officiers supérieurs. Il faut remarquer qu'un courage audacieux n'est point considéré comme un mérite dans la tactique chinoise; cette maxime le prouve : « Les soldats téméraires et arrogants doivent être défaits. »

Le propre de leur stratégie est une extrême circonspection unie à beaucoup de ruse et même à beaucoup de perfidie; aussi on compterait sans son hôte si, après avoir conclu un traité avec un général chinois, on s'attendait à ce qu'il remplît tous ses engagements.

Un vice-roi publia, après la mauvaise conduite des troupes de Canton dans un engagement contre les montagnards indépendants, un édit dans lequel se trouvent retracés tous les devoirs du soldat chinois.

« Quiconque s'enfuit doit être décapité.

« Lorsque l'ennemi s'avance, celui qui tremble ou qui chuchote avec son « camarade, doit souffrir la mort.

« Lorsque le combat commence, il ne faut pas gaspiller la poudre ni les « flèches, mais les réserver pour le moment où l'action s'engage.

« Lorsqu'un mandarin est pris ou blessé, les soldats doivent faire tous « leurs efforts pour le délivrer. Quand ils n'auront point observé ce règlement, « ils seront punis de mort.

« Le soldat qui tue bravement un ennemi sera récompensé, mais celui qui « *ment* sur son propre mérite, ou qui usurpe les hauts faits des autres, sera « décapité.

« Celui qui entend le tambour, et qui n'avance pas, ou qui entend le gong « et qui ne bat pas en retraite, subira la même peine.

« Une stricte obéissance aux dispositions de la loi martiale est le seul « moyen de rendre les poltrons braves. »

On pourrait mettre en doute l'efficacité de ces règles pour atteindre un pareil but, car les Chinois ne parviennent guère à effectuer ce qui exige de la force que par l'emploi de la ruse. Voici maintenant quelles doivent être (d'après un autre document) les qualités d'un bon général.

« Il nomme l'avare pour garder son trésor, l'incorruptible pour dispenser « ses récompenses, l'homme doux pour accepter la soumission des vaincus, « l'astucieux pour remplir une mission, l'ingénieux pour deviner les plans de « l'ennemi, le timide pour garder les portes, le brave pour renverser ses ad- « versaires, le fort pour s'emparer d'un défilé important, l'alerte pour obtenir « des nouvelles, le *sourd* pour prendre un aperçu général, et l'*aveugle* pour « écouter.

Digitized by Google

« De même qu'un bon charpentier ne met au rebut aucun morceau de bois, « de même un bon général n'a point d'hommes dont il ne sache tirer parti. Il « doit choisir chacun d'eux selon sa capacité; car la faveur et l'influence se- « crète intervertissent l'ordre des choses, et envoient l'aveugle pour examiner « et le sourd pour entendre. »

La marine ne paraît pas former à la Chine une véritable force; les jonques de guerre, suivant M. Lafond de Lurcy, ne servent qu'à la police des côtes et des rivières. Voici la description qu'il donne des navires de toutes les espèces :

Les jonques de commerce, nommées aussi *champans*, sont des bâtiments aux formes massives; les plus grandes servent aux voyages de long cours. Elles diffèrent de forme et de grandeur; et avec un peu d'attention on distingue facilement, après quelque temps de séjour, la province où elles ont été construites. Les jonques d'Emoy et généralement celles des provinces du Nord sont ordinairement très-grandes, et leurs équipages se font remarquer par un teint plus blanc et une taille plus élevée. Il est de ces jonques qui portent jusqu'à 1,200 tonneaux et de cent à cent vingt-cinq hommes d'équipage, sans compter de deux à quatre cents passagers, parmi lesquels il en est un grand nombre qui, pendant la traversée, travaillent comme matelots à la manœuvre pour gagner leur passage. Il faut en effet une multitude de bras pour mettre en mouvement des embarcations aussi lourdes. Les Chinois n'ont point recours aux inventions de l'Europe destinées à multiplier les forces; il les ignorent et affectent de les dédaigner. La coupe de ces énormes bâtiments est très-cintrée; le centre n'a pas plus de 4 ou 5 pieds au-dessus de l'eau, tandis que l'arrière est élevé de 20 à 30 pieds, et l'avant de 15 à 20. Les cabines des matelots et des passagers subalternes sont installées les unes au-dessus des autres sur la plate-forme de l'avant; celles du capitaine, des propriétaires du navire et des passagers de distinction sont placées à l'arrière, où elles s'élèvent par étages groupés l'un sur l'autre. Le gouvernail, d'un bois très-dur, est d'une dimension extraordinaire; six à huit hommes sont nécessaires pour le mettre en mouvement. Il tourne dans un enfoncement pratiqué à l'arrière du bâtiment, et que, vu sa dimension, l'on ne peut pas appeler rainure; il descend jusque sous la carène, en se prolongeant sur l'arrière en forme de trapèze. La pelle est percée d'un nombre infini de petites losanges, afin qu'une machine de cette longueur éprouve dans ses mouvements une résistance moins forte de la part de la masse d'eau qu'elle déplace. Les ancres sont de bois dur et pesant, leurs pattes sont garnies de fer, et le centre de

Digitized by Google

grosses pierres pour les faire couler plus promptement. Les câbles sont généralement composés de rotins, quelquefois de bambous ou de bastins de l'Inde, ou enfin de bois noir des Moluques. Ces jonques ont trois mâts : l'un à l'avant sur la plate-forme de la proue; l'autre, presqu'au centre, deux fois plus gros que le premier; enfin, un troisième sur l'arrière, d'un tiers moins grand que celui de l'avant. La Chine ne produisant pas d'arbres propres à la mâture et même à la construction de la coque des grandes jonques, ceux de ces bâtiments qui partent pour Manille, Batavia, Singapour ou autres ports de la Malaisie, ont des mâts construits de plusieurs morceaux; et rendu à destination, on les remplace par des mâts d'une seule pièce qui coûtent de 800 à 1,200 piastres (4 à 6,000 fr.). Le Bengale envoie aussi très-souvent à Canton des cargaisons de bois de teck, pour les constructions navales.

Les mâts des jonques ne portent qu'une voile de nattes, tendue au moyen de bambous placés de distance en distance, parallèlement à la vergue supérieure. Ces voiles sont d'un poids énorme; et lorsqu'il s'agit de les hisser, cette opération dure souvent une demi-journée. Quelquefois dans les beaux temps on place une espèce de hunier de toile de coton au-dessus de celle du centre. Lorsqu'une jonque est en mer et que le vent augmente, on ouvre un sabord pratiqué dans la voile, qui, en donnant une issue au vent, diminue son action; si le vent devient encore plus fort, on amène une portion de la voile.

La partie supérieure des mâts est surmontée d'un ornement à deux branches peint en rouge; de leur centre s'élève un bâton auquel sont suspendues des girandoles et des flammes rouges ou jaunes. Le pavillon est hissé au mât d'artimon, sur un bâton auquel il est adapté, et qui forme un angle aigu avec le mât. Ce pavillon est carré et blanc, avec une gaine bleue, large de quatre à six doigts. Ce sont les couleurs des navires marchands.

Les jonques sont peintes noir et blanc; les bordages qui s'avancent des deux côtés de la partie supérieure de la proue et qui ressemblent aux antennes d'un insecte, sont peints en jaune, rouge ou vert, selon les provinces : le rouge appartient à la province de Canton, le vert à celles du Nord et de l'Est, et le jaune à celles du Sud et du Sud-Ouest. Ces navires portent à leur extrémité du côté de la proue, un grand rond blanc et noir, que les Chinois veulent bien appeler un œil, et dont l'embarcation a besoin, disent-ils, pour se guider.

L'intérieur est distribué en compartiments bien calfatés et indépendants les uns des autres, de sorte que si la jonque vient à toucher sur un récif et qu'elle fasse de l'eau, cette eau ne pénètre que dans un seul compartiment, d'où l'on peut facilement la vider.

Digitized by Google

L'on conçoit que ces bâtiments ne peuvent naviguer qu'avec des vents faits, car il leur est impossible d'aller contre le vent; aussi, partant avec la mousson favorable et revenant avec la mousson opposée, ils ne peuvent exécuter qu'un seul voyage et pour un seul point. Les Chinois sont un peuple immuable et essentiellement ennemi de toute innovation; j'ai connu un négociant chinois qui, faisant construire une jonque, voulut introduire quelques changements dans la disposition de l'arrière du bâtiment. Ces modifications consistaient simplement à diminuer l'immense volume de la poupe et à soutenir le gouvernail par des ferrements; et pourtant elles parurent aux mandarins d'une telle énormité, qu'ils taxèrent la jonque à l'égal d'un navire européen, et firent éprouver tant de vexations au malheureux armateur, qu'ils finirent par le ruiner.

Les jonques de guerre destinées à la police des côtes et des rivières ne portent au plus que cent à cent cinquante tonneaux, et sont par conséquent bien moins grandes que celles de commerce. Plus élancées et beaucoup moins élevées à leurs extrémités, au lieu d'avoir plusieurs étages sur l'arrière, elles n'ont qu'une espèce de pavillon, construit sur le modèle des maisons des gens riches, à toits relevés, peintes de diverses manières et à ornements dorés : ce pavillon sert de logement aux officiers. Vers le milieu du pont sont rangées en batterie six à huit pièces de calibres divers, ayant leur volée barbouillée de rouge, et qui sont composées de cercles et de morceaux de fer rapportés. Les Chinois passent pour avoir découvert la poudre bien avant nous; mais pour son application ils n'ont pas fait de grands progrès, si ce n'est cependant pour les feux d'artifice. L'art militaire est encore dans l'enfance chez eux; leur artillerie se compose, ainsi que je viens de le dire, de pièces de fer rajustées; et ils en sont toujours aux fusils à mèche. Les pavillons de guerre et ceux des mandarins sont des guidons triangulaires de diverses couleurs, entourés de festons à dents de loup; le jaune est la couleur distinctive des mandarins. Les jonques de guerre portent aussi sur leur arrière le pavillon blanc des jonques marchandes, mais toujours surmonté d'un guidon.

Les bateaux de mandarin, ou plutôt les bateaux de la douane, servant à la poursuite des contrebandiers, sont élancés, montés de trente à soixante hommes et armés de deux canons, dont un sur l'avant et l'autre à l'arrière. On les reconnaît au guidon triangulaire dont les couleurs diverses indiquent le rang du mandarin. Il y en a de très-grands, mais en général leurs équipages sont plus faibles que ceux des contrebandiers.

Les bateaux contrebandiers sont de deux espèces : les uns destinés à naviguer sur les fleuves, et les autres sur les côtes; leurs formes sont les mêmes,

Digitized by Google

et ils ne diffèrent que par leurs dimensions. Les premiers sont cependant plus plats et plus étroits, et les seconds ont plus de tirant d'eau. Il y en a qui ont jusqu'à cent pieds de long. Le pont est distribué par panneaux, de manière que chaque nageur tire sans presque se déranger son panneau devant lui et embarque ou débarque sa contrebande. Ils ont souvent soixante ou quatre-vingts nageurs accouplés : que l'on juge de l'impulsion que cent soixante bras vigoureux doivent imprimer à ces embarcations.

Il existe encore une infinité d'autres bateaux adaptés à divers usages. Ainsi ceux destinés au chargement et au déchargement des navires dans la rivière de Canton sont de fortes embarcations plates, qui portent souvent deux cents tonneaux dans un grand roufle.

Les bateaux à thé sont d'une dimension encore plus considérable, et ressemblent à de grands magasins.

Les bateaux-citernes servent à porter de l'eau aux navires.

Les bateaux à fleurs, nommés *flower-boat* par les Anglais, à cause des peintures et des ornements dont ils sont surchargés, sont de véritables maisons, où l'on trouve salons, chambres à coucher et boudoirs, et qui sont parfois surmontés de belvédères.

D'autres bateaux, pareils aux précédents et à demeure dans la rivière, forment par leur agglomération une ville sur l'eau, avec des rues parallèles au courant et en travers du fleuve. Ces bateaux sont habités par une multitude de femmes très-recherchées par les négociants et les habitants de Canton, qui vont causer avec elles, les entendre chanter et faire de la musique.

Les bateaux où l'on élève les canards ont la forme d'une cage; un petit pont-levis s'abaisse le matin, et les canards sortent pour aller chercher leur pâture dans la prairie voisine; le soir on les rappelle et le pont se relève. Les éleveurs changent de place à volonté, à mesure qu'ils épuisent un pâturage.

Les matelots chinois sont plus dévots que tous les autres marins du monde. Dans chaque jonque, champan ou bateau, on trouve toujours une niche garnie de son idole, devant laquelle des bougies de couleur, des mèches et de petites lampes sont allumées jour et nuit. Jamais la plus petite embarcation ne passe devant une pagode sans brûler du papier doré ou colorié, avec force génuflexions et contorsions sacramentelles de quelques-uns des gens de l'équipage. Les grands bateaux tirent des pétards et frappent sur leurs tamtams d'une manière assourdissante; et si un mandarin vient à passer, ils ne manquent jamais de le régaler de cette agréable harmonie.

Pendant notre séjour sur la rade de Wampoa, nous étions à portée de voir

Digitized by Google

et d'entendre à chaque instant ces explosions de la piété et du respect des Chinois pour leurs dieux et pour leurs mandarins.

Le gouvernement chinois, dit enfin M. Davis, a inutilement dépensé d'énormes sommes pour tâcher de rendre l'entrée de la rivière de Canton inaccessible aux vaisseaux de guerre européens. *L'Alceste* ayant réussi à se frayer un passage en 1816, malgré le feu des forts, on ajouta de nouvelles batteries. Lorsque lord Napier, en septembre 1834, ordonna aux vaisseaux de Sa Majesté Britannique *l'Imogène* et *l'Andromaque* de se rendre à Whampoa, les observations faites à bord de ces deux frégates ont donné les résultats suivants sur l'armement desdits forts :

		Embrasures.	Canons montés.
Côté de tribord.	Vieux fort Ananghoy.	16	16
Id.	Nouveau id.	40	40
Côté de bâbord.	Batterie de l'île (double rangée) . . .	82	39
Id	Batterie de l'île du Tigre.	32	18
	Total des canons. . . .		113

Dans ce relevé ne sont point compris deux forts plus petits que l'on peut traverser sans être atteint par leur artillerie, et comme les notes ont été prises après le combat, il est probable que les canons manquant dans les grandes batteries ont été démontés par le feu des vaisseaux anglais.

Les deux vaisseaux mirent environ une heure trois quarts pour passer l'étroit canal de chaque côté duquel sont situés les forts; le peu de dommages qu'ils en reçurent, quoiqu'ils fussent singulièrement exposés, démontre l'inhabileté des canonniers chinois.

Bientôt après leur entrée dans le passage, le vent, qui était assez favorable, tomba tout à coup, et les frégates (elles portaient chacune vingt-huit canons) furent obligées de mouiller au-dessous de l'île du Tigre, qui est située à quelques milles de distance de l'embouchure de la rivière.

Une succession de calmes les retint à l'ancre jusque dans l'après-midi du mardi 9; ils eurent encore à essuyer le feu des Chinois. *L'Imogène,* qui était en tête, leur répondit par une canonnade des plus nourries, qui fut continuée par *l'Andromaque* aussitôt qu'elle put pointer sur les forts, qui avaient eu tout le temps de se préparer à l'attaque.

Le parapet des batteries dominait le pont des frégates, et les décharges des Chinois tuèrent le capitaine du château d'avant, et blessèrent trois hommes de *l'Imogène. L'Andromaque* eut un homme tué sur le grand pont, et aussi trois ou quatre blessés. Tant de boulets anglais pénétrèrent à travers les meurtrières, et fracassèrent le rempart, que la perte des ennemis dut être consi-

Digitized by Google

dérable. Plusieurs bâtiments, situés dans l'intérieur du fort, furent transformés en un monceau de ruines.

Si l'on considère maintenant que les batteries étaient armées de cent treize canons, on conviendra qu'elles auraient dû couler à fond les frégates, au lieu de ne faire que leur tuer deux hommes, en blesser une demi-douzaine, et couper quelques câbles.

Le capitaine reçut de l'Amirauté une lettre des plus flatteuses, à l'occasion de la noble conduite qu'il avait tenue en cette circonstance, et l'empereur de la Chine s'écria dans son édit : « Il semble que les forts soient érigés en vain; ils ne peuvent faire reculer deux navires des barbares. C'est vraiment ridicule et détestable! »

Digitized by Google

UN ANCIEN MANUSCRIT. — PIERRE L'HERMITE.

Les moindres circonstances qui se rattachent à la mémoire d'un grand personnage historique sont de nature à inspirer l'intérêt. C'est à ce titre que nous allons présenter quelques notes sur l'homme extraordinaire qui prêcha la première croisade, et dont la tombe ignorée honore inutilement notre insouciante patrie : Pierre l'Hermite.

Ces notes sont extraites d'un ancien manuscrit que nous possédons, et qui, d'après des indications certaines, a appartenu à l'ancienne abbaye du Neuf-Moustier, près de Huy. On sait que Pierre l'Hermite fonda ce monastère vers l'an 1102; or, diverses circonstances que nous aurons l'occasion de mentionner dans le cours de cette notice, nous autorisent à croire que le manuscrit dont nous parlons a été fait du temps du fondateur, peut-être par son ordre ou du moins sous ses auspices.

Il se compose de quatre parties distinctes. La première partie

Digitized by Google

contient le règlement fait pour les chanoines en 816, à Aix-la-Chapelle, sous l'autorité de Louis le Débonnaire : capitulaire ou concile, appelé ordinairement *la règle d'Aix-la-Chapelle*. Faisons remarquer d'abord que c'est un chapitre de chanoines que Pierre l'Hermite avait institué dans son monastère.

La seconde partie est le martyrologe de Bède. On y trouve quelques notes marginales, quelques interlignes, quelques passages surchargés. Il est permis de supposer que le copiste avait transcrit le martyrologe d'une manière exacte et fidèle, mais que par la suite le chapitre du Neuf-Moustier, voulant s'approprier ce recueil, à l'exemple de beaucoup d'autres communautés religieuses, fit faire sur la copie les additions et les changements qui pouvaient l'accommoder à ses convenances.

La troisième partie est un nécrologe, un registre aux commémorations, aux anniversaires, qui paraît avoir été principalement destiné à consacrer la mémoire des bienfaiteurs de l'abbaye. On y voit annoté le décès de Pierre l'Hermite. C'est l'une des plus anciennes annotations du nécrologe ; tout annonce qu'il faut la reporter à la date même de la mort de Pierre, à l'an 1115. La dernière annotation est de l'année 1787. Il est curieux de suivre cette longue série de décès et de commémorations, qui embrasse une période de près de sept cents ans, marquant parfaitement toutes les variations de l'écriture, et présentant plusieurs détails caractéristiques des différentes époques. Aux noms francs de Théobald, Hodebold, Francon, Boson, Hermengarde, Alpaïde, on voit succéder peu à peu les modernes dénominations. Après les dons faits à la primitive abbaye, de trois ou quatre deniers de rente, de quelques sols de Liége, d'un exemplaire des Saintes Écritures, d'un calice, d'un livre de musique, on voit venir les muids d'épeautre, les bonniers de terre, et enfin ces sortes de bienfaits diminuer dans les derniers temps d'une manière quelque peu sensible.

La quatrième partie du manuscrit renferme l'exposition de la règle de Saint Augustin. C'est à cette règle que le fondateur du Neuf-Moustier avait soumis les religieux de son monastère.

Digitized by Google

Nous venons de signaler la principale annotation du nécrologe, ce que nous pouvons appeler l'acte de décès de Pierre l'Hermite. Cette pièce est assez importante pour être transcrite littéralement ici. Elle est ainsi conçue :

·IULII·

·G· VIII· id· Obiit domnus Petrus pie memorie venerabilis sacerdos et heremita· qui primus predicator sancte crucis a domno meruit declarari· hic post aquisitionem sancte terre· cum reversus fuit ad natale solum· ad petionem quorumdam virorum nobilium et ignobilium fundavit ecclesiam istam· in honore sancti sepulchri et beati Johannis Baptiste· in qua idoneam elegit sibi sepulturam· [1]

« Le huitième des ides de juillet, est décédé dom Pierre, de « pieuse mémoire, vénérable prêtre et hermite, qui mérita d'être le « premier élu du Seigneur pour prêcher la Sainte-Croix. De retour « au pays natal après la conquête de la Terre Sainte, il satisfit à la « demande de plusieurs hommes nobles et non nobles, en fondant « cette église en l'honneur du Saint Sépulcre et de Saint Jean-« Baptiste. Il y choisit le lieu de sa sépulture. »

Cette annotation rapporte en style simple et précis l'origine du Neuf-Moustier et le décès de son fondateur. Cependant, s'il faut en croire quelques historiens, la fondation de ce monastère a quelque chose de plus poétique. Pierre l'Hermite, en revenant de la Palestine avec le comte de Montaigu, le comte de Clermont et quelques autres croisés, fut assailli dans la traversée d'une effroyable tempête. Au milieu du tumulte des vents et des flots, ses compagnons de voyage élevèrent leurs voix vers le ciel, faisant vœu, s'ils échappaient à la mort, d'édifier une église. La tempête fut aussitôt calmée; et Pierre l'Hermite fonda le Neuf-Moustier.

Chaque époque a son genre particulier d'erreurs, de préjugés, de

[1] Cette annotation nécrologique de notre manuscrit a été communiquée à l'Académie. On l'a insérée, mais non d'une manière parfaitement exacte, dans les bulletins de l'Académie, tome 1, page 122. « D'après les termes de cette annotation, a dit l'un « des rapporteurs, on pourrait présumer que Pierre l'Hermite est né dans le pays de « Liége, si l'on pouvait restreindre le sens de *natale solum* à ce pays. »

Digitized by Google

fables même, ou si l'on veut, d'opinions passionnées ou intéressées; et il est probable que l'une ou l'autre de ces causes a produit le récit que nous venons de rappeler. Aucune mention de ce miracle n'est faite dans l'annotation que nous avons transcrite; et pourtant le religieux du Neuf-Moustier qui en est l'auteur était selon toute vraisemblance contemporain de Pierre l'Hermite. Eût-il manqué, si la vérité l'eût permis, de signaler cette sainte et miraculeuse origine qui attachait au ciel le berceau de son monastère? Pierre l'Hermite avait rapporté de Jérusalem des reliques du Saint Sépulcre et de Saint Jean-Baptiste, qu'il tenait du patriarche Arnulphe. A la demande de quelques fidèles, il bâtit une église en l'honneur du Saint Sépulcre et de Saint Jean; il y déposa les reliques; et de même qu'à Jérusalem, il confia la garde de ces restes précieux à une communauté de chanoines réguliers de l'ordre de Saint Augustin. Le retour en Europe de l'homme qui avait délivré le tombeau du Christ, ne pouvait être plus vivement caractérisé que par cette imitation des établissements religieux de la cité sainte. Mais, au grand regret de certains chroniqueurs, il n'y avait plus rien de merveilleux dans ce récit tout simple et tout naturel de la vérité; il n'y avait pas non plus une impulsion donnée aux fondations pieuses.

Le nécrologe où nous puisons l'annotation citée en présente une autre, faite en mémoire de la translation du corps de Pierre l'Hermite. Elle est conçue en ces termes :

·NOVEMBRIS·

·B· XVII· K· Commemoratio translationis domni petri sacerdotis dicti heremite·

Plusieurs écrivains nous ont transmis le récit de cette translation, mais sans donner tous les détails que contient une note marginale du manuscrit de l'abbaye de Neuf-Moustier. Cette note est, en quelque sorte, le procès-verbal de la cérémonie, rédigé manifestement par un témoin oculaire. En voici la substance :

« En l'an de l'incarnation du Seigneur 1242, indiction quinzième, « le dix-septième des calendes de novembre, l'abbé Herman et « toute la communauté du Neuf-Moustier, touchés d'une inspiration

Digitized by Google

« divine, résolurent de transférer dans l'intérieur de leur église les « restes de Pierre l'Hermite, qui, par un effet de son humilité, avait « été inhumé au dehors dans un cercueil de pierre, recouvert en- « suite d'un marbre tumulaire. Un prêtre leva du cercueil la dé- « pouille mortelle en présence de l'abbé et de tous les religieux du « monastère, faisant cercle alentour. On trouva que la tête avait « la tonsure cléricale à la manière des moines, les cheveux blancs « et crépus abondamment répandus autour de la couronne. Un « cilice, qui nous a paru tissu de poils de chameau, enveloppait les « reins. On transporta ces restes avec pompe, et on les descendit « dans la crypte de l'église au bruit de toutes les cloches, avec so- « lennité de messes, l'abbé et le prieur célébrant en personne les « offices des morts. D'après l'antique usage, on plaça dans la tombe « un calice de plomb plein de vin pur, en signe du sacerdoce. »

— Anno dominice incarnationis· M· CC· XLII· indictione· XV. XVII· kl novembris· hermannus abbas sacerdos· totusque hujus ecclesie conventus· divino usi consilio· transtulerunt reliquias domni petri venerabilis sacerdotis dicti hermite· a loco extra ecclesiam silicet a stilicidio ipsius templi versus australem plagam· contra altare beati stephani prothomartiris· ubi olim causa humilitatis in sarcophago lapideo· tumba marmorea desuper constructa decenter humate fuerant· et in cripta ejusdem ecclesie ante altare apostolorum philippi et jacobi cum missarum sollempniis· pulsantibus signis· abbate et priore exequias peragentibus· cum calice plumbeo vini meri pleno in signum sacerdotii ut mos est aposito honorifice tradiderunt sepulture· evolutis enim a die obitus sui annis ferme· C· XXX· cumque ut prediximus vite venerabilis petri a quodam sacerdote de tumulo levarentur reliquie abbate et conventu circumstantibus inventum est caput ad modum monachi tonsuram habens clericalem· atque crines canos et crispos circa coronam habundanter aspersos· sicut et silicium ut credimus de pilis camelorum contextum circa lumbos inventum est· ut ipse cum esset in carne tanquam fidelis servus et prudens quem constituit domnus super familiam suam non immemor fuit illius precepti domni dicentis· sint lumbi vestri precincti·

Des écrivains postérieurs, et notamment Fisen, racontent que le corps de Pierre l'Hermite, bien qu'inhumé dans un lieu découvert (*sub dio*), fut néanmoins trouvé dans un état parfait de conservation, et qu'ainsi le ciel parut confirmer l'opinion des hommes, qui ont donné quelquefois au fondateur du Neuf-Moustier la dénomination

Digitized by Google

Ainsi que nous l'apprend Gilles d'Orval dans une note marginale de sa chronique, ce fut par les soins de Maurice, chanoine du Neuf-Moustier, que la translation s'opéra, après que ce studieux et savant chanoine eut lu les actions mémorables de Pierre dans certains ouvrages venus des pays étrangers. On peut donc présumer que, avant cette époque et dans ces temps d'ignorance, le grand nom de Pierre l'Hermite avait perdu de son éclat au sein même de l'abbaye qu'il avait fondée. Ayant été chargé d'exécuter la translation, ce fut probablement Maurice qui en rédigea la notice que nous venons de rapporter, comme ce fut sans doute par lui que le corps fut levé du cercueil : *à quodam sacerdote*, dit l'annotateur, en s'abstenant par humilité de mentionner son propre nom. On conçoit que les religieux du Neuf-Moustier avaient choisi, pour diriger la solennité, le plus distingué de leurs frères et celui-là même qui venait de remettre en honneur la mémoire de leur illustre fondateur [1].

[1] On sait que Gilles d'Orval dédia et adressa son livre au chanoine Maurice, avec prière de le corriger. — Chapeauville, *Gesta pontificum leodiensium*, tome 2, pages 1 et 2. — Villenfagne, dans ses *Recherches sur l'histoire de la ci-devant principauté de Liége*, tome 2, page 446, avait déjà conjecturé que la note de Gilles d'Orval, relative à la translation du corps de Pierre l'Hermite, lui avait été communiquée par le chanoine Maurice. Aussi cette note n'est, pour ainsi dire, qu'un extrait de celle de notre manuscrit, laquelle était restée jusqu'à ce jour inédite.

On a pensé avec raison que Maurice avait été le continuateur de la chronique d'Albéric, l'une des chroniques les plus intéressantes du moyen âge. Plusieurs notes historiques de notre manuscrit, écrites en marge du nécrologe ou insérées dans le texte même de certaines commémorations, peuvent fournir de nouveaux arguments à l'appui de cette opinion. — Villenfagne, *Recherches*, etc., tome 2, page 433.

Quelques auteurs ont avancé que Maurice avait été abbé du Neuf-Moustier. Chapeauville les a réfutés, en disant que Gilles d'Orval lui donne simplement le titre de chanoine dans son épître dédicatoire. Mais cette raison paraît peu concluante; car Maurice, simple chanoine à la date de cette épître, a pu devenir abbé dans la suite. Quoi qu'il en soit, et s'il restait un doute à cet égard, il serait entièrement levé par une annotation du même manuscrit, laquelle mentionne la mort de Maurice, *Mauritii sacerdotis*, sans autre qualification, tandis que le nécrologe, en rapportant le décès des abbés du Neuf-Moustier, indique constamment leur titre et même leur rang chronologique.

Digitized by Google

de saint. On voit que la cérémonie de la translation, de même que la fondation de l'abbaye, ne pouvait passer dans certaines histoires sans quelque côté merveilleux [1].

Quant à la date du manuscrit qui fait l'objet de cette notice, tout nous porte à croire, ainsi que nous l'avons dit plus haut, qu'il a été fait du vivant de Pierre l'Hermite, peut-être même sous sa direction.

Et d'abord on ne peut douter qu'il ait été écrit par un religieux du Neuf-Moustier. Les deux parties principales dont il se compose sont la règle d'Aix-la-Chapelle et la règle de Saint Augustin; or, nous lisons dans le nécrologe l'annotation suivante : *Commemoratio johannis diaconi fratris nostri qui scripsit regulam hanc.* C'est donc un diacre du Neuf-Moustier, appelé Jean, qui est l'auteur du manuscrit.

Ultérieurement, d'après la forme de son écriture, on peut le reporter au onzième ou douzième siècle, c'est-à-dire, au temps de Pierre l'Hermite. Celui-ci, en érigeant son cloître, dut commencer par y établir la discipline et régler tout ce qui concernait l'ordre intérieur. C'est une communauté de chanoines qu'il avait fondée au Neuf-Moustier ; il devait donc lui donner le règlement sur la profession canoniale : première partie du manuscrit. C'est la règle de Saint Augustin qu'il lui avait imposée; il devait encore lui faire copier cette règle, et lui en présenter une exposition assez étendue : autre partie du manuscrit. Quant au nécrologe, la nécessité s'en démontre d'elle-même. Chaque abbaye avait son nécrologe. Il en fallait un au Neuf-Moustier dès son origine, dès la première mort qui devait y arriver, dès le premier anniversaire qu'on pouvait avoir à y célébrer. Le martyrologe de Bède était un livre également nécessaire; car on en faisait dans les anciens monastères une lecture quotidienne. Mais il est une circonstance qui nous paraît surtout à remarquer. On trouve dans le corps du manuscrit deux cantiques notés en plain-chant, l'un à la fin de la règle des chanoines, l'autre à la fin du né-

[1] Fisen, *Flores ecclesiæ leodiensis*, article intitulé *Ven. Petrus eremita*.

Digitized by Google

crologe. Ce sont la première et la cinquième lamentation de Jérémie sur les malheurs de Jérusalem. En les lisant, on croit entendre Pierre l'Hermite s'écrier lui-même à l'Europe entraînée :

« La cité sainte est veuve : la reine des nations est tombée sous « le joug..... Sion est dans les larmes ; car il ne vient personne aux « solennités de son temple..... Voyez, Seigneur, quel est notre op- « probre : notre antique héritage est aux mains de l'étranger..... »

C'est bien là sans doute le cachet de Pierre l'Hermite, de celui qui avait contribué si puissamment à sauver Jérusalem des mains des infidèles. Qui sait même? Nous hésitons à le dire; mais enfin nous remarquons que l'écriture de ces deux cantiques est d'une main tout autre que celle du corps du manuscrit. Pierre l'Hermite, retiré au fond de son monastère, se serait-il plu dans ses derniers jours à consigner lui-même par écrit cet éloquent souvenir? Posséderions-nous, en un mot, un autographe de Pierre l'Hermite? S'il en était ainsi, nous aurions dans les mains un trésor que nous envieraient beaucoup de curieux, d'amateurs et même d'antiquaires. Nous convenons que les experts les plus habiles auraient grand'peine à vérifier l'écriture, et qu'on risquerait beaucoup de manquer de pièces de comparaison. Quoi qu'il en soit, d'après cet ensemble de circonstances, nous croyons pouvoir persister dans notre opinion, et présumer, non sans quelque fondement, que le manuscrit est contemporain de la fondation du Neuf-Moustier, rédigé par les soins et composé sous les yeux de son célèbre fondateur.

Le monastère du Neuf-Moustier n'est plus : l'église a disparu : la main de 93 a violé la sépulture du vénérable Pierre. De la primitive abbaye une aile seulement et quelques arceaux d'un vieux cloître sont demeurés debout. L'art moderne a eu la prétention de rajeunir ces restes, de les arranger, de les embellir avec beaucoup de soin. L'antique retraite de l'hermite Pierre se trouve convertie en fraîche et riante *villa*, artistement encadrée dans les massifs de verdure d'un jardin à l'anglaise. A travers les constructions nouvelles et l'éclat des peintures, vous distinguez encore deux ou trois ogives et les fûts bizarrement cannelés de quelques colonnes du

Digitized by Google

moyen âge. Dans le jardin, au milieu de la verte pelouse, on montre au voyageur un caveau en forme de croix grecque, où furent déposés les restes du héros sacré de la première croisade. Mais le caveau est vide : aucune inscription : aucune tombe : la pierre tumulaire a été renversée, brisée et dispersée. Cependant un saint respect vous saisit en visitant le souterrain désert. Les Belges, trop longtemps oublieux de leurs grands souvenirs, se réveillent enfin dans leur indépendance : le moment n'est-il pas venu de consacrer de nouveau ces lieux, où vécut et mourut un homme extraordinaire? Oui, nous l'espérons au moins; bientôt le voyageur, en pénétrant dans cet antique caveau, lira ces mots écrits en lettres d'or sur une table de marbre :

> ICI, DANS LA CRYPTE DE L'ÉGLISE QU'IL AVAIT FONDÉE, REPOSA PENDANT SIX SIÈCLES LE CORPS DE PIERRE L'HERMITE.

Digitized by Google

DE

L'EXPÉDITION RUSSE SUR KHIVA.

L'expédition russe sur Khiva est un fait dont les conséquences peuvent être grandes, et qui doit à ce titre vivement occuper l'attention publique. Son résultat définitif est attendu avec anxiété; car l'établissement des Russes dans cette partie de l'Asie peut être le signal d'une lutte qui devient chaque année plus probable, et dont l'Orient ne sera peut-être pas le seul théâtre.

S'il fallait en croire le cabinet russe, cette marche d'une armée sur un des plus faibles États de l'Asie centrale, ne serait autre chose qu'une correction infligée à un peuple de pillards, une de ces promenades militaires qu'il ordonne presque chaque année contre les hordes de Tartares groupées le long de ses frontières asiatiques, et auxquelles il convient de faire sentir que la Russie ne désarme

Digitized by Google

pas. Mais il est permis de douter que l'empereur Nicolas n'ait en vue que la mise en liberté de quelques milliers de captifs, et que l'expédition de Khiva n'ait pas un plus haut intérêt pour la politique moscovite.

Avant que les Portugais eussent doublé le cap de Bonne-Espérance, le commerce de l'Europe avec l'Inde se faisait par trois différentes voies. L'une était l'Égypte : du Nil partaient des caravanes qui se rendaient à la mer Rouge en traversant l'isthme de Suez; de là, les objets d'échange étaient transportés par des bâtiments peu profonds qui parvenaient, en longeant les côtes, jusqu'au golfe Persique et aux côtes du Malabar; fort peu s'aventuraient à doubler le cap Cormorin et à tourner la péninsule de l'Indoustan pour arriver à l'embouchure du Gange.

La seconde voie aboutissait aussi au golfe Persique par la Syrie et l'Euphrate. La troisième voie allait de la mer Noire à la mer Caspienne par le Phase et le Cyrus (Kour), puis traversait la Tartarie indépendante en remontant l'Oxus (Djihoun), et arrivait près des sources de l'Indus. De ces trois routes également anciennes, la première (par l'Égypte et la mer Rouge) resta la plus fréquentée jusqu'au VII[e] siècle.

Survinrent la conquête de la Syrie et celle de l'Égypte. Le fanatisme des premiers disciples de Mahomet ferma ces deux riches provinces aux Occidentaux; le commerce européen se reporta donc alors vers la seule voie de communication qui lui restât avec l'Inde, celle qui des bords de la mer Noire se dirigeait vers l'Indus. Constantinople s'enrichit des dépouilles d'Alexandrie. Mais aux difficultés naturelles des pays qu'il fallait traverser pour arriver à l'Indus, se joignirent bientôt les vexations des Musulmans, qui avaient conquis l'Asie occidentale, et formaient de ce côté, pour les nations chrétiennes, une barrière ennemie. Ce fut un motif de chercher une voie nouvelle, et l'Europe presque entière se dirigea vers les côtes méridionales de l'Asie en faisant le tour de l'Afrique. La route était plus longue mais plus sûre.

Digitized by Google

C'est sur la troisième de ces anciennes voies du commerce que se trouve l'État dont la Russie projette la conquête.

Khiva, l'antique Karizme, est situé sur la partie inférieure de ce grand fleuve nommé Oxus, Djihoun ou Amon-Deria, qui, après un cours de 350 lieues, vient se jeter dans le lac Aral, et se présente comme l'intermédiaire le plus convenable pour les relations entre l'Europe et l'Asie. Khiva est la capitale d'un de ces nombreux États (khanats) qui occupent la vaste contrée à laquelle nous avons donné le nom de Tartarie indépendante; ce pays reçut des anciens la dénomination de Transoxiane, et des Mongols celle de Dschagatai. Avantageusement placées au point de jonction des relations commerciales entre l'Occident et l'Orient, les populations qui habitent les deux rives de l'Oxus se sont toujours distinguées par leurs aptitudes mercantiles; Balk, Bockara et Samarcande étaient de riches et splendides cités à une époque où la plus grande partie de l'Europe ne comprenait que de pauvres bourgades. Balk, la capitale de la Bactriane, paraît avoir été, dans les temps les plus reculés, un des foyers civilisateurs de l'Asie.

Quand au XIII^e^ siècle Dschengis lança ses hordes sur l'Occident, le premier obstacle que le sauvage conquérant trouva sur sa route, fut le puissant empire du sultan de Karizme, Mohammed. Ce fut une désastreuse époque pour cette belle contrée; les villes florissantes dont elle était couverte disparurent en quelque sorte sous les pieds des chevaux des Mongols. Mais la tempête passa; les cités de la Transoxiane se relevèrent de leurs ruines et formèrent la portion la plus riche du royal patrimoine du fils aîné de Dschengis, de Dschagatai, qui lui donna son nom.

C'est de là que sortit, un siècle et demi plus tard, un nouveau conquérant, Timour, le fils d'un émir de Kesch, près de Samarcande. Sous lui, les Tartares reprirent le cours de leurs conquêtes et de leurs dévastations; mais ces empires si vastes tombaient avec la rapidité qui avait présidé à leur fondation, et bientôt il ne resta plus de Timour que le souvenir de sa puissance et de ses pyramides de têtes humaines. Le Dschagatai, son berceau, se fractionna en

Digitized by Google

une foule de petits États, qui n'eurent pour lien entre eux que la communauté d'origine et de culte. Au XVI[e] siècle, les Usbecks, peuple tartare de mœurs belliqueuses, dépossédèrent dans la plupart de ces khanats la race indigène et pacifique des Tirdjis.

Khiva est le khanat le plus important après ceux de Bockara et de Kokhand; c'est aussi le plus étendu; mais la partie de son territoire qui ne se trouve pas dans la vallée de l'Oxus se compose de déserts stériles. Sa population est évaluée à 500,000 âmes.

Il y a un demi-siècle à peine, Khiva était loin d'avoir son importance actuelle. Quand, en 1802, Mohammed Rahim monta sur le trône, le nouveau khan commença son règne par se défaire de quelques-uns de ses parents et des chefs de plusieurs familles puissantes parmi les Usbecks, dont l'influence avait contrarié ses prédécesseurs. Une fois affermi sur le trône, Mohammed songea à se garantir contre les hordes de Kirghises et de Truchmènes qui le menaçaient constamment; des alliances ou la force des armes assurèrent sa tranquillité vers le Nord. Il tenta alors de renouveler les vieilles collisions entre le Touran et l'Iran, et une expédition khivienne marcha contre la Perse; cet essai n'obtint pas de résultats satisfaisants pour lui.

Son attention se tourna alors vers les moyens de naturaliser dans son pays quelques-uns des procédés de l'Europe; des ouvriers lui furent envoyés de Constantinople, et organisèrent à Khiva une fonderie de canons qui lui donna un parc d'une trentaine de pièces d'artillerie. Quoique ses efforts n'aient pas au fond obtenu plus de succès que tous les essais faits jusqu'à ce jour pour européaniser les populations mahométanes, il parvint néanmoins à assurer au khanat de Khiva une supériorité relative telle, qu'un voyageur russe, Mourawief, qui parcourut le pays il y a vingt ans environ, n'hésita pas à le regarder comme l'un des États les plus importants de l'Asie centrale. Aussi Mohammed Rahim ne fut-il pas le chef de quelques bandes de pillards, tel qu'on voudrait aujourd'hui nous représenter son fils, mais le souverain d'une monarchie qui n'était pas sans puissance et en l'honneur duquel les lieutenants du czar faisaient dire des prières publiques.

Digitized by Google

Le khan actuel s'appelle Allah-Kouli. Il est le fils aîné de Mohammed Rahim, qui destinait sa succession à son plus jeune fils, Rahman-Kouli. Mais la volonté paternelle ne fut pas respectée, et le droit d'aînesse prévalut. Allah-Kouli fut donc investi du souverain pouvoir, et son frère relégué à Getzarasp, une des localités les moins importantes du khanat. Ce souverain, dont le vice capital est l'ivrognerie, possède certaines qualités qui l'élèvent au-dessus du commun des hommes; l'intention manifestée par lui de maintenir l'ordre dans l'État, lui a valu la haine des Usbecks, pillards comme le sont presque tous les peuples tartares, et qui ont reporté leur affection sur le second fils de Mohammed Rahim.

Nous avons dit les vicissitudes qu'éprouvèrent les communications avec l'Inde. Dès que les Européens eurent doublé le cap de Bonne-Espérance, les anciennes voies furent à peu près abandonnées; cependant, la partie nord-est de l'Europe continua à s'approvisionner aux marchés de Bockara et de Kaboul. Les relations, peu importantes d'abord, augmentèrent en suivant les progrès de la puissance russe. Depuis l'époque où les Turcs s'établirent sur les côtes de la mer Noire, Khiva vit se fermer l'un de ses débouchés, mais il lui restait le Volga, et toute son attention se dirigea dès lors sur ce point.

Depuis un siècle, les relations commerciales de ce côté ont suivi une progression rapide; de 1824 à 1832 le commerce d'échange que la Russie fait avec le Dschagatai s'est élevé de huit à vingt millions. Ce résultat est dû à la population croissante de l'empire moscovite et au développement de son industrie. Que serait-ce s'il était en possession de la Transoxiane, et pouvait étendre son influence militaire sur les hordes qui parcourent les steppes! Il n'est pas aisé de prévoir quelles conséquences aurait, pour l'avenir commercial de l'Europe, la prise de possession d'une contrée qui peut redevenir ce qu'elle a été jadis; que la Russie, une fois établie sur l'Oxus, facilite les communications, comme elle l'a déjà fait sur certains points, et l'on pourra voir les spéculateurs de l'Occident abandonner la nouvelle voie pour reprendre l'ancienne.

Digitized by Google

Déjà une partie du nord de l'Europe s'approvisionne aux marchés russes des produits de l'Inde : coton, indigo, soie brute et travaillée, cachemires, porcelaine de Chine, poudre d'or, peaux d'agneaux de Bockara, perles, pierres précieuses, etc. Ces produits sont transportés de l'Oxus, à travers le désert des Truchmènes, jusqu'à l'embouchure du Volga et de l'Oural dans la mer Caspienne ; de là ils parviennent, en remontant les deux fleuves, aux marchés russes d'Orenbourg, Nischei-Novgorod, Charkow, Moscou, etc.

Les objets d'échange consistent en velours, cuivre, plomb, toiles peintes, étoffes de laine, glaces, coutellerie, quincaillerie, etc. Il convient de remarquer que les produits fabriqués de la Russie obtiennent dans les marchés asiatiques une préférence marquée sur ceux de l'Angleterre, soit qu'ils l'emportent sous le rapport de la qualité, soit qu'on les livre à des prix plus raisonnables, soit effet d'habitudes déjà prises ou d'une préférence pour les relations avec le peuple russe.

Le gouvernement russe a compris de quelle importance était pour lui ce débouché. Il y a eu de sa part, à différentes époques, des traités conclus d'abord avec Khiva et Bockara, puis avec Kockam, Taschenk, etc. Son influence s'est étendue insensiblement sur tout le Dschagatai ; mais comme elle n'y est pas assez solidement établie, le cabinet de St-Pétersbourg a prévu que l'arrivée des Anglais à Kaboul était de nature à la compromettre sérieusement. Les journaux déjà n'ont-ils pas annoncé que des députés de la Compagnie s'étaient rendus à Bockara pour convenir d'un traité de commerce? L'expédition des Anglais dans l'Afghanistan et celle des Russes dans la Tartarie indépendante se lient évidemment l'une à l'autre. Ces deux pays voisins, dont l'un touche à la Russie et l'autre à l'Indoustan, forment en quelque sorte, entre la Perse et la Chine, la lisière où l'influence de la puissance russe et celle de la puissance britannique viennent se mettre en contact.

Il y a longtemps que la Russie aspire à prendre une position plus forte dans le Dschagatai. Dès le commencement du siècle dernier, Pierre-le-Grand le tenta. Il commença par faire soigneusement explorer les côtes orientales de la mer Caspienne. En 1716 partit

Digitized by Google

une petite armée. Celui qui en eut le commandement était un prince tartare que le Czar avait pris à son service, et qui avait échangé son nom national de Dewlet-Gerei contre le nom slave d'Alexis Bekewitsch. On lui confia 5,000 hommes environ, et quelques prisonniers suédois dont il forma un escadron de dragons.

Ses instructions lui enjoignaient de faire construire sur les côtes orientales de la mer Caspienne des forts aux endroits les plus convenables, puis de marcher sur Khiva, de s'en emparer, de le fortifier et de forcer le khan à se reconnaître dépendant du Czar; une garde composée de Russes devait lui être laissée pour le défendre contre ses sujets récalcitrants, et maintenir cette nouvelle conquête. Établi à Khiva, Bekewitsch devait aussi proposer au khan de Bockara la protection de la Russie, et saisir, en cas de refus, la première occasion favorable pour la lui imposer. Puis il eut adressé au Grand-Mogol la lettre que lui écrivait l'Empereur, et le messager devait soigneusement explorer les voies, tenir note de tout ce qu'il verrait, et prendre pour revenir une route autre que celle qu'il avait suivie en allant. Le point de l'instruction le plus difficile peut-être à exécuter, était la recommandation de rendre à l'Oxus son ancienne direction et de le faire venir dans la mer Caspienne, d'où l'on dit que les Usbecks l'ont autrefois détourné.

Bekewitsch remplit heureusement une partie de sa mission. Après avoir établi sur les côtes orientales de la mer Caspienne trois forts qu'il pourvut d'une garnison suffisante, il s'avança à la tête de sa petite armée à travers les steppes. Son entreprise allait à bonne fin, et déjà il se trouvait à quinze milles de Khiva, quand lui arriva une demande d'armistice. Cette proposition cachait un piége que n'aperçut pas le chef russe. Trompé par des assurances bienveillantes, il dissémina ses troupes, leur assigna différents quartiers et se livra lui-même au khan avec quelques centaines d'hommes. Se mettre en relation directe avec le souverain de Khiva lui paraissait un moyen de faire plus facilement adopter les plans du Czar. Il en arriva autrement; les Russes étaient dispersés, et l'on n'eut pas grande peine à s'en défaire. Le trop confiant Bekewitsch fut mas-

Digitized by Google

sacré, et ceux de ses compagnons qui n'éprouvèrent pas le même sort furent réduits en esclavage. A la nouvelle du désastre, les garnisons des trois forts s'empressèrent de repasser la mer Caspienne, et les forts ne tardèrent pas à tomber en ruine [1].

Cette agression est la seule dont Khiva ait été l'objet de la part de la Russie. Les deux pays ayant besoin l'un de l'autre, renouèrent leurs relations pacifiques et les produits de l'Inde recommencèrent à s'écouler par l'Oxus vers l'Oural et le Volga. Les expéditions des Cosaques dépendants de la Russie sur les contrées voisines du lac Aral, ne devaient pas plus occasionner de rupture entre les deux États, que le commerce d'esclaves existant entre le khan de Khiva et les hordes indépendantes des Kirghises; car ces prisonniers russes dont la délivrance est le but ostensible de l'expédition ordonnée par l'empereur Nicolas, n'ont pas été enlevés de l'aveu du souverain auquel on a déclaré la guerre.

Quant au résultat final de l'expédition (car on ne doit pas supposer que le cabinet de St-Pétersbourg se tienne pour battu après un premier échec), si on ne peut prédire le succès avec une complète certitude, il faut le reconnaître cependant, le seul obstacle sérieux qu'elle ait à surmonter, provient de la nature même du pays qu'elle doit traverser avant d'arriver à sa destination. Le camp fortifié sur l'Emba, d'où le général Pérowsky est parti en janvier dernier, se trouve sous le 47° degré de latitude Nord, et l'embouchure de l'Oxus sous le 42°. Voilà donc à parcourir cinq degrés ou 150 lieues environ dans une contrée stérile et à travers des populations barbares dont la guerre et le pillage forment à peu près l'unique occupation.

La plupart des journaux ont reproduit une lettre adressée à la *Gazette de Breslau* par un officier russe attaché à l'expédition; cette lettre détaille soigneusement les obstacles de toute nature que présente ce pays aride et presque inhabitable, en même temps que les précautions minutieuses prises par le gouvernement impé-

[1] Quelques-uns de ces renseignements sont empruntés à une publication allemande.

Digitized by Google

rial pour maintenir la santé du soldat et assurer le succès de l'expédition. Dix mille chameaux transportent les munitions et les bagages, ce qui donne à peu près une bête de charge pour deux hommes.

En voyant les difficultés que l'entreprise éprouve sous ce rapport, difficultés telles qu'il faudra toute la persévérance russe pour les surmonter, on a dû s'enquérir du motif qui avait engagé à choisir une saison jugée défavorable même par les indigènes; car dans les pays des Truchmènes le froid en hiver est excessivement rigoureux. S'il faut s'en rapporter à l'auteur de la lettre que nous venons de citer, pendant la marche de l'armée du général Pérowsky, le thermomètre sous la tente marquait souvent 26 degrés; au dehors il n'a jamais été au-dessous de 12, et il est parvenu jusqu'à 34.

Sans doute, l'arrivée des Anglais à Kaboul aura hâté le départ d'une expédition annoncée depuis plusieurs années, et n'aura pas laissé au cabinet de St-Pétersbourg le choix d'une époque plus favorable; cependant il est possible qu'après avoir mûrement pesé les avantages et les inconvénients, il ait cru devoir préférer la mauvaise saison à la bonne.

En été, les habitants des steppes sont pourvus de toutes les choses nécessaires à la vie; en hiver, hommes et chevaux végètent dans un état de complet dénuement qui les rend peu propres à combattre; les Russes traînant avec eux des magasins entiers de provisions, ont donc un grand avantage. En outre, l'eau est fort rare dans cette contrée inhospitalière; plusieurs parties du désert ne possèdent pas de sources, et là où il s'en trouve, elles sont de qualité détestable. La neige devient ainsi une circonstance heureuse, et la seule inquiétude à concevoir est qu'elle ne cesse de tomber avant la sortie du désert; car alors succède un froid sec et intense qui couvre les chemins d'un verglas sur lequel le chameau lui-même ne peut avancer. Plus d'une fois les Khiviens, dans leurs incursions en Perse, ont perdu de la sorte leur cavalerie et toutes leurs bêtes de somme; c'est aussi ce qui paraît être arrivé au général Pérowsky.

Mais le désert une fois traversé, le succès de l'expédition paraît

Digitized by Google

assuré. La Tartarie indépendante se compose, nous l'avons dit, d'un grand nombre de petits États, ayant pour tout lien entre eux les mêmes institutions et la même origine. Pourront-ils apprécier le danger que courra leur indépendance respective, en présence des Russes établis à Khiva au milieu d'eux? Et en leur prêtant cette pénétration, en supposant qu'ils puissent mettre fin aux petites rivalités qui les divisent et se réunir contre l'ennemi commun, le voudront-ils?

Un fait incontestable, c'est que la domination anglaise n'est rien moins que populaire en Orient; c'est que la sympathie est pour les Russes qui sont à moitié asiatiques, pour les Russes que les peuples de l'Inde envisagent comme leurs futurs libérateurs. Qui sait si la crainte des envahissements de la compagnie anglaise ne portera pas les États du Dschagatai à se mettre sous l'égide de la domination russe?

Quant au khan de Khiva, s'il reste seul, sa résistance ne peut être de longue durée. Mohammed Rahim a beaucoup fait, pas assez toutefois pour mettre son successeur en état de lutter contre une armée européenne pourvue des moyens destructeurs qui établissent notre supériorité. Ces 30,000 Khiviens, dont une faible partie seulement est armée de mauvais fusils, ne peuvent se défendre contre 20,000 Russes bien équipés, bien disciplinés. Les fortifications des villes sont dans l'état le plus déplorable. Les pièces d'artillerie qui les défendent et qu'on ne sait pas charger avec des boîtes à mitraille, sont servies par des prisonniers russes dont le khan lui-même se méfie.

Si les Russes parviennent à s'établir à Khiva, leur arrivée sur l'Oxus aura du retentissement en Asie. Désormais, entre les deux puissances qui se disputent la prépondérance dans cette partie du monde, il n'y aura plus deux vastes contrées, l'Afghanistan et la Tartarie indépendante; l'Aigle et le Léopard ne seront plus séparés par trois à quatre cents lieues de distance, ils se regarderont face à face.

Digitized by Google

LA

REVUE NATIONALE

COMMENTÉE PAR L'ESPRIT DE PARTI.

Il s'est publié depuis quelque temps d'étranges choses sur la *Revue nationale*. S'il fallait en croire certains amis du chef de l'ancien cabinet, la *Revue nationale* qui n'a cessé de conseiller la modération à tout le monde, qui pense qu'il n'y a pas de force durable hors de là, qui regarde la nécessité de la modération politique comme le résultat le plus certain des leçons que les événements ont données à tous les partis, se serait prise tout à coup d'un tel vertige d'exagération et de folie qu'elle enchérirait à la fois et sur Guillaume Ier des Pays-Bas et sur Joseph II d'Autriche; grâce à elle, le collége philosophique serait dépassé; et Vandernoot n'attendrait qu'une de nos prochaines livraisons pour renaître de ses cendres et se dresser contre nos téméraires entreprises.

Digitized by Google

Oh! l'esprit de parti! C'est bien lui, toujours le même, avec son fiel et ses passions étroites, incapable de faire la distinction des temps et des hommes, ombrageux, étourdi, haïssant au jour le jour, sacrifiant tout à l'impression du moment, comme si pour lui il n'y avait pas de lendemain. Nous l'avons reconnu à son premier mot. Quand on a traversé avec quelque sang-froid plusieurs années de tourmentes politiques, quand, au milieu de vicissitudes semblables à celles qui se sont succédé depuis quelques années, on a vécu sur la limite intérieure des partis, il est impossible de ne pas conserver dans sa mémoire les traits et les allures de ce personnage qu'on a si souvent coudoyé, tantôt d'un côté de sa route, tantôt de l'autre. Un peu moins vieux que le monde, l'esprit de parti est destiné, suivant toute apparence, à durer autant que lui. Si le temps peut resserrer les limites de son domaine, il ne le lui ôtera jamais tout entier. L'esprit de parti vivra aussi longtemps que vivront les partis, aussi longtemps du moins que les partis renfermeront dans leur sein des hommes à passions haineuses et à vues étroites. Ce qui distingue surtout l'esprit de parti, c'est une incroyable facilité à voir dans un événement ou dans un homme tout ce qu'il veut y trouver, à croire tout ce qu'il lui est agréable de croire. Vous le verrez parfois, sous les traits du plus honnête père de famille, méconnaître les vérités les plus évidentes, nier les choses qu'il doit savoir le mieux, affirmer celles dont il ne peut ignorer la fausseté, tant de mauvaise foi vous confondra. Eh bien! c'est là sa nature; ce n'est pas même de la mauvaise foi, c'est sa passion de parti qui l'emporte et lui persuade ce qu'elle veut. Ainsi, il semble impossible que ceux qui nous attaquent ne sachent pas que nos vues sont réellement modérées, que pas la moindre passion ne nous anime contre le catholicisme, que les ridicules extravagances qu'ils nous prêtent n'ont pu nous passer un seul instant par la tête. Et cependant, nous qui connaissons l'esprit de parti, nous hésiterions à taxer nos adversaires de mauvaise foi. Oui, ils se figurent que nous avons écrit ce qu'ils eussent désiré nous voir écrire; et leur conviction est si forte, que si nous parvenions à leur faire avouer qu'ils nous

Digitized by Google

font dire noir quand nous disons blanc, ils ne se tiendraient pas pour battus, et nous répondraient : Si ce ne sont vos paroles, ce sont vos intentions ; si vous ne l'avez dit, vous l'avez pensé. L'esprit de parti dénigre et calomnie, et il ne croit ni calomnier ni dénigrer ; il ment, et il ne se sent pas mentir. Méconnaître la vérité est chez lui une tendance si involontaire, qui tient si intimement à sa nature, que pour qui le connaît, il y a presque de la naïveté à la lui reprocher ; on serait plutôt tenté de lui savoir gré de ses ménagements, s'il veut bien ne pas franchir toutes les bornes à la fois. Vous reproche-t-il une faute, remerciez-le de n'être pas accusé d'un crime ; vous nomme-t-il Joseph II, estimez-vous heureux de n'être pas Robespierre. Car, n'en doutez pas, il ne tient à rien qu'il ne dise et ne croie l'un aussi aisément que l'autre.

Aussi la *Revue nationale* aurait-elle tort de s'étonner de ce qui lui arrive. Quoi de plus naturel en effet ? M. de Theux tombe ; ministre depuis six ans, il faut bien qu'il ait des amis. Après s'être bercés d'illusions comme lui sur la durée et la solidité de sa puissance, ils voient le prestige se dissiper en quelques jours. Comment n'y aurait-il pas là des regrets amers, un désappointement d'autant plus cruel qu'il est plus brusque et plus inattendu ? Comment parmi ses amis ne se trouverait-il pas quelques hommes passionnés, quelques-unes de ces natures prédestinées aux entraînements de parti ? Hors de l'opinion catholique, M. de Theux n'a rien à espérer. Ne faut-il pas s'efforcer de grouper cette opinion tout entière autour de lui ? Ne faut-il pas essayer de l'animer des mêmes regrets et des mêmes haines ? M. de Theux tombant, ne faut-il pas faire croire que le catholicisme tout entier va tomber avec lui ; que ses croyances, ses libertés, ses droits, tout est menacé ; que quiconque va à la messe et mange du poisson le vendredi est désormais un paria ; que tout catholique qui ne s'efforce pas de renverser le ministère et de remettre M. de Theux à sa place, est un renégat ou un traître ; que par cela seuls qu'ils touchent à l'héritage sacré de M. de Theux, les plus sensés de ses successeurs vont devenir des imbéciles, les plus sages des fous, les plus modérés des hydrophobes ?

Digitized by Google

Le but étant aussi simple, les moyens ne le sont pas moins. S'en prendre à la personne des ministres actuels, est difficile ; leurs antécédents sont trop connus. Incriminer leurs actes? mais comment jusqu'ici ne pas leur reconnaître le caractère le plus inoffensif? S'attaquer à nous est bien autrement aisé. D'abord la *Revue nationale* a exprimé sans le moindre détour, sans le moindre souci d'être taxée de ministérialisme, ses sympathies pour le ministère. Donc la *Revue nationale* et le ministère, c'est la même chose. Donc les ministres sont coupables de tout ce qui s'écrit dans la *Revue nationale*. Il ne faut qu'une ligne de journal pour établir cela ; si même cela ne suffit pas, il n'y aura qu'à le répéter deux ou trois jours de suite, prier les amis des autres journaux de le répéter, et ce sera chose à jamais établie : les articles de la *Revue nationale* sont écrits dans le cabinet des ministres ; chaque mois il se tient un conseil de cabinet pour savoir ce que dira la prochaine livraison. Cela fait, le reste va tout seul. Les actes d'un ministre sont quelquefois difficiles à dénaturer ; il y a toujours à craindre que le public ne se dise : « Voyons ce que le ministre a fait, » et la vérification peut être facile. Mais prendre à partie un écrit périodique qui ne s'adresse pas à un cercle de lecteurs très-étendu, c'est plus commode ; cela se travestit et se dénature à plaisir. On ne peut pas bonnement proclamer que M. Rogier a rétabli le collége philosophique, que M. Leclercq a fait mettre l'évêque de Gand au pilori. Mais quoi de plus facile que de dire dans des journaux de province à des lecteurs qui s'inquiètent peu de savoir ce qu'est et ce que veut la *Revue nationale* : Il s'imprime à Bruxelles sous le titre de *Revue nationale* une brochure dans laquelle les ministres énoncent clairement l'intention de suivre la politique de Guillaume d'Orange et de Joseph II, de traquer les catholiques comme des bêtes fauves?

Combien de lecteurs bénévoles ne se rencontrera-t-il pas qui n'auront pas même l'idée qu'on puisse les tromper? Combien d'entre eux iront vérifier si la *Revue nationale* a dit ce qu'on lui fait dire, et si ce sont les ministres qui écrivent la *Revue nationale?* Combien n'y en aura-t-il pas même qui, après nous avoir lus, finiront

Digitized by Google

par croire, à l'entendre répéter chaque jour, que nous avons dit tout autre chose que ce qu'ils ont cru lire [1].

Cette voie était si bien ouverte à l'esprit de parti, que ce qui nous arrive nous surprend peu, et nous effraye moins encore.

Peut-être si nous étions de l'école politique de M. de Theux, penserions-nous et agirions-nous différemment. Si nous croyions qu'en politique la principale règle est de s'abstenir le plus qu'on peut et de se compromettre le moins possible, nous serions d'avis que, comme les ministres doivent agir peu et parler peu, de même leurs amis doivent craindre avant tout de les compromettre, se garder d'avouer publiquement leurs sympathies, et surtout de se faire imprimer. Mais nous désirons, nous, un gouvernement qui agisse et non qui s'abstienne, un gouvernement qui se montre et non qui se cache. Nous désirons que les amis de ce gouvernement disent pourquoi ils le soutiennent, et forcent leurs adversaires à dire pourquoi ils le combattent. Au lieu de redouter la discussion, nous l'appelons. Nous avons foi en elle, parce que nous avons foi dans la vérité. Nous ne craignons pas de regarder les choses en face. Nous sacrifierions beaucoup au contraire pour introduire plus de franchise et de vérité dans la politique des partis, qui en a souvent manqué. La modération réelle et durable, suivant nous, est là. Nous savons bien que cette franchise a ses inconvénients accidentels et temporaires, mais nous les acceptons, parce que, tout compte fait, ses avantages valent qu'on les achète à ce prix. Sans doute nous serons parfois pour un ministère des amis un peu incommodes. Car nous aurons beau dire que jamais aucun des ministres n'a écrit ni fait écrire une ligne dans notre recueil; qu'en le créant on a poussé le scrupule d'indépendance jusqu'à n'admettre au nombre de ses fondateurs, parmi les membres des deux Chambres ni en dehors des Chambres, personne qui exerçât des fonc-

[1] Nous connaissons des hommes de l'opinion catholique qui, après nous avoir lus sans découvrir aucune énormité dans ce que nous avons écrit, ont fini par croire, à lire quelques journaux, que nous avions réellement publié des choses épouvantables.

Digitized by Google

tions non électives touchant de près ou de loin à la politique, ou dont la position le constituât dans la moindre dépendance du pouvoir. Nous aurons beau prouver que nous savons défendre notre indépendance et notre franc-parler, aussi bien contre nos amis que contre nos ennemis, on n'en persistera pas moins, nous n'en doutons pas, à établir la solidarité entre les ministres et nous, précisément parce qu'il est bon pour les adversaires du cabinet qu'il ait des amis qu'on juge un peu compromettants.

Mais ces dangers ne nous arrêtent pas : notre premier soin n'est pas de faire au ministère une vie douce et agréable ; nous subordonnons l'intérêt du cabinet à celui de notre politique. Un ministère quelconque est pour nous un pouvoir nécessairement temporaire, auquel un autre pouvoir tout aussi temporaire succédera un jour. Nous regardons au delà d'un ministère, et même au delà de deux ministères. Et de ce point de vue, bien des choses changent de face. Aussi, s'il plaît à nos adversaires d'échauffer la lutte, nous ne voyons pas que nous devions la redouter plus qu'eux. Mettons les choses au mieux pour les amis de M. de Theux : ils remorqueraient toute la presse catholique, celle-ci remorquerait les Chambres, les Chambres renverseraient le ministère. Resterait alors l'alternative de la dissolution des Chambres ou de la retraite du cabinet; entre ces deux éventualités nous pourrions laisser le choix à nos adversaires, aucune des deux ne peut nous effrayer autant qu'elle doit les effrayer eux-mêmes, s'ils sont doués de la moindre prévoyance. Si nous étions les ennemis de l'opinion catholique, peut-être conseillerions-nous aux ministres de saisir la première occasion que pourrait offrir la session prochaine pour se retirer devant cette opinion, et pour laisser les amis de M. de Theux le ramener à la direction des affaires, puisque, malgré sa double retraite, ils ne peuvent croire encore à sa mort politique.

Mais ces crises, ces extrémités dans lesquelles notre opinion ne risquerait pas le plus, et que nous accepterions comme des nécessités, nous ne les appelons pas. Les luttes passionnées doivent répugner et coûter à tous les hommes modérés. Or la modération,

Digitized by Google

nous y tenons, et nous y avons confiance. Aussi avons-nous l'habitude de ne désespérer facilement des hommes modérés d'aucune opinion. Nous savons qu'il y a dans une opinion autre chose que des hommes de parti, que de l'esprit de parti. Les partis n'ont jamais l'unité qu'on leur croit. Toute opinion a ses extrêmes, mais elle a aussi ses hommes raisonnables. S'ils peuvent un instant se laisser étourdir par le bruit que les passions font autour d'eux, le temps les rend à la réflexion et à eux-mêmes. Nous croyons fermement qu'à l'époque où nous vivons cette classe d'hommes est assez nombreuse et assez influente pour faire la force vraie et durable de toutes les opinions; en politique, qui compte sans eux se perd, qui compte sur eux peut se fier au temps.

C'est parce que nous comptons sur la raison des hommes modérés de l'opinion catholique, que nous n'avons jamais craint de leur dire, sans réserve aucune, la manière dont nous apprécions la position respective des deux opinions libérale et catholique dans notre pays; bien qu'envisageant les faits d'un point de vue qui peut n'être pas toujours le leur, nous n'hésiterons jamais à leur faire connaître dans toute sa franchise notre pensée entière; car en politique on ne se garantit des illusions et des erreurs qu'en observant les faits du point de vue de chaque opinion, et il ne leur faudra que le temps et un peu de calme pour reconnaître que dans la nôtre il n'y a rien qui leur soit hostile. Nous avons assez de foi dans la modération pour croire que le temps leur montrera bientôt que dans cette guerre qu'on assaye de nous faire, au nom de l'opinion catholique, nous sommes le prétexte et non la cause; que la voie où quelques passions aveugles ou sans intelligence, quelques intérêts d'ambition ou d'amour-propre s'efforcent de les entraîner aujourd'hui, est une voie qui ne leur convient pas, qui leur préparerait d'amers regrets, et dans laquelle ils ne persisteront pas.

Oui, la *Revue nationale* a révoqué en doute l'étendue des services que M. de Theux a rendus à l'opinion catholique [1].

[1] Nos adversaires nous ont accusés d'injustice, parce que nous avons dit qu'on cher-

Digitized by Google

Oui, elle croit que M. de Theux a irrité l'opinion libérale et laissé à sa sortie du ministère l'opinion catholique plus faible qu'il ne l'avait trouvée en y entrant.

Oui, nous pensons que les grands intérêts de l'opinion catholique n'ont rien à redouter des libéraux modérés, et qu'ils ne peuvent être compromis que par une de ces luttes passionnées dont le germe se développait chaque jour sous l'administration de M. de Theux.

Oui, nous croyons que l'extension et l'affermissement du sentiment national sont le premier besoin politique du pays, qu'il faut à tout prix que ce développement embrasse toutes les opinions considérables, que sous le ministère de M. de Theux on courait l'immense danger d'en voir une se former et grandir en dehors de ce mouvement, danger que la seule existence de l'administration actuelle anéantit.

Oui, nous croyons que l'opinion catholique n'a pas estimé assez haut les forces de l'opinion libérale; que dire aux libéraux : *Vous êtes mille, nous sommes des millions* [1], croire que la proportion des forces de l'opinion libérale à celles de l'opinion catholique n'est pas même d'un à mille, c'est se bercer de toutes les illusions de l'esprit de parti le plus aveugle. C'est méconnaître le témoignage des faits les plus évidents, de tous les événements où les deux opinions ont joué un rôle depuis dix ans, des élections de toute nature, de tous les symptômes par lesquels l'influence des opinions se manifeste.

Oui, nous croyons que l'opinion libérale gagnera encore dans l'avenir; et que dans une politique prudente, il faut la compter non pas pour tout, mais pour plus qu'on ne l'avait fait.

cherait vainement, dans la carrière ministérielle de M. de Theux, quelle initiative il a prise, quelles grandes mesures il a conçues et fait triompher, quelle impulsion il a donnée aux esprits et aux choses, et parce que nous avons ajouté que dans l'avenir il resterait si peu de chose de ses actes qu'ils seraient en quelque sorte inaperçus. La meilleure manière de nous réfuter eût été d'énumérer les actes de M. de Theux dont on se souviendra dans dix ou vingt ans.

[1] Expressions du *Courrier de la Meuse*.

Digitized by Google

Et de là, après avoir examiné l'hypothèse d'un ministère *sincèrement* mixte, combinaison devenue impossible par des causes que nous avons dites et qui sont entièrement indépendantes des exigences de l'opinion libérale, nous avons conclu qu'un ministère libéral modéré, tolérant, sans hostilité ouverte ni cachée contre les croyances ou les libertés du catholicisme, devait suffire à tous et ne pouvait raisonnablement alarmer personne. Nous avons insisté à ce sujet sur cette vérité, que l'exemple de l'administration de M. de Theux prouve que l'opinion catholique n'a pas d'intérêt à prédominer dans la composition du ministère, que son intérêt réel à l'égard du cabinet est moins un intérêt d'action qu'un intérêt de contrôle et de surveillance. Voilà ce que nous croyons, ce dont à l'aide d'un peu de temps, les hommes modérés quels qu'ils soient reconnaîtront la vérité.

Voici maintenant comment pour pouvoir traiter nos prétentions d'*exorbitantes*, d'*incroyables*, de *monstrueuses*, et provoquer l'opinon catholique à une levée de boucliers, les amis de M. de Theux traduisent nos paroles.

Nous citons textuellement un échantillon de la véracité de l'esprit de parti :

« Il suffit de réduire à son expression la plus simple la conclusion « pratique de la *Revue nationale* pour faire sentir l'injustice des « prétentions qu'elle recèle. *La minorité libérale du pays doit « régner et gouverner ; la majorité, qui est catholique, doit « obéir et se laisser faire....* [1]

« L'opinion catholique ne peut prétendre à un autre rôle que ce- « lui d'une dépendance éternelle...

[1] Ces phrases sont extraites du *Courrier de la Meuse*, qui a consacré six ou sept articles à ce qu'il appelle l'article monstre et monstrueux de la *Revue nationale*. Le même thème a été développé par plusieurs autres journaux. La phrase que nous reproduisons en italique, se trouve également en italique dans le *Courrier de la Meuse*, comme si elle était littéralement extraite de la *Revue nationale*.

Ce journal a joué un grand rôle dans l'opinion catholique avant la révolution. Nous

Digitized by Google

« Les catholiques belges doivent se résigner au rôle passif des « peuples conquis, reconnaître dans les libéraux des maîtres, non « des frères, et abdiquer entre les mains du libéralisme tous leurs « titres à une répartition équitable des avantages aussi bien que des « charges de la communauté. »

Non, de pareilles inepties n'ont pas trouvé place dans notre recueil. Le *Courrier de la Meuse* devrait le savoir, si ces principes venaient à prévaloir, nous ne serions pas seulement à côté de lui pour les combattre, mais nous les combattrions peut-être plus efficacement que lui, parce que laissant là les armes de l'esprit de parti, sans rien exagérer ni dénaturer, renonçant à nous servir des voies détournées, nous marcherions à front découvert, notre franchise ferait appel à la franchise, notre modération à la modération.

Non, nous n'interdisons pas l'accès du pouvoir aux catholiques. Mais nous croyons que l'expérience prouve qu'il est de leur *intérêt* de ne pas exercer dans un ministère aujourd'hui une prépondérance semblable à celle qui appartenait à M. de Theux dans le cabinet précédent. Et c'est là un jugement que nous émettons sur l'*intérêt* de leur opinion, non sur ses *droits*. Aucune opinion n'est exclue du pouvoir, tous les Belges ont à cet égard les mêmes droits, qui peut songer à le contester? Si nous disions que telle province qui ne compte aucun de ses représentants dans le ministère, est plus intéressée à sa conservation qu'à celle de tel autre cabinet où elle serait représentée par plusieurs ministres, en conclurait-on que nous voulons exclure ses habitants de toute participation au pouvoir?

Non, il ne nous est jamais tombé dans l'esprit que les catholiques dussent être exclus de telles places que ce fût. Nous pensons même qu'à cet égard toute distinction doit tendre à disparaître; et qu'un

avons peut-être besoin d'apprendre à beaucoup de nos lecteurs qui l'auront perdu de vue depuis cette époque, que, privé de son ancien rédacteur principal, il est aujourd'hui très-différent de ce qu'il était jadis; on le dit même séparé de plusieurs des principales influences de l'opinion catholique liégeoise; et il a vu naître à côté de lui deux autres organes de cette opinion.

Digitized by Google

des bienfaits de l'administration actuelle sera sinon d'effacer entièrement, d'affaiblir beaucoup au moins, à l'aide d'un peu de temps, cette démarcation qui se dessinait de plus en plus. Mais si personne ne doit être exclu d'une place parce qu'il appartient à l'opinion catholique ou libérale, il ne doit pas l'obtenir non plus par cela seul qu'il appartient à l'une ou l'autre de ces deux opinions, ni, s'il l'a obtenue, devenir inviolable et indépendant de ses supérieurs, par cela seul qu'il se couvre du manteau d'un parti. Nous avons vu plus d'une fois M. de Theux appeler à des fonctions administratives des hommes à qui manquaient les qualités morales ou intellectuelles nécessaires pour les remplir dignement, et dont le seul mérite consistait dans la couleur du drapeau sous lequel ils s'étaient rangés. Cette partialité, nous la blâmons, loin de vouloir qu'elle se reproduise dans un autre sens.

Un des mérites que nous revendiquons pour l'opinion libérale modérée, c'est précisément d'être la moins exclusive de toutes les opinions. Comme toute autre, il faut bien qu'elle accepte pour ennemis ceux qui se posent ses ennemis ; mais il n'en est point qui ouvre ses rangs d'une manière plus large et plus sincère, à tous les hommes raisonnables et honnêtes, de quelque côté qu'ils lui arrivent. Nous pensons qu'à cet égard, elle a quelque avantage même sur l'opinion catholique la plus modérée. Un catholique n'inspire pas, comme catholique, le moindre sentiment d'hostilité, pas la moindre répugnance à l'opinion libérale modérée. Il n'y a aucune catégorie de places dont elle se fasse un cas de conscience de l'exclure, comme catholique. Pour rendre la comparaison plus frappante, prenons l'instruction publique pour exemple. Notre opinion n'est nullement ennemie des institutions fondées sous l'influence du clergé ou des corporations religieuses, elle croit à l'utilité de ces institutions, elle juge leur concours profitable à l'enseignement, elle ne veut point les détruire. Mais elle regarde aussi comme utile le concours d'institutions séculières. L'opinion catholique est sous ce rapport, de son propre aveu, beaucoup plus exclusive. Et partout où il pourrait y avoir des instituteurs à nommer, le cercle de ses exclu-

Digitized by Google

sions s'étendrait certainement bien au delà de celui de l'opinion libérale. Nous n'examinons pas ici si elle a pour cela de bonnes ou de mauvaises raisons; ce que nous voulons montrer, c'est que le moindre reproche que nos adversaires puissent faire à notre opinion c'est d'être exclusive à l'égard des personnes. Car ce qui est vrai pour les fonctions d'instituteur est vrai aussi, quoiqu'à un degré moindre, pour plusieurs autres fonctions. Et la raison en est bien simple. L'opinion catholique même la plus modérée désire l'extinction du libéralisme; nous, nous ne désirons pas l'extinction du catholicisme. Si quelqu'un avait la faculté de faire disparaître tout à coup cette opinion d'un coup de baguette magique, nous regarderions comme un grand malheur qu'il en usât. Nous désirons au contraire que cette opinion conserve une grande influence sur les affaires du pays. Mais nous croyons qu'il peut être de son intérêt de l'exercer plutôt par telle voie que par telle autre. L'opinion catholique doit compter pour beaucoup dans la politique de la Belgique, mais il n'est pas vrai que l'influence de l'opinion libérale n'y doive figurer que dans la proportion d'un à mille, elle doit compter pour beaucoup aussi dès aujourd'hui et pour plus encore dans l'avenir. Si on n'assure pas son concours bien réel à l'édification de la base même de la nationalité belge, un jour peut venir où la fragilité de cette base se découvre et se reconnaisse trop tard. Voilà ce qu'il est de la plus haute utilité de faire comprendre, dût-on même pour cela froisser quelques préventions. Si l'opinion catholique trouve une occasion heureuse de s'entendre pour longtemps avec l'opinion libérale sur des bases raisonnables qui ne fassent courir aucun danger ni à ses croyances, ni à ses libertés, elle doit avant de la laisser échapper, songer qu'en politique les occasions qu'on néglige ne se retrouvent pas toujours aussi favorables plus tard. L'opinion catholique n'a qu'à perdre à mettre les passions aux prises. Comme opinion conservatrice, elle a besoin de modération; elle ne peut se passer de l'appui de tous les hommes modérés. Nous faisons aisément la part de l'influence que doivent exercer dans un premier moment le bruit des passions, les défiances exagérées, les

Digitized by Google

illusions déçues, les amours-propres froissés ; mais que les hommes réfléchis ne l'oublient pas, le plus difficile et le plus beau de leur rôle, dans quelques rangs qu'ils se trouvent, sera toujours de savoir résister à temps aux influences déraisonnables qui voudraient les entraîner trop loin. Ailleurs aussi il y a eu au nom des opinions religieuses des luttes ardentes, qu'on songe où elles ont conduit.

Ces pages étaient écrites quand nous avons reçu la livraison de juin du *Journal historique et littéraire*, revue catholique publiée à Liége par l'écrivain qui avant la révolution a tenu la première place parmi les organes de son opinion et a donné une si grande influence au *Courrier de la Meuse* de cette époque.

Le *Journal historique* donne à son tour une appréciation de la position actuelle des catholiques et des libéraux en Belgique, et s'occupe des réflexions que nous avons publiées. Mais il en parle d'une tout autre manière et sur un tout autre ton que la plupart des journaux qui se sont constitués nos adversaires. L'écrivain du *Journal historique* ne nous injurie point, ni ne nous reproche toutes les extravagances qu'on nous a prêtées [1]. Il reproduit textuellement l'énumération que nous avons faite des forces actuelles de l'opinion libérale en Belgique, énumération qui a tant irrité nos adversaires; loin de nous en faire un crime, il reconnaît avec une extrême franchise que ce tableau est vrai. Il ajoute qu'il ne faut pas croire que le libéralisme soit à son apogée et ne puisse plus avancer. Persuadez-vous bien, dit-il à l'opinion catholique, que dès à présent les libéraux vous surpassent en influence politique, à peu près comme vous les surpassez en masse; qu'ils ont une majorité comme vous, quoique d'un autre genre. Et il conclut qu'il ne faut aujourd'hui ni

[1] La seule qualification dont nous pourrions nous plaindre est celle de *journal du ministère* qu'il nous donne. La *Revue nationale* avoue franchement ses sympathies pour le ministère, mais ses opinions lui appartiennent à elle seule. Elles sont en réalité aussi indépendantes du ministère que de l'opposition.

Digitized by Google

courir aux armes, ni pousser des cris, ou faire la guerre au ministère libéral et à ses adhérents, mais prendre une position de vigilance et d'observation sévère, et attendre les actes du cabinet. Il croit que dans ce moment ce sera beaucoup de pouvoir se maintenir et de ne pas reculer.

Au milieu du tapage étourdi de quelques hommes passionnés, des paroles si graves, si sincères, et attestant une si remarquable fermeté de raison, devraient faire faire de profondes réflexions à l'esprit de parti, si l'esprit de parti pouvait réfléchir.

Tout en reconnaissant ce qu'il y a de sagesse dans ces conseils, et de justesse d'appréciation dans plusieurs des aperçus qui les accompagnent, nous ne pouvons nous empêcher de remarquer dans cet écrit un sentiment de découragement, une espèce de désespoir de l'avenir dont l'expression nous affecte péniblement. Si depuis quelques années l'auteur avait vécu plus près du foyer des affaires, s'il avait pu suivre les modifications successives que l'expérience des événemens amène nécessairement dans l'esprit de tous ceux qui se livrent à la vie politique, ses craintes seraient probablement bien diminuées. Il aurait plus de foi dans la force et le progrès des opinions modérées. Il reconnaîtrait qu'en des temps de calme comme ceux où nous sommes encore aujourd'hui et où nous pouvons, si on le veut sincèrement, continuer de vivre, on peut avoir à bon droit dans les hommes sages de toutes les opinions cette confiance que nous venions d'exprimer nous-même, quand l'article du *Journal historique* nous est parvenu comme pour la confirmer.

L'auteur prévoit, et nous partageons son avis, que l'opinion libérale est en voie de conquérir la majorité dans les Chambres. Mais il attribue, sous ce rapport, au changement de cabinet une influence beaucoup trop grande; on en serait arrivé là, selon nous, une année plus tôt ou plus tard, sous toute autre administration, même sous celle de M. de Theux. Une erreur plus grave, à notre sens, c'est de voir dans la réalisation future de ce fait une source de calamités et d'oppression pour le catholicisme. A moins que des hommes imprudents ne parviennent à troubler le calme des esprits et à allumer

Digitized by Google

une guerre qui remette toute chose au hasard des passions, l'opinion libérale ne peut prendre ni surtout conserver cet accroissement d'influence qu'à la condition d'une modération réelle et du respect sincère des droits de toutes les opinions. Du jour où l'opinion libérale se saura bien égale en force et en influence à l'opinion catholique, vous verrez au contraire diminuer de plus en plus ces apparences d'hostilité contre vos croyances et vos libertés religieuses, qui vous frappent, parce qu'on est toujours porté à ne voir dans un parti que le côté par lequel il nous est le plus opposé, mais qui n'existent réellement qu'à la surface, qui ne sont pas dans les vraies tendances de notre époque, et ne reçoivent quelque aliment que de cette idée que l'opinion libérale est tenue dans un état de sujétion politique et se croit sur la défensive.

Qu'on y songe avec sang-froid et impartialité, et à ces craintes d'un danger grave pour les croyances et les libertés catholiques, succédera l'espoir le plus fondé de voir chaque jour ces libertés mieux appréciées, plus sincèrement adoptées par tous, et les croyances religieuses de plus en plus entourées de ce respect vers lequel les esprits se portent naturellement aujourd'hui partout où ce mouvement est abandonné à sa propre spontanéité et n'est pas imposé au nom d'un pouvoir politique qui l'arrête par cela seul qu'il a l'air de le commander.

Digitized by Google

DE LA RUPTURE

ENTRE

L'ANGLETERRE ET LA CHINE.

CORRESPONDENCE RELATING TO CHINA, *presented to both houses of parliament by command of Her Majesty*, 1840. CORRESPONDANCE RELATIVE A LA CHINE, *communiquée aux deux chambres du parlement par ordre de S. M.*[1].

La rupture qui a éclaté entre l'Angleterre et la Chine prend chaque jour un caractère plus grave. A l'interruption des relations commerciales ont succédé des démonstrations hostiles et des préparatifs de guerre plus sérieux qu'on ne l'avait prévu. A ne considérer que la différence des forces et l'inégalité des moyens militaires, l'issue de la lutte ne saurait paraître douteuse : la flotte britannique, soutenue par les vaisseaux et les troupes de l'Inde, triomphera sans doute aisément des faibles obstacles qu'on se prépare à lui opposer. Mais où la conduira la victoire? Et quand même elle parviendrait à terminer d'une manière satisfaisante le démêlé actuel, aurait-elle étouffé pour longtemps cet esprit de résistance et de répulsion dont se montre animé le gouvernement chinois? C'est là surtout que réside la question : car la prohibition et la saisie de l'opium anglais ne forment qu'un fait accidentel ; mais le contact de ces deux grands empires, dont les frontières se touchent et dont l'influence se croise, quoiqu'ils aient leurs

[1] 1 vol. in-folio, d'environ 500 pages.

Digitized by Google

foyers aux deux bouts de l'ancien monde, peut et doit peut-être causer entre eux de longs froissements et une suite de chocs dont les effets à venir sont incalculables.

La conduite des Chinois depuis le commencement du conflit annonce une persistance de volonté dont on les croyait peu capables. Après avoir éprouvé l'impuissance de leurs batteries et de leurs jonques de guerre, ils ont essayé l'emploi plus dangereux des brûlots. Leurs efforts actuels pour se procurer des bâtiments, des canons et des marins d'Europe et d'Amérique, marquent la résolution de s'élever au-dessus de leur routine grossière et de sacrifier les préjugés de leur amour-propre au besoin d'une défense vigoureuse. De pareilles intentions ne sont pas l'effet d'un choc fortuit; elles naissent du sentiment intime d'une grande nécessité. Elles prouvent que la Chine est inquiète et a mesuré depuis longtemps la grandeur de l'Angleterre. Ce n'est pas que le gouvernement anglais l'ait provoquée; on doit rendre cette justice au cabinet de Londres, qu'il n'a voulu chercher au fond de l'Orient ni de nouvelles conquêtes, ni de nouveaux ennemis. C'est la force des choses qui pousse l'un contre l'autre le colosse britannique et cet autre empire également vaste malgré son inertie. L'opposition n'est point dans les projets des gouvernements; elle est dans la nature des deux sociétés, dans la tendance des deux races, dans la force, l'activité et l'avidité intelligente de l'Anglais qui se heurtent à la faiblesse et à l'impuissance du Chinois. Cette lutte sourde, qui ne date pas du moment actuel, a peu excité l'attention de l'Europe; mais depuis longtemps les difficultés et les commotions qu'elle pouvait produire ont été prévues par la politique anglaise. Loin de se faire illusion sur cet état de choses, le ministère actuel, dans les pièces qu'il a soumises au Parlement, a cru devoir exposer le tableau complet des relations des deux peuples depuis quelques années. Ces documents ont été réunis sous le titre de *Correspondence relating to China*, et communiqués récemment aux deux Chambres. Nous allons essayer d'en extraire une esquisse fidèle et impartiale de la position respective des deux pays, et des intérêts qui se trouvent en jeu dans leur querelle.

Les relations commerciales des Européens avec la Chine remontent déjà à plus de trois siècles. Ce furent les Portugais qui, les premiers,

Digitized by Google

s'ouvrirent une route vers cette contrée lointaine, où ils abordèrent dès l'an 1517. Les autres nations maritimes ne suivirent cet exemple que longtemps après : car les rois de Portugal, se fondant sur la priorité de leurs expéditions vers l'Inde, s'arrogeaient un droit exclusif de conquête et de commerce dans ces parages, et une bulle du pape Alexandre VI avait consacré la légitimité de cette prétention. Lisbonne eut donc pendant plus d'un siècle le monopole du commerce avec l'Orient. Mais après la révolte des Pays-Bas contre Philippe II, et le triomphe du protestantisme en Hollande, les vaillants marins des Provinces-Unies allèrent disputer aux Portugais leurs conquêtes et leurs marchés, et les navigateurs anglais, animés par le bruit de leurs victoires, ne tardèrent pas à se hasarder sur leurs traces. Ce fut en 1634 que les premiers vaisseaux de cette nation atteignirent les côtes de la Chine, et malgré les efforts des Portugais qui les représentaient comme des pirates, ils parvinrent à se faire admettre dans le port de Canton. Depuis cette époque, et à travers diverses vicissitudes, le commerce de l'Angleterre avec l'empire céleste ne cessa point de s'accroître, et le pavillon britannique, sans exclure de ces mers ceux des autres peuples, sembla les éclipser graduellement. Dans ces dernières années le nombre des navires anglais qui abordaient en Chine s'élevait ordinairement à 150 [1] : c'était beaucoup plus que n'en envoyaient le reste de l'Europe et l'Amérique.

Cette supériorité commerciale doit être attribuée à plusieurs causes. Il faut mettre en première ligne cette énergie et cette habileté des marins anglais qui ont peu à peu écrasé les forces des nations rivales, et conquis l'empire des mers. La consommation de l'Angleterre, qui s'est accrue avec sa richesse et le nombre de ses colonies, a puisé plus largement qu'aucune autre dans ces contrées orientales dont les produits sont devenus pour elle un besoin lorsqu'ils n'étaient encore ailleurs qu'un luxe. La conquête de l'Inde a donné à la Grande-Bretagne de nouveaux éléments de commerce, et des relations régulières se sont établies entre Calcutta et Canton. Enfin l'industrie anglaise, dans ses progrès rapides, en est venue à pouvoir approvisionner elle-même la Chine de quelques-uns de ses produits, avantage que ne possède

[1] Avant 1834, et pendant que la compagnie des Indes conservait une partie de ses priviléges, le nombre annuel n'était que d'environ 90 bâtiments.

Digitized by Google

encore aucun autre peuple européen. Ainsi tout semblait concourir à multiplier les rapports des deux pays et à en augmenter l'importance.

Mais le développement de ces relations extérieures, quelque avantageux qu'il parût pour la Chine, n'a jamais été encouragé par son gouvernement. L'empire céleste, ce colosse dont la force égalait autrefois l'étendue, et qui poussa un moment ses conquêtes jusqu'aux frontières de l'Asie romaine, n'offre plus depuis longtemps qu'une masse inerte que son immobilité seule a soutenue, et à qui ses maîtres indigènes ou tartares ne demandent que du silence et de l'inaction. La dynastie chinoise des Ming, qui régnait à l'arrivée des Hollandais et des Anglais, s'était montrée jalouse et défiante comme les puissances usées et les races décrépites. Les khans des Mantchoux qui lui succédèrent depuis 1646, déployèrent, avec plus de fermeté, une politique également ombrageuse. Le port de Canton fut définitivement ouvert aux vaisseaux d'Europe ; mais l'espoir que l'on avait conçu de voir le privilége s'étendre à d'autres villes ne put se réaliser d'une manière durable. Les progrès des missionnaires chrétiens avaient inspiré un moment quelque inquiétude aux conquérants tartares ; la connaissance de la supériorité des Européens dans les sciences et dans les armes fit redouter secrètement leur contact ; le bruit de leurs conquêtes en Asie entretint cette crainte sourde, mal déguisée sous une affectation de hauteur et de dédain. Aussi, malgré quelque différence dans les dispositions personnelles des empereurs, dont un surtout, l'illustre Kien-Long, montra de la bienveillance pour les savants missionnaires, les marchands étrangers demeurèrent sous le poids d'une foule de gênes, d'entraves et de restrictions, dictées en apparence par une vanité minutieuse et par un formalisme puéril, mais en réalité par un instinct de prévoyance et d'inquiétude.

Les Européens qui viennent trafiquer à Canton n'y jouissent que du degré de liberté strictement requis pour leur négoce. Confinés dans le faubourg de la ville, ils ne peuvent traiter qu'avec dix ou douze marchands chinois, qui, sous le nom de Hong, forment une compagnie privilégiée. On les tient en quelque sorte en quarantaine aux portes de l'empire sans leur en ouvrir l'accès ; et ils s'estiment heureux, dès que la saison des arrivages est passée, de pouvoir se retirer dans

Digitized by Google

l'île stérile et malsaine de Macao, où les Portugais conservent un simulacre de domination. Dans ses rapports avec les étrangers, le magistrat chinois qui commande la province exige d'eux un langage humble et presque servile, tandis que lui-même déploie une arrogance d'expressions et un étalage de grandeur qui rappellent la magnificence de paroles des Grecs du Bas-Empire. Mais l'empereur de Constantinople se pavanait avec moins d'insolence de la civilisation décrépite de son peuple, que ne continue à le faire le mandarin de Canton. Pour lui les Européens sont des « Barbares d'outre-mer, » auxquels la pitié seule des Chinois permet de commercer pour vivre; le nom distinctif des Anglais est celui de « Diables rouges; » et quand ils envoient des ambassadeurs au céleste empire, c'est qu'ils demandent à offrir leur tribut en qualité de vassaux. Le recueil officiel que nous avons cité contient divers rapports où les nations d'Europe sont représentées comme dépourvues d'industrie et de moyens d'existence; seulement on leur reconnaît une certaine qualité spéciale (et de là vient précisément la malveillance du gouvernement chinois) : c'est l'adresse à manier les armes et à pointer de gros canons.

On pourrait s'étonner de voir cet état de gêne et d'humiliation supporté avec patience par les marchands étrangers. Mais l'appât du gain les rend indifférents aux privations qu'ils éprouvent, et le sentiment de leur supériorité réelle leur permet de mépriser l'arrogance affectée des Chinois [1]. C'est ainsi que les Américains du Nord, dont on connaît l'orgueil national, subissent sans se plaindre les règlements minutieux et le langage ampoulé des magistrats du céleste empire. Un grand nombre de leurs beaux navires viennent mouiller chaque année dans le port de Canton, et jamais il ne s'est élevé aucune mésintelligence entre eux et les autorités locales. La compagnie anglaise des Indes, qui a possédé jusqu'à ces derniers temps le monopole du négoce entre la Chine et les possessions britanniques, apportait le même soin à ménager la vanité chinoise. Elle faisait diriger ses affaires à

[1] Il faut aussi reconnaître que si l'orgueil des Européens est quelquefois humilié à Canton, ils y jouissent d'une sécurité extrême pour leurs personnes et pour leurs biens. — *I believe there was no part of the world where the foreigner felt his life and property more secure than here in Canton.* (Dépêche du surintendant Elliot à lord Palmerston, p. 327.)

Digitized by Google

Canton par de simples supercargo dont la conduite était aussi modesteque le titre; et, contente des avantages que lui assurait un commerce lucratif et privilégié, elle soumettait volontiers ses agents à plier devant les mandarins.

C'est qu'en effet le trafic entre la Chine et l'Europe a toujours été une source de richesses pour ceux qui s'y sont livrés. A une époque antérieure, les splendides produits de l'industrie chinoise, les soieries, les étoffes brodées, la porcelaine, et une foule d'objets rares et precieux étaient recherchés par les classes les plus opulentes, et donnaient au marchand un large bénéfice. A mesure que l'importance de ce premier commerce alla en décroissant, l'exportation du thé s'établit et prit un développement inattendu. On avait vu les premiers échantillons de cette marchandise inconnue apportés à Londres et à Amsterdam, comme objet de curiosité, vers le milieu du seizième siècle : en 1667, la compagnie anglaise en acheta pour la première fois une caisse de cent livres. Aujourd'hui la vente annuelle est de 500,000 péculs, ou 30 millions de kilogrammes, dont le prix d'achat se monte à peu près à cent millions de francs [1]. Longtemps les négociants européens n'avaient pu payer leurs achats qu'en dollars ou en lingots; car nos fabriques n'étaient pas encore arrivées à surpasser les produits des vieux ateliers de l'Orient. Mais la compagnie parvint peu à peu à augmenter les chances de gain, en portant aux Chinois des draps et d'autres tissus d'Angleterre, ou du coton et des métaux de l'Inde; et enfin les importations britanniques, évaluées à 70 ou 75 millions de francs par an, balancèrent les exportations. En même temps l'introduction furtive de l'opium venait ouvrir aux Anglais une autre source de bénéfices. Mais indépendamment de ce nouveau trafic, que nous examinerons en particulier, et qui a ses allures propres, on peut évaluer à plus de deux cents millions de francs, par année, le mouvement commercial qui s'était établi entre la Chine et l'empire britannique [2].

Mais la circonstance la plus remarquable de ce commerce immense,

[1] Tel fut le chiffre moyen des années 1835, 1836 et 1837 (*Correspondance*, p. 305.)

[2] Ceci ne se rapporte qu'aux dernières années. Avant l'expiration du privilége de la compagnie, le mouvement annuel était d'environ 150 millions de francs. (Voyez Mac Culloch, *Canton*.)

Digitized by Google

c'est que les marchands chinois qui s'y livraient y trouvaient presque toujours leur ruine, tandis que l'étranger s'enrichissait à traiter avec eux. Les documents publiés par le ministère anglais ne laissent aucun doute à cet égard [1]. Sur les dix ou douze membres dont se compose la corporation des *Hong,* il ne s'en trouve ordinairement que deux ou trois qui sachent acquérir et conserver quelque opulence : le plus grand nombre reste toujours dans un état de gêne, et quelques-uns sont si obérés que leurs dettes finissent par tomber à la charge de leurs confrères : car tous sont solidaires les uns pour les autres envers les créanciers européens. Dès l'an 1780 tous les Hong étaient endettés, à l'exception de deux [2]. De 1793 à 1808, dix tombèrent en faillite ouverte, et l'un des deux restants éprouva le même sort en 1813. De 1825 à 1834, la corporation paya aux principales maisons étrangères 2,960,000 dollars, ou 15 millions de francs, pour compte de cinq autres membres devenus insolvables; et en 1837 on lui demandait encore une somme égale à la précédente, par suite de trois banqueroutes nouvelles. Il est donc évident que ces marchands privilégiés, loin de trouver avantage à leur position, y succombent d'ordinaire; mais il n'est pas aussi facile d'en déterminer la cause.

Les pièces que nous avons sous les yeux imputent cette ruine des Hong à la rapacité des mandarins et du gouvernement. En effet leur charge leur est vendue assez cher et ils sont fortement taxés dans les contributions générales. Cependant on n'aperçoit aucune trace d'extorsions particulières auxquelles ils soient exposés, et à juger de la conduite du gouvernement envers eux par celle qu'il tient envers les étrangers, on ne peut nier qu'il se pique de justice dans les affaires de négoce [3]. Peut-être a-t-on remarqué avec plus de raison qu'il se glisse souvent parmi les Hong des hommes qui n'ont ni l'expérience ni les capitaux nécessaires pour remplir cet

[1] Pages 254 *et suivantes.*

[2] *Correspondance,* p. 279.

[3] En 1837, un seul Hong était devenu débiteur de 12 millions de francs. Une proclamation du gouvernement signala comme déloyale la conduite des marchands européens, qui lui avaient fait des avances excessives lorsque déjà sa ruine était notoire et devait retomber sur ses confrères. Cependant on ordonna qu'ils fussent payés.

Digitized by Google

emploi, et sans doute c'est une source d'abus que le monopole conféré ainsi à une corporation dont les membres sont choisis arbitrairement. Mais enfin ces marchands privilégiés ne méritent pas tant de reproches, puisque l'on s'accorde maintenant à reconnaître que leur bonne foi est remarquable, et que l'on vante surtout la facilité et la sûreté avec lesquelles se traitent les plus grandes affaires, dans ce port de Canton où tout passe par leurs mains. Disons-le donc hardiment : ce qui les appauvrit et les fait succomber l'un après l'autre, c'est le contact de l'Européen plus habile, plus énergique et souvent plus rusé. Au fond de toutes les relations de commerce il y a une lutte sourde mais continuelle, et dans cette lutte d'argent, comme dans celles où décide le fer, l'Asiatique n'est pas de trempe à se mesurer contre l'Anglais. S'il y a quelque Hong qui parvienne à rester riche, c'est celui qui ne veut négocier qu'avec ses compatriotes [1]. Mais pour celui qui se livre aux Européens, les chances de ruine sont à peu près inévitables. « L'argent lui est offert avec une telle appa-« rence de libéralité, qu'il ne peut résister longtemps à la tentation « de faire des emprunts [2]. » Soit qu'il veuille étendre ses affaires, couvrir une perte, établir sa famille ou satisfaire sa vanité par des dépenses de luxe, toutes les caisses lui sont ouvertes. Peu importe qu'il soit plus ou moins riche ; seulement, s'il est parfaitement solvable, il ne paye l'intérêt qu'à raison de 12 pour cent, tandis qu'on lui en demande 20 quand ses affaires paraissent embarrassées. « Le « calcul des prêteurs est qu'en laissant leur argent dans ses mains « pendant sept années dans le premier cas, ou seulement pendant « quatre années dans le second, le capital se trouve doublé par l'ad-« dition des intérêts composés ; et quand même le Hong ferait ban-« queroute au bout de ce temps et que ses confrères ne payeraient « ses dettes que plusieurs années après (ce qui est la plus mauvaise « chance à courir), la somme prêtée aurait encore rapporté autant « que si elle avait été placée dans les fonds publics [3]. » Lorsque le

[1] « Howqua et Puankhéqua sont riches ; mais ils font peu ou point d'affaires avec les étrangers. » (*Correspondance*, p. 282.)

[2] Ce sont les propres termes d'un rapport fait à la compagnie des Indes en 1780, et cité dans la *Correspondance*, p. 279.

[3] Exposé adressé à lord Palmerston, p. 285.

Digitized by Google

Chinois a épuisé ses ressources par ces emprunts onéreux, il force ses entreprises dans l'espoir de s'acquitter ou seulement de se soutenir. On ne lui prête plus ; mais on lui vend encore à crédit, et le bénéfice du marchand se joint à celui du prêteur [1]. Dans une occasion récente, une seule maison anglaise devint ainsi créancière du Hong Hing-tae pour la somme de 11 millions de francs, quoique depuis longtemps ce dernier fût reconnu pour insolvable [2]. Les arbitres jugèrent qu'elle réclamait un million de trop : la corporation fut forcée de payer le reste.

De pareils faits n'ont pas besoin de commentaire, et expliquent le sentiment de défiance et de frayeur qui perce dans les mesures du gouvernement chinois envers les Européens. Les nations puissantes de l'Occident déploient envers les races plus faibles une avidité destructive : elles se saisissent de l'empire, de la richesse, de tous les avantages, partout où elles parviennent à se poser, et leur influence ne paraît pas moins mortelle à l'indépendance de l'Asiatique qu'à l'existence de l'Américain. Ne nous étonnons donc pas que les vieilles entraves imposées au commerce soient demeurées aussi rigoureuses, et que les ambassades anglaises n'aient pu même obtenir de notre temps les faveurs accordées jadis aux députations des Hollandais. Le colosse chinois n'a pas encore ressenti l'atteinte sérieuse des armes britanniques ; mais il pressent les effets d'un contact ultérieur et l'issue d'un rapprochement plus complet. Son affaiblissement même le rend plus inflexible dans ses précautions. La couronne impériale a perdu de son prestige, les lances tartares semblent émoussées, et il existe un parti indigène dont les sourds murmures inquiètent la dynastie conquérante. Déjà même, dit-on, des agents de ce parti s'étaient adressés au marquis de Wellesley pendant qu'il gouvernait l'Inde, réclamant l'appui des armées anglaises ; la démarche fut vaine, mais le souvenir est resté.

Dans cet état de choses, l'expiration du privilége dont jouissait la compagnie des Indes vint donner un nouveau caractère aux relations entre les deux pays. Les agents de la compagnie, chargés d'une

[1] Les plus grands acheteurs étaient les Hong les plus endettés. (*The readiest buyers, were the neediest Hong merchants.*) P. 285.

[2] Page 307.

Digitized by Google

mission toute mercantile, et qui n'avaient à régler que des affaires d'argent, avaient pu résider à la Chine sans y représenter la grandeur et la puissance de l'Angleterre. Mais quand cette société eut perdu ses anciens droits, ce fut au gouvernement anglais à veiller lui-même sur les intérêts qu'elle avait protégés. Ainsi des fonctionnaires de l'État, serviteurs officiels de la couronne, devaient remplacer ces simples supercargo qui avaient dirigé jusqu'alors la factorerie britannique. Ce fut en 1834 que s'opéra ce changement. Peut-être eût-il été plus sage au ministère de regarder comme purement commerciales les relations établies à Canton, et de laisser les marchands anglais, comme les Américains et les Hollandais, s'arranger eux-mêmes à leur guise avec les autorités chinoises; mais il voulut donner une attention et une protection spéciales à ces relations déjà si importantes et qui allaient s'accroître encore (comme on s'y attendait) par l'extension que la liberté du commerce devait donner à la navigation et aux affaires. Il crut à la nécessité d'user de précautions pour prévenir quelque brusque secousse, et décida que des agents officiels iraient résider sur les lieux, non moins pour réprimer tout désordre de la part des marchands ou des marins, que pour soutenir leurs droits. Ces agents, au nombre de trois, furent nommés surintendants et investis d'une autorité analogue à celle des consuls, mais un peu plus étendue. Lord John Napier reçut le titre de surintendant en chef: on lui adjoignit les deux plus anciens supercargo de la compagnie des Indes, qui se trouvaient alors à Macao.

L'arrivée de lord Napier à Canton (25 juillet 1834) produisit une vive impression sur les Chinois. Ils redoutèrent que la mission de cet « œil des Anglais » ne cachât quelque dessein ultérieur. Jamais sans doute crainte ne fut moins fondée, si l'on ne consulte que les intentions du cabinet de Londres. Les instructions données à lord Napier, et que nous avons sous les yeux en écrivant ces lignes, étaient toutes pacifiques et conciliatrices; mais il n'en était pas absolument de même du caractère et des vues personnelles de cet envoyé, qui sembla prendre à tâche de justifier les inquiétudes que l'on avait conçues à la Chine. Chargé d'une mission de paix, il débuta par des bravades, et sa correspondance prouve qu'il nourrissait sérieusement l'idée d'humilier ou même de combattre le gouvernement avec lequel

Digitized by Google

il avait à traiter. Dès le 14 août, c'est-à-dire, vingt jours après son arrivée, nous le voyons transmettre à lord Palmerston un projet pour forcer l'empereur à ouvrir aux Européens tous les ports de ses États [1]. « Il faut le menacer, dit-il, de faire une guerre sanglante à ce peuple qui ne peut pas se défendre (*a bloody war against a defenceless people*). Il faut lui rappeler que son pouvoir est le fruit de l'usurpation (*remind him he is only an intruder*). On proclamera que l'on n'en veut point aux Chinois, mais au souverain tartare, et l'on se contentera de détruire les forts et les batteries le long de la côte (*only destroy their forts and batteries*). Il suffira de trois ou quatre frégates et de quelques soldats anglais. » Lord Napier conseille de déclarer immédiatement cette résolution au gouvernement chinois; ou si l'on veut y procéder par degrés et envoyer une ambassade, il demande des hommes d'action, et non des amateurs inutiles, comme des savants et des littérateurs. Enfin il cite avec éloge l'exemple d'un négociant anglais qui ayant été frappé par des ouvriers de la douane, et ne pouvant obtenir satisfaction, a mis le feu à un magasin chinois avec des flammes du Bengale.

Il paraît par une autre dépêche, datée du 21 août 1834 [2], que le surintendant alla jusqu'à faire demander à l'assemblée des Hong s'ils étaient fort attachés à leur souverain tartare; et sur leur réponse négative, il crut pouvoir répondre du succès d'une attaque. Lui-même avait déjà donné l'exemple du mépris pour la puissance chinoise, en débarquant à Canton sans daigner demander l'autorisation du vice-roi.

Il faut rendre cette justice au ministère anglais, que les projets et les instigations de lord Napier furent très-mal accueillis par son gouvernement. On lui manda qu'il était de son devoir de ménager les officiers de l'empereur, et qu'il fallait se soumettre aux usages de la Chine. Ainsi lord Palmerston n'avait que des intentions modérées et honorables; mais l'on peut excuser les Chinois d'avoir montré quelque roideur envers le surintendant, dont les vues étaient si différentes. Dès sa première démarche ils l'arrêtèrent tout court

[1] *Correspondance*, p. 13.

[2] *Correspondance*, p. 27.

Digitized by Google

sur une question d'étiquette, et lui firent amèrement sentir que la Chine n'était pas encore tombée au même point que l'Inde.

L'usage voulait que les dépêches adressées au gouvernement de Canton par les officiers de la compagnie portassent pour titre le mot *Pin*, c'est-à-dire demande ou requête adressée par un inférieur à une personne d'un rang plus élevé. Lord Napier, dès sa première lettre au vice-roi, refusa d'employer ce mot : le mandarin, de son côté, lui renvoya ses dépêches comme inconvenantes. De cette manière « l'œil des Anglais » ne put même obtenir une audience. Le lettré chinois qui servait de secrétaire au gouverneur riposta à la prétention de supprimer le terme *Pin* par une épigramme hiéroglyphique sur le nom du surintendant. Il écrivit le mot *Napier* en caractères significatifs qui pouvaient se traduire ainsi : « l'homme qui se donne de la peine pour se rendre méprisable (*Laboriously vile*). » Des difficultés plus sérieuses succédèrent à ce premier outrage. Le vice-roi refusa absolument de communiquer avec l'envoyé anglais, et lui enjoignit de quitter Canton, malgré l'arrivée de deux frégates qui venaient de forcer le passage de la rivière. Irrité alors au plus haut point, le surintendant fit lithographier en chinois un avis aux marchands, qui fut affiché par toute la ville [1], et dans lequel il accusait les Hong et le gouverneur, leur reprochant de sacrifier les intérêts du pays, et les défiant de pouvoir exécuter leur menace d'interrompre le commerce (*The ignorance and obstinacy of the viceroy has allowed the Hong to put a stop to the trade... He will find it as easy to stop the current of the Canton river*, etc.). En réponse, on proclama qu'il avait mérité la mort pour sa conduite illégale, et le commerce avec les Anglais fut suspendu.

Forcé enfin de se retirer à Macao, lord Napier, qui était tombé malade, et dont le ressentiment aggravait la situation, survécut peu à la rupture qu'il avait causée. Il mourut au mois d'octobre, avant d'avoir pu recevoir les dépêches ministérielles qui condamnaient sa conduite.

Il eut pour successeur le deuxième surintendant, M. Davis, qui paraît avoir partagé ses opinions belliqueuses, mais qui n'osa prendre

[1] *Correspondance*, p. 33.

Digitized by Google

sur lui de renouveler la contestation, de peur d'interrompre une seconde fois les relations commerciales qui avaient été rouvertes aussitôt après la retraite de lord Napier à Macao. Cependant le peu de succès des tentatives de ce dernier avait mécontenté la plupart des Anglais de Canton, qui s'étaient flattés d'obtenir de grands avantages par son intervention. Une requête fut adressée par eux au cabinet de Londres, réclamant l'envoi d'une escadre pour effrayer le gouvernement chinois, et « placer les marchands européens dans une situation à la fois plus honorable et plus rassurante [1]. » Ils y exprimaient l'espoir d'amener l'empereur à leur ouvrir de nouveaux ports, ce qui augmenterait l'importance du commerce; et ils se montraient persuadés que toute démonstration menaçante tournerait à leur bénéfice. Mais le gouvernement anglais ne se laissa point séduire à cet appât, quelque assurance qu'on voulût lui donner du succès. Alors un des négociants, M. Innes (le même qui avait mis le feu au magasin de la douane pour se venger d'un déni de justice) annonça qu'il voulait armer contre les Chinois pour son propre compte, et les contraindre ainsi à lui restituer des marchandises qu'ils avaient confisquées. Il fut approuvé par un nouveau surintendant en chef, sir G. Robinson; et il paraissait décidé à tenter l'aventure, lorsque lord Palmerston, qui avait été consulté à ce sujet, déclara « que de pareilles intentions ne pouvaient être trop fortement condamnées, et qu'en les mettant à exécution M. Innes encourrait le peines réservées aux pirates [2]. » A la suite de cette admonestation et des instructions pacifiques du ministre, les marchands et les surintendants cessèrent de provoquer des mesures hostiles; mais nous apprenons par une dépêche du capitaine Elliot, troisième successeur de lord Napier, que « la politique conciliatrice du gouvernement anglais n'était point approuvée par les négociants établis à Canton, et que la tâche pacifique imposée à ses agents leur attirait la défaveur de leurs compatriotes [3]. »

[1] *Correspondance*, p. 68.

[2] *Corresp.*, p. 112. — Cette dépêche est du 6 juin 1836. Lord Palmerston ajoute que les plaintes du sieur Innes contre les Chinois ne paraissent pas même fondées.

[3] *The peaceful and conciliatory policy.... is not very generally approved...; and a determination to give it effect is the least popular task I could have proposed to myself.* — P. 136.

Digitized by Google

Il est incontestable, d'après ces témoignages, que le cabinet de Londres n'avait que des vues légitimes et parfaitement inoffensives. Mais peut-on dire la même chose des agents qu'il employait et des marchands qu'il avait à protéger? La correspondance soumise au Parlement ne contient qu'une partie des faits; ceux qu'elle relate sont tous interprétés en faveur des Européens; et cependant aucun grief sérieux et positif n'est encore allégué pour justifier cet esprit d'agression, ces apppels à la force, ces menaces toujours renouvelées. Voilà d'étranges négociants que ces hommes qui forment ouvertement des projets de piraterie! Voilà d'étranges représentants d'un peuple civilisé que ces agents diplomatiques toujours prêts à soutenir leurs actes de violence! Telles sont en résumé les circonstances qui avaient préparé la rupture actuelle entre les deux pays. Passons maintenant à l'examen des événements qui la firent éclater.

L'opium, dont l'usage est devenu aujourd'hui si commun parmi les Chinois, était autrefois considéré par eux comme une drogue médicinale, et ils ne l'employaient qu'en guise de remède. Ce fut sous le règne du grand Kien-Long, et pendant la seconde moitié du dernier siècle, que se répandit l'habitude de le fumer par plaisir et pour se procurer une ivresse voluptueuse. L'empereur, alarmé des abus qui en résultaient, et regardant comme pernicieux ce nouvel usage, prohiba l'importation de l'opium, qui ne se montait encore qu'à quelques centaines de caisses par an. En 1799, Keaking, fils de Kien-Long, condamna ceux qui fumeraient cette drogue à la peine du pilori et du bambou; néanmoins le nombre des caisses annuellement importées s'éleva bientôt à 2,500. Le châtiment devint ensuite plus sévère, on prononça le bannissement, et enfin le supplice capital; mais la consommation ne s'accrut pas moins jusqu'à 5,000 caisses. La contrebande se faisait alors à Whampoa, dans la rivière de Canton, un peu au-dessous de cette ville. Le gouvernement chinois pris des mesures pour l'arrêter, et les fraudeurs se retirèrent en 1820 dans l'île de Macao, où leurs ventes annuelles ne tardèrent pas à doubler d'importance. Mais les autorités portugaises, qui avaient été largement payées pour leur tolérance, élevèrent des prétentions si excessives que les navires contrebandiers quittèrent Macao et choisirent pour marché la baie de Lintin, située un peu plus loin. Là, ils organisèrent

Digitized by Google

ce service de bateaux et de porteurs dont il a été question dans un numéro précédent de la *Revue Nationale*. Des vaisseaux d'une marche rapide, construits au Bengale et regardés comme les meilleurs voiliers du monde, viennent mouiller dans cette baie, où ils se trouvent souvent réunis au nombre de 16 ou 18 à la fois. Les chaloupes chinoises paraissent aussitôt, payent l'opium au prix du moment, et l'emportent. Quelquefois des bâtiments isolés poussent plus loin et cherchent à trafiquer dans les provinces orientales de l'empire. On assure même qu'on en a vu se hasarder jusque sur les côtes du pays des Mantchoux [1]. Le résultat de cette activité et de cette audace fut de porter la vente de l'opium à vingt et à trente mille caisses. Enfin, pendant les dernières années le nombre total ne fut pas au-dessous de quarante mille, représentant une valeur d'environ cent millions de francs.

Cette prodigieuse extension d'un commerce illégal parut un moment effrayer quelques-uns des marchands les plus expérimentés, et dans un écrit publié à Macao au commencement de 1838, on trouve ces paroles remarquables : « L'introduction toujours croissante de cet « article en Chine, menace d'irriter et d'alarmer le gouvernement « chinois, dont la patience sera mise à bout. Les différents efforts « qu'il a tentés pour s'y opposer n'ont fait jusqu'ici que déplacer le « lieu de la contrebande [2]. » Déjà en effet le gouverneur de Canton avait rendu, au mois d'août 1837, deux édits adressés au surintendant Elliot et l'avertissant que le gouvernement allait prendre des mesures rigoureuses contre les fraudeurs. Le mois suivant, un décret de l'empereur répéta le même avis, et comme l'on apprit un peu plus tard que 25 navires anglais chargés d'opium avaient jeté l'ancre en vue des côtes, le surintendant fut accusé d'encourager ses compatriotes à la désobéissance [3]. D'un autre côté, les contrebandiers en venaient aux prises à chaque instant avec les bateaux de la douane, et des deux parts on faisait usage d'armes à feu. Des chaloupes anglaises remplies de matelots armés, allaient débarquer l'opium jusque sous les

[1] Page 157.
[2] Page 286.
[3] Pages 239 et 299.

Digitized by Google

murs du palais du gouverneur de Canton [1], tandis que celui-ci faisait emprisonner une foule d'habitants soupçonnés de favoriser leurs entreprises. Enfin au commencement d'avril 1838, lorsque M. Elliot et les principaux marchands européens se trouvaient à Macao, le magistrat chinois fit conduire au pied des murs de cette ville un malheureux contrebandier indigène qui fut étranglé là par le bourreau, pour servir d'exemple et de preuve des mesures énergiques auxquelles les étrangers devaient s'attendre.

Au mois de juillet, une escadre anglaise, commandée par le contre-amiral Maitland et composée d'un vaisseau, d'un brick et de deux cutters, vint mouiller dans la rivière de Canton, et il fut annoncé officiellement au commandant de la flottille chinoise stationnée dans ces parages que « le commerce avec la Chine, n'étant plus entre les « mains de la compagnie des Indes, se trouvait désormais sous le con- « trôle et la protection de S. M. britannique ; qu'en conséquence, il « fallait s'attendre à de fréquentes visites des vaisseaux de guerre « chargés de veiller aux intérêts des sujets de S. M. [2]. » Cette démonstration parut effrayer le gouverneur, qui se relâcha de sa sévérité ; mais l'effet en fut différent à Pékin, et les ordres les plus rigoureux furent adressés à ce magistrat, qui encourut une sorte de dégradation. En conséquence de ces ordres, qui n'arrivèrent qu'après le départ de l'escadre, deux portefaix chinois chargés d'opium furent arrêtés à Canton, le 3 décembre, en face de la factorerie occupée par ce même M. Innes qui avait déployé tant de violence dans ses démêlés précédents avec la douane. Ils déclarèrent qu'ils étaient employés par lui, et que l'opium venait d'un navire américain. Alors le mandarin fit ordonner au négociant et au capitaine du navire de quitter la Chine dans les trois jours. Ce terme fut ensuite prolongé d'une semaine. Mais l'Anglais, soutenu par tous ses compatriotes, exprima l'intention formelle de braver cet ordre, ne reconnaissant pas au gouverneur et aux autorités chinoises le droit de l'expulser ainsi.

Avant l'expiration des dix jours, un autre incident vint rendre la

[1] Page 300.
[2] Page 319.

Digitized by Google

situation plus grave. Le 12 décembre, à 11 heures du matin, les marchands étrangers qui habitaient les factoreries, virent quelques soldats de police faire les préparatifs d'une exécution : c'était encore un Chinois, coupable d'avoir vendu de l'opium, qui allait être étranglé en vue des Européens, pour leur donner une leçon. Les Anglais résolurent de s'opposer à ce qu'ils appelèrent « un outrage contraire « à tous les précédents et intolérable [1]. » Ils annoncèrent leur résolution à l'officier et abattirent eux-mêmes la tente et le reste de l'appareil qui avait été dressé pour le supplice. Personne ne résista ; mais enhardis par ce succès quelques imprudents voulurent disperser à coups de canne la foule qui s'était rassemblée sur la place et qui était parfaitement inoffensive. Alors le peuple furieux se jeta sur les étrangers, qui furent maltraités et réduits à se barricader dans leurs factoreries. Toutefois l'arrivée d'une troupe de soldats chinois rétablit l'ordre et le condamné fut exécuté ailleurs. Mais quatre jours après, M. Innes demanda un passe-port pour Macao ; car la tournure que prenaient les choses ne permettait plus de songer à une résistance téméraire. Le surintendant, effrayé lui-même, n'hésita pas à ordonner aux marins anglais d'interrompre la contrebande qu'ils avaient faite jusque-là avec leurs canots armés, et dont il reconnut enfin le caractère odieux et déshonorant. Sa déclaration à cet égard, adressée à lord Palmerston, est trop remarquable pour être passée sous silence.

« Il a toujours été clair pour moi depuis l'origine de cette branche « particulière du commerce d'opium (la contrebande à main armée) « qu'elle deviendrait de plus en plus pernicieuse à tous les autres « genres de négoce, et particulièrement à la vente de l'opium même. « A mesure que le danger et la honte de cette pratique sont allés « en croissant, il est devenu évident qu'elle tomberait entre les mains « des hommes les plus dégradés, qu'elle souillerait le caractère des « étrangers d'une tache toujours plus ignominieuse, et qu'enfin elle « compromettrait nos intérêts publics et particuliers, en se confondant (aux yeux des Chinois) avec notre commerce légitime [2]. »

Ce n'est pas tout. M. Elliot, voyant que la protection des lois chi-

[1] *This unprecedented and intolerable outrage*..... Page 554.

[2] *Corresp.*, p. 327. Rapport du 2 janvier 1839.

Digitized by Google

noises était devenue nécessaire à la sûreté de ses compatriotes, se hâta d'écrire au gouvernement de Canton, sans faire difficulté cette fois d'employer le terme « *Pin*, » sur lequel la contestation durait encore. Il admit alors que ce terme n'était point inconvenant : qu'il marquait seulement un rapport respectueux, mais non une requête ou une pétition, et que les officiers chinois du 3me ordre (supérieurs en rang à lui-même) avaient coutume d'en faire usage [1]. Il déclara au mandarin qu'il regardait la contrebande établie dans la rivière de Canton comme devant n'être profitable qu'à des hommes désordonnés et malfaisants, qu'il l'avait interdite, quoique sans pouvoir se faire obéir (*He — the superintendent — cannot faithfully declare that these injunctions have been fulfilled*), et que son gouvernement ne protégerait plus les propriétés de ceux des sujets britanniques qui continueraient à se livrer à ce trafic, après avoir été avertis de la défense portée par le magistrat chinois [2].

La réponse des gouverneurs civil et militaire (car ils se réunirent cette fois pour agir conjointement) dut faire sentir au surintendant la fausse position où il se trouvait. « Quoi, disaient-ils, vous vous « êtes représenté comme envoyé par votre reine pour exercer la sur- « veillance sur les marchands et les marins, pour punir les coupables « et réprimer les désordres, et vous n'avez pas le pouvoir d'inter- « rompre le trafic illégal de quelques fraudeurs ! Faites retirer les « bateaux contrebandiers dans l'espace de trois jours, ou nous in- « terrompons le commerce avec les Européens. » Malheureusement pour M. Elliot, son autorité n'allait pas jusqu'à pouvoir donner des ordres aux capitaines des navires marchands. On ne lui obéissait point et il crut devoir solliciter de lord Palmerston de nouveaux pouvoirs, tandis qu'il fallait peut-être ne prendre conseil que des circonstances et savoir agir. Quoi qu'il en soit il écrivit au ministère les lignes suivantes :

« On ne peut nier qu'il règne parmi les sujets britanniques dans « ce pays un esprit qui ne permet pas au surintendant de prévenir « des événements funestes, à moins qu'il ne soit hautement soutenu « par le gouvernement. Il est essentiel qu'il possède l'autorité né-

[1] Page 328.
[2] Page 335.

Digitized by Google

« cessaire pour exercer un contrôle raisonnable sur des hommes « dont la conduite extravagante ne peut être abandonnée sans de « graves inconvénients à la répression qu'exerceraient les Chinois, et « dont l'impunité est aussi honteuse que nuisible [1]. On peut s'at- « tendre chaque jour à des crimes du caractère le plus grave; et « cependant, dans l'état actuel des choses, il me paraîtrait de mon « devoir de résister à l'emprisonnement et à la punition d'un Anglais « suivant les lois chinoises, quel que fût son crime. (*I should hold « it to be my duty to resist to the last the seizure and punish- « ment of a British subject by the Chinese law, be his crime « what it might.*) »

On voit que M. Elliot était alors vivement frappé de la justice des plaintes des Chinois et de la nécessité de mettre des bornes aux prétentions d'indépendance des Anglais. Il ajoute ailleurs que les marins contrebandiers forment une troupe de 300 hommes, bien armés et *sans loi*, qui se sont mis en relation avec le rebut de la population de la ville et de la province. Il conçoit et paraît approuver les inquiétudes qu'une pareille coalition doit inspirer aux Mandarins [2]. En un mot, le sentiment de la justice l'emporte chez lui sur les préventions d'intérêt national [3].

Mais si telle était l'opinion du surintendant britannique, faut-il s'étonner que le gouvernement chinois éprouvât aussi quelque indignation et prît des mesures sérieuses? A la fin de janvier, le gouverneur de Canton annonça aux marchands étrangers que l'empereur venait de publier les ordres les plus sévères contre l'importation de l'opium, et que leur résistance entraînerait peut-être l'interruption absolue du commerce. Un mois plus tard (26 février), un contrebandier chinois fut étranglé en face du quartier des Européens, sans que ceux-ci osassent cette fois essayer d'y mettre obstacle. Cependant la fraude continuait encore, lorsque, vers le 15 mars, l'on vit arriver un commissaire impérial, nommé Lin, et envoyé direc-

[1] Page 339.

[2] Page 346.

[3] Il écrivait, au milieu de ces scènes violentes (le 8 janvier 1839), que les Chinois lui paraissaient sous beaucoup de rapports le peuple le plus modéré et le plus raisonnable du monde. (*I believe they are, in many important respects, the most moderate and reasonable people on the face of the earth.*)

Digitized by Google

tement de Pékin, qui somma les étrangers de livrer tout l'opium qu'ils avaient débarqué dans leurs factoreries ou qui se trouvait sur leurs vaisseaux. Il exigea en même temps qu'ils souscrivissent une promesse de ne plus introduire cette marchandise prohibée, se soumettant en cas de récidive à toute la sévérité des lois chinoises. La résistance que les Anglais voulurent opposer à la confiscation, fut inutile. Le commissaire s'était fait informer du nombre exact de caisses qu'ils avaient entre les mains (il s'élevait à 20,000). On tint les factoreries et leurs habitants complétement bloqués, jusqu'à la remise de cette quantité entière. M. Elliot ne fut pas plus ménagé que les autres, et soit qu'il cédât à la crainte ou qu'il se fît illusion sur l'issue de la saisie, il voulut que l'opium fût livré. Mais les capitaines des navires ne se souciaient point d'obtempérer à cet ordre : le surintendant prit le parti inconcevable de leur acheter leur cargaison pour compte de son gouvernement. Il créa pour cet effet diverses traites sur le trésor, jusqu'à la valeur de 50 millions de francs.

Les vingt mille caisses ayant alors été remises entre les mains des Chinois, ceux-ci rendirent la liberté aux Anglais et submergèrent publiquement l'opium dans la rivière de Canton.

Tel est l'acte dont la flotte britannique va aujourd'hui demander réparation au chef du céleste empire. Si l'on ne considère que la grandeur de la perte éprouvée par le commerce anglais, rien de plus naturel que la détermination prise d'obtenir une indemnité de gré ou de force. Mais à examiner la question sous un autre point de vue, celui de la justice et du bon droit, l'on comprend sans peine qu'il se soit élevé à Londres même plus d'une voix honnête et énergique, pour soutenir la cause de la Chine. En effet, quelle serait la conduite que l'on tiendrait en Angleterre envers ceux qui essayeraient l'importation frauduleuse d'une marchandise prohibée? La saisie des navires, la confiscation du chargement et l'emprisonnement des équipages seraient la peine légale de toute tentative de ce genre. Quand même les fraudeurs n'auraient touché aucun port, ni pénétré dans aucune rivière, il suffirait qu'ils se fussent approchés de la côte à la distance d'une lieue pour encourir le châtiment. Et l'on s'indigne que les Chinois, qui n'ont frappé ni sur les hommes ni sur les navires, aient détruit la cargaison! Ils auraient

Digitized by Google

dû rendre aux contrebandiers leur marchandise, et ils seront contraints de les indemniser !

Les arguments allégués pour justifier cette violence sont peu concluants. M. Elliot, qui se déclarait prêt à défendre tout sujet britannique, quelque crime qu'il eût commis, se plaint du renvoi de seize Anglais, auxquels on interdit le séjour de la Chine, pour avoir fait le commerce de l'opium. Ils ont été condamnés trop légèrement, dit-il. Comme si en Angleterre et dans les autres pays européens, il fallait tant de ménagements et de formes judiciaires pour expulser des étrangers ! Il veut que l'opium ne soit point une marchandise prohibée, parce que la contrebande se faisait de connivence avec les mandarins. C'est à peu près comme si, pour avoir corrompu les douaniers d'un de nos ports, on prétendait y avoir acquis un droit éternel de fraude. Ceux qui naguère proclamaient avec tant d'indignation l'infamie des contrebandiers, crient à la persécution du commerce. Ce qui au milieu de ces arguties et de ces contradictions, est plus grave, quoique moins extraordinaire, c'est que la majorité de la nation anglaise semble voir les choses du même œil, et consent à s'aveugler pour justifier sa vengeance. Jusqu'ici les chefs des divers partis politiques ont approuvé hautement ce qu'ils appellent « les représailles contre les Chinois ; » et si quelques hommes de théorie et d'abstraction, ou d'humanité et de philosophie ont protesté contre une violence qui leur semblait inique, aucun des hommes d'action ne s'est arrêté à peser leurs scrupules.

C'est là un effet constant et remarquable de la nature et de la position de ce grand peuple anglais, le géant de l'Europe civilisée. Souvent agresseur en raison de sa force, il se croit toujours lésé en raison de sa sympathie pour les siens. Il juge les querelles avec son patriotisme, ne voit dans chaque question que le point qui le blesse, et finit souvent par aller plus loin dans sa bonne foi que les despotes dans leur ambition. Ici toutefois il ne montre encore ni colère ni enthousiasme. La lutte contre la Chine est trop nouvelle et elle offre jusqu'à présent trop peu de dangers pour occuper beaucoup l'attention nationale. Une seule chance pourrait changer à cet égard la disposition des esprits ; cette chance, fort improbable encore, quoique déjà possible, serait celle où le blocus de Canton réveillerait des rivalités commerciales et maritimes assoupies aujourd'hui sans être détruites.

Digitized by Google

Mais le ministère anglais est trop habile pour donner à de nouveaux orages le temps de se former ; la vigueur même de ses mesures annonce l'intention de terminer promptement la querelle, et il a déjà laissé entrevoir qu'il compte hâter par la modération ce qu'il aura commencé par la force. A moins donc qu'il ne rencontre à la Chine cette opiniâtreté de résistance qu'il n'a pu prévoir, et qui rendrait ses armes impuissantes au milieu de leurs succès, à moins qu'il n'use vainement sa supériorité navale et militaire contre une masse immobile qui l'arrête par son poids, la guerre actuelle ne sera encore qu'un épisode de peu de durée, qui n'aura servi qu'à soulever une première fois quelques-unes des grandes questions dont la solution est réservée à l'avenir.

Digitized by Google

UNE EXCURSION SUR LES CHEMINS DE FER

DE BIRMINGHAM, MANCHESTER,
LIVERPOOL, DERBY, GREENWICH ET BRISTOL.

Avril 1840.

Parmi les différences que le voyageur remarque entre les chemins de fer anglais et les nôtres, celle de l'aspect que présentent les stations est la plus frappante. Les stations de Londres, de Birmingham, de Liverpool et de Derby sont immenses; ce sont des monuments d'architecture à façade de pierre et à colonnes colossales, qui ont énormément coûté. Sur le seul chemin de Londres à Birmingham, la dépense faite pour les stations a dépassé 12 millions. Les grandes stations sont en général couvertes. Le voyageur prend son billet, place ses effets, se promène, entre en voiture, toujours à l'abri du soleil, de la pluie et de la poussière. Les billets se prennent dans des chambres spacieuses où plusieurs personnes les distribuent à la fois. On entre dans les voitures de plain-pied; l'usage du marchepied est supprimé. A cet effet, on a élevé le terrain à côté des rails. Dans les petites stations, l'élévation est formée par des planches. Cette disposition facilite l'entrée et la sortie des voitures; elle garantit le voyageur en retard qui arrive

Digitized by Google

au moment où le convoi se met en marche, contre le danger d'être jeté sous les roues, et, en assignant aux personnes qui se trouvent dans la station un terrain plus élevé que celui des voitures, elle prévient les accidents que peut y occasionner la circulation rapide des locomotives.

Un des arguments qu'on a fait valoir le plus souvent contre l'exécution des grands travaux par le gouvernement, c'est que, moins économe que l'intérêt privé, il se laisse trop facilement entraîner à des dépenses superflues et à des travaux de luxe. Il est assez singulier que les chemins de fer de l'Europe où l'on a le moins sacrifié au luxe et à l'éclat, soient précisément ceux de la Belgique, les seuls qu'un gouvernement ait lui-même fait construire. Sous le rapport de l'économie, la comparaison des stations de Paris et d'Angleterre avec celles de la Belgique est tout à l'avantage des nôtres. Il est juste de reconnaître cependant que les compagnies anglaises avaient à subir l'influence d'habitudes et d'exigences auxquelles on a pu se soustraire chez nous. Les chemins de fer en Angleterre sont principalement destinés aux classes aisées. Or, on sait quelle influence, en quelque sorte tyrannique, le besoin du confort exerce sur cette partie du public anglais. Dans un pays où le moindre boutiquier n'oserait vous mettre dans la main la monnaie de votre pièce sans l'avoir enveloppée d'un papier bien blanc, où le cocher du cabriolet que vous louez se croit obligé de se faire une place au-dessus ou à côté de la voiture, de peur de vous souiller par son contact, où un hôtelier se tiendrait pour déshonoré s'il vous offrait une chambre sans tapis, où il n'y a pas bien longtemps l'entrée du parterre de l'Opéra était interdite à qui ne s'y présentait pas en culottes et en bas de soie, où les diligences sont conduites par des postillons à jabot et à culottes blanches; dans un tel pays le public des chemins de fer a naturellement des exigences tout autres que chez nous. Aussi, malgré l'agrément que les stations anglaises présentent aux voyageurs, pensons-nous qu'il faut louer notre gouvernement de n'avoir pas, sous ce rapport, suivi de tout point l'exemple de nos voisins. Peut-être même eût-il

Digitized by Google

mieux fait encore de s'en tenir au premier système qu'on avait adopté, et qui plaçait les stations à l'extérieur des villes. La station intérieure de Gand a fait naître partout des prétentions aux stations *intrà muros* qui entraînent de grands frais et allongent la route. La station des Bogards, à Bruxelles, a été une des plus fâcheuses conséquences de ces concessions faites aux exigences municipales; on a dépensé une somme énorme pour arriver à une solution de continuité du chemin de fer, qui forcera le voyageur allant de Mons à Anvers, à Louvain ou à Gand, à perdre probablement une heure entière pour traverser Bruxelles et se transporter, lui et ses effets, d'une station à l'autre. C'est le contraire de ce qui a eu lieu à Birmingham, où l'existence de deux compagnies possédant, l'une la ligne de Birmingham à Londres, l'autre celle de Birmingham à Liverpool, nécessitaient deux stations séparées. On a fait tout ce qui était possible pour empêcher les inconvénients d'une solution de continuité; ne pouvant confondre les deux stations en une seule, on les a faites contiguës.

S'il ne faut pas engager le gouvernement belge à suivre l'exemple du luxe des compagnies anglaises, surtout avant que son chemin de fer ait eu le temps d'établir sur de solides bases sa réputation financière, il y a cependant quelques améliorations qui pourraient être peu à peu empruntées à nos voisins et introduites sans beaucoup de frais. Ainsi, il en coûterait peu, surtout dans les stations qui doivent encore être construites, pour disposer le terrain de manière qu'on entrât dans les voitures de plain-pied, ou pour y construire un plancher qui atteignît le même but. Couvrir l'espace qui sépare les salles d'attente des voitures, ne serait peut-être pas non plus, dans quelques stations, une dépense bien considérable. Il y aurait même à examiner si les voitures n'éprouvent pas à rester constamment en plein air des détériorations plus coûteuses que ne le serait la construction d'un abri [1]. On cite la station de Carlisle

[1] Il y a même des locomotives qui, faute d'abri, restent quelquefois exposées aux

Digitized by Google

comme offrant aux voyageurs et aux voitures un abri d'un modèle fort économique. Le hangar qui les protége, ouvert en été et fermé en hiver, n'a pas coûté, dit-on, plus de mille livres sterling, et coûterait probablement moins encore chez nous.

Les voyageurs, en Angleterre, peuvent se dispenser de faire enregistrer leurs effets, faculté dont ils usent généralement. L'administration dans ce cas n'en répond pas. On ne pèse les effets et on ne les taxe que lorsqu'ils excèdent bien évidemment les proportions ordinaires. Le voyageur fait placer son bagage sur l'impériale de la voiture dans laquelle il va entrer, ou dans des filets qui en entourent la caisse. Cette disposition abrége le temps nécessaire pour charger, et permet que chacun retrouve plus vite ses effets au moment de l'arrivée. Mais il est à remarquer que les Anglais voyagent chez eux avec moins de bagages que nous. Sur de grandes lignes comme les nôtres, qui se croisent et se bifurquent et sur lesquelles on change de voiture, cet usage astreindrait le voyageur à une surveillance dont il est tout à fait dispensé par le mode suivi chez nous.

Plusieurs stations ont des restaurants, des tables d'hôte ou des salles de rafraîchissement. On en rencontre de ce genre en allant de Londres à Liverpool, route de 69 lieues (de 5 kilomètres) qu'on par-

injures de l'air. Il est vrai que le nombre de nos locomotives est très-considérable et dépasse les besoins du service. D'après les calculs de M. Tesserenc dans un ouvrage dont nous parlons plus bas, le terme moyen du parcours des locomotives que possèdent les compagnies anglaises, varie très-peu d'une compagnie à l'autre. Par jour et par machine, le terme moyen du parcours est d'environ 70 kilomètres. Dans le rapport présenté par le ministre des travaux publics au mois de novembre dernier, nous voyons par le tableau joint à la page 122, que ce terme moyen pour nos locomotives n'a été en 1839 que de 25 kilomètres. D'après la moyenne des compagnies anglaises, 32 locomotives auraient suffi aux besoins du service de notre chemin de fer en 1839. Au 1er janvier 1839, il y en avait chez nous 54, et 81 au mois de septembre. Si nous ne nous trompons, il a été dit dans la dernière discussion de l'emprunt, qu'une vingtaine de locomotives de plus étaient commandées. Malgré l'extension que nos lignes vont recevoir, ce nombre de plus de 100 remorqueurs paraît excéder de beaucoup la proportion du nombre de lieues qu'ils auront à parcourir chaque année.

Digitized by Google

court en 9 à 10 heures. En partant de Londres à neuf heures et demie du matin, on rencontre à midi, à mi-chemin de Birmingham, une grande tente, où toutes sortes de rafraîchissements attendent le voyageur; à deux heures, il trouve, au prix fixe de deux schellings, un dîner servi à la station de Birmingham, où il lui est accordé une demi-heure pour se restaurer. A sept heures, il arrive à Liverpool. Quand nos lignes se seront un peu plus allongées, on éprouvera le besoin d'établissements de ce genre, dont la location ne sera pas sans offrir quelque profit au gouvernement. La digestion se fait assez vite sur le chemin de fer pour que, déjà aujourd'hui, plus d'un voyageur, en franchissant la distance de Liége à Ostende, trouve pénible de mettre un intervalle de sept heures entre ses repas.

Il y a une grande variété dans la forme des voitures sur les chemins de fer anglais.

Les *royal-mails*, qui correspondent aux *berlines* supprimées chez nous, ont par caisse quatre places qui sont quatre fauteuils. Chaque voyageur a ainsi un coin de la voiture. Le plancher est couvert d'un tapis à longs poils. Les glaces ne s'ouvrent pas toutes. Il y en a six, mais celles des coins sont fixes.

Les diligences en général ne diffèrent en rien des *mails*, si ce n'est qu'elles ont six fauteuils au lieu de quatre. Trois caisses de diligence, ou deux et une *mail*, forment un corps de voiture. La *mail* remplit dans ce dernier cas le rôle du coupé de nos anciennes diligences.

Les chars-à-bancs ou waggons couverts sont de deux formes. Ou ils sont séparés en trois compartiments, sans cependant que la séparation monte jusqu'au plafond, ou ils ont les siéges placés tout autour de la caisse. Les uns ont des glaces, les autres n'en ont pas. Les siéges ne sont pas bourrés; il n'y a pas de tapis.

Les autres waggons ne diffèrent de ceux-ci qu'en ce qu'ils sont découverts. Les voyageurs y ont également le dos appuyé.

Sur le chemin de Bristol, où on a suivi un mode de construction différent des autres chemins de fer, en donnant plus de largeur à la voie, les voitures sont différentes aussi. Leurs dimen-

Digitized by Google

sions sont plus grandes. Chaque caisse de diligence contient huit personnes, séparées entre elles par une portière à double glace qui divise la caisse en deux parties. Dans chaque convoi se trouve une espèce de voiture-salon, qui contient vingt-deux personnes. Le plafond est assez élevé pour qu'un homme puisse s'y tenir debout. Deux tables pliantes sont placées au milieu, et des sofas tout à l'entour. Les glaces, à l'exception d'une seule, sont fixes. Des plaques de fer-blanc trouées, placées au-dessus des glaces, laissent pénétrer l'air. Cependant il nous a semblé que l'air ne se renouvelait pas assez dans ces voitures, qui peuvent être plus agréables en hiver. La fumée, la poussière et cette odeur désagréable particulière aux chemins de fer, y entrent plus facilement qu'elles n'en sortent.

En général les voitures anglaises ont toutes trois portières de chaque côté; cela est incontestablement préférable à nos portières uniques, et ce serait une amélioration bien facile à introduire. Au moment où nos voitures se vident par une seule issue, il y a toujours encombrement; et dans les grandes stations de passage, quand les uns sont pressés d'entrer et les autres de sortir, l'encombrement dégénère quelquefois en une espèce de lutte assez désagréable. Pourquoi d'ailleurs forcer les voyageurs à enjamber péniblement toutes les banquettes d'un waggon ou d'un char-à-bancs, quand cet inconvénient peut être si facilement évité, au grand profit des banquettes bourrées? Nos diligences présentent à cet égard un autre inconvénient, c'est qu'on a sacrifié une demi-caisse, et une place dans chaque caisse, à une entrée aussi incommode. Il y a peut-être des raisons pour ne pas les diviser en trois caisses complétement séparées, comme celles de nos anciennes diligences de messageries. Car il est difficile d'y tenir les glaces ouvertes des deux côtés, la caisse par sa largeur formant une espèce de tuyau long et étroit, le courant d'air y est trop actif; et lorsqu'on ferme d'un côté, les personnes assises de ce côté sont trop éloignées de la glace ouverte pour ne pas manquer d'air. Mais on remédierait à cet inconvénient en ne séparant les caisses que par le dos des canapés

Digitized by Google

ou par une cloison peu élevée, sans qu'il soit besoin ni d'une porte à double battant dans chaque caisse, ni d'un couloir vide qui, outre la place qu'il prend inutilement, donne trop de prise au vent et augmente ainsi les retards que les grands vents occasionnent toujours. S'il y a quelque avantage à ne donner aux diligences que la longueur de deux caisses et demie, la demi-caisse, au lieu d'être un couloir perdu, pourrait devenir un coupé de quatre places. On pourrait même établir au milieu une séparation en doubles glaces, comme sur le chemin de Bristol, et l'on aurait ainsi pour les personnes qui veulent voyager en famille des caisses qui seraient à volonté de deux ou de quatre places (suivant que les glaces intermédiaires seraient levées ou baissées), et dont le prix pourrait être un peu plus élevé.

Les accidents sont peu nombreux sur nos chemins de fer, eu égard au nombre immense des voyageurs qui les parcourent. Encore la plupart doivent-ils être attribués à des imprudences. Il est à remarquer cependant que les voyageurs des waggons paraissent y être le plus exposés. Ce sont eux qui font le plus de chûtes; c'est principalement des waggons aussi que tombe cette énorme quantité de casquettes, de chapeaux et de shakos, qui sont signalés chaque année parmi les objets perdus. Cela ne résulte pas seulement de ce que la classe des voyageurs de waggons n'est pas aussi prudente que celle des autres voitures, et qu'elle revient un peu plus animée des marchés et des fêtes, c'est un résultat de la forme même de cette voiture. Il semble qu'il serait facile et peu coûteux d'entourer les waggons découverts d'une balustrade légère et un peu élevée, qui garantirait le voyageur contre les conséquences dangereuses d'un choc, alors même qu'il se tient debout.

Les convois qui transportent les lettres en Angleterre traînent un bureau de poste ambulant dans lequel, chemin faisant, deux employés s'occupent du triage des lettres qu'ils reçoivent et déposent le long de la route. Il y a aussi de petites écuries assez bien imaginées. Chacune peut contenir trois chevaux. On les retient 24 heures à l'avance, comme les waggons destinés au transport des voitures particulières.

Digitized by Google

Les convois sont tenus d'arriver à heure fixe. A cet effet, le chef du convoi est muni d'une espèce de montre officielle, placée dans une boîte et attachée à une bandoullière. Quelques moments de retard sont d'ordinaire réparés par une accélération extraordinaire qui va parfois jusqu'à être incommode pour les voyageurs. Il y a une grande économie dans le personnel des conducteurs ou gardes de convoi. Nous n'en avions que deux pour un convoi de 13 voitures, entre Londres et Birmingham; chez nous, il y en a parfois jusqu'à six pour huit ou neuf voitures. Tout le long de la route, les gardes se tiennent sur l'impériale d'une voiture, dont ils ne descendent qu'aux stations. Ils ne font pas le long des voitures en pleine course cet exercice pénible et plus ou moins dangereux que nécessite chez nous la vérification des billets. Les billets ne sont exhibés qu'au départ ou à l'arrivée. Nous regrettons de ne pas nous être enquis de la manière dont on se garantit avec si peu de surveillance contre toute possibilité de fraude de la part des voyageurs, soit pour le choix des voitures, soit pour la longueur de la distance parcourue.

Les ponts ont tous une espèce de parapet. Le chemin de Birmingham à Liverpool, et celui de Liverpool à Manchester, dans presque toute leur longueur, sont bordés d'une digue de la hauteur d'un demi-mètre.

Au-dessous du chemin de Bristol, sur une longueur de 20 milles, est placé le télégraphe électrique, ingénieuse invention du professeur Wheatstone, qui, en attendant une application plus générale et plus importante, sert à transmettre les ordres concernant le service du chemin de fer. Il opère avec une vitesse de plus de 60 lieues par seconde, ce qui est bien humiliant pour le railway.

Les convois nous ont paru marcher en général un peu plus vite que chez nous. La différence est plus considérable sur le chemin de Bristol. La voie y étant plus large, les locomotives y sont plus grandes et plus puissantes. Nous avons parcouru en une demi-heure les 18 milles et demi qui séparent Londres de Slough.

Digitized by Google

Dans toutes nos courses, à peu d'exceptions près, nous avons trouvé le mouvement plus dur et les cahots beaucoup plus forts que chez nous. En allant de Londres à Birmingham, nous fûmes près de cette dernière ville secoués de telle sorte, que pour rester en place il fallut nous tenir aux bras du fauteuil. Nous avons entendu assigner pour cause à cet inconvénient, que les rails reposent généralement sur des pierres, et la voie sur un sol dur. Il est certain que nous n'avons rien éprouvé de semblable sur la route de Birmingham à Liverpool qui, traversant un pays plat, presque marécageux, a ses rails appuyé sur des *billots*.

L'Angleterre, l'Écosse et l'Irlande n'ont aujourd'hui pas moins d'un millier de lieues de chemins de fer construits ou en construction, et qui tous seront achevés dans deux à trois ans.

Les actions des compagnies ont servi là comme ailleurs d'aliment à l'agiotage, il y a eu un moment où elles se vendaient presque toutes à cent p. % au-dessus du pair. Il en est qui se sont maintenues à cette hauteur (*Grand-Junction, Stockton à Darlington, Liverpool à Manchester*), mais c'est le petit nombre. Cependant si les actions des compagnies dont les routes ne sont pas encore livrées à exploitation ou ne le sont que pour une petite partie, ne se vendent en général qu'avec perte, pour presque toutes les routes achevées et exploitées, les actions ne s'achètent qu'avec des primes plus ou moins élevées. Ces chemins, en effet, bien que quelques-uns aient énormément coûté, et que les dépenses réelles aient singulièrement dépassé les évaluations primitives, donnent des revenus satisfaisants.

Les dépenses du railway de Londres à Birmingham, qui a 36 lieues (de 5 kilomètres), furent d'abord évaluées à 2 millions de livres sterling. Elles se sont élevées en réalité à 5 millions sterling ou 125 millions de francs. C'est plus que n'auront coûté tous les nôtres, dont le tracé est près de trois fois plus étendu. Et cependant, le dernier dividende a été de 7 p. %.

Le chemin de Liverpool à Manchester, à proportion de son étendue (51 kilomètres), n'a guère coûté moins; il a généralement

Digitized by Google

donné plus de 9 p. % de bénéfice net. Celui de Birmingham à Manchester est jusqu'ici plus productif encore.

On ne sait pas encore ce que rapportera le chemin de Bristol, qui n'est achevé que sur un tiers de sa longueur; il n'y pas encore eu de dividende.

Sa longueur totale sera de 117 mètres et demi. Ce chemin est construit d'après un système nouveau, dont l'inventeur est M. Brunell fils, son ingénieur en chef. L'espace qui sépare les deux rails, au lieu d'être de 4 pieds et 8 pouces et demi, est de 7 pieds.

Ce système a rencontré beaucoup d'opposition, à cause des dépenses plus grandes qu'il occasionne. Bon nombre d'actionnaires en exigeaient l'abandon. Une assemblée d'actionnaires fut convoquée pour en examiner les avantages et les inconvénients. Il y avait 2,160 actionnaires présents, dont 176 votèrent pour l'abandon du système, 1,984 pour le maintien. 11,777 actionnaires prirent en outre part au vote par délégation; 5,969 furent contraires au plan de M. Brunell, 5,808 lui furent favorables; de sorte qu'il y eut pour le maintien du système une majorité de 1,647 sur 14,937 votants.

Aujourd'hui on paraît assez satisfait des résultats.

Les dépenses de construction avaient été évaluées à 2,500,000 livres sterling. Les travaux commencèrent en février 1836. Un an après, les directeurs firent connaître aux actionnaires qu'il y aurait une augmentation dans les dépenses, mais qu'elle ne serait pas bien considérable. En août 1838, ils déclarèrent que, prenant en considération les sommes dépensées pour la partie du chemin qui était achevée, l'entière exécution de la ligne ne pouvait avoir lieu à moins de 4 millions de livres. En 1839, les directeurs croyaient que les dépenses s'élèveraient à la somme ronde de liv. 5,000,000.

Cette énorme somme a été et sera levée en partie sur les actions primitives de 100 livres, au nombre de 25,000, en partie sur 25,000 actions secondaires de 50 livres chacune; et le reste en emprunt.

La section de Londres à Maidenhead (27 milles) a été livrée à la

Digitized by Google

circulation le 4 juin 1838. Maintenant on va jusqu'à Reading (40 milles).

Le nombre des voyageurs a été, dans les dix premières semaines, de 100,222; le produit, de 16,000 livres sterling.

Le nombre des voyageurs et le montant des recettes se sont constamment accrus. En mai 1839, le nombre des voyageurs a été de 70,000; le produit, de liv. 11,000.

Sur les chemins que nous avons parcourus on voit peu de gens du peuple. Là où la population est fort agglomérée, les stations sont très-rapprochées. Ainsi, sur la route de Liverpool à Manchester, les convois de seconde classe s'arrêtent de demi-lieue en demi-lieue. Une lieue, une lieue et demie, est l'intervalle le plus ordinaire des stations.

Le prix des places est beaucoup plus élevé qu'en Belgique. De Londres à Slough (environ 6 lieues), nous avons payé pour une première place, 4 schellings et demi; de Londres à Birmingham (36 lieues), 30 schellings. Mais il y a à ce sujet plusieurs remarques à faire. D'abord, les premières places sur les chemins anglais ne correspondent pas à nos diligences, mais à une place supérieure d'un degré, et que représentaient primitivement nos berlines qui ont été supprimées. Ensuite il faut dire que les deux railways que nous venons de citer sont précisément les plus chers de toute l'Angleterre. D'après un tableau qui se trouve à la suite d'un travail que l'ingénieur français Tesserenc, chargé d'une mission par son gouvernement, vient de publier sur les chemins de fer anglais, il en est plusieurs sur lesquels les prix des places sont moins élevés de moitié. Les premières places descendent jusqu'à 40 centimes par lieue, et les dernières jusqu'à 20 centimes (13 centimes sur le chemin de Stockton à Darlington). Il ne faut pas négliger surtout une observation plus générale pour toute comparaison de ce genre entre l'Angleterre et la Belgique : c'est que le point de départ est très-différent. Ce point de départ a été naturellement le prix des diligences tel qu'il se trouvait établi à l'époque de l'introduction des chemins de fer. Or, le prix des diligences anglaises était presque

Digitized by Google

double de celui des nôtres. Aujourd'hui les premières places sur les chemins de fer anglais ne coûtent pas la moitié; les dernières ne se payent que le tiers ou le quart de ce que coûtaient les places correspondantes dans les anciennes diligences. La réduction opérée dans le prix du transport des voyageurs par les chemins de fer est donc plus forte en Angleterre qu'en Belgique, où elle n'a été ni de moitié pour les premières places, ni du tiers ou du quart pour les dernières.

« Sur les railways écossais, dit l'ingénieur que nous venons de citer, le maximum de recette a été obtenu en fixant le prix des dernières places à 4 centimes 7/10 par kilomètre. Le prix généralement adopté dans le nord de l'Angleterre est moyennement de 5 1/2 centimes, et ce n'est pas là le dernier mot des chemins de fer. Beaucoup d'ingénieurs anglais pensent que l'on pourrait porter des voyageurs à bien meilleur marché. Sur le railway de Glasgow à Greenock, qui est construit sous la direction de M. Locke, il sera établi une classe particulière de voitures découvertes au tarif de 7 centimes par lieue. Cette mesure est nécessitée par la concurrence des bateaux à vapeur, qui, malgré la lenteur relative de leur voyage, feraient au chemin de fer une redoutable concurrence si leurs prix restaient bien inférieurs à ceux du railway. Dans ces conditions on compte sur plusieurs millions de voyageurs, et je ne pense pas que cette estimation soit exagérée, quand je considère le mouvement incroyable que l'économie de voyage et la facilité des communications ont fait naître le long du Tyne, entre Newcastle et Shields.

« Le rapprochement qui suit donne une mesure assez exacte de l'influence de la vitesse comparée à celle du bon marché.

« Le trajet de Liverpool à Manchester est d'une heure et quart, aussi bien que ceux de Glasgow à Paisley (par bateaux à vapeur), et de Bruxelles à Anvers.

« La population des principales villes est, sur chacune de ces lignes :

Digitized by Google

Railway de Liverpool à Manchester.		*Bateaux de Glascow à Paisley.*		*Railway d'Anvers à Bruxelles.*	
Manchester. .	270,063 h.	Glasgow . . .	202,422 h.	Bruxelles. . .	120,000 h.
Liverpool. . .	196,694	Paisley. . . .	57,471	Anvers	80,000
Warington. .	19,155	Renfrew . . .	2,833	Malines . . .	24,000
	486,812 h.		262,726 h.		224,000 h.

« Et les prix correspondants par lieue sont, dans les dernières places, qui influent seules sur le nombre des voyageurs :

45 centimes. 15 centimes. 10 centimes.

« Or, le nombre des voyageurs, trois ans après le commencement de l'exploitation, a été d'un million sur le railway belge; de 575,000 sur le canal, et de 556,945 sur le railway anglais. De sorte que ce sont les villes les moins populeuses qui ont donné le plus grand mouvement, et cela, grâce à la modicité du tarif.

« Il me serait facile de citer plusieurs autres preuves non équivoques de la supériorité de l'économie sur la vitesse, comme moyen de multiplier la circulation. J'ai sous les yeux les avant-projets qui ont servi à établir les railways anglais; j'y vois qu'avant l'exploitation de ces voies, le nombre des voyageurs était de 5,102 entre Newcastle et Carlisle ;—de 164,250 entre Liverpool et Manchester; — de 488,382 entre Londres et Birmingham.

« Le railway de Newcastle à Carlisle a réduit de deux tiers le prix des voyages entre les deux villes qu'il réunit;—celui de Liverpool à Manchester l'a réduit de moitié ;— celui de Londres à Birmingham l'a laissé à peu près dans le même état. Eh bien! le nombre des voyageurs sur chacune de ces lignes, pendant la première année d'exploitation, a été décuplé sur la première, triplé sur la seconde, et accru d'un *dixième* sur la dernière. »

Nous terminons en empruntant au même écrit quelques renseignements relatifs à l'influence des chemins de fer anglais sur la valeur des propriétés territoriales :

« La valeur et le revenu des terres riveraines ou situées dans le voisinage des chemins de fer ont augmenté du tiers pour le moins; quelquefois ils ont été plus que doublés. Par malheur, ce rensei-

Digitized by Google

gnement est de ceux qui se traduisent difficilement en chiffres, et dont on ne peut guère acquérir la conviction intime qu'en parcourant, comme je l'ai fait, les environs des chemins de fer, et en prenant des informations verbales. Voici cependant un extrait de l'enquête préliminaire du railway de Londres à Birmingham, qui vient à l'appui de mon témoignage.

« M. Hardman Earle, marchand à Liverpool, avait été un des opposants les plus vifs au bill du railway de Liverpool à Manchester. Sa famille avait dépensé 300,000 fr. pour élever une maison de plaisance dans un petit parc qui devait être traversé par le chemin de fer, et elle basait son opposition sur les désagréments que lui causerait, sans aucun doute, ce voisinage. Le même M. Earle fut interrogé dans l'enquête précitée :

« Avez-vous éprouvé une incommodité quelconque par le fait de « la construction du railway ?—Non, aucune espèce d'incommodité.

« La multitude a-t-elle fait des dégâts dans les terres, en conséquence du passage des locomotives? — Non.

« Les locomotives ont-elles quelque chose de malfaisant?— Non.

« Produisent-elles de la fumée? — Non, pas du tout.

« Font-elles un bruit désagréable? — Non, elles sont plutôt un « objet d'intérêt pour les personnes qui habitent là.

« Pourriez-vous dire si les habitants des maisons voisines pensent « comme vous? — Oui.

« Quand cette entreprise s'est formée, vous étiez un opposant « déterminé du bill? — Oui; ma mère avait fait une pétition contre le bill, et je comparus comme adversaire de la compagnie.

« D'après tout ce que vous avez vu depuis, vous ne serez plus à « l'avenir opposant aux bills de railways?— Non, assurément; l'expérience a entièrement changé mon opinion.

« Connaissez-vous un exemple dans lequel la valeur de la terre a « été accrue par le railway?— Le Chat-Moss en est un exemple « frappant. On porte du fumier de Manchester à Chat-Moss; et « chaque fois qu'une station nouvelle est établie dans un point, la « valeur de la terre augmente. Nous lisons chaque jour des aver-

Digitized by Google

« tissements qui recommandent un bien, parce que le chemin de « fer le traverse ou en passe à une petite distance.

« Connaissez-vous un cas dans lequel la terre a été dépréciée par « le railway? — Je pense pouvoir affirmer d'une manière positive « qu'aucun cas de cette nature ne s'est présenté sur la ligne de « Manchester.

« Connaissez-vous quelques personnes qui aient changé leur de- « meure par suite du voisinage du railway? — Je n'en connais pas « une. Quant à moi, je serais bien aise d'acheter de la terre le long « de la ligne pour bâtir. »

« Thomas Lec, surveillant des biens de plusieurs propriétaires situés dans les environs du railway, est ensuite entendu.

« Pouvez-vous dire au comité si, au point de vue *agricole,* les « propriétés ont été améliorées ou détériorées par le passage du « chemin de fer? — Elles ont été améliorées.

« Les fermiers ont-ils gagné à l'établissement du railway?—Sans « aucun doute.

« Les revenus du colonel Lec, ceux de M. Brofford ont-ils été « augmentés en conséquence de cette position?—Leur revenu a été « doublé. »

« M. Meade Warner, M. Charles Whitworth et plusieurs autres fermiers font ressortir les avantages que les chemins de fer procurent aux propriétaires riverains, en leur ouvrant des débouchés certains pour leur beurre, fromage, œufs et autres produits de même nature, et en leur assurant une communication rapide, assurée, économique avec le marché; ce qui, disent-ils, diminue le nombre des bestiaux qui meurent en voyage, et facilite singulièrement le commerce des jeunes agneaux, qui ne peuvent être séparés longtemps de leurs mères.

« Enfin, M. Pease, directeur du railway de Stockton à Darlington, propriétaire d'une terre coupée par le chemin de fer, et commissaire actif des routes dans son arrondissement, constate que depuis l'ouverture du chemin de fer,

« 1° Le revenu de sa ferme a augmenté;

Digitized by Google

« 2° Et que les routes sont mieux entretenues et donnent de plus beaux produits.

« Enfin, il rappelle que le railway de Darlington ayant été conçu à une seule voie, on n'acheta exactement que la terre nécessaire pour poser une seule file de rails. Lorsque l'on voulut faire une deuxième voie, il fallut traiter avec les mêmes propriétaires pour une seconde bande de terre égale à la première ; mais, loin de l'obtenir au même prix, la compagnie du railway dut, dans tous les cas, payer au moins 50 p. % plus cher. Aujourd'hui ce ne serait plus 50, mais 100 et 200 p. % qu'il faudrait payer; il est vrai que le railway de Darlington a produit une révolution complète dans le pays qu'il traverse, à cause de la modicité de ses tarifs ; on comptait sur 80 mille tonnes, on en a eu huit fois davantage ; on espérait 4,000 voyageurs, on en transporte plus de 200,000 ! »

Digitized by Google

VIE, CORRESPONDANCE ET ÉCRITS

DE

WASHINGTON,

PUBLIÉS D'APRÈS L'ÉDITION AMÉRICAINE, ET PRÉCÉDÉS D'UNE INTRODUCTION,
PAR M. GUIZOT, MEMBRE DE L'INSTITUT [1].

(*Deuxième et dernière partie.*)

Plus nous avons avancé dans la lecture de la correspondance de Washington, plus nous nous sommes senti d'admiration et d'amour pour cet homme unique dans l'histoire moderne. Jamais dans aucune circonstance importante ou frivole de cette longue et glorieuse carrière, le citoyen juste et droit, le grand homme simple et modeste, le chrétien philosophe ne se dément et ne présente ces contradictions trop fréquentes qui ailleurs affligent et refroidissent les

[1] Six volumes in-8° avec atlas. Paris. Gosselin 1840. Le cinquième et le sixième volume ainsi que l'atlas ont paru et complètent l'ouvrage. — V. pag. 105.

Digitized by Google

sympathies : c'est une vie tout d'une pièce, c'est du métal précieux et pur d'un seul jet, où il n'y a pas une paille. Ne croyez pas que l'enthousiasme nous fasse parler de la sorte ; Washington est de ces rares figures historiques qu'on peut regarder sans éblouissement et juger de sang-froid, tant elle présente une image de calme et de sérénité aux méditations de l'historien. Avant de suivre le héros du nouveau monde sur le pavois républicain où la confiance unanime de ses concitoyens va le placer, citons encore quelques traits du guerrier modeste qui, aussi grand que les personnages surhumains de la Rome antique, sut, le péril passé, replacer son glaive dans le fourreau et eut la force d'abdiquer sa gloire. Son adieu à l'armée, espèce de testament militaire où il y a à la fois du soldat et du citoyen, mais où l'on sent que celui-ci va complétement absorber l'autre, est une des pièces les plus remarquables par lesquelles il ait jamais été donné à un chef de citoyens armés de fermer l'ère militaire d'une république naissante. Pour en comprendre tout l'esprit, pour se pénétrer de l'austère parfum de patriotisme pur qui règne dans chaque paragraphe de ce beau document, il faut ne pas perdre de vue la composition de l'armée à laquelle Washington adressait cet adieu, et surtout le caractère du peuple dans le sein duquel elle allait rentrer. La guerre, quand on l'envisage froidement, est une si cruelle chose que c'est faire injure à l'humanité de prétendre, à l'exemple de la philosophie ricaneuse du 18me siècle, que le soldat est un automate à cinq sous par jour, qui tue parce qu'on lui ordonne de tuer. Non, pour que l'homme égorge son semblable, il faut toujours qu'il soit poussé à ce meurtre organisé qu'on appelle la guerre, par quelque fanatisme qui lui en fasse supporter l'horreur ; l'habitude fait le reste. Chaque peuple militaire a son fanatisme particulier que les grands généraux ont toujours su exploiter, quand les circonstances le commandaient. Le fanatisme des Romains, c'était la conquête du monde. Il suffisait de prononcer ce nom magique de Romain pour électriser les légions. Rome étant une république montée pour la conquête, le citoyen dans les camps était plus grand que le citoyen dans la ville. Aussi

Digitized by Google

César apaisa-t-il une sédition militaire en substituant au début de la harangue qu'il allait adresser aux mutins, le mot de *quirites* (citoyens) à celui de *commilitones* (compagnons d'armes). Les armées modernes, qui sont formées d'éléments tout à fait nouveaux, respirent l'esprit de la patrie et ont toutes leur fanatisme particulier qui tient à leur caractère national. Pour ne point parler du grossier fanatisme des soldats russes que les bizarres comédies et les bulletins rimés de Suwarow rendaient invincibles, faisons remarquer que, chez le soldat français, impressionnable, impétueux, susceptible, le grand mobile, c'est la gloire; le fanatisme, c'est l'honneur; chez le soldat ou plutôt chez le marin anglais, plus grave et moins emporté dans ses enthousiasmes, le fanatisme, c'est le devoir. Jamais Nelson n'aurait ému ses équipages en leur criant : Quarante siècles vous contemplent; jamais Bonaparte n'eût jeté la belle et savante armée d'Italie, comme un irrésistible ouragan, sur les plaines lombardes, s'il s'était contenté de leur dire, à l'exemple de Nelson à Trafalgar : La nation compte que chacun fera son devoir. Washington, parlant également à d'autres hommes, devait leur tenir un autre langage. Peu faits au métier des armes et pressés de retourner dans leurs foyers qu'ils n'oublièrent jamais, ses soldats n'avaient d'autre fanatisme que celui de la liberté et de l'indépendance. Nous croyons que c'est là le caractère distinctif du soldat anglo-américain. Attaquez-le chez lui; il sera invincible : les Anglais l'ont éprouvé une dernière fois à la Nouvelle-Orléans; mais il n'est point accessible à la sublime folie de la gloire, comme le Français, à la passion résignée du devoir, comme son éternel ennemi qui fut autrefois son frère; il a soif d'indépendance et de liberté; quand ce besoin-là est satisfait, il ne comprend pas la guerre. Aussi ne pensons-nous pas que le peuple des États-Unis devienne jamais un peuple conquérant, et s'il réunit un jour le Canada à ses vastes domaines, c'est que cette colonie anglaise se sera émancipée toute seule par les mêmes moyens que lui. Dans sa proclamation d'adieu, Washington s'adresse bien à cette armée fortuite de citoyens dont nous venons d'esquisser les traits militaires. Il leur parle fort peu de la gloire qu'ils viennent

Digitized by Google

d'acquérir ; mais il les entretient beaucoup de la patrie. Loin d'exalter leur vertu guerrière, il regarde presque comme un mal que les circonstances les aient mis dans la nécessité de l'exercer.

« Le commandant en chef, leur dit-il, est convaincu que les soldats auront peu de chose à faire *pour se dépouiller de leurs habitudes militaires,* et reprendre celle de la vie civile.... Après les avoir félicités de la circonstance glorieuse qui rend *inutile à l'avenir* leur présence sous les drapeaux, il désire leur parler aussi des obligations qu'il a envers eux tous pour l'assistance qu'il n'a pas cessé d'en recevoir dans toutes les occasions. »

Un général français, même du temps de la République, loin de regarder comme un bonheur la dissolution des corps formés dans les jours sinistres où, par toute la France, la patrie avait été déclarée en danger, rappelait au contraire aux soldats prêts à rentrer dans leurs foyers, non pas que leur plus beau titre de gloire serait d'être redevenus citoyens, mais qu'on dirait d'eux un jour : *Il fut de l'armée de Sambre et Meuse ; il fut de l'armée d'Italie.*

Washington a des pensées plus sérieuses. L'avenir de son pays le préoccupe vivement ; le nouvel État est accablé sous le poids des dettes que huit ans de guerre incessante l'ont forcé de contracter.

Le général supplie ses compagnons d'armes de reconnaître, dans l'étendue de leurs droits de citoyens, ces dettes dont l'origine est sacrée. Le gouffre hideux de la banqueroute l'effraye comme Mirabeau ; il sent qu'elle engloutirait bientôt le nouveau peuple à peine reconnu et si débile encore. Un autre point le trouble également, et ce sera désormais la grande pensée du reste de sa vie. Il craint que les sentiments démocratiques qui ont assuré le triomphe des États ne deviennent bientôt funestes pour la durée de l'Union ; il sait par une expérience de huit années combien la passion de l'individualisme est enracinée dans les cœurs de ces hommes fiers dont il se sépare, et que cette passion a influé directement sur toutes les institutions qu'ils se sont données. Il y voit le dissolvant le plus actif

Digitized by Google

de l'union politique si nécessaire à des États faibles, que l'union militaire a seule délivrés du despotisme de la mère patrie. Aussi est-ce dans les termes les plus pressants qu'il les conjure de faire tous leurs efforts pour maintenir le lien fédéral des nouvelles républiques. Voici ses expressions :

« Quoique bien souvent déjà, et de la manière la plus formelle et la plus publique, le général ait fait connaître son opinion, et prédit que l'honneur, la dignité et la justice de la nation seront à jamais perdus si l'on ne soutient convenablement les principes du gouvernement fédéral, et si l'on n'augmente les pouvoirs de l'Union, il ne peut cependant s'empêcher de répéter, dans cette occasion, un avis si important, et de laisser *comme son dernier ordre* à chaque officier et à chaque soldat qui tous peuvent envisager cette question sous le même point de vue, l'exhortation d'unir leurs efforts à ceux de leurs dignes concitoyens pour atteindre ce grand et noble but, *d'où dépend notre existence même comme nation.* »

Ce qu'il y a d'admirable dans ce langage de Washington à son armée, c'est qu'on n'y sent pas un seul instant le dictateur qui abdique ; on ne craint pas que l'homme qui parle ainsi, aujourd'hui tout, demain rien (politiquement parlant), conçoive jamais la pensée d'un dix-huit brumaire. Il ne garde rien pour lui ; il ne se prépare point dans l'avenir l'appui d'une armée glorieuse qui fut et qui va ne plus être. Non, ses soldats vont rentrer dans la communauté et il les perdra de vue, comme la vague qui se réunit à la mer échappe au regard qui veut la suivre. Huit années d'une gloire que son ambition, s'il en avait eu, n'aurait pu espérer, n'ont rien modifié en lui. Tel il était quand il ne craignit pas d'accepter la dictature militaire, tel il est encore après avoir possédé pendant huit années ce pouvoir qui l'a fait aux yeux mêmes des nations transatlantiques une des plus grandes figures du siècle. Quelle vertu que celle à qui l'enivrement d'une renommée si belle ne saurait porter atteinte ! Ne croyez pas cependant que, comme cette armée qui va se dissoudre, il soit insensible à la noble vanité de la gloire. Non, quelle âme d'airain ne se serait point échauffée à ce foyer de louanges et d'admiration où les peu-

Digitized by Google

ples et les rois de l'Europe se sont empressés de porter leur tribut? Washington était de toute cette multitude de guerriers volontaires le seul soldat selon nos idées de l'ancien monde. Nous l'avons dit déjà, il ne quittait point son armée, instrument indocile mais fidèle de sa réputation, la dictature militaire, marque éclatante de la confiance de sa patrie, et ces camps, ces forts, ces rivages, théâtre encore bouleversé de ses nombreux exploits, sans une douce tristesse, sans une mélancolie cachée qui se trahit à son insu dans la dernière phrase de cette adresse d'adieu.

« Puissent une ample justice leur être rendue, et les plus précieuses faveurs du ciel être réservées, ici-bas et dans le monde à venir, à ceux qui, avec la grâce de Dieu, ont assuré à leurs concitoyens tant de bonheur pour l'avenir! C'est en prononçant cette bénédiction et ces vœux que le commandant en chef va déposer les armes. *Un rideau de séparation va bientôt être tiré et la scène militaire fermée à jamais pour lui!* »

Le lecteur n'aura peut-être pas oublié ce que nous avons dit antérieurement, au sujet de l'arrangement proposé au Congrès par le général en chef, pour le payement de toutes ses dépenses. La nouvelle livraison donne sur cet objet des renseignements détaillés, qu'on ne lira pas sans intérêt. Washington avait demandé que le Congrès l'indemnisât des dépenses extraordinaires que sa position de général en chef allait le forcer de faire. Or, voici ce qu'a coûté aux États-Unis l'entretien de cet homme prodigieux qui déposa son épée huit ans après l'avoir tirée pour la défense de la patrie? 14,479 livres sterling 18 pence 9 farthings 3/4, c'est-à-dire environ 362,000 francs pendant les 8 années de la guerre, ou 45,000 francs par an. Encore faut-il en défalquer 2,952 livres de Virginie, pour dépenses secrètes, et 6,114 livres perdues au change par suite de la dépréciation des dollars, c'est-à-dire plus de 9,000 livres de Virginie ou environ 150,000 francs. Les détails de ce compte, écrit tout entier de la main de Washington, sont extrêmement curieux. On y voit son exactitude habituelle dans toutes les affaires de ce genre, poussée jusqu'à la minutie. Le voyage de sa

Digitized by Google

femme qui est venue le visiter dans son camp y est consigné par lui au nombre des frais extraordinaires résultant de la position qu'il a acceptée. Les dépenses qu'il a oublié d'annoter, il ne les rappelle pas même approximativement; il craindrait de se tromper au détriment de l'État. Nos puritains politiques d'Europe souriront sans doute à la lecture de semblables misères; peut-être même trouveront-ils qu'il eût été plus noble et plus digne de la part de Washington de faire la guerre à ses frais plutôt que de consacrer son temps et sa plume à des calculs qui sentent l'étroit esprit d'un teneur de livres. Pour nous, il nous semble que cette rigidité dans les affaires de chiffres achève de peindre l'homme. Washington entendait le patriotisme autrement que les Cincinnatus du vieil hémisphère. Ce n'était point un patriote fastueusement vertueux, à grandes phrases et à belles protestations, mais un citoyen solide et sûr qui voulait que sa patrie ne lui dût rien, afin de s'ôter le droit de se faire payer ensuite avec usure des sacrifices d'argent qu'il aurait pu lui reprocher, comme on voit, dans la vie privée, le commerce de l'amitié se ressentir toujours tôt ou tard des atteintes de l'intérêt pécuniaire, quand on n'a pas eu le soin de l'en purifier. Ce fut sa devise constante vis-à-vis de son pays : N'être ni son débiteur ni son créancier. Il en donna une preuve éclatante et solennelle, lorsqu'il eut repris sa vie de planteur, *à l'ombre de sa vigne et de son figuier,* comme il écrit quelque part à Lafayette. La législature de Virginie, pour reconnaître la part qu'il avait prise dans la fondation de deux compagnies de navigation des rivières James et Potomac, lui en conféra cent cinquante actions qui représentaient une valeur considérable. Washington, touché de cette marque de gratitude qui s'adressait bien plus au libérateur des États-Unis qu'au riche propriétaire de Mount-Vernon, hésite d'abord et se trouble; il ne veut pas accepter, mais il lui en coûte de refuser. Son désintéressement est tout à fait sans fracas. « De quel œil, écrit-il à l'un de ses amis, le monde envisagerait-il cette affaire, et quel jugement en porterait-il, si l'on venait à dire que George Washington a reçu vingt mille dollars et cinq mille livres du trésor public pour sa part dans

Digitized by Google

cette entreprise? » Un mois plus tard, sa résolution est bien prise; il y a mûrement réfléchi; il n'acceptera pas; il aime mieux désobliger la législature de Virginie que de se départir de l'engagement qu'il a pris avec lui-même, dès son entrée dans la carrière politique, de n'accepter aucune rémunération pécuniaire du fait de ses services publics. Nous ignorons si d'autres considérations le forcèrent plus tard à revenir sur cette manifestation éclatante de son inflexible volonté. Quoi qu'il en soit, il résulte de lettres subséquentes qu'il consacra à des fondations philanthropiques les actions qu'il possédait dans la compagnie du Potomac. Toujours est-il qu'achetées ou reçues, elles ne servirent point à accroître sa fortune particulière.

La régularité qu'il apportait dans le train vulgaire de la vie, que les grands hommes dédaignent d'ordinaire, lui permettait de placer dignement ses bienfaits. Car son cœur était d'une trop précieuse nature pour se dessécher au contact du chiffre. Dès qu'il apprit la détention de Lafayette il s'empressa de mettre à la disposition de madame de Lafayette, une somme assez considérable, dont il comprit que, fugitive, privée de ses biens séquestrés par ordre de l'assemblée nationale, et séparée de son mari que l'Autriche allait jeter dans le cachot d'Olmutz, elle allait se trouver sans ressources, et, dans sa fierté de marquise, n'oserait sans doute implorer la pitié du seul ami qui lui restât fidèle par delà de l'Océan. Il lui annonça ce don sans ostentation comme sans aucun de ces préambules où les bienfaiteurs se complaisent trop souvent pour savourer à loisir toute la vanité de leur bonne action. Son style en cet endroit de sa lettre a presque la roideur qui caractérise la correspondance officieuse des négociants. Il informe madame de Lafayette que cette somme est déposée entre les mains de son banquier d'Amsterdam et qu'elle peut en faire l'usage qu'il lui plaira. Plus tard, le fils de Lafayette, forcé de se réfugier tout jeune encore chez le peuple dont son père avait tant contribué à faire reconnaître les droits, éprouva les effets de l'amitié profonde que Washington avait vouée à son frère d'armes. Cette amitié de Lafayette et de Washington est encore un de ces

Digitized by Google

faits étranges qui donnent à la vie du héros américain une physionomie tout à fait antique; et chaque fois que nous disons antique, c'est bien plus à l'antiquité telle que nous l'avons rêvée dans nos colléges, qu'à l'antiquité réelle que nous faisons allusion. L'attachement d'un homme aussi simple, aussi vertueux, aussi ennemi de la corruption européenne que l'était Washington pour un Français, un grand seigneur du XVIII^me^ siècle, plus jeune que lui d'une vingtaine d'années, fait le plus grand honneur à Lafayette; et quand le temps sera venu où l'histoire pourra juger enfin le doyen des révolutions de notre siècle, qui semble en avoir attendu la dernière pour se reposer enfin dans la tombe, son plus bel éloge, soit qu'elle lui rende sa gloire, tant de fois reparue et tant de fois éclipsée, sa plus puissante excuse, soit qu'elle confirme l'arrêt sévère de bien des partis, sera toujours contenue dans ces mots : Il fut l'ami de Washington. La lettre d'adieu que le général américain écrit à son jeune compagnon d'armes est touchante; il devine qu'il ne le reverra plus. On aime à voir un esprit ferme d'ordinaire et inaccessible aux petites émotions, tout à coup agité de douloureux pressentiments. Les deux amis se sont vus pour la dernière fois en décembre 1784. Washington, revenu à Mount-Vernon, s'est empressé d'écrire à Lafayette qu'il a quitté depuis deux jours à peine : « Au moment de notre séparation, lui mande-t-il, sur la route, pendant le voyage, et depuis à toute heure, j'ai senti pour vous tout ce respect, tout cet attachement que m'ont inspiré ces longues années d'une liaison intime et votre mérite personnel. Je me suis souvent demandé à moi-même, lorsque nos deux voitures se sont éloignées, si c'était la dernière fois que je dusse vous voir, et quoique je désirasse dire non, mes craintes me répondaient oui. J'ai rappelé à mon esprit tous les jours de ma jeunesse et j'ai trouvé qu'ils avaient fui depuis longtemps pour ne jamais revenir, que je descendais maintenant la colline que j'avais montée pendant cinquante-deux ans, et que, quoique j'eusse le bonheur d'avoir une bonne constitution, je sortais d'une famille dans laquelle on ne vivait pas longtemps, et que je devais m'attendre à être enseveli bientôt dans la demeure de mes pères.

Digitized by Google

Ces pensées rembrunissaient les ombres et donnaient une teinte sombre au tableau, et par suite à mes espérances de vous revoir encore. Mais je ne veux pas me plaindre; j'ai eu mon jour. » Il n'y a que l'amitié véritable qui puisse s'exprimer avec cette simplicité noble qui semble fuir, dans l'expression du plus pur sentiment qu'il soit donné à l'homme d'éprouver, l'ombre même de l'étude et de l'apprêt. Remarquons en passant combien le cœur est un grand maître en matière de style. Washington est bien l'homme qui a le moins cherché dans sa correspondance toute parure extérieure de la pensée; cependant il est impossible d'imaginer rien de mieux écrit et de plus achevé que tout le passage que nous venons de citer. L'exquise sensibilité que Washington cachait sous des dehors froids et austères s'est répandue tout entière sur le papier, comme malgré lui, sous l'impression d'une première tristesse. Sa mélancolie touche d'autant plus vivement qu'elle semble contraire aux habitudes de son âme; rien n'est plus communicatif que l'émotion passagère des hommes forts.

On se demandera pourquoi Washington ne céda jamais au désir de voir l'Europe, d'y soulever par sa présence ces concerts d'admiration dont il entendait le bruit jusqu'au fond de sa glorieuse retraite. Son ami eût été fier de le présenter à la cour déjà sérieuse de Louis XVI, et ces deux frères d'adoption, comme les aimait Lafontaine, se seraient embrassés encore une fois. Vivement sollicité, bien plus par les invitations pressantes de ses admirateurs que par la voix secrète de son amour-propre, Washington ne put jamais se résoudre à traverser l'Atlantique. Sa raison principale, outre l'excuse de son âge déjà avancé, fut, nous le pensons, qu'il n'aimait pas notre civilisation, qu'il se serait trouvé dépaysé sur notre vieux continent, et qu'il aurait soupiré bientôt, dans le tourbillon des grandes villes, après le repos de la vie américaine, qui, alors, parmi les planteurs du Midi surtout, avait ces douceurs délicieuses qu'ont toujours chantées nos poëtes bucoliques sans les connaître. Le fait est qu'il avait peur des cités et de leur corruption. Chaque fois qu'il en parle, on voit la répugnance qu'il éprouverait à étourdir sa vie au

Digitized by Google

milieu des bruits de la foule. Et cependant il ne connaissait que les villes du nouveau monde, alors paisibles et rustiques encore, s'il est permis de s'exprimer ainsi, excepté sur les côtes, où le commerce maritime imprimait quelque chose du mouvement européen à trois ou quatre des principaux ports. De même, Washington ne parle des cours qu'il n'a jamais connues que comme d'un rêve qu'il se fait, et nous n'avons pu nous empêcher de sourire à la lecture d'un passage d'une de ses lettres à M^me^ de Lafayette, où il lui parle des prestiges de l'Opéra, dont nous sommes bien sûr qu'il ne se faisait pas la moindre idée. Nous sommes convaincu que c'est à cet amour sincère pour la nature que Washington doit d'avoir conservé, intact jusqu'à sa mort, le rare trésor de justice, de vertu et d'intégrité qu'il avait reçu en naissant. Quand il nous parle de sa vie à Mount-Vernon, il nous semble voir un de ces justes d'Israël que les livres saints présentent sans cesse comme le modèle de la perfection humaine. C'est qu'en effet la lecture habituelle de ce livre divin donne au caractère comme au langage des esprits supérieurs dans le protestantisme, cette forte saveur biblique qui se révèle à chaque ligne dans la correspondance de Washington ; c'était là peut-être la seule poésie qu'il pût éprouver et comprendre. Entouré de sa famille d'adoption à défaut d'héritiers naturels, revenu comme un homme fort d'Israël des longues guerres entreprises pour la défense de la patrie, il s'était assis sous sa vigne et sous son figuier, et de toutes les campagnes voisines on accourait rendre hommage à sa gloire et à sa sagesse. C'était Job dans la prospérité, avant que la main du Seigneur se fût appesantie sur lui. Aussi, chaque fois que Washington parle de ses occupations champêtres, chaque fois que remontant ou descendant le cours de ses jours, il se regarde vivre, ses expressions ont naturellement, par l'effet de ses pensées et de ses lectures, un parfum singulier d'orientalisme, d'un charme indicible. S'il pense à la vieillesse qui s'amoncelle sur sa tête, il l'appelle *le soir de ses jours*. Oui, c'était une de ces soirées limpides et presque transparentes qui suivent une splendide journée d'été que n'a troublée aucun orage. La mort ne l'effraye point; il s'y attend à toute heure ; il sait

Digitized by Google

qu'il est d'une famille où l'on ne vit pas longtemps ; il n'a encore joué que la première partie du rôle magnifique que lui réservait la Providence sur la scène d'un monde nouveau, et il parle de s'endormir bientôt parmi ses pères. C'est ainsi que les patriarches avaient écarté de l'image de la mort tout ce qu'elle a de terrible et de funeste pour l'homme, et qu'ils s'en allaient lentement reposer parmi leurs aïeux rassasiés de prospérités et de jours.

Cependant, des événements se passaient dans le nouvel État, dont l'écho réveillait péniblement l'heureux possesseur de Mount-Vernon. Les craintes que le libérateur avait manifestées dans son adieu à l'armée se réalisaient en partie. L'Union ne tenait plus par les liens du danger ; l'Union allait se dissoudre, et la paix menaçait de devenir plus fatale aux treize républiques que ces temps d'héroïsme et d'alarmes où chaque combat d'avant-poste mettait leur existence en question. On a vu par l'extrait que nous avons donné de l'adieu à l'armée, quelle était dès le principe l'opinion de Washington dans les deux partis qui divisaient le pays ; ces deux partis s'expliquaient par leur mot d'ordre : démocratie d'un côté, fédéralisme de l'autre. Patriote sincère, Washington adorait du fond du cœur l'indépendance et la liberté, ces deux mâles déesses qui lui avaient donné la force de sauver sa patrie ; mais homme de guerre, habitué au commandement, et destiné par la supériorité de son génie à conduire les hommes, il devait pencher en même temps pour l'ordre et l'unité gouvernementale, et il avait trop de fois éprouvé, dans le cours de sa carrière militaire, les funestes effets du démocratisme poussé jusque dans ses dernières conséquences, pour ne pas les craindre. Il vit, dès le premier moment, que si les législateurs ne trouvaient aucun tempérament à cette théorie indomptable de la liberté absolue qui avait pris racine dans tous les cœurs, c'en était fait de la grandeur américaine. Il y aurait bien encore des États faibles, divisés, se jalousant, prêts à tout moment à en venir aux mains ; mais il n'y aurait plus d'État, de corps de nation avec lequel l'Europe pût établir ces rapports d'estime et de commerce qui font la force et la richesse d'un pays. Le centre gouvernemental, toujours dé-

Digitized by Google

placé, chaque jour plus isolé et plus éparpillé, finirait, après avoir passé de l'Union à chacun des États, par se fixer dans la cité et jusque dans la bourgade. Certes, on ne saurait trop admirer la pénétration et la sagacité de cet esprit supérieur. Washington craignit pour son pays ce qui est arrivé précisément aux républiques de l'Amérique centrale et méridionale par les mêmes causes. Là aussi, la théorie de la liberté absolue a enfanté des maux incalculables. Des fédérations d'États, réunis un instant par le danger, se sont fondues à la première cause de désaffection, au premier symptôme de dissentiment. Des républiques éphémères s'y élèvent et disparaissent dans l'intervalle de temps que les paquebots mettent à transporter en Europe la nouvelle de leur fondation. Chacune date de l'an premier de sa régénération et n'a tout au plus que quelques jours à vivre. Aussi, qu'en résulte-t-il? C'est que l'Europe, fatiguée, déroutée par ces remaniements rapides de nationalités qu'elle n'a pas le temps d'étudier, n'établit avec cette malheureuse Amérique espagnole que les relations strictement nécessaires pour la protection de son commerce, et la plupart du temps, lorsqu'elle y envoie un de ses diplomates, elle ignore à quel heureux aventurier il aura bientôt à remettre ses lettres de créance. Ce déplorable tableau, que nous pourrions étendre encore, n'est cependant que faible ou sans couleur auprès de la réalité. Washington avait vu, dès l'origine de la révolution, que sa patrie en viendrait là si la prudence de ses meilleurs citoyens ne trouvait un frein à l'exagération de ces mêmes sentiments qui avaient assuré son indépendance. Les années qui précédèrent la révision de la constitution sont les plus pénibles et les plus critiques que la jeune république ait eues à traverser. Le héros américain ne peut s'empêcher de manifester les inquiétudes que lui inspire l'état d'anarchie où il voit son pays plongé par l'abus de la liberté. Tout le mal venait de ce que la constitution n'accordait au pouvoir souverain de l'Union, c'est-à-dire au Congrès, qu'une faculté de surveillance et de censure, pour ainsi dire, sur tous les États. Du reste, il n'y avait aucune espèce de centralisation; chaque république, maîtresse absolue chez elle, agissait

Digitized by Google

comme elle l'entendait, et il arrivait dans le gouvernement ce qui était arrivé dans l'armée de l'indépendance : les forces publiques se perdaient en froissements continuels, en conflits de pouvoirs, en querelles de suprématie, et le tiraillement de tant de volontés diverses paralysait l'action indispensable d'une volonté unique. Cet état de choses, quoique chacun en reconnût le vice, était défendu par les démocrates, qui attribuaient à la corruption de la société, à l'opposition de leurs adversaires, à des causes enfin tout à fait en dehors d'eux-mêmes, des embarras et des périls qu'ils ne pouvaient se dissimuler. Le parti des *fédéralistes,* c'est-à-dire des centralisateurs (cette explication est nécessaire, car dans la révolution française le même mot servit à désigner les Girondins décentralisateurs), ce parti, disons-nous, était composé des hommes sages et modérés, des hommes de pratique surtout, qui sentaient qu'avec une pareille dispersion de forces, affaiblie, impuissante comme était l'Union, il n'y avait pas de gouvernement possible. Washington, homme d'État en même temps que guerrier, était un des plus chauds fédéralistes ; il l'était avant même que le parti eût un nom; les inquiétudes que lui avait causées le républicanisme des camps expliquent comment cette conviction s'était formée de si bonne heure dans son esprit. Il est indispensable d'insister sur ce point ; car cette opinion dont il ne dévia point, plus tard, dans le cours de sa carrière politique, lui valut bien des défiances et des ennuis, surtout vers la fin de sa seconde présidence. L'extrait suivant d'une de ses lettres expliquera suffisamment quel était l'état des esprits en 1786 :

« L'opinion que vous exprimez que nos affaires marchent rapidement à une crise, est d'accord avec la mienne. Mais quel sera l'événement? Cela est aussi au delà de la portée de ma prévision. Nous avons des erreurs à corriger. Nous avons probablement eu trop bonne opinion de la nature humaine en formant notre confédération. L'expérience nous a appris que les hommes n'adoptent et n'exécutent pas les mesures les plus avantageuses pour eux, *sans l'intervention d'un pouvoir coercitif.* Je ne crois pas que nous

Digitized by Google

puissions exister longtemps comme nation si nous n'établissons quelque part un pouvoir qui agisse sur l'Union tout entière, avec la même énergie que l'autorité des gouvernements particuliers déploie dans les divers États.

« Craindre de donner au Congrès, constitué comme il l'est, des pouvoirs étendus pour des objets nationaux, me paraît réellement le comble de l'absurdité et de la folie populaires. Le Congrès pourrait-il les employer au détriment du public sans se nuire à lui-même dans une proportion égale ou supérieure? Les intérêts des membres de cette assemblée ne sont-ils pas inséparablement liés à ceux de leurs commettants? Par la rotation des nominations ne doivent-ils pas se mêler fréquemment avec la masse des citoyens? S'ils avaient les pouvoirs dont je parlais, ne serait-il pas plutôt à craindre qu'ils ne fussent portés à en user en bien des occasions avec beaucoup de timidité et de mollesse, de peur de perdre leur popularité et leur élection future? Prenons la nature humaine telle qu'elle est; la perfection n'est pas le lot des mortels. Bien des gens pensent que le Congrès a trop souvent pris le ton humble et suppliant de la requête dans ses demandes aux États, lorsqu'il avait le droit de faire valoir sa dignité souveraine et de commander l'obéissance. Quoi qu'il en soit, les réquisitions sont parfaitement inutiles, lorsque treize États souverains indépendants et désunis sont dans l'habitude de discuter et de refuser à leur gré leur acquiescement. Les réquisitions ne sont guère à présent qu'un vain mot, une plaisanterie dont tout le pays se moque. Si vous disiez aux législatures qu'elles ont violé le traité de paix et qu'elles ont empiété sur les prérogatives de la confédération, *elles vous riraient au nez.* Que faut-il donc faire? Les choses ne peuvent toujours suivre le même train; il est fort à craindre, comme vous le faites observer, que les hommes qui valent le mieux ne se dégoûtent de l'état des affaires, et ne soient disposés à une révolution quelconque. Nous sommes enclins à courir d'un extrême à l'autre. Prévoir et prévenir des événements désastreux, voilà quel serait le rôle de la sagesse et du patriotisme. »

Digitized by Google

On voit combien déjà les principes de la démocratie absolue avaient été funestes à l'Union américaine. Le Congrès était réduit à représenter le simulacre d'un lien que les treize États, par leurs prétentions à la souveraineté pure, affaiblissaient à l'envi. Les hommes de bien se retiraient des affaires publiques, et déjà les opinions extrêmes commençaient à se faire jour de toutes parts; la pensée d'une révolution nouvelle était dans tous les cœurs. Quelques esprits novateurs songeaient même à la monarchie, et cette proposition jetait dans l'âme des fondateurs de la liberté américaine l'effroi que le mot de république produit parmi les citoyens paisibles des États monarchiques. Washington était, dans ce moment-là, complétement découragé, et s'il avait pu désespérer de sa patrie, il eût sans doute maudit sa gloire et ses services, qui auraient eu pour résultat de pousser son pays dans la voie inextricable des révolutions. Il faut que l'anarchie soit bien à son comble pour qu'il s'écrie avec amertume et regret :

« Quoique je sois retiré du monde, je reconnais franchement que je ne saurais rester spectateur désintéressé. Cependant, puisque j'ai heureusement aidé à amener le vaisseau dans le port et que j'ai obtenu mon congé en forme, ce n'est pas mon affaire de m'engager de nouveau sur une mer orageuse. L'on ne peut pas supposer d'ailleurs que mes sentiments et mes avis eussent beaucoup de poids sur l'esprit de mes concitoyens. Ils ont été négligés, quoiqu'ils eussent été donnés comme un dernier legs et de la manière la plus solennelle. J'avais peut-être alors quelque droit à l'attention publique. Je me regarde comme n'en ayant aucun à présent. »

Washington fait allusion ici à la recommandation si pressante qu'il avait adressée aux soldats prêts à rentrer dans le sein de la communauté, de faire tous leurs efforts pour assurer à jamais le maintien de l'Union. Le mal cependant ne fit que s'accroître. Des troubles éclatèrent dans le Massachusets, et le Congrès se trouva, par suite de la position fausse et dégradée que le démocratisme lui avait faite, dans l'impossibilité de les réprimer. Washington, en parlant de ces troubles, dit un mot bien remarquable qui prouve qu'il avait

Digitized by Google

réfléchi profondément sur le gouvernement de son pays, et combien il était digne de la nouvelle marque de confiance que sa patrie allait lui donner, en lui conférant un pouvoir politique pour l'exercice duquel il ne suffirait plus d'avoir été un grand homme de guerre, mais qui exigeait la réunion si rare de toutes les qualités qui constituent l'homme d'État.

« Vous parlez, mon cher monsieur, d'employer l'influence pour apaiser les troubles actuels du Massachusets. Je ne sais pas où cette influence peut se trouver; et si elle existe, serait-ce un remède convenable pour de pareils désordres? L'*influence* n'est pas le *gouvernement.* »

L'influence n'est pas le gouvernement, est une maxime profondément vraie qui pourrait servir d'épigraphe à tous les actes du pouvoir dans notre ère constitutionnelle. Sur les deux rives de l'Atlantique, depuis que la querelle des principes s'est un peu apaisée, toute la question de vitalité de notre société politique est dans ce mot. Tous les partis, quels que soient leurs principes et leur but, veulent substituer l'action irrégulière et passionnée des influences à la marche continue et progressive de la pensée gouvernementale. Neutraliser les influences contraires, en utiliser quelques-unes au profit de la machine politique, de même que l'art sait tirer parti de la force motrice des cours d'eau et régulariser leurs caprices, ne serait-ce point là le secret nécessaire aujourd'hui pour gouverner les peuples? Quoi qu'il en soit, quelque déduction juste ou hasardée qu'on tire du mot de Washington, il n'en est pas moins frappant de vérité, et d'un homme qui connaissait bien les dangers de cette liberté qui lui était si chère, de cette liberté qui fut sa seule religion politique jusqu'à son dernier soupir.

En présence des troubles qui révélaient une anarchie profonde et l'impuissance des institutions du grand corps à qui on avait donné tant de membres sans lui en laisser l'usage, chacun sentait que le pays marchait à une révolution nouvelle et qu'il fallait se hâter de reviser la Constitution, sous peine de voir un abîme de maux s'ouvrir tout à coup sous les pas de la jeune et imprudente république.

Digitized by Google

« Sachons précisément ce que veulent les insurgés, écrit Washington à un membre du Congrès; s'ils ont des griefs réels, redressez-les, si cela est possible; ou reconnaissez qu'ils sont justes, mais que vous êtes dans l'impossibilité d'y faire droit en ce moment. S'ils n'en ont point, employez la force du gouvernement contre eux; si elle ne suffit pas, tout le monde sera convaincu que le faite est mauvais et qu'il a besoin d'être soutenu. Il n'est guère possible d'être plus livré aux yeux du monde et plus méprisable que nous ne le sommes. Différer l'un ou l'autre de ces remèdes, c'est exaspérer d'un côté ou donner de la confiance de l'autre, ce qui augmentera le nombre des mécontents; car ces corps prennent de l'accroissement comme des boules de neige, à chaque mouvement, à moins qu'ils ne trouvent sur leur chemin quelque chose qui les arrête et qui les entame, avant que leur poids soit trop fort et devienne irrésistible. »

Par bonheur pour l'avenir de l'Union, le sentiment personnel de Washington trouva de l'écho dans le pays; une convention fut convoquée à Philadelphie à l'effet de porter remède à des maux dont on ne pouvait plus se dissimuler la gravité, et de corriger la constitution dans les parties que chacun reconnaissait défectueuses. Les peuples de race anglaise ont cela d'admirable qu'ils savent s'arrêter au moment où il n'y a plus d'issue aux difficultés de la situation politique que l'appel héroïque au glaive des révolutions. Combien de fois n'avons-nous pas vu, dans notre siècle, le grand empire britannique pencher sur le bord d'un abîme, comme celui de la dette, de l'émancipation irlandaise, de la réforme, du chartisme, et près de s'y laisser précipiter : pourtant il est toujours venu aux plus ardents parmi les hommes de parti un instant de sang-froid et de terreur, où ils en ont mesuré des yeux l'horrible profondeur, où ils ont pâli et ont fait le détour qui devait sauver leur patrie. Est-il besoin de dire que des peuples plus méridionaux, moins faits sans doute aux orages de la liberté, ne réfléchissent point de la sorte et ne recouvrent plus leur raison sur le champ de bataille des principes, une fois qu'ils l'ont perdue? Heureux les Anglo-Américains qui surent s'arrêter et qui, dans la chaleur de leurs idées démocratiques,

Digitized by Google

reconnurent que le pouvoir central n'était point assez fort et qu'une constitution rigoureusement déduite de la Déclaration des droits de l'homme, admirable au point de vue humanitaire, pouvait être mauvaise et funeste dans l'usage politique ! On pense bien que Washington fut un des premiers appelés à faire partie de la convention générale de Philadelphie. Le suffrage unanime de ses concitoyens de Virginie le flatta, mais, défenseur ardent comme il l'était des prérogatives fédérales, il ne crut pas pouvoir accepter ce mandat avant que le Congrès n'eût donné par sa sanction un caractère légal à la nouvelle assemblée. C'est dans cette convention que furent adoptées les bases de la constitution qui régit actuellement les États-Unis et qui assura le triomphe du fédéralisme, en mettant le pouvoir présidentiel, c'est-à-dire l'unité gouvernementale, au sommet de la fédération américaine à la place du Congrès qui cessa d'exercer un vain droit de réquisition que les treize républiques avaient appris à ne plus respecter. Du moment qu'il fut arrêté que la puissance politique de l'Union serait désormais représentée aux yeux des États et des autres nations par un président, en qui se concentreraient toute l'administration générale et les rapports du pays à l'étranger, tous les regards, tous les vœux se portèrent sur Washington comme le seul homme digne d'être proclamé le premier citoyen de la république, comme l'incarnation vivante d'une nationalité qui devait presque à lui seul d'exister. Washington eut bientôt connaissance des bruits précurseurs de sa nomination, et son premier mouvement fut de refuser cette preuve insigne du respect et de la reconnaissance de ses concitoyens. Chez tout autre que lui, une pareille répugnance à monter sur un si honorable faîte, nous semblerait suspecte.

Tel que Washington se revèle à nous dans toutes les actions de sa vie, tel qu'il se montre dans sa correspondance, miroir fidèle de son âme, cette abdication anticipée d'une gloire nouvelle n'a rien qui nous étonne. Il n'avait pas d'ambition, avons-nous dit déjà; son cœur n'était accessible qu'aux mouvements généreux d'un patriotisme si dégagé de sentiments personnels, que lui seul en a réalisé de nos jours l'apparente utopie. Mais si dépourvu qu'il fût d'ambition,

Digitized by Google

il nous est permis de croire qu'il en nourrissait une bien noble et bien excusable. Puisque la gloire lui était venue sans qu'il l'eût cherchée, il ne voulait point la ternir. Savait-il si une fois jeté dans les affaires publiques qu'il pouvait se croire encore inhabile à diriger, il ne décroîtrait pas dans l'estime de ses plus fervents admirateurs? C'est une chose si pénible que de se survivre à soi-même! D'ailleurs il jugeait trop bien les partis pour ne pas redouter leur injustice; il pressentait sans doute qu'il n'est gloire si pure (et la sienne était une des plus légitimes et des plus éclatantes) qui ne se ternisse dans ce courant fangeux des affaires humaines. Puis, une seconde fois, il avait repris son plan de vie rustique interrompu par huit années de services désintéressés rendus à la patrie. On était venu le trouver dans son champ, dans les jours de colère où la violence et l'iniquité avaient jeté les colonies dans les bras de la révolte. L'arracherait-on de nouveau à sa charrue, lorsque l'État n'avait plus besoin d'une main sachant tenir l'épée, mais bien d'une main sachant tenir ses rênes? Pour lui, il préférait descendre dans les loisirs de la retraite, le long de cette pente au bout de laquelle déjà il apercevait sa tombe; mais si le sacrifice de son repos était nécessaire, il n'hésiterait pas un seul instant. Tel est en résumé le langage de Washington à ce moment solennel de sa vie; c'est celui que tiennent aussi les prudes politiques qui grillent d'envie qu'on leur fasse violence. Washington était incapable de cette misérable comédie. S'il avait réellement ambitionné la magistrature suprême de la république, il aurait dit dès le premier jour, avec cette simplicité qui dirigeait toutes ses actions : Je l'accepte. Des extraits de ses lettres démontreront si l'admiration seule a dicté nos convictions à cet égard. Quelques mois avant d'être désigné pour la présidence, voici ce qu'il écrivait à l'un de ses amis sur l'agriculture :

« Je pense comme vous que la vie d'un agriculteur est de toutes la plus délicieuse. Elle est honorable, elle est amusante, et lorsqu'on a du jugement, elle est profitable. »

Il ne faut pas s'imaginer qu'après ce préambule, le grand homme va faire une centième paraphrase du *Fortunati nimiùm, sua si*

Digitized by Google

bona nôrint, agricolæ ! Un Cincinnatus de tribune n'y aurait pas manqué. Washington, qui est sincère dans ses goûts, ne perd pas son temps à de pareilles amplifications. Il est d'avis sans doute que *le grenier ne s'emplit pas à bavarder.* Aussi se plonge-t-il immédiatement dans une dissertation sur la culture du maïs, sur le grand avantage qu'il y a à placer, dans l'intervalle des raies de blé de Turquie, des raies alternatives de pommes de terre, de carottes et de navets : dissertation technique à laquelle nous avouons, à notre confusion, ne rien comprendre, mais qui montre bien toute la sincérité de sa prédilection pour la vie de l'agriculteur. Nous mettrions plus d'un des tribuns bucoliques d'Europe au défi d'écrire une lettre pareille. Mais, si cette preuve de l'amour de Washington pour la vie des champs ne suffit pas, laissons-le répondre lui-même à la personne qui lui annonce sa nomination probable aux fonctions de président des États-Unis.

« Je me rappelle que vous m'écriviez l'année dernière que ma retraite domestique éprouverait une interruption : cela a eu lieu, quoique ce fût une chose entièrement opposée à mes sentiments, à mon intérêt et à mes désirs (il fait allusion à son acceptation du mandat de député à la Convention de Philadelphie). J'ai sacrifié toutes les considérations privées, et toutes les jouissances personnelles, aux sollicitations sérieuses et pressantes de ceux qui voyaient et connaissaient la position alarmante de nos affaires publiques et qui n'avaient en vue que les intérêts de leur pays ; j'ai vu que dans de pareilles circonstances, dans un moment aussi critique, un refus absolu pourrait être considéré de ma part comme une marque de grande insouciance pour ma patrie, si on ne l'imputait pas à des motifs encore plus fâcheux. Quoique vous disiez que les mêmes motifs vous portent à penser qu'un autre devoir de ce genre me sera encore imposé, je ne puis m'empêcher d'espérer que vous serez désappointé ; car je suis tellement *marié* à la retraite, et les occupations de la vie champêtre sont si conformes à mes goûts, que me voir forcé de rentrer dans la vie publique à mon âge avancé, serait un sacrifice auquel il ne pourrait y avoir aucune compensation. »

Digitized by Google

Telle était son opinion sur sa rentrée aux affaires, longtemps avant que les suffrages universels de tous les citoyens de l'Union lui fissent un devoir d'accepter la présidence, sous peine d'être accusé de montrer *une trop grande insouciance pour sa patrie*. Les conseils de ses amis les plus remarquables vainquirent ses répugnances et ses scrupules. Il quitta Mount-Vernon le 16 avril 1789, bien résolu de revenir au moins pour y mourir. Les quatre années de sa première présidence furent assez heureuses. La vénération du peuple pour sa personne était telle, que les mécontents que suscite toujours le gouvernement même le plus paternel n'osèrent élever la voix. Cependant des événements graves signalèrent au dehors ces quatre premières années de son existence politique et remplirent l'Europe de tumulte et d'épouvante. La révolution française éclata; un républicain sincère comme l'était Washington ne put apprendre sans enthousiasme les succès d'une régénération sociale qui fut si belle à son début. Cependant il prévit bientôt que le sang coulerait, et quand il apprit que son ami Lafayette avait été forcé de fuir et de se mettre à la discrétion des ennemis de la France, il comprit que le parti de la vertu civique était perdu avec lui, et il ne vit plus qu'avec défiance les progrès de cette république despotique qui interprétait si singulièrement les droits de l'homme et les principes de la liberté. La conduite des diplomates qu'elle lui envoyait comme les représentants du nouveau régime, n'était pas faite pour le lui faire aimer. Les ministres conventionnels faisaient valoir hautement les services qu'avait rendus aux États-Unis le roi dont ils venaient de trancher la tête; ils agissaient en bienfaiteurs impérieux et mal élevés, se croyant tout permis chez la nation qu'ils avaient obligée, armant dans les ports de l'Union des corsaires pour courir sus aux Anglais, et soufflant le feu sur les cendres mal éteintes du démocratisme. Il fallut toute la fermeté et toute l'énergie de Washington pour éviter une rupture avec la république française tout en faisant respecter la dignité nationale. Cette conduite superbe de la France qui s'obstinait à ne voir dans les États-Unis qu'une république vassale comme ces fantômes de républiques

Digitized by Google

qu'elle évoquait sur son passage, fit naître dans l'esprit de Washington et de son conseil la pensée d'une réconciliation du moins commerciale avec l'Angleterre, avec cette ancienne ennemie que le peuple haïssait encore par souvenir. L'exécution de ce projet et d'autres difficultés qui surgirent, comme la mésintelligence des deux secrétaires d'État, Jefferson et Hamilton, firent de sa seconde présidence les quatre années les plus pénibles de sa vie publique. Oui, le héros qui avait assuré le triomphe de l'indépendance, le grand homme que sa patrie avait nommé tout d'une voix son magistrat suprême, connut enfin ces dégoûts et ces ennuis de tout temps attachés à la grandeur politique, qu'il semblait avoir pressentis dans sa retraite. Il faillit même laisser dans cette expérience dangereuse de l'ingratitude des hommes, sa gloire de grand citoyen et sa réputation jusqu'alors incontestée d'intégrité, de justice et de désintéressement. Le parti démocratique, qui ne lui pardonnait pas son fédéralisme, surtout depuis que sa haute position lui permettait d'en appliquer les principes, se montra d'autant plus emporté dans ses suspicions, que jusque-là le grand nom de Washington l'avait contenu. Hélas! n'est-il pas pénible à penser que tous les hommes doivent s'user au pouvoir, et que Washington, Washington lui-même, ce type le plus parfait de la vertu civique, n'a pu échapper à cette fatale loi! On prit prétexte du traité commercial avec l'Angleterre pour combattre son pouvoir et ruiner l'influence de son nom. A entendre les démocrates, les rapports de l'Union avec les deux grandes puissances européennes étaient éternellement et invariablement fixés. Point de paix avec l'Angleterre; amitié constante pour la France. Washington, homme de sens et de pratique, ne voulait point accepter pour son pays une servitude de principes si nuisible à ses intérêts et à son indépendance. Aussi, comme il savait que le bon droit et la raison étaient de son côté, il sut tenir tête à l'orage et aima mieux y perdre sa popularité que de céder lâchement aux aveugles passions du moment; il savait que tout ce grand bruit des factions cesse enfin, et que l'heure de la justice finit toujours par sonner pour les grands hommes méconnus. Cette seconde présidence

Digitized by Google

est un grand sujet de méditation pour les ambitieux qui voient la gloire et le bonheur dans la possession du pouvoir. Quant à Washington, qui n'avait en vue que le bien de la chose publique, en différant sa retraite définitive de quatre années encore, il avait accepté le calice ; il sut le vider jusqu'à la lie, mais non pas sans en ressentir l'amertume. Écoutez-le se plaindre aux heures de l'accablement.

« En adhérant à ces principes (il vient de les exposer) et en me maintenant dans la neutralité que j'ai adoptée, j'ai soulevé contre moi le *torrent d'outrages* que les journaux factieux de ce pays ont toujours à leur disposition, et je me suis attiré l'inimitié des mécontents de toutes les classes ; mais comme je n'ai aucune mauvaise pensée, je ne me laisserai pas arrêter dans ma course par les efforts que l'on a déjà faits et que l'on fera encore pour me faire perdre la confiance de mes concitoyens. Je ne demande rien, et lorsque je m'acquitte de mes devoirs, je crains peu les injures ; plus tard, *quand je ne serai plus,* les actes de mon administration existeront encore et répondront pour moi devant tous les hommes justes et éclairés. »

Certes, quand on voit un homme tel que Washington être forcé d'en appeler à la postérité de l'injustice de ses contemporains, on se sent saisi d'une grande pitié pour les hommes convaincus et purs qui osent hasarder leur bonne renommée sur cette mer fougueuse de la politique si féconde en naufrages. Il y aurait une recherche fort curieuse à faire, pendant qu'il en est temps encore ; c'est celle des passages les plus véhéments de ces *journaux factieux* dont se plaint Washington ; ce serait une belle page à ajouter, sans doute, à l'histoire encore inachevée de la presse politique dans les pays constitutionnels.

Huit ans de sa vieillesse consacrés au service de sa patrie, c'était tout le tribut d'abnégation qu'il pouvait lui donner. Aussi résista-t-il résolûment à toutes les sollicitations qui lui furent faites pour demeurer plus longtemps au pouvoir. L'Union était sauvée ; le fédéralisme triomphait ; toutes les tempêtes prochaines qui mena-

Digitized by Google

çaient la patrie se trouvaient écartées. Il se sentit un besoin irrésistible de revoir Mount-Vernon pour y terminer ses jours. Comme il attendit impatiemment les élections qui devaient lui donner enfin un successeur! Quand le nom de John Adams fut sorti de l'urne, il adressa un adieu au peuple des États-Unis comme autrefois à l'armée. Nous regrettons que la longueur de ce document ne nous permette pas de le transcrire ici; nous n'en ferons point de citations; nous craindrions de profaner, par des mutilations maladroites, cet admirable monument de raison, de jugement prophétique et de patriotisme. Il y a dans cet adieu des leçons et des conseils dont le peuple auquel il l'adressa peut tous les jours encore faire l'application. L'esprit de Washington souffle sur cette Amérique qu'il a créée si grande et si belle. Malheur à elle quand elle cessera de feuilleter les pages sibyllines de son noble testament politique!

Washington, rendu en 1797 à sa retraite chérie, mourut subitement à Mount-Vernon, le 14 décembre 1799. Du moment qu'il fut rentré dans la vie privée, les factions rougirent des taches qu'elles avaient osé imprimer à son nom. Il expira entouré de l'admiration de ses concitoyens et du respect du monde entier.

Digitized by Google

QUINZE ANS DE VOYAGES AUTOUR DU MONDE,

PAR

LE CAPITAINE GABRIEL LAFOND (DE LURCY) [1].

Les mers tropicales, les poissons volants. — Les Philippines, Manille. — Aspect de Canton. — Femmes et maisons chinoises, dîner chinois. — Les Hottentots.

LES MERS TROPICALES. — Aux approches des tropiques l'Océan offre un spectacle nouveau et rempli d'intérêt : tout s'anime ; le soleil, en agitant son prisme sur les flots, y répand le mouvement et la vie ; la mer se peuple d'une multitude d'habitants de toutes les formes, de toutes les grandeurs, qui semblent suivre le navire comme pour interrompre et égayer la monotonie et l'ennui de cette navigation ; on dirait, en un mot, pour nous servir de la belle image de Bernardin de Saint-Pierre, que des néréides se sont chargées de conduire dans ces mers des flottes de poissons.

Le signe le plus caractéristique du voisinage des tropiques est l'apparition des poissons volants ; il n'en est aucun qui frappe plus vivement l'imagination ; et les premiers que j'aperçus me ravirent en extase. C'était en effet quelque chose de si merveilleux, de si attachant, de si différent de tout ce que l'on voit ailleurs, que je

[1] Paris 1840. V. page 205. Nous revenons aujourd'hui sur la première partie de ce voyage, que nous avons promis de faire connaître par quelques extraits.

Digitized by Google

ne cessais d'admirer ces bandes de poissons élégants dans leurs formes, gracieux dans leurs évolutions, surgir du sein des flots, raser leur surface, s'y maintenir aussi longtemps que leurs ailes conservaient de l'humidité, et venir quelquefois s'abattre sur le pont.

Le poisson volant, nommé *exocet* par les naturalistes, est un charmant poisson aux couleurs scintillantes et de la grandeur des petits mulets de nos côtes. Il a quatre ailes, qui dans l'eau lui servent de nageoires; les deux plus rapprochées de la tête ont à peu près la longueur du corps, les autres sont beaucoup plus petites; elles sont formées de membranes transparentes, qui n'ont d'élasticité que lorsqu'elles sont mouillées; de sorte qu'il est obligé de plonger fréquemment, et lorsqu'il est vivement poursuivi il semble alors ricocher sur les flots. Le volume considérable de leurs pectorales contribue aussi à donner à ces poissons la facilité de voler. Malgré cette double faculté dont la nature les a pourvus, il n'y a peut-être pas, dans toute la création, des êtres dont l'existence soit entourée de plus de dangers et qui doivent mettre en jeu plus de ruses pour leur conservation. Leur chair, très-délicate, offre un puissant appât à une foule de poissons voraces, tels que bonites, thons, marsouins, souffleurs, tazars, qui, dans l'eau, les poursuivent avec acharnement; et lorsqu'ils parviennent à leur échapper au moyen de leurs ailes humides, la frégate à l'œil perçant, le paille-en-queue au bec long et affilé, l'albatros, le fou, le pétrel, le cordonnier et les autres oiseaux des tropiques leur font de leur côté une guerre à outrance, fondent sur eux pendant qu'ils se soutiennent en l'air, et les saisissent avant qu'ils aient pu les éviter. La nuit, leurs bandes pourchassées venaient souvent se heurter contre les flancs du navire ou s'engager dans les cordages, et le matin on en trouvait assez pour servir au déjeuner du capitaine. Ces malheureux poissons sont tellement relancés de toutes parts, que le nombre de ceux qui parviennent à atteindre toute leur croissance n'est rien en comparaison des myriades que l'on voit à chaque instant surgir de l'eau et retomber dans toutes les directions; on dirait, par une jolie matinée de printemps, des bandes de chardonnerets qui s'élancent d'un buisson pour aller s'abattre dans les champs voisins.

Digitized by Google

Les Philippines, Manille.—L'air grandiose des maisons, le nombre infini de birloches (cabriolets du pays) et des autres voitures qui sillonnent les rues; la rivière qui coupe la ville en deux, ou plutôt qui la partage en deux villes; tout indique l'activité et l'opulence d'une grande cité commerciale.

Cette capitale se divise en deux parties distinctes : Manille et Binondo, séparées par la rivière Passig, et réunies par un pont de pierre.

Manille proprement dite, ou la place d'armes de Luçon, la ville de guerre, est bâtie sur la rive gauche du Passig et entourée de fossés, de remparts flanqués de bastions : ces fortifications ont été augmentées d'année en année depuis 1762, époque où cette ville fut prise par les Anglais. Sa population est évaluée à vingt ou vingt-cinq mille habitants. Le capitaine général et l'archevêque y ont leurs palais, qui ne se distinguent que par leur lourde masse et le style incorrect de leur construction. Le premier de ces édifices forme l'une des façades d'une vaste place; en face s'élève l'hôtel de ville, bâtiment d'une belle apparence. L'audience royale, les tribunaux inférieurs, le consulat ou chambre du commerce, presque toutes les autorités supérieures de la colonie, sont établies dans cette partie de la ville, où la plupart des fonctionnaires et des employés ont également leur résidence, ainsi que les personnes attachées au gouvernement. C'est le séjour de la noblesse, de la haute propriété, de l'aristocratie en un mot; mais, par une singulière compensation, c'est aussi là que se trouvent le bagne et les galériens, renfermés dans le château de la Fuerça. Les plus beaux couvents de la colonie sont aussi dans cette partie de la ville, dont l'ensemble, avec ses rues parfaitement alignées, a quelque chose d'austère, de grave, de monacal. Plusieurs portes à sombres voûtes, garnies de ponts-levis, gardées par des postes de troupes de ligne de la garnison, ajoutent encore à ce sentiment de tristesse. Ces portes se ferment, les petites à huit heures; mais l'une des principales, appelée *Puerta del Parian,* qui est celle par où l'on passe pour se rendre au pont, se ferme seulement à onze heures du soir. Un officier porte-clefs, accompagné d'un adjudant de place, est chargé de cette opération; et lorsqu'il a terminé, il dépose les clefs chez le sous-gouverneur, qui prend le titre de *lieutenant du roi.*

Digitized by Google

Les maisons, bâties en rectangle ou en carré, sont en pierre et élevées d'un étage ; quelques-unes, mais c'est le petit nombre, ont des boutiques au rez-de-chaussée, cette partie de l'édifice étant presque toujours occupée par les écuries, les remises, l'algibé ou citerne, et quelques chambres servant de magasins. Une large porte conduit à une cour entourée par des écuries ouvertes par devant, afin que les chevaux, dans un pays aussi chaud, aient toujours de l'air. Le concierge, sa femme ou ses enfants, sont toujours sous la porte cochère où l'on remise aussi les voitures. La citerne, placée sur un des côtés, forme une terrasse de plain-pied avec les appartements. Un balcon, ou espèce de varanda, entoure la partie inférieure du premier étage et peut se fermer par des jalousies ou des fenêtres à coulisses garnies d'écailles au lieu de vitres. Cette longue pièce, appelée la *caida*, sert généralement de salle à manger. La partie extérieure est également entourée d'un balcon, qui fait saillie d'environ deux pieds sur la rue et se ferme de la même manière que la caida. Toutes les maisons sont couvertes en tuiles. Les rues sont pavées au milieu à la Mac-Adam, et sur les côtés, de larges dalles formant trottoir, mais sans rebords, précaution exigée par le grand nombre des voitures, qui pourraient occasionner des accidents fâcheux. Comme ces rues sont coupées à angles droits, on peut toujours, de quelque endroit de la ville où l'on se trouve, se rendre à l'une de ses extrémités, sans être obligé à un détour. Depuis une révolte des Chinois, auxquels les Espagnols avaient permis d'habiter la ville, ils en ont été expulsés, à l'exception d'un petit nombre d'entre eux, devenus chrétiens, du moins en apparence.

Binondo est le nom donné à la ville marchande, située sur la rive opposée du fleuve. Elle se compose de plusieurs quartiers désignés sous les noms de San-Gabriel, Santa-Cruz, San-Fernando, San-Miguel, Binondo et quelques autres. Cette seconde ville est bien moins régulière, mais infiniment plus agréable et moins triste que la ville de guerre, sa voisine ; elle s'étend sur la rive droite du Passig et sur les bords des canaux qui y aboutissent : c'est là que résident la plupart des négociants espagnols et étrangers ; les Chinois y ont leurs boutiques et leurs ateliers : c'est enfin la ville industrielle et commerçante, le centre de l'activité des affaires : aussi la population y est bien supérieure à celle de Manille même, et on en évaluait à

Digitized by Google

cette époque le chiffre de soixante à soixante et dix mille habitants.

L'embouchure de la rivière est garnie de deux longues jetées; à l'extrémité droite on voit un phare placé sur une tour de cinquante à soixante pieds; il est néanmoins beaucoup trop bas pour servir aux navires qui, la nuit, viennent chercher le mouillage; et n'est réellement utile qu'aux embarcations qui cherchent l'entrée de la rivière. Sur l'autre bout de la jetée est un petit bastion, dépourvu de canons. Cette embouchure est presque toujours obstruée par une barre de sable, amoncelée par les flots que soulève la brise du N.-E. Cependant il y a une passe qui permet parfois aux navires dont le tirant d'eau n'excède pas dix pieds, d'entrer dans les grandes marées. La rivière offre l'aspect le plus animé : ces navires amarrés aux quais, ces bateaux de chargement sortant et rentrant, les pirogues de passage, le débarquement des marchandises, la douane, la foule empressée s'agitant en tous sens, et, par-dessus tout, le coloris que les mœurs locales et la variété des costumes jettent sur ce tableau, inspirent le plus vif intérêt. La douane était alors établie dans le quartier de San-Fernando, sur le côté droit de la rivière, près d'un fer à cheval servant de débarcadère pour les marchandises. C'est un grand bâtiment, encore debout aujourd'hui, je le présume, mais qui sert de vieille douane. Sa construction est circulaire, avec trois larges portes, une grande cour intérieure, des arcades et des magasins. La nouvelle douane, construite plus tard de l'autre côté du Passig, et dont je parlerai dans le cours de mes voyages, n'offre pas, à beaucoup près, les commodités de l'ancienne.

L'habillement des classes aisées et de ceux qui se disent Espagnols est le même que le nôtre, aux modifications près exigées par le climat. Tous les hommes indistinctement portent un chapeau de paille, une veste et un pantalon d'été communément blancs; l'habit ne se met le soir que pour les visites ou lorsqu'on doit se présenter devant les autorités. Les employés, les officiers et quelques Européens portent des habits ou redingotes en étoffes légères de laine ou de soie. Les dames qui se disent Espagnoles, nées dans la péninsule, soit aux Philippines, et descendantes d'Européens, sont vêtues à l'européenne; mais comme elles ne portent point de corset, leur tournure manque souvent de grâce. Les métisses espagnoles ont un costume moitié européen et moitié philippinois, toilette entière-

Digitized by Google

ment dépourvue d'élégance, et qui consiste en une robe dont la coupe est loin d'être moderne, ou bien en un large jupon d'étoffe rayée appelée *cambaya* [1], attaché sur une chemisette de mousseline. Les hommes appartenant à cette classe ne montrent guère plus de goût dans leur parure que les dames. Un pantalon de soie très-large et très-court, brodé sur les poches et dans le bas; la chemise flottant par-dessus au gré du zéphyr; une longue et large veste de soie ou d'indienne; un immense chapeau de paille noire; l'indispensable parasol, et un mouchoir brodé sur l'épaule : tel est le costume d'un dandy métis.

L'Indienne et la métisse chinoise portent la *saya,* ou cambaya, qui recouvre une jupe unie et blanche, dont la partie inférieure est festonnée avec soin. Une pièce carrée, en soie rayée et brodée sur ses bords, entoure et serre le corps par-dessus la saya et descend depuis la ceinture jusqu'au genou; on la nomme *tapis*. La poitrine et les épaules sont recouvertes d'une chemisette de gaze ou de mousseline, ou plus généralement de tissus fabriqués dans le pays et appelés *nipis* et *pigna ;* ce vêtement est assez gracieux, et finit même par plaire aux étrangers. Le *nipis* est une étoffe à raies de couleur vives en soie et en fibres de la plante *nipa,* ou bien tirée de la côte des feuilles d'ananas. La *pigna* est d'un blanc jaunâtre et entièrement fabriquée avec du fil tiré des feuilles de ce fruit (*pina* en espagnol). Cette étoffe est fort belle, et j'en ai vu que l'on peut comparer à la batiste la plus fine, quoiqu'elle se fasse à la main et par des ouvriers presque dépourvus de métiers.

Les femmes indiennes et métisses portent des sandales appelées *chinelas,* de velours, brodées d'or et d'argent, et ornées de paillettes, de clinquant ou de perles de couleur. Ces sandales sont pointues et tellement découvertes, qu'à peine peut-on y introduire les trois premiers doigts du pied, ce qui les oblige à marcher la tête haute; sans cela elles ne pourraient conserver leur chaussure, qu'elles ont l'air de traîner à la remorque. Elles vont la tête nue, sans ornements, mais les cheveux relevés; quelquefois, mais plus rarement, elles les laissent flotter librement.

[1] Lorsque je parlerai des objets de consommation des Philippines, je reviendrai sur la cambaya, et je dirai comment elle se fabrique.

Digitized by Google

L'Indienne ou métisse des Philippines est de taille moyenne, souple, élégante. Sa gorge est bien faite, mais se flétrit dès qu'elle a eu plusieurs enfants. Les hommes sont petits; les jeunes gens se serrent beaucoup la taille, afin de la faire paraître plus élancée. Enclins au vol et à la paresse, ils sont en même temps affables et hospitaliers. Dans les campagnes, lorsqu'un Indien aperçoit quelques compatriotes réunis autour d'un plat de riz ou d'autres mets, il s'approche, sans être invité, s'accroupit comme les autres, et sans plus de cérémonie met la main au plat, mange, se lave les doigts et part. Jamais un étranger entré dans une case où l'on mange n'en sort sans avoir pris sa part du repas. Le penchant au vol de ce peuple tient peut-être à la facilité qu'il a de satisfaire ses besoins et au peu d'importance qu'il attache à la propriété. En effet, les objets qui servent dans cet heureux climat aux premiers besoins de la vie, n'ont pour ainsi dire aucune valeur. La chaleur rend les vêtements presque inutiles; ils sont un luxe ou une superfluité. Le bambou, le cocotier, la nipa et d'autres arbres qui abondent dans son pays, lui fournissent des matériaux pour sa case. Quant à sa nourriture, un sac de riz coûte peu [1], et il se le procure aisément, soit par quelques journées de travail, soit en ensemençant un champ dont il obtient le fermage avec facilité. Les rivières et la mer fourmillent de poissons; la volaille s'élève autour de sa case et ne demande aucun soin; plusieurs légumes croissent sans culture; les coquillages, les crabes, abondent sur la plage. A quoi lui servirait son activité, et pourquoi reconnaîtrait-il la nécessité d'un travail, indispensable dans notre vieille Europe?

Dans le Nord et dans les climats tempérés, le travail est un besoin; c'est plus encore, c'est un devoir dont on a fait avec raison une vertu, car c'est sur lui que repose l'ordre social; dans les contrées des tropiques, la nature prodigue d'une main libérale les moyens d'existence; c'est là qu'elle développe sa puissance d'organisation et qu'elle étale ses plus sublimes beautés; chez nous ce n'est pas pour le pauvre que le soleil dore les guérets et qu'il mûrit les moissons, il faut qu'au prix d'un rude labeur il achète sa part des biens que la Providence fait croître pour tous; tandis que dans le Midi un pied

[1] Un sac de 130 livres vaut d'une demi-piastre à une piastre, selon les localités.

Digitized by Google

de bananier et quelques cocotiers suffisent à la subsistance d'une famille, et la nature les a répandus partout, ainsi qu'une foule d'autres végétaux et de plantes nutritives.

La chaleur de la température adoucit la vie et réduit à peu de chose ses plus absolues nécessités ; satisfaits de peu, sobres parce que le climat l'exige et leur en impose l'habitude, ne connaissant la misère que de nom, pourquoi les habitants de ces contrées éprouveraient-ils les besoins d'une vie active, agitée, et les anxiétés de l'ambition, lorsque leur existence peut couler à l'abri de ses tourments?

Tel est le naturel des Philippines lorsqu'il vit dans la solitude de ses campagnes ; mais dès qu'il approche des villes, dès qu'il éprouve le contact de la civilisation, il en acquiert les vices : il devient voleur. Sa passion pour le jeu et surtout pour les combats de coqs tient à ce besoin d'être remué par de vives et puissantes émotions, et comme son caractère inerte l'empêche de se procurer l'argent nécessaire pour le satisfaire, il trouve plus facile de s'approprier les objets qui le séduisent. Son penchant pour ces combats dégénère en une passion effrénée, dont on ne saurait se faire une idée ; elle absorbe chez lui tout autre sentiment. Un Tagal porte toujours son coq avec lui ; dans ses courses, dans ses visites, à la ville, à la campagne, il est l'objet de ses plus tendres affections ; si par extraordinaire il l'a laissé au logis, en rentrant il ne s'informe point si sa femme, si ses enfants ont dîné, il s'assure si son coq a reçu sa provende ; il le caresse, lui prodigue les noms les plus tendres, le baigne, le nettoie, le soigne avec affection comme le bien le plus précieux. C'est qu'en effet un bon coq, bien dressé, vaillant au combat, peut devenir pour son maître une source de richesses, par les nombreux paris qu'il peut lui faire gagner. Toute la basse classe de la population est adonnée à cette passion. Il n'est pas rare de voir dans la rue deux soldats, le bonnet de police sur l'oreille, un coq sous le bras, s'arrêter, s'aborder, mettre de suite les deux champions en présence, les exciter du geste et de la voix, et être aussitôt entourés de la foule qui ouvre les paris pour ou contre chacun des athlètes. Mais ce ne sont là que les préludes des grands combats qui se renouvellent chaque jour dans divers endroits de la ville. Le gouvernement de Manille profite de cette passion pour l'exploiter ;

Digitized by Google

son produit forme une partie du revenu public. Les combats de coqs sont affermés; certains emplacements leur sont destinés; les hommes ne payent pas d'entrée; chaque coq destiné au combat est taxé à trois réaux, et les autres à un réal seulement. C'est là que l'on peut juger de l'exaltation de cette singulière passion, qui attache et émeut le peuple à un aussi haut degré que nos mélodrames des boulevards. On dirait à voir l'ardeur furieuse dont ces animaux sont animés, qu'ils comprennent le rôle qu'ils vont jouer, et qu'ils ne doivent sortir de la lice que triomphateurs ou victimes. Ce n'est ni leur bec, ni leurs ergots qui leur servent à combattre, mais des éperons d'acier fin et affilé attachés à leurs pattes et dont ils se servent avec une merveilleuse dextérité.

J'ai dit que l'Indien tagal ou manillois était voleur : sous ce rapport, ils sont passés maîtres. Il serait difficile de mettre plus d'adresse et de souplesse dans le vol; et les industriels qui exploitent cette branche dans les promenades, les théâtres et les rues de Paris doivent baisser pavillon devant eux. Un bambou appuyé contre une fenêtre ouverte leur suffit pour l'escalader; ils grimpent à ce bâton avec l'agilité d'un écureuil; il leur sert pour franchir les murailles en un clin d'œil, pour monter aux balcons, d'où ils pénètrent dans les appartements sans le moindre bruit, et s'emparent de tout ce qui leur tombe sous la main.

Chine. — Aspect de Canton. — Aux approches de Canton, le fleuve s'anime de plus en plus; il se couvre d'une innombrable quantité de bateaux très-variés dans leurs formes, qui montent ou descendent la rivière, chargés de fruits, de poisson, de denrées de toute espèce. Tous ces bateaux se croisent et se dépassent sans jamais s'aborder; un seul homme les conduit à la godille. Cette méthode a dû naturellement s'établir sur une rivière aussi surchargée d'embarcations, et où l'usage des avirons de côté est devenu incommode à cause de l'espace qu'il exige.

La physionomie de ces bateliers, désignés sous le nom d'*hommes d'eau,* décèle l'insouciance et la gaieté; souvent en passant ils nous apostrophaient du nom de *frankoaï* (diables blancs), ou par le mot *quoaïsay,* juron ordinaire des basses classes. Si ces mariniers se distinguent par leur robuste complexion et leur gaieté railleuse,

Digitized by Google

parfois impudente, ils ne sont pas moins remarquables par une longue queue, qui leur bat les reins, leur immense chapeau pointu, et la capote de paille dont ils se couvrent lorsqu'il pleut : accoutrement qui leur donne un air tout à fait grotesque.

En arrivant à Canton, l'on est frappé de surprise par l'étrangeté de tout ce qui vous entoure. Les faubourgs bordent la rive pendant plusieurs lieues, et la longue file de leurs maisons, bâties sur pilotis, en s'avançant dans le fleuve, semble devoir en intercepter le cours ; un nombre infini d'embarcations, conduites pour la plupart par des femmes ou de jeunes filles, se croisent dans tous les sens ; et les cris de cette multitude animée se mêlent au fracas plus ou moins rapproché des gongs et des tamtams. Ce qui saisit surtout d'étonnement, c'est cette ville flottante avec ses rues alignées, ses milliers de barques habitées et construites sur le modèle des maisons de la ville. Ce mouvement, ce tumulte, ce fracas, l'aspect de ces édifices aux toits bizarres et cornus, de ces bateaux aux banderoles de toutes couleurs, ces boutiques qui glissent sur l'eau avec leurs enseignes flottantes, en un mot cet appareil si extraordinaire, si étourdissant vous jette dans une véritable stupéfaction, et il faut s'aider de la raison pour se rappeler qu'on n'est point le jouet de quelque illusion fantastique. Les bateaux y sont en si grand nombre, qu'à chaque instant nous étions obligés de lever les avirons pour ne pas les accrocher ; à peine reste-t-il un étroit chenal pour le passage.

En face des premiers faubourgs on voit une île avec une forteresse ; elle a appartenu autrefois aux Hollandais, du moins c'est là qu'au commencement de leur arrivée à la Chine ils avaient établi leurs comptoirs ; mais ayant débarqué des armes cachées dans des tonneaux, ils furent découverts par les Chinois, qui les dépossédèrent.

Les factoreries européennes se développent ensuite sur le quai de la rive gauche. Pour s'y rendre, on passe près de bateaux remplis de courtisanes à la figure fardée, aux sourcils arqués et très-noirs, aux lèvres d'un grenat vif : leur lèvre inférieure, également peinte, forme un des traits les plus caractéristiques de leur physionomie : beaucoup plus petite que leur lèvre supérieure, elle détruit toute l'harmonie de leur visage lorsqu'elles ouvrent la bouche pour parler. Ces dames prodiguent le blanc et le rouge pour embellir leur

Digitized by Google

figure ; elles se servent aussi habilement du noir pour rehausser l'éclat de leur teint naturellement blafard. Tout cela contraste avec leur belle chevelure, noire comme du jais, entrelacée de fleurs artificielles et d'ornements dorés.

Les factoreries sont de vastes et beaux édifices construits d'après notre ordre d'architecture, et d'un style élégant et noble à la fois; la factorerie hollandaise, sur le quai, se fait d'abord remarquer par son pavillon à colonnes en saillie. Celle des Anglais a un pavillon suspendu, encore plus vaste; puis vient une suite de bâtiments habités par les négociants américains et par les marchands parsis de Bombay. Ces dernières constructions portent le nom de *factorerie américaine*. Un peu plus loin est celle d'Espagne, où la compagnie royale des Philippines avait ses comptoirs. L'aspect de tous ces édifices frappe agréablement la vue, et il est assez probable que l'intérieur de Canton n'a rien à leur comparer. Ils renferment un grand nombre d'appartements d'une propreté excessive ; les grandes galeries suspendues des factoreries anglaise et hollandaise forment un asile délicieux pendant les chaleurs de l'été, lorsque leurs côtés ouverts et garnis seulement de jalousies, interceptent les rayons du soleil et laissent pénétrer la fraîche brise de la mer. Elles sont chaudes et commodes pendant l'hiver, quand on les tient closes ; elles servent de salon et de lieu de réunion ; c'est là que les employés des compagnies viennent prendre le thé et se reposer du tracas des affaires.

Canton est une ville immense, dont la population est diversement évaluée : il est probable qu'elle contient au moins huit cent mille habitants, dont trois cent mille habitent sur la rivière. Le Tigre est bordé d'un quai large d'environ cent pas et parfaitement pavé; c'est la seule promenade des Européens ; et quoique les seuls Anglais attachés à la Compagnie aient le droit de s'établir dans cette ville, d'après la charte passée avec le gouvernement, néanmoins quelques négociants de cette nation s'étant fait nommer consuls par divers États de l'Europe, y résident à ce titre. Les plus puissantes de ces maisons étaient, à cette époque, celles de MM. Magniac, Dent et Fergusson.

Plusieurs rues aboutissent aux factoreries. Les principales : *Canton-street, China-street,* sont, avec deux ou trois autres

Digitized by Google

moins considérables, garnies de magasins et de boutiques, séparées par leur genre de profession, qui, à peu de chose près, sont les mêmes que chez nous. Ainsi on voit des joailliers qui fabriquent toutes sortes d'ouvrages d'or et d'argent, et sont remarquables par la perfection avec laquelle ils imitent les bijoux et l'orfévrerie de l'Europe ; des tablettiers, qui excellent dans ces jolis ouvrages en ivoire, nacre ou écaille ; des marchands de soieries, de thé, de laques d'un travail exquis, de porcelaines, de nattes, de bambous, de papiers ordinaires ou peints, d'éventails, de parasols, d'encre de Chine, et d'une infinité d'autres objets sur lesquels s'exerce leur industrie. Dans presque tous ces magasins on trouve en outre un assortiment de cette foule d'objets si essentiellement différents des nôtres, et que les Européens aiment à rapporter dans leur pays.

A l'exception de *China-street* et de *Canton-street,* les rues sont étroites, pavées de dalles, et closes à leurs extrémités par des portes. Si un vol se commet ou s'il survient le moindre tumulte, on ferme ces portes à l'instant, et l'on parvient aisément à s'emparer du coupable. Les boutiques, généralement obscures à l'entrée, sont éclairées intérieurement par des fenêtres fort hautes ; une galerie supérieure, communiquant avec les appartements, règne autour du magasin, à l'extrémité duquel on voit le comptoir, où se trouve toujours un petit instrument servant à compter, la pierre où l'on frotte l'encre de la Chine, et les pinceaux dont on se sert au lieu de plume pour écrire sur le papier brouillard ou sur le bois. L'instrument pour compter consiste en un tableau large de cinq à six pouces et long de huit à dix ; il est séparé dans sa longueur en deux compartiments inégaux, et traversé par deux petites branches de fil de fer contenant dans leur partie la plus étroite cinq petites boules, et dans la plus large dix. Les Chinois exécutent au moyen de cet instrument les calculs les plus compliqués avec une promptitude sans égale, en avançant ou en reculant ces boules, dont les unes désignent les unités et les autres les dizaines.

Il existe aussi beaucoup de marchands ambulants, qui transportent leur boutique à l'aide d'un bambou plat et élastique placé sur leurs épaules ; les fardeaux se suspendent aux deux extrémités, et en marchant le porteur leur imprime un mouvement qui en allége le

Digitized by Google

poids : ainsi un vendeur de poisson porte, d'un côté le poisson vivant dans un baquet, et de l'autre, dans un panier, celui qui est mort. Les cuisiniers ambulants ont d'un côté leur fourneau, et de l'autre le buffet aux comestibles ; le barbier en plein vent transporte toute sa boutique de la même manière. Nous nous amusions quelquefois à voir, au détour d'une rue, un Chinois, assis sur une escabelle, se faire raser la tête et la barbe, et épiler le nez et les oreilles : le barbier promène son rasoir partout, enlevant cheveux et barbe, à l'exception des moustaches et de la queue, dont il refait la tresse. Leur rasoir diffère complétement des nôtres : c'est un triangle long de deux pouces, que le barbier tient par un des angles. Chaque opération exige un instrument spécial ; ainsi il y en a pour épiler le nez, un autre pour les oreilles, et un troisième pour les yeux. Lorsque le barbier a terminé ses séances dans un quartier, il se rend dans un autre ; il en est de même des cordonniers et d'un grand nombre d'autres artisans.

On rencontre encore des étalagistes comme chez nous, et il est fort difficile à un Européen nouvellement débarqué de se défendre d'en approcher, d'y entrer, d'acheter... et d'être trompé. Chaque marchand vous obsède de ses sollicitations, et, comme de raison, demande le double de la valeur de l'objet qui vous plaît. Le détail de leurs friponneries serait interminable ; il n'est pas rare qu'ils vous rendent des piastres sous le prétexte qu'elles sont de mauvais aloi, et si vous n'y prenez garde, ils substituent adroitement une pièce de cuivre à la pièce d'or que vous venez de leur donner. Ces piastres sont poinçonnées, quelquefois percées, ou même en morceaux ; aussi l'usage est-il de les peser toutes. L'on se sert à cet effet d'une petite romaine de bois dur ou d'ivoire, munie d'un petit plateau suspendu par des fils de soie, qu'il est facile de faire pencher plus ou moins, en appuyant sur le support d'un côté ou de l'autre.

Femmes et maisons chinoises. — On pourrait diviser les femmes chinoises en deux classes distinctes, d'après la grandeur et la forme de leurs pieds. Les femmes aux petits pieds n'appartiennent pas exclusivement, comme on le croit d'ordinaire, à la classe élevée ; on les trouve dans toutes les conditions. Dès l'enfance on courbe les doigts de leurs pieds, on les comprime dans d'étroites

Digitized by Google

ligatures [1]; on les chausse de souliers de plomb, pour les empêcher de se développer ; aussi la jambe devient-elle difforme : des ulcères se forment sous les doigts mutilés ou dans les articulations des pieds ; ces plaies deviennent purulentes et s'agrandissent avec l'âge, elles durent souvent toute la vie ; alors tous les parfums, toutes les essences dont les dames chinoises font un grand usage neutralisent à peine l'odeur qui s'en exhale.

Un Chinois, quel que soit son rang, prend presque toujours, lorsqu'il se marie, une femme à petits pieds. C'est l'épouse en titre, et comme la polygamie lui est permise, il a encore plusieurs autres femmes à grands pieds, autant qu'il peut en nourrir. Mais ces dernières restent dans un état d'infériorité et même de domesticité; elles sont soumises à la volonté de la première, qui seule commande dans le ménage.

Les femmes à grands pieds descendent presque toutes des Tartares, qui cependant ont subjugué le pays, et appartiennent en grande partie à la classe inférieure ; car la race des conquérants a été absorbée par la population chinoise ; elle s'est fondue dans la masse, et ne possédant ni la même intelligence, ni le même esprit mercantile et industrieux, elle est en général tombée dans l'abjection. Il existe cependant un grand nombre de familles tartares très-puissantes, qui ont su conserver les hauts emplois, de grandes fortunes, et par conséquent de l'influence dans le gouvernement et dans les affaires du pays. Leurs femmes ont repoussé cet usage affreux et ont toutes de grands pieds. Dans la famille impériale et chez plusieurs mandarins supérieurs, elles ont fait de même.

Toutes celles qui habitent sur l'eau et qui ont besoin d'une existence active et laborieuse, conservent leurs pieds tels que la nature les leur a donnés. Il paraît que cette mutilation est particulièrement réservée aux femmes destinées à mener une vie sédentaire dans leur ménage.

Dans le céleste empire les femmes sont vendues comme du bétail ; les pères et les mères trafiquent de leurs filles dès leur plus bas âge ; il existe même une loi barbare, basée sur l'excès de la population, qui autorise les parents à les noyer. Lorsqu'un homme veut

[1] J'ai vu des souliers de femme de trois pouces de long sur deux de largeur.

Digitized by Google

se marier, il marchande sa future souvent sans l'avoir vue, chose étonnante pour des gens aussi avisés que les Chinois; mais l'usage l'emporte en ce cas comme en tant d'autres. Une fois tombé d'accord, le contrat est dressé et l'acquéreur conduit chez lui sa femme en grande pompe, dans un palanquin fermé. J'entrerai à ce sujet dans de plus grands détails en rendant compte de mes voyages ultérieurs.

Le costume des femmes se rapproche beaucoup de celui des hommes; elles portent comme ces derniers le pantalon et la large redingote, taillée sur le même modèle. La ceinture destinée à soutenir le pantalon est plus ample, plus étoffée. Leurs cheveux, relevés sur la tête, sont ornés de fleurs et de longues aiguilles en or ou dorées; elles ont des boucles d'oreilles et quelquefois des colliers; à leurs bras sont des anneaux d'or, d'argent, de jade ou d'ivoire. Les femmes du peuple portent aussi ces anneaux aux jambes.

Les maisons sont bâties en briques ou en bois, et recouvertes de tuiles. Leurs toits, relevés aux extrémités, se terminent souvent sur l'arête supérieure par un ornement en forme de gondole, par un croissant, ou par des cornes d'animaux; pour les palais de l'empereur et des mandarins supérieurs, cet ornement est une figure de dragon. Des briques de deux couleurs, rouge et gris-bleu, et de petits carrés de porcelaine servent à revêtir et à orner les murailles, qui souvent aussi sont simplement blanchies. La peinture chinoise est renommée pour ses vives couleurs et pour ses images étranges et fantastiques; on les prodigue dans l'ornement des maisons, en y mêlant la dorure. Les appartements sont généralement petits : la salle d'entrée, dont les murs sont recouverts d'inscriptions morales, est habituellement meublée de quelques petites tables, de tableaux grossièrement peints, de siéges en porcelaine et d'un divan où l'on s'asseoit les jambes croisées. Dans toutes se trouve une niche où est placée l'image d'une divinité indigène. A l'entrée de l'appartement est toujours l'inévitable botte à pipes, qui sert à la famille et aux visiteurs. Un meuble tout aussi indispensable est la table couverte d'un plateau de bois verni, de porcelaine ou de métal, sur lequel est placée la théière et quelques petites tasses qui ne peuvent contenir au plus que deux cuillerées de thé. C'est la boisson habituelle des Chinois; ils en prennent toute la journée par petites doses et sans sucre. Les pièces intérieures sont destinées à

Digitized by Google

la famille. Les lits, garnis de rideaux et souvent placés dans des alcôves, n'ont point de matelas, les Chinois s'en servant peu, du moins dans les classes ordinaires, si ce n'est dans le nord de l'empire; des nattes les remplacent. Les oreillers sont en rotins tressés ou en cuir verni, ce qui les rend excessivement durs. Les diverses pièces sont éclairées le soir par des lanternes de papier gommé ou de gaze de couleur.

Diner chinois. — Notre haniste, Chonquoa, celui que le subrécargue, M. Duboisviolet, avait choisi pour les affaires du navire, manifesta l'intention de lui donner à dîner, ainsi qu'aux officiers qui étaient à la factorerie. Nous acceptâmes avec empressement, comme on peut le croire, et nous le fîmes prier de nous traiter entièrement à la chinoise : il s'y prêta de bonne grâce, et nous demanda seulement la permission d'inviter quelques convives chinois; c'était nous servir à souhait; aussi M. Duboisviolet témoigna-t-il le désir que tout se passât suivant les usages du pays. Or, voici ce dont nous fûmes les témoins :

La veille, Chonquoa nous fit parvenir un *titsée* ou billet sur papier rose, orné de fleurs dorées, et plié en éventail : c'est la forme des invitations chinoises. Nous répondîmes que nous acceptions avec empressement, et que nous n'y manquerions pas. Le matin, un second message nous fut adressé, par lequel il nous demanda respectueusement si nous n'avions pas oublié l'invitation; le soir, troisième missive annonçant que tout était prêt, et que nous étions attendus avec la plus vive impatience. Pour réponse, nous nous acheminâmes vers la maison, où nous vîmes arriver, l'un après l'autre, presque tous nos convives chinois, assis avec beaucoup de gravité dans des chaises à porteurs, escortées de chaque côté par un serviteur tenant un éventail d'une dimension telle, qu'ils leur interceptaient la vue de la rue. A mesure qu'ils en descendaient, commençait un cérémonial dont notre qualité d'Européens nous avait dispensés; tous traversèrent à pas lents la première cour, puis la seconde, où se trouvaient deux portiers richement habillés, armés de parasols et d'énormes éventails. A l'approche des invités, l'éventail était abaissé, et le parasol élevé au-dessus de la tête des arrivants; alors le maître de la maison s'avança à leur rencontre à pas

Digitized by Google

lents et mesurés, puis vinrent les compliments. Aux salutations réciproques, accompagnées d'une multitude de gestes, succédèrent les paroles, les belles phrases, les titres que mutuellement l'on se donna; puis Chonquoa prononça deux fois le mot *tchin-tchin*, à quoi les autres répondirent : *poucan* (je ne saurais passer le premier). Ils entrèrent cependant; l'on s'achemina vers une grande salle ornée de hautes colonnes peintes en vert et parsemées d'ornements en or; des fleurs, placées de distance en distance dans de riches vases, répandaient un doux parfum dans cet appartement.

Déjà plusieurs convives s'y trouvaient réunis; à notre approche, tous se levèrent et firent quelques pas vers nous. Nous rendîmes politesse pour politesse, et les salutations recommencèrent de plus belle à chaque nouvel arrivant; Chonquoa accompagnait chacun à sa place, en lui faisant un profond salut, et en ayant soin d'essuyer avec le bas de sa robe, comme pour en faire disparaître la poussière, le fauteuil sur lequel il le faisait asseoir.

On servit du thé sans sucre en attendant que la réunion fût complète; enfin un couli (espèce de maître d'hôtel) entra, annonçant qu'on était servi; à ces mots tout le monde fut debout. L'on passa, selon l'ordre des places que l'on venait d'occuper, dans une magnifique salle, mieux décorée encore que celle que nous venions de quitter, et éclairée par un nombre considérable de bougies de couleur et des lanternes de gaze et de papier peint. Les parois étaient surchargées de lambris sculptés à jour, d'un riche travail, et qui, bien que d'un goût bizarre, annonçaient la splendeur et l'opulence. Des siéges de porcelaine en forme de barils, des fauteuils en soie brochée et brodée, plusieurs sofas de rotin adossés à la muraille, et des siéges à profusion et dans un désordre peut-être calculé, donnaient à cet appartement un air de luxe somptueux.

Les convives prirent place à diverses tables de quatre et de six couverts. Ces tables, de formes différentes et disposées en demi-cercle, n'étaient occupées par les convives que du côté extérieur, afin de laisser libre l'intérieur du demi-cercle pour la facilité des gens de service. Un quart d'heure encore s'écoula en compliments, nul ne voulant s'asseoir au-dessus de l'autre.

Il s'en fallait que la salle fût chaude; aussi chacun, excepté nous, avait eu le soin de s'envelopper d'une riche douillette de soie,

Digitized by Google

garnie de fourrures, et avait à ses pieds de larges bottes de satin brodé, également fourrées.

Je remarquai que les quatre ou cinq premières tables n'étaient pas sur la même ligne que les autres, mais qu'elles avançaient un peu; les fauteuils placés devant celles du premier rang étaient de satin violet, brodés de dragons à trois griffes; les autres, au lieu de dragons, avaient des cigognes. A côté de chaque table je vis un petit guéridon orné de peintures de fleurs, sur lequel s'élevait une pyramide de viandes et de fruits, uniquement pour la symétrie, car en un instant tout disparut et fut livré aux porteurs de chaises et aux domestiques. Il ne resta sur le guéridon qu'une cassolette d'argent, une botte à encens, une fiole d'eau de senteur et une petite pincette pour remuer la braise et y jeter les parfums.

Sur ma table figurait une tablette représentant une allégorie dont je cherchai vainement le sens, un verre pour convier à la gaieté, divers plats d'argent contenant des fruits ou des herbes au vinaigre, et des tasses également d'argent, en nombre égal aux personnes assises. La porcelaine, presque toute à figures dorées et en relief, était d'un grand prix. L'argenterie, d'un travail précieux, consistait en plats, corbeilles et trépieds massifs ou en filigrane.

Mon appétit, aiguillonné par toutes ces lenteurs, me faisait attendre impatiemment le commencement du repas; aussi vis-je avec plaisir arriver le dîner, qui fut véritablement splendide. Les tables étaient servies avec luxe; des faisans dorés et argentés auxquels on avait conservé leur superbe plumage, des nids d'oiseaux en potage, mêlés de blanc de volaille, d'autres au sucre candi et aux épices, des nerfs et des pieds de cerf, des bitches de mer (holoturies) [1], en-

[1] Les holoturies, nommés par les Espagnols et les Portugais *bichos de mar*, sont des vers de mer longs de cinq à huit pouces, que l'on trouve en abondance sur certains points des côtes des Philippines, de Java et de la plupart des récifs de l'archipel malaisien. Leur pêche est l'objet d'un commerce étendu : on les expédie en Chine, où la vente en est assurée, les Chinois recherchant beaucoup ce mets, qui a la réputation d'être un des plus puissants stimulants pour les plaisirs des sens. Ces vers ressemblent beaucoup à ceux que l'on trouve sur nos côtes : on les sert quelquefois sous leur forme naturelle, ce qui permet de voir leur peau et leurs anneaux. On les fait simplement bouillir dans quelque préparation culinaire dont je suppose que mes lecteurs me pardonneront de ne pas connaître la recette, ou on les sert le plus souvent coupés par morceaux et assaisonnés comme des pieds de bœuf. La vue de ces mets et la

Digitized by Google

tiers ou réduits en gelée, des ailerons de requin, sans compter ce que ma mémoire ne peut se rappeler, formaient les dix ou quinze premiers services. Parmi les nombreux coulis, plusieurs étaient occupés à couper en morceaux forts menus les faisans et canards-mandarins. Nous avions tous devant nous une petite carafe de verre de couleur contenant le cham-chou, espèce d'alcool chaud fait avec du riz fermenté et distillé; un bol de riz cuit, une cuiller en porcelaine, et deux baguettes d'ivoire, dont nos Chinois se servaient avec une dextérité merveilleuse. A l'aide de ces baguettes, placées dans leur main droite, ils prenaient, ou plutôt pinçaient dans un des plats le morceau qu'ils désiraient; puis, approchant de leur bouche le bol de riz, ils y en introduisaient la quantité qu'elle pouvait contenir. La cuiller les aidait à prendre les bouillons, les sauces et les gelées. A part cette manière de puiser au plat commun, je trouvai qu'ils mangeaient avec assez de propreté. Quant à nous, notre maladresse excita d'abord quelque hilarité; cependant, au bout d'un quart d'heure, nous parvînmes, à l'aide de leçons répétées, à saisir passablement nos morceaux.

Les autres invités étaient des hanistes et de riches marchands de Péking et de Tonking, parlant un mauvais anglais, que la plupart de nous comprenaient assez bien; deux ou trois d'entre eux, accoutumés à traiter avec les marchands d'opium de Macao, parlaient aussi le portugais. Ils se montraient fort affables, très-gais, et répondaient avec une extrême obligeance à toutes les questions dont nous les accablions.

Le repas fut interminable, et cependant le dessert ne paraissait pas; enfin l'on nous apporta des vases d'argent pour nous laver; nos ablutions terminées, nous espérions toucher au terme de nos travaux, il n'en fut pas ainsi : Chonquoa nous fit passer dans une nouvelle salle, où un dessert magnifique nous attendait. Nous nous assîmes sur des sofas adossés à une muraille, et les coulis placèrent devant chacun une petite table. Alors se succédèrent sans interruption une foule de plats, dans lesquels nous prenions ce qui pouvait

manière dont les Chinois, qui paraissent les savourer avec délices, les mangent, étaient loin de former pour nous, Européens, la partie la plus intéressante d'un repas chinois; cependant on s'y habitue avec facilité et on finit par les trouver fort bons.

Digitized by Google

nous être agréable. C'est ainsi que l'on nous fit passer en revue du gingembre, des lechis, des oranges confites ou tapées, des confitures de ginseng et autres friandises du pays. Tout nous était présenté dans des assiettes de filigrane ou vermeil. En dernière analyse, et pour la clôture, on nous servit un grand bol de thé, toujours sans sucre.

Alors vinrent les pipes, à foyer très-petit, et le tabac, aussi doux que le tabac turc; on roule ce dernier entre les doigts, et on le place dans la pipe ou dans le trou qui existe à l'extrémité inférieure du tuyau; car beaucoup de pipes ne sont que des tuyaux de bambous ou de roseau; on y met le feu, et l'on aspire. Quelques gorgées suffisent pour le consumer, puis l'on recommence. Nos convives, stimulés par notre gaieté, se déridèrent facilement, et nous aidèrent à passer une soirée agréable, que nous terminâmes par des chansons françaises et chinoises.

Après quelque intervalle de causeries et de repos, Chonquoa annonça le spectacle. Nous vîmes arriver cinq comédiens richement vêtus, qui, après avoir touché quatre fois la terre de leurs fronts, s'approchèrent respectueusement du premier convive, en lui présentant un long rouleau, et le priant de choisir entre cinquante ou soixante pièces de théâtre, celle qu'ils devaient jouer. Ce premier convive le renvoya à son voisin, celui-ci au troisième, et le rouleau circula de main en main jusqu'à ce qu'il fût revenu au premier, qui se décida enfin à choisir un drame. De jeunes garçons remplissaient les rôles de femme. Il s'agissait, autant que je puis m'en souvenir, de l'*Histoire du bon Mandarin,* car, pour nous, ce ne fut qu'une pantomime.

A chaque entrée en scène, un acteur s'avançait un tam-tam à la main, faisait un ou deux tours en le frappant en cadence, prononçait quelques mots, puis se retirait. D'abord, nous nous demandâmes ce que venait faire sur le théâtre cet homme qui nous empêchait de suivre l'action; puis, nous rappelant l'usage adopté dans l'ancien théâtre grec, nous finîmes par comprendre que c'était l'annonciateur. La vivacité des mouvements des acteurs contraste d'une manière choquante avec leur déclamation, qui n'est qu'un récitatif monotone. Ils abaissent ou élèvent la voix pour exprimer et nuancer leurs sensations. Entre chaque entrée, outre l'annonciateur, l'or-

Digitized by Google

chestre cherchait à reproduire la situation, ce qui me rappelait les mélodrames de nos théâtres secondaires. Le tam-tam, les gongs, les flûtes chinoises, et tous les instruments criards, à vent, à cordes ou en cuivre, faisaient un tintamare effroyable; des chansons ou des déclamations destinées à exprimer la gaieté, la haine, la peur ou le désespoir précèdent et suivent tout ce charivari. L'unité d'action est pourtant observée; les changements de décorations se font à vue; l'acteur chargé de ramener un personnage en reproduit le simulacre : il se promène sur le théâtre, a l'air de le chercher, disparaît, et revient en conduisant celui qu'il a été prendre. Dans le cours de la pièce, on apporte successivement des chaises, des tables, des paravents, qui doivent figurer les maisons, les villes, les paysages : il faut aider à l'illusion; mais, pour ne pas trop embrouiller le spectateur, chaque acteur, en entrant en scène, a soin de décliner ses qualités respectives, et s'annonce, selon l'occurrence, comme prince, soldat, pêcheur, domestique ou matelot.

Les Chinois, outre les drames, ont des vaudevilles et des farces, sans compter des bouffons qui les font rire, et des bateleurs qui les amusent par leurs tours de gymnastique, de force et de dextérité.

Le spectacle se prolongea fort avant dans la soirée, et Chonquoa ne voulut pas nous laisser partir sans nous offrir de nouveau le thé, et nous forcer à manger quelques confitures, après quoi les cérémonies recommencèrent de plus belle, et l'on remonta dans les chaises à porteurs, ornées de lanternes de couleur bleues, vertes et jaunes, sur lesquelles étaient inscrits les titres et qualités de leurs propriétaires.

Au retour d'une fête, la civilité exige d'un Chinois qu'avant de songer au repos, il écrive un *titsée* (billet de remercîment), surtout si l'amphitryon est un homme d'un rang élevé.

Les Hottentots. — L'extrémité de l'Afrique ou territoire du Cap, est habitée par les Hottentots, qui semblent être les aborigènes de cette région. Ces peuples diffèrent entièrement des autres races africaines, soit au physique, soit au moral : ils constituent une exception remarquable du caractère des noirs; c'est une variété à part de l'espèce humaine. A la chevelure laineuse des nègres ils joignent le crâne et la configuration de la tête des Malais, tandis qu'ils

Digitized by Google

se rapprochent des Mogols par l'absence de la barbe et la couleur de la peau. Ils diffèrent surtout des noirs sous le rapport moral. Le Hottentot n'est ni féroce, ni traître, ni malfaisant; il est au contraire doux, docile, honnête, et surtout sincère et naïf. Ce qui obscurcit ces belles qualités, c'est son indolence extrême et sa gloutonnerie invincible; il dévore sans préparation toute espèce d'intestins d'animaux et une foule d'objets dégoûtants qu'il trouve sous sa main; une fois repu, il se couche et s'endort. Cependant ces vices natifs s'adoucissent par la civilisation, et l'on remarque que les naturels qui font partie des régiments formés de ces indigènes par les Anglais, non-seulement ont montré souvent de l'énergie, mais se tiennent d'ordinaire fort proprement.

J'ai dit que la conformation de la tête du Hottentot ressemblait à celle du Malais; je dois ajouter que cette ressemblance consiste dans l'aplatissement de la figure et dans la proéminence des pommettes des joues. Le cartilage du nez étant déchiré dès l'enfance, il en résulte qu'il est extrêmement plat. La couleur de la peau est d'un jaune sale; leurs yeux, sans expression, sont d'un noir roux; ils n'ont point de barbe, et quelques touffes de laine couleur de suie garnissent leur tête. Les femmes sont remarquables par le volume de leur sein, la forme de leurs hanches, et les dimensions exorbitantes dont on a tant parlé et que tout le monde connaît. Cette exubérance d'appas donne à l'ensemble de leur personne la configuration d'un S; celles qui s'en rapprochent le plus excitent parmi leurs compatriotes le plus haut degré d'admiration, et obtiennent sans conteste la palme de la beauté. La nature a doté très-libéralement les femmes hottentotes de ce genre d'attraits, tandis qu'elle en a complétement déshérité celles du nord de l'Europe; on dirait qu'il existe une échelle de dégradation dans ces formes, qui deviennent moins prononcées à mesure que l'on avance de l'Afrique australe vers le pôle boréal. Je ne parlerai pas du fameux tablier naturel dont le beau sexe hottentot est, dit-on, pourvu; on l'a décrit assez souvent avant moi, et l'on a fait assez de contes sur cette bizarre parure, pour que je me dispense d'en entretenir le lecteur.

La malpropreté des Hottentots est devenue proverbiale; ils s'enduisent le corps d'un mélange de graisse et de suie, quelquefois de bouse de vache, et ne se lavent jamais. Leur costume se borne à

Digitized by Google

fort peu de chose : l'habillement des hommes consiste en deux peaux de chacal, l'une devant, l'autre derrière, formant un vêtement à peine suffisant pour cacher leur nudité. Lorsque la saison l'exige, ils jettent sur leur dos une peau de mouton, appelée *kros*. Les femmes ne sont pas plus décemment vêtues : elles portent trois tabliers de peaux graisseuses, dont la plus grande, placée intérieurement, a un pied de largeur; les deux autres vont en diminuant et se portent l'un sur l'autre; tous les trois sont arrêtés par un lien autour de la taille. Ces tabliers sont pour ces femmes un habillement complet, s'ils sont ornés de verroteries; et lorsqu'elles sont dans leurs huttes, elles les quittent. Hommes et femmes portent autour du cou et à la ceinture, des boyaux séchés et des peaux de langues d'animaux, et autour des poignets et des jambes, des bracelets de fer ou d'acier. Leurs habitations ne sont guère plus somptueuses que leur toilette; ce sont des cabanes de branches d'arbre d'une forme conique et ressemblant à une ruche; elles sont si basses, qu'ils ne peuvent s'y tenir qu'accroupis. Le feu s'allume au centre, et la nuit toute la famille s'étend pêle-mêle à l'entour. Ces misérables bouges ne servent d'ordinaire que pour le temps du repos; au jour, leurs habitants les quittent et se tiennent aux environs, couchés nonchalamment sur la terre, ou se chauffant aux rayons du soleil. La réunion de plusieurs huttes disposeés en cercle forme un village, que l'on nomme *kraal*.

Les armes offensives sont la hassagaie ou javelot armé d'une pointe de fer, qu'ils lancent avec une grande adresse; de grosses massues ou casse-tête, des arcs et des flèches, de petits dards et des lances; la pointe de ces armes est souvent empoisonnée avec le jus de certaines plantes, ou le venin extrait de la tête des serpents.

La langue hottentote est un mélange de sons tellement étranges et durs, que non-seulement il est difficile de la comprendre, mais qu'il est presque impossible de la parler. A l'entendre, on dirait une sorte de gloussement.

Leur amusement favori est la danse, accompagnée de la voix et de quelques instruments de leur invention; les femmes sont généralement les musiciennes et les hommes les danseurs. Ils ne paraissent avoir aucune religion; seulement, ils croient à la magie, et,

Digitized by Google

dans la plupart des tribus, les sorciers sont en même temps les médecins; cependant, depuis l'arrivée des missionnaires, le christianisme a fait des progrès parmi ces peuples.

J'eus occasion d'entendre parler d'une tribu particulière d'indigènes vivant sans villages, sans hameaux; race mendiante, pillarde, lâche et cruelle, fléau de cette contrée; ce sont les Sabbes. Le Sabbe est le monstre de la race humaine; son regard est incertain et farouche, ses traits vagues et confus, son teint jaunâtre et terreux; sa maigreur ferait honte à un squelette. Les femmes, plus hideuses encore, ont le sein flasque, allongé et pendant; des hanches d'une grosseur énorme, sur lesquelles semble s'être amassée toute la graisse qui manque à leurs corps décharnés. Armé d'un arc et d'un carquois, à peine couvert d'une peau de mouton, le Sabbe rôde isolé ou par bandes au milieu des déserts, poursuivi par un besoin famélique qui le réduit à la condition des brutes; il se nourrit de racines, de sauterelles, de crapauds, de lézards, de souris; ses flèches sont empoisonnées; il se cache pour tirer sur les passants. Comme les animaux carnassiers, il aime la vue du sang et des cadavres. Les Caffres et les Hottentots sont sans pitié pour ces abominables parias, et les tuent lorsqu'ils les rencontrent; les colons qui vivent dans les fermes, loin des villages, sont souvent obligés d'acheter par des présents la paix avec ces horribles et incommodes voisins.

FIN DU TOME SECOND.

Digitized by Google

Digitized by Google

TABLE DES MATIÈRES

CONTENUES

DANS LE TOME SECOND.

Politique, Administration.

Pages.

Des observations de quelques journaux sur un article de la *Revue nationale* 81

État actuel de l'instruction publique en Russie. 138

Retraite et renouvellement du cabinet 280

De l'expédition russe sur Khiva 332

La *Revue nationale* commentée par l'esprit de parti. 362

De la rupture entre l'Angleterre et la Chine.— *Correspondence relating to China, presented to both houses of parliament by command of Her Majesty*, 1840. Correspondance relative à la Chine, communiquée aux deux chambres du parlement par ordre de S. M. 377

Histoire.

Le Traité de la Barrière (deuxième et dernière partie). 5

L'Europe pendant le Consulat, l'Empire et la Restauration, par Capefigue. 28

Vie, correspondance et écrits de Washington, publiés d'après l'édition américaine et précédés d'une introduction par M. Guizot, membre de l'Institut. 99

Digitized by Google

Pages.

La compagnie d'Ostende (première partie). 121
La compagnie d'Ostende (deuxième et dernière partie). 230
Histoire des Osmanlis et de la monarchie espagnole pendant le XVI^e^ et le XVII^e^ siècle, par Ranke. 263
Un ancien manuscrit. — Pierre l'Hermite. 343
Vie, correspondance et écrits de Washington (deuxième et dernière partie) 415

Voyages.

L'Égypte sous Mohammed-Aly. 52
Quinze ans de voyages autour du monde, par le capitaine Gabriel Lafond (de Lurcy). 205
La Chine. — Commerce de l'opium. — L'opium, son usage, ses effets; contrebande. — Population de la Chine. — Force militaire. — Marine. — Forts à l'embouchure de la rivière de Canton. 318
Une excursion sur les chemins de fer anglais. 399
Quinze ans de voyages autour du monde, par le capitaine Gabriel Lafond (deuxième partie). 440

Sciences, Littérature.

Physiologie et hygiène des hommes livrés aux travaux de l'esprit, par le docteur Réveillé-Parise. 180
Sur la vie et les ouvrages de Victor Hugo. 293

Beaux-Arts.

Lettre sur l'architecture actuelle à propos du projet d'un nouveau palais de justice à Bruxelles. 147

FIN DE LA TABLE DES MATIÈRES.

Digitized by Google

ERRATUM.

A la page 347, après le texte latin, contenant le récit de la translation du corps de Pierre l'Hermite, il faut passer immédiatement à la page 348, et à la fin de cette page revenir à l'alinéa de la page 347, commençant par ces mots : *Des écrivains postérieurs*, et notamment *Fisen*, etc., puis continuer à la page 349.

Digitized by Google

Digitized by Google

Digitized by Google

Digitized by Google

Digitized by Google

Digitized by Google

Digitized by Google

Digitized by Google